This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

HEEK GENT

zed by Google

Digitized by Google

-S. 2887
99

Hic Liber est Hyeronimi
et Damasi Latinis

Duchat a donné une edition
de ce livre en 3 Volumes

Digitized by Google

L'INTRODVCTION
AV TRAITE DE LA

CONFORMITE
DES MERVEILLES ANCIENNES AVEC LES MODERNES:

OV,

TRAITE PREPARATIF
à l'Apologie pour Herodote.

L'argument eſt pris de l'Apologie pour Herodote, compoſee en Latin par Henri Eſtienne, & eſt ici continué par luy meſme.

Tant d'actes merueilleux en ceſt œuure lirez,
Que de nul autre apres eſmerueillé ſerez.
Et pourrez vous ſçauans du plaiſir ici prendre,
Vous non ſçauans pourrez en riant y apprendre.

SVR LES HASLES,
L'an M. DC. VII.

Digitized by Google

Digitized by Google

HENRI ESTIENNE

AV LECTEVR.

THVCYDIDE en la preface de son histoire dit vn propos qui merite bien d'estre remarqué & pezé, pour nous apprendre à condamner en nous mesmes ce que nous voyõs estre par luy condamné es anciens Grecs: a-sçauoir qu'ils parloint à credit de plusieurs choses aduenues deuant leur temps, & fondoint leur creance sur le bruit incertain qui couroit, sans prendre la peine de s'enquester plus auant: ce qui estoit cause que souuent le mensonge en leur endroit gagnoit la place de verité. Par ceſt exemple (di ie) nous deurions estre enseignez de tenir la bride à nostre legereté toutes & quantes fois qu'il est question de croire quelque chose à credit, & principalement si elle est d'importance. Mais ce mal est si fort enraciné en plusieurs, que pour leur oster ie crain qu'il ne fust besoin de les refondre, comme on dit en commun prouerbe. Toutesfois les causes d'iceluy sont differentes: car ce qui fait aucuns croire de leger, est qu'ils ne sont capables de discourir en leur entendement sur les propos qu'ils oyent: les autres croyent de leger, pource qu'ils ne prennent garde aux paroles qu'on dit, mais à la personne qui les dit: selon ce qu'a escrit Euripide:

Si du poure & du riche vn mesme mot tu ois,
En ton endroit pourtant il n'est de mesme poids.

Laquelle sentence nous oyons souuent verifier par ceux qui disent, Ie croi telle chose pource que ie la tien d'vn tel monsieur, ou d'vn tel seigneur, ou d'vn qui est en reputation: (pour exprimer le propre terme d'Euripide.) Or comme ainsi soit que ceste trop grande credulité reçoiue & approuue esgalement toutes sortes de propos, sans aucune discretion, s'il falloit alleguer des exemples de chacune, ce seroit vne chose non seulement longue, mais infinie, & qui n'apporteroit ni grand proffit ni grand plaisir aux lecteurs: & pourtant ie me contenteray d'a-

Digitized by Google

mener de ceux d'vne sorte, qui pourront comme achéminer l'argument que i'ay entrepris de traiter ici.

Ie di donc que comme la temerité des hommes est plus grande aujourd'huy qu'elle ne fut onques à iuger des escrits des anciens auteurs, ainsi la temerité de croire à ceux qui en iugent, ne fut iamais telle. Et quant à ces iuges, les vns, qui sont retenus de quelque modestie, prononcent leur sentence entre leurs amis seulement, en leurs deuis familiers: les autres, ausquels la presomption & la vaine gloire commandent, se laissans conduire à icelles, donnent leur sentence par escrit, pour estre leuë publiquement. Dequoy nous auons vn exemple en vn Italien, qui a tellement iugé de quelques poëtes Latins, que si ce qu'il dit est vray, luy seul a veu clair entre tous les hommes studieux de poëme qui ont esté depuis quelques centaines d'ans, tous les autres ont esté aueugles. Et là dessus que disent ces gentils croyeurs, desquels il est question? Ie croy qu'vn tel poëte ne soit pas bon poëte. Pourquoy? Pource qu'vn tel qui est sçauant homme, & fort estimé, en a ainsi prononcé. Ainsi auons nous veu des iugemens estranges qui ont esté faicts depuis quelques ans touchant les auteurs Latins, quand les vns ne donnoint leurs voix qu'à trois (en matiere de bon & pur langage) les autres qu'à vn. Car les vns vouloint faire vn triumuirat de Terence, Ciceron, Cesar: les autres donnoint la monarchie du langage Latin à Ciceron. Et alors Dieu sçait les beaux IE CROY qu'on oyoit de ceux qui pour toute raison n'alleguoint que ces gentils iuges. Par despit desquels il y eut quelcun qui condamna Cicero à estre banni perpetuellement, luy & tout son Latin: mais il fut incontinent rappelé par vn autre qui auoit plus de credit. Voila comment ces bons auteurs de la langue Latine ont esté pourmenez par ces dangereusement outrecuidez iuges. Et les Grecs quoy? sont ils exempts de la censure de tels critiques? Non certes. car celuy duquel i'ay tantost parlé, n'a espargné non plus les poëtes Grecs que les Latins. Et nous sçauons outreplus comment ce tant venerable personnage Aristote auec toute sa philosophie a esté fouëtté par vn regent de Paris.

MAIS pour approcher peu à peu de l'auteur duquel i'ay

ray entrepris de parler, aſçauoir Herodote, ie viendray aux hiſtoriens tant Grecs que Latins, comme eſtans ceux entre tous, qui ſont plus maniez de toutes ſortes de gens par le moyen des traductions. Qui eſt doncques auiourd'huy l'hiſtorien auquel ces iuges faicts à la haſte ne dõnent quelque attache & quelque coup de bec? Herodote ne fait que mentir: Thucydide ſçait bien eſcrire des concions, & puis c'eſt tout: Xenophon n'eſt point ſemblable à ſoymeſme en ſon hiſtoire. Mais aucuns ſe monſtrent encore plus ridicules, quand ils veulent aſſeoir iugement du ſtyle d'vn hiſtorien ſur la traduction qu'ils en ont: comme quãd (pour exemple) ils diſent: Ie croy que Thucydide n'a point vn ſtyle ſi graue & ſi exquis qu'on dit: car on n'en apperçoit rien en la traduction Latine, ni en la Françoiſe, ni es autres. Leſquels me ſemblent parler auec auſſi grande raiſon, que celuy, qui voyant vne perſonne malade, laquelle auroit le bruit d'auoir eſté fort belle, & meſmement auoir eu les iouës vermeilles comme deux roſes (ainſi qu'on parle communement, pour exprimer vn beau taint) diroit, Ie croy que le bruit qui a couru touchant la beauté de ceſte perſonne, a eſté faux: & principalement quant au beau taint: car elle l'auroit encores, ou pour le moins vne partie. Et pourquoy ay ie vſé de ceſte comparaiſõ? Pource que ie n'en trouue point de plus propre. Car ie di & maintien que la plus part des auteurs qui ſe portent fort bien en Grece, & ont beau viſage & bien coloré, ſont fort malades, & par conſequent ſont fort desfaicts voire desfigurez en France, en Italie, en Eſpagne, & es autres pays, pour le mauuais traittemẽt qu'on leur faict par le chemin. C'eſt à dire, (pour parler clairement & ſans allegorie) que pluſieurs auteurs, & principalement les Grecs, qui eſtans leus en leur langage naturel par ceux qui en ont cognoiſſance ſuffiſante, ont la meilleure grace du monde, & donnent contentement non ſeulement à l'oreille, mais auſſi à l'eſprit, ſont traduits ſi pietrement en François, en Italien, en Eſpagnol, qu'il y a autant de difference de lire leurs liures Grecs, ou telles traductions d'iceux, qu'il y auroit de voir le viſage d'vne meſme perſonne, quand elle ſeroit en treſbonne diſpoſition, ou quand apres fort longue maladie elle

Digitized by Google

commenceroit à rendre les derniers souspirs. Et dõt procede ce mal? De ce que ceux qui les ont traduits en ces lãgues vulgaires, ont esté traducteurs des traducteurs, c'est à dire, ont traduict en ces langues les traductions qui en auoint ia esté faictes en Latin: & n'ayãs aucune cognoissance du Grec, non seulemẽt ils ont retenu toutes les fautes de ces traducteurs, mais leur estant aduenu souuent de ne les entendre point, sont aussi tombez en plusieurs autres encore plus lourdes & plus vilaines. Dequoy i'ay donné des exemples en mon Thucydide: où i'ay monstré comment Laurent Valle auoit deuiné que vouloit dire Thucydide, & puis le traducteur François, Claude de Seyssel, eueſque de Marseille, auoit deuiné qu'auoit voulu dire Laurent Valle: mais comme Laurent Valle auoit mal deuiné quelle auoit esté la conception de Thucydide, ainsi Claude de Seyssel auoit esté mauuais deuin quant à la conception de Laurent Valle. Et d'autant plus grãd nous voyons estre le nombre des auteurs ausquels ce tort a esté faict (il est vrai qu'à Thucydide & Herodote plus qu'a nuls autres) d'autant plus est obligé Plutarque aux deux personnages, qui pour le faire François ne luy ont changé que la robbe, au lieu que tels traducteurs que ceux dont ie vien de parler, changent aux auteurs non seulement la robbe, mais aussi le moule de la robbe.

Mais il faut retourner à ceux qui ne iugent pas des auteurs par la traduction qu'ils en voyẽt, ains par quelque cognoissance qu'ils ont du langage naturel d'iceux. Tels personnages (à dire la verité) meritent vn peu mieux d'estre escoutez, n'estans pour le moins si impudens que les autres: ni que fut rabbi Beda, quand pour destourner le roy François premier de ce nom, de sa tresnoble & tresvertueuse deliberation touchãt l'establissement des professeurs des langues, il luy allegua contre la Grecque, en presence de feu monsieur Budé (qui au contraire par tous moyens à luy possibles encourageoit le Roy à ceste entreprise) qu'elle estoit la source des heresies. Mais quand on trouua que Beda condamnoit vn langage duquel à grande peine cognoissoit il la premiere lettre, Beda fut declaré bedier. Ceux la (di ie) qui se fient à quelque cognoissance qu'ils ont du langage, ne sont si impudens

que

que les autres : mais si le sont ils beaucoup, en ce qu'ils iugent de tout vn liure pource qu'ils en entendent quelque partie. Mais pour ne nous esmerueiller beaucoup de ceste temerité, il nous faut auoir memoire d'vne fort belle sentence du susdit Thucydide, que les moins entendus en quelque affaire, sont les plus hardis à l'entreprendre. La raison est euidente : c'est qu'ils ne preuoyent pas les difficultez d'icelle, comme ceux qui l'ont sondee bien auant. Certainement ceste sentence qui est dite generalement, auiourd'huy aussi se trouue veritable en toutes sortes d'entrepreneurs, mais en ceux principalemẽt qui entreprennent ainsi de censurer les auteurs, chose autant hazardeuse qu'odieuse. Et de faict on voit que ceux qui pour esgard de leur suffisance en pourroint le mieux venir à leur honneur, sont ceux qui moins s'en veulent entremettre.

Or (pour descendre du general au particulier) si le commun prouerbe, De faux iuge breue sentence, fut iamais verifié en auteur Grec ou Latin, nous pouuons dire que ç'a esté en Herodote. Car il est mis sur les rangs non seulement par ceux qui l'ont leu en langue estrange, & non en la sienne, mais par ceux aussi qui ne leurent oncques vne seule syllabe de son histoire, voire à grand' peine sçauent le nom d'icelle. Et comment donc en parlent ils? Apres des autres, qui peut estre n'en sçauent aussi que par ouyr dire. Mais laissant tels iuges, ie m'addresseray à ceux qui n'en parlent point à credit, ains semblent auoir dequoy payer. Ie leur demande doncques, quant aux histoires qu'il escrit, quelle raison ils ont de les condamner comme fabuleuses? Oseroint ils dire qu'ils en sçauent des nouuelles plus certaines que lui? Il ne leur reste pas si peu de honte. Qui les leur fait donc tenir suspectes? C'est qu'elles ne sont point vraysemblables.

Or considẽrons lecteur, ie vous prie, s'ils parlent categoriquement, quãd ils inferent que ces histoires ne sont vrayes, pource qu'elles ne sont point vrayssemblables.

Mais il y a bien d'auantage: c'est que ie leur nie tout à plat ce qu'ils tiennent pour tout confessé & prouué, assçauoir qu'elles ne sont vrayssemblables. Et qu'ainsi soit sur quelles raisons fondent ils leur iugement? Sur deux

Digitized by Google

raisons. Car premierement la desmesuree meschanceté qui se voit en quelques actes descrits par Herodote, & la desmesuree sottise qui se voit en quelques autres, passe la mesure de leur creance. Secondement, voyans qu'vne grand'part de ce que nous y lisons, ne se rapporte aucunement aux coustumes & façõs de faire qui sont auiourd'huy, & n'a aucune conuenance auec icelles, ils estimẽt les anciennes histoires estre autant esloignees de verité, que ce qu'ils y lisent est esloigné de ce qu'ils ont accoustumé de voir & ouyr. Quant à la premiere raison, qui consiste en deux poincts, i'y pense auoir assez suffisamment respondu en ce liure: car ie n'ay point peur qu'entre les meschancetez desquelles on ne veut pas croire Herodote, on en trouue de si grandes, que plusieurs ici racontees, desquelles il nous a esté force de croire à nos yeux propres. Autant en di ie de la sottise: car au lieu qu'elle sembloit si incroyablement grande, i'ay bonne esperance, que si on la confere auec celle de nos prochains predecesseurs, on la trouuera aussi petite qu'vn nain sembleroit petit aupres d'vn geant. Car ie sçay bien que les poures Egyptiens d'Herodote sont fort moquez quant à leur religion (si religion doit estre appelee) & ne nie pas que ce ne soit à bon droit: car on y voit de grands badinages. Mais si nous venons aux philomesses, qui ont esté il y a enuiron soixante ans, & esplucherons toute leur cabale, nous serons en danger de confesser qu'à comparaison il n'y a qu'honneur en la religion des Egyptiens. Notez bien lecteur, ie vous prie, que ie di à comparaison: comme voulant de deux maux declarer le moindre. Toutesfois afin qu'on ne die que ie parle des neiges d'antan, parlons de ce que voyent encores auiourdhuy tous ceux qui ont des yeux. O les grands fols qu'estoint ces Egyptiens d'Herodote (dira quelcun) en ce qu'ils adoroint les bestes! Grands fols estoint ils, cela ie confesse: mais c'est à la charge qu'on me confessera, que ceux qui adorent vne chose morte sont plus fols, que ceux qui adorẽt vne chose viuante. Ce que m'ayant esté confessé, le proces des philomesses est tout faict. Car ils adorent & ce où il y a eu vie, mais il n'y en a plus. & ce où il n'y en eut iamais. Et entre les choses qui n'ont eu iamais vie ni aucun sen-

Digitized by Google

sentiment, ils n'adorent pas seulement celles qui sont le plus en estime, mais aussi les choses viles & abiectes: c'est à sçauoir, nõ seulement l'or & l'argent, mais aussi la pierre & le bois. Car encore s'ils ne se prosternoint que deuant l'or & l'argent, leur adoration seroit vn peu plus honorable, cõme aussi nous sçauons que les payens, quãd ils vouloint auoir vn dieu qui eust quelque maiesté, ils le faisoint forger de l'vn de ces deux metaux.) Et puis ils pourroint alleguer que Iupiter s'est bien changé quelquesfois en or: en outre, que de tout temps, es pays mesmemẽt où les images n'estoint en vsage, les auaricieux n'ont laissé d'auoir ces deux metaux pour leurs dieux, lesquelles choses on ne peut dire ni du bois ni de la pierre. Et toutesfois nous trouuons en ce mesme auteur vne histoire qui monstre en quel deshonneur peuuent tomber les adorateurs de l'or & de l'argent aussi bien que les adorateurs du bois & de la pierre. Car nous lisons qu'Amasis d'vn bassin d'or qui auoit tousiours serui à la per les pieds, fit faire l'image d'vn dieu. Et qui ẽpeschoit Amasis de faire vn bassin ou vn pot de chãbre de ce dieu, aussi biẽ que de bassin il auoit esté faict dieu? Or ie vous laisse pẽser quel creuecœur doit estre à vn homme, & cõbien il doit estre honteux quand il voit ce deuant quoy il s'est prosterné, estre apliqué à des vsages si ors & si sales qu'on a honte de les nommer. Surquoy les Egyptiens ne faudroint pas d'alleguer, que leur adoration (entant qu'ils adoroint principalement les choses ayans vie, encore qu'ils eussent aussi des simulachres) n'estoit suiette au danger d'vn tel deshonneur & telle infamie. Ie laisse les raisons que le sens commun nous apprend quand à preferer vne chose viue, quelle qu'elle soit, à vne chose qui n'a plus de vie, ou qui n'en eut iamais: & vien à l'autre point, c'est que puis que les Egyptiens estoint moins fols en leur adoration, aussi estoint ils moins fols en ce qu'ils la soustenoint. Et pourtant l'acte que raconte Diodore Sicilien, des Alexandrins qui ne voulurent point pardonner au Romain qui auoit tué vn de leurs chats, est plus excusable & supportable que les actes des philomesses que nous auons souuentesfois veu de nostre temps: quand ils ont faict

cruellement mourir ceux qui auoint mutilé leur images. Car la beſte viuante mutilee en quelque membre, eſt empeſchee de l'action naturelle dont ce membre luy eſtoit inſtrument: mais celuy qui coupe les iambes à vne image, la priue il de l'actiõ de cheminer? celui qui lui creue les yeux, (s'il faut ainſi parler d'vne image) la priue-il de l'actiõ de la veuë? Et toutesfois iamais les Egyptiens n'ont faict ſi cruelle vẽgeance du meurtre cõmis en leurs chats qu'on a veu faire de noſtre tẽps de ceux qui auoint ainſi mutilé quelq̃ marmouſet ou quelque marionnette.

Mais puis qu'il faut faire comparaiſon de la folie des vns auec la folie des autres, & que tous les philomeſſes n'adorent pas les images, parlons de ce qu'adorent tous vniuerſellemẽt ceux qui font profeſſiõ de ceſte religion, & qui eſt le principal point & cõme le fondement d'icelle, & lequel ſe maintient par tant de glaiues & de feux. Conſiderons donc ſans paſſion, que nous dirions ſi Herodote où quelque autre hiſtorien ancien nous racontoit qu'en quelques pays les hommes ſeroint theophages (c'eſt à dire mange dieux) auſſi bien qu'ils racontent de quelques anthropophages, elephantophages, acridophages, phthirophages, & autres: diriens-nous pas ceſte theophagie eſtre incroyable, & que ces hiſtoriens auroint controuué cela de ces hommes, encore qu'au demeurant ils fuſſent barbariſſimes? Et toutesfois nous auons tous les iours certaines nouuelles des theophages, & (qui pis eſt) des theochezes. Que di-ie certaines nouuelles? nous demeurons en meſmes pays, en meſmes villes, en meſmes maiſons auec eux. Quant aux autres myſteres morologiques & hyperbadinomorologiques, qui accompagnent ceſte theophagie, ie les laiſſe au iugement du lecteur, auquel Dieu aura faict la grace de luy oſter le bandeau de deuant les yeux: me tenant pour aſſeuré que quand il les aura bien conſiderez, il m'accordera ce que i'ay tantoſt dict, qu'à comparaiſon d'iceux il n'y a qu'honneur en la religion des Egyptiens: c'eſt à dire, es ceremonies auſquelles les Egyptiens donnoint le nom de religion.

Ie vien à la ſecõde raiſon, pour laquelle on n'adiouſte foy à Herodote, c'eſt pource qu'vne grãd' partide ce que nous

Digitized by Google

nous y lisons, ne s'accorde point auec les façõs de faire qui sõt auiourd'huy en vsage. Car (cõme i'ay dict ci-dessus) aucuns, sans auoir esgard au grand changement qui est presque en toutes choses entre ce tẽps la & le nostre, veulent que le naturel & la maniere de viure des hommes d'alors se rapporte tellement aux nostres, qu'ils n'ayent pris plaisir qu'à ce qui nous plaist. Et ne se contentans de ceci, veulent trouuer conuenãce entre l'estat des republiques & des royaumes d'alors, & autres gouuernements de peuples, auec ceux que nous voyons auiourd'huy. Voire passent aucuns encore bien plus auant en lisant les anciennes histoires, iusques à vouloir mesurer le climat des pays lointains par le nostre: tant ils y vont à la bõne foy. Et pour conclusion, plusieurs alleguent plusieurs raisons pour lesquelles ils ne trouuent point vray-semblables maintes choses racõtees par Herodote. Mais posons le cas qu'elles ne soint point vray-semblables: quelle dialectique nous aprend vn tel ergo? Ceci n'est point vray-semblable: il n'est donc point vray. Si cest argument auoit lieu, iamais nous ne verrions ni n'orrions rien qui deust estre appelé merueilleux. Car dequoy auons nous accoustumé de nous esmerueiller? De ce qui auient contre ce que nous eussions pensé. C'est à dire, de ce que nous trouuons estre vray, & toutesfois ne nous eust semblé vray semblable, pour estre hors de coustume ou vsage, ou pour estre contraire à nostre ratiocination, c'est a dire, à nostre discours fondé sur telles ou telles raisons. Or cependant considerons si ce n'est pas vouloir exercer vne tyrannie sur les historiens, que de les vouloir assubiettir à ne nous raconter que ce que nous pourriõs trouuer vray-semblable, sur peine d'estre estimez & declarez menssongers, fabuleux, & resueurs.

Toutesfois le plus expedient sera (ce me semble) de venir aux exemples: Herodote donc racõte des choses fort merueilleuses & fort estranges. Cela ie confesse: & dy qu'il y en a de deux sortes. car en quelques histoires nous esmerueillons des faicts de nature, en quelques autres des faicts des hommes. Et ne nous en esmerueillons pas simplement, mais iusques à les iuger incroyables. Premierement donc quant aux faicts de nature, nous

ne deurions trouuer rien incroyable d'elle, si nous conſiderions que celuy qui la gouuerne eſt tout-puiſſant. Ce ſeroit bien auiourd'huy pour nous rendre eſtonnez ſi le ſoleil s'arreſtoit tout court, & n'y auroit celuy qui ne diſt cela eſtre totalement contre nature: & toutesfois nous auons teſmoignage ſi authẽtique d'vn tel cas, que nous n'en pouuons douter. Ie di ſemblablement qu'il eſt vray que nature ne produit point auiourd'huy des geans ni des pygmees: mais ſenſuit-il qu'elle n'en ait point produit? Quant aux geans, cela auſſi nous eſt authentiquement teſmoigné par le meſme liure, à ſçauoir par la bible: ioint que les oſſemẽs qui ſe voyent encore tous les iours nous contraignẽt de le croire. Quant aux pygmees, ainſi qu'ils ſont deſcrits, ils n'eſtoint pas fort differens des nains que nous voyons iournellement. Nature n'entretient point auiourd'huy les hommes en vie plus de quatre vints (quãt à l'ordinaire) ou quatre vints & dix ans: & toutesfois nous n'oſerions nier que la vie de quelques anciens (ſans conter Mathuſalé) n'ait eſté ſix voire ſept fois plus lõgue. Et outre ceux dont la bible fait mention, nous trouuons vn grand nõbre de ceux qui ont eſté lõg temps depuis, auoir veſcu ſi longuement (& toutesfois moins longuement que ceux dont il eſt parlé en la bible) qu'il n'y a aucune comparaiſon entre leur aage & l'aage des hõmes de noſtre ſiecle. Nature ne laiſſe auiourd'huy le fruict au ventre de la femme plus de neuf mois: & pourtant Herodote doit eſtre renuoyé bien loin auec ſes dix mois. Voila qui ne couſte gueres à dire à ceux qui tiennent ceſt auteur pour menſonger, adiouſtãs foy au bruit commun: mais voyons à combien d'autres auteurs ils s'attachent quant à ce meſme point. Si Herodote ne doit point eſtre ouy quant à ce terme de dix mois, auſſi ne le doiuent eſtre ni Hippocrat, ni Galien, ni Plutarque, ni Pline, ni pluſieurs iuriſconſultes: ni vne grand part des poëtes, & entre autres, Theocrite, Plaute, Cecile, Virgile, Properce. Mais ceux qui condamnent Herodote en cela, il eſt certain qu'ils ne l'ont leu ou n'ont memoire de l'auoir leu en ces autres auteurs: & eſtans preoccupez de ceſte opinion, que luy ne fait pas grande conſcience de mentir, ne daignent prendre la peine

Digitized by Google

peine de s'informer plus auant: Laquelle s'il vouloit prendre, ils trouueroint, sans encores aller si loin, exemples de telle chose, voire de beaucoup plus grandes & plus esmerueillables que toutes celles qui sont racontees par Herodote, quant aux faicts extraordinaires de nature.

I'AIOVSTERAY vne autre sorte d'obiection qui appartient à ce point. Ce que raconte Herodote du territoire Babylonien, (ce qu'il estoit si fertile en blé, que cõ̃ fumierement vn grain en rapportoit deux cents, & par fois trois cents) surpasse sans comparaison la fertilité que nature donne à nos terres: & pourtant cela n'est pas vray semblable, & ne faut douter qu'Herodote en ceci n'ait beaucoup passé les limites de verité. Respondez-moy vous qui faites vn argument si cornu, Nature peut-elle produire d'elle mesme, non plus que le cousteau couper de soy mesme? Vous m'accorderez que non: cela sçay-ie bien. Ie vous demande donc quelle est ceste main qui conduit. Vous n'oseriez nier qu'elle ne soit tout puissante: & si vous le confessez, pourquoy estimez vous luy estre impossible ce qui vous est là recité par Herodote? Si vous m'alleguez que luy & autres historiens nous disent merueilles de la fertilité de quelques terroirs qui ne sont auiourd'huy fertiles que de disette, de misere & de poureté, & si cela le vous fait accuser de menterie, ie vous auerti que si vous le prenez là, vous enueloperez les saincte escritures en ceste accusation, sans y penser. Car elles attribuent fertilité à quelques lieux de laquelle auiourd'huy il n'y a nulle apparence. Mais si nous considerons ceste main qui s'estẽd quelquesfois, & quelquesfois se retire, qui en vn temps donne sa benediction, en vn autre sa malediction à vn mesme pays: bref, si nous reduisons en memoire ce que dit Dauid en son pseaume 104: si, di-ie, nous rapportons là vn tel changement, nous trouuerons la vraye solution d'vne telle obiectiõ. Or ceux qui pour la raison susdicte ne veulent croire ce que dit Herodote de la fertilité du territoire Babylonien, pour semblable raison ne croirõt point ceste ville de Babylon auoir esté si grande qu'il raconte, à sçauoir, que ceux qui demeuroint aux bouts de la vil-

Digitized by Google

la ville estoint pris auant que ceux qui demeuroint au milieu en sceussent les nouuelles. Car si nous mesurons la grandeur de ceste ville par la grandeur des nostres, cela ne pourra estre trouué vray semblable.

Ie vien à l'autre partie qui consiste es faicts des hommes. & premierement à propos de Babylon, comme Herodote est suspect en ce qu'il raconte de Babylon, quelle estoit si belle, si grande, si riche. & en vn si bon territoire: aussi l'est-il en ce qu'il escrit de la puissance des rois de Perse, qui estoint seigneurs de ceste ville. Car combien y-a il de lecteurs qui se puissent perluader qu'vn roy de Perse ait mené vne telle armee qu'elle ait beu toute l'eau de quelques riuieres, iusques à les tarir? Ie di riuieres mediocres, lesquelles sont par luy nommees. Il est certain que tous ceux qui en lisant ceci n'auront esgard qu'à la puissance des rois qui sont maintenant, & voudront calculer selon icelle, tiendront Herodote pour le plus grand donneur de bourdes qui fut iamais. Mais faire ceste comparaison, c'est demander (comme l'autre) si la mer est plus grãde que le lac de Neufchastel: c'est parler auec aussi bon iugement que celuy qui disoit (ainsi qu'on racõte) Se le rey de Franse se fusse bin gouuerna, é fusse maistre d'hosta de nostron seignou. C'est (di ie) compasser les puissances au compas de celuy qui disoit, Mo, l'è pur matto'storè, à volerse zufar con san Maroo: L'è perso. che i signori ha deliberao di mettere in terra cinquecento tauai sottili. Car autant que ceux ci abbaissoint ce roy par tels propos procedans d'ignorance, autant abbaissent vn roy de Perse ceux qui veulent faire la comparaison que i'ay dicte. Mais comme celuy qui demandoit si la mer estoit plus grande que le lac de Neufchastel, n'eust pas faict ceste questiõ s'il eust veu vn Danube, ou vn Nil, mais eust bien pensé (pour le moins eust deu penser) que ces fleuues mesmement sont sans comparaison plus grans que ce lac, la mer dedans laquelle entrẽt tous les fleuues, doit estre estrangement grande & spatieuse: pareillement celuy qui seulement aura leu quelles forces assembla vn certain Tamberlan vn peu deuant nostre temps, qui de son premier mestier estoit bouuier, il est certain que s'il a vn seul quart d'an-

ce de

ẽt de iugement, il cognoiſtrã que les forces des roys de Perſe ſurpaſſent celles des rois de noſtre tẽps ſãs aucune cõparaiſon. Car nous liſons que ce Tamberlan auoit ſix cents mille hommes à pied & quatre cents mille à cheual, quand il combatit Baiazẽt empereur des Turcs: & luy ayant deſfaict deux cents mille hommes, l'emmena priſonnier, lié de chaiſnes d'or. Si Tamberlan auoit tant faict par ſes bœufs qu'il eſtoit monté en vne telle grandeur, en quel degré deuons nous penſer qu'eſtoient montez les rois de Perſe, qui deſia du ventre de leurs meres apportoient vne puiſſance infiniment grande, & toutesfois entrans au tombeau la laiſſoint de beaucoup augmentee? Or comme ainſi ſoit qu'on puiſſe donner beaucoup de bonnes enſeignes d'icelle, neantmoins ie me contenteray de celles-ci, priſes des hiſtoriens: c'eſt qu'vn deux nommé Xerxes fit vn preſent à Themiſtocles de cinq bonnes villes, la premiere pour ſon pain, la deuxiéme pour ſon vin, la troiſiéme pour ſa pitance, la quatrieme pour ſon veſtir, la cinquiéme pour ſon coucher. Et qu'eſtoit cela à ce roy de Perſe? Non plus que ſeroit maintenant à vn roy de donner vn ou deux petis villages.

Ils diſent auſſi qu'il n'eſt vray ſemblable que quelques rois ayent cõmis tels actes que raconte Herodote, eſtans indignes non de leur perſonne ſeulement, mais de quicõque porte le nom d'hõme. A quoy ie reſpon, que ſi c'eſtoit vne choſe nouuelle de voir faire aux roy des actes indignes d'eux, nous auriõs quelque raiſon de tenir ſuſpect ce qu'en recite Herodote: mais ſi c'eſt choſe dõt les petis enfans meſmemẽt tiennẽt leurs propos, pourquoy n'adiouſtera on foi à Herodote? Et cõment donc eſt il croyable qu'vn roy ſe ſoit tãt oublié que de faire voir ſa femme nue à vn ſien ſeruiteur, cõme Herodote l'eſcrit du roy Candaules? Si nous trouuions que ce Candaules euſt eſté le premier & le dernier roy qui auroit faict ce tour, encore nous pourriõs nous aucunemẽt diſpenſer de ne croire ceſte hiſtoire (combiẽ que leurs autres tours auſſi vilains nous aideroint bien à le croire) mais quand nous liſons en quelques autres hiſtoriens qu'on eſtime veritables, aucuns rois auoir faict le meſme que recite Herodote,

Digitized by Google

dote pourquoy son tesmoignage ne doit-il estre receu? Voire non seulement nous en trouuõs qui ont commis le mesme acte, mais qui ont encore bié passé plus outre. Il est vray que pour ceſt'heure ma memoire ne me fournit que de deux exemples, l'vn de celuy qui a faict le mesme, l'autre de celuy qui a faict pis. Quant au premier donc, voici que raconte Suetone en la vie de Caligula, parlant de ce que fit ce roy (dict empereur selon la façon de parler des Romains) à sa femme nommee Celonia, *Vt sæpe chlamyde paludique & galea armatam, & iuxta adequitantem, militibus ostenderit, amicis verò etiam nudam.* Si vous me repliquez que Caligula estoit vn hõme desbordé à toute vilanie, & dea pourquoy ne voulez vous pas que Candaules pareillement ait esté vn vilain? Toutesfois escoutez (qui sera le second exemple) comme vn roy qu'on n'enregistre point entre ceux qui ont commis des infamerez, a faict encore bien pis que monstrer sa femme nue. Voici qu'escrit Baptiste Fulgose: Henri roy de Castille, fils de Iean, ne pouuant faire d'enfans à sa femme, luy en fit faire vn par vn beau ieune hõme du pays, nõmé Beltramus Cuena. Et qui ne me voudra croire, lise ledict Fulgose au chapitre III. du liure IX. Il y a bien vn autre point à noter, c'est que ce roy ne fit point ceci à la chaude, mais auec lõgue & meure deliberation, ayant esleué premierement ce ieune homme de bas lieu en grans honneurs, iusques à luy dõner vne duché, pour en fin tirer de luy vn tel seruice, en recompense de tant de bien faicts. Que s'il estoit questiõ de parler de personnes priuees, ie pourrois alleguer ces exemples de plusieurs autres qui ont eu la mesme humeur de ce roy, & ont esté cousins germains de celuy qui est rendu fameux par ce passage de Iuuenal, - *doctus spectare lacernas, Doctus & ad calicem vigilanti stertere naso.*

Entre les histoires d'Herodote ausquelles plusieurs s'attachent, les mettans au nombre des mensonges ridicules, est aussi celle qu'il escrit au premier liure, de ceux qui vindrent demander au roy Croesus son fils pour leur aider à prendre vn sanglier desmesurément grand, qui gastoit le pays. Voila quelque chose de beau & qui est bien de coise (disent-ils) que le fils d'vn roy soit requis de

de faire tel office. Quant à moy s'il faut que ceste hiſtoire ſe rapporte à la façon de faire qui eſt auiourd'huy, ie dy qu'ils ont raiſon. car pour exemple, l'an 1548. qu'vn loup ceruier ſorti de la foreſt d'Orleãs, faiſoit du mal infini au pays de Berri, (cõme auſſi auoit faict ailleurs vne autre beſte l'an 1546) on n'auoit garde de venir demander au roy de France ſon fils (quand bien il euſt eſté en aage) pour aider à prendre ceſte beſte. Mais ſi nous conſiderons ce qu'il faut conſiderer, à ſçauoir que les rois d'alors eſtoint totalement ialoux de ceſt honneur, de faire de plus beaux coups en la chaſſe, (& meſmement des plus furieuſes beſtes) qu'aucuns de leurs ſuiets, nous n'aurons occaſion de trouuer ceſte hiſtoire eſtrange. Et comment ſçauons-nous de ceſte ialouſie? En Cteſias, & en Xenophon (& en Herodote auſſi, ſi i'ay bonne memoire) il no⁹ eſt parlé des rois qui ont faict mourir quelques vns de ceux qui leur faiſoint compagnie à la chaſſe, pource qu'ils auoint donné le coup à la beſte à laquelle on chaſſoit: & par ce moyen les auoint fruſtrez de l'honneur qui leur appartenoit, ſelon leur iugement. Mais ſans aller plus loin, nous cognoiſſons par ceſte meſme hiſtoire comment ils deſiroint d'acquerir le renõ de ceſte habileté.

Il me ſouuient auſſi d'auoir ouy mettre au nombre des fabuleuſes hiſtoires celle du mage, qui feignit eſtre roy & fut tenu pour tel l'eſpace de ſept mois. Car comment eſt-il vray ſemblable (diſoint ils) que ceſte fauſſeté ne fut deſcouuerte en ſi long temps? Et toutesfois on trouue pluſieurs exemples de meſme ſorte d'impoſture, leſquels i'ay alleguez en ma preface Latine qui eſt deuant Herodote: adiouſtãt auſſi deux notables exẽples d'impoſture ſemblable (à ſçauoir de perſonnes qui ont ſemblablement iouy du nom & de la place d'autres comme eſtãs ceſtes la meſmes) mais laquelle par raiſon deuroit eſtre plus malaiſee à croire & toutesfois eſt ſi authentiquement verifiee qu'on n'en peut douter. L'vn eſt de la papeſſe Ieanne, qui fut tenue pour pape Ieã, iuſques à ce que de ſon ventre ſortit vn papillon: l'autre eſt d'vn Arnaud du Tilh, qui trouua les moyens de ſe faire receuoir pour mari par vne qui eſtoit femme d'vn nommé Mar-

Digitized by Google

tin Guerre, pour lors absent: le di de tenir la place de vray mari, par l'espace de trois ans, & plus, pendant lesquels il lui fit deux enfans: sans qu'elle pensast aucunement auoir la compagnie d'autre que de son vray mari: ni aussi que les parens & amis d'elle eussent autre opinion. En fin estant retourné le vray mari, mais n'estant point recognu, intenta vn grand procez par deuant la cour de Parlement de Tholouse contre ceste Arnaud, qui le troubloit si lourdemẽt en sa possession, l'an 1559 comme on peut voir par la procedure, qui a esté imprimee.

Quant aux mœurs & diuerses complexions & façons de faire de diuers pays descrites par Herodote, ie trouue estrange qu'elles soint trouuees si estranges qu'on ne les puisse croire: veu que si nous regardons quelle difference il y a entre les nostres & celles des peuples voisins, nous ne la trouuerõs guere moindre en son endroit: veu aussi qu'õ voit le changemẽt estre si grand es coustumes & manieres de faire d'vn mesme pays de siecle en siecle. Et s'il faut parler de la differẽce qui est entre nous & les peuples voisins, ne voyõs nous pas qu'en leur viure, en leurs habits, en leurs actiõs ordinaires ils ne s'accordent point auec nous? Si on voyoit en Frãce vn hõme de qualité habillé de verd, on penseroit qu'il eust le cerueau vn peu gaillard: au lieu qu'en plusieurs lieux d'Allemagne ceste habit semble sentir son bien. Pareillement si on voyoit vne Françoise portãt vne robbe bigarree de bandes larges on pẽseroit qu'elle vousist iouer vne farce, ou que ce fust par gageure: au lieu qu'ẽ ce mesme pays là on trouue ceste habit fort hõneste. Nous sçauõs aussi qu'en France & en plusieurs autres pays on auroit tresmauuaise opinion d'vne femme qui iroit par la ville ayãt le sein descouuert iusques à la moitié des mammelles: au cõtraire qu'en quelques lieux d'Italie & principalement à Venise, il n'est pas iusques aux vieilles tettasses qu'on ne mette en parade. Et à ce mesme propos des femmes, nous sçauons qu'en France & ailleurs elles vont au marché acheter leurs prouisiõs: en Italie les maris font cela, tenãs leurs femmes cõme en pẽsion. Outre plus en France le baiser entre gentils hommes & genti femmes, & ceux & celles qui en portent le nom, est permis & est trouué honeste,

Digitized by Google

meſme, ſoit qu'il y ait parenté, ſoit qu'il n'y en ait point: au cõtraire tel baiſer ſeroit ſcandaleux & dãgereux en Italie. Et pour recompẽſe, les Italiennes ne ſont point conſcience de ſe farder: ſi ſont bien les Françoiſes, au moins celles qui ne ſont Italianizees. Ie me contenteray de ce peu d'exẽples pour maintenãt (qui peuuẽt eſtre cõme vn tichantillon de la matiere qui ſera quelque iour traittee plus amplement, au plaiſir de Dieu) concluant que ſi entre peuples ſi voiſins & qui ſont du meſme temps, les façons de faire ſont ſi diſcordantes, nous ne deuons trouuer incroyable la difference entre nous & ceux dont parle Herodote, eſtãs ſi eſlongnez de nous nõ ſeulement de diſtance de lieu mais auſſi de temps. Au demeurant ie ne donne point d'exemples de la diuerſité entre nos façons de faire & celles de nos predeceſſeurs, pource qu'on s'en peut facilement auiſer.

Mais voici qui eſt encores à noter quãt aux façons de faire racontees par Herodote, qu'aucunes qui d'entree ſemblent ſottes & ridicules, & que pourtant on penſe eſtre controuuees, ſi on les conſidere de pres, ſe trouuent fondees ſur quelque bonne raiſon. Entre leſquelles façons de faire peut eſtre miſe ceſte ci des Babyloniẽs, recitee au premier liure. En chacune bourgarde (dit il) vne fois l'an ils aſſembloint toutes les filles à marier, & les amenoint en vne place, où auſſi s'amaſſoit grand nombre d'hommes alentour d'elles. Là eſtoint ces filles vendues au plus offrant par vn officier: mais la plus belle de toutes eſtoit criee la premiere & elle ayant eſté achetee à bien haut pris, on crioit celle qui la ſecondoit en beauté: & puis ainſi les autres conſecutiuement: & les vendoit on à la charge qu'on les eſpouſeroit & auroit pour femmes. Donc les plus riches de Babylone qui eſtoint à marier, acheroint les plus belles, mettans l'enchere l'vn ſur l'autre: mais ceux du commun peuple qui auſſi cerchoint femmes, mais ſe pouuoint bien paſſer d'auoir des belles, prenoint des laides auec vne piece d'argent. Car quand l'officier auoit vendu toutes les belles, il venoit à la plus laide de toutes les autres, & meſmemẽt à celle qui eſtoit borgne ou boiteuſe, ou auoit quelqu'autre telle imperfection: & crioit, Qui la veut eſpou-

Digitized by Google

ſer pour vne telle ſomme d'argent. Et en la fin elle eſtoit deliuree à celuy, qui ſe vouloit contenter de moindre ſomme que les autres, pour l'eſpouſer. Et en ceſt argent qu'on donnoit pour le mariage des laides, eſtoit celuy qui eſtoit prouenu de la vente des belles: & voila comment les belles marioint les laides, & meſmement celles qui auoint quelque imperfection en leur corps. Et n'eſtoit permis à aucun de bailler ſa fille à qui bon luy ſembloit, ni auſſi à celuy qui l'auoit achetee, de l'emmener deuant que bailler reſpondant qu'il l'eſpouſeroit. Ceſt' hiſtoire de prime face ſemble fort eſtrange, voire fort ridicule: mais ſi nous mettons en conſideration ce qui mouuoit les Babyloniens à ce faire, nous trouuerõs qu'il y auoit plus de raiſon en ceſte loy & moins de peché qu'en pluſieurs qui ont eſté forgees es cerueaux de ces grans philoſophes Platon & Ariſtote.

Or comme Herodote recite des actes & façons de faire, partie où on voit vne meſchanceté, partie où on voit vne ſottiſe qui eſt trouuee incroyable, auſſi recite il des actes fort vertueux, & aucuns de ſi grande magnanimité & proueſſe qu'on a bien raiſon de s'en esbahir. Mais toutesfois il n'y a rien qui en ceſt endroit auſſi ne ſoit de croire ſi nous liſons les autres hiſtoriens eſcriuans de telles choſes, & leur adiouſtons foy. Car en iceux nous trouuons des actes de proueſſe plus emerueillables ſans comparaiſon. Et meſmement depuis que l'inuention des baſtons à feu eſt venu, il a bien eſté beſoin que les hommes ayent comme redoublé leur hardieſſe pour s'expoſer à la furie d'iceux, cõme nous voyons ordinairement. Et meſmes ſe font de iour en iour des actes qui nous cõtraignent de penſer eſtre vray ce qu'auparauant nous euſſions eſtimé auoir eſté controuué. Cõme (pour exemple) l'acte de Cocles qui de tout temps a eſté trouué ſi eſtrange qu'on a eu grand peine à le croire, fut confermé dernieremẽt, à ſçauoir l'an 1562, par vn Eſcoſſois, qui eſtãt pourſuiui par des reyſtres dont il ne ſe pouuoit deſueloper, du Chef de Caux (qui eſt ioignant le Haure de Grace, dict Hable) ſe ietta en la mer eſtãt ſur ſon cheual: & en reuint auec iceluy. Qui eſt vn' hiſtoire confermee par vn'infinité de teſmoignages.

Ie

Digitized by Google

Ie vous veux biẽ aduertir auſſi, lecteur, qu'aucunes ſiẽnes hiſtoires qui ſemblent fort eſtranges, & qu'on pourroit penſer eſtre du tout incroyables, ſe trouuent confermees par le teſmoignage d'auteurs non ſuſpects, qui ont eſcrit ou lõg temps depuis, ou meſmes de noſtre temps, ainſi que i'ay monſtré en mon apologie Latine. Et de ce nõbre eſt celle des femmes de Thrace, qui s'entrebatoint, quand leur mari eſtoit mort, (car vn homme auoit pluſieurs femmes) à qui mourroit auec luy par cõpagnie pource que le mari eſtant mort, chacune diſoit qu'elle auoit eſté la mieux aimee, & meſmes il y auoit grand'brigue des parẽs & amis, afin qu'elle euſt ceſt hõneur de l'accompagner. car celle qui l'emportoit, eſtoit eſtimee biẽheureuſe: les autres en receuoint grande infamie tout le reſte de leur vie. Voici vne hiſtoire qui (à dire la verité) ne peut eſtre confermee par aucun exemple des femmes de ces pays: dont celles qui plus aiment leurs maris, ſe trouueroint fort eſtonnees quand on leur demanderoit ſi elles voudroint faire le tour que fit Alceſtis, de mourir en la place de ſon mari, (qui eſtoit vn acte fondé ſur meilleure raiſon que celuy de Thraciennes) & croy qu'elles voudroint auoir tant de trois iours d'auis & tant de termes à reſpondre, les vns apres les autres, que iamais on n'en verroit la fin. Mais eſt-ce à dire pourtant que cela ait eſté cõtrouué de ces femmes de Thrace? De ma part, quand bien il n'y auroit autre qui racõtaſt cela qu'Herodote, ie ne le trouuerois point incroyable, veu ce qui eſt raconté par Iule Ceſar (dequoy font auſſi mention aucuns autres hiſtoriens plus anciens) de ceux qui mouroint volontairemẽt auec les rois d'Aquitaine. car il dit que celuy qui eſtoit roy de ce pays-là auoit ſix cens hommes auec ſoy, qui eſtoint tellement entretenus de luy qu'ils participoint à la iouiſſance du royaume: mais s'eſtoit la charge que quand le roy mourroit, ils mourroint auec luy. Ce qu'auſſi ils mettoint en execution ſans s'en faire aucunement prier. Ceſte hiſtoire (di-ie) me garderoit de iuger l'autre incroyable: mais ſans en venir là, nous trouuons cela meſme qu'eſcrit Herodote des femmes de Thrace, recité par autres (que nous ſçauons ne l'auoir pris de luy) & meſmes eſtre teſmoigné par aucuns qui

Digitized by Google

disent l'auoir veu. Il est vray qu'ils l'attribuent aux Indiennes, & non aux Thraciennes.

Ie passe encor plus outre: car ie di que les autres historiographes, & ceux mesmement qui ont escrit les histoires modernes, racontent quelques choses plus estrãges que tout ce qui a donné mauuais bruit aux escrits d'Herodote: qui toutesfois ne sõt point tenues suspectes, pource que les auteurs ne sont point suspects. Mais ceux specialemẽt qui escriuent pour le iourd'huy les histoires des pays barbares, nous recitent aucunes merueilles desquelles n'approchent point celles d'Herodote: i'enten merueilles tãt és faicts de nature qu'es faicts des hõmes, & en leurs mœurs & complexions. Dequoy nous voyõs des exẽples en ceux qui ont escrit de la Moschouie, qu'õ appeloit anciennemẽt Scythie: & entr'autres en Sigismũdus Liber. Cestuy-ci (à propos des cõplexions estranges) escrit vne chose entr'autres laquelle semble plus qu'incroyable: & quand bien tous les hommes du monde la croiroint, ie ne sçay si vne seule femme la pourroit croire: & toutesfois il n'ẽ parle qu'à bonnes enseignes. C'est d'vne fẽme natiue d'vn pays voisin à la Moschouie, qui receuant de son mari tout le bon traitement qu'il estoit possible de souhaiter, se persuada toutesfois qu'il ne l'aimoit point. Et le mari lui ayant demandé pourquoy elle se mettoit cela en la phantasie, elle respondit que c'estoit pource qu'il ne lui mõstroit point le vray signe d'amour. Quand il falut venir à l'interpretation de ces mots, Cõment (dict elle) voulez-vous dire que vous m'aimez, veu que depuis le temps que nous sommes ensemble, vous ne m'auez point batue? Le mari estõné d'vn si extraordinaire appetit qui prenoit à sa femme, lui promit de la rassasier de telle viande. Et l'essay estant faict, les deux parties cõmencerent à auoir plus grand cõtentemẽt que parauant: car elle se trouuoit bien d'estre batue, lui se trouuoit bien de la battre, pource qu'au lieu qu'on dit qu'au batre faut l'amour, au cõtraire au batre croissoit l'amour. Ainsi dura ce caresser assez lõg temps: mais en la fin vn iour vint qu'il la caressa de coups si extraordinairemẽt qu'au batre il luy fit faillir l'amour auec la vie. Encore me restent quelques autres points touchant Herodote,

Digitized by Google

te,lesquels ie me contenteray d'auoir declarez en mon apologie Latine,& ici prẽdray congé de vous,non toutesfois sans vous auoir prié de mexcuser en ce que vous apperceurez sentir la besongne faicte à la haste. Pour le moins quãt à mon stile,s'il n'est point limé,& mesmes si i'ay abusé de quelques termes,outre ce que la grãde varieté de propos m'en doit excuser(desquels la seule liaison eust bien requis plus grand loisir)ma profession aussi me seruira d'excuse,comme i'espere: laquelle me cõtraignoit de distraire mon esprit, voire iusques à faire part bien souuent d'vne mesme demie heure au langage Grec,au Latin,& au François.Toutesfois ie ne veux pas nier d'autre part,q̃ ie ne sçay où desormais on se pourra fournir de langage François qui soit mettable par tout, veu que de iour en iour les bõs mots sont deserts entre ceux qui s'escoutans pindarizer à la nouuelle mode,barbarizent aux oreilles de ceux qui suiuent l'ancienne. Il est bien vray que i'ay moy mesme vsé d'aucuns mots nouueaux en ce liure, mais ç'a esté où les vieils defailloint:& puis ils sont tels qu'on voit bien que ie les ay forgez à plaisir,pour parler ridiculement des choses ridicules,qui neantmoins par les poures abusez sont estimees fort serieuses. Ie sçay lecteur que i'oublie à faire quelques autres excuses touchant ceste edition:desquelles ie n'auray besoin si Dieu me fait la grace d'y remettre la main:auquel ie vous recommande.

HENRI ESTIENNE

A VN SIEN AMI.

DONNANT le premier traict de plume à ce liure, auquel ie deſcri pluſieurs actes merueilleux, i'ay bien penſé que ceſte mienne entrepriſe ſeroit miſe la premiere du cõte des merueilles, par ceux qui ſçauẽt en quelles occupatiõs ie ſuis ordinairemẽt empriſonné, dont le public (i'entẽs la cõmunauté des amateurs des lettres) peut receuoir moins de plaiſir, mais plus de profit q̃ de ceſt œuure. Et me tenant aſſeuré que vo⁹ ſeriez du nõbre d'iceux ie vous ay bien voulu oſter hors de peine, (ie di peine, entant que l'admiratiõ ſelon les philoſophes eſt vne paſſion) & vous rendre ſatisfaict quant au motif de ceſte entrepriſe. Voici donc comme il en va. Ayant mis en lumiere Herodote de la traduction de Laurent Valle corrigee par moy, & ayãt mis au deuãt vne apologie pour Herodote, ie fu biẽ toſt apres auerti qu'on la vouloit traduire en François. Et ce qui me fit aiſeement adiouſter foy à tel aduertiſſemẽt, & craindre que telle choſe n'auinſt, fut la ſouuenance d'vn ſemblable tour qui me fut ioué d'vn mien petit liuret il y a enuirõ huit ans. Car il ne fut pluſtoſt publié qu'il rencõtra vn traducteur, lequel (cõme ie penſe) beſongna treſbien à ſon gré & à ſon contentement, mais bien loin du mien, & vrayement auſſi loin qu'il s'eſtoit eſlongné de mes conceptions, leſquelles ie ne pouuois recognoiſtre en icelle. de ſorte qu'il me ſembloit que i'auois bien occaſion de dire comme l'Italiẽ, à ſçauoir qu'il n'auoit pas faict office de traduttore, mais de tradittore. Ce que toutesfois ie luy ay pardonné, qui que ce ſoit (car il n'y a pas mis ſon nom) pource que ie ne doute point qu'en faiſant mal il n'ait faict du mieux qu'il a peu. Mais cependant craignãt vne telle venue en ceſt autre liure, ie penſay qu'il ſeroit bon de me tenir ſur mes gardes: & en fin ne me peu auiſer de meilleur expedient, que de preue-

nir

ny, & estre moy mesme mon trucheman : sçachant que non seulement ie pourrois mieux entendre mes conceptions qu'vn autre, mais aussi ie pourrois en mõ interpretation vser de liberté, qui ne luy seroit seante ni permise.

Toutesfois l'issue fut autre que ie ne pensois: car la traduction de mon liure que i'auois cõmencee, me despleut tellement, que ie la quittay, & au lieu d'icelle, pour rendre mon esprit content, i'entrepri ceste œuure, ou plustoft quelque chose ressemblant à ceste œuure. Car pour dire la verité, mon dessein n'estoit pas d'aller si auant: mais en ne voulant que costoyer le riuage, ie me trouuay incontinent porté en pleine mer : & alors me souuint du proverbe Grec, qui dit, qu'on doit bien penser à soy auant que s'embarquer, mais depuis qu'on a commencé à faire voile, il n'est plus temps de marchander le vent. Neantmoins ie suis en fin (Dieu merci) venu à port, sinon à celuy que ie voulois, au moins à vn duquel ie me contente. Et pour parler sans allegorie, au lieu que ma deliberatiõ n'estoit point de passer outre les poincts traitez en la susdicte apologie Latine, peu à peu i'entray en quelques autres propos, la suite desquels a esté plus longue que ie ne pensois, & telle que vous la voyez ici.

Or ay ie esperance que ceste œuure estãt mis à chef apportera aux lecteurs du plaisir conioint auec proffit. Et non seulement ils tireront proffit de la lecture de chacune histoire en particulier (duquel ie parleray tãtost) mais aussi apprendront par iceluy à confronter les histoires anciennes auec les modernes, & à considerer la conformité d'icelles, & l'analogie, (si les oreilles Françoises peuuent porter ce mot.) Et par consequent ils apprendront à parler auec plus grãd respect des historiographes anciẽs. Aussi par mesme moyen seront enseignez de ne laisser passer rien de notable par deuant leurs yeux, ou à trauers leurs oreilles, sans estre remarqué, pour s'en seruir en temps & lieu. I'ay dict, Ceste œuure estãt mis à chef: pource que ceci n'est qu'vne introduction, & vn traité preparatif. comme aussi ie l'ay intitulé: mais toutesfois ici mesmes on pourra veoir desia quelque experience de ce que ie vien de dire. Qui a esté cause de le me faire appeler Traité preparatif de l'œuure, ou le premier liure de l'œuure.

Digitized by Google

Mais qui vous meut premierement (me direz vous) de composer ceste apologie Latine, sur laquelle vous fistes vostre coup d'essay? Ie le vous diray, sans rien desguiser. Le grand plaisir que m'auoit donné la lecture de ceſt historien en le liant en son langage Grec, non seulement m'auoit fait oublier la peine que i'auois prise à rabiller plusieurs & presque infinis passages de l'interpretation Latine, mais encore me sembloit qu'il m'auoit tãt obligé à soy par le grand contentement qu'il auoit donné à mõ esprit, que ie lui deuois seruir d'aduocat contre ceux qui l'accusent d'auoir espargné la verité: & que la crainte de mon insuffisance deuoit estre repoussee par le courage que i'auois de monstrer ma bonne affection, en attendant qu'vn autre se presentaſt qui eust le pouuoir de ce dont i'auois eu le vouloir. Et pource que ie n'ay deliberé de vous rien celer quant à ce propos, ie confesse encore ceci, qu'entr'autres choses qui m'ont faict prendre en amour ceste histoire Grecque, y en a vne pour laquelle ceſt amour me doit estre commune auec tous autres François, qui ont cognoissance de la langue Grecque. C'est qu'outre ce que nostre langage retient plús du Grec generalement qu'aucun autre, (ainsi que i'ay monstré en mon liure De la conformité du langage François auec le Grec) ie di & maintien que particulierement il n'y a auteur Grec de ceux qui sont iusques à present venus en lumiere, ni de ceux qui se trouuent es meilleures bibliotheques de toute la France & l'Italie, qui s'accorde si bien auec nostre langage, voire à l'intelligence duquel la cognoissance de nostre langage soit si proffitable.

Or comme i'ay voulu estre l'aduocat d'Herodote, ie vous prieray vouloir estre le mien contre ceux qui ne se contenteront de reprendre ce qui sera digne de reprehension en ceſt œuure (car ie ne doute point que ie n'aye dõné prise sur moy en plusieurs endroits) mais encor s'efforceront de calomnier ce qu'ils sçauront ne pouuoir estre iustement repris. Ie sçay qu'on estimera que i'aye enrichi plusieurs contes, mais vous pourrez tesmoigner que ie suis trop consciencieux pour ce faire. Tant s'en faut que ie me sois donné ceſte liberté, que meſme où ie trouuois mes auteurs ne s'accorder (qui ont esté pour la plus

Digitized by Google

plus part gens de qualité) ie laissois toutes les circonstances, desquelles ils n'estoint d'accord, & me contentois de la substance du faict, laquelle estoit hors de controuerse. Aussi pourrez asseurer sur ma parole, qui pourtant si ie n'ay (que peu souuent) nommé les personnes dont i'ay recité les actes, ce n'a esté faute de sçauoir leurs noms, mais pource que ie cognoissois cela estre chose odieuse, & sans laquelle la lecture de leurs actes ne laisseroit d'apporter aussi grãd proffit. Et quel est il? Quant à ceux que ie raconte en la premiere partie, ils nous seruent de miroirs esquels nous contemplons nostre naturelle peruersité, & que c'est que de nous quãd nous n'auons la crainde Dieu pour bride: (lesquels propos sont plus amplement deduits es pages 75. & 76. outreplus nous seruent d'aduertissemens pour nous donner garde de plusieurs sortes de ruses & tromperies. Quant aux faicts ou dicts recitez en la seconde partie, ils nous monstrent de combien les hommes d'vn siecle sont plus lourds & grossiers que ceux d'vn autre: mais en particulier ils nous sont autant de miroirs de leur naturel aueuglement en ce qui concerne leur salut, & par consequẽt du besoin qu'ils ont d'estre illuminez d'enhaut. Il est vrai que là sont aussi declarees les meschãcetez de ceux qui s'entretiennent gros & gras en entretenant le poure monde en cest aueuglement, & prophanent en toutes sortes cela mesmement par abus ils font tenir pour religion. Ausquels i'ay faict le proces auec telle ardeur, que ie pourray m'estre oublié en quelque endroit, recitant aucuns de leurs propos, indignes d'autres oreilles que les leurs. Ce que ie sçay que ni vous ni tous ceux qui me cognoissẽt n'interpreteront autrement: mais ie vous prie aussi de faire (entant qu'en vous sera) qu'il soit ainsi interpreté par les autres, entre lesquels vous vous trouuerez. Suiuant donc ceci (monsieur) ie vous recommanderai ma cause, me recommandant aussi cependant à vostre bonne grace, & priãt Dieu vous tenir en la sienne. De nostre Helicon, ce vj. de Nouembre, l'an 1584.

TABLE

TABLE DES CHAPITRES DV LIVRE INTITVLE L'INTRODVCTION AV TRAITE DE LA conformité des merueilles anciennes auec les modernes: ou, Traité preparatif à l'Apologie pour Herodote.

Chap. de la premiere partie.

Description de l'eſtat du premier ſiecle, nommé ſiecle de Saturne, & ſiecle d'or, par les poëtes, (deſquels auſſi elle eſt tiree.) Comment les poëtes ont deſguiſé tant ceſte deſcription, qu'autres hiſtoires priſes de la Bible, Chap. I. page 3

Autre deſcription de l'eſtat du premier ſiecle (appelé par les poëtes ſiecle de Saturne, & ſiecle d'or) tel qu'il nous eſt repreſenté en la Bible, apres la tranſgreſſion du premier homme. Item, En quel ſens noſtre ſiecle peut auoir ces deux titres du premier ſiecle ch. II. p. 7

Comment il nous appert qu'aucuns ont beaucoup & par trop deferé à l'antiquité, les autres au cõtraire l'ont euë en trop grand meſpris ch. III. p. 8

Commẽt & pourquoy aucuns poëtes ont fort regretté le premier ſiecle. ch. IIII. p. 18

Que tout ce que les poëtes ont dict de la peruerſité de leur ſiecle ſe pouuoit deſia dire du ſiecle prochain au noſtre ch. V. p. 22

Comment le ſiecle prochain au noſtre a eſté repris par les

Digitized by Google

les ſuſdicts preſcheurs de vices preſque de toutes ſortes ch.VI. p.25
Des vices repris es gens d'egliſe par les ſuſdicts preſcheurs ch.VII.p.47
Comment les ſuſdicts preſcheurs ont remonſtré quelques abus en la doctrine auſsi principalemẽt concernans l'auarice des eccleſiaſtiques ch.VIII. 51
Comment dautant que la meſchanceté du ſiecle dernier paſsé eſt plus grande que des ſiecles precedens, dautant la meſchancete de noſtre ſiecle outrepaſſe celle dudict dernier: combien que les vices ſoint mieux remonſtrez & repris, & que Dieu enuoye plus grands chaſtimens que iamais ch.IX.p.55
Qu'il eſt vrayſemblable qu'outre les vices repris par les preſcheurs du ſiecle prochain au noſtre, il y en auoit d'autres ch.X.p.63
Que le deſbordement incroyable de noſtre ſiecle nous rend vrayſemblable & croyable tout ce que nous auons dict de la meſchanceté du ſiecle prochain. chap.XI. p.70
De combien la paillardiſe eſt plus grande auiourd'huy qu'elle n'a eſté ch.XII.p.77.
Du peché de Sodomie, & du peché contre nature en noſtre temps ch.XIII. p.87.
Des blaſphemes de noſtre temps & des maudiſſons. chap.XIIII. p.89
Des larrecins de noſtre temps ch.XV.p.108
Des larrecins des marchands, & autres gens de diuers eſtats ch.XVI.p.168
Des larrecins & de l'iniuſtice des gens de iuſtice de noſtre

Digitized by Google

noſtre temps *ch.XVII.p.195*
Des homicides de noſtre temps *ch.XVIII. p.212*
De la cruauté de noſtre ſiecle *ch.XIX.p.249*
Autres exemples de la meſchanceté de noſtre ſiecle, particulierement en ceux qui ſe font appeler gens d'egliſe *ch.XX.p.258*
De la lubricité & paillardiſe des gens d'egliſe *ch. XXI.p.265*
De la gourmandiſe & yurongnerie des gens d'egliſe. ch.XXII.p. 284
Des larrecins & rapines des gens d'egliſe. ch.XXIII. p.291
Des homicides des gens d'egliſe *ch.XXIIII.p.296*
Des blaſphemes des gens d'egliſe. *ch.XXV.p.310*
Commẽt ainſi qu'il y a en noſtre temps des meſchancetez plus eſtranges que iamais, auſſi Dieu les chaſtie par façons plus eſtranges *ch.XXVI.p.328*

Chap. de la ſeconde partie.

Comment aucuns poëtes, au contraire des autres, ont preferé leur ſiecle aux precedens, comme ayant des façons de faire plus gentiles & de meilleure grace ch.XXVII.p.340
Comment nos predeceſſeurs ont eſté groſſiers en pluſieurs actes *ch.XXVIII.p.343*
De l'ignorance qui eſtoit ſpecialement es gens d'egliſe, & principalement es preſtres meſſotiers. *ch. XXIX. p.354*
Comment nos predeceſſeurs ſe ſont laiſſez ou oſter ou falſi-

Digitized by Google

falsifier la saincte escriture ch.XXX.p.362
Quelle sorte de paraphrase & de commentaire ces prescheurs faisoint sur le texte de l'escriture, & principalement où il contenoit quelque histoire. ch.XXXI.p.364
Comment ces mesmes prescheurs abusoint des passages de l'Escriture, ou par ignorance, ou par malice ch.XXXII. p.371
En quelles autres sortes ils ont abusé du nom de la saincte Escriture ch.XXXIII.p.381
Des contes qu'on prenoit es legendes, & d'autres telles drogues dont aussi estoint farcis leurs presches ou sermons ch.XXXIIII.p.389
De plusieurs sortes de questions, & aucunes nō moins meschantes que friuoles, dont aussi estoint garnis lesdicts prescheurs ch.XXXV. p.406
Des inuentions des susdicts prescheurs pour faire rire ou pleurer leurs auditeurs, ou acquerir reputation de saincteté, ou faire venir l'eau au moulin: & de leurs propos ridicules ch.XXXVI. p.423
Du subtil sçauoir & de la subtile doctrine des susdicts prescheurs, ou des professeurs de theologie de la mesme eschole. Item, Des subtiles traditions des reigles de S. François, sainct Dominique, & autres ch.XXXVII. p.441
Combien grandes richesses acqueroint les gens d'eglise par les abus, du temps de nos predecesseurs principalement: & combien estoit impudente leur autrice ch.XXXVIII.p.458
Comment nos predecesseurs estoint entretenus en igno-

ignorance quant au faict de la religion Chreſtienne : & comment les gens d'egliſe ſe maintenoint touſiours, encore que leur meſchante vie fuſt toute notoire, & que pluſieurs abus & meſmes des faux miracles euſſent eſté deſcouuerts. ch. XXXIX. pag. 467

Qu'apres que la poſterité ſe ſera eſmerueillee de la longue folie des abus, elle s'eſmerueillera comment le plein deſcouurement d'iceux aura couſté la vie à tant de perſonnes, pourſuiuies par le clergé : & qu'elle ne trouuera ceſte hiſtoire moins eſtrange qu'on trouue pluſieurs actes recitez par Herodote ch. XL. p. 537

FIN.

Digitized by Google

L'INTRODVCTION AV TRAITE DE LA CONFORMITE DES MERVEILLES ANCIENNES AVEC LES MODERNES:

OV,

TRAITE PREPARATIF *à l'Apologie pour Herodote.*

Qui peut auſſi eſtre appelé I. liure de l'Apologie pour Herodote.

PREFACE DE LA I. PARTIE.

COMME on voit pluſieurs auoir l'honneur de l'antiquité en ſi grande recommendation & admiration, voire (s'il ſe peut dire) en eſtre tellement zelateurs, qu'ils ſemblent luy porter vne reuerence approchante fort de ſuperſtition: auſſi d'autre part voit on pluſieurs, à l'endroit deſquels tant s'enfaut qu'elle tienne le lieu & degré qu'elle merite, qu'au contraire ſon honneur, entant qu'en eux eſt, non ſeulemẽt eſt abbaiſſé, mais comme foulé aux pieds. Or qu'entre les anciens ſemblablement ces deux opinions, ou phantaſies, ou humeurs ayent eu cours, i'en donneray bonnes enſeignes. Et pour mieux monſtrer ſur quoy ſe ſont fondez les vns & les autres, i'ay penſé qu'il ne ſeroit impertinent de faire vn diſcours general des vices & vertus de l'antiquité, la recerchant juſques au plus auant: pour en la continuation d'iceluy, venir à l'examen du prouerbe, qui dit par maniere d'equiuoque, que le monde va touſiours à l'empi-

Digitized by Google

re: & descendant par degrez, me seruir d'aucuns exemples des mutatiõs auenues en nostre temps, où bien peu denãt, comme d'entrée au preparatif à l'Apologie pour Herodote.

Ie commenceray donc par la description de l'estat du premier siecle: la prenant toutesfois non de la Bible, mais des poëtes, lesquels generalement au regard de leur profession luy sont contraires, c'est à dire, autant menteurs, comme elle est veritable. Mais la raison pour laquelle ie m'adresseray premieremẽt aux poëtes, c'est que les hommes quasi tous & de tout temps se sont addonnez à la lecture des poësies, allechez, & amorcez par leurs plaisantes menteries: lesquelles estans doucement coulees en leurs oreilles, par succession de temps s'enfonçoint bien auant en leurs entendemens, & iusques à y prendre racine. Voila comment en laissant les menteries gagner sur leurs esprits, ils se sont laissez persuader plusieurs choses estranges, la memoire desquelles a esté conseruee & entretenue de pere en fils. Au contraire les saincts lettres ont esté incognues à la plus grand' part des hommes, & par consequent à plusieurs, tant de ces admirateurs, & contempteurs excessifs, que de ce dont i'ay à parler. Et d'vn grand nombre de ceux qui en ont eu cognoissance elles ont esté reiettees comme plus fabuleuses que les fables mesmẽ. Et qu'ainsi soit, nous voyons qu'aucunes fables des poëtes, ayans leur source de la verité descrite en la Bible (comme vn faict vray en soy peut estre desguisé en plusieurs manieres) ont eu à l'endroit de plusieurs plus d'apparence de verité, que n'a eu la propre verité qui est là contenue. Ce qui sera monstré par exemples au chapitre suiuant.

Description de l'estat du premier siecle, nommé siecle de Saturne, & siecle d'or par les poëtes (desquels aussi elle est tiree.) Comment les poëtes ont desguisé tant ceste description, qu'autres histoires de la Bible.

Digitized by Google

CHAP. I.

SI donc nous voulons adiouſter foy aux poëtes Grecs & Latins, nous croirons que ce premier ſiecle, nommé par eux ſiecle d'or, a eu vne telle & auſſi grande felicité, qu'il eſt poſſible de ſouhaiter. Car la terre ſans eſtre ſolicitee fourniſſoit toutes les commoditez de la vie humaine: leſquelles eſtoint miſes en cõmun, d'autant qu'on ne ſcauoit que c'eſtoit à dire Mien & Tien. Et par conſequent auſſi ne ſcauoit on que c'eſtoit de hayr, ni de porter enuie, ni de deſrobber, encores moins de faire guerre. Pourtant n'eſtoit beſoin de s'armer contre les hommes, mais ſeulement (ſelon l'opinion d'aucun d'eux) contre les beſtes ſauuages: & eſtoint les murailles de bõne hauteur, par deſſus leſquelles ces beſtes ne pouuoint paſſer: & aſſez fortes celles qu'elles ne pouuoint abbatre. Ie di, ſelon l'opinion d'aucuns d'eux: pource que les autres n'ont point mis ceſte exception, mais ont aſſeuré que les beſtes ſauuages eſtoint lors plus douces aux hommes, que les priuees meſmo ne leur ont eſté depuis. Auſſi que elles qui ont depuis monſtré par experience qu'elles eſtoint venimeuſes, ne l'eſtoint point alors. Mais leur laiſſant ceſte diſpute, & pourſuiuant ma deſcription quant aux poincts que tous d'vn commun accord tiennẽt pour reſolus, ie di, que nous croirons dauantage: que comme il n'y auoit point de loy, auſſi n'en eſtoit il beſoin, d'autãt qu'il ne prenoit enuie à perſonne de faire mal, ni n'en eſtoit ſolicité par aucune occaſion. Au demeurant on ne ſcauoit que c'eſtoit que maladie. Et comme ils eſtoint riches de ſanté, pareillemẽt ils l'eſtoint de tous biens neceſſaires à la vie humaine: combien qu'on ne ſceuſt encores ſi l'or eſtoit verd ou gris, ni de quelle couleur eſtoit l'argent, ou le cuiure, ou les autres metaux. Car la curioſité n'eſtoit point encore ſi grande, qu'on vouſiſt fendre la terre, pour ſcauoir qu'elle auoit au ventre. Auſſi laiſſoit on volontiers la mer pour telle qu'elle eſtoit: & ne vouloit on point experimenter de quelle façon y ſouffloint les vents. Meſmement chacun demeuroit au lieu de ſa naiſſance, ſans eſtre curieux de ſcauoir que faiſoint ſes prochains voiſins: non plus que le vieillard Claudian

Digitized by Google

qui demeurant à vn quart de lieuë de Veronne, ou enuiron, s'eſtoit paſſé toute ſa vie d'y aller: non plus auſſi que le gentilhomme Venitien, lequel approchant de quatre vingts & dix ans, n'eut iamais deſir de ſortir de Veniſe, ſinon que depuis qu'on luy eut baillé la ville pour priſõ. Voici en ſubſtance ce que nous chantent les poëtes de la felicité de ce ſiecle. (car ie laiſſe les riuieres, les vnes de laict, les autres de miel, & choſes ſemblables) & de la preud'hommie qui eſtoit lors, non obſtant vne ſi grande fertilité: au contraire du prouerbe, qui a eſté depuis & ia long temps en vſage, entre les Grecs meſmement, & de long temps auſſi a eſté trouué veritable: Bonne terre, mauuaiſe gent.

Or que telle deſcription du premier ſiecle, quant à la felicité, ne ſoit vraye en general (ſi nous conſiderons l'eſtat du genre humain auant le peché) la Bible ne nous en laiſſe point douter. I'enten vraye en general, ſans s'arreſter aux particularitez d'icelle. Mais les poëtes font bien durer plus long temps ceſte felicité que ne fait la Bible: laquelle incontinent apres la tranſgreſſion du premier homme, nous parle (entr'autres choſes) de mãger noſtre pain à la ſueur de noſtre viſage. De laquelle tranſgreſſion les poëtes auſſi ont faict mention: mais deſguiſans l'hiſtoire, ou (pour mieux dire) conuertiſſans l'hiſtoire en fable. Car premierement ayans dict que celuy qui tenoit le premier lieu entre les dieux, auoit creé le monde d'vne groſſe maſſe appelee chaos (dedans laquelle les elemens eſtoint peſle meſle) & puis que Prometheus de terre deſtrempee en eau auoit creé les hommes à la ſemblance & figure des dieux: ils adiouſtent, que par luimeſme fut deſrobbé du feu au ciel & apporté en terre. Dequoy ce plus grãd Dieu fut ſi fort offencé (pource que l'intention de tous arts, appelez meſtiers, eſtoit procedee aux hommes de ce feu) que pour punitiõ il leur enuoya vne ieune fille, qui eſtoit de la facture de tous les dieux, d'autãt que chacun y auoit mis ſa piece, les vns pour la rẽdre parfaite en toute ſorte de beauté, les autres pour la rendre mignarde, affettee, fine & ruſee, (Vulcain toutesfois ayant du parauant formé le corps d'argille; & puis ayant mis l'eſprit dedans) & l'adreſſa premierement à Prometheus: le

Digitized by Google

lequel eſtant bien aduiſé n'eut garde de la receuoir, ſe doutant de quelque trahiſon: mais ſon frere Epimetheus mal aduiſé la receut volontiers, & luy fit grand recueil. Mais de ce recueil il porta la peine bien toſt apres, auec tous les autres, & leur poſterité. Car ceſte fille ouurit incontinent vn vaiſſeau, duquel ſortirent toutes ſortes de maux, qui ont touſiours depuis accompagné le monde. Voila les fables, ſous leſquelles ſont deſguiſees les vrayes hiſtoires de la creation d'Adam & Eue, & de leur tranſgreſſion: en prenant le premier homme forgé par Prometheus, pour Adam: & ceſte ieune fille, nommee Pandora, pour Eue: (laquelle amenee à Adam, fut cauſe de ſon mal) & en interpretant que ce feu deſrobbé du ciel, par le moyen duquel les hommes vindrent à la cognoiſſance des arts mechaniques, ſoit le fruict donnant à Adã & Eue cognoiſſance du bien & du mal.

Vray eſt que tous les poëtes ne ſe ſont contentez de ceci, mais (comme la couſtume eſt d'enrichir les contes) ont adiouſté, que Prometheus formant de terre le premier homme, y mit vn peu du naturel de chacune des beſtes (car elles eſtoint ia creees) & entre autres choſes mit vn morceau de la cholere du lion en l'eſtomach de ceſt homme. Quoi qu'il en ſoit, ce bon Prometheus n'a ſceu eſchapper les reprehẽſions de pluſieurs d'entr'eux, comme ayant mal auiſé à tout ce qui eſtoit neceſſaire à vn corps humain: & entr'autres choſes de ce qu'il n'y auoit faict des petites feneſtres, pour voir ſi ce qui ſeroit en ſa bouche, ſeroit auſſi en ſon cœur: d'autãt que la pluſpart dit d'vn, & penſe d'autre. Auſſi au lieu que les vns ont eſcrit que la premiere femme fut ceſte Pandore, de laquelle nous venõs de parler: les autres ont maintenu, que Prometheus forma quelque nombre de femmes, incontinẽt apres auoir formé des hommes. Et de ce ſecond ouurage le blaſment encore plus que du premier, diſans qu'en formant les femmes il deuoit auoir pluſieurs conſiderations, leſquelles il n'a pas euës: & entr'autres fautes alleguent ceſte-ci, de leur auoir faict la langue auſſi grande qu'aux hommes. Car, diſent ils, encore qu'elles n'euſſent eu ſinon demie langue, elles n'euſſent parlé que trop. Mais ſi Prometheus me prenoit pour ſon aduocat, il me

Digitized by Google

semble que ie ne serois pas despourueu de response: & sans en estre par lui requis, ie respondrai au moins ce petit mot, qu'il ne scauoit pas que les femmes deussent aimer à parler plus que les hommes: comme aussi il ne pouuoit pas deuiner, que la bouche tant d'elles que de nous deust dire d'vn, & le cœur penser d'autre: & pourtant qu'il ne se faut esbahir s'il n'a remedié à ces inconueniens, veu qu'il ne les preuoyoit point.

Mais pour retourner aux argumēs que tous les poëtes d'vn commun accord ont traictez, (les ayans tirez de la Bible) nous scauons, qu'ils ont aussi parlé fort amplemēt des geans, qui estoint apres à mettre les plus hautes mōtagnes les vnes sur les autres, pour leur seruir d'eschelles à monter au ciel: au lieu que la Bible nous raconte de ceux qui vouloint edifier vne tour, de laquelle le sommet touchast iusques au ciel. Toutesfois ceux ci ne sont appelez par la Bible geans: cōbien qu'elle face mention d'eux auparauant. Pareillement quant au deluge, ç'a esté aux poëtes vne matiere fort commune: & mesme se sont accordez auec la Bible touchant la cause d'icelui: a scauoir qu'il estoit enuoyé pour la punition des pechez du genre humain.

I'ay bien voulu, à propos de l'estat du siecle d'or, passer vn peu plus outre, iusques à ces autres fictions poëtiques, pour monstrer (en attendant de m'en seruir en tēps & lieu) que si les narrations mesme, lesquelles sont fables qualifiees, qui portent le nom de fables, & sont receuës pour telles, ont toutesfois quelque verité cachee, quand on les veut esplucher songneusement: nous ne deuons legierement condamner les histoires anciennes (& celles mesmement, ausquelles les autheurs anciens ont expressément apposé leurs noms) comme n'ayans aucun traict de verité. Cependant ie confesse bien, que comme les poëtes ont desguisé, voire falsifié plusieurs histoires de la Bible, aussi ont fait aucuns historiens, comme nous voyons en Iosephe, & en Eusebe en sa Preparation euangelique. Il me souuient aussi d'auoir leu en vne librairie d'Italie vn fragment de l'histoire de Diodore Sicilien, auquel il accoustre Moyse de toutes façons. Et qu'ont dict plusieurs de l'origine & de la religiō des Iuifs? qu'ont ils

ils dist mesme de nostre Seigneur Iesus Christ? Mais com bien que ie confesse toutes ces fayssetez, ie ne confesseray iamais, qu'il faille condamner vne histoire, quelle qu'elle soit, par presumption : ni qu'il soit raisonnable que comme on dit, les bons patir pour les mauuais, aussi les veritables histoires portent leur part de la peine des mensongeres. Ie reuien au siecle d'or.

Autre description de l'estat du premier siecle (appelé par les poëtes siecle de Saturne, & siecle d'or) tel qu'il nous est representé en la Bible, apres la transgression du premier homme. Item, en quel sens nostre siecle peut auoir ces deux titres du premier siecle.

CHAP. II.

LEs poëtes (comme i'ai tãtost dit) donnent bien plus long terme à ceste felicité & preud'hommie descrite au chapitre precedẽt, que ne fait la Bible: d'autant que l'homicide de Caïn est sans comparaiſõ plus ancien que celui de Romulus, & qu'aucun autre par eux mentionné. Toutesfois il nous faut confesser, si nous nous en rapportons à la Bible (comme de vray nous deuons faire, si nous sommes Chrestiens) qu'apres la transgression la simplicité ne laissa de continuer long temps, sinon pareille, au moins beaucoup plus grãde que depuis: & que les hommes ne furent si desbordez du premier coup: ains quant à la malice, estoint comme seroint auiourd'huy les payſans, demeurans en leur naturel, à comparaiſon de ceux des villes. Tellement que l'homicide de Caïn deuoit estre trouué pour lors estrãge, au regard du tẽps ne plus ne moins qu'encores pour le iourdhui vn tel homicide commis par vn villageois seroit trouué plus estrange, que s'il estoit commis par vn de la ville. Pour le moins il est certain, que les desbordemens n'ont esté tels à beaucoup pres en toutes sortes d'exces & superfluitez, (tant pour tant) au commẽcement de l'aage du monde

Digitized by Google

qu'on les a veus vers le milieu, & qu'on les voit maintenant vers la fin. Ie di, vers la fin, selon l'apparence, & selon l'opinion de plusieurs qui peuuent estre iuges plus competens de telles questions que moy : d'autant que Dieu les a rendus plus capables de telles speculations. Mais cependant, sauf meilleur iugement, ie ietteray ce mot comme à la trauerse, c'est qu'il me semble qu'il aduient à l'aage du monde ce qu'aduient à l'aage des hommes. Car si on considere de pres les façons de faire d'aujourd'huy, qui ne dira que le monde radotte? s'il est licite d'ainsi parler. Or s'il radotte, en cela retient il vrayement du siecle du bon vieillard Saturne. & se peut emparer de ce beau titre du regne Saturnique. D'autre costé il se peut attribuer le nom de siecle d'or, au mesme sés qu'Ouide donnoit ce nom au sien, chantant ainsi:

Aurea nunc verè sunt secula: plurimus auro
Venit honos, auro conciliatur amor.

C'est à dire,

Vrayement ce siecle-ci, siecle d'or se peut dire:
L'or donne honneurs, amis, & tout ce qu'on desire.

Comment il nous appert, qu'aucuns ont beaucoup & par trop deferé à l'antiquité, les autres au contraire l'ont euë en trop grand mespris.

CHAP. III.

VOYONS maintenant si par la description que nous auons faite de l'estat du premier siecle, nous pourrons cognoistre sur quoy se sont fondez tant les trop grands admirateurs, que les trop grands contempteurs de l'antiquité. Et premierement examinons les tesmoignages que les vns & les autres nous ont laissez de leurs opinions.

Ie di donc, que la trop grande reuerence qu'aucuns ont porté à l'antiquité, nous est tesmoignee par quelques façons de parler: desquelles est ceste ci: *Nihil antiquius habui*, (c'est à dire, mot pour mot, Ie n'ay rien eu plus

plus antique) au lieu de dire, Ie n'ai rien eu en plus grande recommandation. Ou, I'ay eu plus grand ſoin de cela que de toute autre choſe. Et, *Nihil mihi eſt antiquius illa re.* Ie n'ai rien plus cher, Ie ne tien rien plus precieux. Auſſi Plaute voulant donner ce los à vn ieune homme d'eſtre bien morigené, dit qu'il a les mœurs antiques. Itẽ, nous voyons que les Latins appellent la foy antique ce que nous diſons la bõne foy. Et Cicero ſemble auoir appelé hommes antiques, qui auoint vne ſimplicité antique, & cõme nous dirions, qui y alloint tout à la bonne foy. Or maintenant la queſtion eſt ſur quoy ſe ſont fondez ceux qui par telles façons de parler ont faict ſi grãd honneur à l'ancienneté. Ie di donc, que quant à ceux qui ont eſté autheurs de celles ci aſçauoir d'appeler les bõnes meurs meurs antiques : la bonne foy, foy antique : qu'il n'y a point de doute. qu'ils n'avent eu eſgard à la deſcription de l'eſtat du ſiecle d'or, cõtenue ci deſſus, au ſecond chapitre, laquelle entre autres choſes luy rend teſmoignage d'vne grande preud'hommie. Mais quant à ceux qui ont mis en vſage ceſte façon de parler, *Nihil antiquius habeã*, c'eſt à dire, Rien ne m'a eſté plus antique, pour dire, Ie n'ay rien eu en plus grande recommandation, &c. il eſt certain, qu'ils ont regardé à autre choſe. Aucuns diſent, qu'ils ont eu eſgard à l'honneur qu'on portoit aux vieilles gens. Ce qui auroit bien plus d'apparẽce quant à l'origine du mot Grec, *Presbyteron*, reſpondant au Latin en ſemblable maniere de parler. Car ce mot Grec ſe dit auſſi des perſonnes: mais non pas le Latin *Antiquus*, au lieu de dire Vieillard. Pourtant mon opinion eſt (ſous correction) que ceſte phraſe là eſt priſe de l'eſtime qu'on faiſoit des ouurages antiques, & principalement de ceux des peintres & ſculpteurs. Car quand on parloit d'vn tableau ou d'vne ſtatue d'ouurage antique, on entendoit d'vn ouurage exquis : & par conſequent qu'on tenoit fort cher, & qui eſtoit de grand pris. Et toutesfois ceci ne s'entendoit ſeulement des tableaux d'Apelles & de Seuxis, & des ſtatues de Scopas, Myron, Praxiteles, & quelques autres de ce temps la, deſquels les ouurages eſtoint encores en beaucoup plus grande eſtime, que ne feront maintenant ceux de Durer, Raphaël, Michel l'Ange : mais auſſi

Digitized by Google

des ouurages de plusieurs autres qui auoint esté long temps depuis. Or y auoit il aucũs si curieux de telles choses, qu'Horace parle d'vn nommé Damasippe, comme d'vn homme auquel l'ardeur de ceste curiosité ostoit le sens & entendement. Ie vous laisse penser qu'il diroit des acheteurs d'antiquailles, desquels le monde est plein aujourd'huy: aux despens desquels maints trompeurs font grand chere. Car tant s'en faut qu'ils sçachent discerner l'antique du moderne, qu'à grand peine entendent ils le mot qui leur fait si souuent mettre la main à la bourse; lequel, tel qu'il est, nous a esté apporté il n'y a pas long temps par quelque misser Fricasse. Et me semble que le Sauoyard n'eut pas mauuaise grace, lequel voulãt donner la trousse à vn sot & sottement curieux de telles choses, apres s'estre bien faict faire la cour, en la fin pour vne belle antiquaille luy monstra sa femme aagee de quatre vingts ans. Mais, pour retourner à mõ propos, plusieurs ont eu le temps passé ceste mesme humeur en matiere de poëmes: dequoy nous lisons vne plainte au second liure des Epigrammes Grecs. Horace pareillement s'en plaind fort, disant entre autres choses:

Si meliora dies, vt vina, poemata reddit,
Scire velim pretium chartis quotus arroget annus.
Scriptor abhinc annos centum qui decidit, inter
Perfectos veteresq; referri debet, an inter
Viles atque nouos?

C'est à dire,

Si le long temps donne aux vers la bonté,
Ainsi qu'aux vins, quelle est la quantité
Qu'il leur faut d'ans pour estre en bonne estime?
A sçauoir mon si poëte on estime
Celuy qui ia depuis cent ans est mort,
Ou rien de bon de sa veine ne sort?

Il fait beaucoup d'autres argumens sur ce propos, lesquels on pourra voir en la premiere epistre du second liure. Mais posé le cas, dira quelqu'vn, que ceste façon de parler, Ie n'ay rien eu plus antique, soit venue de la grande reputation, en laquelle estoint les ouurages antiques, ie demande qui les faisoit estre tant estimez. A quoy ie respon, laissant les poëmes, qu'il semble que d'autant qu'an-

qu'anciennement il y auoit eu des excellens, voire parfaicts ouuriers, on auoit opinion, que selon que leurs successeurs approcheroint plus pres de leur temps, ils retiendroint dauantage de leur perfection. Mais aussi pourroit on bien peut estre alleguer vne autre raison, concernant la preud'hommie des anciens, de laquelle nous auons parlé ci dessus: c'est qu'ils vsoint de meilleure foy & de plus grande loyauté en leurs ouurages, que n'ont vsé leurs successeurs. Et ce qui m'a faict aduiser de ceci, a esté principalemẽt la maßonnerie antique: laquelle nous voyons estre du fer, voire de l'acier, à comparaiſon de la nostre. Ie parle de ce qui est cimenté. Sur quoy ie sçay qu'on aura la response toute preste, asçauoir, que la façon de ce ciment est perdue. Mais aussi ma replicque sera preste: c'est que la nonchalãce & le peu de souci qu'on a eu d'vser de bonne foy & loyauté es ouurages, l'a laissé perdre. Toutesfois qui ne voudra prendre ceste seconde raison en payemẽt, pourra se tenir à la premiere: laquelle ie n'ay voulu alleguer quant aux poëmes, pource qu'elle ne seroit generale. Car quand on auroit dict que ce qui donnoit bruit aux anciens poëmes Grecs, estoit la reputation qu'auoit acquise Homere: pource qu'il sembloit que ceux qui approcheroint le plus pres de son temps, retiendroint le plus de ceste perfection: quand, di ie, on auroit allegué ceste raison touchant les poëmes Grecs, on seroit bien empesché de la soustenir quãt aux Latins: & n'y seroit on empesché seulement, mais, comme on dit en commun prouerbe, on y perdroit son Latin. Car qui pourra nier que Virgile n'ait surmonté ceux qui auparauant auoint escrit des vers heroïques? que Tibulle & Ouide n'ayent emporté le pris par dessus tous les poëtes elegiaques? qu'Horace n'ait osté le bruit aux autres lyriques? Et s'il est licite de mesler l'exemple des poëtes de nostre temps, ne feroit on pas tort aux poëtes François de la pleyade qui sõt pour le iourd'huy, de preferer leurs ancestres à eux? Quant à moy, ie suis en ceste opinion, qu'autant grand tord leur feroit on, comme eux font à plusieurs autres de leur temps, en ce qu'ils se preferent à eux, pource seulement que les Muses de ceux là ne couent pas ainsi à bride aualee: comme aussi ne couroit pas celle

Digitized by Google

celle de Ioachim du Bellay. Mais ceci soit dict comme par parenthese: & soit la conclusion de ce propos, que la raison que i'ay alleguee des ouurages de manifacture antique, pourquoy ils estoint tant prisez, ne seroit vallable vniuersellement quant aux poëmes. Pourtant en faut il trouuer vne autre: mais ie la laisseray cercher à ceux qui auront meilleure prouision de loisir.

Ayans maintenant à parler de l'aduerse partie des admirateurs de l'antiquité, sçauoir est, des mespriseurs ou contempteurs d'icelle: ainsi que nous auons commencé le propos de ceux la par la langue Latine, ainsi entrerons nous en propos de ceux ci par la Grecque. Car comme nous auons dict, que quelques locutions Latines nous rendoint bon tesmoignage de la reuerence qu'on souloit porter à l'antiquité, aussi se trouue il des mots Grecs, qui tesmoignent le mespris auquel on l'auoit. Car ceux qui font profession de ce langage, ne peuuent, au moins ne doiuent ignorer, que par *archaeos* & *archaicos* (qui proprement valent autant à dire que Antique ou Ancien) ils signifient vn homme par trop simple: voire mesmes appellent quelquesfois ainsi celuy qui est du tout niais. Or est il fort aisé d'entendre sur quoy ceux ci se sont fondez. Car il n'y a point de doute qu'ils n'ayēt appelé *archaeous*, c'est à dire propremēt antiques, ceux qui estoint par trop simples, niais, grossiers, lourds; pource qu'ils estimoint, que les plus anciens, & principalement ceux du premier siecle, auoint esté tels, à comparaison de leur posterité. Nous voyons donc que l'antiquité a esté en admiration aux vns, & en mespris aux autres, pour diuers respects: comme encores il sera declaré ci apres

Mais pour clorre ce chapitre, il me semble qu'il ne sera pas mauuais d'examiner aussi quelques façōs de parler ordinaires en nostre lāgage, lesquelles seruent à mon propos. C'est que le plus souuent quand nous parlons d'vn ouurage fait à l'antique, (qui vaut autāt à dire, qu'à la mode ou façon antique) nous le disons par mespris, tout au rebours des Latins: comme si nous disions, Faict lourdement, & (cōme disent auiourd'huy les nouueaux parleurs de François) goffement. Le vulgaire de Paris dit aussi, Grosso modo. Toutesfois d'autre costé nous faisons

sons honneur à l'antiquité, quand nous l'appelons Le bon temps. Car quand nous parlons ainsi, Ceux qui ont esté du bon temps, n'ont pas veu les mondanitez que nous voyons aujourd'huy: il est certain que nous entendons les anciens. Ce mesme honneur faisons nous aux vieilles personnes, quād nous les appelons Bon homme, Bonne femme. Tellement que quelquesfois nous oyons que celuy auquel on dira qu'il est bon homme, respondra, faisant vne allusion à ceste seconde signification: Ie ne vay pas encore au baston. Aussi ay ie dict par ci deuant, que ce que les Latins appelent l'antique foy, nous l'appelons la bonne foy. I'adiousteray encores vn mot: c'est que les Grecs signifient vne mesme chose par *euithis*, c'est à dire proprement, Qui est de bonnes meurs: & par *archeos*, c'est à dire, Antique. Car ils entendent tant par l'vn que par l'autre. Vn homme qui est trop simple. Et comment fort bien ceste *euithis* à ce que nous disons, Qui va la bonne foy: ou, Qui va trop à la bōne foy. Dequoi nous voyons des exemples es villageois, lesquels i'ay dit nous representer aucunemēt la simplicité du vieil temps: mais en vn besoin ou en pourroit trouuer assez es villes, sans aller aux villages. Tesmoin l'ambassadeur Allemād enuoyé au Pape par vn Prince d'Allemaghe: car en prenant congé, le Pape luy ayant vsé de ce langage, parlant Latin: Vous direz à nostre tresher fils; il entra en si grande cholere, qu'il approcha vn dementir à deux doigts pres de sa saincteté, luy disant, que son maistre n'estoit pas fils de prestre: entendant par consequent, fils de putain. Aussi alloit à la bonne foy celuy, qui ayant charge de porter vne lettre à la roine de Nauarre derniere defuncte, & de baiser la lettre auant que la luy presenter, pource qu'on luy auoit dict ambiguement: Portez luy ceste lettre, & auant que la luy presenter, baisez la: plustost ne fut arriué, qu'il donna vn baiser à la roine, qui ne se doutoit de telle chose, & puis luy presenta la lettre telle qu'elle sortoit de sa main. Nous appelons aussi Aller à la bonne foy, quand vne personne, sans pēser à mal, vse de propos qui seroit trouué mauuais d'vn autre: comme la damoiselle qui dit au Roy François premier de ce nom, qu'en le voyant en tel habit, il lui sembloit qu'elle voyoit

vn

vn des neuf lepreux, selon qu'on auoit accoustumé de les peindre : pensant signifier preux par ce mot lepreux. On peut bien adiouster l'exemple du poure Sauoyard, lequel ne prenant en gré la sentence par laquelle on le condamnoit à estre pendu, disoit : Hela messieu, ze vou priou par la pareille fade me pleto coppa la testa. Car en ce qu'il adiouſtoit Pour la pareille, il y alloit à la bonne foy. Il est aisé de trouuer plusieurs autres exemples de telle simplicité Mais il faut faire distinction entre ceux qui font ou disent vne sottise, & ceux dont nous venons de parler, (combien qu'ils soint cousins germains) si nous voulõs auoir esgard à ce que les Grecs ont regardé quãd ils ont appelé ceux la antiques. Car tous ceux qui sont fots en leurs faicts ou en leurs dicts, il est certain qu'ils y vont à la bonne foy: mais on peut bien aller à la bonne foy sans meriter d'estre appelé sot: comme aussi toute rusticité ou inciuilité n'est pas sottise, s'il n'y a de la lourderie: encore qu'elle ne soit si grande que de celle qui s'estãt reprise par sa mere de ce qu'elle ne remercioit point son fiancé quãd il buuoit à elle : pource que sa mere luy auoit dict: Vne autre fois dites, Ie l'aime de vous, grosse beste : pensant auoir bien appris sa leçon, n'oublia pas, quand il but de retchef à elle, de lui dire, Ie l'aime de vous grosse beste. Aussi n'alloit seulemẽt à la bonne foy, mais faisoit vn vray acte de maistre sot, celuy qui mangea la recepte du medecin, c'est à dire, le papier auquel elle estoit escrite: pource qu'il luy auoit dict, Prenez cela. Ie croy que i'auray bien congé de mettre en ce roole vn certain Suisse, (& pense que ie ne luy feray point de tort) lequel à toute force demandoit recompense de la verole qu'il auoit gagnee au seruice du roy. Et si i'osois parler aussi des Escossois (qui se font tous cousins du roy) i'en mettrois volontiers vn de ceste confrairie, lequel n'ayant veu en son pays que les ieunes hommes des meilleures maisons apprendre le langage François, s'estonnoit merueilleusement de voir en France les poures demander l'aumosne en François, & les petis enfans aussi parler de ce langage. Mais afin qu'on ne die que i'espargne ceux de ma nation, faisant bon marché de l'honneur des autres, il faut que le poure Limosin vienne en ieu : lequel ayant veu

veu vendre à Lyon vn fort petit chien quatre escus, s'en retourna tout court en son pays, pour amener des gros mastins qu'il y auoit laissez: faisant son calcul, combien deuoit valoir vn chien de tel qualibre & de tel poids, si vn si petit se vendoit si cherement. Or faut-il vser de grãde discretion pour bien rapporter semblables faicts ou dits à leurs titres. Car nous oyons tous les iours parler de plusieurs actes qu'on rapporteroit de prime face au titre de sottise, au lieu qu'ils doiuent estre rapportez au titre de folie: d'autant qu'ils passent outre. Car le fol est sot quant & quant, mais tout sot n'est pas fol. Ie dy donc (pour exemple) que l'Euesque estoit non seulemẽt sot, mais fol, lequel ayant fort tourmenté par procez ses diocesains, craignant qu'apres sa mort ils ne pissassent sur la tesse par vengeance, ordonna par sa derniere volonté, que sa tumbe fust esleuee debout en l'eglise. Aussi estoit fol celuy qui faisoit esteindre la chandelle, afin que les puces ne le voyans point, ne le peussent mordre. Aussi meritoit ce nom celuy, de quelque pays qu'il fust, qui ayant faict faire trop grand feu, & par consequent se bruslant, n'eut pas l'auisement de se reculer, mais enuoya querir les massons pour reculer la cheminee. Lequel aussi ayant veu cracher sur le fer, pour essayer s'il estoit encore chaud, crachoit pareillement en son potage pour esprouuer s'il estoit chaud. Ce mesme ayant receu vn coup de pierre par le dos, estant monté sur sa mule, mettoit à sus à ceste poure beste qu'elle luy auoit baillé vn coup de pied. Ie sçay qu'il est aisé de trouuer plusieurs autres exemples de telles gens (dont il est plus qu'il ne seroit de besoin; & à meilleur marché qu'on ne voudroit:) mais il me semble que ces exemples peuuent suffire pour monstrer la distinction que ie fay, & pense deuoir estre faite en ceci. Et estoit necessaire, pour la suite de mon propos, de venir iusques à ce discours. Ie ne nie pas toutesfois, qu'on ne se puisse trouuer bien empesché en certains faicts, pour sçauoir auquel de ces trois titres ou lieux communs on les doit rapporter, & principalement en quelques vns qui semblent participer de la sottise & de la bonne foy. Ie pren touſiours la bõne foy en la façon que dessus, & comme en ceste ma-

niere

niere de parler, Il y va bien à la bonne foy. Pourtant ie laisseray le iugement aux lecteurs: adiouſtant ſeulement ce mot, aſçauoir que ie confeſſe bien eſtre plus grande iniure en François d'appeler ſot, que d'appeler fol, nonobſtant ce que i'ay dict ci deſſus. mais il faut conſiderer qu'ordinairement, quād on dit à vn homme qu'il eſt vn ſot, on le dit à bon eſcient: quand on l'appele fol, on le dit par ironie, ou en ſe iouant: & voila dont vient qu'on ne le prend pas ſi mal.

Mais puis que ie ſuis tumbé ſur le propos de ceſte façon de parler Françoiſe, ie mettray en auant encore ceſte conſideration: que la langue Françoiſe ne pouuant appeler Fol autrement que Fol (ſinon que ma memoire ſoit en ceſt endroit trop courte) au contraire ha grand nombre de termes pour exprimer vn Sot. Car les freres, ou pour le moins couſins germains de Sot, ſont Niais, (que le vieil François diſoit Nice) Fat, Badaut, (que le vulgaire en quelques lieux appele Badlori) Nigaud, Badin, & pluſieurs autres. Nous vſons auſſi de quelques nōs propres par deriſion, & pour exprimer la meſme choſe: comme quand nous diſons, C'eſt vn beneſt: (car alors on le prononce ainſi, & non pas benoiſt) Quant à Ioannes, c'eſt vn peu autre choſe: car quand on dit, C'eſt vn Ioannes, cela vaut autant que ce que maintenant on appele vn pedant. Et quand on dit, Vn bon Iannin (que le vulgaire prononce Genin) cela s'entend proprement d'vn pitaut, qui prend bien en patience que ſa femme luy face porter des cornes. Auſſi nous vſons de ce mot de Grue en ceſte meſme ſignification de Sot. Car, C'eſt vne grue, vaut autant que, C'eſt vn Sot, C'eſt vn Niais. Il eſt vray, que celuy qui eſtoit pourſuiui deuant la Cour de Parlement en matiere d'iniures, pour auoir dict, Tu es vn bel oyſeau: & puis vint à parler de Grue, ſe garda bien d'adiouſter l'exposition, mais la laiſſa à la diſcretion des iuges. Car ſon aduerſe partie ſe plaignant de ce qu'en l'appelant bel oiſeau, il l'auoit tacitement appelé oiſon, comme le taxant d'eſtre coquu: Meſſieurs (reſpondit il) ie confeſſe l'auoir appelé bel oiſeau: mais ie ne confeſſe pas auoir penſé vn oiſon: comme auſſi il n'eſt vray ſemblable, veu qu'il y a tāt d'autres oiſeaux beaucoup plus beaux qu'vn oiſon

pa

Digitized by Google

par ſa confeſſion meſme: & ne fuſt ce qu'vne grue. Surquoy les iuges ſe prindrent ſi fort à rire (voyans qu'en leur preſence il y alloit de ſi bonne grace, qu'il picquoit ſon aduerſe partie encore mieux que parauant, ſans qu'elle en ſentiſt rien) qu'il leur fut force de deſloger ſãs pouuoir dire qui auoit perdu ou gagné. Voila quant à Sot. Quant à ce que i'ay dict de Fol, ie ſçay bien qu'on me repliquera que nous ſignifions vn homme eſtre fol, ſans vſer de ce mot, & de faict ie confeſſe que pour dire honneſtemẽt, Il tient du fol, on dit, Il ha le cerueau gaillard: ou, Il ha le cerueau vn peu gaillard: au lieu qu'aucuns diſent, Il n'a pas le cerueau bien faict: ou, Il n'a pas la teſte bien faicte: ou, Il y a de la lune: ou, Il y a de l'humeur: mais i'enten de pouuoir rendre mot pour mot. Car Innocent (quand on dit, C'eſt vn poure innocent) emporte moins: Tranſporté, Inſenſé, & autres tels, emporte plus, d'autant qu'ils approchent de la ſignificatiõ de fureur. Or d'ou vient que nous exprimons l'vne de ces imperfections en tant de ſortes que nous voulons, l'autre en vne ſeule maniere (au moins pour parler proprement) i'en laiſſe la queſtion à d'autres: ſinon que ce ſoit pource qu'il eſt plus de ſots que de fols. Mais i'adiouſteray encores vne obſeruation touchant les premiers deſquels nous auons parlé: c'eſt qu'il me ſemble auoir pris garde, que nous vſons de ce mot de Mouton par tranſlation, non pas tant pour vn ſot, que pour vn qui ha ceſte ſimplicité antique, & y va à la bonne foy: & comme on dit par prouerbe, Qui ſe laiſſe mener par le nez: Qui nous eſt vne façon de parler commune auec les Grecs: & de laquelle vſe Lucian entr'autres: hormis qu'il dit Trainer, non pas Mener: Mais il y a d'auantage, c'eſt que ceſt autheur en meſme ſignification vſe d'vn autre prouerbe, qui eſt comme qui diroit, Tu vas apres vn tel, comme le mouton apres celuy qui luy monſtre vn rameau. Ce qui eſt pour confermer l'vſage de ceſte tranſlation en noſtre langue. Toutesfois il n'eſt ia beſoin de s'aider de ceſte authorité de Lucian, attendu que AEſchyle, qui eſt quaſi des plus anciens poëtes Grecs, a vſé de la meſme tranſlation.

Au demeurant outre la façon de parler alleguee ci

dessus, laquelle nous monstre euidemment vn mespris de l'antiquité, nous en verrons ci apres quelques vnes, quand nous viendrons sur le propos de ceux, qui au cõtraire des autres, estimoint que leur siecle leur estoit vne heureuse rencontre, au pris que s'il leur fust escheu de naistre en vn autre temps. I'auois bien toutesfois deliberé d'adiouster telles manieres de parler à la fin de ce chapitre: n'eust esté que ie voy qu'il passe desia mesure. Mais i'ay mon excuse toute preste: c'est qu'on n'a iamais faict quand on s'attache à des sots ou à des fols.

Comment & pourquoy aucuns poëtes ont fort regretté le premier siecle.

CHAP. IIII.

LEs poëtes, les escrits desquels en plusieurs endroits nous sont cõme miroirs des affections ou passions humaines: faisans comparaison de la façon de viure de leur tẽps auec celle du premier siecle, ne se peuuent tenir de le regretter. Dequoy nous voyons vn exemple en Tibulle: car ayant faict vn recit de la felicité de ce siecle, lequel, entr'autres choses, estoit exempt de guerre, comme nous auons dict, vient à s'escrier:

Tunc mihi vita foret vulgi, nec tristia noſſem
Arma, nec audiſſem corda micante tuba.

C'est à dire,

Las pleust à Dieu que i'eusse esté né lors,
Sans essayer de Mars les durs efforts,
Et sans oüir la trompette sonner,
Qui de frayeur me fait tout frissonner.

Et ne se faut point esbahir de ce souhait que fait ici Tibulle, veu que Hesiode, qui a vescu tant de centaines d'ans deuant luy, en gemissant dit ainsi:

Μηκέτ' ὤφελον ἐγὼ πέμπτοισι μετεῖναι,
Οὐδ' ἔπειτα, ἀλλ' ἢ πρόσθε θανεῖν ἢ ἔπειτα γενέσθαι.

C'est à dire,

Lasquel malheur ce m'est de viure au cinquiesme aage:
Naistre apres ou deuant, m'estoit grand auantage.

Mais le poure homme se trompe fort en ce qu'il estime que son malheur eust esté moindre s'il eust vescu au siecle

Digitized by Google

ſiecle ſuiuãt le ſien. Car ce n'eſt pas d'auiourd'huy qu'on commence à dire, en equiuoquãt ſur le mot de pire, que le monde va touſiours à l'empire. Teſmoin vn autre poëte Grec, nommé Arat, qui au meſme poëme duquel ſaint Paul allegue quelque paſſage, chante ces deux vers qui ſenſuiuent,

Οἶλυ χρύσεοι πατέρες γενεὴν ἀλαπαζον
Χερσὶ γὰρ ὑμᾶς ἡ πανύστατα τεκνώσατο.

C'eſt à dire.

Depuis le ſiecle d'or, helas quel changement!
Mais encor vos enfans viuront plus meſchamment.

A l'imitation duquel ſemble que Horace ait eſcrit.

Aetas parentum peior auis
Nos nequiores, mox daturos
Progeniem vitioſiorem.

C'eſt à dire.

De nos peres iadis fut la meſchanceté
Plus grande que des leurs n'auoit onques eſté:
Et nous, dignes eſtans de plus grand vitupere,
Laiſſerons des enfans pires que nous derriere.

Mais dont vient ceci, dira quelqu'vn, que nos peres eſtoint pires que leurs peres & ayeulx, ces ayeulx ſemblablement pires que leurs peres, & ainſi touſiours en montant par degrez: nous pareillement paſſons nos peres en meſchãceté, & tous nos anceſtres: & toutesfois encores valons nous mieux que ne vaudront nos enfans? Il me ſemble que la cauſe de ce malheur eſt euidente. Car comme il eſt neceſſaire par raiſon que l'heritier vniuerſel d'vn homme riche, ou de pluſieurs, auquel, outre ceſte ſucceſſion, viennent encores des biens d'ailleurs, ſoit en la fin plus riche que celuy ou ceux deſquels il eſt heritier: auſſi ne ſe peut il faire que ceux qui ſont heritiers de tous les vices de leurs predeceſſeurs, depuis le petit iuſques au plus grand, & outre ceux la en acquierent de iour en iour de nouueaux, ne ſoint en la fin plus vitieux que ceux auſquels ils ſuccedent. Si donc il ſe trouue par les hiſtoires certaines que entr'autres vices & pechez, ceux meſmes contre leſquels nous auons les menaces expreſſes de Dieu, eſtoint communs & ordinaires des le premier ſiecle, & ſi depuis on a touſiours augmenté le nombre, ſe

Digitized by Google

faut il s'esmerueiller de les voir auiourd'huy estre innumerables? Ie di, des le premier siecle, suiuant la Bible, laquelle, comme i'ay dict ci deuant, ne fait durer si long temps la felicité & preud'hommie, de laquelle nous auons parlé, que font les autheurs profanes: mais seulement autant que le premier homme demeura en l'estat auquel Dieu l'auoit cree. Et entre ceux ci mesme les vns luy donnent vn terme beaucoup plus court que les autres: comme nous oyons que Iuuenal dit:

Antiquum & vetus est alienum Posthume lectum
Concutere, atque sacri genium contemnere fulcri,
Omne aliud crimen mox ferrea protulit aetas,
Viderunt primos argentea saecula moechos.

C'est à dire,

Ia du vieil temps c'estoit vn ordinaire,
Faire coquus tous ceux qu'on pouuoit faire.
D'autres pechez le grand nombre & amas
Iusques au temps de fer ne sortit pas:
Mais des le temps d'argent vint la misere
De s'addonner à commettre adultere.

Mais qui pourroit croire cela? que des le siecle d'argent les hommes eussent commencé à commettre adultere, & neantmoins que tout autre vice eust tardé de venir iusques au siecle de fer? quand mesme nous n'aurions point le tesmoignage de la Bible au contraire, en ce que elle nous parle de l'homicide de Cain? Ie pense donc que ce poëte a ainsi parlé, pour monstrer que la paillardise, & mesmement l'adultere, est d'entre tous les vices celuy auquel de tout temps les hommes ont esté plus enclins. Et comment les Payens eussent ils faict grande conscience de commettre tels actes, quād encores auiourdhuy plusieurs Chrestiens n'en font point de scrupule? Ie ne parle de ceux qui sont entachez aussi bien d'autres vices, & qui y sont adonnez, mais de ceux qui au demeurant sont quasi irreprehensibles deuant les hommes.

Toutesfois, comment qu'il en soit, il est certain que ce n'a esté sans raison qu'on a regretté le premier siecle. Car quelque corruption qu'il y peut auoir, il est vraysemblable, qu'elle estoit petite à comparaison de celle qui est ensuiuie, veu que touſiours depuis elle a monté comme par

par degrez. Il eſt bien vrai que comme nous, conſiderans la corruption qui eſt auiourd'huy, ne croyons point qu'elle puiſſe croiſtre: ainſi ont iugé nos predeceſſeurs de celle de leur temps. Car deſia Iuuenal, parlant de ſon ſiecle, dit qu'il eſt tant depraué, qu'il n'eſt plus queſtion de le penſer nommer du nom de quelque metal: cõme voulant ſignifier qu'on luy feroit trop d'honneur de l'appeller ſiecle de fer, ſi on fait comparaiſon de la meſchanceté de l'vn auec la meſchanceté de l'autre. Pareillement quand Ouide parle de l'auarice de ſon temps, Ie ne ſçay, dit il, comment il ſera poſſible qu'elle aille plus auant. Mais ſi Ouide s'abuſoit bien en ce qu'il penſoit que la meſchanceté de ſon temps fuſt montee iuſques au plus haut degré, encore plus s'abuſoit Heſiode, qui a veſcu pluſieurs ſiecles deuant. Mais la corruption eſtoit deſia ſi grande, qu'il penſe qu'il fuſt eſchappé à meilleur marché s'il euſt eſté né ou deuant, ou apres le cinquieme ſiecle: comme iugeant que tant s'en falloit qu'il en peut venir vn pire, que meſme il n'eſtoit poſſible qu'il en vinſt vn autre qui le ſecondaſt en meſchanceté. Tout ainſi doncques que nonobſtant les louanges du premier ſiecle qui nous ſont chantees par les poëtes, nous ne deuons pas eſtimer qu'il ne ſe ſoit ſenti de la corruption: auſſi d'autre coſté, nonobſtant les grandes plaintes qu'ils font de l'eſtat depraué & peruerti des ſiecles d'apres, nous ne deuons pas douter, que quelques ſcintilles du premier n'y fuſſent demourees, ſi nõ par tout, au moins en quelques lieux. Comme pour exemple, nous voyons que ce qui nous eſt raconté par Iuuenal entre les louanges du ſiecle d'or, aſçauoir qu'on euſt eſtimé vn crime CAPITAL, ſi vn ieune homme, quelque riche qu'il fuſt, ne ſe fuſt leué de ſa place deuãt vn vieil, nonobſtant qu'il fuſt pouure: eſté prattiqué long temps apres par les Lacedemoniens, puniſſans vne telle faute ſinon de mort, au moins de griefue punition. Auſſi liſons nous en Valere, du reſpect & de l'honneur que les Romains ſouloint anciennement porter à vieilleſſe.

Que tout ce que les poëtes ont dict de la peruerſité de leur ſiecle, ſe pouuoit deſia dire du ſiecle prochain au noſtre.

CHAP. V.

COMBIEN que la couſtume des poëtes ſoit d'vſer de telles amplifications, qu'il ſemble quelquesfois qu'ils veuillent faire d'vne mouſche vn elephãt, & pour tant leur teſmoignage puiſſe eſtre ſuſpect, ie di toutesfois, que quant aux deſcriptions qu'ils nous ont laiſſees de la peruerſité de leurs ſiecles, ils n'ont rien dict que nous deuions tenir ſuſpect, ſi nous venons à faire comparaiſon auec le noſtre. Or ſi les poëtes ne nous doiuent eſtre ſuſpects en ceſt endroit, encores moins les hiſtoriens, leſquels n'vſent de ſi grande liberté, & toutesfois nous deſcriuent auſſi des actes ſi execrables, qu'ils ſemblent incroyables. Comme nous en liſons en Thucydide, où il deſcrit bien au long la peſtilence, qui emporta vn nombre infini de perſonnes en Athenes. On trouuera là (à dire la verité) des deſbordemens enragez d'aucuns, leſquels ſe ſeruoint de ce tant horrible fleau comme d'vne occaſion d'exercer leurs meſchancetez. Mais qui ne les pourra croire, s'informe de ce qui a eſté faict à la derniere peſte qui a eſté à Lyon (ville des Chreſtiens, & non des payens, comme Athenes) principalement par les ſoldats de la citadelle : & alors non ſeulement il adiouſtera foy aux actes que Thucydide raconte, mais les iugera eſtre quaſi pardonnables au pris de ces autres là. Et pour le faire court, à quelle meſchanceté penſons nous que ne ſe ſoint deſbordez ceux qui faiſoint vn ordinaire d'aller violer les filles & les femmes peſtiferees, meſmes alors qu'elles eſtoint ſur le poinct de rendre l'eſprit? Se trouuera il en aucune langue (non pas meſmes en la Grecque, qui eſt la plus riche, & la plus abondante de toutes celles qui ont eſté, & qui ſont) vn mot ſuffiſant pour exprimer vne ſi brutale, ſi deſeſperee, ſi enragee meſchanceté? Doutons nous, que ſi les Turcs auoint ouy parler de telle choſe, ils n'en euſſent horreur, plus que de choſe qu'ils ayent iamais ouye? & qu'ils ne redou-

redoublassent la haine & inimitié qu'ils nous portent à cause de nostre religion?

Mais il sera expedient à mon aduis, auant qu'entrer plus auant en ce propos & discourir plus amplement du train de nostre siecle, s'informer de quel pied marchoint nos predecesseurs. Ie di ceux qui estoint il y a soixante ou quatre vingts ans: (en quoy faisant, ie donneray vn peu plus court terme à ce mot de siecle qu'on luy donne ordinairement) puis que comme nous auons entendu par ci deuant, la nature du monde est d'aller touſiours de mal en pis. A qui donc nous adresserons nous pour faire telle enqueste? Aux prescheurs qui estoint lors, & entr'autres, pour la France à frere Oliuier Maillard, & frere Michel Menot: pour l'Italie, à frere Michel Barelete, ou soit de Barelete. Lesquels combien qu'ils ayent falsifié la doctrine Chrestienne par toutes sortes de songes & de resueries, & par plusieurs meschãs propos, les vnes procedans d'ignorance, les autres de pure malice: si est ce toutesfois qu'ils se sont assez vaillamment escarmouchez contre les vices d'alors, comme on pourra cognoistre par ce qui s'ensuit. Ie commenceray donc chacun propos (quand l'occasion se presentera) par Oliuier Maillard, pource qu'il est plus ancien que Menot, puis viendray à Barelete, qui est d'vne autre nation. Or le premier propos sera cestuici (s'accordant fort bien auec ce que i'ay tãtost dict) que chacun d'eux trouue la meschãceté de son siecle si desmesuree, qu'il estime, qu'elle surpasse sans comparaison celle de tous les autres siecles. Voici donc les mots d'Oliuier Maillard, Fueillet 96. col 3. *Audeo tamen asserere, quod multi sunt pesores in quarto anno nunc, quam alias in septimo: & nunc in septimo, quam allàs in ætate perfecta.* Et auparauant, à sçauoir au Fueillet 81. col. 2. *Et quum nunquam fuerint maiores luxuriæ iniustitiæ & rapinæ, quam nunc, ideo, &c.* Pareillement au Fueillet 217. *O Deus meus, credo quòd ab incarnatione Domini nostri Iesu Chr. ſis non regnauerunt tot luxuriosi in toto mundo, ſicut nunc Parrhisius.* Autant en dit Menot (qui a esté quelques ans apres) vsant de ces mots: *Legatis historias, & non inuenietis quod mundus fuerit ita depranatus ſicut nunc eſt.* Et il me semble qu'outre les autres propos de

Maillard, que ie vien d'alleguer, s'accordans à ceſtuy ci, il s'en trouue vn non ſeulement ayant le meſme ſens, mais auſſi les meſmes termes. Ce meſme Menot en vn autre paſſage reproche à ſes auditeurs, qu'ils vont touſiours en empirant. Venons à Barelete. *Nunquam* (dit il, Fueillet 261. col. 1.) *mundus fuit tam malus vt nunc, neq; tam separatus à Dei amore & proximi, vt nunc eſt.* Voila comment tous trois comme d'vn commun accord & d'vn conſentement, en diuers pays, font vne meſme plainte de la meſchanceté de leur ſiecle, comme outrepaſſant tout le deſbordement & toute la corruption des ſiecles precedents. Voyons maintenant comment auſſi tous trois font vn meſme reproche aux Chreſtiens, de ce que les Turcs & autres infideles ne ſont point ſi meſchans en leur vie à beaucoup pres. Maillard doncques ayant raconté, qu'à Tours, du temps du roy Louys huictieme, les Iuifs reprindrent les Chreſtiens, de ce que diſans Ieſus Chriſt eſtre mort pour eux, toutesfois ils le blaſphemoint, vient à dire: *Audeo dicere, quòd plures inſolèsæ fiunt in eccleſiis Chriſtianorum quàm Iudæorum.* Et au Fueillet 147. col. 2. il dit auoir frequenté auec les Maures, mais les auoir trouuez beaucoup plus gẽs de bien, que les Chreſtiens qui eſtoint pour lors au royaume de France. Or n'en dit pas moins frere Michel Menot. *Sunt Iudæi* (dit il) *in Auimone, & ſunt pagani in patria ſua: ſed firmiter credo, quòd ſæculo lumine fidei perfectiùs moraliuſq; viuunt, quàm hodie plures Chriſtiani, nec. santæ miſeriæ ſiunt inter eos ſicut inter nos. Neſcio de quo vobis ſeruiat nomen Chriſtianitatis, & fides Chriſti quam recepiſtis in baptiſmo.* Oyons maintenant ce que dit Barelete aux Italiens ſur ce meſme propos, Fueillet 24. col. 1. *Non eſt plus erubeſcentia tenere publicè concubinas, accipere ſacramẽta falſa, & omnia illicita perpetrare. A Saracenis, ab Agarenis, ab Arabis, ab Idumæis, à Mahometanis, à barbaris, à Iudæis, ab infidelibus ô falſe Chriſtiane hæc accepiſti.*

Comment le ſiecle prochain au noſtre a eſté repris par les ſuſdits preſcheurs de vices quaſi de toutes ſortes.

CHAP.

CHAP. VI.

IL nous faut veoir maintenant comment les susdicts prescheurs, parlans ainsi generalement de la peruersité de leur siecle, particulierement aussi le reprennent de vices quasi de toutes sortes. Donc pour tenir quelque ordre, ie commẽceray par le vice, que Iuuenal nous veut faire croire estre plus ancien qu'aucun des autres, & notamment d'autant plus ancien, que le siecle d'argent est plus ancien que celuy de fer. Qui est ce vice? La paillardise: qu'on appele aussi Luxure, & lubricité. Car ce que dit Iuuenal de l'adultere, à plus forte raison doit estre entendu aussi de la simple paillardise. Mais pour auoir plustost faict, i'allegueray les propos de ces prescheurs par lesquels ils reprenent la paillardise en general, l'appelans *Luxuriam*. Ce sera toutesfois sans mesler celle des ecclesiastiques auec celle des seculiers, (ce que i'obserueray es autres vices aussi) afin qu'on ne die que ie mesle la spiritualité auec la temporalité, & (selon le prouerbe Latin) les choses sacrees auec les profanes. Ie prieray doc nostre mere saincte eglise auoir vn peu de patience, que i'aye faict auoir aux seculiers leur depesche par ces trois bons personnages: car ie luy feray puis apres cest honneur, de luy laisser tenir son chapitre à part.

ESCOVTONS donc Oliuier Maillard, se fachant entre autres choses concernantes cest article de paillardise, que les damoiselles faisoint porter les cornes à leurs maris: Fueillet 81. col. 2. *Et vos domicellæ, quæ habetis tunicas apertas, nunquid maritis vestri sunt cornuti, & ducunt vos ad banqueta?* Surquoy il raconte que le roy d'Angleterre, ayant vne fois mis en deliberation par deuant son conseil, s'il falloit faire la guerre aux François ou non? il fut conclu qu'il la falloit faire, d'autant qu'il leur appartenoit d'estre les fleaux pour punir les pechez des François. Et la dessus il adiouste. *Et quum nunquam fuerint mauores luxuriæ, iniustitiæ & rapinæ quàm nunc, ideo decretum fuit vt venirent.* Nous auons veu aussi tantost le passage, auquel il dit, parlant son Latin. O mon Dieu, ie ne croy point que depuis l'incarnation de nostre Seigneur Iesus Christ la luxure ait autãt regné en tout le monde, qu'elle

Digitized by Google

regne maintenant à Paris. Il se plaind aussi (Fueillet 136. col. 4.) des bourgeois de la ville, qui donnoint leurs maisons à louage aux putains, macquereaux & macquerelles. Item qu'au lieu que le roy sainct Louys auoit faict bastir vne maison aux putains hors de la ville, alors les bordeaux estoint en tous les coings de la ville. Item au Fueillet suiuant, parlant à ceux de la iustice, *Ego non habeo nisi linguam: ego facio appellationem, nisi deposueris ribaldas & meretrices à locis secretis. Habetis lupanar ferè in omnibus locis ciuitatis.* Item au Fueillet 84. col. 4. Où sont (dit il) les ordonnãees du Roy sainct Louys? Il auoit ordonné que les bordeaux ne fussent point aupres des colleges : au lieu que maintenant la premiere chose, que rencontrent les escoliers au sortir du college, c'est le bourdeau. Il dit bien en vn autre endroit, que ce roy auoit voulu chasser toutes les paillardes hors du royaume : mais pour euiter plus grand scandale, il auoit esté aduité de les laisser demeurer en quelque lieu hors de la ville. Et de faict il mõstre bien euidemment en vn autre passage, qu'il est de ceste opinion: de sorte que luy qui reforme les autres, comme prescheur, a bon besoin d'estre reformé en cest endroit: comme il sera deduict plus à plein ci apres. Maintenant pour suiuant mon propos, ie di que ce prescheur se plaind aussi que les macquereaux (qu'il appele pour ceste occasion sacrileges) faisoint leurs marchez auec les paillardes dedans les egliſes : & adiouste, qu'il s'esbahit (qui est vn propos pour rire, cõbien qu'il y aille à la bonne foy) que les saincts, qui reposent là, ne se leuent, pour leur arracher les yeux. Aussi n'espargne il pas les meres qui sont macquerelles de leurs propres filles: au Fueillet 24. *Sunne hic mater illa macquerella filiarum suarum, quæ dederunt eas hominibus de curia, ad lucrandum matrimonium suum?* Et au Fueillet 35. col. 4. ayant dict, Estes vous ici, messieurs de la iustice? quelle punition faites vous des macquereaux & des ruffiens de ceste ville? & ayant monstré qu'ils laissent tels larrons impunis, au lieu qu'ils punissent bien les larrons ordinaires, vient à parler de ce macquerelage, qui est encore beaucoup plus horrible, asçauoir de celles qui font gagner à leurs filles leur mariage à la peine & sueur de leur corps: *& fumum eas* (dit il) *lucrari*

facere matrimonium suum ad panam & fudorem sui corporis. Item au Fueillet 125. col. 2. Ne trouuez vous pas de celles là en ceste ville, qui en leur ieuneſſe tiennent le bourdeau & puis eſtans vieilles, ſont macquerelles? I'en appele de vous meſſieurs de la iuſtice, qui ne faites point punition de telles perſonnes. S'il y auoit en ceste ville quelqu'vn qui euſt deſrobbé dix ſols, il auroit le fouët pour la premiere fois: s'il y retournoit pour la ſeconde, il auroit les oreilles coupees, ou le corps mutilé en quelque autre ſorte: (car il dit, *eſſet mutilatus in corpore*) s'il deſrobboit pour la troiſieme fois, il ſeroit mis au gibet: or dites moy meſſieurs de la iuſtice, qui eſt pire, deſrobber cent eſcus, ou bien vendre vne fille?

Oyons Menot (Fueillet 15. col 3. de la ſeconde impreſſion, laquelle ie ſuy) *Nunc dicas mulierum eſt ita dedita luxuriæ, quòd non eſt nec pratum, nec vinea, nec domus, quæ non ſordibus eorum inficiatur.* Voyez auſſi au Fueillet 148 col. 1. *Nunc aqua luxuriæ tranſit per monaſteria, & habetis aquæ ad os loquendo de vxa.* Et vn peu apres. *In ſuburbiis & per totam villam non videtur alia mercatura*, autre marchandiſe. *In cameris exercentur luxuriæ, in ſenibus, iuuenibus, vxoribus, filiabus, ancillis, in tabernis, & conſequenter in omni ſtatu.* Il eſt vray, qu'il ſe trouue vn peu empeſché en vne queſtion, laquelle il vient à mouuoir, comme de la part des ieunes gens nouueaux mariez, leſquels pour raiſon du train qu'ils menent, ſont contraints d'aller ſouuent ſur les champs: Fueillet 139 col. 4. *Cognoſcitis quòd non poſſimus, &c.* Vous ſçauez que nous ne pouuons pas auoir touſiours nos femmes aupres de nous pendues à noſtre ceinture, ou pluſtoſt les porter en noſtre manche, & cependant noſtre ieuneſſe ne ſe peut pas paſſer de femmes. Nous venons à des tauernes, hoſteleries, eſtuues, & autres bons lieux: nous trouuons là des chambrieres faictes au meſtier, & qui ne valent pas beaucoup d'argent: aſçauoir mon ſi c'eſt mal faict d'en vſer comme de ſa femme. Voila (dit-il) vne queſtion qu'il fait en la perſonne de quelques bons compagnons: par laquelle nous pouuons cognoiſtre le peu de ſcrupule qu'on faiſoit pour lors de tel cas. Car luy-meſme, au lieu de reſpondre vtilement à telle queſtion, & de trencher le mot

mot sur le champ, y respond cõme vn homme qui estime que la question merite bien qu'on y pense, auant qu'en donner la decisiõ: toutesfois il en sort à la fin assez à son honneur. Item il crie (comme frere Oliuier Maillard) de ce que les macquerelages & toutes autres meschantes trafiques & meschants complots se font es eglises, Fueillet 94. col 2. *Si fit quæstio facere & tractare mercatum de aliqua filia rapienda, aut alio malo faciendo, oportet quærere magnas ecclesias, &c.* Item autrepart il declare comment toutes les affignations se donnoint là. Toutesfois il n'y a qu'vne chose, laquelle le fait pleurer, c'est que les meres vendent leurs propres filles: Fueillet 97 col. 4 *Et quod plus est, (quod & flens dico) nunquid non sunt quæ proprias filias vendunt lenonibus?*

Barelete pareillement se plaind, Fueillet 28. col. 1. *Non est amplius verecundia publicè tenere concubinas: fimitur vxor, & nutritur puicana cum manicis rubeis.* Et en plusieurs autres endroits il fait la mesme plainte. Mais il parle entre autres paillardises de celle des nonnains (de laquelle ie n'ay encore rien trouué en Maillard, ni en Menot) disant au Fueillet 42. col. 1. *Ad moniales conuentuales, quæ habent filios spurios.*

Venons aux autres meschancetez, à sçauoir aux incestes, sodomies, & autres pechez de paillardise contre nature. De celles ci ie n'ay souuenance d'auoir guere leu en Menot: mais Maillard dit generalement, au Fueillet 278. col. 3. *Taceo de adulteriis, stupris & incestibus, & peccatis contra naturam.* Et au Fueillet 300 col. 1. *Si credam fures, falsarij, fallaces, adulteri & incestuosi, &c.* Quant à la sodomie particulierement, ce mesme prescheur en parle bien au Fueillet 262. col. 2. mais il n'en parle point comme d'vne chose de laquelle on fist mestier & marchandise: ains seulement (apres auoir parlé de ce qui est recité en la Bible touchant ceste meschanceté) vient à dire, qu'il se trouue beaucoup de Chrestiens si aueuglez, qu'ils soustiennent telles meschancetez comme licites. Mais Barelete, ayant à faire aux Italiens, crie souuent contre ce vice: comme au Fueillet 58. col. 2. *O quos sodomitæ, ô quos ribaldi!* Aussi au Fueillet 72. col. 4. il adiouste à ceste malheurté encore l'autre. *Hoc impedimento impedit diabolus linguam sodomitæ, qui*

qui cum pellibus rem turpem agis. O naturæ destructor. Impeditur ille qui cum vxore non agit per rectam lineam. Impeditur qui cū bestiis rem agit turpem. O bestia deterior. Il y a auſſi vn paſſage au Fueillet 24. col. 1. auquel il conioint *ſodomias* auec *cardinalitates*: ſous lequel mot ie ne doute point, qu'il n'y ait quelque grand myſtere eaché: mais ie le laiſſeray deſcouurir aux autres. Le paſſage eſt tel. *Quis te conduxit ad inhoneſtates, & ad libidines, & cardinalitates, & ad ſodomias?* Quoy qu'il en ſoit, il eſt certain qu'il a voulu ſignifier quelques grandes vertus cardinaliques, par ce mot, Cardinalitez, en le mettant entre pallardiſes & ſodomies.

Les Larrecins pareillement ſont fort repris par tous trois, & les rapines, ou pilleries: mais ils s'arreſtent bien plus (en quoy ils ont bonne raiſon) aux larrecins qui ne ſont point tenus pour tels, & deſquels on ne fait aucune punition, qu'aux autres: & principalemẽt à ceux des vſuriers. Premierement donc Maillard, ayant allegué ceſte diſtinction de Thomas d'Aquin entre larrecin & rapine: que rapine eſt de ceux qui deſrobbent ſans que celuy qui eſt deſrobbé s'en apperçoiue; vient toutesfois puis apres à monſtrer vn autre viſage de ce mot, diſant, que rapine ſe fait en public, & le larrecin (qu'il appelle *furtum*) en ſecret. Il eſtime donc rapine, quand vn homme qui a pouuoir & authorité oſte le bien à vn autre qui n'a pas tels moyens: auſſi quand vn prince ou vn gentilhomme prend par force le bien de ſes ſubiects: item dit que la façon de deſrobber, de laquelle vſent les gens d'armes, eſt rapine. On appele auſſi rapine, (dit il) qui premẽt ſe doit appeler concuſſion, quand le maiſtre retient le ſalaire de ſon ſeruiteur, la maiſtreſſe de ſa chambriere, &c. Or parle il de toutes ces rapines, comme n'ayant faute d'exemples. Mais venons à autres plus groſſes pilleries, & en premier lieu à celles des vſuriers. Il dit donc qu'outre l'vſure qui eſt toute euidẽte, il y en a auſſi vne qui s'appele vſure palliee: & en donne tels exemples. C'eſt (dit il) comme quand vn qui a neceſſité d'argent, vient trouuer vn threſorier, ſur lequel il a eu aſſignation de mille eſcus: le threſorier luy reſpond, qu'il les luy baillera, mais non pas deuant quinze iours, auquel temps il doit receuoir argent. Le poure homme reſpond qu'il eſt preſſé,

Digitized by Google

pressé, & ne peut attendre. Le thresorier luy dit, Et bien donc ie vous bailleray vne partie en argent, & l'autre en marchandise. Et puis la marchandise qui vaut cent escus, il la luy conte pour deux cents. Il met encore cest exemple entr'autres d'vsure palliee. Vn qui fait train sur la mer, emprunte cent francs: mais ils luy sont prestez à la charge, que si sa marchandise vient à bon port, outre les cent francs, il donnera la moitié du proffit: sinon, il ne laissera de rendre pour le moins les cent francs. Et puis il adiouste, *Et sic questiens ponitur capitale in lucro, & lucrum sub dubio, ibi est vsura palliata.* Il met encore quelque autre exemple. Mais ie reuien aux thresoriers, ausquels il s'attache en plusieurs autres passages: comme au Fueillet 83. col. 4. Et quant à vous autres clercs des finances & thresoriers, les capitaines ne vous donnent ils pas dix escus, afin d'auancer leur payement? Cela est vsure. Vous dites que vostre office vaut peu, mais que les practiques sont bonnes. A tous les diables telles practiques. (*Ad omnes diabolos tales practicæ.*) Vous dites aussi que vostre office vous couste beaucoup, & qu'il se faut recompenser & rembourser. Tout ceci ne vaut rien: & toute telle façon est fort dangereuse. Et vous femmes ne portez vous pas les belles fourrures, & les ceintures d'or de ces deniers? Il le vous faut rendre, ou estre damnees. Item au Fueillet 87 col. 3. parlant du gain deshonneste, Ceci, dit il touche les femmes des receueurs, des argentiers, & telles gens. Car quand on doit estre payé par eux de quelque somme, auant qu'on puisse tirer argent, il faut faire present à leur femme de quelque belle robbe, ceinture, ou anneau. Il reprochoit aussi au Fueillet 83 col. 4. aux gēs d'eglise, qu'ils baillent à vsure le blé qu'ils ont de leurs benefices: & aux changeurs, qu'ils prestent dix escus sur vne terre, pour en iouïr cependant: & aux marchans, qui prestent de la marchandise, au lieu d'argent, contans cependant la marchandise pour deux fois autant qu'elle vaut: cōme nous auons tantost ouï, qu'il reprochoit aux thresoriers.

Menot pareillement crie fort apres les vsures tant couuertes & palliees (ainsi qu'il parle) comme publiques & toutes manifestes: comme où il dit, *Hodie sunt publicè vsu-*

ræ,

Digitized by Google

ne non cooperta vel palliatæ, sed omnino manifestæ, ita vt videantur esse sine lege. Et en vn autre passage dit il, qu'on endure des vsures plus enormes que n'ont iamais esté celles des Lombards & des Iuifs, pour lesquelles toutesfois ils ont esté chassez de France. Fueillet 100. col. 3. *Fuerunt alias Longobardi & Iudæi expulsi à regno Franciæ, quòd totam terram inficiebant vsuris: sed nunc permittuntur crassiores diaboli vsurarij quàm vnquam fuerint Longobardi siue Iudæi.* (Et à propos de ce qu'il dit ici, il faut noter vn mot qui est en maillard, *Vos dicitis quòd illi qui tenent banquos ad vsuram, sunt de Lombardia*) Il adiouste, *Et adhuc quod fortius & vehementius lædit cor meum, sunt illi qui dicuntur sapientiores.* Or ha il telle opinion de ces vsuriers, qu'il dit, que si mille diables descendoint de l'air en terre, ils ne feroint point tãt de dommages aux biens des poures gens, qu'vn seul gros diable d'vsurier en vne parroisse: Fueillet 17. col. 3. *Credite mihi, si mille diaboli descenderent de aere in terram, ad perdendum bona pauperum, non tot mala facerent, quanta vnus grossus diabolus vsurarius in vna parrochia. Et tales sunt fugiendi sicut diaboli.* Et descouurant leur meschanceté, au Fueillet 96 col. 1 il dit, que si ces maudictes gens lisent vne pronostication qui dit qu'on aura cherté de bled ou de vin, ils enleuent tout ce qui en vient au marché: & depuis qu'ils l'ont serré, n'en donnerõt à quelque poure que ce soit, sinon en payant à double: tellement que par telle tirannie le poure peuple abboye à la faim, & meurt sans misericorde. Et au Fueil. 110. col. 4. Ces gros diables d'auaricieux ont tellement rongé le poure peuple pendãt la cherté, qu'il n'a plus dequoy viure, sinon qu'il s'escorche, & qu'il vende sa peau. Et faut noter, qu'il vse de ceste façon de parler, la rapportant à ce passage qu'il a allegué. *Pellis meæ consumptis carnibus adhæsit os meum.* Car il monstre que les poures ont bien occasion de dire cela. Item au Fueil. 8. col. 2. & 3. *O vos miseri vsurarij, per vestras vsuras destruitis pauperes, & ponitis eos nudos in magna miseria: homines sine misericordia & ratione. Vos habetis hoc anno vestrũ paradisum, quòd videtis hoc anno esse magnam indigentiam bladi: ideo vestrum pauperibus vendatis in duplo plus quam emistis. Vestra horrea plena sunt, & populus fame cruciatur.* Et au Fueil 32. col. 3. *Sic faciunt isti grossi vsurarij, qui volãt decipere pau-*

pauperem, dando ei blaudum, vt tandem possint habere suam hæreditatem. Mais il declare ceci bien plus au long en vn autre passage, monstrant comment alors que le bled est à bon marché, ils disent aux poures gens qui leur en apportent ce qu'ils doiuent, qu'ils le vendent, & se seruent de l'argent, & qu'eux n'en ont pas encore besoin: & ce faisans espient ces poures gens au passage, sçauoir est à les faire payer tous ces arrerages de bled alors qu'il est fort cher. A quoy ne pouuãs fournir, sont contraints au lieu du bled donner leur heritages en payement. Et à ce qu'on peut veoir par ce mesme prescheur, ces galans se ioint sur cela mesme, que nous voyons encores auiourd'huy plusieurs d'eux se fier à sçauoir de fonder quelque chapelle, ou quelque autre lien, ou autrement faire quelque bien à l'Eglise, à leur mort. Fueillet 5. col. 1. *Vos vsurarij potiùs euadere, dicentes: Ego committam vsuras, sed hoc est cum intentione fundandi vnam capellam.* Barelete aussi s'attache bien quelquesfois aux vsuriers: & mesmement à propos de ce que nous auons tantost ouï de Menot, que les Iuifs auoint esté chassez de Frãce pour raison de leurs vsures, mais qu'entre ceux qui se disoint Chrestiens, il se trouuoit de plus vilains vsuriers que n'auoint iamais esté les Iuifs. On n'a plus de honte (dit il) de bailler à vsure, nõ pas mesme d'en faire trafique auec les Iuifs. Et mesmement il fait vn prosche expres *De vsuris & restitutione rei alienæ*, où il allegue plusieurs raisons pour lesquelles l'vsure doit estre tolerée: & entr'autres choses il vient à s'escrier: O combien y a il de telles gẽs, qui depuis quelques ans, de grande poureté sont venus à grãdes richesses, par fas & nefas Tel poure homme a acheté vn fourmage, du quel il n'a iamais gousté: tel a acheté du drap, duquel il ne s'est iamais vestu. O vous qui estes les femmes de ces vsuriers, si on mettoit vos robbes sous le pressoir, le sang des poures en sortiroit. Il parle au Fueillet 65. col. 4. des vsuriers, qui pour dix qu'ils prestent, font mettre seize, ou autre nombre, sur l'instrument: Et sur ce propos raconte la punition qui fut faicte de son temps à Creme, d'vn vsurier, lequel prestant du blé, pour dix mesures feit mettre quinze sur l'instrument: dont le notaire fut puni de la perte de la main, laquelle on luy couppa:

l'vsu-

Digitized by Google

l'vsurier de la perte de tous les biens, qui luy furent confisquez.

Ie croy que souuent aussi ils deuoint estre enrouëz de force de crier apres les larrecins & pilleries qui se commettent par ceux qui sont appelez gens de iustice, procureurs, aduocats, iuges & autres. Quant aux aduocats, Mai. lard dit qu'ils prennent *à dextris & à sinistris*: & fait vn fort plaisant conte d'vne procedure tenue entre deux aduocats du temps du Roy Louys dernier, en vne ville de France. Vn bon payſan vint prier l'vn d'eux d'estre son aduocat en vn proces qu'il auoit en la cour de Parlement: ce qu'il accepta. Au bout de deux heures vient la partie aduerse, qui estoit vn homme riche: & le prie semblablement d'estre son aduocat en vne cause contre vn certain payſan. Ce qu'il accepta aussi. Le iour que la cause se deuoit tenir, le payſan vint le ramentenoir à son aduocat: lequel luy fit responſe, Mon ami l'autre fois que vous vintes, ie ne vous di rien, pour raison des empeschemens que i'auois: maintenant ie vous aduerti que ie ne puis estre vostre aduocat, estant celuy de vostre partie: mais ie vous bailleray lettres adressantes à vn homme de bien. Alors escriuit à l'autre aduocat ce qui ſensuit: Deux chappons gras me sont venus entre les mains, desquels ayant choisi le plus gras ie vous enuoye l'autre: ie plumeray de mon costé, plumez du vostre. Et au Fueill. 75 col. 1. Vous messieurs les aduocats n'alleguez vous pas les loix pour renuerser le droict iugement? ne corrompez vous pas le teſmoignage tant qu'il vous est possible? ne formez vous pas les appellations contre Dieu & contre vostre conſcience, pour destruire l'aduerse partie? ne requerez-vous pas le iuge de donner ſentence contre l'equité? ne prenez vous pas argent des deux costez? Et vn peu apres, Entre vous damoiselles qui estes mariées à des aduocats: vous portez les ceinctures d'or, qui prouuiennent des tromperies de ces diables vos maris, & des chaines d'argent, & des tubans, auec les patenostres d'or, ou de geet Il vous vaudroit mieux auoir espousé des bouuiers. Ité au Fueillet 183 col 3 Vous femmes de tels conſeillers, aduocats, maistres des requestes, il vous vaudroit mieux estre leo

Digitized by Google

femmes d'vn bourreau. Et au Fueillet 42. col. 3. *O domini de parlamento, qui dátis iam sententiam per antiphrasim, melius esset vos esse mortuos in viteris matrum vestrarum.* Et au Fueill. 59 col. 1. il descouure vne autre fort grande meschanceté. Et vous aduocats n'irez vous pas à celuy qui est en prison, luy dire, Mon ami vous auez vne maison & deux arpens de vigne: si vous les voulez quitter à vn tel president, vous eschapperez. Menot aussi parle amplement & en plusieurs lieux des larrecins qui se commettent en iustice par les procureurs & aduocats, & principalement par ceux qui vendent aux riches le droict des poures: c'est à dire, arrachent des poures tout ce qu'ils peuuent, & cependant les trahissent enuers leurs aduersaires, qui foncent mieux à l'appointement & leur enflent mieux les bourses. Apres (dit il, Fueillet 95. col. 3.) qu'vn proces aura duré quatre ou cinq ans, l'aduocat viendra dire au riche plaidant contre le poure, qui a le droict, Il faut que vous accordiez auec vostre partie: car à la fin vous seriez condamné. Alors ce est aduocat tient ce langage au poure: Mon ami vous vous destruisez: ce n'est pas vostre cas de mener vn proces cõtre vn tel personnage. Il faut que vous accordiez auec luy, & que vous luy quittiez l'heritage, en receuant cent escus: autrement il est deliberé de vous faire coquin du tout. Alors le poure homme, craignant d'auoir pis, condescend à bailler pour cent escus l'heritage qui en vaut mille. Item au Fueil. 204. col. 1. voici que dit vn aduocat à quelque bõ homme, *O amice, oportet quòd tu accordes cum isto: quia aliter nunquam habebis pacem: nam tu vides* qu'il n'a rien, & que c'est vne verde teste: & est homme pour te faire tout plein d'ennuy. *Dicam tibi, tu non perdes totum, tu dicis quòd ipse debet tibi centum scuta, habebis decem: ego eris contentus, si placet. Tunc dicet ille bonus homo, O quando possem facere illud? Nescirem: quia ego perdam vnum meum equum miserabil ter: ego non possem facere. O (dicet ille) mon ami, melius est quòd tu hoc habeas quàm si tu perdas totum: quia dicitur communiter,* que quand on a perdu toute la queuche, & on en peut recouurer la queuë, encores est-ce pour faire vn tiroir à son huis. Mais il ne se faut point esbahir de ceci, veu ce que nous oyons de la cour

de

de parlement qui estoit lors. Car il dit que le parlement souloit estre la plus belle rose de France, mais que ceste rose a esté depuis teincte au sang des poures, crians & plorans apres eux. Et afin qu'on ne pense que i'adiouste vne seule syllabe du mien, voici ses mots, Fueil. 184. col. 2. *Dico quòd est pulchrior rosa quæ fit in Francia quàm parlamentum: id est quod habet videre & super ecclesiam & super brachium seculare. Sed ista rosa versa est in sanguinem: sic quòd est omnium tincta sanguine pauperum clamantium & plorantium hodie post eos. Non mentior.* Puis il adiouste que tel pourchomme aura demeuré dix ans à Paris à soliciter son proces, & encores au bout de dix ans n'en aura l'expedition: laquelle ils luy eussent peu bailler au bout de huict iours, s'il eussent voulu. Or vn peu auparauant auoit-il parlé generalement à messieurs de la iustice, lesquels font trotter vne infinité de poures gens apres les queuës de leur mules, sans leur daigner bailler aucune audience, combien qu'il soit qu'estion de tout leur bien: de sorte que souuent il aduient que ces poures gens mourans à la poursuite, laissent leurs enfans destruicts: & faut que leurs filles, au lieu d'estre mariées s'abandonnent. Pareillement au Fueil. 17. col. 2. il dit qu'on voit des riches maisons desquelles le maistre & la maistresse, apres auoir employé six ou sept ans à la poursuite d'vn procez, n'en ont peu auoir la fin, mais y ayans consumé tout leur bien, ont este finalement contraints de s'en aller tous nuds auec vn baston blanc en la main (car il vse de ces termes, *Et exierunt omnes nudi cum baculo albo in manu.*) Ou bien en la fin ils ont perdu leur proces, & ont esté mesme condamnez aux despens, de sorte qu'il leur a esté forcé de quitter le pays. Item au Fueillet 90 col 1. *Sic hodie vos procuratores, judices & advocati, facitis currere pauperes cum processibus vestris post caudas mularum vestrarum: mantenetis eos in his diabolicis processibus, vt semper possitis arripere pecunias,* attraper deniers. Vn peu apres il parle des proces qui ont dure 20. ou 30. ans, de sorte que deux ou trois ayãs employé & leur vie & leurs biens à la poursuite, & n'ayans laissé à leur heritiers dequoy poursuiure, les procès sont pendus au croq, ou au don. Et au Fueil. 114. col. 4. *Dominus de iustitia, quæ nonnisi*

homines à l'abboy clamantes, Sunt tres menses vel tres anni quibus habetis sententiam iam in capite vestro quam poteſtis v no die ferre: ſed ſemper ad augendum lucrum veſtrum, facietis eos ſiccare poſt vos, vt incantatos ſortilegi: & currere poſt caudas mularum veſtrarum cum ſuis ſacculis. Ce qui s'accorde bien auec ce que Maillard reproche aux iuges & aduocats, leſquels, nonobſtant toute leur grande crierie qu'ils font en la cour, prolongent vn proces iuſques à quatre ans, pour vn diſner qu'on leur aura donné. Ie reuien à Menot, qui reprend au Fueillet 125. col. 1. les aduocats qui entretiennent les enfans en proces contre leurs meres eſtans vefues. Il crie auſſi en quelques endroits contre les aduocats qui conſeillent auxparties de nier fort & ferme le debt, quand le crediteur n'a ni teſmoins, ni cedule. Ce meſme preſcheur (à propos de ceux qui s'enrichiſſent au deſpen du poure peuple) ſe plaind en quelques lieux des princes qui griefuent leur ſubiects de tailles & gabelles: comme au Fueillet 170. col. 1. *Quamcum ad populum, miſeria in qua eſt, talis eſt: Moritur fame, quod hunc patitur tallias, gabellas, roſiones, excoriationes: & niſi dimittas pellem, non poteris amplius aliquid pati.* Et au Fueillet 108. col. 1. *O vtinam illud attenderent domini iuſtitiarij, qui fauore principum, vt eis obtemperent, obediunt nefandis eorum præceptis, pauperem populum rodentes, excoriantes pupillos & viduas, nouas quotidie exactiones ſuſcitantes.* Mais toutesfois encore dit il que meſſieurs de la iuſtice font plus de dommage a vn poure homme menant vn proces de ſix blancs, que toutes les tailles, impoſitions, & gabelles, & que tous les genſdarmes qui luy pourroint venir en vn an: tellement qu'il dit que meſſieurs de la iuſtice (qu'il appelle autrement les officiers du Roy) eſtablis pour la protection du poure peuple, ſont comme le chat qui garde que les ſouris ne viennent ronger le fourmage: mais s'il ſe rue vne fois deſſus, il en emportera plus en vn ſeul coup de dents, que les ſouris ne feroint en vingt. Il crie auſſi contre meſſieurs de la iuſtice, de ce qu'ils permettent les vſures & les bordeaux: & meſme reproche à meſſieurs de Parlement, que quelques vns d'eux ne font conſcience de louër leurs maiſons à des ruſians, à des macquereaux & macquerelles. Il parle auſſi de

Digitized by Google

si de plusieurs autres meschancetez qui se commettoint par autres officiers de iustice: comme au Fueillet 128 Et s'adressant generalement à tous ceux & toutes celles qui s'enrichissent par moyens indeus, il dit, Vous messieurs & mes dames, qui auez tous vos plaisirs, & portez les robbes d'escarlate, ie croy que si on les serroit bien au pressoir, on en verroit sortir le sang des poures gens: dedans lequel elles ont esté teintes. Laquelle hyperbole est quasi mot pour mot semblable à celle de Barelete que nous auons tantost ouye: Lequel Barelete n'oublie pas les gens de iustice (& principalement les aduocats) non plus que les deux autres: mais toutesfois il en parle bien peu au pris d'eux. Au Fueillet 109. col. 3. *O persecutores viduarum, o lupi rapaces, ô crudeles aduocati.* Voyez aussi ce qu'il dit au Fueil 262.

Ie vien aux autres larrecins & pilleries d'autres estats, repris par ces prescheurs & principallement par Maillard: lesquels se commettent par tromperie, soit en falsifiant ce qu'on vend, soit en deceuant quant au poids, ou à la mesure, ou autrement. Il dit donc au Fueillet 70 col. 2 *Vos domini notarij fecistis me decipiens in instrio? Vnde dicitur communiter in communi proverbio*, De trois choses Dieu nous garde: de cætera de notaires, de qui pro quo d'apothicquaires, & de bouquon de Lombards fisquaires. Et en plusieurs autres endroits il crie contre ce qui pro quo des Apothicquaires Et au Fueil. 27. col. 2. & 66. col. 3 il se courrouce à plusieurs d'entreux qui mellent le gingembre auec la canelle pour faire des espices: & qui mettent les bales de gingembre, poiure, safran, canelle, & autres drogues en la caue, pour les faire plus peser Il parle aussi outre cela des apothicquaires qui mellent de l'huile parmi le safran, pour luy donner couleur, & afin qu'il pese d'auantage. Fueil. 68. col. 3 Entr'autres il noublie pas les marchans qui mettent de l'eau en leurs laines, ni ceux qui font ramoitir le drap, afin qu'il s'estende mieux. Il reprend plusieurs autres tromperies en diuerses marchandises iusques aux tauerniers qui brouillent & sophistiquent les vins, voire iusques aux bouchers qui soufflent la chair, & qui mellent le suif de pourceau parmi l'autre. Mais il en

Digitized by Google

veut fort à ceux qui achetent à grande mesure & à grand poids, & puis reuendent à petite mesure & à petit poids: & encore plus à ceux qui en pesant donnent du doigt sur la balance pour la faire descendre. *Et quando pŏderatis aliquid* (dit il) *datis de digito super flateram, vt descēdat.* Il parle aussi des marchands qui se periurent pour mieux vendre, *merces suas plus periurijs onerādo quam pretijs.* & de ceux qui par leurs monoples couppent la gorge au poure peuple. Où il faut entendre monopoles (selon sa propre signification) pour ceste façon de faire qu'ont quelques vns de mettre entre leurs mains toute la marchandise arriuãs au lieu où ils font, de quelque espece qu'elle soit, & puis de la vendre à leur mot, soit le pris raisonnable, ou nõ. Dequoy i'aduerti, pource que monopole & monopoler se prennent ordinairement en autre sens. Mais pour retourner aux periuremens des marchands, il leur reproche en la page 331. col. 2. qu'ils ne se soucioint point de se damner en se periurant pour vn blanc, (qui vaut cinq deniers tournois.) *Estis* (dit il) *qui pro vno albo estis contenti damnari?* Menot parle des marchands qui se periurent encore pour moins, à sçauoir pour vn liard: & monstre bien que des lors on surfaisoit fort la maschandise, iusques à laisser pour vn douzain ce dequoy on auoit demandé dix. Mais il en veut bien aussi aux marchands qui ne se contentans pas de sçauoir des meschantes traffiques & de s'en aider tous les iours, les apprennent à leurs enfans, estans encores fort ieunes, comme s'ils craignoint qu'ils n'eussent pas assez d'esprit pour s'en aduiser d'eux mesmes. Et entr'autres choses parle de ceux qui leur monstrent le tour de la balance, *mensuram parui ponderis*: les menaçans que leurs enfans ainsi enseignez par eux, seruiront en enfer de tisons pour les bruller: au Fueillet 115. col. 3. & en vn autre lieu. Barelete ne se tait pas non plus que ces deux autres, de l'abus qui se commettoit au faict de marchandise par ceux qui estoint transportez d'auarice: & mesmes allegue vn prouerbe sur ce propos. Ie feray (dit il) ce que dit le Florentin, Bras de fer, ventre de formi, ame de chien. C'est à dire, Pour deuenir riche, i'endureray tant le trauail que mon corps en pourra porter. Ie me passeray

Digitized by Google

ray aux plus petits despens qu'il me sera possible: de ceu science i'en auray autant qu'vn chien. Lequel dernier point s'accorde assez auec ceste autre prouerbe, Pour deuenir bien toſt riche, il faut tourner le dos à Dieu. Lesquels prouerbes nous sont certains tesmoignages de la meschanceté qui a pris de long temps, possession des cœurs humains, mais il est certain que particulierement ils s'adressent aux marchands.

LES BLASPHEMES ne sont point moins viuement repris par eux que la reste, (dequoy il vient assez bien à propos de parler, apres auoir traicté des periuremens ausquels l'auarice pousse plusieurs) & premierement par Maillard au Fueillet 271. col. 1. O meschans (dit il) qui ne cessez de blasphemer par la chair, par le sang, par le corps, par la teste, par les playes, par la mort, en renonçant Dieu. Et en vn autre lieu il en met encores d'autres sortes, En despit de Dieu, soit fait cela, le renie Dieu. Et les ioueurs (dit il) ont accoustumé de dire, En despit de Dieu. Toutesfois il vse de ces mots, *in malagratia sit hoc factum*: ie desauoue Dieu, Gallicé. Il reproche mesmes aux femmes leur coustume de dire, que le diable les emportast, Qu'elles ne peussent iamais entrer en paradis, Qu'elles fussent damnees au cas qu'elles eussent faict ou dict ceci ou cela. Et mesmement quand leurs maris les suprenoint deuisans auec quelques vns qui leur estoint suspects, alors c'estoit leur coustume (comme il leur reproche en deux ou trois endroits) de dire, Le diable m'emporte si cestuy l'a m'a parlé de telle chose. Il crie aussi contre les blasphemes qui contiennent propos monstrans vne grande impieté, voire (s'il est loisible d'ainsi parler) vne vraye atheisterie: comme de ceux qui disent, Ie voudrois que Dieu gardast son paradis, & qu'il nous laissast viure en nos plaisirs: au Fueillet 125. col. 3. Et de là il vient à parler des iuremens blasphematoires, semblables à ceux desquels nous auons parlé ci dessus: Et vous Chrestiens infames, qui iurez par les playes de Christ, par le corps & le sang, n'est ce pas là le langage d'enfer? Et au Fueillet 140. col. 1. il raconte que portoit la loy de S. Louys Roy de France, contre les blasphemateurs, à sçauoir que pour la

Digitized by Google

premiere fois ils fussent vn mois en prison, & apres fussent mis au pilier: (car il parle ainsi, *ponerentur in piliario*, au lieu dequoy Menot dit, Au carquan, ou au collier) pour la seconde fois qu'ils eussent la langue percée d'vn fer chaud: pour la troisiéme fois qu'on leur perçast aussi la leure de dessoubs: pour la quatrieme, qu'on leur coupast la langue & toutes les deux leures. Aussi nous faut il souuenir de ce qu'il dit en vn autre passage, (que nous auons allegué ci dessus) à scauoir que certains Iuifs qui estoyent à Tours du temps du Roy Louys huictiéme, oyans les Chrestiens blasphemer Iesus Christ. vindrent à dire, qu'ils s'emerueilloint comment, s'ils croyoint qu'il fust mort pour eux, ils luy faisoint tel outrage. Menot pareillement se courrouce fort contre les blasphemateurs qui estoint lors, disant que c'est comme si on crachoit en la face de Dieu: & alleguent de sainct Chrysostome qu'aussi griefuement pechent ceux qui blasphement Iesus Christ regnant au ciel, que ceux qui l'ont crucifié estant en terre. Et outre ce propos de Sainct Chrysostome il allegue aussi plusieurs raisons, pour lesquelles on doit auoir en horreur ce peché plus que nul autre: voire iusques à dire, *O miseri! nunquam diabolo ausi fuerunt facere quod facitis.* Et puis il vient à remonstrer quelle honte c'est que les blasphemes soint punis entre les Turcs & les Sarrasins, & demeurent impunis entre les Chrestiens. Et puis, Autrefois (dit il) on les mettoit au carquan, ou au collier, ou en prison: ou bien estoyent condamnez à vne grosse somme d'argent: & du temps de sainct Louys ils auoyent la langue percee, suyuant l'ordonnance qu'il en auoit faicte Mais le contraire se fait auiourd'huy: car ceux qui deuroint faire iustice des blasphemateurs, sont les plus entachez de ce vice: & disent qu'il n'appartient pas à vn vilain de renoncer Dieu: *quod non pertinet ad rurales renunciare Deum. & ego dico tibi quod ad te non pertinet intrare paradisum.* Et ie te di qu'il ne t'appartient pas d'entrer en paradis. Il fait aussi mention autre part d'vn, auquel ledit Roy saint Louys fit non pas percer, mais coupper la langue Fueil. 183. col. 1. *Si sanctus Ludouicus de vno blasphematore Parisius, qui fecit ei abscin-*

ei abscindere linguam. A propos dequoy nous venons d'ouyr l'ordonnance dudict Roy saint Louys, de la bouche de Maillard Barelete ne fait pas moins son deuoir de crier apres les Italiens pour ce vice, que les deux autres apres ceux de leur nation: disant au Fueillet 120. col. 2. O Italie infectee d'vn si grand vice: ô peuples souillez d'vne si grande meschanceté: ie crain que la vengeance de Dieu ne vous accable tout en vn coup. Et entre autres choses, sçait tresbien faire son prouffit de l'ordonnance du Roy sainct Louys contre les blasphemateurs, alleguee par les deux autres, comme nous auons veu cidessus. Mais il dit d'auantage, qu'entre les Sarrasins il y a eu vne coustume, que qui blasphemoit Iesus Christ ou sa mere, on le faisoit mourir estant enserré entre deux ais. Il parle aussi d'vne loy assez ancienne, par laquelle le blasphemeur & le peché de luxure contre nature se punissoient d'vne mesme peine. Et n'est ce pas grand pitié? (dit il) le Duc Galeace fit bien pendre vn homme pour auoir seulement murmuré contre luy: autant en fit le Duc de Mantoue: & celuy qui blasphemeDieu, demeure impuni? Et pour monstrer comment ce peché est moins pardonnable qu'aucun autre, il dit vn propos qui se trouue aussi en Menot: c'est qu'on est incité à commetre les autres pechez par le plaisir charnel: comme le paillard par le plaisir qu'il prend à la paillardise, le gourmand, par le plaisir qu'il prend aux bons morceaux & au bon vin, & ainsi des autres: mais quel plaisir peut receuoir le blasphemateur de son blasphememe? Il dit aussi qu'il y a vne consideration particuliere quant à ce peché: c'est qu'au lieu que tous les autres cesseront apres la mort, cestuy ci continuera. Sur quoy il allegue ce passage de l'Apocalypse, chap 16. Et les hommes blasphemerent le nom de Dieu qui a puissance sur ces playes. Et vn peu apres, Et à cause de leurs douleurs & pour leur playes ont blasphemé le Dieu du ciel. Et puis encores en la fin du chapitre. Bref, il fait son deuoir par tous moyens desquels il se peut aduiser, (au moins ce semble) de les destourner de ce peché: & mesmement en leur proposant exemples de la vengeance de Dieu contre iceluy, tels que s'ensuiuent.

Digitized by Google

A Mantoue. il aduint qu'ainſi que quelques ioueurs ſe furent mis à blaſphemer Ieſus Chriſt, leurs yeux tomberent ſur la table. A Rome, vn enfant en l'age de cinq ans blaſphemant le nom de Dieu, fut emporté par les diables d'entre les bras de ſes pere & mere. Il en dit encores vn autre: c'eſt qu'à Ragouſe vn nautonnier blaſphemant fort cruellement le nom de Dieu, tomba en la mer; & ne fut veu ſinon que quelques iours apres au riuage, où le corps fut trouué entier, excepté la langue. Or allegue-il des exemples des blaſphemes Italiens, comme quand ils appellent Dieu traiſtre, & la vierge Marie putain. Car voici ſes mots (au Fueillet 118 col. 2.) *Clament Deum traditorem, virginem putanam.* Ce que i'ay bien voulu adiouſter, pour ceux qui n'ont point eſté en Italie. Car ceux qui y ont conuerſé, & principalement qui y ont faict long ſeiour: & mémement ſe ſont promenez par tout le pays (ce qui m'eſt aduenu) oyans ces deux, ſe pourront incontinent ſouuenir de pluſieurs autres encore plus horribles: ſinon que Dieu leur ait faict plus de grace qu'à moy. ſçauoir eſt de les auoir oubliez. Auſſi le peut il bien faire (& meſme le croy fermement) que depuis le temps de Barelete les blaſphemes ſoint creus de beaucoup & en quantité & en qualité. Car ie ſçay bien que la derniere annee que ie parti d'Italie, i'en ouy que ie n'auois point ouy auparauant: & meſmement i'en oyois à Boulongne leſquels ie n'auois point ouys à Veniſe, ni à Padoue, ni à Vincence. &c. à Florence, que ie n'auois point ouy à Boulongne, ni à Lucques: & ainſi d'autres particuliers à Rome, à Naples, &c. Toutesfois le plus horrible que i'ay iamais ouy, ni duquel i'ay iamais ouy parler, fut à Rome, de la bouche d'vn preſtre qui auoit eſté mis en collere par vne putain: lequel pour ceſte heure ne ſortira de ma bouche. Or pour retourner à Barelete, il en raconte vn plaiſant d'vn bon compagnon Italien, lequel auoit accouſtumé de dire, Vienne la caqueſangue à l'aſneſſe qui porta Ieſus Chriſt en Ieruſalem. Ie di plaiſant, ſi aucun blaſpheme doit eſtre trouué plaiſant: mais ce propos eſt pluſtoſt gaudiſſerie que blaſpheme: & toutesfois s'il eſt dict en intention de blaſphemer, il y a bien à diſputer:

ne

ne plus ne moins que quand ceux de ceste mesme nation disent, Per la potta de telle, ou de telle, & le disent en colere, au lieu qu'ils ont accoustumé de dire Per la potta de la virgine Maria: ou bien par exclamation, Pot ta de virgine Maria: ou sans adiouster Maria, comme s'entendant assez. Ne plus ne moins aussi que quand nous disons en colere Vertubieu, & quand les Alemans enleurs maudissons (pour lesquels nous les appellons dastipoteurs, faute de les bien entendre) desguisent le mot Gott. Mais pour conclusion de ce propos i'aurois grande enuie, (n'estoit la promesse que i'ay faicte cidessus) de reciter ce que i'ay leu es sermons de ce mesme prescheur nommé Barelete, touchant vn certain Euesque, qui auoit si bien accoustumé de iurer & blasphemer, que ce prescheur estant allé l'admonnester de ceste mauuaise maniere de faire, & luy ayant dict, Reuerend pere, plusieurs m'ont aduerti que vous ne sçauriez dire vn mot sans iurer & sans nommer le diable: incontinent le prelat, pour bien monstrer que cela estoit faux, Au nom du diable, (dit il) & qui est-ce qui a rapporté cela de moy? Par le corps de Christ cela n'est pas vray. Alors luy respondit ce prescheur, Reuerend pere, ie vous en pren maintenant vous mesme à tesmoin. Et si quelqu'vn veut auoir les propres mots de l'autheur, les voici, *Exemplum prælati quẽ nouis laniæ, qui loquis nesciebat nisi per corpus & nomen diabol. Quum nemo auderet monere, ego Gabriel officium suscepi, dicens, Pater reuerende, plures de vestris nobis dicunt quòd nescitis loqui sine iuramento & nomine diabol. At episcopus in impatientiam versus sit, In nomine diaboli, & quis de me ita dicit? Per corpus Christi non est verum. Cui respõdi, Reuerende domine à vobis testimonium capio: sicque cum rubore discessit.* Et sur le propos de ceste m'alheureuse accoustumãce de iurer & blasphemer, il n'y a qu'vn iour qu'vn fort honneste gentilhomme & de bon lieu, incontinent que ie luy eu faict ce conte, m'en rendit autant que ie luy en auois donné, me fournissant en eschange d'vn conte tout semblable: mais il est de fraische memoire, au lieu que le mien est vn peu viel. Car il contoit qu'ayant dict à vn gentilhomme son ami familier que le coup despee qu'il auoit receu, luy deuoit seruir d'aduertissement

ment pour se garder de iurer & blasphemer comme il auoit accoustumé. Par le corps Dieu (luy respõdit ceste autre gentilhomme) ie me veux desormais garder de iurer.

DES HOMICIDES aussi nous trouuons estre faites grandes plaintes par ces trois prescheurs: & mesme le plus souuent, parlans des meschãcetez de leur temps, mettent ces trois des premieres, les paillardises, les larrecins, les homicides. Mais ce dequoy ils se tourmentent le plus, c'est qu'ils demeuroient impunis. Si (dit Menot) on vient aduertir messieurs de la iustice qu'il y a eu vn homme tué en tel lieu la nuict passee, ils n'en partiront ia de leurs places, sinon qu'ils sachent qui est celuy qui se fait partie, & par consequent qui payera les despens. Or dit il ceci en deux ou trois passages. En quelque autre il se plaind que personne ne s'esmeut de voir tuer vn homme de bien en plaine rue. Barelete semblablement dit, *Occiditur homo, & adhuc malefactor stat in terminis patriæ sine pauore: quia non est iustitia.*

Mais il y a d'autres sortes d'homicides ou meurtres, desquels ils se lamentent: & entre autres ceux que commettent les femmes quand elles se font auorter. Et qui est bien pis, il y auoit (ainsi que dit Maillard) des prestres qui persuadoint aux femmes qu'en ce faisant elles ne pechoint point mortellement: au Fueillet 74. col. 2. *Sunt ne ibi mulieres & sacerdotes qui dicunt quod mulieres comedentes venenum ad expellendum materiam de matrice sua, ne fœtus veniat ad portã, antequam anima rationalis introducatur, nõ peccant mortaliter?* En ce mesme endroit il parle des enfans qu'on iettoit és riuieres & és retraicts des maisons: *Vtinam haberemus aures apertas & audiremus voces puerorum in latrinis proiectorum & in fluminibus.* Barelete pareillement crie contre ceste meschanceté, Fueillet 262. col. 2. *O quot luxuriæ, ô quot sodomiæ: ô quot fornicationes, clamant latrinæ, latibula vbi sunt pueri suffocati.* Pontanus aussi raconte vn exemple de ceste cruauté infame, laquelle il dit estre beaucoup plus ordinaire aux nonnains que aux autres.

Ie me contenteray de ces passages, estimant qu'il suffisent pour monstrer sommairement l'estat du siecle voisin prochain du nostre. Car suiuant le prouerbe qui dit,

A bon

A bon entendeur il ne faut qu'vn mot. les meschancetez ici descrites pourront faire penser à plusieurs autres, desquelles il est vray semblable que celles ci ayent esté accompagnées. Comme (pour exemple) combien que nous n'ayons point parlé de la gourmandise & de l'yurõgnerie d'alors, ne pensons pas que la paillardise n'ait eues deux compagnes: veu mesmement ce que dit le prouerbe ancien, *Sine Cerere & Bacho friget Venus.* Aussi se trouue vn vers Grec, lequel en forme de prouerbe dit: que quand on est bien saoul, c'est alors qu'on pense à Venus, & non pas deuant. Ce qui est assez conforme au prouerbe François, Apres la panse vient la danse. Car danse se prend ici generalement. Ouide nous dit aussi, *Non habet vnde suum paupertas pascat amorem.* Aussi ne deuons nous douter qu'il n'y eust toutes sortes de somptuositez & dissolutions en habits, desquelles on se pouuoit aduiser. Car mesmes Oliuier Maillard se courrouce de ce que les femmes d'aduocats, ausquels, apres auoir acheté leur offices, ne restoint pas dix francs de rente, estoyent pompeuses comme princesses. Et tant luy que Menot reprochent aux femmes qu'il ne faut autres tesmoins de leur lasciueté que leurs habillemens: & entre autre choses, en ce qu'elles ne cachoint point ce que l'honnesteté leur commandoit, cacher: Fueillet 61. col 2. *Vos iuuenes mulieres quæ aperitis pectora vt fera ad ostendendum mamillas.* Menot pareillement en deux ou trois endroits est fort indigné de ce qu'elles auoint leurs robbes tellement ouuertes qu'on les voyoit iusques au ventre. Ce mesme les reprend de plusieurs façons de faire deshonnestes, & entre autres, de ceste ci. Si madamoiselle (dit il) est en l'eglise, & arriue quelque gentillastre, il faut (pour entretenir les coustumes de noblesse) encores que ce soit à l'heure qu'on est en la plus grande deuotion qu'elle se leue parmi tout le peuple, & qu'elle le baise bec à bec. A tous les diables (dit-il) telle façon de faire: *Ad omnes diabolos talis modus faciendi.* Mais il est temps d'ouir comment ces mesmes prescheurs chantoint la leçon aux gens d'eglise, ou plustost la reprimende qu'ils leur faisoint: si toutesfois la reprimende des foibles peut valoir contre les forts: & si la

voix

voix de ceux qui crient, peut entrer aux aureilles mieux bouchees que ne furent oneques celles d'Vlysse, de peur d'ouyr le doucement mieleux ou le mieleusement doux chant des sirenes: sil m'est permis ici de pleyadizer, c'est à dire contrepeter le langage de messieurs les poetes de la pleyade.

Des vices repris des gens d'eglise par les susdicts prescheurs.

CHAP. VII.

POur tenir la promesse faicte n'agueres, il faut donner ce chapitre à messieurs les ecclesiastiques: & pour garder l'odre tel que dessus, il nous faut commencer par leur paillardise: mais ce ne sera sans parler tout d'vn train de leurs larrecins, par le moyen desquels ils souloint (comme encores auiourd'huy) entretenir leurs dissolutions. Escoutons donc premierement Oliuier Maillard, cõme aussi par ci deuant nous luy auons touſiours faict cest honneur de donner audience à luy premier. Fueil. 327 col. 1. Auez vous point ici de ces grands personnages, ausquels leurs femmes font porter les cornes? Il est grand nombre de telles gens: & pourtant on peut bien dire que la chanson du coquu est venue iusques à la cour du Pape. Mais pour ne venir si tost aux prelats, escoutons vn peu quelle meschanceté des simples prestres il descouure. Ils escoutent (dit-il) les confessions des femmes: & puis congnoissans celles qui se meslent du mestier, ils courent apres. Ce qui me fait souuenir de ce que i'ay leu en quelque lieu, touchant certains prestres, qui vouloint mettre ceste coustume que ceux & celles qui viendroint se confesser à eux, leur monstreroint les parties du corps par lesquelles ils auoint commis les pechez dont ils se confessoint. Ie reuien à Maillard, lequel à ordinairement ces mots en la bouche, *sacerdotes concubinarij*, ou *fornicarij*: aussi, *religiosi coucubinarij*. Il parle aussi de ceux qui les ont en leurs chambres à pain & à pot: comme au Fueillet 61. col. 3. *Sunme hic sacerdotes tenentes concubinas* à pain & à pot? Au lieu dequoy Menot dit, Apot & à fueillier. Ie retourne aux prelats: ausquels parlant Maillard dit,

lard dit, Fueillet 22.col. 4. O gros goddons damnez infames, escrits au liure du diable, larrons & sacrileges, (comme dit sainct Bernard) pensez vous que les fondateurs de vos benefices vous les ayent donnez pour ne faire autre chose que paillarder & iouer au glic? Et au Fueillet 107.col.1. Et vous messieurs les ecclesiastiques auec vos benefices, qui en nourrissez des cheuaux, des chiens, des paillardes. Il adiouste encores *histriones*. Item en la page 84.col.2. Demandez à sainct Estienne s'il a eu paradis pour auoir mené telle vie que vous menez, faisans grand' chere, estans touſiours parmi les festins & banquets, en donnant les biens de l'egliſe & du crucifix aux paillardes: nourrissans des chiens & des oiseaux de proye du bien des poures. Il vous vaudroit mieux estre mort aux ventres de vos meres que mener tel train. Or adiouste il ici pareillement *histriombus* apres *meretricibus*. Et chacun peut ſçauoir que signifie en Latin ce mot: mais pource que (comme il est aiſé à voir) tant ce preſcheur que les deux autres font du Latin ce que bon leur semble, vſans des mots à tors & à trauers: ie me doute qu'il ait voulu signifier *moriones* par *histriones*: ce qui est vray semblable, ſi nous regardons à la façon d'auiourd'huy. Il dit auſſi en quelque lieu que les prelats en leurs banquets ne parlent que de paillardiſe, C'est luy-meſme (ſi i'ay bonne memoire) qui dit qu'au lieu que les prelats du temps paſſé donnoint de l'argent pour marier les ieunes filles qui estoint deſtituees de moyens, ceux de ſon temps leur font gagner leur mariage auprés d'eux à la ſueur de leur corps. Oyons maintenant parler le gentil Menot, qui laue ſa teſte à ces galans auſſi bien que nul autre, & d'auſſi bonne grace. Fueillet 144 col.2. I'en dis autant de *ancilis ſacerdotum, quibus non licet dare hoc ſacramentum euchariſtiæ: quod certè non ſunt de grege Dei, ſed diaboli*. Et au Fueillet. 82.col.3 *Et filia ſeducta, quæ fuit per annũ incluſa cum ſacerdote cum potũ & cochleari*, à pot & à cueillier, *hodie venit, &c.* Il dit auſſi en quelque endroit que quand les genſdarmes entroint es villages, la premiere choſe qu'ils cerchoyent, c'estoit la putain du curé, ou vicaire. Mais au regard des prelats, (à ce quõ peut iuger par ce qu'en dit ce preſcheur) on eut bien

faict

faict d'aduertir depuis vn des bouts de la ville iusques à l'autre, Gardez bien vostre deuant madame, ou madamoiselle. Car outre celles qu'ils entretenoint en leurs maisons, ils auoint leurs chalandes par tous les endroits de la ville: mais ils prenoint plaisir à faire les conseillers cornus, sur tous. Et le bon estoit qu'il failloit tousiours que les grosses maisons eussent vn prelat pour compere: de sorte que souuent il aduenoit que le mari prioit pour compere celuy qui estoit ia pere, sans qu'il en sceust rien. Mais il appelle en son Latin, *Facere placitum domini episcopi*, Paillarder auec vn eueſque: comme Fueillet 18. *O domina quæ facitis placitum domini episcopi.* Et au Fueillet 110. col. 2. Si vous demandez comment c'est enfant de dix ans a eu ce benefice, on vous respondra que sa mere estoit fort priuee de l'eueſque, & pour les cognoissances *dedit ei.* Il nous monstre aussi la ruse de laquelle vsoint ces messieurs pour iouyr de celles qu'ils pretendoint: (si autre occasion ne se presentoit) c'est qu'ils les inuitoint à quelque festin parmi vne autre grande compagnie de dames, entre lesquelles il y en auoit beaucoup d'honnestes & qui auoint bon bruit. Et pour conclusion, il monstre que de son temps les prelats auoint les filles, les femmes mariees, les vefues à leur commandement. Or nous auons tantost ouy comment Maillard les appelloit (apres sainct Bernard) larrons & sacrileges: oyons maintenant ce que dit Menot de leurs larrecins & leurs simonies: combien que pour le iourd'huy on ne se face que rire de telles choses. Premierement donc au Fueillet 70. col 1. *O domini ecclesiastici qui roditis ossa mortuorum, & bibitis sanguinem crucifixi, audite.* Et au Fueillet 5 col. 3. *Non est causa prælatorum, qui hodie post se ducunt canes, & mangones indutos ad modum armigerorum, sicut Suytenses: qui nullo modo curant de grege sibi credito.* Et bien peu apres, *Quid dicetis domini ecclesiastici & prælati, qui comeditis bona hujus pauperis qui pendet in cruce, discendo vestras vanitates?* Item au Fueillet 132. col. 1. *O si non videntur magni tuxus*, les grandes bragues, *simoniæ, magnæ vsuræ patent es, meretriæ tuxuriæ, quæ sunt in ecclesia, populus non esset scandalizatus, nec vos imitaretur. O qualis rumor! dico secundum pour-*

ver

veritatem: O quel esclandre! i'en di à la pure & reale verité: *Mille prælati sunt causa, quòd pauper & simplex populus peccat & quærit infernum* : que le poure & simple peuple peche, & se damne *ad omnes diabolos*. Et au Fueillet 118. col 1. il donne à tous les diables le mesnage des prelats, en ce sens qu'on a accoustumé de les louer d'estre bons mesnagers. *Nunc* (dit il) *si aliquem eorum vis laudare, hoc modo laudes, Est bonus pater familiæ* : c'est vn bon mesnager: *bene aliter facit quàm suus prædecessor. Ad omnes diabolos tale menagium. Menagium pro animabus est magis necessarium & principale*. Et quand il parle de leur election, au Fueillet 93. col. 1. *Videmus quòd hodie intrant ecclesiam vt boues stabulum cornibus elevatis: vt multi qui intrant non per spiritum sanctum, sed vi armorum & strepitu armigerorum & militum* : à force d'armes, par la poincte de l'espee. Item au Fueillet 110. col. 1. *Sed vnde prouenit hoc? quia certè Spiritus sanctus est hodie expulsus de concilio, synagoga & capitulis episcoporū, electionibus prælatorum. Quia, vt videtur, hodie puero decem annorum datur parochia in qua sunt quingenti ignes* : *& pro custodia assignatur quandoq;* vn gentilhomme de la court, *vnus nobilis curiæ, qui posit Deum nisi odit nisi ecclesiam. Hoc Deus scit quomodo hodie dantur beneficia ecclesiastica. Si quæritis quomodo puer iste habuit beneficium: scitis responsionem, Mater sua erat familiaris episcopo*, sa mere estoit fort priuee de l'eueſque, & pour les cognoissances *dedit ei. Nam hodie verificatur & completur prophetia Esaiæ 3. Populum meum exactores sui spoliauerunt, & mulieres dominatæ sunt eorum. Videmus hodie super mulas, habentes duas abbatias, duos episcopatus, (Gallicè*, deux crosses, deux mitres) *& adhuc non sunt contenti*. Item en vn autre lieu, Entre vous mes dames dit il, qui faites à monsieur l'Eueſque le plaisir que vous sçauez, & puis dites, O o, il fera du bien à mon fils: ce sera des mieux pourueus en l'egliſe. Item au Fueillet 111. col. 2. *Quòd hodie non dantur beneficia, non mirum, sed vendentur. Non est meum dare vobis. Antiquitùs dicebantur præbendæ, à Præbeo præbes: sed hodie dici debent, Emendæ, ab Emo emis: quòd non est meum dare vobis*. Et ceſte allusion me fait souuenir d'vne autre, qui est au Fueil. 100. col. 4. *Secundò erit abbas, prior, commendatarius, & potiùs comedatarius, quia omnia comedit*. Outreplus il les taxe souuent de simonie.

Digitized by Google

(à laquelle pourroint aussi bien estre rapportees aucunes des choses susdictes) comme au Fueillet 94. col. 2. *Nonne reputatis simoniam, quando pro episcopatu valente nouē millia facitis fasciculum plurium beneficiorum ascendentium usque ad summam nouem millium, & datis hoc pro recompensa? Ad omnes diabolos talis recompensa.* Pareillement au Fueillet 8 col 3. *Sic isti protonotarij, qui habent illas dispensas ad uxia, immò ad quindecim beneficia, & sunt simoniaci & sacrilegi: & non cessant arripere beneficia incompatibilia: idem est eis. Si vacet episcopatus, pro eo habendo dabitur unus grossus fasciculus aliorum beneficiorum. Primò accumulabuntur archidiaconatus, abbatiæ, duo prioratus, quatuor aut quinque prebendæ, & dabuntur hæc omnia pro recompensatione.* Et au Fueillet 100. col. 2. *Dic de abusibus qui fiunt, quando isti qui habent beneficia, dant illa fratri uxorio, vt illa portionem hæreditatum fratris habeat.* I'adiousteray ici ce qu'il dit au Fueillet 124. col. 3. touchant les moines aussi estans ordinairement en la poursuite de quelques proces au palais de Paris: de sorte que quasi des quatre qu'on rencontre, l'vn est moine: & si on leur demande qu'ils font là, vn *clericus* respondra, Nostre chapitre est bandé contre le doyen, contre l'euesque, contre les autres officiers: & ie vai apres la queuë de messieurs pour cest affaire. Et toi maistre moine que fais tu ici? Ie plaide vne abbaye de huict cents liures de rente pour mon maistre. Et toy moine blanc? Ie plaide vn petit prioté pour moy. Et vous mendians, qui n'auez terre, ni fillon, que battez vous ici le pauē? Le Roy nous a octroyé du sel, du bois, & autres choses: mais les officiers les nous denient. Ou bien, Vn tel curé par son auarice & enuie nous veut empescher la sepulture & la derniere volonté d'vn qui est mort ces iours passez: tellement qu'il nous est force d'en venir à la cour.

Barelete ne s'attache pas si souuent à ces deux vices des ecclesiastiques que les autres: mais en vn endroit il fait vn conte fort plaisant d'vn docteur Venitien, lequel ayāt esté surpris sur le faict auec vne esclaue, par la maistresse d'icelle, & par ce prescheur Barelete (que la maistresse auoit enuoyé querir pour voir le pasletēps: car il prescheit lors à Venise) estant repris du peché qu'il commettoit auec scandale: ne donna autre response, sinon qu'il estoit fia-

si amoureux de ceste esclaue, qu'il doutoit s'il estoit hõme ou beste. Ce prescheur crie aussi contre les nonnains qui font des bastards: dequoy les deux autres ne parlent point, que ie sçache. Mais Pontanus nous raconte nommeement des monasteres de nonnains à Valence en Espagne, qu'il n'y auoit point de difference entre iceux & les bordeaux. Et afin qu'on ne tienne suspect ce que ie dis voici ses propres mots, en son traicté, *De immunitate, cap. 17. Valentiæ in Hispania citeriore ædes quædam sacræ Vestalium; monasteria ita quidem patens amatoribus, vt instar lupanarium sint.* Mais il adiouste bien d'auantage, c'est que les nonnains (parlant en general) ou font mourir leur fruict estant encor en leur corps, par le moyen de quelques breuuages: ou bien estranglent leur enfant si tost qu'il est sorti, & puis le vont enseuelir en quelque retraict.

Comment les susdicts prescheurs ont remonstré quelques abus en la doctrine aussi, principalement concernans l'auarice des ecclesiastiques.

CHAP. VIII.

AV DEMEVRANT, les susdicts prescheurs remonstrent quelques abus en la doctrine, (cõbien qu'ils fussent bien abuiez eux mesmes en beaucoup de choses, & que nous deuions iuger d'eux selon le prouerbe qui dit, que le borgne est roy au pays des aueugles) outre la meschante vie des gens d'eglise: mais il faut noter, que ce sont abus aidans à faire bouillir la marmite. Et premierement Maillard: au Fueil. 25. col. 3. crie souuent contre les porteurs de reliques: comme au Fueillet 25. col. 3. *Estis hic domini bullatores & portatores reliquiarum?* Puis au Fueillet 35. col. 3. *Dixi hodie mane de lingua fraudulatoria: & credo quod* (les iargonneurs *Gallicè*) *portatores reliquiarũ, capharnẽ, & mensuratores vultuum imaginum sæpe comedunt de isto pastill.* Item au Fueillet 37. col. 3. *Estis hic portatores bullarum? nunquid timetis auditores vestros ad capiendas bursas eorũ?* Item au Fueillet 45. col. 1. *Et vos portatores reliquiarum & indulgentiarum, nunquid iactatis vos de malis quæ facitis in villagiis?* Mais auant que passer outre, ie feray vne petite glose sur ce mot de *pastillo*, c'est à dire, pasté: laquelle sera prise de l'autheur mesme. Il faut donc sçauoir, que ceci se

Digitized by Google

rapporte à vn conte qu'il a faict au Fueillet 24. col. 4. On dit que le diable eſtant vne fois malade, les medecins luy demanderent à quoy il prendroit appetit, aux poiſſons d'eau douce, ou à la maree. Il reſpondit, que ni aux vns ni aux autres. Ils luy demanderent, s'il voudroit donc manger de la chair de porc, ou de bœuf, ou de veau. Il dit qu'il ne vouloit point de tout cela. Et bien donc, luy dirent les medecins, auriez vous point enuie de manger des poulets, ou des perdris, ou de quelque venaiſon? Il fit reſponſe, qu'il n'en vouloit point non plus que du reſte: mais que ſeulement il mangeroit volontiers de la viande que mangent les femmes quand elles ſont es bains des accouchees, aſçauoir d'vn paſté de lãgues. Ce qu'oyans les medecins, l'interroguerent, à quelle ſauſſe il voudroit manger ce paſté de langues. Ie voudrois, dit il, qu'elles fuſſent premierement frites, & puis miſes en paſté. Or laiſſeray ie veoir la deduction & accommodation de ce propos à ceux qui auront le liure, puis que ie leur ay cotté l'endroit où ils les pourront veoir. Mais ceux qui ſe ſont trouuez quelquesfois au caquet des femmes quãd elles ont les pieds chauds, pourrõt faire coniecture quel eſt leur bec alors qu'elles ſe baignent chaudement, enſemble au bain d'vne giſante: qui eſt auſſi vne circonſtance à noter. Et de faict il n'y a pas d'apparence qu'elles ayẽt alors le bec gelé: pour le moins i'en reſpon pour celles de Paris, qui ne ſe ſont peu tenir d'appeler des caquetoires leurs ſieges: ſur leſquels apres auoir becqueté leurs maris, leurs freres & ſœurs, parens & amis, (ie comprẽn leurs amoureux, qu'on appele maintenant ſeruiteurs) en la fin viennent à s'entrebecqueter, voire à s'entredonner de ſi grands coups de bec, que leurs maris en portent les cornes. Mais ie reuien à mon propos de bonne heure, auant qu'on die, que les femmes facent que ie m'oublie. Et toutesfois ce ne ſera pour les quitter encore: car l'abus duquel ie doy maintenant parler, repris par Maillard, les concerne: c'eſt que nonobſtant la gloſe qui dit, que s'on voit vn preſtre baiſer vne femme, on doit preſumer que le preſtre fait cela pour luy imprimer au viſage la benediction: on peut en bonne conſcience iuger, que cela eſt vn preparatif pour iouër quelque autre myſte-

Digitized by Google

mystere, & principalement s'ils sont seuls, & en lieu suspect. Il parle aussi assez hardiement (pour son temps) contre les indulgences, ou pardons: & tellement toutesfois, qu'il semble n'en dire pas tout ce qu'il en pēse. Mais cependant il condamne bien tout à plat ceux qui les portent (lesquels il appele, comme autre part, *bullatores*) en ce qu'ils disoint, que s'ils sçauoint que leur pere n'eust pas pris telles indulgences, ils ne prieroint iamais Dieu pour luy. Et dit entr'autres choses: *An creditis quòd vnus vsurarius, plenus vitijs, qui habebit mille millia peccata, dando sex albos trunco, habeat remissionem omnium peccatorum sibi rum? Certè iterum est mihi credere, & diuinis prædicare.* Outre plus il reprend ceux qui ne preschoint que pour le gain. Estes vous ici, dit il, messieurs les prescheurs du quaresme, qui ne preschez que pour l'esperance de faire grande queste, & ayans receu force argent, dites le iour de Pasques que vous auez faict vn bon quaresme? En quoy il veut qu'on les compare aux adulteres: & adiouste la raison, *Adulteri enim de malo concubitu recipiunt prolem: ita & vos pecuniam.* Et au Fueillet 331. col 1. *Videte magistri reuerendi, habuistis bonum quadragesimeal: lucrati estis centum francos: congregastis multum, vos reddetis compotum.* Il se plaind aussi de ce que l'eglise vend tout, iusques à ne vouloir enterrer vne personne au temple s'il ne paye vn franc. Ie vien à Menot, lequel appele porteurs de rogatons, *portatores rogationū*, ceux que Maillard nomme (comme nous auons tantost ouï) *portatores reliquiarum & indulgentiarum, & bullatores.* Ainsi font, dit Menot au Fueillet 131. ces porteurs de rogatons, qui donnent à entendre aux poures femmes vefues, qu'elles doiuent plustost se laisser mourir de faim auec leur famille, que de faillir à gagner les pardons. Et au Fueil. 147. col. 3. Voulez vous que ie vous die vn mot: iamais les theologiens ne se sont meslez de ces pardons, ou bien peu. Et incontinent apres: Mais seulement les cafars les ont preschees, auec vne infinité de mensonges pour deceuoir le peuple. Lesquels sont souuent petis diables, estans en vne tauerne: car il n'est question que de iouer & paillarder. Ce mesme prescheur au Fueillet 12. col. 4. fait mention de certains trompeurs, qui ayans engagé leurs reliques en la tauerne, vindrent puis à mōstrer

Digitized by Google

vn tizon, & le faire adorer, comme de ceux qui auoient seruy à rostir sainct Laurent. Lequel conte pourra estre faict plus au long ci apres. Barelete aussi, (si i'ay bonne memoire) reprēd quelques abus, mais en vn mot, & sans s'y arrester. Au demeurant il ne se faut point esmerueiller, si tant luy que ses deux compagnons ont laissé passer tant d'autres abus, sans en rien dire : mais au contraire c'est vne chose admirable, comment ils en ont peu descouurir aucun, veu les fondemens qu'ils prenoint. Toutesfois nous deuons cōsiderer vne chose, c'est que quelque ignorance qui ait esté aux siecles passez, touſiours la doctrine qui directement seruoit à l'entretenement de la cuisine, a esté suspecte à plusieurs : & c'est pourquoy des le commencement se sont trouuez des gens, qui n'ont point voulu adiouster foy aux indulgences. Ioinct qu'ils cōsideroint (au lieu que leurs esprits deuoint monter plus haut, pour trouuer les raisons peremptoires) que si elles auoint lieu, les hommes auroint trop bon marché de leurs pechez. Or ay ie dict, Qui seruoit directemēt à cela: pource qu'à dire la verité, il n'y a point vn seul iota de la doctrine Romanesque qui ne tende à ce but: mais il y a certains articles qui y tendent directement, les autres obliquement, & plus couuertement. Quoy qu'il en soit, les anciens prouerbes mesmement nous tesmoignent l'auarice des ecclesiastiques: & ne fust ce que cestuy ci:

Trois choses sont tout d'vn accord,
L'eglise, la cour, & la mort.
L'eglise prend du vif & mort:
La cour prend le droict & le tort:
La mort prend le foible & le fort.

Il se trouue aussi vn certain prouerbe qui dit, qu'il y a trois choses insatiables: les prestres, les moines, la mer. Duquel Barelete m'a faict souuenir, disant, *Presbyteri, & fratres, & mare, nunquam satiabitur.* Mais i'ay ouy quelquesfois des vieilles gens qui mettoint ces trois: les prestres, les femmes, la mer: comme aussi les moines se peuuent bien comprendre sous le nom de prestres.

Com-

Comment d'autant que la meschanceté du siecle dernier passé est plus grande que des siecles precedens, d'autant la meschanceté de nostre siecle outrepasse celle dudict dernier : combien que les vices soint mieux remõstrez & repris, & que Dieu enuoye plus grands chastimens que iamais.

CHAP. IX.

IL est aisé à iuger par les plaintes & doleances que font les trois prescheurs susdicts, qu'ils voyoint deuant leurs yeux le monde aller de iour en iour en empirãt. Car il ne nous faut point douter, qu'ils n'ayẽt omis plusieurs autres grands vices regnãs alors, ou pour ne les auoir cogneus, ou pour ne s'en estre souuenus: mais nous deuons faire nostre conte, que les hõmes de leur temps n'estoint seulement bons gardiens des vices, desquels leurs predecesseurs les auoint laissez heritiers, mais aussi fort songneux d'en amasser de nouueaux. Et mesmement ie confesse que ie n'ay pas si diligemment moissonné ni vendangé leurs liures, que ie n'y aye beaucoup laissé à glaner & à grappiller, à ceux qui auront meilleure prouision de loisir. Ie di donc, que qui voudra esplucher diligemmẽt & auec loisir les sermons de ces trois docteurs, pourra trouuer vn assez bon nombre de meschancetez que i'ay omises: dont mesmes aucunes ont esté remonstrees par les anciens poëtes. Prenons pour exemple ce que dit Menot, Le fils maintenant voudroit auoir arraché les yeux au pere, afin d'auoir ses biens: & ie croy que le liure auquel les fils estudient le moins, & qui les ennuye le plus, c'est la vie des peres (ce qu'il dit, faisant allusion au liure ainsi intitulé, contenant la vie de quelques anciens personnages, qu'on estimoit auoir vescu sainctement.) Il auoit dict auſſi auparauant, Helas! comment seroit il possible de trouuer maintenant amitié entre les ennemis, quand elle ne se trouue pas entre les parens? non pas entre le pere & le fils, le frere & la sœur? Que doncques telle meschanceté soit ancienne, il appert par Hesiode: à l'imitation duquel Ouide a ainsi chanté:

Digitized by Google

Visitur ex rapto, non hospes ab hospite tutus,
Non socer à genero: fratrum quoque gratia rara est.
Imminet exitio vir coniugis, illa mariti.
Lurida terribiles miscent aconita nouerca.

C'est à dire, selon la traduction de Marot:

On vit desia de ce qu'on emble & oste.
Chez l'hostelier n'est point asseuré l'hoste:
Ne le beaupere auecques le sien gendre.
Petite amour entre freres s'engendre.
Le mari s'offre à la mort de sa femme,
Femme au mari fait semblable diffame.
Par maltalent les marastres terribles,
Mesient souuent venins froids & horribles.

Et puis il adiouste touchant les enfans qui hayent fort d'estudier au liure de la vie des peres.

Filius ante diem patrios inquirit in annos.

C'est à dire,

Le fils, afin qu'en biens mondains prospere,
Souhaitte mort, auant ses iours, son pere.

Il est vray, que ces mots, Afin qu'en biens mondains prospere, ne sont au Latin: mais ils sont adiouſtez bien à propos, comme chacun peut cognoistre: & c'est aussi suiuant ce que Menot a dict: que le fils voudroit auoir arraché les yeux au pere pour iouïr de ses biens. Or comme on se plaignoit desia anciennement des meschancetez qui se commettoient, aussi se plaignoit on de la poure iustice qui s'en faisoit. Car ce prouerbe est fort ancien (si nous regardons le sens plustost que les mots) Les gros larrons pendent les petis. Et c'est ce que Iuuenal a dict en ces vers:

Das veniam coruis, vexat censura columbas.

C'est à dire,

Aux corbeaux vn chacun pardonne,
Mais aux couloms le tort on donne.

Et ceci se rapporte fort bien à ce que disoit ce grand legislateur Zaleucus, que les loix estoint semblables aux toiles d'araignes. Car cõme la petite mouscheron demeure, mais la grosse en sort par force: ainsi les poures, ou ceux qui ne sçauent pas bien babiller, demeurent enfilez dedans les loix: mais ceux qui sont riches, ou sçauẽt bien iouer

Digitized by Google

iouer du plat de la langue, rompent leurs filets. Auſſi ſe rapporte à ce que nous liſons en Terence,

—qua non rete accipitri tenditur, neque miluio,
Qui malè faciunt nobis: illis qui nihil faciunt, tenditur.
Quia enim in illis fructus eſt, in illis opera ludítur.

Ce qui eſt dict par vn eſcornifleur (autremẽt tondeur de nappes) appelé par ce poëte du mot Grec, paraſite, lequel s'eſtant vanté qu'il frappe à tors & à trauers qui bon luy ſemble, ſans qu'on luy en oſe mot dire, & eſtant interrogué d'où luy vient ceſte hardieſſe, reſpõd, Pource qu'on ne tend point la rets au ſacre, ni au milan, qui nous font du mal: mais on la tend à ceux qui n'en font point. Et la raiſon eſt, qu'à ceux ci illy a du proffit, à ceux là c'eſt autant de peine perdue. Il eſt vray que le poëte (ce que ie diray en paſſant) vſe d'vn mot, lequel ſelon aucuns ſignifie generalement tout oiſeau de proye, ſoit eſpreuier, faulcon, ou autre: mais i'ay mieux aimé vſer de ce mot ſacre, ayant eſgard à ce que nous diſons ordinairement, & cõme par prouerbe, C'eſt vn ſacre, au lieu de dire, C'eſt vn diſſipateur de biens. C'eſt vn gouffre d'argent. Il ſe prend auſſi pour vn gourmand, ou ſac à vin. Or n'a pas oublié le bon Menot de reprendre ce vice, Fueillet 138 col. 1. de ceux qui accuſent le poure, & ſe taiſent du riche. Car examinant l'hiſtoire de ceſte femme qui ayant eſté ſurpriſe en adultere, fut amenee à noſtre Seigneur Ieſus Chriſt. Dont vient, dit il, qu'ils n'amenent point auſſi bien l'hõme adultere? Poſſible, reſpond il, pource que ceſtuici eſtoit vn des meſſieurs. Ainſi en fait on auiourd'huy: on accuſera le pouure, mais on ſe taira du gros goddon. Lequel mot i'ay bien voulu expreſſeement retenir, comme eſtant vn treſbon mot François (cõbien qu'auiourd'huy il ſoit quaſi du tout hors d'vſage) & duquel meſmement vſe auſſi ſon prede ceſſeur Oliuier Maillard, Fueillet 22. col. 4 O gros goddons, *damnati, infames, & ſcripti in libro diaboli, fures & ſacrilegi.* Mais pour retourner au propos des groſſes & des petites mouches, aucuns font vn philoſophe nommé Anacharſis auteur de ceſte comparaiſon, diſans que par icelle il vouloit donner à entendre à Solon (qui eſtoit legiſlateur comme Zaleucus) qu'il perdoit la peine qu'il prenoit à faire des loix. Il eſt vray,

qu'au lieu que ceux qui attribuent ce dicton à Zaleucus, racontent (s'il faut rendre mot pour mot) qu'il disoit que comme la mouſche & le mouſcheron tombans en la toile d'araigne, y ſont retenus : mais la mouſche à miel & la mouſche gueſpe la rompent, & puis s'enuolent : ainſi les poures, &c. au lieu, dis-ie, de cela, ceux qui attribuent ce dicton au philoſophe Anacharſis, pour des petites & groſſes mouſches. (ſignifiãs les poures & les riches) font mẽtion d'vne choſe fort legere & foible, & d'vne vn peu forte & peſante : ce qui ne ſemble pas auoir ſi bonne grace. Pour le moins nous voyons la mouſche eſtre auſſi employee en vne autre cõparaiſon, qui ne vient pas mal à propos ici : c'eſt vne par laquelle Metrodore conſeille à ceux qui ont à demeurer en vne republique, qu'ils regardent de tenir tel lieu, qu'ils n'y ſoint ni comme vn mouſcherõ, ni comme vn lion : car on foule aux pieds le mouſcheron du premier coup, & on eſpie touſiours l'occaſion de ſurprendre le lion à ſon auantage.

Nous voyons auſſi comment les preſcheurs ſuſdicts crient contre les pompes des femmes : & comment Maillard de ſa part les appele femmes de grand'gorre, & femmes gorrieres : leur reprochant entr'autres choſes, les longes queuës de leurs robbes, les forrures de martres, l'or qu'elles portent à la teſte, au col, à la ceinture : & comment Menot dit, Les poures meurent de froid par les rues : toy madame la pompeuſe, madame la bragarde, tu as ſept ou huict robbes en ton coffre, que tu ne portes pas trois fois l'an : & penſes tu que tu ne rendras point conte de ceſte vaine ſuperfluité deuant le iugement de Dieu ? Ie ne ſçay quelle excuſe pourra trouuer vne dame, laquelle voyãt vn poure nud, & criant pour le froid qu'il endure, ce nonobſtant traine deux ou trois aulnes de velours apres elle. Or que de tout temps les femmes ayent aimé à eſtre braues (autrement bragardes) les poëtes le nous declarent aſſez : qui comme ſeruans de preſcheurs en leur endroit, leur remonſtrent tresbien la folie de leur ſomptuoſitez. Que ſi nous ne ſommes contents des teſmoignages des poëtes, n'en auons nous pas pluſieurs es hiſtoriens ? Ne liſons nous pas en Tite Liue comment les femmes de Rome (voire les plus nobles, & qu'on

Digitized by Google

qu'on tenoit pour les plus femmes de bien) s'esleuerent contre ceux qui ne leur vouloint permettre de retourner à leurs pompes, iusques à sembler estre desesperees ou enragees? Et mesmement pourquoy auroint esté mises autresfois des loix cõtre la somptuosité des femmes, si dés lors elles n'eussent eu besoin de bride pour les retenir, au moins pour tascher les retenir? Aussi y a il vn mot en Menot, qui me fait souuenir d'vn passage de Terence, parlant de la peine que prenoint les femmes à se parer & s'attifer. Car comme Menot dit par vne hyperbole, qu'on auroit plustost nettoyé vne estable où il y auroit eu quarante cheuaux, qu'vne femme n'auroit mis toutes les espingles, & tous les atours: ainsi auoit dict Terence il y a long temps, *Dum comuntur, annus est.* Ce mesme prescheur se courrouce fort & souuent contre celles qui s'habilloint de si bõne grace, qu'on les voyoit seulement iusques au ventre. Et voici ses mots en vn passage, Fueil. 25. col. 1. *Habebis magnas manicas, capus dissolutum, pectus discoopertum vsq; ad ventrem, cum pectorali albo, per quod quis clarè potest videre.* Lesquels derniers mots me reduisent en memoire ce que dit Horace,

Altera nil obstas Cois tibi: penè videre est
Vtrumdam.

Or quelqu'vn me pourra dire, Quant à ceste façon lasciue de s'habiller, i'approuue bien qu'elle soit mise au nõbre des meschancetez: mais la somptuosité & magnificence pourquoy en soy meritera elle d'estre mise de ce conte? Ie respon, que vrayement en quelques personnes elle n'est point à reprendre: & toutesfois telle somptuosité a touſiours esté condamnee, à cause que pour vne qui l'entretient à ses despens, il y en a cent qui l'entretienent aux despens de ceux qui n'en peuuent mais, (tesmoins Barelete & Menot) encores que les deniers sortent de la bourse de leurs maris: ou bien aux despens de la foy qu'elles leur ont promise. I'allegue Barelete pour le passage que nous auons desia veu cideuãt, O vous autres qui estes les femmes de tels, si vos habillemẽs estoint mis sous vn pressoir, le sang des poures en sortiroit. I'allegue aussi Menot pour ce passage, contenant non seulement la mesme sentence, mais aussi presque tous les mes-

meſmes mots, Vous meſſieurs & meſdames, qui viuez du tout à voſtre plaiſir, portans les robbes d'eſcarlate, ie penſe que ſi on les ſerroit bien fort en vn preſſoir, où on verroit ſortir le ſang des poures gens auquel elles ont eſté teinctes. Or eſt il bien certain, que telles façõs de parler, qui ſont quaſi prouerbiales, ne doiuent pas eſtre interpretees ſelon que les mots portẽt, & à la rigueur: mais eſtre priſes comme hyperboles propres pour demõſtrer telle meſchanceté. Toutesfois Barelete ne ſe contentant point d'auoir dict ce que nous venons d'ouyr, adiouſte vn exemple d'vne choſe qui aduint àvn vſurier non gueres moins eſmerueillable que ceſteci. Car il dit, qu'il ſortit du ſang du pain qu'il mangeoit. Quant auxautres qui entretienent la magnificẽce aux deſpens de la foy qu'elles doiuẽt, & qu'elles ont promiſes à leurs maris, Oliuier Maillard & Menot nous en ſçauront bien que dire: mais ie me contenterai du teſmoignage de Maillard, lequel ayant dict, Mais dites moy, fait il beau voir, que la femme d'vn aduocat, auquel ne reſtent pas dix francs de rente apres auoir acheté ſon office, ſoit habillee cõme vne princeſſe? & qu'elle ait de l'or ſur ſa teſte, au col, en la ceincture, & autre part? Vous dites que voſtre eſtat porte cela. A tous les diables & voſtre eſtat, & vous auſſi. Apres, di ie, auoir vſé de tel langage, adiouſte, Vous me direz, peut eſtre, Nos maris ne nous donnent pas telles robbes, mais nous les gagnons à la peine de noſtre corps. A trẽte mille diables telle peine. Car voici ſes propres mots, *Dicetis forsè, Maritus noſter non das nobis tales veſtes, ſed nos lucramur ad pœnam noſtri corporis. Ad triginta mille diabolos talis pœna.* Or eſt il aiſé à entendre quelle eſt ceſte peine, ſans autre explication: & toutesfois s'elle ſemble auoir beſoin de gloſe, on la pourra tirer du paſſage de Maillard, où il crie contre celles qui ſont macquerelles de leurs filles, & leur font gagner leur mariage à la peine & ſueur de leur corps, *faciunt eas lucrari matrimonium ſuum ad pœnam & ſudorem ſui corporis.* Fueillet 35. col. 4.

Mais pour accommoder les teſmoignages que i'ay alleguez, aux poincts que i'ay entrepris de traiter en ce chapitre, il n'y a nulle doute, que ſi du temps d'Heſiode, il y auoit bien peu de foy entre les hommes, voire entre les freres,

freres, voire aux enfans enuers leurs pere & mere, moins y en auoit il du temps d'Ouide, encore moins en a eu le dernier siecle: & toutesfois le nostre en ha encore beaucoup moins. Et que si la charité estoit es siecles precedēs bien refroidie, elle est maintenant du tout gelee. Item que si la iustice à cloché d'vn pied aux siecles precedens, elle doche des deux au nostre: si elle estoit borgne auparauant, elle est maintenant aueugle: si elle estoit sourde d'vne oreille, maintenant elle l'est des deux: (mais i'enten selon le prouerbe qui dit, qu'il n'est pire sourd que celui qui ne veut point ouyr: comme aussi on peut dire, qu'il n'est pire aueugle que celuy qui ne veut point voir) & au lieu qu'elle ne prenoit que des mains, maintenant elle prend des pieds aussi bien que des mains. Item qu'au lieu que les pompes, & les dissolutions en habits, les propos & les gestes lascifs, & tous autres petis vices qui seruent cōme d'auantcoureurs aux plus grands, n'alloint qu'à pied, & le pas seulement, maintenant ils vont en poste. Et quās à ces plus grands vices, ie di, que nous ne deuons point douter, qu'ils ne soint en nostre siecle comme en leur printemps, au lieu que les precedēs n'ont esté qu'en leur yuer: c'est à dire, qu'ils ne soint d'autant plus en vigueur maintenant, que la vigueur des arbres & des plantes est plus grande au printemps qu'en l'yuer. Et que ces choses soint vrayes, ie le monstreray par le menu ci apres, voire le monstreray à l'œil.

Or tant s'enfaut que nous puissions dire nostre siecle auoir plus grande faute de bons aduertissemens & enseignemens, de remonstrances, d'admonitions, que n'ont eu les precedens, & pour ceste cause estre plus meschant qu'au cōtraire si nous considerons la grace speciale que Dieu luy fait en ceste endroit, nous serons contraints de nous esmerueiller comment la meschanceté des hōmes d'auiourd'huy est aussi grande que celle de leurs predecesseurs. Et qu'ainsi soit, y a il prescheur en nostre temps, (encore que plusieurs facent profession de flatter les vices) lequel disant en plaine chaire ce que dit Oliuier Maillard, au Fueillet 323. col. 2. que les putains doiuent estre endurees, n'eust crainte que les petis enfans luy crachassent au visage? Se trouuera il homme auiourd'huy qui

ose

ose maintenir ce qu'il dit auoir esté de son temps maintenu par des prestres, que la femme faisant mourir son fruict en son ventre, ne pechoit point mortellement? Et toutesfois, combien que ie confesse la reprehension des vices auoir touſiours esté odieuse, & par consequent dãgereuse, comme nous voyons que Menot mesmement se plaind que de son temps, quand il y auoit des prescheurs qui vouloint mener la verité en la chaire auec eux, on les menaçoit de les faire cardinaux, sans aller iusques à Rome, & de leur faire porter le chappeau rouge: ne plus ne moins que sainct Iean ayant amené la verité en la cour d'Herode, y laissa la teste: ie ne confesseray qu'elle ait esté iamais si dangereuse à beaucoup pres, qu'elle est maintenant. Mais encore qu'il soit plus grande saison de flatteurs, qu'il ne fut oncq, qui sont naturellement ennemis mortels de ceux qui reprennent les vices: & iaçoit que le nombre de ceux qui craignent de dire la verité, soit de peur d'en auoir du mal, soit de peur d'en perdre le bien qu'ils ont, ou pour le moins de perdre l'esperance d'en auoir: se trouue auſſi grand qu'il a iamais esté: si est ce que les vices sont mieux descouuerts, sont plus viuement repris tant de bouche que par escrit, qu'ils ne souloint estre du temps de nos predeceſſeurs. Ce qui est pour rangreger de tant plus nos pechez, & nous amener à tant plus grande condamnation, alors qu'il nous en faudra rendre conte.

Quant au dernier poinct que i'ay proposé au titre de ce chapitre, asçauoir, que Dieu enuoye plus grands chastimens des vices que iamais: pource qu'il semble bien meriter d'estre traicté à part, afin d'estre deduict au long, ie diray seulement ce mot pour ceste heure, que celui qui n'a quelque sentiment de cela, n'est ni François, ni Italien, ni Espagnol, ni Allemand, mais sous la face humaine est vne vraye beste.

Qu'il est vray semblable, qu'outre les vices repris par les prescheurs du siecle prochain au nostre, il y en auoit d'autres.

CHAP.

Digitized by Google

CHAP. X.

AVANT que venir à faire la comparaiſon de la meſchanceté des ſiecles precedens auec celle du noſtre, ie me ſuis aduiſé, qu'il ſeroit bon de voir ſi les preſcheurs, des teſmoignages deſquels ie me ſuis aidé, auroint rien laiſſé derriere, ou par oubli, ou autrement. Ie dis donc, que combien que Oliuier Maillard, & Menot, qui a eſté apres, ne parlent point, ou bien peu, des inceſtes, de la ſodomie, & autres vices prodigieux, comme des meurtres commis en la perſonne du pere, ou de la mere, de la femme par le mari, ou du mari par elle: item des enfans, du frere, & autres prochains parens: il ne faut pas douter pourtant que leur ſiecle n'en fut deſia infecté: ou pour mieux dire, il ne faut pas penſer que telle infection, qui a commencé de ſi long temps, euſt alors ceſſé. Ie dis, qui a commencé de ſi long temps, attendu ce que nous liſons es hiſtoires profanes, & encore plus ce que nous liſons en la Bible, prononcé par la bouche du Seigneur des ſeigneurs contre ces vices & autres ſemblables. Car il ne luy en prenoit pas comme à ce legiſlateur, auquel eſtant remonſtré, qu'il n'auoit point mis entre ſes loix, quelle punition on deuoit faire d'vn qui auroit tué ſon pere: & toutesfois s'eſtoit trouué vn qui auit commis tel cas. Comment, dit il, euſſe ie parlé de la punition d'vn tel crime, quand ie ne pouuois penſer que vn hõme s'oubliaſt tant, que de le commettre? Il n'en prenoit pas, di ie, ainſi à ce grand legiſlateur, qui voit trop mieux les cachettes des cœurs humains, que nous ne voyons les faces. Et ne deuons eſtimer qu'aucun ſiecle ait eſté exempt de tels vices prodigieux, mais bien qu'ils ayẽt eſté touſiours extraordinaires au pris des autres, & meſmes beaucoup plus rares en aucuns pays, & auſſi en vn ſiecle qu'en l'autre. Or veux ie bien proteſter, qu'il me deſplaiſt fort d'entrer en telle matiere: mais comme celuy qui entreprend d'exalter la proueſſe d'Achilles par deſſus celle d'Hector, ou d'Aiax, ne doit rien taire des exploits heroïques de ces deux, s'il veut rendre Achilles tãt plus eſmerueillable & digne de grand louange: ainſi puis que le but de ce particulier diſcours eſt de monſtrer que la

Digitized by Google

la meschanceté de nostre siecle est vn parangon à comparaison de celle qui a esté au siecle dernier, (laquelle desia ie presuppose auoir surpassé celle de tous les precedens) il me semble que i'auroistort si ie deschargeois l'vn de ces deux siecles de quelque portion de vices, pour tât plus charger l'autre, & taschois de sauuer aucunement l'honneur de l'vn, pour tant moins espargner l'honneur de l'autre. Car au reste i'accorde, que combien que Dieu ait voulu notamment telles prodigieuses vilainies des hõmes estre enregistrees en sa Bible, toutesfois le moins en parler, voire le moins y penser, est le meilleur. Et de faict, quant à la sodomie, ie croiroye aiseément que ces prescheurs se gardoint d'en parler, pour ne faire ouuerture à la curiosité des hommes, laquelle est naturellemẽt grande en telles choses. Et d'autant plus meschans sont les prestres, qui en la confession auriculaire, qu'ils appelent, par leurs interrogats esueillent les esprits, & les aduisent de plusieurs vilainies. Quant à moi, ie confesseray que pour ce mesme esgard, lequel ie di q̃ ces prescheurs pourroint auoir eu, i'ay autrefois eu grand' peine à me persuader, que les sodomites, & ceux qui se sont pollus auec les bestes, deussent estre executez publiquement & deuant tout le peuple: & n'y a point de doute, qu'on ne puisse amener plusieurs grãdes considerations aussi bien d'vne part que d'autre: mais cependant ie m'arreste à ce que ie voy faire es villes bien policees. Au demeurant, la raison pour laquelle il est vray semblable que la sodomie n'estoit si commune alors que maintenant, c'est que on ne frequentoit pas tant les pays qui en sont mestier & marchandise, que pour le iourd'huy. Et qu'ainsi soit, si on regarde qui sont les François qui s'addonnent à telle malheurté, on trouuera que quasi tous ont esté en Italie ou en Turquie, ou sans bouger de France, ont frequenté auec ceux de ces pays là, ou pour le moins ont conuersé auec ceux qui auoint esté en leur escole. Car combien que nous lisions au XIII. liure d'Athenee, que de son temps les Celtes, nonobstant qu'ils eussent plus belles femmes qu'aucuns autres barbares, estoint addonnez à la sodomie (lequel propos il me semble que i'ay leu autre part sous le nom d'Hermippus) si est ce neantmoins

moins que graces à Dieu au parauant qu'on sceust si biẽ parler Italien en France, on n'oyoit quasi point parler de ceste vilainie, ainsi que i'ay entendu de plusieurs vieilles personnes. Et de vray ce peché seroit plus pardonnable (si pardonner se pouuoit) aux Italiens qu'aux François: d'autant que les Italiens (entre lesquels plusieurs n'appellent cela qu'vn peccatillo) sont plus voisins de la saincteté de ceux qui non seulement en donnent dispense, mais aussi exemple, comme il sera declaré ci-apres. Mais comment qu'il en soit, les mots desquels nous vsons pour exprimer telle meschanceté, empruntez du langage Italien, seruent de preuue suffisante que la France tient d'eux ce qu'elle en a. Il seroit difficile toutesfois de dire particulierement de quelle ville: car en Italie mesmes ce prouerbe court,

Siena si vanta di quattro cose,
Di torri, & di campane,
Di bardasse & di putane.

Ou, Siena di quattro cose e piena, Di torri &c. Mais le seigneur Pasquin en plusieurs passages monstre bien que sauf l'honneur de ce prouerbe, Rome doit aller deuant Siene, quant au troisieme poinct: & principalement où il dit,

Sed Romæ puero non licet esse mihi.

Et de faict, quand ce ne seroit que pour la raison que ie vien d'alleguer, il semble qu'à bon droict il ne vueille endurer que Rome soit frustree de ceste honneur.

Quant aux incestes, il est certain qu'il s'en trouuera aussi plus d'exemples d'Italie que d'autres pays, non seulement de nostre temps, mais aussi de ce temps la qu'ont esté les susdicts prescheurs. Et ce qui rend ceci vray semblable, est le malheureux prouerbe qui est la visité touchant les peres qui ont des filles prestes à marier. Mais i'ay pris garde encores à vne autre chose, c'est qu'il se trouue plus d'incestes commis (soit en vn lieu, soit en l'autre) par grands seigneurs, ou pour le moins par personnes de marque, que par autres. Sur quoy il me souuient de ce que Pontanus raconte du Sigismond Malatesta seigneur de la Romagnole, qu'il eut vn enfant de sa propre fille. Bien est-il vray que les autres prodigieu-

ſes vilainies de ceſt homme (ſi homme doit eſtre appelé) deſcrites au lieu meſme par celuy que ie vien de nommer, gardent qu'on ne s'eſmerueille beaucoup de tel inceſte. Car il recite qu'il voulut abuſer auſſi de ſon propre fils nommé Robert: & l'euſt faict ſi le fils n'euſt tiré la dague ſur luy pour eſchapper. Auſſi que voulant iouyr d'vne honneſte dame Allemande, qui paſſoit par ſes terres pour aller à Rome, quand il vid qu'il n'en pouuoit venir à bout, il luy couppa la gorge, & puis en iouyt. Et que trouuera on maintenant en Herodote, qui ſoit ie ne dis pas incroyable, mais ſeulement difficile à croire? Mais ie ſuis d'auis que nous nous arreſtions vn peu ici à ouyr ce qu'adiouſte ledict Pontanus, apres auoir raconté l'inceſte de ce malheureux: car il met deux exemples fort notables d'vne honneſteté gardee par des beſtes laquelle condamne telle vilainie des hommes. Le premier exemple eſt d'vne ſienne petite chienne qui ne voulut iamais endurer d'eſtre couuerte par ſon chien. *Nunquam* (dit il) *passa est mater à filio se iniri: & quamuis meis à pueris comprehensa teneretur, nihilominus ea mordicus pueros à se reiecit, & in filium illata, illum dentibus malè habuit.* Le ſecond exemple eſt d'vn faict encor plus eſtrange, aſçauoir d'vne iument qui ne ſe vouloit laiſſer faillir par ſon poulain: & toutesfois ayant à la fin eſté faillie par luy eſtant deſguiſé tant par vne peau d'autre poil qu'on luy auoit miſe ſur le dos, que par quelques autres artifices, & apres s'en eſtant apperceuë, de regret perdit le manger, dont s'enſuiuit la mort peu de iours apres. Ce qu'il dit luy auoir eſté conté par vn Marquis Italien nommé Iean Vingtmille, auquel eſtoint la iument & le poulain. Voila les deux exemples alleguez par ledict Pontanus, perſonnage de ſi grãde authorité que ie n'ay point faict de difficulté de les donner au lecteur tels que ie les tien de luy: combien que ie preueuſſe que pluſieurs les mettroint au nombre des incroyables. Ce qu'il ſemble bien auoir preueu luy meſme auparauant, & pour ceſte cauſe auoir vſé de ceſte preface quant au premier, *Referam quæ ego ipſe ex aduerſo & vidi & teſtor, & perſanctè etiã iuro*: quant au ſecond, auoir dict qui & quel eſtoit celuy apres lequel *il* parloit. Mais comme les inceſtes ſont choſes

les extraordinaires entre les hommes, pourquoy ne croy ons-nous que Dieu ait voulu opposer à telle vilenie l'honnesteté extraordinaire de quelques bestes, pour condamner les creatures raisonnables par les irraisonnables? Toutesfois ie m'en rapporte à ce qui en est veu mesmement que le prouerbe François ne repute pour bon chien celuy qui garde ceste honnesteté Il y a vne autre sorte d'inceste, selon l'opinion de ceux qui ont pensé & ceux qui pensent encores auiourd'huy les nonnains estre sacrees. Et y a bien apparence que si elles tiennent le lieu que tenoint anciennement les Vestales (selon plusieurs qui ne les appellent point autrement en Latinque *Vestales*) on doiue aussi retenir le mot d'inceste pour exprimer la paillardise commise auec elles: & que si elles ont peu vouër leur virginité à Dieu, ou plustost à tel ou à tel sainct: celuy qui la leur oste, soit sacrilege. Mais i'accorderay bien l'vn, non pas l'autre. I'accorderay bien, di-ie, que entant que celle belle deuotion est tiree des payens, pour ce respect le mot aussi d'inceste par lequel ils exprimoint telle faute commise contre icelles, soit retenu, & qu'en parlant à la facon des payës, on l'appelle inceste. Mais ie n'accorderay pas que celuy qui rauit le pucelage à vne nonnain, soit sacrilege, à parler Chrestiennement. Car il faudroit, si ainsi estoit, qu'vn tel pucelage fut sacré: & pour estre sacré, il faudroit que Dieu ou le sainct auquel on le vouë & dedie, eust monstré par forme de stipulation qu'il l'auroit accepté. Or comment acceptera-on d'vne personne ce qu'on sçait qu'elle ne peut pas bailler? Quelle raison y a il de presenter ce sur quoy on n'a aucun droict? Si donc de Dieu seul vient le don de continence, comment pouuons-nous donner à luy ou à autre nostre virginité pour toute nostre vie, laquelle est fondee sur ce don de continence: sinon que premierement nous en eussions lettres? Pour conclusion donc, celuy qui cognoissant vn tel vœu de virginité n'estre qu'abus, & pourtant madame la nonnain n'estre non plus sacree qu'vne autre, luy oste son pucelage, il est certain qu'il ne commet ni sacrilege, ni inceste: mais celuy qui se persuade le contraire, il n'y a aulle doute qu'il ne commette l'vn & l'autre.

Digitized by Google

quant à sa conscience: ainsi que Denis le tyran en ce qu'il pilloit ceux que sa religion luy cõmandoit de tenir pour dieux, estoit sacrilege: au lieu qu'vn autre qui suiuant sa religion les eust recognus pour idoles, n'eust esté que simple larron. Bien est-il vray que depuis que la nonnain a perdu vne fois sa virginité, pource que de sacree (selon sa religion) elle est rendue profane, ce qui se fait apres auec elle, n'est ni inceste ni sacrilege, ni au regard des vns, ni au regard des autres. Il y a vne autre difficulté, à sçauoir mon si le moine depucelant la nonnain, le sacré la sacree, doit estre accusé de ces crimes. Mais ie remets ceste question au premier concile, & adiouste ce mot seulement, que quant à eux, ils semblent par le peu de scrupule qu'ils en font, n'estre de ceste opinion. Aussi n'en ont esté (ce semble) ceux qui par cideuant souloint loger les nonnains prés des moines, afin que (comme parlent les bons compagnons) les grãges fussẽt pres des batteurs. Et quoy qu'il en soit, que les monasteres de nonnains ayent commencé delia du temps des prescheurs susdicts à estre des bourdeaux, il apert assez par ce que nous auons tantost ouy de Pontanus.

Quant au peché contre nature (duquel ie parle selon la protestation faicte parcideuant) outre ce qui en a esté touché ci dessus, nous en lisons aussi des exemples de ce temps là: & mesmement ledict Pontanus raconte d'vn Breton qui eut la compagnie d'vne asnesse, pendant que le Roy de France Charles huictiéme tenoit Naples.

Il est aussi assez aisé de trouuer des exemples de meurtres commis de ce temps là en la personne de la femme par le mari, ou du mari par elle: item du frere, & autres prochains parens. Aussi s'en trouueront en la personne des peres ou meres par les enfans, & reciproquement, mais beaucop moins que des autres. Quant aux meurtres du mari à la femme, ou de la femme au mari, la plus grand' part procede du despit (ou plustost fureur ou rage) qu'apportoit la ruption du lien nuptial. Car comme les histoires du siecle prochain au nostre (aussi bien que celles des siecles precedens) font mention de plusieurs qui

Digitized by Google

qui ont faict sur le champ la vengeance de leurs femmes qui leur auoint rompu la foy, ainsi font elles mention de quelques femmes qui se sont vengees de leurs maris par poison, pour la mesme occasion. Mais aucunes aussi se sont vengees par autres moyens: comme nous lisons en Baptiste Fulgose d'vne d'aupres de Narbonne, qui coupa la nuict à son mari les parties par lesquelles il auoit faict le tort au lien de mariage. Toutesfois l'occasion des meurtres se trouue estre venue pareillement quelquesfois tant d'vne part que d'autre, du desir qu'on auoit de iouyr de ses amours illicites en plus grande liberté. Quant aux meurtres de frere à frere, on trouue qu'ordinairement ils sont aduenus pour ne pouuoir s'accorder qui demeureroit seigneur, tellement qu'il falloit que la pointe de l'espee les appointast. Dequoy nous auons des exemples fort anciens és deux freres Thebains Eteocles & Polynices, en Remus & Romulus, en Artaxerxes & Cyrus. & au siecle prochain voisin (qui est celui auec lequel ie fay comparaison du nostre) à Tunis en Afrique il y eut tel debat entre les freres pour le royaume, que non seulement eux s'entretuerent sur ceste querelle, mais aussi leurs enfans, comme Pontanus le raconte Mais il se trouue beaucoup plus d'exemples de ceux qui ont tué leurs freres pour telles occasions, ou par trahison, ou autrement ayans auantage sur eux, & principalement en Italie, comme Volaterran recite que Antoine Cansignore tua son frere Barthelemi, pour iouyr tout seul de la seigneurie de Verone, laquelle le pere auoit par testament laissee à tous d'eux: item qu'vn nommé Pinus Ordelaphus tua pour pareille occasion son frere nommé François & bannit ses enfans: item que François & Louys fils de Guide Gonzague Duc de Mantoue tuerent Vgolin leur frere: (au lieu de luy faire bonne chere au soupper auquel ils l'auoint conuié) pource que le pere l'auoit laissé seul heritier de la duché. Nous lisons aussi d'vn Perin Fregose Duc de Gennes, qui tua son frere nommé Nicolas, pour le soupçon qu'il auoit qu'il se vousist faire Duc. Pareillement Louys Marie fit mourir le fils de son frere Galeace pour iouyr plus paisiblement de la Duché de Milan.

Digitized by Google

Quant aux meurtres commis en la personne du pere ou de la mere (qui sont proprement appelez parricides, combien que souuent la signification de ce mot s'estende plus auant) nous trouuons par les histoires anciennes qu'ils estoint plus ordinaires aux Rois, aux Princes, & grands seigneurs, qu'aux hommes de basse condition. Ce que nous voyons auoir continué encores en leur posterité: car Frederic Empereur troisiéme de ce nom, fut tué par vn sien fils nommé Manfred (bastard selon aucuns) au moins ce fut celuy qui poursuiuit & sollicita secrettement ce meurtre. Item vn nommé Frisque fit mourir son pere Duc de Ferrare, pour estre Duc, comme aussi il fut, mais non guere long temps: car son peuple bien tost apres, executant la iuste vengeance de Dieu, luy couppa la gorge. Or ne deuons-nous douter que le siecle prochain au nostre n'ait eu la part de telles meschancetez: encor que ie n'en produise point d'exemples, pour la haste que i'ay de sortir de tels propos: qui deuroint non seulement faire mal aux oreilles des Chrestiens, mais leur faire dresser les cheueux en la teste. Que di ie des Chrestiens? i'adiousteray des payens aussi, voire des plus barbares d'entre eux.

Que le desbordement incroyable de nostre siecle nous rend vray semblable & croyable tout ce que nous auons dict de la meschanceté du siecle prochain.

CHAP. XI.

COMBIEN que nous ayons ouy merueilles des dissolutions & enormitez en toutes sortes de vices, lesquelles se trouuent auoir esté pratiquees au siecle dernier & prochain voisin du nostre: si toutesfois nous voulons ouurir les yeux & les oreilles, nous orrõs & verrons (que pleust à Dieu qu'ainsi ne fust) choses qui non seulement nous feront aiseement adiouster foy à tout ce qui à esté dict, mais confesser que le mal passé, à comparaison du present, n'estoit encor que sucre, comme on parle en commun prouerbe. Or ay-ie parci-deuant

deuant rendu vne raison generale, pour laquelle la meschanceté des hommes s'estoit tousiours augmentee & s'augmenteroit de siecle en siecle: mais il semble qu'on en pourroit encores rendre vne autre particuliere touchant le nostre. Car outre ce qu'auons ensuyui la diligence de nos predecesseurs tant à garder longneusemẽt les vices dont nous estions demourez heritiers, qu'à en acquerir de nouueaux par nostre industrie, nous en auons aussi multiplié le nombre par le moyen des commerces & trafiques de pays à pays, beaucoup plus ordinaires que du temps de nos predecesseurs: ausquels cent lieues sembloint aller plus loing qu'à nous cinq cents, & pour cent personnes qui estoint curieuses de sçauoir ce qu'on faisoit es pays estrãges, auiourd'huy s'en trouuera cinq cens, voire mille, ausquels telle curiosité fait quitter pour vn long temps le pays, les parens, les amis. Et quel fruict rapporte on de tel promenement? au moins, rapporte la plus part? Horace a dict il y a long temps,

Cælum non animum mutant qui trans mare currunt.

C'est à dire,

Passer la mer, & bien loin voyager,
Fait changer d'air, non pas de mœurs changer.

Mais il faut entendre que ceux qui passent la mer, ne changent pas de mal en bien, quant à leur naturel, c'est à dire, qu'ils ne s'amendent pas. Car quant au changement de mal en pis, nous n'en deuons ni pouuõs douter. Et dont vient ceci? Il vient de ce que nostre naturel de soy tire les vices comme l'ambre le festu, & l'aimant le fer. Ce qui fait aussi, comme le prouerbe dit, que mauuaise herbe croist tousiours, ainsi la meschanceté croistre iournellement en nous, sans que nous y pensions, & non pas la vertu: A quoy semble auoir regardé le poete ancien Hesiode, quand il a dit que dame Meschanceté estoit aisee à trouuer aux hommes, d'autant qu'elle demeuroit bien pres d'eux: au contraire que dame Vertu faisoit sa demeurance bien loin d'eux, & qu'on ne pouuoit venir à elle sans bien suer: d'autant que le chemin n'estoit pas seulement long, mais roide & raboteux. Mais pour retourner à ce changement de mal en pis,

Digitized by Google

n'en auons nous pas tous les iours l'experience deuant nos yeux en la plus part de ces grands voyageurs? Car que dirons nous des Romipetes entre autres? Le prouerbe ancien (au moins qui n'eſt point moderne) en a deſia prononcé,

Iamais ni cheual ni homme.
N'amenda d'aller à Rome.

Mais ce qui eſt dict de Rome, ſe peut bien eſtendre maintenant plus auant: quand nous voyons que des vingt les dixneuf retournans en leurs maiſon, (& principalemẽt s'ils ſont ieunes hommes) & de quelque coſté qu'ils viennent, ſemblent auoir frequenté quelques eſcoles de diables & non pas d'anges. Bien eſt il vray que s'il eſt queſtion de parler d'vne eſcole en laquelle vn Abel pourroit apprendre à deuenir vn Cain, que comme entre tous les pays l'Italie emporte auiourd'huy le pris, auſſi Rome l'emporte par deſſus toutes les autres villes d'Italie. Et toutesfois c'eſt auiourd'huy plus grand honneur d'auoir eſté en telle eſcole, que ce n'eſtoit anciennement d'auoir eſté en celle d'Athenes, remplie de tant & de ſi grands Philoſophes. Voire tant plus vn François ſera Romanizé, ou Italianizé, tant pluſtoſt il ſera auancé par les grands ſeigneurs, cõme ayant tresbien eſtudié, & pour ceſte raiſon eſtant homme de ſeruice, par le moyen de ce meſlinge de deux naturels: comme ſi vn François de ſoy meſme ne pouuoit eſtre aſſez meſchant pour eſtre employé en leurs bonnes affaires.

Nous pouuons (ce ſemble) alleguer encores vne raiſon peremptoire, pour laquelle il eſt force que les hommes de ce ſiecle ſoint plus meſchans que leurs predeceſſeurs: c'eſt qu'ils commencent beaucoup de meilleure heure à faire leur apprentiſſage de meſchanceté. Et dont vient ceci? Il vient de ce que les ieunes hommes ſont emancipez deuant l'aage, & que iamais on ne garda moins ceſte reigle de Iuuenal, *Maxima debetur puero reuerẽtia ſi quid Turpe paras.* Et meſmes par tout auiourd'huy les vieilles gens ſe plaignent qu'ils oyent proferer des blaſphemes à ceux qui à grand peine ſçauent encor parler, leſquels ils n'auoint accouſtumé d'ouyr de

ceux

ceux qui auoint passé trente ans, tellement qu'on ne se doit pas auiourd'huy esbahir seulement d'ouyr renier Dieu à personnes de toute qualité (selon le prouerbe, Appartient il à vn vilain de renier Dieu?) mais encore plus de l'ouyr renier & blasphemer à personnes de tout aage. Bien est il vray, que nos vieillards s'esmerueillent aussi d'vne autre chose, c'est de veoir ceux qui ne sont guere plus qu'enfans, estre desia mis à l'estude, & y auoir quelque commencement. En quoy ils nous iugent d'estre plus heureux, qu'ils n'ont esté: d'autant qu'il ne s'en faut guere qu'on ne sorte auiourd'huy de l'escole à l'aage qu'on y souloit entrer de leur temps: & leur semble que Dieu donne plus grand esprit à la ieunesse d'auiourd'huy, qu'il ne donnoit alors qu'ils estoint ieunes. Mais si tout est consideré de pres, on trouuera que ce que deuoit seruir d'vn grand auantage, tourne à grand desauantage à la plus part des ieunes hommes. Car ie confesse bien que les enfans peuuent auiourd'huy (comme on voit par experience) plus comprendre en l'aage de six ou sept ans, que ceux d'alors ne pouuoint à l'aage de neuf ou dix: non toutesfois par le moyen d'vn plus grand esprit, mais de meilleure & plus aisee traditiue: & par consequent qu'ils sont plus auancez es lettres en vn an, que les autres n'estoint en deux: mais la pitié est auiourd'huy à l'endroit de plusieurs, que trois iours apres estre sortis de l'eschole, ils auroint besoin de retourner dont ils sont partis: de sorte que cõme ils sont plus heureux que leurs predecesseurs à tost apprendre, aussi sont ils plus malheureux à oublier aussi tost: pourtãt qu'ils laissent l'estude auant qu'auoir la memoire ferme accompagnee de quelque iugement.

Or y a il bien pis: c'est que plusieurs (qui est vne grande derision des lettres) ne mettent leurs enfans à l'estude pour estudier, mais seulement pour leur esueiller l'esprit sous ce pretexte, & pour les rẽdre plus fins & affetez par le moyen de la compagnie (pource que les ieunes gens semblent comme s'entraguiser l'esprit) bref pour les mettre vn peu aux champs, comme on dit par maniere de prouerbe, & leur donner la premiere trempe de meschãceté, que les vns couurent du nom de gaillardise, les au-

Digitized by Google

tres du titre de gentilleſſe, ou galanterie, ou ioyeuſeté, ou bon eſprit, ou honneſteté. Et qu'ainſi ſoit, nous voyons pluſieurs eſtre mis à l'eſtude en attendant qu'on les face page: auquel lieu on ſçait bien qu'ils perdroint tout le ſçauoir qu'ils pourroint auoir, s'ils s'eſtoint aucunemẽt rompus la teſte apres les lettres: mais ils n'ont garde d'y perdre ceſte premiere trempe, ains y prennent la deuxieme & troiſieme. Aucuns auſſi ſont mis pour apprendre trois ou quatre mots de Latin, en attendant qu'ils ſoint grandelets pour faire le voyage d'Italie, afin que là on acheue de les leurrer, ou, (comme dit le prouerbe) qu'on acheue de les peindre. Il y en a auſſi, à dire la verité, qui ne les enuoyent pas en Italie pour apprendre ſeulement les gentilleſſes & galanteries particulieres du pays, mais en eſperance que quand ils ſeront las de viſiter les courtiſanes, ils viſiteront Bartole. Ie penſe bien toutesfois que le perſonnage qui eſcriuant à ſon fils demeurant à Padouë, mit à la ſuperſcription de la lettre, de peur de mentir, *Studenti Patauij, aut ſtudendi cauſa miſſo*, ſe doutoit aſſez de tel meſnage, mais il n'en eſtoit pas fort content. Quoy qu'il en ſoit, il ne ſe faut eſmerueiller ſi des huict les ſix eſtans de retour, ne ſe ſouuiennent d'autres loix, que de celles qui commencent par La ſignora Lucretia, ou La ſignora Angela, ou La ſignora Camilla, ou autres de meſme ſtyle. Or ſçay ie bien que deſia du temps de nos predeceſſeurs, (teſmoin Menot) ſans ſortir hors de France, on laiſſoit Bartole crier en ſa chaire, pour aller apprendre à danſer, & pour aller mugueter les dames. Mais outre ce qu'il y a danger euident d'apprendre en Italie autres choſes encore bien pires (comme tous les iours nous en auons les exemples deuant nos yeux) il y a ce mal, qu'eſtans là, non ſeulement ils ſont moins retenus de la crainte de Dieu, mais auſſi de crainte d'eſtre repris par ceux qui ont puiſſance ſur eux, d'autant qu'ils s'en voyent eſtre tant eſlongnez. Et à ce propos me ſouuient de ce qui aduint il y a enuiron treize ans, pendant qu'Odet de Selue eſtoit ambaſſadeur pour le roy à Veniſe: c'eſt qu'vn ieune homme aagé de quatorze à quinze ans, fils d'vn qui eſtoit lors conſeiller au parlement de Paris, eſtãt enuoyé en Italie ſous la conduite d'vn pedagogue,

Digitized by Google

gue qu'il auoit eu ia par quelques annees, au lieu qu'au partir de la maison paternelle il n'y auoit rien si simple, si doux, si docile que luy, apres auoir demeuré quelques iours à Venise, & quelques iours à Padouë, changea tellement d'humeur, qu'il fut force à ce pedagogue, qui luy souloit tenir la bride courte, non seulement de la luy lascher, mais de la luy aualer du tout sur le col, & puis se sauuer. Bref, pour clorre ce propos, il est certain, que soit pour les raisons que i'ay alleguees, soit pour autres, tant y a que la meschanceté de nostre siecle surmõte de beaucoup celle des precedens: voire que mesmement depuis enuiron vingt cinq ans, elle a pris tel accroissemẽt, que ce qu'on eust eu horreur de dire, voire seulement de penser, on n'a point maintenant honte de le faire. Et au regard des vices desquels nos predecesseurs estoint ia entachez, il y a telle difference entre leur desbordemẽt & le nostre, qu'il y a entre celles qui se delplaisent quand il leur est aduenu de s'oublier, & celles qui en font gloire & vertu, voire le font à huis ouuert, & à tous venans. Car que faut il dire d'vn siecle auquel les ieunes princes ont leurs precepteurs de blasphemes, & d'autres choses que la hõte me garde de proferer? Voici ce que nous pouuons dire en general, dequoy toutesfois ie ne me contenteray, ains viendray iusques aux particularitez.

Mais quel fruict apportera tel discours? me dira quelqu'vn. Plus grand qu'il ne semble, si nous y considerons ce que nous y deuõs considerer: à sçauoir que ce n'est pas sans cause que nous sentons la main de Dieu plus rude sur nous que iamais (comme aussi il sera declaré ci apres en vn chapitre à part) afin qu'au milieu de ses iustes iugemens, remarquans sa grande misericorde, soyons tant plus incitez à repentance, d'autant que nous cognoistrons par ce discours (si nous ne nous voulons point flatter) que pour vn coup qu'il nous donne nous en meritons cẽt, & au lieu que nous ne sommes frappez que de bastõs, nous sommes dignes d'estre froissez de barres de fer. Et puis il nous faut tousiours reuenir là, que ce n'est pas sans cause que Dieu a voulu tãt de forfaits enormes estre enregistrez, mesmemẽt en ses S. lettres. Car qui nous fait cognoistre premierement la peruersité & corruption

de

de noſtre nature, ſecondement les ruſes de Satan, & comment il eſt noſtre ennemi mortel, nous dreſſant embuches par tout, & nous guettant à tous paſſages: ſinon tels accidens de ceux que nous voyons eſtre finalement tombez en ſes laqs? Et qui nous fait ſentir quel beſoin nous auons d'aide, ſinon tels dangers, deſquels nous nous voyons eſtre enuironnez? Ne ſont ce pas auſſi tels dangers, qui nous apprennent à nous tenir ſur nos gardes? Or ſçauons nous que toute noſtre aide ne vient que d'enhaut, & qu'il n'y a nul bien gardé que celuy que Dieu garde: ainſi autant de recits que nous oyons faire de ceux qui ont commis des crimes ſi execrables, nous doiuent eſtre autant d'aduertiſſemens pour nous recommander de plus en plus à luy, & le prier tant plus ardemment, qu'il luy plaiſe ne nous laiſſer en noſtre naturel, comme s'il nous mettoit la bride ſur le col: ains nous la tenir roide, & nous auoir touſiours en ſa ſauuegarde & protection: ainſi que nous voyons les petis enfans, tant plus ils ont peur, tant plus auant ſe cacher au giron de leurs meres. Car comme toutes & quantesfois que nous voyons vn homme qui a quelque imperfection en ſon corps, ſoit grande ou petite, aduenue par tel ou tel accident, nous ſommes contraints de remercier Dieu, qui nous en a preſeruez iuſques à l'heure preſente, en confeſſãt, que nous ſommes ſubiects à pareils dangers: ne nous eſt il pas force ſemblablement, quand nous voyons vn homme s'eſtre oublié en vne ſorte ou autre, de rendre graces à Dieu de ce que par ſon bon plaiſir il nous a garentis iuſques à l'heure de tel inconuenient? & cependant recognoiſtre & confeſſer que nous ſommes du meſme bois: & que quant à eſtre exempts de tel danger, nous n'auons point de lettre, ſinon qu'autant qu'il nous fera la grace de marcher ſous ſa crainte, & qu'il ne permettra que ceſt ennemi mortel ait tel auantage ſur nous? Or ſi le diſcours que nous auons entrepris nous monſtre euidemment, & par les effects, que ceſt ennemi eſt renforcé de noſtre temps, ne nous ſert il pas par meſme moyen d'vne belle remonſtrance à ce que nous facions mieux le guet, & nous armions tant mieux des armes que l'Eſcriture nous enſeigne? Auſſi voyons nous que de tout temps, & en toutes

ſor-

Digitized by Google

sortes de religion les crimes ont esté punis publiquemẽt. Mais au lieu que les payens en ce faisant n'ont eu esgard qu'à vne chose, asçauoir, de faire punition exemplaire des malfaicteurs, (c'est à dire, d'en faire telle punition, qui seruist d'exẽple pour l'aduenir de craindre la rigueur de iustice) il est certain que les Chrestiens ont regardé plus auant, & ont eu consideration des choses susdictes. Il est bien vray que leur intention a esté de faire que ceux qui ne pourroint estre retenus par la crainte de Dieu, le fussẽt par la crainte des hommes: c'est à dire, par la crainte de l'execution de la iustice, & des tourmens conuenables à la grandeur des forfaicts. Car nous sçauõs que les payens ont dict il y a long temps:

Oderunt peccare boni virtutis amore:
Oderunt peccare mali formidine pœnæ:

C'est à dire,

Le bon craint de pecher, pour l'amour de vertu,
Le meschant de pecher, de peur d'estre batu.

A quoy aussi s'accordent les Chrestiens: sinon qu'ils vsent d'autre façon de parler, disans: que la cause pour laquelle les bons ne s'adonnent point à pecher, c'est la crainte de Dieu qu'ils ont deuant les yeux: qui est vne crainte procedante d'amour, & vrayement filiale, non point seruile: comme le bon enfant craind son pere, c'est à dire, il a peur de l'offenser pour l'amour qu'il luy porte. Mais pour retourner à nostre propos, il y a encores vn autre proffit qu'on pourra tirer de ce discours, c'est qu'en quelques endroits il seruira d'aduertissement pour se donner garde de plusieurs cautelles, finesses & tromperies.

De combien la paillardise est plus grande aujourdhuy qu'elle n'a esté.

CHAP. XII.

DONCQVES, pour commencer par où i'ay commencé ci dessus, (sans toutesfois m'astreindre de garder ci apres le mesme ordre) nous voyons les grandes exclamations que fait Menot contre les paillardises d'alors: mais s'il estoit maintenant, ne la bouche & gorge

Digitized by Google

ni celles de tous ses compagnons ne suffiroint à crier après. Car depuis qu'il a esté diuulgué par tout, que le lieu où la saincteté Papale faisoit sa residence, estoit le siege prefidial des putains (ie voulois dire courtisanes) de tous pays: tel qui auparauant entretenoit vne putain auec quelque remors de conscience, a pensé qu'il feroit œuures meritoires, s'il en entretenoit vne: & s'il en entretenoit plusieurs, qu'il viendroit iusques aux œuures de supererogation: tellement que plusieurs ont commencé depuis à en entretenir des harats, comme de cheuaux. Bref, comment depuis ce temps là chacun s'est plongé estrangement en paillardise, les nouuelles & estranges punitions que Dieu en a enuoyees, en peuuent faire foy. Car il est certain, que comme les medecins vsent de nouueaux & plus violens remedes quand ils voyent le mal deuenir incurable: ainsi Dieu a enuoyé ces bonnes dames, la Verole, & la Pelade, & toutes leur compagnes, au siecle qui estoit le plus incurablement desbordé, pour executer sa iustice. Mais ceci a descouuert encore mieux l'outrepasse de la meschanceté de nostre siecle. Car ainsi que les meschans enfans s'endurcissent aux verges, on s'est si bien endurci contre ces maladies, qu'on tenoit n'aguere pour prodigieuses, qu'il semble que des bestes sauuages on en ait faict des ptiuees: tellement qu'au lieu de les craindre, on les va ordinairemẽt cercher & deffier iusques en leurs tanieres: combien que tous les iours, voire à toutes heures, on voye que les plus braues & les plus dispos sont ceux qu'elles font plustost tumber par pieces: de sorte que maint capitaine qui aura esté vn Roland en plusieurs batailles, en la fin rend les derniers abbois entre leurs pattes, apres les auoir longuement combatues par plusieurs medicamẽs. Nonobstant, di ie, toutes ces choses, en maintes compagnies celuy n'est pas reputé vaillant champion, qui n'a faict cinq ou six voyages en Suerie, voire tant qu'il se soit mis au danger d'y demeurer. Et pour conclusion, on est si endurci aux coups maintenant, & si abbruti apres son plaisir, qu'on ne craint aucunement la verole du temps passé, ains seulement vne quinte essence de verole, qu'on dict estre suruenue depuis peu de temps. De faict,

Digitized by Google

faict, i'ay bonne memoire de m'estre trouué à Padouë en vne leçon de Michaële Fallopio, en laquelle il promettoit à ses escoliers de leur apprendre le lendemain le moyen comment ils pourroint paillarder tout leur saoul sans aucune crainte de madame la Verole, ni de tous ses appennages.

Mais venons vn peu à faire comparaison de nostre siecle à celui qui est prochainement passé. Premierement doncques il est certain qu'alors on n'oyoit guere parler que de simples paillardises & de simples adulteres, c'est à dire qui n'emportoint point d'inceste: & qu'on ne faisoit point moins de consciences de violer vne Nonnain que les payens faisoint de violer vne Vestale, mettans pareille difference entre la violation d'vne Vestale & d'vne autre, qu'entre le simple larrecin & le sacrilege: maintenant ceux mesmes qui ont encore les nonnains en telle estime que les payens auoint leurs Vestales, & pensent commettre inceste, ne laissent pas toutesfois de faire des monasteres de nonnains, des bordeaux ordinaires. Quãt à l'autre sorte d'inceste, que la superstition n'a point fait tenir pour inceste, mais la loy de Dieu a expressément condamné, ne voit on pas comme il est commun? n'y a il pas vn prouerbe Italien, par lequel on ne se fait que rire de l'inceste du pere auec la fille preste à marier? Or des exemples d'inceste nous en verrons ci apres quand nous parlerons des gens d'eglise. I'adiousteray seulemẽt ce mot à ces exemples là, que de nostre temps aucuns sont tombez en des inceste quasi incroyables: comme nous lisons és narrations de la royne de Nauarre, d'vn auquel, par le moyen d'vn inceste commis auec sa mere, (auec laquelle il coucha, pẽsant coucher auec la damoiselle d'icelle) vne mesme personne fut puis apres sa femme, sa sœur, & fille: & ainsi d'vn simple inceste retomba en deux autres, sans toutesfois en rien sçauoir rien plus qu'il auoit sceu du premier: lequel aduint par la faute de la mere, presumant trop de sa constance. Car pource que elle ne vouloit croire ce que sa damoiselle luy disoit, à sçauoir qu'elle estoit solicitee par le fils d'elle de son deshonneur, elle mesme pour en sçauoir la verité, se mit à l'heure assignee en la place de sa damoiselle mais au lieu d'en-

d'empeſcher par ce moyen vn petit mal ſelon ſa delibe-
ration, elle tint ſi bien la place d'icelle ſans ſe donner à
cognoiſtre, qu'elle fut cauſe de faire tomber ſon fils en
vn ſi horrible & deteſtable crime: lequel auſſi depuis eſ-
pouſa (ſans en rien ſçauoir) celle qui eſtoit procedee de
tel inceſte. Mais ſans venir iuſques à tels inceſtes aduenus
par ignorance, on oit tous les iours parler d'autres, qui
ne ſont guere moins execrables, commis volontairemẽt,
non ſeulement par les eccleſiaſtiques (comme il ſera dict
ci apres) mais auſſi par les ſeculiers: voire ſe trouuent de
grandes familles & honorables au demeurant, pollues
vniuerſellement de mariages inceſtueux. Que dirõs nous
auſſi de ceux de noſtre temps, qui pour ſurmonter leurs
predeceſſeurs en toute vilenie, ſont venus iuſques à tenir
eſcole de paillardiſe, & à faire imprimer (voire à Rome)
des figures pour en monſtrer la leçon? Si les payens meſ-
mes auoient en horreur & execration ceſte vileine Ele-
phãtis pour telles figures, que doit on dire de noſtre ſiè-
cle, auquel ſe ſont trouuez des hommes, ſoi diſans Chre-
ſtiens, prendre plaiſir à telle choſe?

Quant à celles qui vendoint alors leurs filles, qu'eſtoit
ce à comparaiſon de celles qui aujourd'huy ſe vendent
auec leurs filles? Que dirons nous auſſi de tant de maris,
qui preſtent, ou engagent, ou vendent leurs femmes à
beaux deniers contens? Il eſt certain que les poures fem-
mes ſont bien à pleindre: mais aucunes s'en ſçauent bien
venger. Comme fit celle que ſon mari auoit preſtee à vn
ieune Cardinal eſtãt au Concile de Trente. Car combien
qu'auparauant elle s'eſtoit faicte beaucoup prier de faire
plaiſir à ce ieune prelat, diſant qu'elle auoit remors de
conſcience de luy faire part de ce qui appartenoit de
droict à ſon mari ſeulement: en la fin apres eſtre perſua-
dee, ſe trouua tant conſolee de la premiere viſitation du-
dict prelat, qu'elle meſme porta le lendemain matin à
ſon mari l'argent qui luy auoit eſté promis, & luy dit:
Voila l'argent qui vous auoit eſté promis pour le preſt
de ma perſonne: mais tenez vous pour aſſeuré, que c'eſt
pour la vendition pure & ſimple: & pouuez bien des
maintenant faire prouiſion d'autre femme. Car au lieu
que vous n'auez voulu que me preſter, i'aime mieux tout

d'vn

tout d'vn train eſtre vendue, afin de ne changer ſi ſouuẽt. Et ainſi fut faict. Or cõme i'ay dict qu'il y auoit quelques femmes à plaindre en ceſt endroict, auſſi d'autre part eſt ce grand' pitié de quelques maris, qui portent les cornes à leur grand regret, & toutesfois ne s'en oſent plaindre à ceux qui ont puiſſance d'y mettre ordre. Car la plus part de ceux qui ont ſi bien pourſuiui leurs fẽmes en la Cour de parlement, qu'elles ont eſté conuaincues d'adultere, qu'y ont ils gagné finõ de la moquerie? voire iuſques aux petis enfans, qui diſoint que tels & tels s'eſtoint faicts declarer coquus par arreſt de la Cour du parlement. Il eſt vray que i'ay ſouuenance d'vn homme de qualité, qui à longue & inſtante pourſuite obtint de ladicte Cour ſeparation: mais ſa femme adultere eut encor mieux ce qu'elle demandoit. Car elle fut miſe en vn monaſtere, auquel pour punition elle auoit moyẽ de iouer de ſon meſtier beaucoup plus à ſon aiſe. I'ai auſſi entendu, qu'il fut reſpondu, il y a enuiron ſept ans, à quelcun ſe plaignant en particulier du tort que luy faiſoit ſa femme: Commẽt, monſieur, voulez vous auoir plus de priuilege qu'vn tel grand ſeigneur, ſi vaillant perſonnage, qui ſçait que ſa femme le fait coquu auſſi bien quand il eſt en la Cour auec elle, cõme quand il en eſt bien loin, & toutesfois n'en oſe dire mot pour ſon honneur? Voila comment la grande accouſtumance au vice a en la fin oſté tellement le ſentimẽt d'honneſteté à pluſieurs de noſtre temps, qu'ils ne ſe font que rire de ce que leurs predeceſſeurs prenoint à cœur plus que choſe du monde. Ie di leurs predeceſſeurs, comprenãt auſſi bien les payens que les autres. Car nous voyõs auec quelle rigueur les Grecs & les Romains puniſſoint l'adultere, enſuiuans en cela la Loy diuine. Mais pour n'aller ſi loin, nous cognoiſſons par ce qui aduint à la femme d'vn ſeneſchal de Normandie, du temps du Roy Louys onzieme, ſi alors on ne faiſoit qu'vne riſee d'adultere, comme auiourdhuy. Car ceſte dame eſtant par ſon mari ſurpriſe en adultere auec vn ſien maiſtre d'hoſtel, fut premierement teſmoin de la iuſtice executee par ledict mari en la perſonne d'iceluy, & apres (nonobſtãt les enfans communs, qu'elle tenoit embraſſez) paſſa ſemblablement par le trenchant de l'eſpee: ſans

Digitized by Google

que le roy en fit iamais aucune pourſuite, combiē qu'elle fuſt de grand lieu, & meſmes ſa parente, ſelon aucuns. Ne trouueroit on pas maintenant vn tel acte fort eſtrange? Il n'y a point de doute: mais le changemēt en eſt cauſe. Car on en venu iuſques là, de compoſer des chanſons propres pour encourager les plus couuardes, ou moins hardies à rompre la foy à leurs maris: du nombre deſquelles eſt celle qui commence,

Ne voit on pas les hommes
Faire vertu d'aimer,
Et ſottes que nous ſommes,
Nous le voulons blaſmer.

Ce qui leur eſt louable,
Nous tourne à deſhonneur,
Et faute inexcuſable.
O dure loy d'honneur.

Pourquoy nature ſage &c.

Or fut faicte ceſte chanſon (qui fut fort promenée en la Cour) ſur vn vaudeuille, commençant:

Ne voit on pas ces hommes ſe iouër çà & là?
Et ſottes que nous ſommes n'oſons faire cela.

Il me ſouuient auſſi d'vne qui n'a pas eu moins de credit, fondee ſur la licence & impunité des adulteres que nous voyons auiourd'huy: où il eſt dict entr'autres choſes:

Ami coquu, veux tu que ie te die,
Si tu m'en crois, ne di ta maladie.
Car ſi ta femme vn coup eſt deſcouuerte,
Elle voudra le faire à porte ouuerte.
Eſtre coquu n'eſt pas mauuaiſe choſe,
Si autre mal on ne luy preſuppoſe.

Et la concluſion eſt,

Ou ſi tu crois coquu eſtre vne tache,
Garde toy bien au moins qu'on ne le ſçache:
Le remede eſt à qui les cornes porte,
De les planter ailleurs de meſme ſorte.

Ie ſçay bien qu'il y a en ceſte chanſon des traicts pris d'Ouide: mais c'eſt aſçauoir ſi lui, qui eſtoit Payen, pourra eſtre garent pour les Chreſtiens, oppoſans telles vilainies

Digitized by Google

nies profanes aux saincts & sacrez commandemens de Dieu. Et qui est bien d'auantage, alors qu'il n'estoit pas fils ni fille de bonne mere (comme on dit en commun prouerbe) qui ne chantast ceste chanson Qui eust au contraire chanté les commandemens de Dieu mis en rime, ou quelque Pseaume de Dauid, on eust incontinent parlé des fagots, & de le mettre entre les mains de messieurs de la chambre ardente. I'ay eu aussi souuent en la Cour les oreilles batues d'vne chanson venant d'vne mesme bouticque, en laquelle vne dame se voyant vieille, se repent auec grands gemissemens d'auoir esté femme de bien, & d'auoir gardé foy & loyauté à son mari: & commence ainsi:

Ie plain le temps de mon florissant aage, &c.

Voila les coups d'esperon qu'on a voulu donner aux femmes: comme si de leur naturel elles estoint trop restiues, quand il est question de passer vn tel passage: & celles principalement qui sont nourries en toute oisiueté, en toutes delices, & en toute sorte de lasciueté: pour le salut desquelles nommeement sont faictes ces chansons pleines de si belles exhortations. Cependant ie laisse les autres chansons plus triuiales, plusieurs prouerbes, plusieurs façons & de parler & de faire, le tout ne tendant qu'à debaucher & filles & femmes. Car pour dire en vn mot, il n'y a inuention, qui n'ait esté cerchee de nostre temps pour faire du vice vertu: ie di nommeement quant à ce peché de paillardise. Mesmes pour nous acheuer de peindre, ont esté ramenees les statues de Priapus auec toute leur sequelle aux iardins de plaisance: tesmoin celuy de S. Germain des prez à Paris, ainsi honnestemẽt accoustré par vn Italien, auquel il appartenoit, y faisant tenir le brelan. Que restoit il plus pour rendre la vilaine de nostre siecle superlatiue, qu'elle surpassast non seulemẽt celle du siecle prochain au nostre, mais aussi de tous ceux qui ont esté depuis la creation du monde? Il restoit d'auoir les tableaux de Phildnis & d'Elephantis. Helas! l'Italie ne nous en a elle pas enuoyé non seulement de semblables à ceux de ces deux vilaines, mais (cõme il est vrayſẽblable) de beaucoup pl⁹ execrables? Et outre ceux ci ne nous en a elle pas enuoyé d'autres desquels on n'auoit

Digitized by Google

iamais ouï parler? aſçauoir eſquels eſt repreſenté l'acte, lequel quiconques a vne ſcintille de crainte de Dieu, ne peut nommer ſans horreur. Nous pouuons donc bien dire maintenant, *Venimus ad jummum :* & encores ainſi parlans, nous n'exprimerons pas ſuffiſamment le ſuperlatif deſbordement qui eſt auiourd'huy en ceſt endroit. Car entre les Payens quelles gens ſçaurions nous trouuer plus laſcifs, plus diſſolus en propos, bref plus mortels ennemis de la chaſteté, que les poëtes, & principalement les Latins elegiacques? Nous oyons toutesfois que Properce, qui eſt vn des capitaines, ſe plaint d'vne vilenie de meſme ſorte, mais non pas ſi grande, diſant:

Quæ manus obſcœnas depinxit prima tabellas,
Et poſuit caſtæ turpia viſa domo:
Illa puellarum ingenuos corrupit ocellos,
Nequitiæque ſuæ noluit eſſe rudes.
Ahgemat in terris iſta qui protulit arte
Iurgia ſub tacita condita lætitia.
Non iſtis olim variabant tecta figuris,
Quum paries nullo crimine pictus erat.

Et maintenant (à propos de ce qui eſt dict en ce dernier vers) dequoy voyons nous les parois eſtre charbonnees en pluſieurs lieux, encore qu'elles ſoint au paſſage ordinaire des ieunes enfans, voire de ceux & de celles qui au demeurant ſont encores ſous la verge & la diſcipline de leurs gouuerneurs & gouuernantes? De quels tableaux ſont parees les ſales & les chambres? Ie pẽſois auoir fait, mais ie trouue que c'eſt à recommencer: tant d'autres vilainies ſe preſentent à ma memoire, inuentees de noſtre temps, ou pour le moins miſes en vſage entre les Chreſtiens. Toutesfois ie me contẽteray d'vn ſeul autre exemple, qui fera que ces Priapes ramenez aux iardins de plaiſance, & ces peintures ſemblables à celles de Philænis & d'Elephantis, nous ſembleront à comparaiſon eſtre legeres, & qui ne meritent pas quaſi qu'on en parle. Ceſt exemple eſt d'vn eſbatement qu'on prit à Blois à l'entree du Roy Henry deuxieme de ce nom, de faire deſpouiller vn nombre de putains (& principalement de celles que les Italiens appellent Sfaciate) & eſtans toutes nues, ainſi que quand elles vindrent du vẽtre de leurs meres, les faire mon-

monter sur des bœufs, & sur iceux en tel equipage faire leur monstres par tout ou sembloit bon à messieurs qui les suiuoint, faisans office de picquebœufs. Nous oyons au surplus commẽt ce poure Menot crie contre ceux qui exerçoint alors leurs macquerelages és egliſes: mais que diroit il doncques maintenant de ceux qui y exercent les paillardiſes, dedans les chappelles prenãs pour teſmoins tous leurs ſaincts & ſainctes qui y aſſiſtẽt? Toutesfois ceci ſe fait par vn iuſte iugemẽt de Dieu, à ce que les lieux qui ſont deſia bordeaux ſpirituellement, ſoint auſſi bordeaux realement & de faict. Que diroit il auſſi d'vne autre profanation encore pluseſtrãge, aſçauoir de ceux qui appliquent à leurs chanſons de paillardiſe & la S. Eſcriture, & des docteurs anciens? comme nous voyons en ces vers:

Sainct Auguſtin inſtruiſant vne dame,
Dit que l'amour eſt l'ame de noſtre ame:
Et que la foy, tant ſoit conſtante & forte,
Sans ferme amour eſt inutile & morte.
Sainct Bernard fait vne longue homelie,
Où il benit tous les cœurs qu'amour lie.
Et ſainct Ambroiſe en fait vne autre expreſſe,
Où il maudit ceux qui ſont ſans maiſtreſſe.
Et Delyra là deſſus nous raconte,
Que qui plus aime, & plus haut au ciel monte.
Celuy qui ſceut les ſecrets de ſon maiſtre,
Dit que l'amant damné ne ſçauroit eſtre.
Et dit bien plus le docteur ſeraphique,
Que qui point n'aime, eſt pire qu'heretique.
Pource qu'amour eſt feu pur & celeſte,
Qui ne craind point qu'autre feu le moleſte.
Et c'eſt pourquoy (comme dit ſainct Gregoire)
Vn amant faict ici ſon purgatoire.

Et la concluſion:

Nulle de vous ne ſoit doncques ſi dure,
Qu'elle reſiſte à la ſaincte eſcriture:
Puis qu'on la voit de ce propos remplie,
Que pour aimer la Loy eſt accomplie.

Voila combien eſt audacieuſe l'impieté des hommes, de vouloir ainſi profaner les ſainctes & ſacrees paroles de

Digitized by Google

Dieu, & en faire comme des macquerelles. Qui eſt bien autre choſe que ce dõt ſe plaind Menot, à ſçauoir de ceux qui exerçoint leurs macquerelages es temples. Ie le confeſſe, dira quelcun: mais ceſte chanſon n'eſt point venue aux oreilles de ceux qui auoint le iugement pour deſcouurir l'impieté cachee ſous icelle, & pareillement le pouuoir de la faire chaſtier. Ie reſpon, qu'au contraire iamais chanſon n'eut ſi grand' vogue, iamais chanſon ne pleut tant, & à ceux là principalement. Auſſi ſe ſont trouuez aucuns qui ont appliqué à leurs poëſies laſcives quelques paroles tirees du propre texte de la ſaincte Eſcriture, & meſmement des vers du Prophete Dauid: comme auſſi nous ſçauons que ia de long temps les hommes ſe ſont diſpenſez de tirer d'icelle certains mots pour s'en ſeruir en riſee en pluſieurs ſortes de prouerbes & quolibets. Mais nous pourrons parler amplement de ceci au chapitre des blaſphemes: maintenant il nous ſuffira d'auoir allegué ce qui eſt à propos de la complainte de Menot.

Ces meſmes preſcheurs s'eſchaufent auſſi bien fort à crier contre les macquereaux de leurs temps: & Menot s'attache meſmement à meſſieurs de la Cour de Parlement, qui leur looint des maiſons: ſe courrouçant fort de ce qu'ils preſtent aucune aide ou faueur à ſi miſerables gens. Mais que diroit il donc de ceux de noſtre tẽps, qui pour leurs macquerelages ont eſté tant fauoriſez des princes, qu'ils ne leur ont eſpargné ni les chaſteaux, ni les benefices, ni les offices & grandes dignitez? Teſmoin l'Eueſque qui ſe vantoit en vn lieu où i'eſtois, que le temps paſſé on paruenoit pour auoir des lettres, & pour ſçauoir du Latin: mais que luy n'auoit point ſceu du Latin, mais bien du paſſelatin, par le moyen duquel il eſtoit monté en ce degré. Or ſon paſſelatin eſtoit, (comme pluſieurs m'accorderoint, ſi ie le nommois) l'office de macquereau; combien qu'il ne s'en ventoit pas.

Du peché de ſodomie, & du peché contre nature en noſtre temps.

CHAP. XIII.

ET quād il n'y auroit autre chose que la sodomie telle qu'on la voit pour le iourd'huy, ne pourroit on pas à bon droict nommer nostre siecle le parangō de mes chanceté, voire de meschanceté detestable & execrable? Ie confesse que les payens (au moins la pluspart) ont esté addonnez à ce vice: mais se trouuera il qu'entre ceux qui ont porté le nom de Chrestiens, iamais vn tel vice ait esté reputé vertu? Il est certain que non. Mais en nostre temps on ne l'a pas seulement reputé pour vertu, mais on est venu iusques à en escrire les louanges, & puis les faire imprimer, pour estre leuës par tout le monde. Car ceci ne se doit taire, que Iean de la Case Florentin, Archeuesque de Beneuent, a composé vn liure en rythme Italienne, où il dit mille louanges de ce peché, auquel les vrais Chrestiēs ne peuuent seulement penser sans horreur: & entr'autres choses l'appelle œuure diuin. Ce liure a esté imprimé à Venise, chez vn nommé Troian Nanus, selon le tesmoignage de quelques vns, lequel ils ont mis par escrit Or est l'autheur de ce tant abominable liure celuy mesme, auquel i'ay dedié quelques miens vers Latins, pendant que i'estois à Venise: mais ie proteste, que ie commi telle faute auant que le cognoistre tel: & qu'apres en auoir esté aduerti, la faute estoit desia irreparable. Mais pour retourner à ce peché si infame, n'est ce point grād' pitié que aucuns qui auparauāt que mettre le pied en Italie, abhorrissoint les propos mesmement qui se tenoint de cela, apres y auoir demeuré, ne prennent plaisir aux paroles seulement, mais viennent iusques aux effects, & en font professiō entr'eux, comme d'vne chose qu'ils ont apprise en vne bonne escole? Car quant à ceux qui par vne mauuaise accoustumance ont seulement retenu des façons de parler Italiennes, qui se disent là ordinairement & coustumierement, estans toutesfois prises de telle meschanceté, ils ont bien quelque apparence d'excuse: mais que peuuent alleguer les autres? Or ne veux ie pas dire toutesfois que tous ceux qui se trouuent entachez de ce peché, l'ayent appris ou en Italie, ou en Turquie, car nostre maistre Maillard en faisoit bien profession, & toutesfois il n'y auoit iamais esté: mais celui qui comme docteur de la Sorbonne, tous les iours faisoit bruler tant

Digitized by Google

de poures gens à tort & sans cause, estoit celuy que messieurs de la iustice pouuoint faire brusler à bon droict, non pas comme Lutherien (qu'on appeloit lors) ou trop obstiné euangelique, mais comme bougre Sodomitique.

Mais i'aurois grand tort, si estant sur ce propos, i'oublios Pierre Louys, ou plustost Aloys, car son nō estoit en langage Italien Pietro Aloïsio, fils du Pape Paul troisieme de ce nom. Ce Louys duc de Parme & de Plaisance, pour ne degenerer de la race Papale, de laquelle il estoit issu, fut si adōné à ceste horrible & detestable peché, voire si transporté de la rage d'iceluy, que non seulemēt il oublia totalement le iugement de Dieu, non seulement il oublia la recommandation en laquelle il deuoit auoir son honneur, (pour le moins à l'endroit de ceux qui naturellement ne font pas grand' conscience de s'abandonner à telle meschanceté) non seulemēt il oublia qu'il estoit homme, mais aussi oublia le dāger de la mort (que les bestes mesmes apprehēdent) lequel se presentoit iournellement à luy. Car ne se contentant d'auoir exercé ses infames concupiscences en vne infinité de personnes de diuerses qualitez, à la fin s'adressa à vn ieune eueſque nommé Cosmo Cherio, ayant l'eueſché de Fano: & n'en pouuant venir au bout autremēt, le fit tenir par ses gens. Apres lequel acte il n'arresta pas long temps à receuoir le salaire deu à tels monstres: & comme il auoit mené vne vie infame, aussi luy fut faict vn epitaphe si infame qu'il requerroit des lecteurs qui eussent pris quelque preseruatif de peur d'auoir mal au cœur.

QVANT au peché contre nature (lequel de tout temps a esté plus ordinaire aux bergers qu'à autres) qui voudroit faire la recerche d'exemples de nostre temps, il en trouueroit grande abondance, aussi bien que des autres meschancetez. Mais pour en trouuer beaucoup & en vn mesme temps, & de fraische memoire, il faudroit s'adresser aux soldats Italiens du camp qui vouloit tenir la ville de Lion assiegee pendant les troubles, & leur demander qu'ils faisoint de leurs cheures. Toutefois il est aduenu vne chose de nostre temps, qui sert d'vn exemple beaucoup plus estrange que tous autres qu'on pourroit alleguer: c'est d'vne femme qui fut bruslee à Toulouze, comme

Digitized by Google

me on m'a asseuré) il y a enuiron vingt sept ans, pour s'estre prostituee à vn chien, lequel aussi fut bruslé auec elle. Ie tien ceste acte pour plus estrange, ayant esgard au sexe. Ori'ay nommé ceste sorte de peché, le peché contre nature, m'accommodant à la façon de parler ordinaire, non pas ayant esgard à ce qu'emporte ce mot. Car suiuant cela, il est certain que la sodomie doit estre comprise sous ce titre: & sans autrement en disputer, les bestes brutes nous en rendent conuaincus.

Ie vien de reciter vn forfaict merueilleusement estrange, mais i'en vay reciter vn autre qui l'est encore dauantage, (non pas toutesfois si vilain) aduenu aussi de nostre temps, il y a enuiron trente ans. C'est qu'vne fille natiue de Fontaines, qui est entre Blois & Rommorantin, s'estãt desguisee en homme, seruit de valet d'estable enuiron sept ans en vne hosteletie du Fauxbourg du Foye, puis se maria à vne fille du lieu, auec laquelle elle fut enuiron deux ans, exerceant le mestier de vigneron. Apres lequel temps estant descouuerte la meschanceté de laquelle elle vsoit pour contrefaire l'office de mari, fut prise, & ayant confessé fut là bruslee toute viue. Voici comment nostre siecle se peut vanter qu'outre toutes les meschancetez des precedens, il en a qui luy sont propres & peculieres. Car ceste acte n'a rien de commun auec celuy de quelque vilaines qu'on appeloit anciennement tribades.

Des blasphemes de nostre temps, & des maudissons.

CHAP. XIIII.

IE vien maintenant aux blasphemes, ne gardant pour le present autre ordre que celuy qui vient le mieux à propos à ma memoire, selon qu'elle me fournit d'exemple. Quant donques aux maugreurs, renieurs & despiteurs du nom de Dieu, blasphemateurs, que pẽsons nous que diroit tous ces bons prescheurs, Oliuier Maillard, Menot, & Barelete, s'ils retournoint voir qu'on fait main tenant en leurs pays? Que diroit aussi le roy S. Louys s'il reuenoit estre des nostres? où trouueroit il assez de per-

Digitized by Google

ceurs & de coupeurs de langues, sinon que les blasphemateurs les perçassent & couppassent eux mesmes l'vn à l'autre? Que diroint ils, s'ils oyoint ce prouerbe, ou ceste comparaison prouerbiale, de la bouche des payſans, en certains lieux: Il iure comme vn gentilhomme: (qui est à propos de ce dont il a esté parlé ci dessus.) Appartient il à vn vilain de renier Dieu? & autrepart oyoint le commun peuple dire, Il iure comme vn abbé? autre part, Il iure comme vn chartier? Ne seroint ils pas bien estonnez d'ouyr tant de commes? Ie n'en fay nulle doute: mais toutesfois ie pense qu'ils le seroint beaucoup d'auantage, quand ils verroint en plusieurs lieux, principalement es bonnes maisons, qu'on appele, & nommement en celles des gentilhommes, (ce que toutesfois soit dict sans preiudicier à l'honneur de la vraye noblesse, reglee par toute honnesteté, & sur tout faisant vraye profession de la Chrestienté) on apprend plustost aux enfans à dire, Ie renie Dieu, qu'à dire, Ie croy en Dieu? Doutons nous que ce bon roy S. Louys oyant tels propos ne pensast estre au milieu d'enfer? Mais ce seroit bien encore pour luy augmenter son opinion, quād il verroit les ieunes princes auoir leurs precepteurs de blasphemes, comme de quelque belle chose & louable, pour les sçauoir changer & diuersifier en toutes sortes, & les prononcer auec l'accent & l'audace telle qu'il appartient, sans aucunement hesiter.

Or pourrois ie monstrer que nous surmontons nos predecesseurs en ce peché aussi bien qu'es autres, nō seulemēt au regard des choses que ie vien de dire, mais aussi en la forme & maniere de blasphemer, ou plustost es formes & manieres, qui sont presque innumerables: mais il suffira de donner à entendre en vn mot, qu'outre les blasphemes tant vieux que nouueaux nez es pays, on a trouué l'inuention de faire des fricassees de ceux de diuers pays: comme si sans cela ils n'estoint pas suffisans pour irriter Dieu, & prouoquer son ire & ses iugemens espouuātables alencontre de nous. Toutefois sans venir à telles sortes de blasphemes, nous en trouuons de fort sauuages au langage Italien: dont aucuns semblent plustost sortir de la bouche de diables que d'hommes.

Du

Du nombre desquels est vn que i'ay ouy proferer à Rome par vn prestre, lequel sera recité en son lieu. Mais on luy peut bien donner pour compagnon vn qui fut proferé à Venise par vn Italien, non prestre, mais seculier, en iouant aux cartes en la maison d'vn ambassadeur du Roy. Ce blaspheme est tel, Venga'l cancaro ad lupo. Quel si grand mal y a-il ici, dira quelqu'vn? Le grand mal est en ce que ceci se disoit par vne figure qui s'apelle aposiopese, ou reticenca, en lieu de (comme depuis on congneut) Venga'l cancaro ad lupo, che non mangiò Christo quando era agnello. Or l'appelloit-il agnello, ayant esgard à ce qui est dict en S. Iean, *Ecce agnus Dei qui tollit peccata mundi*. Aussi estoit vn bien sauuage blaspheme, mais non de telle impieté, celuy de l'Italié qui disoit (comme nous auons raconté ci dessus, page 42) Vienne la caquesangue à l'anesse qui porta Iesus Christ en Ierusalem. Ie ne parle point de Putana di Christo, ni d'autres semblables, pource que combien qu'ils soint fort horribles, ils sont fort communs.

Et d'autant que les plus grands blasphemes se desgorgent ordinairement es ieux de cartes & de dez, ie proposeray aussi vn exemple de nostre temps d'vn tel blasphemateur, (c'est à dire, qui se vouloit recompenser de sa perte sur les blasphemes, cõme est l'ordinaire) faisant vn tour le plus estrange que ie pense auoir iamais esté ouy auparauant. Car ce vilain estant lassé de maugreer, renier, despiter Dieu, & le blasphemer en toutes sortes, commãda à son valet de luy aider, & de poursuyure ces beaux propos iusques à ce qu'il eust la chance meilleure. Ie me tien tout asseuré que ce seul acte pourroit suffire pour condamner nostre siecle d'vn plus grand desbordement que tous les precedens: toutesfois il s'en trouue bien d'autres. car comme les vns se sont aduisez de ceste nouuelle meschanceté en ceste endroit, aussi les autres se sont aduisez de celles qui seront declarees ci apres.

Et premierement, au lieu que nos predecesseurs n'auoint faict part qu'aux saincts & sainctes (qu'on appelle) de l'honneur appartenant à Dieu seul, l'audacieuse meschanceté des flateurs de nostre temps a esté si grande,

de qu'on n'a point faict de cõscience d'attribuer aussi à quelques princes des titres diuins, & entre autres celuy de tressacree maiesté, & mesmement, cõme les payẽ disoint *diuus Cæsar*, ainsi voyons nous qu'aucuns roi & empereurs de nostre temps ont eu ce mesme epithete. Voire on est venu iusques à dire à vn homme mortel, non seulement Nostre sainct pere, mais aussi, Nostre Dieu en terre. Et (comme vne meschanceté attire l'autre) on a puis apres attribué des propos dicts de Dieu en la saincte escriture, à ceux lesquels on auoit honoré de tels titres. Dequoy ie pourrois amener plusieurs exemples, si i'auois loisir d'y penser: mais pour ceste heure ie me contenteray de ces deux. *Sub vmbra alarum tuarum protege me*, ou *Sperabo*, & *Non est abbreuiata manus Domini*, lequel il me souuient d'auoir ouy ainsi applicquer souuent: mais la derniere fois ie l'ouy de la bouche d'vn aduocat en plaidant.

Mais en la fin on ne s'est pas contenté de cela: ains on est venu iusques à applicquer vne grande part des passages de l'escriture saincte à la louange d'hõmes & femmes de toute qualité. Et puis comme on s'estoit seruy d'aucuns propos pour honorer, aussi s'est on seruy de quelques vns pour vituperer & diffamer ceux ausquels on en vouloit: comme à sceu tres bien faire entr'autres nostre maistre Pasquin, & pourroit estre que l'inuentiõ seroit venue de luy, & que ceux qui ont dõné du cempt du roy François premier de ce nom, des quolibets à tous les seigneurs & dames de la Cour, tirez des paroles de la Bible, auoint esté en son escole.

Encores à bien passé plus auant la meschanceté des contempteurs de Dieu, desquels nostre siecle a eu, (cõme il a encore) grand abondance. Car il n'a pas esté iusques aux yurõgnes qui n'ayent voulu applicquer des passages de la saincte & sacree escriture à leur yurõgnerie, & les router de leurs ordes & puantes bouches. Car on sçait assez que l'ordinaire souloit estre, autant de verres de vin qu'ils aualoint, de dire, *Cor mundum crea in me Deus, & spiritum rectum innoua in visceribus meis*. On sçait aussi que pour signifier en leur iargon, qu'vn vin estoit meilleur que les autres, & que c'estoit celuy auquel il se fal-

falloit tenir, la coustume estoit de dire, *Hic est, tenete eum.* Et quād il n'y a plus de vin au pot, les moines aussi en que les autres, vient de ceste allegorie, *Date nobis de oleo vestro: quia lāpades nostræ extinguuntur.* Et à propos des moines, vn abbé de Iosaphat, tout aupres de Chartres, qui estoit vn des grāds suppostz de Bacchus, vne fois qu'on luy demandoit comment il pouuoit tant boire, & en quelle escole il auoit appris ceste science, voulut monstrer qu'il auoit leu quelques mots en la saincte escriture, ou pour le moins qu'il en auoit ouy parler. car il allegua, *Patres nostri annuntiauerunt nobis.* Mais que dit ie des yurongnes? il n'a pas esté iusques aux verolez, qui n'ayent voulu, en suiant leur verole, applicquer au propos d'icelle des parolles sacrees, en disant, *Quoniam tacui inueterauerunt ossamea.* Encore plus salement s'applique ce passage, *Flabit spiritus eius, & fluent aquæ.* Il me souuiēt aussi d'vn qui dit à Paris quand sa mere fut morte, & qu'il tint la bourse, *Quasi nubes pluuiæ in tempore siccitatis,* l'ay'āt (comme ie croy) appris de quelques autres, lesquels il hantoit ordinairement, aussi gens de bien que luy. Et les bons compagnons ne se iouēt-ils pas tous les iours de ces mots de sainct Paul, *Si quis episcopatum desiderat, bonum opus desiderat,* disans, *Si quis episcopatū desiderat bonum opus desiderat,* Bref il leur semble qu'vne gaussērie ne vaut rien s'il n'y a de la derision des parolles de la saincte escriture: comme l'abbé qui dit de l'annee des vins rostis, *Spiritus vitæ erat in rotis.* Voire n'ont pas ces vilains blasphemateurs & profanateurs des parolles sacrees, espargné leur mesle. Car quand on pend, ils disent, *Sursum corda,* quand on prend le verre pour boire, ils disent, *Quia pius est.*

Ie n'ay point parlé de ceux qui abusent vilainement de ce passage, *Cælum cæli Domino, terram autem dedit filiis hominum,* (c'est à dire, Les cieux les cieux sont au Seigneur, mais il a donné la terre aux fils des hommes) pour nier la prouidence de Dieu par laquelle il gouuerne les hommes, & toutes choses qui sont en ce monde, selon son bon plaisir. Ce n'a pas esté toutesfois par oubli, mais pource que ie pense que la profanation de ce passage ait commencé deuant nostre siecle. Pour le moins il est certain

Digitized by Google

tain que les contempteurs de Dieu, qui ſont auiourd'huy vn bouclier de ces parolles: ſont couſins germains de ceux qui diſoint du temps de l'vn des preſcheurs ſuſdicts, Nous voudrions bien que Dieu gardaſt ſon paradis pour ſoy, & qu'il nous laiſſaſt demeurer ici à noſtre aiſe. Auſſi ſe pourroit il bien faire que l'ignorance auroit eſté premierement cauſe d'vne fauſſe interpretatiõ de ce paſſage, de laquelle depuis les contempteurs de Dieu auroint fait leur prouffit, comme nous voyons que nos predeceſſeurs ont treſmal interpreté & entendu ce paſſage, qui eſt auſſi du liure des Pſeaumes, *Cum peruerſo peruerteris*, & par vne ignorance meſlee de malice ont voulu accorder ces parolles auec le prouerbe qui dit, Il faut hurler auec les loups. Mais pour retourner à ceux qui de malice deliberee profanent la ſaincte parole de Dieu, ie n'ay point parlé non plus des paſſages deſdictes ſainctes letres qui ont eſté appliquez à la paillardiſe: pource qu'il me ſuffit de ce que i'en ay dit au precedent chapitre, où i'ay monſtre qu'au lieu que Menot ne ſe plaignoit ſeulement que de la profanation des temples, en ce qu'on y exerçoit les maquerelages, nous auons vne cõplainte beaucoup plus iuſte & plus grande, de ce qu'on fait ſeruir les ſainctes & ſacrees paroles de maquerelles, choſe plene de meſchãceté autant prodigieuſe & autãt diabolique que iamais ait eſté ouye & ſoufferte entre les Chreſtiẽs. Et quand ie ne diray pas ſeulement autãt, mais beaucoup plus, ie penſeray dire la verité. Toutesfois ie laiſſeray iuger au lecteur cõbien valoint mieux ceux qu'il pendant les derniers troubles de France, pour faire deſpit aux aduerſaires de la religiõ Romaine, commençoint leur ieu de dez par ces mots qui ſont auſſi de la ſaincte eſcriture. Noſtre aide ſoit au nom de Dieu qui a faict le ciel & la terre: & profanoint ainſi ces mots expreſſement pour faire tant plus grand deſpit à ceux que i'ay dict: à cauſe que ceux ci ont accouſtumé d'inuoquer la grace de Dieu par ces meſmes mots, au commencement de leurs preſches.

Ce que ie viens de reciter m'a fait ſouuenir d'vne ſorte de blaſpheme diuerſe aucunement de toutes les precedentes, mais du tout ſemblable à celuy des Iuifs que nous

Digitized by Google

nous lisons en l'Euangile: à sçauoir qu'ils disoint, se mocquans de nostre Seigneur Iesus Christ. Il se confie en Dieu, qu'il le deliure maintenant, s'il l'a aggreable. Or me suis ie souuenu de ceste autre sorte en recitant le precedent, pource qu'il est sorti de mesmes bouches, & en mesme temps. Car les aduersaires des aduersaires de l'eglise Romaine, grinçans les dents, toutes les fois qu'ils les oyoint chanter ce commencement du cinquantiéme Pseaume de Dauid,

Le Dieu le fort l'Eternel parlera,

incontinent qu'il leur sembloit qu'ils auoint quelque auantage sur eux, ne se pouuoint tenir de leur dire, Où est il maintenant ce Dieu le fort? Ha, on vous fera bien changer des chansons on vous fera bien chanter Misericorde au poure vicieux. Mais sans alleguer l'euangile, nous trouuerons en Dauid mesmement ceste sorte de blaspheme, où il dit,

Le sen leurs meschans propos
Me naurer iusques aux os,
Quand ils disent à toute heure,
Où fait ton Dieu sa demeure?

Et en vn autre Pseaume il dit,

Pourquoy diroint les gens en se mocquant,
Où est ce Dieu qu'ils vont tant inuocquant?
Où est-il à ceste heure?

Mais tant ceux desquels il est parlé en l'Euãgile, que ceux desquels fait ici mention Dauid, sont encore plus excusables que les autres, pour plusieurs considerations.

Que s'il faut venir aux propos blasphematoires, par lesquels on despite la crainte de Dieu, & la vraye doctrine contenue es saincte lettres, nous les orrons plus execrables que nous ne les attendrions de tous les payens qui sont au demeurant du monde: voire ie ne sçay si les diables d'enfer y pourroint adiouster quelque chose. Et toutesfois il n'y a auiourd'huy gens mieux venus par mi la plus part des courtisans que ceux qui ont ordinairement en la bouche tels propos: & mesmes s'apprennent fogneusement par quelques vns, comme leur estans necessaires pour estre reputez sçauoir bien leur cour, & comme si pour gausser brauement, il faloit s'attaquer

quer à Dieu. Or il y a deux sortes de tels blasphemateurs, les vns sont du tout atheistes (qui s'appellent auiourd'huy deistes, maugré qu'on ait, par vne figure qui se nomme antiphrase) & ceux-ci n'en disent que ce que ils en pensent: les autres, nonobstant les remors de conscience qu'ils sentent, veulent contrefaire les atheistes: & au lieu que quelques atheistes confessent estre bien marris qu'il ne peuuent croire qu'il y a vn Dieu: ceux-ci au contraire se fascheńt de ce qu'ils ne se peuuent oster de la fantasie qu'il n'y en ait vn, & qu'ils ont des remords de conscience alencontre du reniement de la prouidence de Dieu. Du nombre des premiers estoit vn seigneur Italien, qui auoit quitté son pays pour demeurer en France, i'enten ce seigneur, qui mourant à la guerre d'vn coup de pistole, au lieu que les autres se recommandent à Dieu, pria qu'on le recommandast au roy, & qu'on luy dist qu'il perdoit vn bon seruiteur. Ce personnage confessoit souuent à ce que i'ay entendu de ceux qui luy ont esté familiers) qu'il desireroit de croire en Dieu, comme les autres, mais qu'il ne pouuoit. Et cependant tout son plaisir estoit de desgorger des blasphemes contre Dieu & son escriture, à comparaison desquels ceux de Iulian l'apostat pourroint sembler fort legers. Car il n'auoit pas honte de dire (entre plusieurs autres propos) que Dieu auoit faict iniquement en ce qu'il auoit condamné le genre humain pour vn morceau de pomme. Item qu'il n'auoit rien appris au nouueau Testament sinon que Ioseph estoit vne grand' beste, de n'estre point ialoux, veu que si vieil il auoit espousé vne si ieune femme. Voila quant aux premiers desquels i'ay parlé. Quant aux seconds, qui par quelque remords de conscience qui leur fait violence, sont contrains de recognoistre la diuinité, on en trouue aussi assez d'exemples. Car les courtisans qui disoint du temps du roy Henry 2. de ce nom, qu'ils croyoint en Dieu, comme leur roy y croyoit, mais que s'il n'y croyoit point, ils s'efforceroint de n'y croire point aussi, il est certain que par leur confession mesme ils doiuent estre mis en ce rang. Et en quel rang mettrons nous ceux qui disent, Ie croy au roy & en sa mere, & ne scay autre confession

de

Digitized by Google

de foy? Pour dire la verité ie me trouue vn peu empeſché de leur trouuer vn nom digne d'eux: mais il me ſemble que par prouiſion on leur pourra donner le nom de triſatheiſtes.

Ie parleray maintenant de ceux qui ne ſe cõtentent de proferer leurs blaſphemes haut & clair entre leurs ſemblables, ou en preſence d'autres auſſi, auſquels ils s'efforcent de faire deſpit, en deſpitant Dieu: ou bien d'en remplir les banquets & cõpagnies joyeuſes, (où ils font couler leſdicts blaſphemes ſous pretexte de gauſſeries & rencontres facecieuſes) mais, afin que tout le mõde en puiſſe eſtre teſmoin, les font imprimer. Qui eſt donc celuy qui ne ſçait que noſtre ſiecle à faict reuiure vn Lucian en vn François Rabelais, en matiere d'eſcrits brocardãs toute ſorte de religion? Qui ne ſçait quel cõtempteur & moqueur de Dieu a eſté Bonauenture des Periers, & quels teſmoignages il en a rendu par ſes liures? Sçauons nous pas que le but de ceux-ci & de leurs cõpagnons a eſté, en faiſant ſemblant de ne tendre qu'à chaſſer la melancholie des eſprits & leur donner du paſſetemps, & en s'inſinuant par pluſieurs riſees & brocards qu'ils iettent cõtre l'ignorance de nos predeceſſeurs (laquelle a faict qu'ils ſe ſont laiſſez mener par le nez aux cagots abuſeurs) venir apres à ietter auſſi bien des pierres en noſtre iardin, comme on dit en commun prouerbe, c'eſt à dire, donner des coups de bec à la vraye religion Chreſtienne? Car quand on aura bien eſpluché tous leurs diſcours, ne trouuera on pas que leur intention eſt d'apprendre aux lecteurs de leurs liures à deuenir auſſi gens de bien que eux? c'eſt à dire de ne croire de Dieu & de ſa prouidence non plus qu'en a creu ce meſchant Lucrece? de leur apprendre que tout ce qu'on en croit, on le croit à credit? que tout ce que nous liſons de la vie eternelle, n'eſt eſcrit que pour amuſer & repaiſtre d'vne vaine eſperance les poures idiots? que toutes les menaces qui nous ſont faites de l'enfer & du dernier iugement de Dieu, ne ſont non plus que les menaces qu'on fait aux petis enfans du loup garou? & pour concluſion, que toutes religions ont eſté forgees es cerueaux des hommes? Or Dieu ſcait ſi tels maiſtres ont faute d'eſcoliers pré-

Digitized by Google

ſtans l'oreille à telle leçon. Car ſuyuant ce que i'ay dict tantoſt, qu'on voit des perſonnes qui ne ſont pas encores venues iuſques à l'atheiſme, mais ſont apres pour en trouuer le chemin, il eſt certain que pluſieurs ſont du ſentiment qu'ils ont de Dieu comme aucuns malades de la diſpenſe des medecins. Car comme nous voyons des malades qui nonobſtant la reſolutiõ qu'ils ont priſe de manger & boire ce que bon leur ſemblera & non pas ce que le medecin ordonnera, l'importunent toutesfois de les diſpenſer d'vſer de ce qui eſt contre ſon ordõnance, comme ſi cela leur deuoit faire plus grand bien ou moins de mal, quand ils auront impetré de luy ceſte diſpenſe: pareillement voyons nous iournellement des hommes qui eſtans totalement deliberez & reſolus, combien que leur conſcience s'oppoſe à leurs entrepriſes, de paſſer outre, auroint neantmoins grand deſir de les pouuoir mettre en execution auec le conſentement d'icelle: & pourtant s'efforcent par tous moyens de reietter tout ſentiment de Dieu, lequel fait qu'ils ſont conuaincus & conuaincrez par leur conſcience. Or ne ſçauroint ils prendre plus aiſé ni plus court chemin pour paruenir à leur intention, que d'aller à l'eſcole des docteurs ſuſdicts. Et pour clorre ce propos, ie di que les liures de ces deux que nous auons nommez, & de leurs compagnõs, ſont autant de filets tendus pour prendre ceux qui ne ſont bien armez de la crainte de Dieu: & que ces filets ſont d'autant plus mal aiſez à voir, qu'ils ſont mieux couuers de propos plaiſans & chatouillans les oreilles. Et pourtãt doiuent eſtre aduertis tous ceux qui n'ont point d'enuie de ſe deſuoyer du bon chemin auquel il a pleu à Dieu les mettre, de ſe donner garde de tels chaſſeurs. Car quant aux autres deſquels i'ay tantoſt parlé, ils ne ſont point à plaindre, d'autant qu'ils ne tombent point en tels filets ſans y penſer, mais s'y enueloppent volontairement.

Et quant à Poſtel & autres deſquels nous auons des eſcrits ſemblables aux ſiens, qu'en dirõs nous? Ie ne ſçay pas que les autres en diſent: mais de ma part ie repete ce que i'ay ſouuentesfois dict, c'eſt que depuis auoir entendu les reſueux blaſphemes de ceſt homme tant de ſa bon-

Digitized by Google

bouche que de ses escrits, & que i'ay veu tant de gens y prendre pied, ie me suis grandemẽt esbahi pourquoy on s'esbahissoit tant des resueries de Mahomet, à sçauoir comment il les auoit peu mettre en la teste d'vn si grand nombre de gens. Car n'est-ce point plus grand merueille sans comparaison, qu'vn Guillaume Postel preschant au milieu de l'vniuersité de Paris, depuis enuiron treze ans, qu'vne femme qu'il appeloit sa mere Ieanne, sauueroit les femmes ainsi que Iesus Christ les hommes, trouua plusieurs qui commençoint à luy prester l'oreille: que ce n'est merueille que Mahomet ait peu faire croire que les hommes alloint en paradis, non pas les femmes? Si ledict Postel eust presché telle folie non pas à ceux de Paris, mais à quelques Auuergnats de la Limagne, ou à quelques Normans du fond de Hague, non point à gens lettrez, mais à gens qui eussent esté bien empeschez à conter leurs doigts, non point depuis que les abus de la religion ont esté descouuers, mais du tẽps que les tenebres d'ignorance estoint encores au mõde, plus palpables en leur endroit, que n'estoint celles d'Egypte, qui estoint tenebres realement & de faict: encores auroit on tresgrande occasion de s'esbahir comment il auroit esté possible qu'vn tel propos ayant esté mis en auant, auroit esté trouué receuable. Quelle merueille est-ce donc qu'il ait esté non seulement receu, mais grandement estimé en la ville, qui s'est de long tẽps vantee, & se vante encores à present d'estre la thresoriere de toute la France en cas des vrayes richesses, qui sont les sciences? On me respondra, que combien que plusieurs l'allassent ouyr (tellement que pour la grand' foule on estoit en danger d'estouffer) toutesfois il n'est vray semblable qu'aucuns luy adioustassent foy, sinon quelques idiots. Mais ie respon comme de chose de laquelle ie suis bien asseuré, qu'au contraire il n'est point seulement vray-semblable, mais totalement vray, qu'il donnoit ie ne sçay quelle fausse audicts propos, par laquelle il faisoit que ceux mesmement qui auoint & bonnes lettres & bon iugement, y commençoint à prendre goust, combien qu'auparauant ils s'en fussent mocquez comme de la plus badine impieté du monde. Or ça-

Digitized by Google

uons-nous que ce meschant ne s'est point contenté de desgorger en particulier aux vns & aux autres ses monstrueux blasphemes: mais les a faict imprimer: & pourtant est du nombre de ceux desquels nous parlons maintenant. Toutesfois ie ne sçay pas si entre les liures qu'il a voulu estre imprimez, se trouuent des propos lesquels il a tenus vne fois à Venise à plusieurs, & à moy entr'autres, en la place de Realte, asçauoir que pour faire vne bonne religion il faudroit qu'elle fust composée de trois religions, de la Chrestienne, de la Iudaique, & de la Turquesque: & que nommément la religion des Turcs auoit de bons poincts, si on la consideroit de pres. Qui est celuy qui oyant telles paroles, ne soit contraint de confesser que nostre siecle est le superlatif en toute sorte de blasphemes, (non procedans des tenebres d'ignorance, comme le temps passé, mais d'vn cœur enuenimé contre la lumiere) aussi bien qu'en toutes sortes d'autres meschancetez? Mais dont vient ceci? dira quelcun. Mon argument ne porte pas que i'en rende raison: & neantmoins ie diray ce mot en passant, qu'il semble bien que ceci vienne en partie de ce que le diable se sentant assailli d'vne façon plus estrange que iamais, se pourueoit aussi de soldats plus furieux que n'estoint ceux desquels il se seruoit auparauant. Car pendant que l'ignorance regnoit par tout, & nommément quãt au faict de la religion Chrestienne, & qu'il n'estoit question que de les entretenir, il est certain qu'il n'auoit pas besoin de tel secours que maintenant, quand il se voit de iour en iour perdre ses places.

Ie vien à vn autre, lequel semblablement a faict imprimer ses blasphemes, comme dignes de memoire. Lequel ie prie ne trouuer mauuais si ie le nomme, puis qu'il n'a point trouué mauuais de mettre son nom au liure contenant tels blasphemes. Car le titre d'iceluy est tel, Le fort inexpugnable de l'honneur du sexe feminin, construit par François de Billon Secretaire. Imprimé à Paris, l'an 1555. auec priuilege du Roy. Et ne s'est contenté de ce titre, mais a faict ce que ie pense iamais n'auoit esté faict au parauant: c'est qu'il a adiousté son paraffe à chacun exemplaire, comme aussi ses vers qu'il adres-

Digitized by Google

adresse au lecteur vers le cõmencement du liure, en font mention. Or ne sont les blasphémes dudict François de telle sorte que ceux dont ie vien de parler, mais plustost sont semblables à ceux desquels i'ay faict mention vers le commencement de ce chapitre, quand i'ay monstré que l'audacieuse impieté de quelques flateurs estoit venue iusques là, quelle attribuoit aux hommes mortels & les titres de Dieu, & plusieurs paroles que la saincte Escriture ne dit que de luy. Toutesfois ie proposeray au lecteur les paroles dudict François lesquelles ie maintien estre blasphematoires, & puis ie laisseray à la discretion d'vn chacun de les mettre en leur reng. Voulant donc monstrer qu'il y a conformité du tout en tout entres les Prophetes & Secretaires de Dieu & les Notaires & Secretaires du Roy de France, il dit au Fueillet 239. Pendant & auant la venue duquel (Fils de Dieu) il estably & ordonna les autres Secretaires humains que l'on peut aussi appelles ses clercs, comme choisis, ou en cela bien auenturez & enrollez en son diuin estat de prouidence, lesquels furent specialement appelez Prophetes, en quoy se compriẽd le nom de Secretaire, tous en ce cas despendans & tenans de luy. & de son aimé chancelier, lors futur, & depuis arriué. Et auquel role ainsi figuré en la pensee diuine, ils furent ordonnez, & enregistrez sous le roy des roys, en la maniere qu'au role & au dessous du roy de France chef d'iceluy & de son chancelier, sont encores enregistrez les autres secretaires. Et quelque peu apres, Veu que si au role diuin Moyse est au reng du tiers, comme secretaire & grand audiẽcier qu'il fut de la propre parole du Seigneur, pareillement autiers reng du role du Roy est couché & enregistré Huraut, son secretaire & grand audiencier de France. Bien peu apres, A la semblance puis de Iosué, qui ensuyuoit Moyse, ensuit aussi au role royal le secretaire d'Orne, qui comme controleur de l'audience de France, tient beaucoup de proprietez d'iceluy Prophete Iosué. Bien peu apres, A Iosué succedoit le Prophete & secretaire Samuel, de fort vieille & sterille femme issu, & de longue main aussi à Dieu consacré, homme simple, & en sa simplicité tresconten & de longue vie: ainsi que se peut di-

re maintenant le secretaire Longuet, doyen des secretaires royaux, & le plus ancien d'iceux, & comme tel quasi auāt les autres recognu sur le premier liure des rois: ainsi que Samuel sur le sien: qui comme l'autre, &c. Venant ledict François puis apres à parler d'autres sept Prophetes dit entr'autres choses, que comme Esdras fut visité de grace speciale du Createur, ainsi le grand Florimond Robertet ou d'Alluye le fut vn iour par grand faueur du roy François son maistre iusques en sa chambre. Il adiouste bien tost apres. Au beau plain de la compagnie de tous lesquels Prophetes & secretaires se doiuent ici nombrer ceux qu'on appele encor maintenant les quatre grands Prophetes, sous lesquels se peuuent aussi figurer les quatre grāds notaires euangeliques, asçauoir Esaye ou Matthieu, Ieremie ou Marc, Ezechiel ou Luc, & Daniel ou Iean, comme secretaires & notaires de Dieu, qui semblēt auoir plus faict d'expeditions, de despesches, mandemēs ou escritures, que les autres. A la semblance (d'eux tiree) des quatre grands notaires & secretaires des commandemens de la maison de France, (surnommez (si par ordre ie le puis dire) Bourdin ou Sassi, &c. Il vient puis aux petis Prophetes, ausquels il accompare les seigneurs de Neuuille, Courlay, Bohier, &c. En la fin il vient à ceux qu'il dit pouuoir estre nommez prophetes ou secretaires gagers, au pris des autres, comme Semeia, Virdei, Helisee, Ahias, Iehu, &c ausquels, estans en nombre cinquante neuf, il accompare cinquāte neuf honorables personnes & seigneurs, Babou, Picard, Forget, Gaudart, &c. Puis il cloſt ce propos par ceſte exclamation. O correspondance tresceritaine & digne, iusques à maintenant encore nō entendue! Voila la belle inuention dudict constructeur du fort inexpugnable, pour laquelle il luy semble (comme on dit en commun prouerbe) auoir ville gagnee. Ie te laisserai maintenant iuger lecteur, si c'est à bon droict, ou si c'est à tort que ie l'accuse de blaspheme. & cependāt luy conseilleray (s'il se veut laisser conseiller par moy) d'oster ce discours de son liure, en la seconde impression: pour ne faire grand tort & grand' honte à tant de bons personnages, au lieu qu'il leur pense faire grand plaisir & honneur. Ie l'aduertiray aussi pour la seconde impression.

Digitized by Google

sion, qu'il n'y a point de Prophete en la Bible qui s'appele *Virdei*, mais que *Vir Dei* est cõme l'epithete de Semeia. comme si on disoit, Frãçois le sot, on ne parleroit pas de deux personnes, mais le sot seruiroit pour descrire la qualité dudict François, & seroit comme son epithete.

Il me reste vne sorte de blaspheme (entre celles que les auteurs ont voulu estre imprimees) plus estrange sans cõparaison qu'aucune des autres dont i'ay faict mention: tellement qu'encores qu'on ne vousist confesser aucune des sortes declarees ci dessus estre propre & peculiere à nostre temps, il le faudroit pour le moins confesser touchant cestecy. I'entens de la façon de laquelle a vsé Sebastien Castalio à traduire la Bible en François. Car au lieu de cercher les plus graues mots & manieres de parler, pour appliquer à vn tel subiect, on voit euidemment que cest hõme s'est estudié à cercher les mots de gueux, ou pour le moins tels, qu'ils fissent amuser les lecteurs à rire, au lieu de s'amuser à considerer le sens du passage. Cõme pour exemple, ce que S Iaques a dict au 2. chap. de son epistre, *Gloriatur misericordia aduersus iudicium*, au lieu de le traduire mot par mot, comme les autres ont faict, Misericorde se glorifie alencontre de iugement, il a traduit, Misericorde fait la figue à iugemẽt. Qui est le lecteur qui au lieu de bien pezer ce passage, qui est de telle importãce, se puisse de prime face garder de rire d'vne telle traduction: & puis s'aduisant de la malice du traducteur (qui a expresseement cerché telles façons de parler pour exposer en risee les propos si serieux & sacrez) ne conçoiue vne grande indignation contr'vn tel profanateur, s'il porte quelque reuerẽce à la parole de Dieu, & est touché d'aucun zele de l'honneur d'icelle? Or a il faict le semblable en plusieurs autres passages, comme chacun pourra veoir qui voudra passer le temps à fueilletter sa traduction: en laquelle il n'a pris plaisir aux mots des gueux seulement, & à leurs manieres de parler, mais s'est donné des licences de toutes sortes: appelant arrierefemme, comme on dit arriereboutique, celle que le mari entretient auec sa femme, que les Latins ont appelé *pellex*, empruntans le mot des Grecs, lesquels aussi l'auoint emprũté des Hebrieux: & au lieu de Prepuce, vsant de ce mot

Digitized by Google

d'Auantpeau: au lieu de Circoncis, disant Rongné: au lieu d'Incirconcis, Empellé. Il transforme aussi Dieu en vn monsieur de Rochefort. Bref il n'est pas iusques à Faire carous, qui n'ait trouué place en ceste traduction. Voila l'inuention nouuelle que le diable a trouuee en nostre temps, pour enfraindre l'authorité de la saincte & sacree parole de Dieu: lequel par sa grace y a pourueu de bonne heure, ayant permis que l'auteur de ladite traduction (duquel on auoit eu tresbonne opinion pour quelque temps) se soit faict luy mesme son proces de sa propre bouche, & ait donné à cognoistre de quel esprit il estoit mené. Maintenant auant que venir à l'autre point de ce chapitre, ie diray vn mot pour response à ceux qui pourroint trouuer estrange que i'aye estendu si auant la signification de ce mot Blaspheme. C'est que le vocable Grec Blasphemer signifie proprement, en le rapportant à son etymologie, Blesser la renommee, (car c'est comme si on disoit en Grec, Blaptin phomen: & ce Blaptin est la propre diction que nous auons changee en Blesser) & se dit generalement de toute personne selon ce regard, es auteurs profanes: mais en la saincte escriture, & es docteurs tant Grecs que Latins, qui l'ont traictee, Blasphemer est dire quelque parole contre l'honneur & la reuerẽce que nous deuons à la treſsacree maiesté de Dieu. Or ie croy que chacun m'accordera, que si le crime de leſe maiesté s'estend bien loing à l'endroit des rois mortels, il se doit estendre beaucoup plus loing à l'endroit de l'immortel roy des rois.

L'AVTRE point que i'ay à traicter en ce chapitre, sont les maudissons, ou imprecations. Mais comme ie n'ay voulu employer le temps à raconter les façons de renier & maugreer, vsitees maintenant (pour estre vne chose non seulement trop longue, mais aussi trop odieuse, voire du tout insupportable aux oreilles de ceux qui ont quelque goutte de pieté) aussi me garderay ie bien de m'amuser au denombrement des imprecations, desquelles nous voyõs auiourd'huy la cholere de plusieurs personnes ne se pouuoir aucunement souler, mais en forger à tous coups de nouuelles. Et me suffira d'auertir que comme les François, entr'autres, ont emprunté de l'Italie

lie des façõs de maugreer, comme si leur pays n'en estoit pas assez bien fourni, aussi n'ont point eu honte d'emprunter de là quelques façons de maudire: & ceste ci entr'autres, Te vienne le chancre. Toutesfois ceste ci en Italie est tenue pour vne des plus legeres, Te venga 'l cancaro: comme aussi à Venise, Te venga la ghianduſſa, Te venga 'l mal di san Lazaro. Ils ont aussi accoustumé en plusieurs lieux d'Italie de souhaiter à ceux qu'ils maudissent, il malanno & la mala pasqua. Lequel maudisson me fait souuenir d'vne histoire fort plaisante, & venant bien à propos ici. C'est d'vn cousturier de Florence, lequel ayãt de long temps adoré auec grande deuotion vne image de S. Iean Baptiste, qui estoit au temple de santo Michaël le Berteldi, vn iour entre les autres de bon matin s'estant agenouillé deuant ceste image, vint, apres quelques oraisons qui luy estoint ordinaires, à tenir tels propos à icelle: Glorioso santo Giouanni benedetto, io te priego che, &c. C'est à dire, Glorieux sainct Iean benit, ie te prie de m'ottroyer ces deux requestes. La premiere est, que ie voudrois sçauoir, si ma femme me fit iamais faute: la seconde, qu'il doit aduenir d'vn fils que i'ay. Voila la priere de ce deuotieux cousturier. Or faut il noter qu'vn ieune secretain qui s'estoit ia plusieurs fois apperceu de ceste façon de faire d'icelui, eut enuie de descouurir le secret, & de sçauoir quel propos ceſt homme tenoit à ceste image: & de faict trouua moyen d'ouyr ladicte priere, s'estant caché derriere l'autel où elle estoit. Contrefaisant donc S. Iean Baptiste, respondit: Sappi carissimo figliolo, &c. C'est à dire, Ie veux que tu sçaches mon tresçher fils, que pour la deuotion & reuerence que tu m'as portee long temps, tu seras exaucé Reuien ici demain matin, & tu auras certaine response. Va t'en en paix. Le cousturier fort ioyeux de telle response, s'en retourna à la maison: & ne faillit le lendemain à l'assignation: ni n'oublia apres toutes ses deubtions & oraisons ordinaires, de sommer ledict S. Iean Baptiste de sa promesse, disant: Dolcissimo santo Giouanni io te priego che mi osserua la promessa. C'est à dire, Tresçher S. Iean ie te prie me tenir promesse. Alors ce secretain (qui n'auoit failli aussi de retourner pour acheuer de iouër la

farce) respondant en la personne dudict S.Iean, luy dit: Seruo & amico mio, sappi che'l tuo figliuolo sara impiccato presto, & la toa donna ha fatto fallo con piu di vno. C'est à dire, Mon bon seruiteur & ami, sçache que ton filsera bien tost pendu & que ta femme a faict faute auec plus d'vn. Alors le cousturier estant entré en grande cholere, se leue, & s'en va sans mot dire. Mais quand il fut vers le milieu du temple, se retourna, & sans s'agenouiller, ni faire aucune de ses reuerences accoustumees, mesme sans oster le bonnet, vint à dire, Et quel sainct Iean es tù? L'autre respond, Ie suis ton S.Iean Baptiste. Alors ne se peut tenir le cousturier de luy vser de maudisson, lequel m'a mis sur ce propos: & de luy reprocher que ce n'estoit pas d'alors qu'il auoit eu vne meschante langue, & qu'elle auoit esté cause de luy faire couper la teste par Herode. Mais ie mettray les propres mots, tels que ie les trouue, sans y rien changer, non pas mesme l'orthographie. Sia col malanno & con la mala pascha che Dio te dia. Tu non dicesti mai altro che male, & par la tua pessima lingua ti fu egli tagliato el capo da Herode. Et puis il adiouste: So che tu non hai detto el vero di cosa io thabi domandata: io sono venuto qui ad adorarti da vinticinque anni, o piu, non ti ho mai dato impaccio alcuno: ma io ti prometto che mai piu retornero a vederti. Voila quell'est ceste histoire: & a pour son autheur (au lieu dont ie l'ay prise) le seigneur Piero di Cosmo di Medici. Or ie l'ay voulu reciter pour monstrer à propos des maudissons, comment ces poures gens hebetez, voire abbrutis en leurs superstitions, s'en aidoint alencontre des saincts aussi bien qu'alencontre des hommes. Quant à nous, nous auons aussi bien nos maudissons en nostre langage, comme les Italiens & autres nations ont chacune les siens. Et ce que nous voyons que les préscheurs que i'ay alleguez ci dessus disent quelquefois, *Ad omnes diabolos*, *Ad triginta mille diabolos*, c'est vn certain Latin dont le patron a esté pris sur nostre François: lequel bien souuent pour exaggerer, conte les diables par tant de mille chartees disant: Ie te donne à trente mille chartees de diables, ou quarante, &c. Et nous faut considerer sur ce propos combien peut l'accoustumance:

mance quand nous voyons l'vn des susdicts prescheurs estre venu iusques à attribuer ceste façon de parler à S. Paul. Ce prescheur est Michel Menot, duquel voici les mots au Fueil. 129. S. Paul oyant qu'vn certain poure miserable auoit paillardé, dit incontinant, Et ie le donne à tous les diables. Mais voici ses mots *S. Paulus audiēs quod quidam miserrimus fornicatus fuerat, statim dixit, Et eum do ad omnes diabolos.* Il est vray que ceci est encore plus passable que ce qu'il dit de l'vne des deux paillardes, qui vindrent plaider leur cause deuant Salamon: asçauoir qu'elle iura par la Foy: Fueil. 47. *Altera superbè respondit, dicens, Mentiris, est meus quem teneo, quære tuum vbi voluerit. Et sic in illa causa verberabant se mutuò. Dixit altera, Tu non habebis partem meam. neq; tu, &c. Et sic venerunt ad regem Salomonem, &c.* I'ay dict, que cela qu'il attribue à S. Paul est plus passable, pource qu'il est faux seulement *in forma*: mais ce qu'il dit ici, est faux & *in forma* & *in materia*.

Or comme telles imprecations sont plus vsitees en nostre siecle qu'en aucun de tous les precedens, aussi sont celles dont on vse contre soymesme: comme quand on se donne au diable, (& mesmes aucuns adioustent tripes & boyaux) quand on renonce sa part de paradis, &c. Et à propos de diuerses imprecations, il me souuient d'vne chose que i'ay autrefois obseruee à Venise: c'est que l'election des magistrats estāt faicte par la pluralité des voix, (le lieu desquelles toutesfois tiennent les balottes selon leur coustume) les vns de ceux qui ont esté proposez estans demourez, les autres non, la coustume est que ceux qui ont esté frustrez de leur esperāce ne laissent pas pour tant de remercier tous les gentilshommes en sortant: lesquels reciproquemēt ne laissent pas de leur dire tous l'vn apres l'autre, qu'ils sont bien marris de ce que tel ou tel office ne leur est demeuré, & qu'il n'a pas tenu à eux: & ne se contentent de leur dire simplement, mais l'vn adiouste vne sorte d'imprecation, l'autre vn'autre. L'vn dit, Se Dio me gardi st'alma: l'autre, Se Dio me garenti la mia moglie: l'autre, Se Dio me garenti miei fioli: l'autre: Se Dio me gardi st'occhi: l'autre, Se no, che sia appicao per la gola: l'autre, Se no, che me venga il cancaro. Or en quelle conscience la plus part peut vser de telles impre-

imprecations, ie m'en rapporte à eux. Car c'eſt vne concluſion infaillible, que puis que les vns de ceux qui ont eſté nommez ou propoſez, ont eſté acceptez, les autres non, la plus grand' part des voix ait eſté pour ceux là, & non pour ceuxci: & au contraire, ſuiuant ce qu'ils diſent & veulent confermer par telles imprecations, il faudroit conclurre qu'ils euſſent donné leurs voix tant aux refuſez qu'aux acceptez. Mais toutesfois ie laiſſeray ſoudre ceſte queſtion à quelqu'autre: & me contenteray de repeter ce que i'ay dict n'agueres, aſçauoir que l'accouſtumance peut beaucoup. Car il eſt certain, que l'accouſtumance au mal oſte le ſentiment d'iceluy, ou du tout, ou pour le moins en partie: & principalement en noſtre ſiecle, auquel on prend plaiſir d'accouſtumer au mal (& nommeement à iuremens, blaſphemes, & imprecations) ceux qui ne ſont encores en aage de diſcretion du bien & du mal.

Mais voici encores vne autre ſorte d'imprecation contre ſoymeſme, autant horrible comme elle eſt commune en la cour: Ie voudrois pouuoir couvrir d'vne telle à peine d'eſtre damné. Afin qu'on cognoiſſe que comme noſtre ſiecle eſt ſuperlatif par deſſus tous les precedens en toutes meſchancetez, ainſi les cours des princes ſont ſuperlatiues en icelles par deſſus tous autres lieux: & toutesfois (pour ne ſupprimer l'honneur des Italiens) moins en France & autres pays de la Chreſtienté, qu'en Italie.

Des larrecins de noſtre temps.
CHAP. XV.

AVANT qu'entrer en propos des larrecins & toutes ſortes de pilleries, i'vſerai de ceſte petite preface: que ſi noſtre ſiecle ſurmonte de beaucoup tous les precedens és autres meſchancetez, encore plus en ceſteci. Car ie di, (& penſe dire vray) que qui voudra prẽdre garde de pres à toutes les ſortes de piller & deſrobber, ou pour le moins de prendre hardiment, qui ſont maintenant en vſage, on trouuera le nombre des façons de deſrobber eſtre quaſi auſſi grãd qu'eſtoit le temps paſſé le nombre des larrons. Et la raiſon eſt apparente: c'eſt d'autant que le

Digitized by Google

le larrecin eſt celui d'entre tous les vices qui requiert plus le bon eſprit, (à l'occaſion dequoy il eſtoit permis par les loix des Lacedemoniens, pourueu qu'on n'y fut point ſurpris) duquel nous voyons les hommes de noſtre tẽps eſtre mieux pourueus ſans comparaiſon, que n'ont eſté leurs predeceſſeurs, ſi nous en voulons iuger par les effects Et ce bon eſprit (c'eſt à dire, vif & agu) s'applique à mal pluſtoſt qu'à bien, encore plustant pour tant, que du temps de nos anceſtres. Or nous ſçauons qu'il y a aſſez long temps qu'on a faict ceſte plainte.

Vnde habeat nemo quæritur, ſed oportet habere.

C'eſt à dire,

Chacun dit qu'il en faut auoir,
Mais d'où, il n'en veut rien ſçauoir.

Nous confeſſons auſſi que ce prouerbe eſt ancien, *Lucri bonus odor ex re qualibet*, c'eſt à dire, que l'odeur du gain eſt bonne, de quelque lieu qu'il vienne. Par où nous cognoiſſons que iamais on n'a eu faute de volonté d'en auoir: mais noſtre ſiecle auec vne plus grande volonté, voire vn plus ardent deſir, a apporté auſſi des moyens beaucoup plus grãds: comme ainſi ſoit que les hommes de noſtre tẽps ayent premierement tenu ceſte regle pour infallible, que pour deuenir riche il faut tourner le dos à Dieu, & l'ayent prattiquee tresbien: outre ce ayent faict leur proffit de toutes les inuentions de leurs predeceſſeurs, finalement ayent employé le don ſpecial de leur plus grande promptitude, & dexterité d'eſprit. Or ne ſe faut il eſmerueiller ſi de tout temps pluſieurs ſe ſont meſlez du meſtier de larrecin, veu que iamais n'a eſté homme qui n'ait cerché les moyens de viure: & vne grãd part d'iceux ſe voyant deſtituee (ce luy ſembloit) de tous autres, a voulu auoir recours à ceſtuici. Mais dont vient que de tout temps les gros larrõs ont eſté plus eſpargnez que les petis, voire que les gros ont ordinairement pendu les petis, ſelon le prouerbe ancien? La raiſon eſt aſſez euidente, c'eſt que le petit larron n'a dequoy fermer la bouche à celuy qui l'accuſe, mais le gros a touſiours ſes manches pleines de baillons. Et ſur ce propos il me ſouuient de ce que Pinatel (qui auoit eſté premierement executé par iuſtice en effigie, & depuis le fut en propre perſonne

ſonne

perſonne) diſoit à moy & à quelques autres en la ville de Gennes, où il s'eſtoit retiré : qu'il n'auoit pas peur qu'il ne fiſt ſon appointement auec le Roy par le moyen de la grande Seneſchale, laquelle auoit obtenu ſa confiſcation, d'autant qu'il auoit moyẽ de luy faire vn beau preſent, outre ce que lui pouuoit valoir ladicte confiſcation, & encore demeurer riche toute ſa vie. Ie ne nie pas toutefois qu'on n'ait veu, & qu'on ne voye quelquesfois les gros larrõs paſſer le meſme pas qu'on fait paſſer aux petis: mais ceci aduient ordinairement à ceux qui ont eſté ſi mauuais meſnagers qu'ils n'ont rien gardé dequoi ils peuſſent embaillonner ceux qui voudroint crier contr'eux, ou graiſſer les mains de ceux qui les voudroint prendre. Car on en voit beaucoup leſquels ainſi qu'ils ſont bien toſt montez fort haut, deſcendent fort bas en peu de temps: ce qui aduient à ceux entr'autres qui manient l'argent des rois & autres princes, lequel eſt (comme dit le prouerbe) ſubiect à la pince. Et pourtant eut bõne grace le roy Louys onzieme, lequel voyant vne piece de tapiſſerie, qu'auoit faict faire vn certain perſonnage, qui d'vn petit clerc de finances eſtoit paruenu à grandes dignitez, & meſmement à auoir la ſuperintendence des finances : où il auoit mis vne deſcription des degrez par leſquels il eſtoit en la fin monté ſi haut, & meſmement y eſtoit repreſenté aſſis ſur la rouë de fortune. Vous deuiez (lui dit le Roy) auoir arreſté ceſte rouë auec vn bon gros clou, de peur qu'elle ne tourne tellemẽt qu'elle vous remette en voſtre premier degré. Ce que luy fut vne vraye prophetie, comme l'experience le monſtra quelque temps apres. Et de vray non ſeulement ceux qui ont telles charges, mais tous generalement qui ſont aupres des princes, ſe doiuent ſouuent reduire en memoire la comparaiſon de Polybe, par laquelle il dit, que les courtiſans ſont ſemblables aux iets deſquels on vſe pour conter. Car tout ainſi que ſelon la place qu'il plaiſt à celuy qui conte de donner à tel ou à tel iect, il vaut quelquesfois dix, quelquesfois cent, autresfois mille, autresfois vn ſeulement: ainſi les courtiſans, ſelon que la fantaſie prend à leurs princes, ſont hauſſez ou baiſſez en vn moment. Il eſt vray qu'il y a vne conſideration particuliere

liere quant à ceux qui ont lesdictes charges, c'est que les princes, apres les auoir enyurez, sont bien aises quelques fois de leur faire rendre leur gorge. Mais pour retourner à la distinction des gros & menus larrons, il y a vne autre chose notable en nostre temps, & laquelle luy est peculiere (en ce pour le moins, qu'elle est plus prattiquee qu'elle ne fut onques) c'est que les grands larrons desrobent les petis, ne plus ne moins que les petis poissons sõt mangez par les grands. Toutefois pour ceste heure ie ne parleray que des petis larrons, c'est à dire de ceux qui cõmettent des larrecins qualifiez, & ausquels l'executeur de iustice (par tout où il y en a quelque forme ou apparẽce) met le colier au col, lequel puis leur sert d'attache.

Pour venir donc aux menus larrons, voici vne nouueauté entr'autres, que nostre temps nous a apportee quant à eux: c'est depuis que les charlatans d'Italie ont hanté la Frãce, se sont trouuez maints coupeurs de bourses desguisez en gentilshommes quãt à l'habit: voire ont estez pendus aucuns portans la chaisne d'or au col. Et me semble l'auoir ouy dire de celuy entr'autres que le roy François premier de ce nom fit pendre, l'ayant apperceu (sans toutesfois en rien dire pour l'heure) s'approprier la bourse de Monsieur de Neuers. Aussi est il certain, que le iargon, par le moyen duquel ils s'entretiennent, & leurs banquets s'entrerespondent, ne fut iamais en si grande perfection. Lequel leur est vn auantage par dessus tous Princes quelques grands qu'ils soint. Car les Princes par faute de iargõ sont en la plus grand'peine du monde d'inuẽter tous les iours des chiffres nouueaux, & que nonobstant sont souuent dechiffrez par ceux qu'ils ne voudroint: au contraire ces messieurs là, sans se tant tourmenter, ont tellement enrichi depuis nostre temps leur langage iargonesque, & l'ont si bien estudié, que sans auoir peur d'estre descouuers par autres que ceux de leur profession, sçauent negotier fort dextrement ensemble. Au demeurant s'il faut venir aux subtilitez, Il est certain que Villon, qui en a autrefois faict leçon à tous ceux de son temps, en aprẽdroit plus que iamais il n'en a sceu, du moindre des nostres. Ie ne di pas toutesfois qu'il n'ait esté braue homme de son mestier (car il ne seroit

pas

pas seant à vn Parisien de parler autremẽt de luy) & qu'il n'ait monstré qu'il auoit de l'esprit: mais depuis que nos couppebourses ou happébourses se sont frottez aux robbes de ceux d'Italie, il faut cõfesser qu'on a bienveu d'autres tours d'habilité qu'on n'auoit accoustumé de veoir. Or quãd ie parle des couppebourses, ie pren ce mot plus generalement que la propre signification ne porte: asçauoir pour tous ceux qui sçauent si bien iouër de passe-passe par quelque façon que ce soit, que sans aucune violence ils font passer en leur bourse l'argent qui est en celle d'autruy Comme (pour exemple) il aduint à Venise en l'hostelerie de l'estourgeon, il y a enuiron treze ans, qu'vn François nouuellement arriué, fut aduerti par vn Italien, lequel y estoit aussi logé, qu'en leur pais il n'estoit seur à ceux qui auoint de l'argent, de monstrer qu'ils en auoint: & pourtant qu'vne autre fois quand il auroit des escus à peser, ou quelque somme à conter, il ne fist plus comme il auoit accoustumé, mais qu'il fermast la chambre sur soy. Le François prenant ceste aduertissement cõme estant procedé d'vn cœur debonnaire, le remercia bien fort, & dès lors fit cognoissance auec luy. L'Italien incontinent qu'il sentit qu'il y faisoit bon, luy vint dire, que s'il luy plaisoit de changer des escus au soleil contre des escus pistolets il feroit ceste eschange auec luy. En lieu (disoit il) que vos escus au soleil ne vous vaudroint ici nõ plus que les pistolets, ie les vous feray valoir quelque chose d'auantage. Le François lui ayant faict response, que c'estoit le moindre plaisir qu'il luy voudroit faire, il le pria de se souuenir de ce qu'il luy auoit dict quelques iours auparauant, quãt à tenir secret l'argent qu'on luy. Pourtant (dit il) ie serois d'opinion que nous nous mettions en vne gondole, portans auec nous vn trebuchet, & qu'en nous promenant par le grand canal, nous pesassions nos escus, & fissions nostre eschange. Le François respõd estre prest à faire tout ainsi que bon luy sembleroit. Le lendemain donc ils entrerent en vne gondole, & là le François desploye ses escus, lesquels l'Italien pesa, les ayant toutesfois premierement pesez, pour faire tant meilleure mine. Apres les auoir serrez, cependant qu'il fait semblant de cercher la bourse où estoint ceux qu'il

qu'il deuoit bailler en eſchange, ſe fait mettre à bord par la barquerolle, auquel il auoit donné le mot du guet: & d'autant qu'il aborda en vn lieu de la ville où il y a force petites ruettes d'vne part & d'autre, il fut ſi bien perdu pour ledit François, qu'il eſt encore pour le iourd'huy, comme ie penſe, à ouyr des nouuelles de luy & de ſes cẽs eſcus. Or arriuai ie en ce logis trois ou quatre iours apres que ce tour euſt eſté ioué. Vn autre ayant apperceu vn François qui venoit de ſerrer ſa bourſe en ſon ſein, & cela faict entroit en vne gondole pour paſſer le traiect, cõme eſt la couſtume à Veniſe, entra apres luy: mais en entrant ſe ietta ſi lourdement, & fit tellement pancher la gondole d'vn coſté où eſtoit ledict François, qu'il le fit tomber en l'eau. Alors luy auſſi s'y iettant viſtement, le retira: mais ce ne fut pas ſans luy tirer tout d'vn train ceſte bourſe du ſein. Ce qu'il fit toutesfois ſi dextrement, que luy ne s'apperçeut point, ſinon qu'alors qu'il n'y auoit plus de remede. Ainſi s'en alla l'Italien emportant la bourſe, outre pluſieurs remerciemens qui luy auoint eſté faicts par le feu maiſtre d'icelle. Vn autre euſt encore bien pluſtoſt faict: Car feignant luy eſtre entré vn ſcorpion dedans le dos, pria vn autre Italien d'y regarder: & cependant qu'il y regardoit, prit ſa bourſe qu'il auoit pareillement dedans le ſein. Ie conteray auſſi vn tour qui fut ioué par vn de ce meſme pays à vn Gentilhõme François arriué nouuellement en Italie auec Odet de Selue ambaſſadeur du Roy à Veniſe. Ce gentilhomme eſtãt en l'hoſtellerie, regardoit deux Italiens iouër aux cartes: leſquels s'entr'entendoint, comme depuis ils monſtrerẽt. Car l'vn d'eux, comme n'ayant plus autre argent à iouër, que quelques eſpeces d'or, qui eſtoint vn peu de facheuſe mine, les monſtra à l'autre: & n'ayant peu luy perſuader qu'il iouaſt alencontre d'icelles, pria ledict gentilhõme de luy preſter quelques eſcus au lieu de ces eſpeces. Ce que le gentilhomme luy ayant accordé, & ayant ouuert la bourſe pour les luy preſter, ils luy firent eſpancher tout l'argent qui eſtoit dedans: & puis ayans pris garde de quel coſté il eſtoit tombé, ſouffllerent la chandelle. Or pourroit on bien mettre de ceſte confrairie vn certain ſergent de Paris, lequel ayant eſté executé iuſ-

Digitized by Google

que à la paille de son lict en passant par deuant la bouti que d'vn changeur, luy ietta du sable aux yeux. & puis print telle quantité en sa boiste, qu'il iugea estre suffisante. Mais pour retourner à ceux qui sont realemẽt & de faict coupebourses, quelle habileté pensons nous qu'il y ait en aucuns d'eux, qui auront coupé quarante, voire cinquante bourses, auant qu'estre surpris? Que di ie quarante ou cinquante? Autrefois m'a esté faict vn conte d'vn de ce mestier, (qui estoit natif de Bourges, maistre clerc d'vn procureur en Parlement, nommé maistre Denis Gron) au coffre duquel, apres qu'il fut surpris & cõuaincu d'vn tel acte, furent trouuees quatrevingts bourses, & enuiron trois mille escus en or. Lequel toutefois, comme ie croy, eust obtenu sa grace, s'il eust eu affaire aux Lacedemoniens: lesquels permettoint le larrecin (comme i'ay dict ci dessus) pour rendre leurs gens plus habiles. car ils leur permettoint à la charge qu'ils n'y fussent pas surpris: sinon, ils en faisoint punition. En quoy (comme monstre Xenophon en quelque passage) ils auoint fort bõne raison: car nul ne se doit mesler d'vn mestier lequel il ne sçait faire: or ceux qui sont surpris en larrecin, il est certain qu'ils ne sçauent pas leur mestier, & n'vsent pas de l'habileté & dexterité qui y est requise. Et à ceci eut esgard vn Duc de Bourgongne, lequel (ainsi qu'on dit) ayant quelque inclination naturelle au mestier de desrobber, & l'exerçant non pour le gain, mais pour le plaisir qu'il y prenoit, (d'autant qu'il s'y voyoit estre fort adroict) cognoissoit d'autant mieux ceux qui s'en mesloint. Estant donques aduenu à quelcun qui estoit de ce nombre, de desrobber vne coupe d'argent en vne collation, ledict Duc l'ayant apperceu, n'en dit mot pour l'heure: mais vn peu apres l'ayant fait appeler, luy dit: Remercie bien Dieu que mon maistre d'hostel n'ait pas veu ce que i'ay veu: car ie t'asseure que tu serois demain pendu. Et t'appartient il de te mesler d'vn mestier que tu n'entens pas? Toutesfois ie te laisse la coupe, mais à la charge que tu n'y retournes plus, sur peine d'estre chastié, puis que tu n'y sçais autre chose. Voila comment l'aduis de ce Prince estoit conforme à celuy des Lacedemoniens. Mais pourquoy (me demandera quel-

Digitized by Google

quelcũ) aues vous opinion que les Lacedemoniens euſſent pardonné à ce maiſtre clerc eſtant ſurpris, veu qu'ils iugeoint ceux qui ſe laiſſoint ſurprẽdre, ignorer leur meſtier, & eſtre indignes de l'exercer? Ie penſe que la grace qu'ils luy euſſent donnee, euſt eſté fondee ſur l'habileté, de laquelle il auoit vſé au coupement des precedentes octante bourſes, d'autant qu'il n'auoit eſté ſurpris qu'en l'octante & vnieme. Car il n'en prenoit pas à ceſtuici comme à quelques autres, auſquels ayãt eſté pardonnee la faute en laquelle ils ont eſté ſurpris, y retombẽt apres: comme il aduint à vn qui eſtoit natif d'Yſſoudun, nommé ſimon Dagobert, fils d'vn qui auoit eſté aduocat du roy en ladicte ville: lequel ayant commis vn nombre infini de larrecins & ayant eſté ſouuent menacé en la fin fut condamné à eſtre pẽdu & eſtranglé. Mais ainſi qu'on le menoit pendre, aduint que monſieur de Neuers paſſa par là, par le moyẽ duquel il obtint ſa grace du roy: pour auoir craché quelques mots de Latin, leſquels (encore qu'ils ne fuſſent entendus) firẽt penſer que c'eſtoit quelque homme de ſeruice. Et de faict, comme tel, apres auoir eu ſa grace, fut enuoyé par ledict roy aux terres neufues auec Roberual. Lequel voyage ſeruit de confirmation de ce que nous auons ci deſſus allegué d'Horace: *Cœlum non animum mutant qui trans mare currunt.* Car eſtant de retour, il pourſuiuit plus fort que iamais ſon meſtier de deſrobber: tellement qu'eſtant ſurpris pour la ſeconde fois, il paſſa le pas qu'il auoit ia vne fois failli. Et à dire la verité, ie croy que ceſtuici n'en fut pas eſchappé à meilleur marché ni par deuant leſdicts Lacedemoniens, ni par deuant le prince duquel i'ay parlé: d'autant qu'il eſt vrayſemblable, qu'il auoit eſté maintes autresfois ſurpris: n'eſtant poſſible en faiſant les larrecins par douzaines, qu'il procedaſt par art en vn chacun d'iceux. Car ſi iamais on vit homme auquel on peuſt conſiderer que c'eſt d'vne nature encline à deſrobber, ceſtuyci en eſtoit vn treſbeau miroir, ainſi que i'ay entendu d'vn perſonnage digne de foy, de la meſme ville, qui pour ce regard s'eſtoit ſouuent efforcé de le remettre au bon chemin, & meſmement auoit quelquesfois moyenné ſa deliurance de priſon. Mais pour recompenſe (ainſi qu'il

Digitized by Google

m'a asseuré) il luy emporta vne robbe longue toute neuue, outre quelques autres hardes, auec laquelle il fut surpris, l'ayant vestue, & encores vne autre par dessous, qu'il auoit pareillement desrobbé ailleurs. Aussi luy furent trouuees trois chemises, vestues semblablement l'vne par dessus l'autre. Et bien peu auparauant il en auoit faict autant d'vn saye de velours, de quelqu'vn qui luy auoit faict ce bien de le loger. Mais le plus insigne larrecin commis par luy en matiere d'habillemens, ce fut quād il desrobba tous ceux qui auoint esté faits pour vn certain espoux, frere de l'aduocat du roy de Poictiers, & pour son espouse: lesquels luy semblerent valoir bien la prendre, pource que la plus part estoit de soye. Et ce qui faisoit s'esbahir dauantage de ce larrecin, estoit que pour tout emporter (comme il auoit faict) il luy auoit falu faire pour le moins six ou sept voyages. Or les auoit il emportez en vn logis qu'on luy prestoit au monastere des dames de saincte Croix de ladicte ville de Poictiers. Auquel logis il estoit lors qu'on vint pour luy faire rendre conte desdicts habillemens, d'autant qu'on n'auoit soupçon que sur luy. mais ayant veu par la fenestre ceux qui le venoint trouuer, ne les attēdit pas, ains s'enfuit, ayant tresbien fermé la porte. Neantmoins on trouua moyen d'entrer en ce logis: auquel outre ces habillemens qu'on cerchoit, on trouua ce qu'on ne cerchoit pas, assçauoir enuiron quarante paires de souliers, de grands, petis, moyens, auec vn grand nombre de paires de chausses: aussi force drap taillé, & d'autre en piece, auec plusieurs liures, lesquels il auoit emportez aux escholiers. Mais ce galand accoustra bien mieux sesdites hostesses, qu'il n'auoit fait ses hostes: car au lieu qu'il ne leur auoit emporté que quelques habits, il emporta à ces dames leurs plus belles reliques pour remercimēt & recognoissance du plaisir. Toutefois le plus notable tour que i'aye entendu de luy, fut le larrecin qu'il commit en la prison, en laquelle estant logé pour le mesme crime, ne peut toutesfois attendre qu'il fust sorti pour retourner à son mestier: mais là mesme empoigna tresbien le manteau du geolier, & là mesme le vendit, l'ayant passé à trauers des treilles de ladite prison, qui estoint sur la rue. Qui est

aussi

auſſi vn tour ſur lequel on doit bien remarquer ce que i'ay tantoſt dict, aſçauoir que c'eſt d'vn naturel enclin à larrecin: de venir iuſques à vne telle hardieſſe, de deſrobber au lieu meſme auquel on eſt detenu, & qu'on attend condamnation pour auoir deſrobbé: & encore s'adreſſer à vne perſonne publique, comme eſt vn geolier. Ce qui me fait toutesfois moins eſtonner de ceſt acte, eſt ce que i'ay veu aduenir quelquesfois à Paris, aſçauoir couper des bourſes aupres d'vn coupebourſe qu'on pendoit.

Ie laiſſerai ceſt archilarron Daguobert, & comme i'ay tantoſt propoſé des exemples de ceux qui ont pardonné aux larrons apres les auoir ſurpris, voire les ont laiſſez poſſeſſeurs paiſibles des larrecins: i'en propoſeray vn au contraire d'vn gentilhomme qui fit luy meſme la punition d'vn ſien larron, mais la fit en vne ſorte qui fut cauſe de luy faire auoir de la faſcherie. Ce gentilhomme pendant qu'il eſtoit vn des ſpectateurs du Roy iouant à la paume, (le propre iour que feu Iean de Bellay prit poſſeſſion de l'eueſché de Paris) ſentant ce larron lui couper la bourſe, ne fit toutesfois ſemblant d'en rien ſentir, mais l'ayant laiſſé faire, eut puis apres l'œil ſur luy: & en la fin ne ſe contentant de s'eſtre faict rendre ſa bourſe, lui coupa l'oreille ſur le champ. Mais ce gentilhomme ne fut pas long temps ſans s'en repentir, non pas de l'auoir puni, mais de l'auoir puni de telle ſorte. Car au lieu que s'il luy euſt donné vn coup de dague, il n'en euſt point eſté moleſté, pource qu'il luy auoit coupé l'oreille, le bourreau de Paris forma complainte contre luy, comme eſtãt troublé en ſa poſſeſſion.

Mais pour retourner aux habiletez qui ſe trouuent en noſtre temps plus que iamais en toutes ſortes de larrecins, pourroit on ſonger, ou pourroit on demander vn plus habile tour en cas de larrecin que celuy qui fut ioué à Paris il y a enuiron ſeize ans? par vn qui tint ſi bonne mine, qu'il ſe fit aider à charger la coutre qu'il auoit deſrobbee, par celuy meſmes auquel elle appartenoit? qui eſtoit vn procureur de la Cour de parlement, nommé Guerrier, demeurant au cloiſtre S. Benoit. Toutesfois ie vay raconter deux actes de larron qui ne doiuent rien à

Digitized by Google

ceſtuici : mais pluſtoſt ceſtuici deura quelque choſe de retour à chacun de ces deux. Ce larron ayant enuie de deſrobber la vache de ſon voiſin, ſe leua de grand matin & deuant iour: & eſtant entré en l'eſtable de la vache, l'emmene, faiſant ſemblant de courir apres elle. Auquel bruit le voiſin s'eſtant eſueillé, & ayant mis la teſte à la feneſtre, Voiſin (dit ce larron) venez moy aider à prendre ma vache qui eſt entree en voſtre cour, pour auoir mal fermé voſtre huis. Apres que ce voiſin lui eut aidé à ce faire, il lui perſuada d'aller au marché auec lui. (car demeurant en la maiſon, il ſe fuſt apperceu du larrecin.) En chemin comme le iour eſclairciſſoit, ce pouure homme recognoiſſant ſa vache, lui dit: Mon voiſin, voila vne vache qui reſemble fort à la mienne. Il eſt vrai, dit il: & voila pourquoi ie la m'en vai vendre, pource que tous les ſoirs voſtre femme & la mienne s'en debattent ne ſçachans laquelle choiſir. Sur ces propos ils arriuent au marché: alors le larron, de peur d'eſtre deſcouuert, fait ſemblant d'auoir à faire parmi la ville, & prie ſondit voiſin de vendre cependant ceſte vache le plus qu'il pourroit: lui promettant le vin. Le voiſin donc la vend, & puis lui apporte l'argent. Sur cela s'en vont droit à la tauerne, ſelon la promeſſe qui auoit eſté faicte. Mais apres y auoir bien repeu, le larron trouue moyen d'eſchader, laiſſant l'autre pour les gages. De là s'en vint à Paris, & là ſe trouuant vne fois entre autres en vne place du marché, où il y auoit force aſnes attachez (ſelon la couſtume) à quelques fers tenans aux murailles, voyant que toutes les places eſtoint remplies, ayant choiſi le plus beau, monte deſſus, & ſe promenant par le marché, le vendit treſbien à vn incognu. Lequel acheteur ne trouuant place vuide que celle dont il auoit eſté oſté, le r'attache au lieu meſme. Qui fut cauſe que celui qui eſtoit le vrai maiſtre de l'aſne, & auquel on l'auoit deſrobbé, le voulant puis apres deſtacher pour l'emmener, groſſe querelle ſuruint entre lui & l'acheteur: tellement qu'il en fallut venir aux mains. Or le larron qui l'auoit vendu, eſtant parmi la foule, & voyant ce paſſetemps, meſmement que l'acheteur eſtoit par terre, chargé de coups de poing, ne ſe peut tenir de dire, Plaudez plaudez

dez moi hardiment ce larron d'asnes. Ce que oyant ce poure homme, qui estoit en tel estat, & ne demandoit pas mieux que de rencontrer son vendeur, l'ayant recognu à la parole, Voila, dit il, celui qui me l'a vendu. Sur lequel propos il fut empoigné: & toutes les susdites choses aueree par sa confession, fut executé par iustice comme il meritoit. Or ce larron nous apprend deux choses: premierement, combien grands esprits a nostre siecle, & combien subtils en meschanceté: secondement, quels sont les iugemens de Dieu alencontre des meschans: c'est à dire, comment ce iuge des iuges, & roy des rois, fait poursuite contre eux, alors que les hommes n'ont aucun moyen de la faire: voire besongne en telle sorte que les criminels se viennent brusler à la chandelle, comme on dit en commun prouerbe. Car de larrons si subtils que cestuici, ie confesse qu'on en trouuera peu: mais de larrons qui se soint ainsi accusez de leur propre langue, & par maniere de parler, se soint venus mettre la corde au col, on en trouuera grand nombre: comme sçauent ceux principalemēt qui ont des offices de iudicature: lesquels mesmement, s'ils sont vn peu accors, font par leurs interrogations, que ces galans, quelque bon bec qu'ils ayent, tellement vacillent, qu'en la fin ils se coupent de leurs cousteaux.

Et comme ainsi soit qu'il n'y ait chose plus digne de la meditation des Chrestiens, que tels iugemens de Dieu, i'espere de gratifier aux lecteurs, si estant tombé sur ce propos, i'vse d'vne petite digreſſion, en allegant deux autres exemples de sdicts iugemens, l'vn de nostre temps, l'autre ancien: tous deux conformes à celui que ie vien de reciter. Erasme donc raconte ceci estre aduenu à Londres, en vne maison, en laquelle il demeuroit. Vn larron estoit entré par le toict en ce logis pour voir s'il y trouueroit point quelque bonne auenture. Mais le bruit qu'il mena fit assembler les voisins. Ce que lui voyant, se messla parmi la foule, comme estant l'vn de ceux qui cerchoint le larrō, & par ce moyē se garda d'estre descouuert. Vn peu apres, voyāt le bruit appaisé & qu'on ne cerchoit plus le larron, d'autāt qu'on pensoit qu'il fust eschappé, le delibera de sortir par la porte, ne craignāt aucunement

d'estre cognu. Mais par faute d'estre maistre de sa langue il se donna luy mesme à cognoistre, & se mit la corde au col. Car ainsi qu'il pensoit sortir, ayant rencontré à la porte plusieurs qui deuisoint du larron, en le maudissant, vint à le maudire aussi, disant qu'il lui auoit fait perdre son bonnet. Or faut il noter, que cependant que ce rustre taschoit à se sauuer, fuyant tantost çà, tantost là, son bonnet luy estoit tombé: lequel on auoit gardé en esperance qu'il donneroit des enseignes du larron. Quād donc on luy eut ouy dire cela, on entra incontinent en souspeçon: tellement qu'il fut pris, & ayant confessé, fut pendu. Il se trouue plusieurs telles histoires anciennes es auteurs profanes: mais ie me contenteray de celle mesme, de laquelle Erasme a accompagné l'autre que ie vien de raconter: puis que ie n'ay promis qu'vn exemple. Plutarque donc escrit, qu'vn certain temple de Pallas qui estoit en la ville des Lacedemoniens, ayant esté pillé, on trouua au milieu d'iceluy vne bouteille vuide: laquelle mettoit en grande admiration tout le peuple qui alloit voir ce qui auoit esté faict en ce temple: car personne ne pouuoit songer qu'on auoit voulu faire de ceste bouteille. Mais en la fin quelcun voyant tous les autres si estonnez, S'il vous plaist, dit il, m'escouter, ie vous diray ce que ie puis coniecturer: c'est que ie me doute que les sacrileges estans prests à executer leur entreprise, ayant beu de l'aconit, (qui est vne sorte de poison) & puis apres porté du vin auec eux en ceste bouteille, afin que s'ils venoint à bout de leur entreprise sans estre descouuerts, par le moyen du vin qu'ils beuroint apres la poison, ils fussent garentis du dahger d'icelle: sinon, qu'elle les feist mourir d'vne mort beaucoup plus douce que celle qu'ils auroint à souffrir, s'ils tomboint entre les mains de la iustice. Alors ceux qui oyoint ceſt homme rendre si bonne raison de ceste bouteille, apperceuans qu'il en parloit non comme vn homme qui diuinoit, mais qui en sçauoit des nouuelles, commencerent à l'interroguer l'vn apres l'autre: Hola, qui estes vous, s'il vous plaist, qui contez ceci? où en auez vous tant appris? quelle cognoissance auez vous en ceste ville? Bref on le pressa si fort par plusieurs sortes d'interrogations, qu'on luy fit confesser, qui

qui auoit mangé le lard, & qu'il auoit esté de la partie. Or cõme il se trouue plusieurs exemples de tels iugemẽs de Dieu contre les larrons, aussi est il aisé d'en trouuer cõtre les homicides: ainsi que nous declarerons ci apres.

Mais pour retourner aux habiletez larroniques, en prenant d'Erasme, au liure *De lingua* l'exemple du larron Anglois, il m'est souuenu de quelques autres contes qu'il fait ailleurs, de quelques tours des gens de ce mestier: desquels ie choisiray ceux qui me sembleront estre les plus notables, c'est à dire auoir esté iouez auec plus grande habileté, ou subtilité, industrie, ou dexterité, s'il est licite d'ainsi parler. Et commenceray par vn conte qui est cousin germain de celuy que i'ay faict n'aguere, du larron qui ioua si bien son personnage qu'il se fit aider à charger sur ses espaules la coutre d'vn lict, par celuy mesmes auquel elle appartenoit. Il est vray que ie me dispenseray pour ce coup de la promesse que i'ay faicte par ci deuant, de ne mesler point les vertus ecclesiastiques parmi celles des seculiers, car le tour que ie veux reciter est d'vn prestre de Louuain. Ce prestre nommé Antoine, ayant conuié à disner deux bons compagnons lesquels il auoit rencontrez par la rue, & voyant au retour qu'en sa maison il n'y auoit rien si froid que l'atre, (comme nous parlons à Paris) & que tous les prisonniers s'en estoint fuys de sa bourse, s'aduise incontinent de ceste expedient pour tenir promesse à ceux qu'il auoit conuiez. Il s'en va en la maison d'vn auec lequel il auoit quelque familiarité, & en l'absence de la chambriere prend vn pot de cuyure dedans lequel cuisoit la chair, & l'ayant mis sous sa robbe, l'emporte chez soy. Estant arriué commande à sa chambriere de verser le potage auec la chair en vn autre pot de terre & apres que ce pot de cuyure fut vuidé, l'ayant faict tresbien escurer, enuoye vn garson à celuy auquel il appartenoit, pour le prier de luy prester quelque somme d'argent, en retenant ce pot pour gage. Le garson rapporte bonne response à messire Antoine, à sçauoir vne piece d'argent, qui vint fort bien à point pour garnir la table du reste qu'il y failloit: & vn petit mot de cedule par laquelle ce crediteur confessoit auoir receu le pot de cuy-

Digitized by Google

ure en gage sur la somme. Lequel se voulant mettre à table, trouua faute d'vn des potsqui auoint esté mis au feu, & alors se fut à crier. La cuisiniere asseure que depuis qu'elle l'a perdu de veuë n'est entré que messire Antoine. Mais on fait conscience de le soupçonner d'vn tel acte: toutesfois en la fin on va veoir si on l'apperceura point chez lui: & pource qu'on n'en oyoit point de nouuelles, on le demande à luimesme Il respond qu'il ne sçait que c'est. Et quand il se sentit pressé, d'autant qu'on lui maintenoit, qu'autre que lui n'estoit entré vers le temps qu'il auoit esté pris. Il est bien vrai, dit il, que i'ay emprunté vn pot, mais ie l'ay renuoyé à celui duquel ie l'auois emprunté. Ce qu'ayant esté nié par le crediteur, Voyez messieurs (dit messire Antoine) comme il se fait bon fier aux gens de maintenant sans bonne scedule: il me voudroit incontinent accuser de larrecin, si ie n'auois scedule escrite & signee de sa main. Alors il monstra la scedule que le garson lui auoit apportee. Tellement que pour payement le crediteur receut de la mocquerie par tous les endroits de la ville de Louuain: le bruit estant couru incontinent, qu'vn tel auoit presté argent sous vn gage qui estoit à lui.

Maintenant apres le tour larronique ioué par vn prestre, c'est raison que nous en oyons vn ioué à vn prestre, pour reuenche. En la ville d'Anuers, vn bon galand ayant remarqué vn prestre portant vne bourse, laquelle lui sembloit auoir vne grosse apostume: or estoit ceste bourse attachee à la ceinture: lui ayant faict vne grande reuerence, lui dict qu'il auoit charge du Curé de sa paroisse de lui acheter vne chappe. Et pourtant, dit il, monsieur, que ie vous voi estre totalement de sa stature, ie vous voudrois prier de me faire tant de bien que de venir auec moi iusques en la boutique d'vn marchãd. Car ie sçai bien que celle qui vous sera bien faicte, sera bien faicte à lui aussi. Ce prestre lui ayant accordé aisement ce plaisir, ils s'en vont en vne boutique, où on leur monstra des chappes. Le prestre en ayant vestu vne, le marchand dit, qu'il lui sembloit qu'elle lui estoit fort bien faicte, & qu'elle estoit iustement à la sorte qu'il la lui falloit. Le ruffre qui espioit l'occasion de

Digitized by Google

de iouer vn tour de son mestier, apres auoir bien contẽplé monsieur le prestre de tous costez, dict en la fin qu'il y trouuoit vne faute, asçauoir que la chappe estoit plus courte par deuant que derriere. Alors le vendeur respond qu'il ne tient pas à la chappe, mais que la grosse bourse en garde qu'elle ne s'estende vniement, & par consequent la faict trouuer plus courte par deuant. Le prestre oste sa bourse, & la met là aupres. Ce qu'estant faict, ils le veulent derechef contempler: mais le galand pour acheuer de iouer son role, pendant que le prestre se retournoit, empoigna tres bien la bourse, & puis monstra par experience qu'il n'auoit pas les gouttes aux iambes ni aux pieds. La dessus le prestre crie, Prenez ce larron: & le marchand, Prenez ce prestre: le galand, Arrestez ce prestre qui est enragé. Et de vray chacun qui voyoit ce prestre courir par les rues en tel equippage, ne pouuoit iuger autre chose de luy. Mais cependant que le marchand & le prestre disputent ensemble le larron se sauue.

Il en conte encores vn autre qui s'accorde auec cestuy ci quant à l'habileté des pieds, mais au demeurant n'a pas grand esprit: comme aussi le pays dont il vient ne le porte pas, sinon que cè soit comme par miracle, car le tour duquel il est question fut ioué par vn Holandois en vne ville d'Hollande nommee Leiden. Ce bon compagnon en se promenant par ceste ville, entre en la bouticque d'vne cordouãnier: le maistre luy demande s'il y a quelque chose qui luy plaise: & l'ayant apperceu ietter la veue sur des bottines qui estoint là pendues, luy demande s'il auroit enuie d'en auoir vne paire. Quand il eut respondu qu'ouy, il luy choisit celles qui luy sembloint le mieux venir à ses iambes, & les luy chaussa. Quand il les eut, il se fit aussi essayer des souliers: lesquels luy semblerent bien venir à ses pieds comme les bottines à ses iambes. Apres ceci, au lieu de faire marché, & de payer, il vint à demander au cordouannier par maniere de iaserie, Dites moy par vostre foy, ne vous aduint-il iamais que quelcun que vous auriez ainsi bien equippé pour courir, s'en soit fuy sans payer? Iamais, dit il. Et si d'aduenture il aduenoit, que feriez vous?

Digitized by Google

vous? Ie courrois apres, dit le cordouannier Dites-vous ceci à bon escient? Ie le dis à bon escient, & ne ferois point autrement, respondit le cordouannier. Il en faut voir l'experience dit l'autre or sus, ie me mettray à courir le premier, courez apres moy Et sur ceci commença à fuir tant qu'il peut. Alors le cordouānier de courir apres, & de crier, Arrestez le larron, arrestez le larron. Mais l'autre voyant que chacun sortoit des maisons, de peur qu'on ne mist la main sur luy, faisant bonne mine, & comme celuy qui ne faisoit ceci que pour son passetemps, Que personne (dit il) ne m'arreste, car il y a grosse gageure. Ainsi s'en reuint à la maison le poure cordouānier bien faſché d'auoir perdu & son argent & encore sa peine. car l'autre auoit gagné le pris quant à courir. Or ay ie traduict bottines, pource qu'Erasme dit *ocreas:* & toutesfois (de quoy i'ay bien voulu aduertir) encore ne faut il pas entendre des bottines faictes à la façon des nostres, puis qu'elles se mettoint en des souliers.

Mais c'est assez parlé des larrons qui fuyent apres auoir faict leur coup: parlons maintenant de ceux qui apres l'auoir faict, ne bougent, mais font bonne mine. Voici donc qui m'a esté conté par vn gentil-homme Escossois: que quand le roy d'Escosse Iaques cinquiéme vint en France, (qui fut l'an 1536.) les contes d'Arag. d'Argail, & de Mora, estans logez en la rue S. Antoine à Paris, vn iour qu'ils auoint festoyé les dames de ladite rue, pēdant que le conte d'Argail regardoit iouer apres souper, y eut vn certain galand habillé brauement au possible, qui comme par maniere d'esbat destacha vint-cinq ou trente qu'angelots que nobles à la rose, lesquels estans ployez, struoint de boutons d'or aux deschiquetures du robbon dudict conte, à la façon d'alors. Lequel voyant que celuy qui luy faisoit ce tour, estoit fort richement vestu, & qu'il y alloit de si bonne grace, comme celuy qui ne faisoit cela que pour rire, luy laissa faire tout ce qu'il vouloit. Mais quand ce rustre pensa que c'estoit assez, alors monstrant par experience que ce qu'il auoit faict c'estoit à bon escient, se retira peu à peu de sa salle. Alors ce seigneur qui n'auoit pas voulu

faire

faire semblant de rien pendant qu'on se iouoit ainsi à son robbon, conta aux autres ce tour, en leur monstrant dequoy. Ce qui ne fut pas sans les faire bien rire, & cependant receuoit d'eux (qui sçauoient mieux les ruses de tels larrons) vne bonne instruction, pour s'en donner garde vne autre fois: mais pour ceste la luy fallut auoir patience.

Ie parleray d'vn autre qui estoit aussi bon maistre que ceſtuy la, pour le moins, en matiere de destrobber de bon ne grace, c'est à dire faire bonne mine en desrobbant. Il aduint du temps du roy François, premier de ce nom, qu'vn larron habillé semblablement en gentil homme, fouillant en la gibbeciere ou grande escarcelle du feu cardinal de Lorraine, fut apperceu par le Roy, estant à la messe vis à vis dudict cardinal. Se voyant estre apperceu, commença à faire signe du doigt au Roy qu'il ne sonnast mot, & qu'il verroit bien rire. Le Roy bien aise de ce qu'on luy appresto it à rire, le laissa faire: & peu de temps apres vint tenir quelque propos audict cardinal par lequel il luy donna occasion de fouiller en sa gibbeciere. Luy n'y trouuant plus ce qu'il y auoit mis, commença à s'estonner, & à donner du passetemps au Roy, qui auoit veu iouer ceste farce Toutesfois ledict seignr apres auoir bien ri, voulut qu'on luy rendist ce qu'on luy auoit pris: comme aussi il pensoit que l'intention du preneur auoit esté telle. Mais au lieu que le Roy pensoit que c'estoit quelque honneste gentil homme & d'apparence, à le voir si resolu & tenir si bonne morgue, l'experience monstra que c'estoit vn treſexpert larron, desguisé en gētilhomme, qui ne s'estoit point voulu iouer, mais en faisant semblant de se iouer, faire à bon escient, aussi bien que celuy duquel nous venons de parler. Et alors ledict cardinal tourna toute la risee contre le Roy: lequel (vsant de son sermēt accoustumé) iura foy de gentil homme que c'estoit la premiere fois qu'vn larron l'auoit voulu faire compagnon.

Or viendra bien à propos le tour larronicque ioué en la presence de l'empereur Charles. V. apres celuy que ie vien de raconter, qui fut ioué en la presence du Roy, voire à sa propre personne en partie. L'Empereur ayant

ayant commandé de trouſſer bagage, ainſi que chacun eſtoit bien empeſché à ſerrer ſes hardes, entra vn bon compaignon en la ſalle où eſtoit ledict Empereur, aſſez mal accompagné, & preſt à monſter à cheual. Eſtant entré & luy ayant fait la reuerence: ſe mit incontinent apres à deſtacher la tapiſſerie, faiſant bien de l'enhaſé & feignant auoir grand'haſte. Et combien que ce ne fuſt ſon meſtier d'attacher ni deſtacher tapiſſerie, il en vint ſi bien à bout que celuy qui auoit ceſte charge, venant pour ce faire, trouua qu'on l'auoit ia releué de ceſte peine de la deſtacher, & (qui eſtoit le pis) de l'emporter. Voila quelle hardieſſe ſe trouue en quelques larrons de noſtre temps.

Mais la hardieſſe n'eſtoit pas moindre d'vn larron Italien, lequel ioua ce tour à Rome du temps du pape Paule III. Ayant eſté faict vn feſtin en la maiſon d'vn certain cardinal, & la vaiſſelle d'argent eſtant ia ſerree en vn bahu qui eſtoit en vne chambre aupres de la ſalle du feſtin, pendant que pluſieurs en attendant leurs maiſtres ſe promenoint en ceſte chambre (où anticamera, ſelon le langage du lieu) entra vn homme deuant lequel on portoit vne torche, habillé comme vn maiſtre d'hoſtel, & meſmement eſtant en rayon: lequel pria ceux qui eſtoint aſſis ſur ledict bahu, de ſe leuer, pource qu'il en auoit beſoin. Ce qu'eux n'ayans point refuſé de faire, il le fit incontinent charger par des facquins qui le ſuyuoint. Et fut ioué ce braue tour apres que maiſtre d'hoſtel & tous les ſeruiteurs de la maiſon le furent retirez pour ſouper. Pour le moins eſt à preſuppoſer que s'il eſtoit demeuré quelcun d'eux en l'anticamera, (comme eſt la couſtume) il n'y prenoit pas garde.

Mais que dirons nous de la hardieſſe d'vn autre larron Italien, qui fut pendu à Boulongne la graſſe il y a enuiron vne ans? Ce larron ayant de longue main faict ſon apprentiſſage à Rome de contrefaire les eſcritures & les ſignets, & meſmes d'oſter les ſeaux d'vne lettre pour les appoſer à vne autre: ayant auſſi ceſt auantage qu'il reſembloit fort de traict de viſage au cardinal Sermonete, s'en alla en habit & equippage de cardinal (hormis

(hormis qu'il menoit petit train) en la marke d'Ancone & en la Romagne, ayant contrefaict vne bulle par laquelle le pape luy bailloit commission de leuer les decimes de ce pays-là. Or pour n'estre descouuert, il n'approchoit point trop pres des bonnes villes: toutesfois ayant ia commencé à faire tresbien ses besongnes (d'autant qu'on le prenoit pour ledict cardinal Sermonette) passant par la Romagne vint assez pres de Boulongne. Ce qu'oyant le vicelegat du pape, qui estoit l'euesque di Fermo, enuoya vers luy vn gentil homme qui auoit autresfois esté au cardinal Sermonette. Ce gentil-homme estant retourné asseura ledict vicelegat que cestuy-ci n'estoit point celuy qu'il se disoit estre: & ainsi le fit entrer en quelque soupçon touchant ledict galand: d'autant mesmement qu'en son voyage il n'auoit point gardé quelques solennitez accoustumees aux autres cardinaux. Pourtant renuoya vers lui le gentilhomme auec vn nombre de soldats, luy donuant charge expresse de se saisir de luy, s'il cognoissoit asseurément qu'il ne fust pas celuy qu'il se disoit estre, à sçauoir le Cardinal Sermonette. Mais ce galand estant ia descouuert pour la seconde fois en plusieurs manieres, se fit encore mieux descouurir par vne oreille qui luy auoit esté autresfois coupee par iustice, laquelle il monstra sans y penser, en ostant son petit bonnet cardinalique. Alors le Gentil-homme commanda à ses soldats de l'empoigner: luy aucontraire non moins hardi & effronté que auparauant, leur remonstra qu'ils s'en deuoint bien garder: & mesmes les intimida par plusieurs menaces, brauant aussi bien en ses propos qu'eust peu faire le premier Cardinal de Rome, auquel on eust voulu faire outrage. Toutesfois les soldats ayans faict scrupule quelque temps de mettre la main sur luy, furent en la fin persuadez par leur conducteur de ce faire: & l'emmenerent à Boulongne, auec deux seruiteurs qui ne sçauoint rien de sa tromperie: les deux qui là sçauoint, ayans gagné au pied. Là son proces luy estant faict par ledict Vicelegat, il fut pendu deuant la porte de san Petronio, en habit de Cardinal, ayant sur la teste vne mitre de papier, en laquelle estoit escrit, LE RE DE'LA-

dri,

ORI. Et luy furẽt trouuez six mille escus sur luy: laquelle somme toutesfois n'estoit rien estimee à comparaison de celle qu'on disoit que ses deux seruiteurs qui s'en estoint fuys, luy auoint emportee. I'ay bien voulu mettre ce conte vn peu au long, pource qu'il est fort notable & digne de memoire. Car nous oyons parler de plusieurs qui ont pris le nom & tenu le lieu de ceux ausquels ils ressembloint, (comme i'ay declaré en mon Apologie Latine) mais c'estoit de ceux qu'ils sçauoint estre morts, ou desquels on ne pourroit aisément auoir nouuelles. Ce qui estoit autrement de cestuy ci: veu que le Cardinal, lequel il se feignoit estre, viuoit encore, comme il sçauoit, & estoit si pres qu'il estoit aisé d'en auoir nouuelles en bien peu de temps. Or puis que ie suis venu iusques au Roy des larrons de nostre temps (par le iugemẽt de ceux mesmes qui luy ont faict son procez) il me semble que pour ne luy faire tort, ie ne doy passer plus outre, pour penser trouuer quelque perfection plus grande.

Et toutesfois afin que ce Roy des larrons ne demeure seul, & aussi qu'on ne pense que l'Italie seule soit garnie de hardis larrons, i'ay pensé que ie ferois bien de produire vn François & vn Polonnois, qui semblent pour semblables actes (c'est à dire partans de semblable hardiesse) non seulement meriter d'estre de sa cour, mais de succeder à sa couronne. Le François est vn natif de Saumur sur Loyre, lequel ayant la mesme industrie que celuy duquel ie vien de parler, sceut si bien contrefaire les lettres & seaux du Roy, que par ce moyen monstrant des commissions extraordinaires qu'il disoit auoir de luy, tira grans deniers de plusieurs receueurs: pareillement recueillit grand argent de la vendition de quelques biens estans du domaine du Roy, & nommeément de quelques coupes de bois: iusques à ce qu'estant descouuert, il passa le mesme pas que le Roy des l'arrõs susdict: & comme cestuy la fut pendu en habit de cardinal, auſſi cestuy ci en habit de Gentil homme, à Paris: deuant l'Eglise des Augustins, du temps que la Cour de Parlement s'assembloit en ce conuent, il y a enuiron seize ans. Or ont pensé quelques vns que cestuy ci ait esté

celuy

celuy mesme qui par le moyen d'vn sien larrecin fort notable, & memorable, donna des aduertissemens au Roy François premier de ce nom, de ce que tramoint l'Empereur Charles & le Roy d'Angleterre contre luy: & non seulement luy en donna des aduertissemens, mais luy apporta les memoires propres, les instructions & les lettres. Car ayant rencontré par le chemin vn Gentil homme Flamend allant en Angleterre, & s'en estant accosté, en se disant estre du mesme pays, picqua auecques luy iusques au lieu où il falloit passer la mer. Et là le Flamend s'estant mis à repoſer en attendant la commodité du passage, ce François, qui en auoit le premier tenu propos, & faisoit semblant d'estre bien endormi, se leuant tout doucement s'en alla faire prouision d'vne malette, pareille à celle du Flament (laquelle il auoit laissee sur la table) & l'ayant trefbien emplie de paquets de beau papier blanc iusques à l'egalité du poids de l'autre, la mit en la place d'icelle. Ce qu'ayant faict esueilla le Flamend, luy disant qu'il auoit oublié quelque affaire, pour lequel il luy estoit besoin de tourner bride, & qu'il le suppliоit de ne prendre en mauuaise part s'il luy rompoit compagnie. Le Flamend, qui n'entroit en aucun soupçon pour tel changement d'auis, mais pensoit qu'il y allast à la bonne foy, ne sceut faire autre chose que le remercier de sa bonne compagnie, & apres grandes accolades le recommander à la garde de Dieu: & de sa part se remit à dormir, ne laissant toutesfois plus sur la table sa malette (c'est à dire vne malette qu'il pensoit estre la sienne) mais l'ayant faict mettre derriere sont cheuet. En quoy le poure homme resembloit celuy qui ferma l'estable quand les cheuaux s'en furent fuys. Car le François galopoit cependant en toute diligence auec la malette laquelle le Flamend deuoit auoir mise sous son cheuet auãt que commencer à dormir, ou bien encor plus seurement. Or si le François apporta vn present aggreable au Roy de France, encor que ce fust vn larrecin, & si au cõtraire le Flamẽd apporta piteuses nouuelles au Roy d'Angleterre, chacũ le peut assez penser. Aucuns disent qu'il luy fit trencher la teste, disant qu'il le vouloit faire seruir d'exemple à ceux

Digitized by Google

qui se mesleroint des affaires des Princes, de s'y gouuerner plus finement. Voila le bon tour qu'on dit auoir esté ioué par le mesme personnage duquel nous auons tantost descrit le mauuais tour, tous deux iouez à vn mesme Prince. Que s'il estoit ainsi, quelcun pourroit penser que ce gentil ouurier de larrecins se vouloit autant porter de prouffit aux despens du Roy par ses larrecins derniers, comme il auoit porté de profit audict Seigneur par l'vn de ses premiers. Mais plusieurs ont opinion que les deux tours soint de deux boutiques. Quoy qu'il en soit, ie n'ai pas voulu faire moins d'honneur à l'vn qu'a l'autre. Ie vien maintenant au Polonnois, nommé Florian: lequel ne doit rien à cestui ci en matiere de hardiesse. car par la mesme industrie que nous auons attribuee aux deux susdicts ayant cõtrefaict les lettres & seaux du Roy de Polongne, s'en alla en Angleterre comme Ambassadeur du Roy: où il demeura assez long tẽps, estant respecté & honnoré selon que meritoit celuy qui tenoit vn tel lieu: & là il n'oublia d'employer le credit dudict Roi (qui le faisoit cercher pour le faire pendre) à diuers larrecins: comme aussi il auoit faict deuant, & fit encore depuis, à l'endroit de plusieurs personnages d'autorité.

I'adiousteray encores vn exemple de larrecin (combien que i'eusse deliberé de faire fin) non pas comme estant conforme aux trois derniers ou à quelcun des autres precedens, mais au contraire, comme n'ayant rien de cõmun auec aucun d'iceux, & pour ceste raison estant d'autãt plus neceſſaire: afin qu'on voye que nostre temps ne se peut pas vanter seulement de plusieurs nouueaux tours de larrecins, mais aussi de tous ceux desquels les histoires font quelque mention. Car ici nous verrons vn exemple d'vn larron desrobbant l'autre. Il y a vn an & quelques mois qu'en vne hostelerie de Paris, vn marchand ayant mis en vn buffet vne grosse somme d'argent, qu'il auoit eu de la vente de sa marchandise, fut apperceu par vn seruiteur du logis. Lequel ayant espié l'occasion, l'ouurit, & luy desrobba deux sacs, l'vn plein d'or, l'autre d'argent. Et d'iceux estant chargé, s'en alla enuiron deux lieuës par dela Paris, sur le chemin de Montargis. Estant arriué le soir en vne hostelerie bien

las,

Digitized by Google

la print l'hoſte de luy pouruoir d'vn cheual pour le lendemain matin. A quoy l'hoſte luy ayant fait reſponce qu'a grand' difficulté on en trouueroit, apres pluſieurs offres promit iuſques à vn eſcu pour le louage d'vn cheual iuſques à la diſnee ſeulement. Laquelle offre ſi liberale dõna ſouſpeçon à l'hoſte, ioinct qu'il apperceut les facetellement qu'il l'aſſeura lors d'vn cheual pour le lendemain matin. L'ayant donc mis à cheual des le point du iour, & d'auantage l'eſtant allé accompagner iuſques au lieu qui luy ſembla le plus propre pour l'arreſter, luy donna ſur le chignon du col vne telle baſtonnade, qu'il le renuerſa par terre tout eſlourdi: puis compoſa tellement auec luy (ne criant que miſericorde) qu'ayant pris telle part du larrecin qu'il luy pleut, s'en retourna ramenant ſon cheual. Or aduint il que l'vn de ceux qui auoint pris la poſte pour courir apres le larron, ſi toſt qu'on ſe fut apperceu du larrecin, trouua ceſtuy ci auec le reſte de ſon argent, tirant contre Montargis & l'ayant recogneu fit en telle ſorte par douces paroles qui le fit venir iuſques en vn village prochain: auquel il le mit entre les mains de la iuſtice, pour eſtre mené à Montargis. Auquel lieu eſtant conſtitué priſonnier, cõfeſſa le faict, & accuſa ledict hoſte. Lequel on fit venir pour eſtre confronté: mais deniant le faict, & ayant eſté condamné à la gehenne, en appela à Paris: ou depuis on dit qu'il fut mis ſur la rouë, le ſcrutateur ayant eſchappé à meilleur marché: car il ne fut que pendu.

Apres auoir aſſemblé tant d'exemples de la ſubtilité & de la hardieſſe des larrons de noſtre temps, il m'eſt venu en fantaſie d'alleguer auſſi vn exemple ancien pris de celuy, à l'apologie duquel (c'eſt à dire pour lequel) ce traicté ſert de preparatif. Il eſt vray qu'en ce faiſant, ie confeſſe que ie paſſeray les limites du preſent liure, & anticiperay ſur l'argument des liures ſuyuans: mais d'autant que ceci ſe peut faire ſans aucun preiudice du lecteur, & pluſtoſt à ſon auantage qu'autrement, ie m'en ſuis aiſément diſpenſé. Voici donc l'hiſtoire du tour ou pluſtoſt des tours d'vn Villon, non pas natif de France, mais d'Egypte: non pas mort vn peu deuant noſtre ſiecle, mais depuis deux mille cinq cens ans, & plus, la-

Digitized by Google

quelle tiree d'Herodote, sera traduicte par moy auec autre fidelité quelle ne se trouue ni en la traduction Latine de Laurent Valle (telle qu'elle estoit auant que ie la raccoustrasse, ni en la Frãçoise, qui est pour le iourd'huy en lumiere. Vo ci donc qu'il dit, Vn roy d'Egypte nommé Rampsinit, ayant enuie de mettre en seureté sa cheuance d'or & d'argent (laquelle il auoit si grande que ceux qui depuis eurent le mesme titre de ce royaume, n'en seurent iamais approcher) edifia vn bastiment de pierres de taille, duquel l'vne des murailles estoit du costé exterieur de la maison. Mais le masson luy voulant iouer vn tour, s'auisa de faire en sorte qu'il y eust vne pierre qui peut estre tiree aiseement hors du mur par deux hommes, voire par vn seul, en vn besoin. L'edifice estant acheué, le roy y serra son argent. Quelque temps apres, ce masson voyant son dernier iour approcher appela ses deux enfans: & leur conta comment pour les laisser bien pourueus, & tellement qu'il eussent dequoi faire grand' chere, il auoit vsé d'vne finesse en bastissant le cabinet du thresor du roy. Et apres leur auoir bien donné à entendre tous les moyens de tirer hors la pierre, leur bailla la mesure d'icelle, les aduertissant que la gardans bien, ils seroint thresoriers des finances du roy. Le pere estant decedé, les enfans n'attendirent gueres à essayer ces moyens: mais bien tost apres vindrent de nuict à ceste maison royale, & ayans trouué la pierre, la tirerent hors sans grand' peine, & pillerent grand'somme d'argent. Or apres ceci le Roy y estant entré, quand il vit que les vaisseaux dedans lesquels estoint ses deniers, n'estoint pleins comme de coustume, se trouua fort estonné: & toutesfois ne sceut à qui il s'en deuoit prẽdre, veu que tout estoit seellé comme il l'auoit laissé, & toutes les portes bien fermees. Mais quand y estant rentré pour la seconde & troisieme fois il vit que le monceau se diminuoit de plus en plus (d'autant que les larrons y prenoint sans cesse) pour y remedier fit faire des laqs, lesquels il mit alentour des vaisseaux où estoit l'argent. Les larrons doncques y estans venus comme de coustume, l'vn d'eux estant entré auant pour approcher d'vn des vaisseaux, quand il fut aupres, se trouua pris au laqs.

Lequel

Lequel ayant cognu en quel malheur il estoit tombé, soudain appela son frere, & lui ayant declaré ce piteux cas, l'enhorta d'entrer vistement au lieu où il estoit, pour lui couper la teste: car si, dit il, ie suis ici trouué & recognu, ie serai cause de vostre mort aussi. Le frere approuuant l'auis, & estant persuadé, fit ce dont il estoit requis. Apres auoir remis la pierre bien iustement à sa place, s'en retourna en sa maison, emportant la teste de son frere. Si tost qu'il fut iour, le roy estant entré en ce lieu fut tout esperdu de voir le corps du larron pris au laqs, sans teste, & l'edifice entier, n'ayant ni entree, ni yssue. S'en estant donc allé voici qu'il fit: Il commanda qu'on pendist aux murailles ce corps du larron: alentour duquel il ordonna des gardes, auec charge expresse, que s'ils apperceuoient quelcun qui monstrast par pleurs ou autrement, qu'il en auoit compassion, ils eussent à lui amener. Or la mere se tourmentant bien fort de ce que le corps estoit ainsi pendu, vint à son autre fils, requerant de lui d'auiser quelque moyen, par lequel il detachast & emportast le corps de son frere: & le menaçant, que s'il n'accomplissoit ceste requeste sienne, elle mesme iroit aduertir le roy qu'il auoit sa cheuance. Lui, apres auoir enduré d'elle plusieurs reproches & grosses paroles, voyant que par nulle raison qu'il lui sceust alleguer, il ne la pouuoit diuertir, inuenta telle finesse. Il accoustra des asnes, & leur chargea des outres pleins de vin: puis les touchant deuant soy, quand il fut venu iusques à l'endroit où estoint les gardes qui auoint la charge de ce corps pendu, ayant la sché quelques liens des dicts outres, laissa le vin s'espancher: & puis commença, en iettant grands cris, se frapper la teste, comme ne sçachant auquel des asnes il deuoit courir premierement. Les gardes voyans que tant de vin se perdoit, accoururent au chemin auec des vaisseaux, pensans que c'estoit autant de gain pour eux, de sauuer ce qui se perdoit. Mais lui feignant estre fort choleré, les maudissoit tous. Toutesfois eux le consolans, fit semblant de s'appaiser peu à peu, & delaisser son courroux. Et en la fin il retira ses asnes hors du chemin, & raccoustra leurs charges: & entre plusieurs propos qui se tenoint cependant, lui ayant esté ietté vn brocard, qui le

Digitized by Google

contraignit de rire, il leur donna vn des outres. Lequel ayans receu, se delibererent d'en boire tresbiẽ au mesme lieu & au mesme estat qu'ils se trouuoint, & de faire tant qu'il vousist estre de la compagnie. Ce qu'il leur accorda, & ainsi demeura. Or en beuuant, pour le gracieux accueil qu'ils luy faisoint, il leur fit derechef present d'vn outre: tellement que ces gardes ayans le vin en si grande abondance, en beurent tant qu'ils s'enyurerent, & presses de sommeil, s'endormirent en la mesme place. Lors cestuy ci, estant ia grand' nuict, alla deslier le corps de son frere: & pour rendre les gardes infames, leur rasa à tous les ioues dextres: puis chargeant ce corps sur l'vn de ses asnes, s'en retourna en sa maison, ayant accompli le commandement de sa mere. Le roy, quand il eut entendu que le corps du larron auoit esté desrobbé, en eut grãd despit: & voulant par quelque maniere que ce fust, trouuer celuy qui auoit faict l'acte, vsa du moyẽ qui ensuit: ce que toutesfois ie ne puis croire. Il commanda à sa fille de s'aller mettre en plein bourdeau, & de recepuoir tous venans: mais à la charge de ne les laisser auoir sa compagnie que premierement ils ne luy declarassent quel acte ils auroint faict en toute leur vie le plus cauteleux & meschant: & celui qui raconteroit ce faict touchant le corps de ce larron, qu'elle ne le laissast sortir mais le retinst. Cependant donc que la fille executoit le commandement de son pere, le larron, apres auoir entendu à quelle fin ces choses se faisoint, voulant mõstrer par effect qu'il estoit encore plus fin que le roy, donna ceste trousse à la fille. Ayant coupé la main d'vn qui estoit mort depuis bien peu de temps, & la tenant cachee sous sa robbe, s'en alla trouuer ceste fille du roy: laquelle lui ayant faict la mesme interrogation qu'aux autres, il lui raconta que le plus meschant tour qu'il auoit iamais faict, estoit d'auoir coupé la teste à son frere, qui estoit pris aux laqs dedans le cabinet du thresor du roy: mais le plus cauteleux, estoit, qu'ayant enyuré les gardes il auoit despendu le corps de son dict frere. Elle ayant ouy ces nouuelles, ietta la main sur lui, le pensant prendre: mais le galand lui presenta la main du mort, d'autant qu'on n'y voyoit goutte: de sorte que cependant qu'elle

qu'elle cuidoit luy auoir empoigné la main & la tenir, il s'en fuyt par la porte, lui laissant faire de ladicte main ce que bon lui sembleroit. Ceci estant pareillement rapporté au roy, il fut estonné tant de la finesse, comme de l'hardiesse de l'homme: & finalement enuoya messagers par toutes les villes, faisant crier de par le roy, que non seulement il donnoit la grace au larron, mais lui promettoit grands presens, s'il se venoit presenter à lui. A quoi le larron se confiant, le vint trouuer. Ramsinit l'ayant en grand' admiration, lui donna sa fille en mariage, comme au mieux auisé de tout le monde: d'autant que les Egyptiens emportoint l'honneur par dessus tous autres hõmes (en cas de bon esprit) mais lui l'emportoit par dessus tous les Egyptiens. Voila l'histoire telle qu'elle est racontee par Herodote, autant qu'il m'a esté possible d'approcher de ses paroles, en retenant la proprieté de la grace de nostre langage, qui est vne chose autant malaisee, qu'en aucun autre auteur Grec, pour plusieurs raisons, lesquelles il n'est pas besoin de deduire pour le present. Mais ceci ne dissimulerai ie pas, c'est qu'en traduisant ce passage, i'ay pris garde à plusieurs fautes commises en la traduction d'iceluy par Laurent Valle, lesquelles toutesfois ie n'ay point corrigees en l'edition d'icelle. Dequoi on ne se doit beaucoup esbahir, veu que i'ay confessé en la preface mise au deuant de ladicte edition, que i'auois laissé grand nombre de fautes à corriger: veu aussi que la diligence est sans comparaison plus grande à espluches vn texte quand on le veut traduire soimesme, que quand on corrige tellement la traduction d'autruy, qu'on s'efforce de lui sauuer son honneur le plus qu'on peut: & mesmement quand on le fait à la haste, comme plusieurs sçauent qu'il m'est aduenu. Et toutesfois ie ne nie pas, qu'il n'y ait quelques endroits de ceste histoire, en la traduction desquels ie n'ai peu me satisfaire: & sçai bien, qu'encore moins satisferai ie à ceux, ausquels Dieu a fait la grace d'entẽdre l'auteur en son langage naturel. Mais ie me fie en vne chose, c'est que ceux qui y serõt le mieux versez, & par consequent apprehenderont mieux les difficultez contre lesquelles il a falu combatre, seront les plus aisez à contenter. Au demeurant, quant à l'argu-

Digitized by Google

ment de ceste hiſtoire, il eſt tel, qu'il m'a ſemblé que place luy eſtoit deuë & quaſi ia faicte en ce lieu: car nous voyons qu'elle eſt eſcrite d'vn larron, auquel l'auteur attribue ces deux ſingularitez, qui nous ont eſté ia monſtrées en exemples precedents en ceux de noſtre temps, aſçauoir treſgrande fineſſe auec treſgrande hardieſſe. En quoy nous pouuons cognoiſtre combien ſert de conferer les hiſtoires enſemble, & notamment celles d'vn tẽps auec celles d'vn autre. Car au lieu que de prime face la fineſſe & la hardieſſe de ce larron ancien pourroint ſembler incroyables, en les conferant auec ce qui a eſté dict des fins & hardis larrons de noſtre temps, elles ſe trouueront n'eſtre dignes de grande admiration. Et au regard de ce qu'il raconte du roy qui eut bien le courage de prohſtituer ſa fille, ie confeſſe que c'eſt vne narration fort eſtrange: mais pour laquelle toutesfois on a grand tort de blaſmer Herodote (comme i'ai ouï pluſieurs s'attacher à ce paſſage principalement) veu que luimeſme proteſte qu'il n'y adiouſte pas foy, mais qu'il la donne pour telle qu'on lui a donnee. Et toutesfois en vn beſoing i'eſpererois pouuoir alleguer des hiſtoires, leſquelles ou il faudroit tenir pour menſongeres, au lieu qu'on les tient pour veritables, ou confeſſer ceſteci eſtre pareillement vraiſemblable.

Or en mettant par eſcrit ceſte hiſtoire d'Herodote, m'eſt venue en memoire vne autre, d'vn larron, ou pluſtoſt brigand, plus hardi ſans comparaiſon que celui qui eſt mentionné par ledict auteur, & autant pour le moins qu'aucun de ceux de noſtre temps, dont les actes ont eſté recitez par ci deuant. Voici donc que raconte Dion l'hiſtorien d'vn larron, ou capitaine de larrons, qui fut du temps de l'empereur Seuere, enuiron cent nonantecinq ans apres la natiuité de noſtre Seigneur. Vn Italien, nommé Bulas, ayant amaſſé vne troupe de ſix cens larrons, fit grands brigandages par le pays d'Italie, l'eſpace de deux ans, non obſtant les empereurs & le grand nombre de gendarmerie qu'on y auoit. Car pluſieurs le cerchoint, d'autant que l'empereur Seuere auoit fort à cœur ceſte pourſuite: mais lui faiſoit en ſorte qu'en le voyãt on ne le voyoit point, en le trouuãt on ne le trouuoit point, en le

en le tenant on ne le tenoit point, tant par le moyen de la liberalité de laquelle il vsoit, que des finesses qu'il sçauoit iouër. Car il auoit auertissemens touchant vn chacun de ceux qui sortoint de Rome, & abordoint à Brunduse, (qu'aucuns appelent auiourd'hui Brendis) combien & de quelle qualité ils estoint, & quelles facultez ils auoint: tellement qu'il donnoit incontinent congé à aucuns d'eux, apres leur auoir pris vne partie seulement de ce qu'il leur trouuoit: & quãt aux artisans, il les retenoit quelque temps, & apres s'estre serui d'eux, leur donnant quelque recompense, les laissoit aller. Et vne fois ayant entendu que deux de ses gens deuoint estre exposez aux bestes, s'en vint au geolier, & lui ayant faict à croire qu'il estoit le preuost du lieu, & pourtant auoit besoin de quelque nombre de tels hommes, se fit mettre entre les mains ces deux. Et puis estant venu trouuer le capitaine, qui auoit charge de desfaire luy & sa troupe, s'accusa luimesme, comme estant vn autre, & promit, s'il le vouloit suiure, de luiliurer le larron. Et ainsi l'ayant amené en vne certaine valee sous esperance de lui faire prendre Philix, (car ce Bulas estoit ainsi surnommé) le saisit aiseement de lui mesme: & puis s'estant assis en vn siege iudicial, contrefaisant le preuost, & ayant appelé ce capitaine, le tondit, & luy dict: Aduerti tes maistres qu'ils nourrissent leurs serfs, afin qu'ils ne soint point larrons. Car il auoit grand nombre des serfs de l'empereur, les vns sans gages, les autres à petites gages. Lesquelles choses ledict empereur Seuere entendant par le menu, se choleroit fort de ce, qu'emportant la victoire de ses ennemis en Angleterre par autres, lui estant en Italie en personne, estoit vaincu par vn brigand. Et en la fin donna ceste commission à vn de sa garde, enuoyant auec luy grosse cauallerie, & le menaçant bien fort, s'il ne l'amenoit vif. Cestuici ayant telle charge, apres auoir entendu que ledict brigand entretenoit vne femme, la fit persuader par son mari de leur vouloir aider, auec toute asseurance. Et par ce moyen fut pris ce brigand, pendant qu'il dormoit en vne cauerne. Lors Papinian, qui estoit gouuerneur de la prouince, l'ayant interrogué, pourquoy il brigandoit: Et vous (dit il) monsieur, pourquoy estes vous gouuerneur? Et apres

Digitized by Google

ceci il fut exposé aux bestes. Et fut pareillement rompue toute sa compagnie, qui estoit de six cens hommes, comme ne pouuant rien sans lui.

ENCORES y a il deux sortes de larrons, desquels il faut parler en ce chapitre, plustost que les garder pour le suiuant: qui est reserué pour ceux qui ne font pas apertement profession de desrobber, mais couurent ce mestier d'vn autre mestier, ou art, ou vacation. Et sont bien, à dire la verité, deux sortes non de petis larrons (comme la plus part de ceux dont nous auons parlé ci dessus) mais des plus grands & gros: asçauoir les courſaires & les banqueroutiers. Et premierement quant aux courſaires, ie confesse qu'ils ne sont de maintenant, mais quasi de toute ancienneté il y en a eu: (comme il appert par les vers d'Homere, du tesmoignage desquels Thucydide aussi s'est aidé) toutesfois ie di (& pense dire vray) que nostre siecle en a eu tant pour tant de plus expers qu'aucun des siecles precedens: voire qui ont plus faict de mal. Or entre autres courſaires anciens est renommé en cas d'hardiesse celui qui estant amené à Alexandre, & ayant esté par lui interrogué, comment il osoit entreprendre de tenir les passages de la mer, & y exercer tels larrecins. Moy, dit il, pource que ie fay cela auec vn seul petit vaisseau, suis appelé larron: toi qui fais le pareil auec vn grand nombre de vaisseaux, es appelé roy. A laquelle response on dit que ce roy prit si grand plaisir, & lui en sceut si bon gré, qu'il lui donna la vie. Mais il faut noter que le propre mot, pour lequel i'ay traduict Larron en ceste histoire, est Pirate: qui signifie proprement larron de mer, que nous appelons courſaire, ou escumeur de mer, & neantmoins ie n'ai point faict de difficulté d'vser du vocable general, pource qu'il s'accordoit mieux auec l'autre pareillement general, Larrecins. Toutesfois soit que nous vsions du mot general, soit que nous vsions du particulier, nous auons ici vne response d'vn merueil leusement hardi larron, & mesmemēt à l'endroit d'vn tel prince qu'estoit Alexandre: mais ie m'asseure que qui aura bien leu & consideré tous les actes de Dragut courſaire de nostre tēps, on trouuera que lui seul n'en hardiesse ni en finesse ne deuoit rien non seulemēt à ceſtui là, mais enco-

encores à vne douzaine d'autres des plus renommez es *hiſtoires* anciennes. Quant aux banqueroutiers, ie ne diray pas le meſme que i'ay tantoſt dict des courſaires, aſçauoir qu'ils ſont quaſi de toute ancienneté : car pour le moins il eſt certain qu'ils n'ont pas eſté de long temps apres les courſaires: d'autant qu'il a falu que les banques ayẽt eſté en vſage, auant qu'on ait eu des bãqueroutiers: car il n'y a nulle doute qu'en ce terme de banqueroutiers on n'ait eu eſgard à ce qu'ils n'entretiennent point leurs banques, mais les rompent: ce que les Latins ont appelé, *Foro cedere:* or ſçauons nous qu'on a eſté long tẽps qu'on ne ſçauoit que c'eſtoit de banques, aſçauoir auant que les trafiques cõmençaſſent à eſtre ſi grandes. Maintenãt comme l'vſage d'icelles eſt plus grãd qu'il ne fut iamais, auſſi voyons nous que les banqueroutes ſont plus communes, & qu'il ne ſe trouue guere moins de banqueroutiers (en quelques lieux) que de bons banquiers. Ie dis en quelques lieux, pour excepter principalement la France: à laquelle ie maintien ceſt honneur eſtre deu (non pas pource que c'eſt mon pays, mais pource que la verité eſt telle, & que l'experience le monſtre) de n'eſtre tant pour tant ſi ſubiecte à ceſte ſorte de larrecins qu'aucuns autres pays, & nommeemẽt l'Italie. Comme auſſi il eſt bien raiſonnable, que ceux qui nous ont apporté premierement l'vſage des banques, y entendent plus que nous, qui ſommes leurs diſciples, & qu'ils ayent gardé pour eux ce ſecret entre autres, tant qu'ils ont peu, touchant le moyen de les rompre, quand on s'ennuye de les tenir. Car comme ie confeſſe que ceux qui ſont en bonne reputation, & deſquels perſonne ne ſe desfie, n'ont grand beſoin d'habileté pour les rompre: auſſi d'autrepart ie veux dire que ceux qui ont ia commencé à perdre leur credit, & ſur leſquels on a l'œil, ne les rompẽt pas ſans pluſieurs cautelles & fineſſes: & toutesfois nous voyons auiourd'huy ceux ci iouer plus ſouuent ce tour, que ceux là. Or eſt il certain que le prouerbe, qui dit, qu'il n'y auroit point de larrons, s'il n'y auoit point de receleurs, ſe peut & doit eſtendre iuſques aux banqueroutiers : & meſme nous doit faire cognoiſtre, de combien eſt plus grande la miſere de noſtre ſiecle, que celle des precedens,

Digitized by Google

dens, auſſi bien en ceſt endroit, qu'en tous autres: auquel on voit ces gros larrons non ſeulement demeurer impunis, mais trouuer meſme du ſupport à l'endroit de ceux auſquels il appartient, & qui ſeuls ont le moyen d'en faire la pourſuite. Et meſme nous veons en quelques lieux d'Italie les egliſes eſtre refuges pluſtoſt à tels larrons de cent ou deux cent mille francs, ou autre plus grãde ſomme, qu'à vn qui aura coupé vne bourſe où il y auoit vn teſton. Outreplus la couſtume eſt maintenant de leur accorder incontinent vne quinquennelle, voire quinquennelles les vnes ſur les autres: pẽdant leſquels termes ceux qui ont eſté deſrobbez ſont contraints de voir leurs larrons faire grand' chere à leurs deſpẽs, ſans leur oſer mot dire. Et ſont ces reſpis vn ſi grand allechement à aucuns d'eux, qu'il me ſouuient m'eſtre trouué en vn lieu auquel ayant eſté bruſlee vne partie de la maiſon d'vn riche marchand, tenant banque, le bruit couroit que luimeſme y auoit mis le feu, afin d'obtenir honneſtement vne quinquẽnelle, en laquelle il feroit vingt fois autant de proffit, que le feu luy auroit porté de dommage. Ie ne nie pas cependant, que les reſpis ne ſoint quelquesfois neceſſaires, & qu'ils n'ayent eſté inuentez pour bonnes conſiderations: mais ie parle de l'abus qui s'y commet. Lequel propos toutesfois ie laiſſerai pourſuiure à ceux qui le ſçauront mieux faire: & retournant au mien, qui eſt de ceſte eſperance de larrons qu'on appele banqueroutiers, i'adiouſteray ſeulement ce mot, que combien que ie n'aye parlé que des larrons banqueroutiers, ſelon la propre ſignification, ie ne veux pas exclurre les autres qui ſont compris ſous ce vocable, en le prenant generalement, ſoit qu'ils facent leur banqueroute par forme de ceſſion, ſoit qu'ils la facent autrement.

QVANT aux femmes, i'ay deliberé de les reſeruer à l'autre ſorte de larrecin duquel ie parlerai ci apres: comme à celui qui leur acquiert beaucoup plus grand bruit c'eſt à dire, par lequel elles font plus parler d'elles: & meſme, comme eſtant celui duquel, ſinon toutes, (à Dieu ne plaiſe) au moins femmes de toute qualité meſlees: au lieu qu'on ne voit quaſi que de pouures malheurues ſe meſler de ceſtuici, & principalement à Paris. De laquelle ville i'alle-

Digitized by Google

i'alleguerai deux exemples, suffisans pour faire penser que le nombre de celles qui y exercent le mestier de coupebourses, est bien grand. L'vn est d'vne femme qui estãt surprise en coupant vne bourse par la ruë, quand elle vit qu'on l'alloit accuser, si elle ne la rendoit, mena celui auquel elle auoit joué le tour, en vn coin à l'escart, & là lui dit priuecemẽt: I'ai voirement coupé vostre bourse, mais ie l'ai meslee en mon panier parmi plusieurs autres, de sorte que ie ne la puis recognoistre: regardez si vous la recognoistrez mieux que moy. Alors la lui fit chercher en ce panier qui en estoit quasi pleiu. I'ai ouï aussi conter d'vne vieille, qui oyant vne poure fille se desoler de ce qu'on lui auoit coupé sa bourse: Il y a (lui dit elle) bon remede: va t'en faire comme on t'a faict. La fille creut aisement à ce conseil, & lui aduint (ce dit on) que dedans la premiere qu'elle coupa, elle trouua la sienne.

MAIS auant que venir à ceste autre sorte de larrecin, ie veux monstrer vne pitié qui est en ces poures miserables qu'on pend pour larrecin, plus grãde aussi (comme ie croy) en nostre siecle, qu'elle n'a esté es precedens: c'est que pour vn qui a sentiment de sa faute au partir de ce monde, & en demande pardon à Dieu, on en voit dix qui meurent n'ayans non plus d'apprehension ni de la iustice, ni de sa misericorde, que bestes brutes. Et mesme de combien oyons nous parler tous les iours, ausquels le bourreau a dõné le saut pendãt qu'ils gaussoint encores: L'vn dit estant là: Messieurs, ne dites pas à mes parens que vous m'auez veu pẽdre, car vous me feriez enrager. L'autre: Ditez moi messieurs par vostre foi, pensez vous que si on ne m'eust amené ici, i'y fusse venu? L'autre respond au beaupere qui luy dit: Mon ami, bon courage, vous irez auiourd'hui en paradis: Ha beaupere, il suffira bien que i'y soye demain à vespres. L'autre, à messire Iean qui lui dit: Mon ami, ie vous asseure que vous ireż souper auiourd'hui auec Dieu, respond: Allez y vous mesme, car quant à moi ie ieusne. Ou, Allez y souper pour moi, & ie payerai vostre escot. Vn autre estant à l'eschelle demanda à boire; & puis le bourreau ayant beu le premier, il dit, qu'il ne beura iamais apres lui, pource qu'il a peur de prendre la verole. Vn autre allant au lieu du sup-

supplice, dit qu'il se gardera bien de passer par telle ou telle rue, pource qu'il a peur de prendre la peste. Vn autre dit. Ie ne passerai point par ceste rue là, car i'y doi de l'argent, & pourtant ie crain qu'on ne m'arreste au corps. Vn autre dit au bourreau estant prest à le ietter, Regarde bien que tu feras: car si tu me chatouilles en me touchãt, tu me feras tressaillir. Mais entre autres contes qui se font sur ce propos, cestuici est fort commun, du Picard, auquel ia estant à l'eschelle, on amena vne poure fille qui s'estoit mal gouuernee, en lui promettant qu'on lui sauueroit la vie, s'il vouloit promettre sur sa foy & sur la dãnation de son ame, qu'il la prẽdroit à femme: mais entre autres choses l'ayant voulu voir aller, quand il apperceut qu'elle estoit boiteuse, se tourna vers le bourreau, & lui dit: Attaque, attaque, elle cloque. Or me souuient il qu'vn iour en la ville d'Ausbourg, soupant en la table du feu eueſque de Vienne, Charles Marillac, alors ambãssadeur pour le Roy, ce conte ayant esté faict, vn Gentilhomme Allemand, qui estoit en la compagnie, nous en conta vn fort semblable d'vne chose aduenue au pays de Dannemarc: asçauoir d'vn qui auoit esté condamné d'auoir la teste trenchee, & ia estoit sur l'eschaffaut: auquel ayant esté amenee pareillement vne fille qui auoit esté de mauuais gouuernement, & lui ayant esté proposee la mesme condition, apres l'auoir bien regardee, apperceuant qu'elle auoit le nez pointu & les iouës plates, dit qu'il n'en vouloit point, & prononça vn certain prouerbe en rime de son langage: la substance duquel est, que sous vn nez pointu & iouës plates il n'y a rien de bõ. Il me souuient aussi qu'en ce mesme souper on cõcluoit par ces exemples, que les putains estoint le temps passé beaucoup plus en horreur qu'elles ne sont maintenant. Lequel propos toutesfois ie laisserai pour ceste heure, & retournant aux gausseries de ces poures miserables, dirai ce mot, que quand il n'y auroit autre chose pour monstrer la force de la parole de Dieu où elle est preschee, cela seul seroit suffisant pour en faire preuue, que là où on touche les consciences à bon escient, on ne voit point venir telles choses. Pource que la parole de Dieu monstre que c'est de la mort & de la vie eternelle, & pesant

cant (comme dit l'Apoſtre) iuſques à la diuiſion de l'ame & de l'eſprit, fait que les plus deſeſperez penſent à eux meſmes à bon eſcient au lieu que ce que les hommes forgent ſous le nom de religion, ne ſert que à eſtourdir les vns, & faire rire les autres.

IE VIEN à l'autre ſorte de larrecin, laquelle i'ay reſeruee aux femmes: i'enten le larrecin par lequel elles font porter les cornes à leurs maris. Il eſt vray qu'appelãt ainſi l'adultere, i'enſui la couſtume du langage Latin, lequel ordinairement prend *furtum*, c'eſt à dire proprement larrecin, pour *adulterium*, qui ſignifie adultere: le nommant auſſi pour vne meſme conſideration par periphraſe aucunesfois *furtiua venus*, aucunesfois *furtiua voluptas*, autresfois *furtiua gaudia*. autresfois *furtiua nox*: leſquelles periphraſes ou ſemblables ſe trouuent auſſi en Grec. Et en noſtre langue meſmement quelquesvns appellent vn enfant deſrobbé, qui eſt ſorti d'adultere. Et à dire la verité, quand tout ſera bien conſideré, on trouuera qu'il n'y a point de larrecin pareil à ceſtuici: veu meſmement que ce qu'on dit en commun prouerbe, Toute choſe qui eſt bonne à prendre, eſtre bonne à rendre, n'a point de lieu au larrecin duquel eſt maintenant queſtion. Car comment peut vne femme faire reſtitution à ſon mari de ce qu'elle ne prend pas, mais au contraire aliene, & perd, en le ſe laiſſant prendre? Quelle ſorte d'amende honorable pourroit amender telle faute? Et pourtant a eſté bien dict par le plus ingenieux de tous les poëtes Latins:

——— *nulla reparabilis arte*
Læſa pudicitia eſt, deperit illa ſemel.

Lequel auſſi par vne honneſte façon de parler n'exprime pas l'adultere par ceſte façon de parler ſeulement ou ſemblable, *lædere pudorem*, qui ſignifie proprement, Bleſſer la honte, ou, Faire tort à la honte: mais auſſi par autres qui emportent ſignification de larrecin: comme quand il dit, *auferre pudorem, & rapere pudorem*. Exemple de ceſte premiere façon de parler eſt au 11. liure de la Metamorphoſe, en ce vers:

Et ſilet, & læſi dat ſigna rubore pudoris.

Exemple de la ſeconde eſt au VI. du meſme liure:

Ain-

Aut linguam, & oculos, & quæ tibi membra pudorem
Abstulerant, ferro rapiam.

Et au premier:

—— temnitque fugam, rapuitque pudorem.

Et en l'epistre d'Helene à Paris:

Nec spolium nostri surpe pudoris habe.

Et est dict ce dernier vers d'vne femme mariee: & de celle mesme à propos, de laquelle a esté proferee par lui coste belle sentence, escrite ci dessus. Or deuons nous en ces façons de parler, prendre garde, entr'autres choses, à ce mot de *pudor*, c'est à dire, honte: comme si la femme, en commettant tel acte, ne perdoit pas seulement son honneur, (comme nous disons en François, Oster l'honneur à vne fille) mais perdoit toute honte. Sur quoi aussi nous deuons noter, que les anciens, pour exprimer bien vn effronté & impudent, & combien grand vice ils estimoint estre l'impudence, appeloint l'impudent chien: & l'impudente chienne. Mais comment pretendez vous (dira quelcun) d'accommoder ces exemples de ce poëte Latin, ou autres semblables, à ce que vous auez dit du larcin? veu qu'es passages où mention n'est faicte de filles, mais de femmes, il n'est pas dict qu'elles desrobbẽt leurs maris, mais qu'on leur desrobbe ce qui appartiẽt à leurs maris? Ie respon que les femmes, combien qu'elles ne cõmettent vne telle espece de larrecin d'elles mesmes, ne laissent de meriter le nom de larronnesses, quand apres auoir frustré leurs maris de l'amour qu'elles lui ont promis par serment, & l'auoir transporté à autres, elles se presentent à ceux là mesmes pour se faire desrobbẽr ce qui appartient à leurs dicts maris.

Ie di notamment, elles se presentent: pour faire la distinction, qui est necessaire en la sentence ci dessus alleguee touchant la pudicité perdue, entre celles ausquelles leur plaisir seul, & celles à qui la force a commandé. Car la femme qui a faute de tenir la bride à son plaisir s'est abandonnee, il est certain qu'elle a perdu sa pudicité, & est vraye larronnesse: mais celle qui pour n'auoir sceu resister à la force accompagnant le meschant [illegible] vn homme, ou par quelque tromperie s'est [illegible] ce qu'autrement elle n'eust iamais baillé? il n'y a point de dou

Digitized by Google

de doute que sa resistence non seulement la declare innocente de ce larrecin, mais aussi lui sauue la pudicité. Car quel meilleur gardien peut auoir vne femme de sa pudicité (en parlant humainement) que l'amour qu'elle porte à son mari? Et si ceſt amour fait sa residence en l'esprit (ou au cœur, comme les autres parlent) non pas au corps, il s'ensuit, que pendant que l'esprit n'est point souillé auec le corps, la pudicité y est pareillement gardee en son entier, & sans aucune tache ni macule. Mais quelles enseignes aurons nous de l'esprit qui n'est point souillé auec le corps? Il n'y a point de doute, que la resistence que la femme faict contre vn homme, n'en rende suffisant tesmoignage. Et qu'ainsi soit que la pudicité doiue estre consideree hors du corps, il appert par la façon de parler vsitee en plusieurs langues, qui est, que celle mesme qu'on aura appelee vierge pudique, on l'appelera, estant mariee, femme pudique. Et pourtant la poure Lucrece ne iugeoit pas bien de soy, quand apres auoir esté ainsi violee, elle se disoit auoir perdu sa pudicité veu qu'il est certain qu'il n'y a force humaine par laquelle la vertu puisse estre rauie. Et pourtant ce qu'elle adiouste, Que son corps est violé, mais son cœur (ou son esprit) n'est point coulpable, contrarie à ce qu'elle venoit de dire, asçauoir qu'elle auoit perdu sa pudicité: si ainsi est que le siege de ceste vertu soit le cœur, non pas le corps. Ce que toutesfois ne semblent auoir bien considerè les Payens, qui n'ont pas seulement excusé l'acte de ceste femme, en ce qu'elle fut meurtriere de soy-mesme, mais d'icelui ont pris occasion de l'exalter iusques au ciel, comme ayant esté vne femme magnanime, & qui a eu le cœur en bon lieu, en ce qu'elle a vengé par sa mort l'outrage faict à sa pudicité. Ausquels toutesfois auant que respondre touchant l'outrage qu'ils disent auoir esté faict à sa pudicité, ie les voudrois prier de me dire comme ils entendent ce mot de vengeance: pource qu'il me semble que c'est vne chose contre toute raison, que l'iniure soit vengee par la mort de la personne qui l'a receuë, & non de celle qui l'a faicte. Sur quoi ie leur allegueroi, qu'elle mesme ne dit pas, *Mors vlsrix eris*, ou, *vindex*, c'est à dire, Ma mort en sera vengeance: mais, *Mors*

Digitized by Google

testis erit : c'eſt à dire, Ma mort en rendra teſmoignage. Comme ſi elle diſoit, Ma mort teſmoignera aux yeux du monde ce que ie ne puis deſcouurir eſtant caché en ma conſcience: aſçauoir que tant s'en faut que mon plaiſir m'ait faict conſentir à vn tel acte, que ma vie m'eſt deſplaiſante pour l'auoir commis. Mais pour venir à la reſponce quant à l'autre point, ie di, que poſé le cas que ceſte mort emportaſt vengeance, ce ſeroit vengeance de l'outrage faict au corps, & non pas à l'eſprit, où eſt logee la volonté pudique. A quoi auſſi ayant eſgard vn certain auteur (le nom duquel S. Auguſtin a voulu taire) en vne declamation a dict ce beau mot touchant ce qui auint à ladicte Lucrece: Choſe merueilleuſe! il y a deux perſonnes, & toutesfois l'vne ſeule a commis adultere. Mais ledict S. Auguſtin vient puis à faire ceſt argument: Si ce n'eſt point impudicité par laquelle elle a la compagnie de ceſt homme maugré ſoy, ce n'eſt point iuſtice par laquelle elle eſt punie, veu qu'elle eſt chaſte. Car il eſt certain, que tant plus on excuſe l'adultere, tãt plus on accuſe l'homicide: tant plus on accuſe l'adultere, tant plus on excuſe l'homicide: (le cas poſé toutesfois qu'il fuſt licite à vne perſonne de ſe deſfaire ſoimeſme.) Et le meſme S. Auguſtin, qui loue la rencontre ſuſdicte de ce declamateur, ſemble auſſi auoir treſbien rencontré en ceſt autre argument (ſi toutesfois il le met comme ſien,) *Si adultera, cur laudata? ſi pudica, cur occiſa?* C'eſt à dire, Si elle a eſté adultere, pourquoi a elle eſté louee? ſi elle a eſté pudique, pourquoi a elle eſté tuee? Sur leſquels mots vn mien ami, ſçauant perſonnage, & lequel Dieu a doué de beaucoup de graces, deſquels les fruicts ſe ſentent auiourd'hui en diuers lieux de la Chreſtienté, a faict depuis peu de iours vn epigramme à plaiſir, duquel i'ay bien voulu faire le lecteur participant. Il eſt donc tel:

Si tibi ſortè fuit Lucretia gratus adulter,
Immeritò ex merita præmia morte petis.
Sin potius caſto vis eſt allata pudori,
Quis furor eſt hoſtis crimine velle mori?
Fruſtra igitur laudem captas Lucretia: nam quo
Vel furibunda ruis, vel ſcelerata cadis.

Ie le mettrai auſſi en François, ſelon qu'il fut traduict par vn des amis de l'auteur: Si

Si le paillard t'a pleu, c'est à grand tort Lucrece
Que par ta mort tu veux, coulpable, estre louee:
Mais si ta chasteté par force est violee,
Pour le forfaict d'autrui mourir est ce sagesse?
Pour neant donc tu veux ta memoire estre heureuse:
Car ou tu meurs meschante, ou tu meurs furieuse.

Mais sans venir iusques aux Chrestiens, ie pense que plusieurs philosophes payens, si on leur eust ainsi proposé ce faict, en eussent donné le mesme iugement. Pour le moins ne doute ie nullement que Xenophon n'en eust prononcé en la mesme sorte: veu qu'il dit en deux endroits que la raison pour laquelle il est permis aux maris de tuer les adulteres, est seulement pource qu'ils leur desrobbent l'amour qui leur est deu par leurs femmes. Et qu'ainsi soit, dit il, s'il advient qu'vne femme par quelque accident ait esté violee, les maris ne laissent pas d'en tenir autant de conte qu'auparauant, pourueu qu'ils voyent l'amour d'icelles enuers eux estre demeuré en son entier. Lesquelles paroles de Xenophon me semblent s'accorder aussi tresbien auec ce que i'ay dict ci dessus, asçauoir que le meilleur gardien qu'vne femme pourroit auoir de sa pudicité, estoit l'amour enuers son mari. Or ay ie bien voulu traiter ce point pour la consolation des femmes pudiques, lesquelles nous voyons ou par la fureur des guerres, ou encor hors d'icelles par la violence de ceux qui se sentent les plus forts, estre suiectes à l'inconuenient auquel tomba Lucrece: afin qu'y estans tombees de la mesme sorte, elles ne se desesperent aussi de la mesme façon: mais au lieu de ietter le mache apres la cognee (comme nous disons en cõmun prouerbe) ayent esgard aux choses susdites, & en facent leur proffit. Duquel desespoir toutefois les exemples viennent encore tous les iours à nos oreilles: dont ie mettrai aucuns au chapitre des homicides, s'il m'en souuient.

Mais (helas!) pour vne qui prend les matieres si à cœur, qu'elle a besoin de telles remonstrances, ie croy qu'on en trouuera cent pour le moins qui ont besoin des autres au contraire: asçauoir par lesquelles elles soient induites à considerer quel lien est celui de mariage, & soient retirees de la malheureuse opinion du philoso-

Digitized by Google

phe, qui renuersant, entant qu'en luy estoit, tout ordre de nature, alleguoit aux femmes l'exemple de la maison, qui n'empire pas pour loger autres que son maistre. Cõme aussi Epictete (lequel ie pense auoir esté le plus homme de bien de tous les philosophes, auec Musonius) nous raconte, que les femmes à Rome faisoint vn bouclier de ce qu'a escrit Platon en sa Politie; asçauoir que les femmes doiuent estre communes: & que pour ceste raison ordinairement on leur trouuoit ce liure entre les mains. En quoy combien que Platon se soit grandement oublié, si n'entendoit il pas toutesfois ce propos en la façon qu'elles le prenoint pour en faire leur proffit, voire en faire vn bouclier, comme i'ay dict. Car il ne disoit pas qu'elles deuoint promettre la foy à vn homme, & contracter mariage auec lui, pour puis se faire communes: mais tendoit à vn'autre fin, laquelle comme ie confesse n'estre louable, ni aucunement recenable entre les Payens mesme, ie maintien toutesfois estre plus supportable que les pitiez que nous voyons ensuiure des adulteres. Comment qu'il en soit, nous cognoissons par ce tesmoignage, qu'Epictete rend aux femmes Romaines, qui estoint de son temps, qu'elles ne s'amusoint gueres, ou pour le moins ne prenoint guere de plaisir à lire l'histoire de la susdicte Lucrece: car il est certain qu'elles n'eussent pas eu tel goust à la lecture de ces liures de Platon, & notamment des passages contenans lesdicts propos. Or combien que les femmes de nostre temps ne voyent pas les mesmes liures, si ne laissent elles pas pourtant de pratiquer le contenu. Dequoi ie me rapporte aux femmes de Paris: ausquelles ie m'adresse plustost qu'à nulles autres de France, non pource que c'est la ville dont ie suis natif, mais pource que ie sçay que l'honneur de toutes les inuentions subtiles & cauteleuses par lesquelles il est possible de faire cocus ceux qui n'ont pas enuie de l'estre, leur appartient par deuant tous iuges droituriers & de bonne conscience. Lequel honneur aussi leur donnoit celui, auquel ayant esté dict qu'on le verroit vn iour cocu, & qu'alors il seroit mocqué comme il se mocquoit des autres: Ie me garderai bien, dit il, de l'estre. Et ayant à estre plusieurs fois faict prier de declarer quel present il sça-

Digitized by Google

il sçauoit contre le cocuage, respondit, qu'il ne se marieroit pas à Paris : voulant inferer par cela, qu'il n'y auoit lieu où ce mal fust si inéuitable, qu'en ceste ville là De ma part s'il m'en faloit dire ce que ma conscience porte, cõme l'autre protestoit, Platon est mon ami, mais i'aime encore plus la verité: ainsi ayant premieremẽt protesté, que i'aime encore plus la verité que mon pays, Ie cõfesserois que combien que i'aye esté en diuers pays, & y aye demeuré assez long temps, ie n'ay iamais mis le pied en lieu auquel les cocus soint à meilleur marché: ou pour mieux dire, se facent à meilleur marché. Les vns le sont, & sont bien contens de l'estre, qui s'en trouuent bien : aucuns aussi qui ne le sont encores, attendent l'occasion de le deuenir: les autres le sont, qui n'en sont guere contens, mais ils sont contraints d'auoir patience de Lombard: d'autãt que s'ils font quelque plainte de leurs femmes, non seulement on leur fera par despit porter les cornes encore plus longues, mais au lieu qu'ils desirent de les cacher, ils les feront voir à tout le monde. comme nous auons parlé par ci deuant de quelques vns, qui pour toute recompense de la poursuite faicte cõtre leurs femmes, n'auoint gagné autre chose sinon que d'estre monstrez au doigt par vn chacun, disans: Voila ceux qui se sont faicts declarer cocus par arrest de la Cour de Parlement. En quoy nous voyons vne grande difference d'auec le temps passé, auquel (comme Xenophon mesmement tesmoigne) la loi estoit si rigoureuse contre les adulteres, qu'eux seuls entre tous autres malfaicteurs estoint tuez par son cõgé. Et sans aller si loing nous voyons commẽt encore pour le iourd'hui en plusieurs lieux d'Italie on permet aux maris en tel cas de faire eux mesmes la iustice. Voire me souuient que pendant que i'estois à Naples (bien tost apres le commencemẽt de la guerre de Siene) aduint qu'vn qui estoit forussito (c'est à dire, banni) estant r'entré secretement en la ville, tua sa femme qu'il auoit surprise sur le faict. Et depuis me fut dict, que non seulement il auoit esté absouls à pur & à plein, mais qu'on estoit apres pour mettre vne loy, que tous les autres forussits, qui rentrez ainsi secretement, pourroint executer la mesme iustice, non seulement auroint impunité de pareil acte, mais

Digitized by Google

racheteroint par ce moyen leur banniſſement. Ie ne ſçai pas toutesfois ſi ceſte ordonnance fut paſſee, ie ſçai bien que ie l'ouy de la bouche d'vn entr'autres qui eſtoit pour lors du conſeil, peu de temps apres la mort du viceroy. Et quand il n'y auroit autre hiſtoire que celle des veſpres Sicilliennes, elle nous peut aſſez donner à cognoiſtre ſi on faiſoit les cocus a ſi bon marché. Mais ie crain que tout ce que ie pourrois alleguer ſur ce point ne ſoint autant de paroles perdues, meſmement à l'endroit de celles qui ſe fient en la niaiſe & vrayement cocualique bonté de leurs maris. Car il eſt certain qu'on en trouue encore pour le iourd'huy pluſieurs deſcendus de la race de celuy, qui ſe doutant que ſa femme ne couchoit pas ſeule en ſon abſence, vint vne fois pour la ſurprendre: & ayant apperçeu deuant le lict les ſouliers de celuy qui eſtoit pour lors ſon lieutenant, Voila, dit il, de bonnes enſeignes: ie me contente d'auoir veu cela. Ce qu'ayant dit, s'en alla tout bellement, les laiſſant acheuer ce qu'ils auoint commencé. Le lendemain matin vint trouuer ſes parens & amis, & apres leur auoir conté le faict, Regardez, dict il, comment la cholere tranſporte quelquesfois les hommes: car quand i'appercey deuant le lict les ſouliers de celuy qui eſtoit couché auec ma femme, il ne s'en falut guere que ie ne miſſe ces ſouliers en mille pieces. Mais pour retourner à mon propos, ſi ce diſcours ne ſert d'autre choſe, au moins ſeruira il de preuue, que celles qui en quelques lieux pour ſçauoir bien faire venir les cornes à leurs maris, ſont appelees gaillardes, ou femmes de bon eſprit, ou de bon cœur, ou gentiles, ou plaiſantes, ou qui ſçauent bien leur cour, ou de bon entretien, ou de bonne compagnie, (ou, tout au pis, bonnes commeres) ſe doiuent appeler ſelon la façon de parler ancienne, larronneſſes, & chiennes, ou maſtines, outre l'ordinaire appellation, qui eſt louues. Or eſt il temps de venir aux exemples des tours que ſçauent iouër les femmes à leurs maris ſi finement, que ce n'eſt ſans cauſe que les Latins & les Grecs les ont appelez larrecins. Car combien que les adulteres ſoint larrecins, encore qu'ils ne ſuſſent commis ſecrettement & auec aſtuce & cautelle, ſi eſt ce qu'ils meritent

riteront beaucoup mieux ce nom quand ces choses y sont adiointes.

Pour venir donques aux exemples des finesses & ruses de nos femmes en tels larrecins, beaucoup plus grandes (selon mõ opinion) que des fẽmes de nos predecesseurs, ie commencerai par vn tour, lequel il me souuient auoir ouy conter cent & cent fois à Paris, & depuis l'ay trouué entre les cõtes de la roine de Nauarre, derniere defuncte: & est tel qu'il semble meriter le premier lieu. Vn valet de chambre de Charles dernier duc d'Alençon, estant auerti que sa femme beaucoup plus ieune que luy, se laissoit entretenir par vn ieune gentilhomme, & ne l'ayant voulu croire pour le commẽcement, en la fin se delibera d'en faire l'experience. Et pourtant feignit s'en aller en quelque lieu pour deux ou trois iours. La femme ne voulant perdre si bonne occasion, enuoya querir son ami bien tost apres le depart de son mari: lequel sans leur donner le loisir d'estre demie heure ensemble, estant de retour vint frapper bien fort à la porte. Elle qui le cognut, en aduertit son dict ami: qui fut si esperdu, qu'il eust voulu estre encores au ventre de sa mere. Mais elle luy dit, qu'il s'habillast seulement en diligence, & qu'il n'eust point de peur, d'autant qu'elle sçauoit le moyen de le faire sortir sans aucun danger. Cependant le mari frappoit à la porte, & appeloit sa femme le plus haut qu'il pouuoit. Mais elle faisoit semblant de ne le recognoistre point à la parole: & pour faire mieux la mine, vint dire à haute voix à son seruiteur, Que ne vous leuez vous, & allez faire taire ceux qui font ce bruit à la porte? Est ce maintenant l'heure de venir en la maison des gens de bien? Si mon mari estoit ici, il les engarderoit bien. Or nonobstant que son mari criast souuent tant qu'il pouuoit, Ma femme ouurez moi, elle n'en fit rien iusques à ce qu'elle vit son ami estre habillé, & prest à sortir. Alors en ouurant la porte à son mari qui estoit borgne, & faisant, ou plustost cõtrefaisant, vn grand accueil, cõmença à lui dire, O mon mari, que ie suis aise de vostre venue: car ie faisois vn merueilleux songe, & estois tãt aise que iamais ie ne receu vn tel contentement: pource qu'il sembloit que vous auiez recouuré la veuë de vostre œil. Puis en l'embrassãt & le baisãt le

print par la teſte, & en lui bouchant d'vne main ſon bon œil, lui demanda. Voyez vous point mieux que de couſtume? Et cependant qu'elle l'amuſoit ainſi, en lui oſtant l'vſage de la veuë, fit ſortir ſon ami dehors. Ceſte meſme princeſſe raconte auſſi de la femme d'vn laboureur, laquelle ſentant venir ſon mari, fit ſauuer monſieur le Curé ſon ſecond mari, en vn grenier: & couurit la trappe par où il monta, d'vn van à vanner. Mais s'ennuyant d'eſtre là ſi longuement, regarda par ladicte trappe, & apperceut le mari dormant aupres du feu: mais en regardant il s'appuya ſi lourdement ſur ce van, que tous deux tomberent à bas aupres du bon homme. Lequel s'eſtant eſueillé à ce bruit, & ayant demandé à ſa femme que c'eſtoit: Mon ami, dit elle, c'eſt voſtre van que le Curé auoit emprunté: il vous l'eſt venu rendre. Et il trouua ceſte reſponſe aſſez pertinente, hormis qu'il dit: C'eſt bien lourdement rendu ce qu'on a emprunté, car ie penſois que la maiſon tombaſt par terre. Elle fait auſſi vn conte d'vne chambriere, laquelle pour iouïr mieux d'vn ſien ami, ſeruiteur en vne meſme maiſon (qui eſt par elle nommee) auoit trouué moyen de chaſſer d'icelle la damoiſelle ſa maiſtreſſe (en l'abſence du mari) en lui faiſant peur d'vne ſorte d'eſprit qu'on appele lutin. Mais le mari à ſon retour, qui ne fut qu'au bout de deux ans, trouuant ſa femme auoir changé ſa demeure pour ceſte occaſion, la ramena en leur logis ordinaire, lui diſant, que quand ce ſeroit le diable meſme, il ne le craindroit point. Et de faict ioua ſi bien ſon perſonnage, qu'ayant la premiere nuict receu vn ſoufflet par ceſt eſprit (c'eſt à dire, par ſa chambriere contrefaiſant l'eſprit, & entre autres choſes auſſi renuerſant table, treſteaux, ſcabelles) il s'en vengea treſbien la ſeconde, ayant empoigné la main de l'eſprit, qui lui auoit derechef donné vn ſoufflet. Lequel conte me reduit en memoire vn autre ſemblable que i'ay ouy ſouuent faire à feu ma mere, d'vne chambriere de ſon pere, Ioce Badius, laquelle pareillement pour ſe faire quitter la place où elle auoit accouſtumé de ſe venir iouër auec vn des ſeruiteurs de la meſme maiſon, s'aduiſa de contrefaire l'eſprit: & ne fut deſcouuerte la tromperie que par ledit Badius, ſon maiſtre, hõme de bon eſprit & de grãdes

let-

Digitized by Google

lemes pour le temps: ainsi qu'il a mõstré par effect. Nous trouuons aussi en Bocace des esprits, lutins ou autres, qui ont serui aux femmes à iouër leurs misteres. Et de vrai quãd les esprits ont cessé de venir la nuict, les femmes de ce mestier y ont beaucoup perdu: car c'estoit ordinairement leur dernier refuge. Et de ma part i'ay bonne souuenance d'vne trousse qu'vne femme de Paris ioua à son mari par le moyen desdicts esprits, pendant que i'estois encore ieune. Duquel tour fut faicte vne farce, que long temps depuis i'ay veu iouër aux badins de Rouan. Voila comment les moines & les femmes ont sceu faire leur proffit, voire (comme on dit en parlant priuement) faire leurs choux gras d'vne opinion ou persuasion, de laquelle, depuis que le pot aux roses a esté descouuert, se sont mocquez ceux mesmes qui au demeurant ont combatu pour plusieurs autres abus. Car nous sçauons quelles tragedies les Iacopins de Berne, & les Cordeliers d'Orleans (entre autres) ont faict iouër ausdicts esprits. Desquels neantmoins les moines & les prestres ne s'aidoint pas à l'endroit de leurs chalandes, pource que l'opinion qu'on auoit de leur saincteté, leur fournissoit inuentions de plusieurs autres tours, (comme nous verrons ci apres) par le moyen desquels toutesfois, depuis le susdict descouurement du pot aux roses, ils n'ont sceu passer par tout, comme ils auoint accoustumé. Et se faut il donc esbahir si la vraye religion, qui a faict ouurir les yeux aux hommes, voire les a faict veoir si clair, n'a point de plus mortels ennemis que les prestres & les putains? Et en parlant ainsi (afin que les moines ne se plaignent que ie les aye oubliez) ie compren les moines, soint noirs, soint blancs, soint gris, sous le nom de prestres.

Et pour retourner à ces gens de bien, escoutons vn peu comment vne certaine dame Sienoise sceut par vne subtile inuention sauuer enuers son mari son honneur, & celui de frere Regnaud: auquel neantmoins elle auoit abandonné vne autre sorte d'honneur, non pas vne fois, ni deux, ni trois, mais si souuent, qu'elle s'en deuoit bien contenter: combien qu'il fust son compere d'vn enfant qu'il lui auoit tenu deuant qu'elle rejgieux. Il aduint donc vne fois entre les autres, pendant

Digitized by Google

que frere Regnaud estoit auec ceste vilaine, & son compagnon auec la chambriere d'icelle, au feste de la maison, que le mari heurta à la porte, & appela sa femme. Elle oyant ceci, Helas! (dit elle) c'est faict de moy: voici mon mari. Puis ayãt vn peu songé, adiousta. Vestez vous seulement, & ie la lui bailleray bonne. Ayant dõc aduerti frere Regnaud quel personnage il deuoit iouër, respondit à son mari, qui redoubloit, le m'en vai à vous mon ami. Et se leua aussi tost apres: puis luy ayant ouuert, vint incontinent à dire, (or faut il noter qu'elle auoit mené son petit garçon au lieu où ils s'estoint iouez) Helas mon mari! vous ne sçauez pas: i'ai veu auiourd'hui l'heure que nous auions perdu nostre petit fils: & sans frere Regnaud nostre compere (que Dieu nous a enuoyé au besoin) ie croy qu'il ne seroit plus en vie. Ce sot mari, qui de prime face auoit pensé euanouir, apres auoir vn peu repris courage, voulut sçauoir comment cela estoit aduenu. Alors ceste bonne dame lui vint conter par le menu: Au commencement i'ay esté toute esbahie qu'vn euanouissement a pris à ce petit garçon, lequel a esté tel, que ie pensois totalement le voir passer: & ne sçauois où i'en estois. Mais (comme Dieu a voulu) frere Regnaud nostre compere est suruenu en ceste instant: & l'ayant pris entre ses bras, m'a dict Commere, ce sont vers qu'il a au corps, qui s'approchent du cœur: & ne faudroint de le tuer, qui n'y remedieroit. Mais n'ayez peur, car ie les enchanteray de telle sorte qu'ils mourront tous: & auant que ie parte d'ici, vous verrez vostre enfant aussi sain que vous le vistes onques. Et pource qu'on auoit ici besoin de vous, pour dire certaines oraisons, & que la chãbriere ne vous a sceu trouuer, il les a faict dire à son compagnon au feste de la maison: & luy & moi sommes entrez ici, & nous y sommes enfermez, pource qu'autre personne que lui & la mere de l'enfant ne peut assister à vn tel mystére. Encore l'a il entre ses bras, & pense qu'il n'attend autre chose sinon que son compagnon ait acheué de dire les oraisons: & lors tout sera faict, car l'enfant est desia tout reuenu à soy. Ce poure mari, au lieu de penser à la tromperie de sa femme, iettant vn grand souspir, dict qu'il le vouloit aller voir. Mais elle craignant que frere

Reg-

Digitized by Google

Regnaud ne se fust pas remis encores en bon estat, & tel qu'il peust estre hors de tout soupçon, lui dict: N'y va point encore mon ami: car tu gasterois tout ce qui a esté faict: demeure vn peu, ie veux voir si tu y peux aller dés maintenant, & selon cela ie t'appeleray. Frere Regnaud qui auoit tout ouy, & s'estoit reuestu à loisir & à son aise tenoit l'enfant entre ses bras: & quand il pensa estre temps, il appela, Hau commere, n'ay ie pas ouy le compere? Le poure beneſt de mari respondit, Ouy monsieur. Alors frere Regnaud l'ayant faict venir, lui dit, parlans en gravité: Tenez vostre fils sain par la grace de Dieu: au lieu que ie pensois tout à ceste heure que vous ne le verriez vif à vespres. Mais sçauez vous bien qu'il y a? il faut que vous faciez mettre vne effigie de cire de sa grandeur à la louange de Dieu, deuant l'image de monsieur S. Ambroise, par les merites duquel nostre Seigneur vous a fait ceste grace. Le pere ayant pris son enfant entre ses bras, comme celuy qu'il venoit de tirer de la fosse, se mit à le baiser, & remercier son compere de la guarison. Et cependant le compagnon de frere Regnaud, estant venu en bas, & (pour s'accorder à la farce, laquelle il auoit entendue d'vn lieu où il s'estoit mis secrettement) ayant dit, Frere Regnaud, i'ay dict toutes les quatre oraisons, dont vous m'auiez donné charge: le poure mari fit apporter du vin, voire du meilleur, auec force de confitures, & ainsi traicta frere Regnaud auec son compagnon: & puis auec plusieurs grands remerciemens, leur dict à Dieu, les ayant conduits iusques hors sa maison. Et puis en toute diligence ayant faict faire l'effigie de cire, l'enuoya attacher auec les autres, deuant l'image de monsieur S. Ambroise.

On lit aussi de plusieurs femmes qui ont ioué de merueilleuses trousses à leurs maris, par le conseil & instruction des prestres ou moines, lesquels y auoint interest: mais ie les garderay (comme la raison le veut) pour la legende des vertus ecclesiastiques prochainement suiuante: afin qu'on ne die que par trop aimer l'honneur des femmes, ie leur transporte aussi celuy qui est deu aux gens d'eglise. Poursuiuãt donc telles histoires (apres auoir derechef prié les lecteurs me pardonner si i'en re-

cite

cite quelques vnes au long, non pour autre cause que pour descouurir, & faire detester telles & si meschantes finesses, desquelles autrement la memoire merite d'estre à iamais enseuelie) ie commencerai par l'acte d'vne femme Florentine, duquel nous auons tesmoignage par deux Florentins qui l'ont couché par escrit presques en semblable sorte. Pendant que ceste Florentine estoit auec son paillard, arriua l'autre auquel contre son gré, mais pour certains respects, elle complaisoit. Ainsi donc qu'elle le sentit monter les degrez, elle pria le premier de se cacher en la ruelle du lict, iusques à ce que ce second s'en fust allé. Auquel toutesfois n'ayant peu donner congé comme elle deliberoit, auint que le mari retourna pendant qu'ils estoint tous deux en la maison. Alors si iamais femme se trouua empeschee, fut ceste ci, d'autant qu'elle auoit à respondre de deux hommes tout à la fois, qu'ils venoint faire à la maison, & quant au second il ne pouuoit euiter d'estre descouuert, à cause de sa haquenee qu'il auoit laissee en la cour, comme celui qui pensoit que le mari fust bien loin. Comment fait elle donc? voici l'eschappatoire qu'elle trouue. Elle prie le second de desgainer son espee toute nue, & auec vn visage fort courroucé & troublé descēdre en bas par les degrez, & en s'en allant, dire, Ie fay vœu à Dieu que ie l'attraperay ailleurs. Luy donc ayant faict ainsi, & n'ayant rien respondu au mari, qui luy demandoit que c'estoit, sinon qu'il l'attraperoit ailleurs (en adioustāt vn grand serment:) le mari monta puis en haut, & trouuant sa femme au dessus de la montee, toute desconfortee & faisant l'effrayee, luy demanda, Qu'est ceci, qui est-ce qu'vn tel va ainsi menaçant? Elle s'estant retiree vers la chambre (à fin que l'autre qui estoit caché en la ruelle du lict, l'entendist) respondit, Helas ie n'eu iamais en ma vie telle frayeur. Car il vous faut entendre qu'ici dedans s'est sauué vn ieune homme que ie ne cognoy point, estant poursuiui par vn tel l'espee au poing. Brefe ceste femme fit si bien par son babil, (auquel s'accorda puis le galand qui estoit caché) qu'au lieu qu'elle estoit vne vilaine qui luy faisoit double tort en vne mesme fois, elle lui persuada qu'elle auoit fait honnestement & sa-

& sagement d'auoir engardé qu'vn tel scãdale n'aduint en leur maison. Luy donc apres auoir donné à souper à celuy qui s'estoit ainsi sauué, & l'auoir bien monté, le mena seurement iusques en sa maison à Florence. Voila le tour ioué par vne Florentine: nous en orrons maintenant vn que ioua aussi à son mari vne autre non de la ville, mais d'aupres. Lequel tour encore que de prime face ne semble pas auoir tant de finesse que celuy que ie vien de reciter, passe toutesfois plus outre non seulement que cestuy la, mais que tous les precedens. Sur quoy ie ne me puis assez esmerueiller que les personnes de leur costé ayent esté si subtiles & cauteleuses pour cuider sauuer leur honneur. & cependant si mal aussees à le hardazer. Mais la prouidence de Dieu en cela est encore trop plus admirable sans comparaison, quand elle fait que telles finesses inuentees pour couurir le mal, ont esté les vrayes causes de le faire cognoistre & publier iusques à la posterité mesmes. Ce qui nous doit bien enseigner de cheminer en crainte deuant la face d'iceluy. Ceste ci donc ayant fait mettre son paillard sous le lict, s'en vint incontinent au deuant de son ami, qui estoit suruenu à l'heure qu'elle ne l'attendoit pas: & commença à le tancer bien fort, disant qu'il sembloit qu'il ne demandast autre chose que de se mettre entre les mains des sergeans: lesquels ne faisoint que de sortir de la maison, apres l'auoir cerché par tous les coins d'icelle. Ce poure homme tremblant à telles nouuelles, lui demanda conseil (d'autant que les portes de la ville estoint fermees.) Elle dict qu'elle n'en sçauoit point de meilleur que cestuy ci, à sçauoir qu'il se cachast dedans le colombier. Et quelque temps apres l'auoir là enfermé, & osté l'eschelle, pour luy faire auoir encore plus grand peur, fit contrefaire le sergeant par son dict paillard: & apres auoir mené grand bruit, en la fin s'en alla coucher auec luy en seureté, tenant en prison celuy duquel elle auoit eu crainte. Mais ce seroit vne chose non seulement longue, mais infinie, de mettre par escrit tous leurs tours desquels on a ouy parler: sans ceux qui s'inuentent tous les iours: voire quand il ne faudroit tenir conte que de ceux de Paris: où toutesfois la plus part des femmes

femmes n'a si grãd besoin d'auoir recours à telles finesses & telles eschapatoires (veu la grande liberté) comme elles ont en plusieurs autres villes. Et ainsi que nous auons parlé des larrons les vns plus fins que hardis, les autres plus hardis que fins, ainsi se trouueront là exemples de ces deux sortes de larronnesses, en cas du larrecin duquel il est maintenant question. Pour le moins quant à la hardiesse, i'en sçay vn exemple notable, d'vne femme qui m'a esté monstree plus d'vne fois à Paris: laquelle oyant son mari heurter à la porte, pendant qu'elle estoit couchee auec son adultere, ne se daigna bouger, voire garda que le seruiteur du logis (qui auoit d'elle le mot du guet) ne luy allast ouurir, sinon apres l'auoir laissé tremper là enuiron vne heure, pour commettre cependant tout à loisir sa vilenie. Dequoy ce poure mari ne se doutant aucunement, continuoit à crier, Ma femme ouurez moy. Mais plus il crioit, plus elle le maudissoit, adioustant qu'il auoit beau faire, & qu'elle estoit trop fine pour se laisser tromper à vn tel rustre, encore qu'il sceust si bien contrefaire la voix de son mari: voire iusques à le menacer que s'il ne s'en alloit, elle le couronneroit d'vne couronne qui ne luy seroit guere plaisante. En fin quand il lui sembla qu'il estoit bon d'ouurir, apres auoir fait cacher l'adultere, elle enuoya ledit seruiteur. Auquel toutesfois (pour faire bonne mine) elle crioit par la fenestre, Meschant pourquoy ouures-tu à ce ruffian? tu en respondras. Voila vn tour qui fut ioué à Paris il y a enuiron dixsept ans, lequel est semblable à vn qui a esté dessus recité.

Mais comme i'ay dict par-ci-deuant, que les esprits ne reuenans plus comme de coustume, portoint grand dommage aux prestres, & aux femmes desquelles maintenant nous parlons, aussi est-il certain que tant les vns que les autres perdent beaucoup au descriement des pelerinages: & celles principalement qui ne pouuoient auoir enfans de leurs maris, alloint cercher quelque sainct en aide. Il est vray qu'elles ont quelque recours aux processiõs, qui sont encores en quelque credit: mais les pelerinages estoint bien autre chose. car nostre femme des vertus (entr'autres) ne failloit iamais de faire des vertus

vertus en vne sorte ou autre, auant qu'on retournast à la maison Mais à propos des prestres, il me souuient d'vn tour subtil inuenté par vne fem me d'aupres d'Amboise, n'ayant rien de commun auec aucun des precedens mais lequel par vne vengeance de Dieu, retomba sur la teste du prestre qui en auoit esté autheur par elle. Ce conte (qui est notable entre cinq cents autres) est tel. Le curé d'Onzain, près d'Amboise, persuadé par vne hostesse, laquelle il entretenoit de faire semblant (pour oster à l'aduenir tout soupçon au mari) de se faire chastrer (qu'on dit plus honnestement tailler) par vn nommé maistre Pierre des serpens, natif de Villantrois en Berri: enuoya querir ses parens, & apres leur auoir dict qu'il n'auoit iamais osé declarer son mal, mais qu'en la fin il se trouuoit reduict en tels termes qu'il luy estoit force d'en passer par là, fit son testament, & pour faire encore meilleure mine, apres auoir dict à ce maistre Pierre (auquel toutesfois il auoit baillé le mot du guet de ne faire que semblant, & pour ce luy auoit donné quatre escus (qu'il luy pardonnoit sa mort de bon cœur, si d'auenture il aduenoit qu'il en mourust: se mit entre ses mains, & se laissa lier & du tout accoustrer comme celuy qu'on voudroit tailler vrayement. Or faut il noter que comme le prestre auoit baillé audict maistre Pierre le mot du guet de ne faire que semblant, aussi le mari de son costé, apres auoir entendu ceste farce, auoit donné le mot du guet de le faire à bon escient: auec promesse de luy donner le double de ce qu'il auoit receu du prestre pour faire la mine. Tellement que luy persuadé par le mari, & tenant le poure messire Iean en sa puissance, apres l'auoir bien attaché, lié & garroté, executa son office realement & de faict: & puis le paya de ceste raison, qu'il n'auoit point accoustumé de se mocquer de so mestier. Voila comment le poure curé se trouua de l'inuention de ceste femme, & commet au lieu que suyuãt ceste finesse il se preparoit à trõper le mari mieux que iamais, il fut trompé luy mesme d'vne tromperie beaucoup plus preiudiciable à la personne. Et est auenu ceci depuis enuiron trente cinq ans. Or me fait souuenir ce chastrement d'vn autre duquel aussi vne femme fut cause, mais toutes-

toutesfois par vne occasion fort differente. Car Poge escrit qu'en vne ville d'Italie nõmee Eugubio, vn qui estoit fort tourmenté de ialousie, quand il vit qu'il ne pouuoit cognoistre si sa femme s'abandonnoit à autre, l'ayant menacee de luy iouer vn mauuais tour, se chastra soy-mesme, afin que si elle deuenoit grosse puis-apres, elle fust incontinent conuaincue d'adultere. Et comme vn conte attire l'autre, en recitant ce lecond chastrement, il m'est souuenu d'vn troisiéme, dont aussi vne femme fut cause, mais par vne occasion toutesfois encor differente à celle des deux autres que nous venons d'ouir: lequel (pour estre fort estrange) ie ne mettrois par escrit: si ie ne le tenois d'vn homme de bien, & nommeément qui est ennemi mortel des mensonges. Le conte est tel: Le bastard de la maison de Campois pres de Rommorantin, apres auoir sollicité vne damoiselle l'espace de deux ans, & l'auoir en la fin gagnee, estant auenu qu'à l'heure qu'elle s'estoit presentee & abandonnee à luy, il ne s'estoit trouué dispos à sa vilenie, se retira en sõ logis à Chabris, si despité contre soy-mesme, qu'ayant pris vn raisoir chez vn barbier, il s'en coupa la partie l'indispossition de laquelle l'auoit frustré de son esperance, & du fruict d'vne si longue attente. Et l'ayant coupee l'enferma en vn buffet. Ce que i'enten estre aduenu depuis enuiron vint-cinq ans. Laquelle histoire m'a semblé si notable, pour monstrer quelle nouuelle sorte d'enragez produit nostre siecle, que ie n'ay voulu l'omettre non plus que la precedente: combien qu'elles facent mention de deux chastremens qui n'appartiennent au propos des subtiles inuentions & finesses des femmes, ainsi que le premier.

Ma deliberation estoit de mettre ici fin aux exemples des stratagemes des femmes: mais il m'en est venu vn en memoire lequel ie n'ay voulu omettre, combien qu'il ne tende à mesme fin que les precedens: horsmis que tous sont sortis d'vn mesme esprit, à sçauoir de celuy qui a de tout temps accoustumé de faire les hommes instrumens de leur propre ruine. Voici donc vn stratageme (puis que ce mot Grec depuis quelque temps à trouué lieu au langage François) autant braue qu'on pourroit

Digitized by Google

toit longer: duquel vne femme d'Orleans, qu'on penſe eſtre encores auiourd'huy en vie, vſa pour paruenir à ſon intention, qui eſtoit d'attirer à ſa cordelle vn ieune eſcholier duquel elle eſtoit amoureuſe. Ne voyant aucun moyen par lequel elle le peuſt auertir de la bonne affection qu'elle lui portoit, vint trouuer vn confeſſeur dedans l'egliſe: & en faiſant la mine d'vne femme fort deſolée, lui ayant conté ſous pretexte de confeſſion, qu'il y auoit vn ieune eſcholier qui la pourchaſſoit inceſſamment de ſon deſhonneur, en ſe mettant & elle auſſi en tresgrand danger: (lequel elle luy monſtra, comme par cas fortuit il ſe promenoit au meſme lieu, ne penſant aucunement à elle) le pria fort affectueuſement de luy faire telles remonſtrances qu'il ſçauoit eſtre requiſes en tel cas. Et ſur cela, comme celle qui feignoit tout ceci afin de faire venir à ſoy celui qu'elle accuſoit fauſſement d'y venir, elle diſoit quant & quant à ce pere confeſſeur par le menu tous les moyens deſquels l'eſcholier vſoit: racontant qu'il auoit accouſtumé de paſſer au ſoir par deſſus vne muraille, à telle heure, pource qu'il ſçauoit que ſon mari n'y eſtoit pas alors, & qu'il montoit ſur vn arbre, pour puis entrer par les feneſtres: bref qu'il faiſoit ainſi & ainſi, & vſoit de tels moyens qu'elle auoit grand' peine à ſe defendre. Le beau pere parle à l'eſcholier, & lui fait les remonſtrances qu'il penſe eſtre les plus propres. L'eſcholier qui ſçauoit en ſa conſcience qu'il n'eſtoit rien de tout ce que ceſte femme diſoit, & qu'il n'y auoit iamais penſé, fit toutesfois ſemblant de receuoir ces remonſtrances comme celui qui en auoit beſoin, & en remercia le beau pere. Mais (comme le cœur de l'hõme eſt prompt au mal) il eut bien de l'eſprit iuſques là pour cognoiſtre que ceſte femme l'auoit accuſé de ce qu'elle deſiroit qu'il fiſt: veu meſme qu'elle lui donnoit toutes les adreſſes & tous les moyens dõt il deuoit vſer. Sur laquelle occaſion le ieune homme, allant de mal en pis, ne faillit à tenir le chemin qu'on luy enſeignoit: de ſorte qu'au bout de quelque temps le poure beau-pere qui y auoit eſté à la bonne foi, ſe voyant auoir eſté ainſi trompé, ne ſe peut garder de crier en pleine chaire, Ie la voy celle qui a faict ſon macqueteau de moi.

Digitized by Google

Or ne seroit ce iamais faict s'il falloit raconter toutes les sortes de leurs finesses: ie di celles particulierement dont elles vsent en cest endroit. Mais nous auons vne chose fort digne de consideration en ceci, c'est cõment la fausse & idolatre religion, qui est es saintes lettres accompagnee à la paillardise, realement aussi & de faict a esté de tout temps comme la principale mere nourrisse de ce vice. Et pourtant les gens d'eglise (ainsi qu'ils se font nommer) n'ont pas seulement employé leurs entendemens à forger des ruses tãt pour eux que pour celles dont ils vouloint abuser, mais aussi ont employé à cela ce qu'ils appellent le seruice diuin, & mesmement la principale piece d'iceluy asçauoir la messe. Car c'est vne chose assez notoire, qu'ils la font ordinairement seruir de maquerelle. Voire sont bien venus iusque là, de faire seruir leur messe de minuict, & à faute d'icelle, leurs matines, à ce que seruoint quelquesfois aux payẽs *sacra Bonæ deæ*. Voila comment outre leurs meschans tours, qui estoint ia en vsage entre celles qui d'ailleurs estoint desbauchees, ont esté inuentez plusieurs voire infinis autres, par le conseil de ceux qui au contraire les deuoint remettre au bon chemin, pour estre vrays gens d'eglise. Mais ie vous laisse penser lecteur, comment ils se portoint en secret quand ils prenoint la hardiesse (ie di ceux d'entr'eux qui auoint apparence d'estre plus hõnestes que les autres) d'approuuer & soustenir publiquement les bordeaux: voire mesme en plein sermon deuant le peuple. Ce qu'a faict entr'autres Oliuier Maillard, qui a souuent esté allegué ci dessus Lequel passe encore biẽ plus outre. car il fait bouclier d'vn passage de S. Augustin, & veut faire à croire à ce vrayement sainct personnage qu'il a esté aussi approbateur de telle chose, qui par les payens mesmement a esté condamnee. Et à propos des payens, si nous faisons comparaison de leur gouuernement en cest endroit, auec celuy de plusieurs qui s'attribuent le titre de Chrestiens, nous trouuerons que plusieurs payens se gouuernoint Chrestiennement, & au contraire que plusieurs Chrestiens se gouuernent [illegible] nement, c'est à dire profanement. Car nous sçauons que les payens puniſſoint l'adultere de peines fort griefues, & pour

& pour la plus part, de mort: au lieu que (comme ie mōstre ailleurs) plusieurs Chrestiens ne s'en font que rire. Aussi qui veut trouuer des exemples de grande pudicité, il les doit cercher es histoires anciēnes, tāt des Chrestiens que des payens, plustost qu'es histoires de nostre temps. Surquoy il me souuient que Baptiste Fulgose, ayant raconté vn'histoire de la pudicité d'vne fille d'Alexandrie nōmee Pithomene, fait vne exclamatiō de la dite fille ces filles de son temps auec ceste la Laquelle exclamatiō ie reciteray apres l'histoire, qui est telle. Ceste Pithomene estant en Alexandrie esclaue d'vn citoyen de Rome, estoit si belle & si vertueuse qu'il en deuint amoureux. Or voyant qu'il ne la pouuoit gagner ni par promesses, ni par menaces, il commença à la hayr autant qu'il l'auoit aimee: & pourtant l'accusa d'estre Chrestienne, comme aussi elle estoit. Et elle, nonobstant cela, demeura si ferme en sa deliberation de garder sa pudicité, que pour ce faire elle aima mieux endurer vne trescruelle mort, à sçauoir d'estre mise en la poix bouillante. Apres ce recit Baptiste Fulgose vient à dire. Combien y a-il de filles maintenant qui deuroint auoir honte en lisant ceci? entre lesquelles nous voyons plusieurs nō seulement ne faire point de resistence à ceux qui leur veulent oster leur honneur, alors qu'elles ne la peuuent faire sans danger, mais de leur bon gre abādonner leurs parens, & amis, & s'oublier tellement & eux aussi, que pour satisfaire à leur impudicité elles s'exposent à toutes sortes de danger, au lieu que ceste ci s'est exposee à la mort pour sauuer sa pudicité? Ce mesme auteur raconte des histoires qui seroint auiourd'huy trouuees fort estranges entre ceux & celles qui n'estiment l'adultere que ieu.

Il y a encores vn'autre chose fort digne d'estre notee à propos des finesses susdictes, c'est comēt nous voyōs les mesmes personnes auoir vn vif & agu esprit, voire beaucoup plus qu'on n'a veu es siecles precedens, en telles meschancetez: & au contraire non seulement n'auoir nul esprit, mais estre cōme abbruties à l'endroit des bonnes & louables choses, voire qui concernent leur salut: Car elles ci encore maintenant ne leur peuuent entrer

en l'entendement, & à faute de ce sont comme en proye aux abuseurs (ainsi que nous verrõs amplemẽt ci apres) au contraire il n'y a ruse pour paruenir à leurs malheureux desseins qui leur soit difficile à cõprendre. Que dis-ie à comprendre? voire à pratiquer. Or n'entens ie point ceci des femmes seulement, (cõbien que ie n'aye allegué des exemples que de leurs tours) mais aussi des hommes, lesquels toutesfois ne sont si inuentifs tant pour tant de telles astuces: & puis aussi (tant la corruption est grande) se donnent liberté de faire au sçeu de tous & publiquement ce qu'ils condãnent es femmes: cõme si Dieu auoit donné vn'autre loy pour vn sexe que pour l'autre. Il y a encores vne raison pour laquelle les hommes n'ont pas si grand besoin de finesses, c'est qu'ils peuuent à l'endroit de plusieurs vser de force & violence: comme on voit es rapts mesmemẽt, lesquels aussi nous sçauõs auiourd'huy estre cõmis auec plus grande impunité que iamais, l'excepte toutesfois les gens d'eglise, quant a ce que i'ay dict des finesses. car comme nous auons veu qu'ils ont faict iouër des tours fort subtils par quelques poures malheureuses par eux desbauchees, aussi en ont ils iouë eux-mesmes sans emprunter le nom d'autruy. Entre lesquels tours est memorable celui du Cordelier qui maria vn sien compagnon à la fille d'vne riche damoiselle Italienne vefue, comme il sera raconté ci apres.

Mais pour retourner aux ruses & finesses estranges de quelques femmes, en voici vne sorte qui merite tresbien d'estre cõprise sous le titre de larrecin, ou pour le moins de fausseté. L'inuention a esté trouuee par aucunes qui se voyoint steriles, de garnir leur ventre de force linge & petits coussinets: (toutesfois peu à peu, pour ne faire croistre l'enfleure que par mesure) de contrefaire les degoustees, les chagrines, les enuieuses, les pesantes & mal aisees: & au terme de neuf mois supposer quelqu'enfant, apporté secrettement de la maison de quelque poure voisine, ou (à faute d'autre) de l'hostel Dieu. Ce n'est pas tout: car comme celles qui sont steriles se sont seruies du moyen de telles suppositions, aussi s'en sont aydees aucunes qui au lieu qu'elles desiroint auoir un fils pour plus grand contentement de leurs maris, voyoint

oint que Dieu leur auoit donné vne fille. Comme on ſçait aſſez qu'il y'a enuiron quinze ans qu'vne dame du Dauphiné ſe voyant eſtre en la male grace de ſon mari de ce qu'elle ne lui faiſoit que des filles, forgea vne ruſe telle pour le rendre content: c'eſt qu'elle gagna vne femme de baſſe condition, des le commencement de la groſſeſſe dicelle, & la fit conſentir à luy donner ſon enfant incontinẽt qu'elle ſeroit accouchee Apres laquelle pratique ceſte dame ayãt vſé de toutes les mines ci deſſus mẽtionnees, requiſes pour cõtrefaire l'enceinte, en fin pour iouer le principal & dernier ieu, incontinẽt qu'elle eut entendu que la ſuſdite eſtoit au trauail d'ẽfant, ſe mit au lict, feignãt eſtre en la meſme peine, pẽdant qu'elle attendoit qu'on lui apportaſt l'enfant de ceſte femme qui lui auoit eſté promis Ce qui fut faict & lui fut apporté par certaines ſagefemmes ſi ſecrettement qu'il fut receu du mari comme ſorti du ventre de ſa femme: tenu auſſi & reputé pour tel de la plus part du peuple. Surquoy ie ne veux omettre vn exemple notable d'vn iugement de Dieu. car la mere, qui ne pouuoit naturellement eſtre induite à porter aucun amour, ni à donner aucune puiſſance en ſa maiſon à ceſt enfant (combien que au moyẽ de ladicte ſuppoſition il euſt eſté laiſſé heritier par celui qui penſoit eſtre ſon pere) l'ayant touſiours en meſpris de plus en plus, en fin le contraignit de ſe bander contre elle, & auoir recours à iuſtice, pourſuyuant ſes droits, comme fils heritier, iuſques à lui vouloir faire rendre conte. Ce qui irrita tellement ladicte dame, qu'elle pourchaſſa ſa mort: pour le moins a eſté tenu que le meurtre commis en la perſonne de lui, fut par la ſolicitation d'elle. Mais voici vn autre tour qui ſe ioue plus ſouuent c'eſt de celles qui eſtans vrayement groſſes, mais ayans deſir d'accoucher d'vn enfant maſle, pour eſtre mieux en la grace de leurs maris, font cercher au temps que leur trauail approche, quelques poures femmes qui auſſi ſont prochaines de leur terme, afin d'auoir par quelque bonne compoſition les enfans maſles d'icelles, & les ſuppoſer en la place des leurs, s'il auient qu'elles ayẽt enfanté des filles. Or n'entẽs ie pas toutesfois que ceſte raiſon par moi alleguee pour laquelle les femmes s'addon

Digitized by Google

nent à telles sortes de finesses, soit seulement ie dis que celles qui vsent de ces larroniques finesses pour ceste raison sont plus excusables (si excusables peuuēt estre) qu'aucunes qui en vsent pour l'autre raison, à sçauoir pour succeder aux biens du mari, en fraudant ceux ausquels de droit appartient l'heritage. Il y en a d'autres qui tout au cōtraire cachēt leur grossesse, à fin de n'estre tenues pour autres que pour filles, ou femmes de bien: ou à fin qu'on ne sache que ceux ausquels elles se mariēt, estoint auparauāt leurs paillards. A quoy leurs sont fort propres les vertugales (inuētiō des courtisanes) sur lesquelles ne rencōtra pas mal vn Cordelier prescha nt à Paris, quand il dict que les femmes en prenant les vertugales auoint quitté la vertu, mais que la gale leur estoit demouree.

Ici ie mettray fin à ce chapitre, combien que ie sache que l'argument que i'ay entrepris d'y traitter, s'estend beaucoup plus auant, & que i'ay omis plusieurs points à luy appartenans. Mesmement entr'autres larrons ie confesse auoir oublié les traistres, qui sont toutesfois la plus horrible & detestable sorte de larrons qu'aucuns qui ayent esté ci dessus mentionnez. Et à dire la verité, ie ne doute point que quiconque voudra considerer de pres quels sont les actes des traistres, il ne trouue qu'ils sont meslez & comme composez de toutes façons de larrecins, c'est à dire de toutes les meschancetez qui se commettent en toutes les autres sortes de larrecins. Voire i'ose dire, que si nous voulons faire l'anatomie de ce crime qu'on appelle trahison, nous y trouuerons du sacrilege: si nous ne voulōs desmēbrer ceux qui ont dict que l'amitié, estoit vne chose saincte & sacree, & pourtant inuiolable: à laquelle toutesfois premierement ils s'attachent. Et neantmoins ie pense qu'il n'y en auoit tant de demies douzaines anciennement que maintenant on en pourroit trouuer de douzaines. Bien est il vray que Dieu nous aide en vne chose, c'est que comme le nombre des traistres est plus grād en nostre temps, aussi est plus grand le nombre des bons esprits & accorts pour les descouurir. Dequoy il me souuient d'auoir leu vn exemple digne de memoire en vn liure d'Erasme qu'il a intitulé *Lingua*: asçauoir d'vn ambassa-

baſſadeur du pape Iule II. de ce nom, lequel par trois ou quatre mots fut deſcouuert, ou pour le moins donna occaſion de ſouſpeçon, lequel fut cauſe de le deſcouurir biẽ toſt apres. Voici donc le conte tel qu'il eſt là, en changeãt ſeulement les mots Latins en François. Pendant que i'eſtois en Angleterre, vint au Roi vn Italien ambaſſadeur du pape Iule (deuxieme de ce nom) enuoyé pour animer ce Roi à faire la guerre aux Frãçois. Or apres auoir expoſé ſa legation au conſeil priué dudict prince, lui ayant eſté reſpondu que ſa maieſté eſtoit en bonne deliberation d'ébraſler ſon parti: mais qu'il lui ſeroit difficile d'aſſembler ſi ſoudain forces ſuffiſantes pour combattre vn Roi ſi puiſſant, d'autant que le royaume d'Angleterre ſous vne lõgue paix auoit diſcontinué l'exercice des armes: vn mot lui eſchappa duquel il ſe pouuoit bien paſſer. car il vint à dire que deſia il auoit remonſtré cela audict pape. Lequel propos fit entrer en ſouſpeçon les ſeigneurs qui eſtoint là, que combien que ce perſonnage fuſt ambaſſadeur du pape, il portoit toutesfois quelque faueur au roi de France. Et on veilla ſi bien ſur lui, qu'il fut apperceu communiquer de muict auec l'ambaſſadeur dudict roy de France. Dont il fut mis en priſon, & perdit tous ſes biens: comme auſſi il euſt perdu la vie s'il fuſt tombé entre les mains de ſon pape. Et ce propos qui ainſi ſottement eſchappa à ceſt ambaſſadeur fut cauſe que le roi d'Angleterre ſe haſta de faire la guerre, au lieu qu'en la retardant il euſt parauenture mis la paix entre ces deux princes. Voila l'hiſtoire telle qu'Eraſme la raconte, parlant (comme nous oyons) d'vne choſe auenue au pays d'Angleterre pendant qu'il y eſtoit, & de laquelle par conſequent il pouuoit eſtre bien informé: comme nous ſçauons que ſon credit eſtoit fort grãd en la cour de ce Roi ſpecialement. Or ay ie bien voulu reciter ceſte hiſtoire comme en paſſant ſeulement, pource qu'elle me ſembloit contenir vn exemple aſſez rare, touchant les traiſtres auſquels on rogne ou pluſtoſt on arrache les dents auãt qu'ils puiſſent mordre: ſuyuant ce que i'auois dict du deſcouurement d'iceux. Ie di que ie l'ay voulu reciter comme en paſſant ſeulement, pource que ma deliberation n'eſt pas de m'arreſter à ce propos des trai-

ſtres pour le pourſuiure au long: mais me contenter de ce que i'en ay dict, & laiſſer chercher au lecteur les exemples qu'il verra s'y pouuoir commodeement appliquer. (Ce que toutesfois ne lui donnera grand' peine, veu que les hiſtoires de noſtre temps en ſont quaſi pleines.) Et ce pendant ie viendray à luy enſeigner & quaſi monſtrer au doigt autres meſchancetez, dont la recerche ne leur ſeroit ſi aiſee, leſquelles doiuent auſſi participer du titre de larrecins. Car combien que ie mette fin à ce chapitre, (lequel ie confeſſe eſtre exceſſiuement grand) ie ne donne pas pourtant encore congé à toutes ſortes de larrons.

Des larrecins des marchands, & autres gens de diuers eſtats.

CHAP. XVI.

APRES auoir parlé de ceux qui commettent des larrecins qualifiez, & deſquels eſtans ſurpris le proces eſt tout faict, de ſorte qu'on les voit incontinent en aller rendre conte au gibbet par tout où la iuſtice eſt bien adminiſtree: il eſt temps de parler de ceux qui couurent leurs larrecins de quelque trafique de marchandiſe, ou de quelque office ou charge à laquelle ils ſont appelez, ou de quelque ſorte de vacation que ce ſoit: ou (pour donner mieux à entendre mon dire) qui ne deſrobbent pas en qualité de larrons, mais de marchãds, ou de gens de tel eſtat, ou tel. Or auant qu'entrer en ce diſcours, ie prieray meſſieurs auſquels leur conſcience rend teſmoignage, qu'ils ne ſont du nombre de ceux à qui les preſentes s'adreſſent, de ne ſe vouloir formalizer pour les autres qui ſe ſentiront ici grattez: car ie proteſte que ie n'entẽ qu'aucune choſe ſoit dicte ici pour aucunement intereſſer l'honneur de ceux qui cheminent aucunement en la vacation, à laquelle Dieu les a appelez, & qui y verſent comme deuant luy.

Et pour commencer par les marchands. leur prouerbe eſt, Ou marchand, ou larron: duquel pluſieurs ſemblent vſer comme d'vn preſeruatif pour n'eſtre deſcouuerts en leurs larrecins. Les autres iurent qu'ils perdent en baillant leur marchandiſe à tel ou à tel pris: & cependant ſe diſ-

Digitized by Google

dispensent de ce serment, combien que selon qu'ils veulent qu'on l'entende, il soit faux: pource qu'il leur semble que c'est assez qu'ils s'entendent, & que ce qu'ils disent, soit vrai au sens qu'ils le prennent. Car il y a vn autre prouerbe qui dit, marchãt qui ne gagne, perd. auquel prouerbe ils rapportent le serment qu'ils font quand ils iurent qu'ils perdent à telle ou telle marchandise. I'ay aussi quelquesfois ouy parler d'vn eschappatoire que trouuoient quelques vns quand ils iuroint qu'ils auoint refusé tant ou tant d'vne telle marchandise. Mais ie laisse leurs paroles, & vien à leurs faicts: car le remede contre leurs paroles est aisé: c'est d'auoir tousiours en memoire le prouerbe Italien. Non ti fidar, & non serai gabato.

Or comme ainsi soit que leurs larrecins qu'ils commettent en leurs marchandises, consistent en ce qui concerne la quantité ou la qualité, i'ay deliberé de parler premierement de la quantité qui consiste es poids & mesures. Ie confesse donc que i'aurois grãd tort, & que ie parlerois cõtre ma conscience, si ie disois que les marchãds de nostre tẽps eussent oublié la science du tour de la balance en pesant, ou du tour du pouce en aunant: car tant s'en faut qu'ils ayent oublié ces deux tours d'habileté, qu'ils pourroint faire leçon à ceux desquels parle Olivier Maillard, de plusieurs autres subtilitez inuentees depuis pour peser & auner à leur auantage. Car quant à la balance, aucuns la font iouër tel ieu qu'il leur plaist, sans qu'ils semblent y toucher: quant à l'aunage, ce n'est pas maintenant le pouce seulement qui iouë son tour, mais on a appris l'inuention de faire aussi à l'aune le sien. Et sans encores s'aider de ces ruses, on a bien sceu trouuer le moyen de venir à son conte: tesmoins ceux qui ayans du drap lasche & mal foulé par la lisiere (ce qu'on voit en petis draps principalement) se gardent bien en l'aunãt d'entrer tant soit peu auant dedans la piece, mais l'aunẽt par la lesiere bord à bord. Voila quelques exemples de ceux qui manient subtilement les poids & les mesures. Car si ie voulois m'amuser à parler de ceux qui font bien aux acheteurs bon poids & bonne mesure, mais font bõ poids à leurs poids, & bonne mesure à leur mesure, ayãt fait falsifier l'vn & l'autre: outre ce que ie parlerois d'vne

choſe, de laquelle il n'eſt pas iuſques aux petis enfans qui n'en ayent ouy parler, & qui eſt commune à noſtre ſiecle auec les precedens, ie parlerois d'vn larrecin, lequel ne requiert aucune ſubtilité. Auſſi ne veux ie parler de ceux qui faiſans à croire de vẽdre au grãd poids, vendent au petit: ou donnent à entẽdre qu'ils pezent au poids, ou meſurent à la meſure d'vn tel lieu, pezent & meſurent au poids & à la meſure d'vn autre. Or appartiennent ces deux choſes à la quantité comme nous auons dict.

QVANT à la qualité, c'eſt à dire, quant aux larrecins qui ſe commettent en falſifiant la qualité des marchandiſes, c'eſt vn propos qui ne ſeroit ſeulement long, mais lequel vrayement ne pourroit iamais trouuer fin. Car premierement nous ne pouuons douter que pluſieurs tromperies ne ſe ſoint commiſes par ci deuant en la falſification des marchandiſes, & qu'il ne s'en commette iournellement, leſquelles ne ſont encore deſcouuertes & puis outre celles qui ont eſté prattiquees, ou qu'on prattique, il eſt certain que tous les iours s'en forgent de nouuelles pour prattiquer, quand on aura deſcouuert les autres. Ioinct qu'vn pays vſe d'vne ſubtilité, l'autre d'vne autre. Or quand ie parle des marchandiſes, i'entẽ toutes choſes deſquelles on fait traffique: comprenant l'or & l'argent monnoyé, comme metaux deſquels auſſi on traffique, outre ce qu'ils donnent moyen de faire traffique de toutes autres marchandiſes. Et d'autant qu'entr'autres exemples de falſification i'ai deliberé d'alleguer celui de ces deux metaux, ie leur donneray le premier lieu, comme ils le ſemblent bien meriter: veu que non ſeulement toutes autres choſes qu'on ſçauroit dire, mais auſſi l'or & l'argent ſont falſifiez pour gagner de l'or & de l'argent. Ie di donc premierement que la falſification de l'or & de l'argent eſt fort ancienne, comme nous cognoiſſons meſmement par les termes Grecs & Latins, ſeruans à exprimer diuerſes manieres de ceſte tromperie. Ie di en apres, que comme la couſtume de falſifier les metaux eſt ancienne, auſſi eſt ancien le moyen d'eſprouuer la falſification: & particulierement de l'or, par la pierre de touche: dont meſme nous ſçauons eſtre venu ce prouerbe, lequel i'ay veu eſtre fort commun

à Paris,

Digitized by Google

à Paris, Il est de bas or, il craind la touche. Mais auiourd'huy combien voit on de pieces d'or si subtilement falsifiees, qu'elles contreuiennent à ce prouerbe, en ce qu'elles ne craignent aucunement la touche? Combien en voit on qu'il faut buriner, voire bien auant, (principalement les Portugaloises, & quelques autres pieces valans demies Portugaloises, comme celles de Saltzbourg) d'autres qu'il faut fondre pour descouurir la tromperie? Item on a veu le temps, qu'entre les pieces d'or on ne tenoit suspects d'estre legeres, que celles qu'on appercenoit estre rognees: maintenant nous voyons deuant nos yeux les plus beaux & les plus grands escus au soleil, & qui ont toute la lettre, estre souuent les plus legers, par l'industrie de ceux qui leur ont faict laisser leur quinte essence dedans l'eau. Nous sçauons aussi qu'il n'y a pas long temps qu'on pouuoit aiseement s'appercenoir d'vne piece soudee ou chargee: maintenant nous en voyõs qui le font si subtilement qu'il faut estre bien expert en telles choses pour n'y estre point abusé. Et puis au lieu que par ci deuant vn escu faux n'estoit tellement faux qu'il ne valust enuiron les deux tiers de son pris, pareillement les pieces d'argent, les moyens ont esté trouuez de lier si bien les metaux ensemble, qu'on fait des escus qui ne valent pas deux testons, & des testons qui ne valẽt pas deux sols. Ie sçai bien qu'il y a encore plusieurs autres subtilitez inuentees de nostre temps pour la falsification de ces metaux: mais il me semble que i'en ay assez dict pour donner à cognoistre, combien ceste sorte de larrecin est plus grande maintenant, qu'elle n'estoit du temps de nos predecesseurs. Dequoy ie pense que l'alquemie (laquelle nous voyons auiourd'huy auoir comme enforcelé plus de personnes que iamais, voire iusques à quelques princes) se trouueroit estre cause, si on faisoit la recerche telle qu'il appartiẽt. Car comme nous lisons que ceux qui auoint perdu beaucoup de temps à pourchasser le moyen de iouir de Penelopé, en la fin se contentoint de iouïr de ses chambrieres: ie ne doute pas que pareillement ceux qui n'ont peu par le moyen de leur Mercure deuenir si grands seigneurs qu'ils se promettoint, ne se soint contentez de deuenir faux mon-

no-

noyeurs, & en ce bel eſtat employer les ſecrets qu'ils auoint appris en ſoufflant pluſieurs annees.

Apres auoir parlé de la falſification des deux metaux deſquels on achette toute ſorte de marchandiſe, & dont quelquesfois on fait traffique & marchandiſe, il ſera bō ſelon mon iugement, de traicter des choſes deſquelles la traffique eſt plus neceſſaire pour la conſeruation de la vie humaine. Qui ſont elles? Il n'y a point de doute que ce ne ſoint celles qui ſeruent à nous nourrir & veſtir. Mais comme ainſi ſoit que le nombre tant des vnes que des autres ſoit bien grand & preſque infini, d'entre les choſes qui concernent la nourriture du corps, ie choiſirai celles qui ſe vendent par les apotiquaires: & d'entre celles qui ſeruent à ſe veſtir, ie choiſerai les draps de laine & de ſoye. Mais à quel propos (dira peut eſtre quelcun) vous voulez vous attacher aux apothiquaires: Sur ceſt article: veu que la plus part de ce qu'ils vendent, eſt nourriture extraordinaire, & plus pour gēs malades que pour ceux qui ſont en ſanté? Ie confeſſe que les marchandiſes des apothiquaires ne ſont quaſi que pour les malades, ou pour les frians qui ſont en ſanté: mais ie les choiſi toutesfois, pourtant que ce ſont celles eſquelles la falſification eſt plus dangereuſe qu'en toutes autres. Car lequel eſt le plus dangereux? de falſifier la viande d'vn homme ſain, ou la viande d'vn qui eſt malade? Il eſt certain que chacun confeſſera que le danger eſt plus grand en la perſonne malade. Que ſi quelcun argue que toutes les drogues que fourniſſent les apothiquaires pour l'vſage des malades, ne ſont pas viādes: & que meſme les medecines ſe tournans en nourriture leur ſont fort pernicieuſes: cela ne fera point contre moi, ains pluſtoſt pour moy. Car ſi les medecines ne ſe baillent pour nourriture, mais cōme contrepoiſon de la maladie qui eſt comme vn venin, combien plus grand danger y a il en la falſification d'vne contrepoiſon que d'vne viande? Or ſçay ie bien que c'eſt de long temps qu'on a commencé à crier contre les *Qui pro quo* d'apothiquaires: & meſme nous auons ouy par ci deuant ce qu'en a dict Oliuier Maillard, alleguant le prouerbe qui couroit alors: mais ie di que l'abus commis en telles choſes es ſiecles precedens, ne fut iamais ſem-

semblable à celuy qui se commet au nostre, non pas tant faute de bon sçauoir (comme nous deuons imputer à ignorance la plus part de tels erreurs commis par nos predecesseurs) que faute de bonne conscience. Car il est certain que les drogues tant simples que composees n'estoint si bien cognues au temps des susdicts prescheurs qu'elles sont au nostre: mais que seruent les liures qui apprennent à les cognoistre, si on ne les veut pas lire? que seruent les maistres qui les enseignent, si on ne tient conte de les escouter? que sert à vn poure malade que les iardins de tels ou tels voisins, qui recerchent curieusement les simples, soint pleins de celuy qui lui fait besoin. Si l'apothiquaire, nonobstant cela, luy en apporte vn autre, qui luy sera peut estre autant pernitieux, comme cestuy là luy eust esté profitable? Que sert aussi la commodité de traffique, que nous voyons estre maintenant plus grande qu'elle ne fut onques, si les apothiquaires ne font point de conscience d'apporter aux malades les drogues pourries & moisies, & pendant qu'il leur reste de celles ci, ne tiennent conte d'aller à l'emploite des fraisches? Que sert aussi d'auoir vn sçauant medecin & heureux en pratique, s'il enuoye sa recepte à vn apothiquaire qui ne la sçache pas lire? Car ie croy que les apothiquaires m'accorderont, qu'il se trouue plusieurs entr'eux qui sont fort empeschez quelquesfois à lire les receptes des medecins. De ma part, i'ay bonne souuenance que me trouuant vn iour en quelque lieu, où i'oyois vn apothiquaire lire la recepte d'vn medecin, i'apperceu qu'il disoit vne chose contraire à ce que i'auois peu de iour auparauant appris en vne leçon de monsieur Syluius: & ayant faict gageure entre nous deux touchant le mot sur lequel ie le reprenois, nous en rapportasmes au medecin duquel estoit l'escriture. Lequel ayant demandé à cest apothiquaire, s'il auoit point honte de douter de ce que ie disoye: adiousta bien d'auantage, as̃çauoir que la medecine ainsi accoustree comme il lisoit, eust faict perdre mille vies au malade, s'il les eust eues. Il m'a aussi esté conté par vn apothiquaire fort expert & fort homme de bien, qu'il a veu auenir à Blois, qu'vn medecin ayant escrit *agarici optimi*, mais pour *optimi* ayant mis *opti* auec vn

tiltre

ture par dessus (comme on fait pour abbreger) l'apothi-
quaire leut *agaricti opij*, & de faict messla tellement de ceste
opium parmi la medecine, que si le medecin voyant l'ope-
ration d'icelle contraire à celle qu'il esperoit, n'eust des-
couuert ceste faute, le malade eust esté pour la derniere
fois malade. Or pource que quand on leur obiecte leur
Qui pro quo, ils disent qu'ils suiuēt l'exemple des anciens,
& que c'est ainsi comme quand en l'absence du Curé on
s'adresse à son vicaire, ie les prie de me respondre lequel
de tous les anciens Grecs, Latins, ou Arabes ils en suiuēt:
& comment leur comparaison peut auoir lieu, quand
pour vne herbe ou drogue chaude ils vient d'vne froide,
& reciproquement: d'vne qui a vertu dessiccatiue, pour
vne qui humecte, & reciproquement: d'vne laxatiue, au
lieu d'vne qui restreind. Car nous sçauons cōbien que les
anciens medecins Grecs ont laissé des catalogues de
drogues qui pouuoint en vn besoin suppleer au defaut
des autres: mais ce n'a pas esté sans bien examiner la re-
respondance des qualitez d'icelles: ce que ceuxci ne font
pas. Et qu'ainsi soit, qu'ils respondent à Matthiol, qui
leur nomme par nom & surnom vn si grand nombre de
simples qu'ils supposent, & de drogues qu'ils falsifiēt &
sophistiquent par leurs meslinges & brouillemens. Mais
voici comment il en va: les apothiquaires du tout igno-
rans se garderont bien de repliquer, & se contenteront de
dire, qu'ils font cōme ils ont veu faire: les autres qui ont
estudié à la cognoissance des simples (encore que ce soit
bien peu) n'auront point de honte de l'esgaler à vn tel
personnage que celuy qui ie viens de nommer, voire au-
cuns de se preferer à luy, sous couleur de quelques sim-
ples qu'ils se vanteront cognoistre mieux que luy, & les
autres: & de dire qu'ils ne font rien, en mettant leurs
pro quo, dequoi ils ne puissent rendre raison. Bref, ils ex-
utent leur negligence ou auarice, du toutes deux enfi-
ble, de petites questions qu'ils font sur les simples, &
quelque experiēce peculiere qu'ils s'attribuent: de la
cependāt sont appelās tant de poures patiēs, ausquels
laisse pas de couster beaucoup pour mourir entre les
mains. Mais ie laisserai ces *Qui pro quo*, ausquels ils
ment quelques couuertures (combien qu'elles soint
qu'o

qu'on peut dire qu'ils se couurent d'vn sac mouillé) & parlerai d'autres abus, qui ne se commettent par vn si grand nombre, mais sont tels, que ceux qui y sont surpris se peuuent bien attendre que leur proces est tout faict, s'ils sont en lieu où iustice regne. Ie commencerai par le saffran, touchant lequel nous oyons la plainte d'Oliuier Maillard, de ceux qui le faisoint ramoitir afin qu'il pesast d'auantage, & de ceux aussi qui y mesloint de l'huyle: Fueil. 66. col. 3. *Nunquid ponitis oleum in croco ad dandum sibi colorem & pondus?* Et auparauant il auoit parlé de ceste meschante coustume de faire ramoitir non seulement les balles de saffran, mais aussi celles de gingembre, de poyure, de canelle, au Fueil. 27 col. 2. *Et vos qui ponitis* les balles *gingiberis, piperis, croci, canellæ: (& sic de aliis aromaticis rebus) infra cameram super terram, vt magis ponderent.* Et les mots precedens sont: *Et vos apothecarij qui ponitis gingiber ad faciendum species, nihil quid consilium datis iurisconsultis vestris ita faciend.?* Et en l'autre passage que i'auois premieremẽt allegué, il dit sur ce mesme propos: *Habetis gingiber: nunquid permutatis cum canella ad faciendum species?* Voila (si i'ai bonne memoire) les plus grandes plaintes que fait ce prescheur contre les apothiquaires ou espiciers d'alors: mais helas! s'il reuenoit maintenant voir comment aucuns d'eux se gouuernẽt, il auroit bien iuste occasion de dire qu'il se plaignoit alors de saine teste, comme on dit en cõmun prouerbe. Car qu'est-ce que cela au pris de ce que nous voyons auiourd'huy? & principalemẽt depuis que la coustume est venue par tout de vendre les sachets d'espices battues ensemble? Qui ne sçait qu'on y puluerize parmi le reste, de l'ocre ou des morceaux de brique pilee? & quelquesfois qu'on y mesle du ris, ou de la coriandre, ou de la crouste de pain, en leur donnant la couleur? Et afin que pour telles mixtiõs les especes ne perdẽt leur force & acrimonie, on y met du poyure de guinee. Et particulierement auec le poyure batu on y mesle la moitié de la graine qu'on appelle de paradis: & auec le saffrã de cannandes pilees. La scammonie aussi se falsifie en plusieurs manieres. Et quant à la theriaque (dicte triacle) plusieurs pour en faire, prennent les premieres drogues pour-

pourries de leur boutique qui leur viennent aux mains: & apres les auoir bien puluerizees pour donner la couleur, y mettent de l'enere. Bref, il n'eſt pas iuſques au muſc & à l'ambre qu'on ne falſifie. Meſmes en quelques onguens ils mettent des herbes chaudes au lieu des froides. Mais ie laiſſeray deſchiffrer les autres falſifications ou ſophiſtications à ceux, deſquelles i'ay appris celles ci: & me contenteray d'en auoir dit aſſez, pour y faire prendre garde.

C'eſt auſſi vn dangereux *Qui pro quo*, quand ils mettent la doſe d'vne drogue pour la doſe d'vn'autre: comme quand au lieu de ſix drachmes de la drogue moins laxatiue, & deux de celle qui l'eſt d'auantage, ils mettent tout à rebours.

Ie vien encores à vne autre ſorte de *Qui pro quo*, laquelle eſt plus en vſage de noſtre temps (comme ie penſe) qu'elle n'eſtoit au temps de nos predeceſſeurs, veu meſmes qu'Oliuier Maillard n'en fait aucune mention. Qui eſt ce *Qui pro quo*? C'eſt celui, par lequel ils baillent à l'homme la medecine ordonnee pour la femme, & reciproquement au ieune la medecine du vieil, & au vieil la medecine du ieune: à celuy qui eſt hydropique la medecine du phtiſique, & reciproquement. Dequoi ſ'auoit bien dire quelque choſe vn ieune homme de Sauoye, auquel le iour de ſes nopces on bailla le breuuage ordonné pour vn qui auoit quelque fievre, au lieu de celuy qui auoit eſté ordonné pour luy, afin de le rendre plus diſpos: de ſorte qu'eſtant couché auprés de ſon eſpouſe il luy falut toute la nuict faire des operations contraires à celles qu'il penſoit faire. Mais encore n'eut ſi bon marché celuy de Lion, auquel vn barbier bailla vne bouteille pleine d'eau forte, qu'il auoit le ſoir tiree d'vn buffet, au lieu d'vn'autre: car eſtant beuë par luy, fit vne monſtrueuſe operation, en moins de vingtquatre heures, il y a enuiron vingtſix ans. Que ſi on demande quel larrecin commettent les apothiquaires en faiſant telles choſes? ie reſpondrai, que tout homme qui ſe meſſant d'vn [illegible] n'en fait pas le deuoir, & toutesfois prend l'argent [illegible] bien que s'il s'en acquitoit comme il appartient, il eſt [illegible] ron: ſoit que le defaut vienne d'inſuffiſance, & par n[illegible]

Digitized by Google

noir le ſçauoir & l'experience telle qu'il ſeroit requis: ſoit qu'il vienne de nonchalance, procedãt d'vne trop groſſe conſcience. Or ay ie opinion qu'il n'eſt beſoin d'en dire dauantage: (& ce que i'en ay dict, ie n'entens qu'il preiudicie à l'honneur de ceux qui verſent comme il appartient en leur artz: ains les fait eſtre de plus grande requeſte à l'endroit de ceux qui craindront de tomber es mains des ſuſdits) pour prouuer que noſtre ſiecle auſſi bien en ce larrecin qu'es autres merite d'emporter le prix.

I'AY crainte que ie ne ſois ſuſpect d'auoir intelligence auec les medecins, ſi ie ne di mot d'eux, apres auoir tant parlé des apothiquaires. Pour doncques obuier à vn tel ſouſpeçon, ie parleray auſſi des medecins: & commencerai mon propos par vn conte recité vn iour en la ville de Paris, en la maiſon de feu mon pere en treſbonne compagnie, par vn qui eſtoit docteur en medecine, & qu'on auoit en bonne reputation: mais de laquelle il perdit beaucoup à l'endroit de tous ceux qui furent auditeurs de ſon conte. Ie penſois, dit il, vn gros abbé, & en auois ſi bien faict mon deuoir, qu'en peu de iours ie l'auois remis debout: or apperceu ie qu'au lieu qu'eſtant au fort de ſa maladie il me promettoit chiens & oiſeaux, alors qu'il commença à reuenir en conualeſcence il ſembloit ne me veoir pas de bon œil, & ne faiſoit aucune mention de me contenter de mes peines. Voici donc le moyen duquel i'vſay pour me faire payer: Ie luy donnay à entendre que ie craignois fort vne rencheute pire que la maladie, & que i'en auois ia de grandes coniectures: & pourtant qu'il luy falloit prendre encores vne medecine. Laquelle ie luy fi faire telle, qu'enuiron deux heures apres l'auoir priſe, il trouua qu'il auoit conté ſans ſon hoſte, & qu'il auoit plus grand beſoin de moy que iamais. Se trouuant donc en tel eſtat, enuoye meſſagers les vns ſur les autres vers moy: mais comme auparauant il auoit faict de l'obſtineux quant à me contenter, auſſi faiſois ie alors de l'empeſché. En fin m'enuoya vn ſeruiteur qui me garnit treſbien la main, & puis me dit, que ſon maiſtre me prioit pour l'honneur de Dieu, que ie l'allaſſe viſiter: & qu'il n'en penſoit pas reſchapper. Ce ſeruiteur donc ayant vſé du vray mo-

Digitized by Google

yen pour faire ceſſer tous mes empeſchemens, fit tant que ie l'allay viſiter, & au bout de trois iours le rendé guay comme Perot : au bout deſquels i'eu derechef la main garnie. Voila le conte quaſi mot pour mot, comme il fut faict par vn medecin : qui ne penſoit par iceluy faire ſi grand tort à ſa reputation, comme depuis il s'apperceut l'auoir faict : voire ſi grand, qu'il euſt voulu s'eſtre mors cinquante fois la langue, pluſtoſt qu'il luy en fuſt eſchappé vn mot mais d'autãt que les auditeurs qui l'auoit, ne vouloint pas tous les biens du monde aux meſmes, il ſe fioit ſur cela qu'on ne remarqueroit point en ce conte la mauuaiſe conſcience de laquelle il auoit vſé à l'endroit de ceſt abbé, & qu'on ne s'en feroit que rire. Mais Dieu permit que le teſmoignage qu'il portoit contre ſoymeſme, ne tomba pas à terre, ains fut trefbien recueilli. Or la deſſus ie vous laiſſe penſer lecteurs, en combien de dangers tombent les poures patiens, quand ils tombent es mains de telles gens. Car ſi en appliquant tout ce qu'ils ont de bon ſçauoir en leur art, & tout ce qu'ils ont de bonne conſcience, bien ſouuent penſans bien faire ils font mal, & ne ſ'apperçoiuent de leur faute ſinon apres que les perſonnes ont ia paſſé le pas, que ſera ce quand de propos deliberé ils hazardent la vie de ceux qu'ils ont entre leurs mains, pour voir l'experience de quelques paradoxes receptes qu'ils ont forgees la nuict? & (qui eſt bien pis) quand il leur prend enuie de ſe venger de ceux qu'ils ont en leur puiſſance, auſſi bien que le barbier à ceux auſquels il tient le raſoir ſur la gorge? Mais ie laiſſerai ce propos, comme appartenant pluſtoſt au titre des homicides, que des larrecins: & me ſuffira de parler de ceux, leſquels tant plus font les cemetieres boſſus, tant plus groſſes apoſtumes font venir à leurs bourſes: qui couurent leur ignorance d'outrecuidance & impudence. Car ie croy que noſtre ſiecle & ſon prochain voiſin fourniront des exemples d'auarice & d'ignorance plus grande en aucuns medecins, qu'aucun des precedens. Et premierement quant à l'auarice, où en trouuons nous vne pareille à celle d'vn nommé *Petrus Apenus*, ou *Petrus de Apono*, lequel eſtant profeſſeur de medecine à Boulogne la graſſe, toutes & quantesfois qu'il ſortoit de la

Digitized by Google

de la ville pour aller visiter quelque malade, se faisoit payer cinquante escus par iour : & ayant esté vne fois mandé du Pape, fit marché à quatre cents escus par iour. Sur lequel propos il me souuient de ce que raconte Philippe de Commines d'vn medecin nommé maistre Iaques Cottier, auquel le Roy Louys onzieme donna cinquantequatre mille escus contant, qui estoit à raison de plus de dix mille escus par mois: & outreplus donna l'eueschè d'Amiens pour son neueu, & des offices & terres pour luy & ses amis. Et pour toute recompense faisoit dudit roy comme d'vn sien esclaue, luy vsant de si outrageuses paroles, qu'vn maistre ne les diroit à vn sien valet. Mais ie mettrai les propres paroles de ceſt historié, que nous sçauons estre renommé par dessus tous autres desquels nous auons les histoires Françoises, voire estre estimé vn second Thucydide en son endroit. Voici donc ses propres mots, au chapitre auquel il descrit comment ce roy peu auant la mort se desfioit, & auoit toutes gens en suspicion. Il auoit (dit il) son medecin appelé maistre Iaques Cottier, à qui en cinq mois il donna cinquantequatre mille escus contant, qui estoit à la raison de dix mille escus par mois, & quatre mille par dessus, & l'eueschè d'Amiens pour son neueu, & autres offices & terres pour luy & pour ses amis. Ledict medecin luy estoit si tres-ruse, que l'on ne diroit point à vn valet ses outrageuses & rudes paroles qu'il luy disoit. Et si le craignoit tant ledict seigneur, qu'il ne l'eust osé enuoyer hors d'auecques luy, & s'en plaignoit à ceux à qui il en parloit. Mais il ne l'eust osé changer, comme il faisoit tous autres seruiteurs: pource que ledict medecin luy disoit audacieusement, Ie sçay bien qu'vn matin vous m'enuoirez comme vous faites d'autres: mais (par vn grand serment qu'il iuroit) vous ne viurez point huict iours apres. Ce mot l'espouuantoit tresfort, & tant, qu'apres ne le faisoit que flatter, & lui donner qui luy estoit vn grand purgatoire en ce monde : veu la grande obeyssance qu'il auoit euë de tant de gens de bien, & de grands hommes. Voila que raconte ceſt historien de ce medecin: lequel notamment en deux autres passages fait mention de ses gages de dix mille escus par mois.

Or ces deux exemples nous garderont de nous esbahir de ce que Froissart raconte d'vn medecin nommé maistre Guillaume de Harsely, qui guerit le roy Charles sixieme, & luy fit recouurer le sens & la santé: asçauoir qu'on luy trouua apres sa mort iusques à trente mille francs. Mais i'ay deliberé de mettre pareillement les mots de ceste historien: pource qu'en ce passage il parle tant de l'auarice des medecins en general, que dudict Guillaume en particulier. Apres doncques auoir parlé de ceste belle cure faicte par ce medecin, il dit, Or fut regardé & auisé qu'on retiendroit ce maistre Guillaume de Harsely, & qu'on luy donneroit tant qu'il s'en contenteroit. Car c'est la fin où medecins tendent tousiours, que d'auoir grands salaires & proffits des seigneurs & des dames, de ceux & celles qu'ils visitent. Si fust requis & prié de demeurer delez le roy: mais il s'excusa trop fort, & dit, qu'il estoit vn vieil homme, foible & impotent, & qu'il ne pourroit souffrir l'ordonnance de la Cour: & que briefuemẽt il s'en vouloit retourner à sa nourriture. Quand on vit qu'on n'en auroit autre chose, on ne le voulut pas tenir: ains lui donna on congé. Mais à son departement on luy donna mille couronnes d'or: & fut ẽscrit & retenu à quatre cheuaux, toutes & quantes fois qu'il luy plairoit venir à l'hostel du roy. Ie croy qu'oncques puis n'y retourna. car quand il fut venu en la cité de Laon, où plus communeemẽt il se tenoit, il mourut tresriche hõme, & auoit bien en finances trente mille francs. Et fut en son temps le plus eschars qu'autre qu'on sceust: & estoit toute sa plaisance tant qu'il vesquit, d'assembler grand' foison de florins: & en sa maison il ne despendoit tous les iours deux sols Parisis: mais alloit boire & manger à l'auantage où il pouuoit. De telles verges sont batus tous medecins.

Mais s'il faut parler d'vn medecin qui ait surmonté en auarice non pas seulement tous les medecins qui ont iamais esté, mais (peut estre) tous les auaricieux desquels on a iamais ouy parler, il ne nous faut point aller si loin, mais parler d'vn qui est mort depuis neuf ans seulement, ou enuiron, nommé Iacobus Syluius, de l'auarice duquel ie declareray vn seul traict, qui pourra faire pen-

Digitized by Google

penser à plusieurs autres. Dieu auoit donné à ce personnage vn tresgrand & tresprofond sçauoir en l'art de medecine, & specialement l'auoit doué d'vn boutehors admirable pour se faire entendre en langage Latin autant bon & pur que l'art le peut porter: & pour le faire court, ce medecin auoit telles graces speciales en la theorique, que s'il les eust eues pareilles en la prattique, on le pouuoit appeler vn second Galien : mais il auoit tellement laissé l'auarice gagner sur soy, voire elle luy auoit tellement faict oublier Dieu, qu'au lieu que pour l'honneur d'icelui, en memoire des grandes graces qu'il auoit receuës de luy, il deuoit instruire particulierement & en priué quelques poures escoliers, il n'enduroit estant en chaire, que cinq ou six poures d'entre eux ouyssent sa leçon gratis, & sans auoir payé, encore qu'ils fussent parmi deux cents ou trois cents autres qui auoint payé chacun leur reston pour mois : mais prenoit ceste matiere si fort à cœur, qu'vn iour à Paris au college de Tricquet (dedans lequel il souloit faire leçon, auant qu'il fust lecteur du Roy) apperceuant deux poures escoliers, lesquels il sçauoit n'auoir point payé, leur commanda de sortir, & voyant qu'ils ne le vouloint faire, dit aux autres auditeurs, que s'ils ne chassoint ces deux là, il ne continueroit pas sa leçon. Ce que ie ne raconte point pour l'auoir ouy dire, mais pour l'auoir veu. Et fut trouué ce tour si estrange, que bien tost apres fut faict vn epitaphe par vn Escossois, afin qu'il ne l'attendit quand il voudroit mourir (ce qui n'aduint toutesfois que long temps depuis) en ces deux vers qui sont de fort bonne grace, pour exprimer combien pour son auarice il estoit de mauuaise grace:

Syluius hic situs est, gratis qui nil dedit vnquam,
Mortuus & gratis quòd legis ista, dolet.

C'est à dire, (ainsi que ie l'ay traduict:)
Ici gist Syluius, auquel onc en sa vie
De donner rien gratis ne prit aucune enuie:
Et ores qu'il est mort & tout rongé de vers,
Encores a despit qu'on lit gratis ces vers.

Ce mesme personnage, outre l'auarice de laquelle il bruloit, auec ceste malheurté, qu'il portoit enuie a tous ceux

Digitized by Google

qui estudioint en ceſt art, duquel il faiſoit profeſſion, & ſembloit les en vouloir deſgouſter. Dequoy pourroit rendre encore bon teſmoignage l'oraiſon qu'il fit en la premiere leçon apres eſtre creé lecteur du Roy, ou en la ſeconde. Car il me ſouuient qu'outre ce qu'il vouloit donner à entendre, qu'il n'y auoit aucune ſcience, de laquelle ſe peuſt paſſer celuy qui vouloit exercer la medecine, & qu'il eſtoit auſſi totalement neceſſaire qu'il fuſt d'vne treſbonne temperature: il adiouſtoit, que c'eſtoit vne grande folie à ceux qui eſtoint poures, de s'addonner à ceſte eſtude: allegant entre autres choſes ce paſſage de Iuuenal:

Haud temerè emergunt quorum virtutibus obſtat
Res anguſta domi:

comme eſtant beſoin, pour pluſieurs raiſons, que ceux qui s'appliquoint à ceſte eſtude, euſſent treſbien dequoi. Mais c'eſt aſſez parlé de ceſt homme. Pour retourner donc à l'auarice de ceux de ſa profeſſion, il eſt certain que nous la voyons coniointe auec vne arrogance, qui ſemble incroyable en ce medecin du roy Louys onzieme, au paſſage de Philippe de Commines ci deſſus allegué. Laquelle toutesfois ſera creuë aiſeement par ceux qui auront leu l'hiſtoire d'vn medecin de Saragoſcen Sicile, nommé Meneerat, lequel n'auoit point honte en eſcriuãt à quelques rois, de mettre en ſes titres, Meneerat, autrement le dieu Iupiter: & meſmement eſcriuit au Roy Philippe, pere d'Alexandre le grand, ce qui s'enſuit: Tu es le roi du pays de Macedoine, & moi le roi de l'art de medecine: tu peux, ſi bon te ſemble, faire mourir ceux qui ſe portent bien, & moy ie peu ſauuer la vie à ceux qui ſont malades, & faire que ceux qui ſont diſpos, paruiennent à vieilleſſe ſans tomber en aucune maladie. Et pourtant tu as les Macedoniens pour tes ſubiects, & moi i'ay pour les miens ceux meſmes qui ſeront par ci apres. Car moy Iupiter leur donne la vie. Or luy fut faicte la reſponce bien à propos par ce Roy, en vn ſeul mot, lequel toutesfois traduict en François, n'auroit pas ſi bonne grace, car toute ſa lettre ne fut qu'vne ſalutation, de laquelle les Grecs auoint accouſtumé d'vſer quand ils eſcriuoint à quelcun, en leur ſouhaittant bonne ſanté: comme qui diroit

diroit, Philippe (souhaite) à Menecrat estre bien sain, ou se bien porter. Mais il equiuoquoit en ceste salutation, rapportant à la santé de l'esprit ce qui sembloit estre dict (selon la coustume) de la santé du corps: comme s'il luy eust escrit, Ie te mande pour toute response, que tu n'as pas le cerueau bien faict. Mais escoutons vne autre sorte de brauade, de laquelle vsoit ce diable de medecin, qui se faisoit appeler Dieu. Pource que luy seul (comme il disoit) sçauoit guerir de certaines maladies estimees incurables; il se faisoit passer obligation par ceux qu'il pensoit, qu'apres qu'ils seroint gueris, ils luy obeyroint cõme ses serfs & esclaues: & de faict quand ils estoint venus en conualescence, l'vn portant l'habit d'vn Hercules, l'autre d'vn Apollo, l'autre d'vn Mercure, l'autre d'vn Aesculapius, l'autre de quelqu'autre, suiuoint ce gentil medecin habillé totalement en guise de Iupiter. Mais ce Roy Philippe, comme il luy auoit donné vne response de laquelle il estoit digne, aussi luy sceut il bien iouër vne trousse, laquelle il meritoit par ceste acte Car l'ayant conuié à vn soupper auec tous les dieux qu'il menoit en sa compagnie, au lieu de leur faire seruir à table des viandes qu'on seruoit aux autres qui estoint au mesme soupper, il leur fit presenter sur leur table (sur laquelle estoit vn autel) telles offrandes qu'on auoit accoustumé de presenter à ceux qu'on tenoit pour dieux: les faisant entre autres choses, parfumer de force encens & autres odeurs. Ce que voyans ces nouueaux dieux, gagnerent au pied l'vn apres l'autre, bien honteux, & ayans les dents bien longues. Nous lisons aussi en Ctesias d'vn medecin qui presuma tant de soy, que de faire sa paillarde de la fille d'vn Roy des Perses, sous couleur de la penser malade. Pareillement nous lisons de quelques vns qui ont commis adultere auec des princesses Romaines sous ce mesme pretexte Et se laisse penser aux lecteurs, combien de bons personnages en nostre temps sont faicts cocus par ce moyen. Il est vray, qu'vn coutturier de Florence sceut bien auoir sa reuenche d'vn medecin, qui lui auoit ioué ce mauuais tour Car ayant trouué au retour sa femme pleurant & se desconfortant de l'outrage qui luy auoit esté faict par ce medecin qu'il auoit

Digitized by Google

enuoyé vers elle pour donner quelque remede à sa maladie, ne fit pas semblãt au medecin d'en auoir rien sceu: mais enuiron huict iours apres, ayant espié l'heure qu'il estoit absent de sa maison, prit vne fort belle piece de drap, & l'apporta à la femme d'iceluy, luy faisant accroire qu'il auoit charge de luy prendre la mesure d'vne cotte, (que nous appelons aussi vn corset à Paris.) Elle donc s'estant retiree auec ce cousturier pour se deuestir, receut par luy le mesme outrage qui auoit esté faict par son mari à la femme d'iceluy. Mais pour retourner à l'auarice, qui est l'vne des deux vertus, par lesquelles i'ay commencé ce propos, n'est ce pas grand cas qu'en nostre temps se soint trouuez des medecins si transportez d'auarice, qu'ils n'ont point eu honte de soliciter ceux qu'ils pensoint (quand ils se portoint encores assez bien) combien qu'ils ne leur attouchassent d'aucun degré de parenté, de les faire heritiers.? Voire n'estce pas encore plus grand cas, qu'ils ayent sceu si bien engeoler quelques malades, qu'ils ayent gagné cela sur eux?

Or vien ie à l'ignorance de plusieurs se disans medecins, laquelle nous sçauons estre si grande, qu'elle pourroit fournir de matiere à vn bien grand & gros volume, & (qui plus est) estre commune à nostre siecle auec les precedens: mais ie di qu'elle est specialement d'autant plus esmerueillable, & d'autant moins excusable au nostre qu'en celuy qui l'a dernierement precedé, que la clarté est plus grande maintenant sans comparaison: ou pour mieux dire, que les ordes tenebres d'alors nous sont changees en belle clarté. Car s'il y a aucune science laquelle on trouue pourement accoustree, voire vilenee es bouquins d'alors, il n'y a point de doute que ceste ci ne le soit par dessus toute autre: & au cõtraire, s'il y a science laquelle on ait richement paree & remise en honneur de nostre temps, cela se peut asseurer de ceste ci principalemẽt, depuis qu'on est venu à puiser des claires fontaines, ce qu'on puisoit auparauãt de quelques ruisseaux troubles, & que plusieurs n'ont eu besoin de truchement pour entendre ceux par lesquels ils deuoint estre enseignez. Et quelle honte donques est ce maintenant (ie suis moymesme honteux de le dire) qu'on oye sortir

de la

de la bouche d'aucūs medecins ce mot cristere? Si ce mot sied mal à vn poure artisan qui ne vit iamais A ni B, & prononcé par lui offense les oreilles de ceux qui ont vn peu appris à parler: qu'elles sont les oreilles (sinon qu'on empruntast celles d'vn asne) qui puissent porter ce vocable ainsi sonné par ceux qui font profession de ceste sciēce, & en sçauent tres-bien prendre le prouffit & l'honneur? Or ie vous laisse penser lecteur que sont es autres mots, ceux qui sont barbares en cestui ci qui est si commun, & comment ils les manient à tors & à trauers. Mais que me chaut il (dira quelcun) si vn medecin ignore les termes, pourueu qu'il n'ignore point le faict? Ie confesse que telle ignorāce des termes seroit supportable: si ainsi estoit: mais ie di qu'ordinairement ceux qui sont barbares es termes de la medecine, l'exercent aussi barbarement. (toutesfois quād ie parle de la barbarie qui est au langage, ie n'y compren pas celui des Arabes, pourueu qu'il demeure en son entier, & qu'il ne soit point corrompu.) Et mesme d'autre part comment pourroint bien exercer la medecine ceux qui non seulement ignorent les termes, mais aussi ignorent les choses de leur art signifiees par iceux? Car (pour exēple) quand vn medecin ne sçauroit nommer correctement vne telle ou telle herbe, il n'y auroit pas grand danger, pourueu qu'il la sceust cognoistre & la monstrer en vn besoin à l'ignorant apothiquaire. Mais comment ceux-la feroint ils le tour, quand plusieurs de ceux mesme qui sçauent tres bien les noms des simples (desquels par raison on deuroit auoir plus grande esperance) se contentent que les apothiquaires les cognoissent? & au lieu qu'ils deurpint contreroler les apothiquaires en ceci, sont le plus souuent contrerolez par eux? Encores y a-il bien d'auantage, c'est que quelques vns sont si impudens que de dire: que la cognoissance des simples n'est de leur estat, & qu'il s'en faut fier aux apothiquaires. En quoy ils me semblent faire tout ainsi que celui qui donneroit vn bon conseil, mais en laisseroit l'execution au premier venu, sans pouuoir cognoistre s'il auroit les moyens & seroit suffisant pour l'executer. Car il n'y a point de doute qu'vne bonne recepte d'vn medecin ne soit vn bon

conseil qu'il donne au malade: mais quelle pitié est-ce s'il faut qu'il s'en fie à vn apothiquaire, sans pouuoir iuger s'il execute bien ou mal? sans pouuoir cognoistre si au lieu de s'adresser à tels & tels simples, de la faueur desquels on se veut aider, il s'adresse point à autres qui sont ennemis mortels? Or leur demanderoy ie volontiers (si ie pensois qu'ils me deussent respondre) quand ils se sont separez d'auec les simplicistes ou herboristes, & des anatomistes, quel nom il leur semble qu'ils meritent au iugement des plus competens iuges qui ayent iamais esté, à sçauoir Hippocrat & Galien. Car si desia anciennement on trouuoit estrange de separer la chirurgie de la medecine (veu que le chirurgien proprement & selon l'etymologie du mot, n'est autre chose qu'vn medecin qui besongne de la main) que sera ce des medecins qui ne veulent sçauoir ni qu'elle est la fabrique & structure du corps, ni aussi quelle est la matiere de laquelle sont compolez les remedes qu'ils ordonnent pour icelluy? mais laissent la charge de l'vn à ceux qu'ils appellét anatomistes, & la charge de l'autre à ceux qu'ils nõment simplicistes? Lesquels offices toutesfois ie sçay n'estre en vsage par tout: mais ie croy que ceux qui voudront confesser verité, confesseront que par tout (ou peu s'en faut) se trouuent plusieurs faisans profession de l'art de medecine qui auroint besoin d'auoir ordinairement tels officiers pendus à leur queuë: s'il est licite d'vser ici de ceste façon commune de parler.

Ie vien à quelques autres façons de faire de ces ignorans medecins, non moins pernicieuses qu'imprudentes. Aucuns pratiquent auec les apothiquaires, de leur garder les receptes de quelques sçauans medecins, & de marquer à chacune pour quelle sorte de maladie elle a esté baillee: puis sans regarder si la maladie de la personne qu'ils ont à penser, est procedee d'vne mesme cause, si la personne est d'vne mesme tẽperature, & d'vn mesme aage, & si elle vse d'vne mesme façon de viure, voire mesme sans regarder si elle est du mesme seke, luy font aualer la mesme medecine. Les autres se seruent des receptes des anciens medecins sans auoir esgard à la region & à la maniere de viure totalement differentes.

Ce

Les autres suyuent leur appetit quant à commander ou defendre quelque viande aux malades: tellement que celui qui naturellement aimera, ou hayra telle ou telle viande, l'ordonnera ou la defendra aux malades qu'il pense. Les autres, craignans de perdre leur reputation, ordonnent incontinent qu'il ont regardé vne vrine, sans demander dequoy le patient ou la patiente se plaind: combien que plusieurs bons medecins confessent qu'on ne se doit gueres asseurer sur les indices que dõnent les vrines, mais seulement s'en aider en les adiousstant aux autres. Que si les sçauans ne voyent gueres clair aux vrines, par leur confession mesme, que pensons nous qu'y voyent les ignorans? Il est à presumer qu'ils n'y voyent du tout goutte, & toutesfois sont ceux-là qui apres auoir ietté les yeux sur vne vrine, mettront incontinent la main à la plume pour ordonner: sans s'enquerir des choses qui les peuuent conduire à la cognoissance de la maladie. Pour le moins deuoit bien confesser de n'y voir goutte, ou d'auoir mal chaussé ses lunettes, vn certain medecin, auquel ayant esté portee l'vrine d'vn homme, & lui ayant esté dit qu'elle estoit d'vne femme qui se doutoit d'estre grosse, respondit qu'il cognoissoit bien à l'vrine qu'elle l'estoit, & qu'elle s'en deuoit tenir toute asseuree.

Ie laisseray leurs autres tours à ceux qui auront meilleur loisir d'y penser: & diray vn mot des barbiers aussi & des chirurgiens: non rien de nouueau toutesfois, ains ce que nous oyons tous les iours estre reproché à plusieurs d'eux, à sçauoir qu'ils gardent pour le vintiéme ou trentiéme appareil ce qu'ils pourroint faire des le troisieme ou quatrieme, entretenans les playes, voire les rafraichissans quelquesfois, au lieu de les consolider: & que leur vilaine ignorance est souuẽt cause qu'il faut couper le bras, ou la iambe. Au demeurant quant à la barbarie, i'aurois tort si ie ne leur en attribuois autant pour le moins en leur endroit qu'aux medecins, desquels i'ay tantost parlé. Surquoy il me souuient d'vn barbier lequel m'ayant ventousé par l'ordonnance du medecin pour me diuertir vn catarrhe, me demanda si ie voulois point estre sacrifié. Comment, di ie, sacrifié? le medecin

cin vous a il parlé de cela? Nenni (me respondit il) mais i'ay sacrifié plusieurs autres qui s'en sont biẽ trouuez. Alors ayant vn peu pensé à moy mesme, lui vins à dire, vous vous abusez: & dites sacrifier pour scarifier. Pardonnez moi, monsieur (me repliqua il) i'ay tousiours ouy appeler cela sacrifier: mais de scarifier ie n'en ouy iamais parler que maintenant. Bref, ie ne luy sceu iamais oster de la teste que ce ne fust l'office des barbiers de sacrifier les personnes: & onc depuis ne vi homme entre les mains d'vn barbier qu'il ne me souuint de ce sacrificateur. Or comme ainsi soit que par telles fautes leur ignorance puisse estre assez descouuerte, ie ne poursuiuray point plus auant ce propos: mais repeterai ce que i'ay dict par ci deuant, que ie mets au nombre des larrons tous ceux qui estans ignorans de leur mestier, ne font conscience de prendre le salaire de ceux qui le sçauent bien. Et à dire la verité, si nous considerons la chose de pres, nous trouuerons qu'ils ne sont poinr simplement larrons, veu que par leur ignorance ils desrobbent en fin la vie à ceux ausquels ils ont desrobbé l'argent. Lesquels propos i'enten deuoir redonder au prouffit de ceux qui au contraire sont expers en leur art, & l'exercent fidelement (tant medecins que chirurgiens, & barbiers, & aussi apothiquaires) à fin que, comme i'ay dict, on les cerche tant plus sogneusement, & au contraire on se donne tant mieux garde des autres.

QVANT à l'autre partie, à sçauoir quant aux marchandises qui seruent pour vestir le corps, les subtilitez de falsifications, qu'on y a inuentees, ne sont pi en si grãd nombre, ni de si grand danger. Or comme i'ay restreint la matiere precedente, aussi restreignant ceste-ci, ie ne feray mention (comme i'ay dit) que de quelques faussetez qui se commettent es draps de laine & es draps de soye: pour monstrer seulement que nostre siecle pourroit apprendre quelque tour à celuy d'Oliuier Maillard en ceste endroit aussi bien qu'es autres. Ie di donc qu'il ne suffit pas à plusieurs marchands de gagner sur la mesure par leurs subtiles façons d'auner, mentionnees ci-dessus, mais outre cela ont trouué l'inuention de falsifier le drap quant à la matiere, en mettant de la bourre pour

le pour de la laine : tellement qu'au lieu qu'on penſe auoir du drap de pareille laine: par dedans qu'on l'auoit par dehors, on trouue apres l'auoir vn peu porté, qu'ó a du drap embourré-Mais quand ie parle des marchands ie compren les drapiers drapans. vſans de ce mot-la generalement, & quand il n'y auroit autre choſe, le prouerbe commun dit, qu'il fait aſſez qui fait faire. Tellement que quand ie viendrois a parler des falſifications qui ſe commettent en la teincture, ie ne penſerois point faire de tort aux marchãds ſi ie les en chargeois. Car encore que tous les teinturiers qui falſifient les teinctures n'ayent pas le mot du guet des marchands, ſi eſt ce que comme s'il n'y auoit point de receleurs, il n'y auroit point de larrons, ainſi ſi les marchands ne receuoint point de marchandiſe qui ne fuſt loyale, il eſt certain qu'il ne s'en feroit point d'autre. Que ſi quelques marchands me reſpondent qu'ils y ſont les premiers trompez, ie leur repliqueray que s'ils ne ſçauent pas leur meſtier, ils doiuent fermer leur boutique. Ie parleray d'autre choſe que me reſpondront ils de ceſte nouuelle inuention qu'ils ont trouuee, d'auoir mis en auant des façons de parler, & auoir tant faict quelles ſoint en vſage; ſous couleur deſquelles nous cõfeſſions receuoir d'eux meilleure marchandiſe que nous ne receuons pas? l'allegueray pour exemple ce qu'on appelle ſarge de Florence, & en parleray comme d'vne choſe que i'ay appriſe à mes deſpens Il n'y a enuiron que dix ans que quand on parloit de ſarge de Florence, on parloit de celle qui realement & de faict eſtoit de ce lieu, y ayant eſté faicte, & en ayant eſté apportee: les marchands depuis ont auiſé d'en faire faire à la façon de ceſte-ci, & l'ont appelee au commencement ſarge à la façon de Florence (en laquelle maniere de parler perſonne ne pouuoit eſtre deceu) mais peu à peu la couſtume eſt veuue d'oſter ces mots A la façon, & de dire ſeulement Sarge de Florence, comme par maniere d'abbregement. Mais c'eſt vn abbregement qui tourne à trop grand auantage au vendeur, & deſauantage à l'acheteur: ie di quand vn marchand de groſſe conſcience rencontre vn acheteur qui n'a point encores eſté deſieuné de ce nouueau ſtyle. Ce

que

que ie cõfesse m'estre aduenu (& c'est pourquoy i'ay dit que i'en parlerois comme d'vne chose que i'auois apprise à mes despens) au commencement que ceste façon de parler vint en vsage. Car ayant autresfois achetté de celle de Florence à Florence mesmes, & sçachant que c'estoit vne tresbonne & tresbelle marchandise, i'eu tousiours depuis enuie de m'en pouruoir & non d'autre, quand i'en pourrois recouurer. Ayant donc rencontré vn marchand, lequel me trouuoit Florence en France; ie m'accorday aisément au pris, encore qu'il fust grand, & m'en allay bien ioyeux. Mais la rencontre fut pour luy, & non pour moy. car apres auoir vn peu porté la cappe que i'en auois faict faire; ie cognu bien que ie n'auois pas trouué Florence en France: & alors Dieu sçait si ie fu muet, ou si i'eu le filet quand il fut question de reprocher à mon marchand la trousse qu'il m'auoit souce. Lequel voyant ne me pouuoir nier ce que ie disois, n'vsa iamais d'autre defense sinon que c'estoit la maniere de parler. Et que faudroit il dire ici pour parler Maillardiquement? *Ad trigintà mille diabolos talem modum loquendi.* Or combien que ie n'aye amené que l'exemple de la sarge, si est ce toutesfois qu'il n'est pas seul, & que ie sçay bien que pour le moins les feutres d'Espagne lui pourront faire compagnie. Car il n'en prend pas de ces marchandises comme des autres qu'ils disent auoir esté apportees de cent ou deux cents ou trois cents lieuës, iaçoit qu'elles ayent esté faictes à trois ou quatre maisons pres: mais ils iouent à bonne veuë d'autant que s'il disent, C'est sarge de Florence, à vn qui ne s'y cognoit pas, elle demeurera sarge de Florence; s'ils le disent à vn qui s'y entende, ils ont leur response toute preste, que c'est la façon de parler. Ainsi est-il des feutres d'Espagne.

Et toutesfois on auroit tort (à mon iugement) de dire que ceux qui se meslent des draps de soye n'eussent autant d'esprit que ceux qui se meslent des draps de laine; car au contraire ie croy que d'autant que les fils que manient ceux-là sont plus deliez que ceux qui sont maniez par ceux-ci, leur esprit aussi est plus delié & subtil pour trouuer des finesses & tromperies. Et premierement cogn-

comme les marchands de drap embourrent le drap, auſſi ſçauent bien ceux ci traimer leurs velours de filoſelle, qui eſt quaſi en la ſoye ce qu'eſt la bourre en la laine. Voire ay ie entendu qu'aucuns ne ſont traimez que de fil. Mais ils ont vn auantage que les faiſeurs de drap de laines n'ont pas: c'eſt que par l'eau qu'ils leur donnent, ils les font ſembler auoir beaucoup plus de corps qu'ils n'ont. Et s'ils ſçauent bien faire leurs beſongnes alentour du velours par le moyen de l'eau, encore mieux les ſçauent faire autour du ſatin. Quant au taſetas on ne lui baille pas ſeulement l'eau qui fait qu'on y ſoit trompé; mais on trouue le moyen de faire que celuy à d'eux fils ſemble eſtre de quatre, celui de quatre paroiſſe de ſix: celui de ſix, de huict: celui de huict de douze, de ſorte que pour dix aunes de taſetas qui eſt vrayemẽt à gros grain, faict cõme il appartient, s'en vendent dix pieces de contrefaict. Auſſi faut noter que comme nous auons dict que la ſarge de Florence qui ſe vend ailleurs, à ceux qui ne s'y cognoiſſent point, ſignifie ſarge de Florence, à ceux qui s'y entendent, ſignifie ſarge faicte à la façon de Florence: ainſi le ſatin qu'on appelle de Bruges, eſt vne hapelourde pour ceux qui n'en ont de long temps manié iamais, ou ne s'en ſouuiennẽt plus: car à ceux-ci c'eſt ſatin, aux autres c'eſt ſatin de Bruges. Mais ce peu d'aduertiſſement ſuffira pour mettre en train ceux qui ſçauront mieux deſcouurir telles impoſtures pour eſtre eux-meſmes du meſtier. Car ie ſçay qu'entre ceux d'vn meſme eſtat & d'vne meſme vacation il y a touſiours des vns & des autres: & qu'ainſi ſoit, il a bien falu que ie me ſois adreſſé à des gẽs de bien pour deſcouurir pluſieurs ſecrets de leur art. Et pourtant ie proteſte n'auoir entendu de parler en general en ce que i'ay dict ci deſſus, & pareillement de ne l'entendre ainſi en ce que diray ci apres.

QVOY qu'il en ſoit, ie me garderay bien d'oublier les vſuriers, de peur qu'on ne die que ie tienne leur parti. Il eſt bien vray qu'au cõmencement quand ie ſçeu ois de Meynot & de Maillard ſi grand nombre de leurs ſubtiles inuentions, il me ſembloit qu'a peine y pourrois ie rien adiouſter: mais quand ie ſuis venu à ce point, il n'a fallu bien

Digitized by Google

ler loing, ni long temps cercher pour trouuer leurs subtilitez nouuelles. Entre lesquelles aura le premier lieu (non pour estre la plus fine, mais pour estre plaisante) celle d'vn vsurier de Vincence, lequel importunoit souuent vn prescheur du lieu de crier fort & ferme contre les vsuriers: & ce prescheur lui ayant vn iour demandé pour quelle raison il le solicitoit tant de crier contr'eux, la raison est, monsieur (dict-il) que i'espere qu'à force de vous courroucer contr'eux, & leur dire des iniures, vous leur ferez venir l'enuie de quitter leur mestier: & alors estant tout seul, ou pour le moins ayant peu de compagnons, feray bien mes besongnes, au lieu que maintenant ie ne puis rien gagner parmi si grand nombre d'autres de mon mestier. Mais parlõs des subtilitez plus prejudiciables que ceste ci, asçauoir desquelles ils vsent a l'endroit principalement des mauuais mesnagers. Comme nous voyons ordinairement que le refuge de ceux qui ont commencé d'estre mauuais mesnagers, c'est vers les vsuriers: comme ne leur falant plus que cela pour les acheuer de peindre, ainsi qu'on dit en commun prouerbe. Voici donc vn tour qui se iouë auiourd'huy en quelques lieux: c'est qu'vn riche marchand qui se mesle de ce mestier, s'adressant à lui quelcun pour auoir de l'argent, dira n'en auoir point, bien auoir de la marchandise, laquelle il est content de lui prester pour en tirer argent: mais qu'il doit bien faire son conte d'y perdre s'il veut trouuer prõprement acheteur. Alors ce marchand l'adressera lui mesme à quelque acheteur (auec lequel il a intelligence) lequel n'achetera que cinq ou six cens escus la marchandise qu'on lui fait entrer pour mille: desquels mille on le fait obliger comme receus realement & manuellement. Et ce tour toutesfois est fort approchant de ce que nous disent les susdicts prescheurs. Mais voici qui est bien plus estrange, & dequoi aussi ils n'ont faict aucune mention: c'est que quelquesfois ceste marchãdise ne se baille qu'imaginairemẽt, n'estãt point en nature: & prestant seulement son nom pour seruir de moyẽ de faire faire vne scedule de deux fois autant qu'on baille d'argent, ou à peu pres. Outre plus s'exercent auiourd'huy des vsures auec vne procedure de laquelle il ch

il eſt certain que les ſuſdicts n'ont ouy parler nō plus: & eſt vray ſemblable qu'elle ſoit depuis peu de temps. Car ie ſçay quelques pays où les moyens de ronger iuſques aux os ceux qui empruntent de l'argēt ſont tels. Premierement faut noter qu'il y a ceux qui font meſtier de preſter, & ceux qui font meſtier de reſpondre. Quand donc on s'eſt adreſſé à quelcū de ceux qui ont accouſtumé de preſter à cinq pour cent, & qu'auec grande difficulté on luy a faict dire le mot, (& qu'on y a faict conſentir ſafēme par le moyen de quelque beau preſent) à condition de lui donner vn reſpondant bien ſoluable, il en faut aller gagner quelcun par le moyen auſſi de quelque preſent auec lequel toutesfois encore ne fait on rien, ſinon qu'on l'aſſeure de quelque hypotheque qui vaille deux tiers d'auantage, ou à peu prés. Et quād encores on en eſt venu iuſques ici, ce n'eſt pas tout. car il faut que ce plege ou fiāce baille vn contreplege, qu'ils appellent arriere fiance: laquelle auſſi il faut que celuy qui emprunte l'argent, pratique par le moyen d'vn preſent. Et quand il a faict tout ceci (n'eſpargnāt cependāt rien en banquets,) ils s'oblige entr'autres choſes de donner quelque nombre de ceux qu'ils appellent oſtages, au bout du terme. au cas qu'il faille au payement. Aueuant donc qu'il y faille, alors trois ou quatre hōmes, ſous ce nom d'oſtages (plus ou moins, ſelon qu'il a eſté accorde) ſe mettent en l'hoſtelerie, y faiſans grand' chere aux deſpens d'iceluy, & outre ce gagnans par iour certains gages mētionnez au contract, qui paſſent ſouuent le double de leur deſpens, & y demeurent iuſques à ce qu'il y vienne donner ordre: c'eſt à dire, que premierement il ſatisface à l'hoſte de tout ce que ces oſtages ont deſpendu, & qu'il leur paye leur gages: & puis que par le moyen de nouueaux preſens il face nouuel accord tant auec le crediteur qu'auec les fiances, pour auoir vn autre terme, (car le terme eſtāt expiré, il faut que le detteur les achete derechef, ou qu'il en trouue d'autres agreables au crediteur) & ainſi cōſequemment iuſques à ce que la terre ou la maiſon, ou ce qui aura eſté baillé pour hypotheque, ſe trouue chargé ſi auant que le detteur n'ait moyen de le racheter. Mais le pis eſt qu'encore n'attendent-il pas

Digitized by Google

qu'il soit autant deu que la piece vaut, mais souuentesfois pour quatre ou cinq cents escus, se font adiuger vne piece de quinze cents, voire de deux milles, de laquelle ils iouiront iusques à ce qu'õ la retire de leurs pattes, courãt touſiours l'vſure de cinq pour cent iuſques alors, ou qu'à la requeſte d'autres crediteurs la piece ſoit ſubhaſtee, pour auoir la preualence, c'eſt à dire le par deſſus qu'elle peut valoir. Encores auient il le plus ſouuent en telles ſubhaſtations, que le pays eſtant poure de ſoy, & les crediteurs puiſſans, les pieces ſe vendent la moitié moins qu'elles valent, n'oſant ou ne pouuãt perſonne y mettre l'enchere. Mais outre tout ceci, il faut noter que ſur la ſomme baillee premierement par le crediteur, il aura faict entrer telles pieces d'or & d'argent qu'il lui aura pleu, de poids ou non, auec cheuaux ou poignards d'argent: ou autres telles drogues, pour tel pris qu'il luy aura ſemblé bon. Que diez vous lecteur de ceſte façon d'vſure, penſez vous que quand les diables ſe voudroient meſler de ce meſtier, ils en peuſſent faire d'auantage? Quant à moi ie ne le penſe pas. Et toutesfois la pitié eſt encore plus grande en l'vſure qui s'exerce à l'endroit des poures gens: leſquels les vſuriers n'apauuriſſent pas ainſi, (veu qu'ils ſont deſia poures) mais leur coupent la gorge, en leur oſtant le boire & le manger, par leurs monopoles: deſquels on voit que ces malheureux trouuent tous les iours inuentions nouuelles: iuſques à aller au deuant des charretes & des baſteaux qui apportent des viures, & corrompre les chartiers & les baſteliers pour les faire retarder. Voire ay ſouuenance de m'eſtre trouué en lieu où on diſoit que tels monopoleurs auoint faict emmener les cheuaux, faiſans ſemblant d'en auoir beſoin pour quelque affaire, que depuis on s'eſtoit apperceu que leur intention eſtoit de les oſter aux baſteliers qui deuoint paſſer par là, afin que n'en trouuans pour tirer leurs baſteaux, ils fuſſent par ce moyen retardez.

Des larrecins & de l'iniuſtice des gens de iuſtice de noſtre temps.

CHAP. XVII.

Quant

QVANT aux larrecins des gẽs de iustice, & de ceux principalement qu'on appelle chiquaneurs, com bien qu'ils soint plus gros & en plus grand nombre qu'ils ne furent iamais, & que les procez soint plus espicez qu'ils ne furent onques (nonobstãt toutes les polices qu'on y a pensé mettre) si est ce que ie trouue leurs larrecins plus pardonnables que ceux de leurs predecesseurs. Car si *voleti & confessuens non fit insuria, & si nolentem qui ferit, idem facit occidenti*, quel malfont les chiquaneurs d'ouurir leur bourses à ceux qui ont enuie de les remplir, à la charge de leur donner le passetemps de voir mille & mille galanteries & gentilesses chiquaniques? Ordessa du temps du Roy Louys onzieme il se trouua vn Euesque si amoureux de ce deduit, que ce Roy le voulant despestrer d'vne infinité de procés, il le supplia fort affectueusement de lui en laisser au moins vint cinq ou trente pour les menus plaisirs. Mais ceste humeur est auiourd'huy encore beaucoup plus commune, & mesmes a pris tel accroissement, qu'il se trouue des personnes qui non seulement y prenent quelque plaisir, mais du tout n'ont autre plaisir en ce monde: tellement que viure sans plaider, ne leur seroit que demie vie. Seroit-ce donc raison que messieurs de la pratique leur fournissent grãtis d'vn si grand esbat, ou qu'ils fussent las de prendre, auant que les autres de donner? Ie croy bien que du temps qu'on les appeloit pragmaticiẽs (en retenant l'origine du mot) les choses alloint autrement: mais depuis qu'on leur a retranché vne syllabe de leur nom, en les appelant praticiens, ils ont bien sceu se recompenser de ce retranchement sur les bourses de ceux qui en estoint cause. Ioinct aussi que ces termes de pratique & praticiens leur sont venus bien à propos pour leur faire souuenir de ce qu'ils ont à faire à l'endroit de ceux qui veulent passer par leurs mains. Et qui plus est, il n'y a point de doute qu'ils n'ayent meilleur moyen de pratiquer auiourd'huy des escus que par ci deuant des testons: d'autant qu'au lieu que le temps passé le Poiteuin ne forgeoit qu'vn proces sur la pointe d'vn aiguille, maintenant il en forge demie douzaine: le Normãd qui souloit se mettre sur l'eau (faute de cheual) & enuoyer

Digitized by Google

son proces à pied par terre (pour plus grande seureté) maintenãt trouue le moyen de se faire porter luy & son proces par vn cheual, ou pour le moins vne iument. Et qui ne dira qu'il est raisonable que les pratiques soint plus grosses auec les gens de cheual qu'auec les gens de pied? Mais pour parler à bon escient, ie ne doute point qu'entre ceux qu'on appelle gens de iustice, il n'y ait auiourd'hui de beaucoup plus grãds chiquaneurs, pipeurs, mengeurs, rongeurs, escorcheurs (principalement où la religion Romaine est en vogue) & qu'il ne s'y trouue de plus grandes ruses & cautelles, plus grandes trõperies, plus grandes concussions, & toutes sortes de corruptiõs que parci deuant. Mais ie plaindrois plus nostre siecle (auquel les hommes sont plus addonnez à plaider qu'ils n'ont iamais esté) s'il faisoit bon plaider, que ie ne le plain de ce qu'il fait si mauuais plaider. Car comme il est certain que puisque la mer estant ainsi terrible & farouche trouue neantmoins force chalans, elle auroit biẽ plus grande chalandise, si elle venoit à estre amiable & gratieuse voire que pour vn elle en auroit cent: ne plus ne moins si la pitié des plaideurs estant si grande, ne descourage point les autres de prendre ce train, que seroit ce si les plaids n'estoint conioints auec tant de miseres? Il est certain que le Poiteuin qui anciennement ne forgeoit qu'vn proces sur la pointe d'vne aiguille, maintenant (comme i'a y dict) en forge demie douzaine, en forgeroit vn quarteron pour le moins. Bref (selõ mon opinion) il seroit expedient pour le soulagement du pouure mõde, que les procès fussent si espicez & si salez qu'il n'y eust homme, non pas diable, qui en peust aualer. Toutesfois, comme quand vn meschant est tué par vn autre qui ne vaut guere mieux, nous recognoissons en cela la main de Dieu, executant ses iugemens deuant nos yeux, & ce nonobstãt nous n'approuuõs pas le faict du meurtrier: ainsi quand nous voyons ceux mesmes qui ont grand tort de plaider & qui s'en pourroint passer, estre tourmẽtez en iustice par toutes sortes, encore qu'ils reçoiuent le salaire qu'ils meritent par vn iuste iugement de Dieu, si est ce que nous ne deuons approuuer ceux qui leur font tel payement. Voyons donc si de nostre

Digitized by Google

ſtetemps les chiquaneurs traictent mieux leurs hoſtes ou leurs chalans, que du temps d'Oliuier Maillard & de Menot: & pour auoir pluſtoſt faict, eſcoutons ce qu'en dit le plus gentil des premiers poetes François,

Là les plus grans les plus petits deſtruiſent,
Là les petis peu ou point aux grans nuiſent.
Là trouue l'on façon de prolonger
Ce qui ſe doit & ſe peut abbreger:
Là ſans argent poureté n'a raiſon:
Là ſe deſtruit mainte bonne maiſon.
Là biens ſans cauſe en cauſes ſe deſpendent:
Là les cauſeurs les cauſes s'entreuendent.
Là en public on manifeſte & dit
La mauuaiſtié de ce monde maudict,
Qui ne ſçauroit ſous bonne conſcience
Viure deux iours en paix & patience.
Vn peu apres.
Et ceſtuy-la qui ſa teſte deſcœuure,
En plaiderie a faict vn grand chef d'œuure.
Car il a tout deſtruict ſon parentage.
Dont il eſt craint & priſé d'auantage.

Et puis parlant de diuerſes ſortes de proces, qu'il accompare à diuerſes ſortes de ſerpens.

Et ce froid là, qui lentement ſe traine,
Par ſon venin à bien ſçeu mettre haine
Entre la mere & les mauuais enfans.

Ce qui eſt bien à propos de ce que Menot reprend ſouuent, aſſauoir que les enfans plaidoint contre leurs meres. Ce poëte adiouſte auſſi comment les gens d'egliſe: qui deuroint garder les autres de plaider, y ſont les plus eſchauffez, diſant ainſi,

Pas ne diront qu'impoſſible leur ſemble
D'eſtre Chreſtien & plaideur tout enſemble:
Ainçois ſeront eux meſmes à plaider
Les plus ardans.

Mais pour auoir pluſtoſt faict, il faut prẽdre tout ce que diſent les preſcheurs ſuſdicts de la malheurté de leurs plaids, & puis tripler tout cela, pour auoir la ſomme des maux & miſeres des noſtres. Quant aux preſens que prẽnent les iuges, le poure Menot ne s'en deuoit tant rom-

Digitized by Google

pre la teste, comme s'il y euſt deu gagner quelque cho-
ſe: car il y a tant de centaines d'ans qu'ils ont appris ceſte leçon, & la trouuans plaiſante, l'ont ſi biẽ retenue, qu'ils ne la peuuent oublier. Et meſmes quand il n'y auroit autre choſe que le long temps depuis lequel ils commẽcent à iouir paiſiblement de ce priuilege, il eſt certain que par preſcription il leur appartiẽt. Ie di ſi long temps, pource que ſi nous conſiderons bien ce que diſent Salomon & le poëte Heſiode, nous pourrons aiſeement iuger que deſia ceſte Iuſtice qu'on peind ſans yeux & ſans mains, eſtoit bannie du monde. Mais combien que ceſte façon de faire ſoit fort ancienne, ſi eſt-ce que ie ne doute point que noſtre ſiecle n'emporte le pris quãt à la theorique d'icelle, & encore plus quãt à la pratique. Car on ne s'eſt point contenté de noſtre temps de prendre des preſens beuuables ou mangeables: (comme ſçauent les rotiſſeurs de Paris, auec leſquels trafiquoint meſſieurs qui auoint peur que la grand'quantité de gibbier qui pleuuoit en leurs maiſons tout en vn coup, ne ſe gaſtaſt auant que venir ſur table) on ne s'eſt point contenté de laiſſer embraſeler ou enchainer ou embaguer ſa femme, ſans faire ſemblant d'en voir rien: on ne s'eſt point contenté de faire prendre par ſes ſeruiteurs, pour puis butiner auec eux: on eſt venu iuſques à dire, Or ça, quant & quant rendre la main: voire (ſauf l'hõneur du prouerbe qui defend de regarder en la bouche du cheual donné) on eſt venu à le ſonner, & pezer, auant que vouloir dire Or donc. Et encore ne s'eſt on point contenté de cela: car on eſt venu iuſques à ſe faire donner par le poure Nabot la vigne de dix arpens pour luy faire iuſtice de la vigne de cinq ou ſix arpens. On a encore paſſé plus outre: car on eſt venu iuſques à demãder ce qu'on ſçait ne ſe pouuoir ni ſelon Dieu, ni ſelon les hommes, preſter, ni vendre, ni engager, ce dont la perte eſt beaucoup plus grande, & n'eſt moins irreparable que de la vie. on eſt venu (di ie) iuſques à vouloir faire acheter la iuſtice d'vn payement qui eſt non ſeulement contraire à toute honneſteté & iuſtice, mais duquel l'infamie redonde ſur ceux qui ſont encores à naiſtre. Et pour parler en termes non ambigus, de noſtre temps s'eſt trou-

trouué dedans Paris president qui a voulu estendre ses droicts iusques là, de demander à vne damoiselle honorable qu'elle luy prestast son deuant, à la charge qu'il luy presteroit audience. Ie me garderay bien de nommer ce president: mais ie ne feray pas conscience de dire que ce fut celuy qu'õ vit depuis metamorphozé en abbé: & qui estant constitué en ceste dignité composa vn certain liure contre les Lutheriens, lequel il dedia au pape: mais son style se trouua si dur, que le Pape en ayant par cas fortuit porté vn fueillet à ses affaires, s'en escortha tout le saing siege Apostolique. Bref, c'est celui duquel le nez fut enchassé en plusieurs beaux epitaphes en attendant que le Pape (qui estoit lors bien empesché) eust loisir de le canonizer. Il est vray que si *communis error facit ius*, & est permis à vn president ce qui est permis à autres, les aduocats de cestuy ci pourront alleguer des exemples d'aucũs qui n'ont pas faict mieux, & d'aucũs mesmement qui ont faict beaucoup pis. Entre lesquels merite d'auoir le premier lieu le preuost la Voust, pour ce tour memorable qu'il ioua à vne honeste dame. Elle estant venue vers luy auec quelque esperance d'interceder pour son mari, qu'il detenoit en prison, fut requise par luy du plaisir d'vne nuict, à la charge de luy ottroyer tout ce qu'elle demandoit. Ceste femme se trouuant fort empeschee, (& qui est la femme aimant son mari d'vn ardent amour, qui ne l'eut esté?) d'vn costé regardant la foy qu'elle rõproit à son mari, d'autre costé la vie qu'elle luy sauueroit, se conduisit fort sagement en ceste affaire. car combien qu'elle eust pris la resolution de preferer la vie de son mari à son honneur, toutesfois luy voulut premierement communiquer. Luy donc l'ayant aiseement dispensee (comme il est vray-semblable) elle donna à monsieur le preuost le plaisir duquel il estoit desireux, se tenant toute asseuree qu'il luy tiendroit promesse. Mais au matin ce meschant, (voire trimeschantissime, si dire se pouuoit) apres luy auoir faict pendre & estrangler son mari, le vous auois (dit il) promis de vous rendre vostre mari: ie ne le garde pas, ie le vous rẽ. Si nous considerons la difference qui doit estre entre les Chrestiens & payens, trouuerons-nous que les meschancetez

Digitized by Google

de Verres, (pour lesquelles nous le voyons estre ainsi ca-
honné, voire foudroyé par l'eloquence Ciceroniane) a-
yent approché de cent lieuës pres d'vne telle meschan-
ceté, commise toutesfois à la veuë de tout le monde? l'ay
quy cõter souuent vn autre traict du mesme preuost, l'e-
quel merite bien (comme estãt aussi à propos de son in-
tegrité) d'estre accouplé auec l'autre, pour estre mis en-
semble en ces chroniques. Pendant qu'il estoit apres
pour faire pendre vn homme, lequel estoit ia à l'eschel-
le, on lui vint dire à l'oreille que s'il le vouloit deliurer,
on luy donneroit cent escus contant. Ausquelles nou-
uelles ayant pris goust, fit signe au bourreau qu'il atten-
dist: & puis (ayãt songé vne eschappatoire) s'approcha,
& dict tout haut, parlant son barragouin, Regardas mes
seurs en qual dangié me metio aquest malhurous. Car
el a courone, & non m'ondisio pas. Lo mal de terre te vi-
re. Dauala, dauala: tu seras menat deuant l'official ton iu
ge. Mais encore scay-ie bien vn autre tour plus estran-
ge, ioué par vn ayant le mesme office. Cestuy ci, d'vne
part desirant sauuer la vie à vn larron qui estoit tombé
entre ses mains, à la condition qu'il participeroit au bu-
tin (comm'aussi ils en estoint d'accord:) d'autre part
considerãt que le murmure seroit grand s'ils n'en faisoit
iustice, & mesme qu'il se mettoit en grand danger, vsa
de ce moyen: c'est qu'il fit pendre vn poure bon homme
auquel il dit qu'il y auoit long tẽps qu'on le cerchoit, &
que c'estoit lui qui auoit faict vn tel acte & vn tel. Cest
hõme ne faillit à lui nier fort & ferme, comme celui qui
auoit la conscience nette de tout ce qu'on lui mettoit a-
sus. Mais ce preuost estant resolu de passer outre, lui fit
remonstrer qu'il gagneroit bien mieux de confesser, puis
qu'aussi bien ainsi qu'en ça il lui faloit perdre la vie: &
que s'il confessoit, le preuost s'obligeroit par son fermẽt
de luy faire tant chanter de messes qu'il pourroit estre,
asseuré d'aller en paradis: au lieu qu'en ne confessant
point, il ne laisseroit d'estre pendu, & s'iroit à tous les
diables, d'autant qu'il n'y auroit personne qui fist chãter
vne seule messe pour luy. Ce poure homme, oyant par-
ler d'estre pẽdu, & puis aller à tous les diables, se trouua
fort estonné, & aima mieux estre pendu & puis aller en

para-

paradis. Tellement qu'en la fin il vint à dire, qu'il ne se souuenoit point d'auoir faict ce dequoi on le chargeoit: toutefois que si on s'en souuenoit mieux que lui, & si on en estoit bien asseuré, il prendroit la mort en gré, mais qu'il prioit qu'on lui tint promesse touchant les messes. Et n'eut plustost dict le mot, qu'on le mena tenir la place de l'autre qui auoit merité la mort. Mais quand il fut à l'eschelle, il entra en des propos, par lesquels il donnoit à entendre qu'il se repentoit, nonobstant le paradis qu'on luy auoit promis. Pour à quoi remedier, ce preuost fit signe au bourreau qu'il ne le laissast acheuer. Et ainsi fut faict. Or comm'estant par ceste histoire venu au comble de la meschanceté de telles gens, ie changerai de propos.

Au demeurant donques s'il faut que ie parle des femmes des gens de la iustice, aussi bien que Maillard & Menot en parlent: il est certain qu'elles ne se contentent pas maintenant (en quelques lieux) d'auoir des robbes teintes au sang des poures gens, ni d'en gagner à la sueur de leur corps, ainsi que celles dont parlent les prescheurs susdicts: mais font bien mieux leurs besoignes. Car au lieu que celles là ne gagnoint à telle sueur que des habits somptueux, & des bagues precieuses, celles ci outre tout, y gagnent aussi des offices pour leurs maris. Et que disent ces honnestes damoiselles, *quæ facium plautum domino abbati, episcopi, domini cardinalis* (comme parle Menot) quand elles voyent leurs maris ainsi esleuez par leur moyen? qu'il fait bon auoir la faueur des grands seigneurs, & qu'on ne sçait où on en peut auoir afaire. Mais si Menot ou Maillard reuenoint, il est certain qu'ils leur respondroint en vn mot (s'ils n'auoint oublié leur Latin) *ad omnes diabolos talem fauorem.*

Or puis qu'ainsi est, il est bien force que ce qui auenoit desia du temps de Menot, (comme nous cognoissons par les plaintes qu'il en fait) auienne encore plus du nostre: asçauoir que plusieurs des gens de iustice prestent leur conscience aux grands seigneurs. Car puis qu'on a d'eux les offices à si bon marché, (c'est à dire, par leur faueur) à moins ne peut on (ce semble à ceux qui ont les consciences larges comme les manches d'vn cordelier, que les autres appelent consciences à pont leuis) que

Digitized by Google

de leur faire gagner leur cause, quand ils auroint le plus grand tort du mõde. Ie ne di pas toutesfois de tous ceux qui estans mariez sont auancez par les grands seigneurs, que leur auancement doiue estre imputé à leurs femmes: mais seulement que ce moyen entr'autres ou est nouueau, ou pour le moins est beaucoup plus commun & ordinaire qu'il ne fut iamais. Quoy qu'il en soit, nostre siecle est plein d'exemples de telles gens de iustice, qui aux despens de leur conscience (si toutesfois ils en ont vne) veulent monstrer aux grands seigneurs qu'ils ne sont point ingrats, mais ont bonne souuenance du bien & honneur qu'ils ont receu d'eux, & qu'ils leur sont en tout & par tout treſaffectionnez seruiteurs. Toutesfois ie ne daignerois prendre la peine d'amener exemples de ceux qui sur vne telle querelle ne se damnent qu'eux mesmes: mais i'en ameneray vn fort notable d'vn lieutenant ciuil, auquel ie ne pense faire non plus de tort en le couchant sur mon papier, qu'on luy fit à Paris l'an 1557. de le coucher ou estendre au tour du pilori. Ce venerable lieutenant voulant monstrer mieux encores que iamais, qu'il estoit musnier en matiere de conscience, aussi bien que de nom (ce qui soit dict neantmoins sans toucher à la bonne renommee des musniers qu'on trouuera gens de bien) & voulant monstrer à vn grand seigneur, combien il estoit à son commandement, voire voulant faire, comm'il est croyable beaucoup plus qu'on ne luy commandoit: ne se contenta pas d'auoir ia donné son ame à tous les diables pour cest effect, mais vsa de telle rhetorique alendroit de plusieurs personnes, qu'il leur persuada d'y enuoyer les leurs, pour faire compagnie à la sienne. Car il fut si aspre à la poursuite d'vn proces contre la contesse de Senigan (laquelle on chargeoit à tort d'auoir faict eschapper le duc d'Ascot, prisonnier au bois de Vincennes) qu'il vint iusques à suborner vn grand nombre de tesmoins contre icelle, s'aidant en ceci d'vn commissaire nommé Bouuot: mais l'vn & l'autre eschappans à bon marché, apres auoir esté condamnez pour crime de faux commis à l'instruction du proces contre ladicte dame, firent amende honorable, puis furent piloriez aux halles & relegucz. Or ne sont ce point tels petis compagnons

seule-

seulement qui employent leur conscience pour les seigneurs, à la deuotion desquels ils sont: tesmoin ce que dict vn chancelier en mourant: Ha cardinal tu nous fais tous damner. Ce que toutesfois soit dit sans preiudicier à l'honneur de son successeur, lequel, cõme chacun sçait, conioint à son grand sauoir vne si grande integrité, qu'il pourra seruir d'vn exemple rare à la posterité.

Mais pour retourner aux faux tesmoins, & à la subornation d'iceux, (afin d'en parler plus amplement) ie confesse que ceste meschanceté est fort ancienne, voire de toute ancienneté: mais toutesfois ie pense que iamais auparauant on ne l'auoit veuë montee à vn si haut degré, qu'on l'a veuë en nostre siecle. Dequoy semble pouuoir faire foy entre autres choses vne responce qui depuis est venuë comm'en prouerbe: asçauoir de celuy qui estãt interrogé de quel mestier il estoit, respondit qu'il estoit du mestier de tesmoin. Car il est certain que ceste respõce ne peut estre eschappee à autre qu'à celuy qui estoit du lieu où plusieurs faisoint mestier & marchandise de tesmoigner. Bien est il vrai qu'on doit presumer que ses compagnons n'eussent pas respondu tant à la bonne foy. Ie me doute toutefois d'vne obiection que quelcun me pourra faire, a sauoir qu'il est vrayseblable, le nombre des faux tesmoins n'estre si grand pour le iourd'huy, qu'il estoit il y a quelques annees, pource qu'on n'en voit pas tant pẽdre. Mais ie luy nieray incontinẽt la consequẽce. car nous voyõs par experience en quelques lieux où il se commet moins de forfaicts, estre executez plus de gens par iustice, qu'en autres où il s'en commet beaucoup dauantage: dõt s'ensuit que par les executions que fait la iustice d'vn lieu souuent ou rarement, nous ne deuons pas iuger du grand ou petit nombre des malfaicteurs, à comparaison de celuy qui est ailleurs: ains seulement de la vigilance & droiture de ceux ausquels ell'est commise. Si quelcun replique, qu'encore que le nombre des faux tesmoins soit aussi grand qu'il a esté par ci deuant, la punition plus rare qui s'en fait, ne viẽt d'vne impunité plus grande, mais d'vne difficulté plus grãde qui est à les descouurir, d'autant que maintenant ceux qui les suborment, les recordent mieux leur leçon, & eux aussi la retiennent mieux:

Digitized by Google

ie respondrai qu'au contraire on oit parler tous les iours de faux tesmoins se descouurans eux mesmes, & se coupans de leur cousteau aussi bien que parauant. Et qu'ainsi soit, entr'autres exemples notables de depositions faictes depuis quelque nombre d'ans par faux tesmoins ayans vilainement oublié leur leçon, on allegue volontiers cestuici, de quelques tesmoins qui furent subornez par vn seigneur de Berri contre vn de Bourges nommé Boyuerd, qu'on chargeoit d'auoir commis vn meurtre. Car au lieu que pour vne des meilleures marques pour recognoistre ledict Boyuerd, on leur auoit dict qu'il auoit vn nez faict à manche de rasoir, interroguez separeement par le president à quoi ils le recognoistroint, respondirent tous d'vn mesme accord, qu'ils le pourroint recognoistre aiseement à vn coup de rasoir qu'il auoit eu sur le nez. Tellement que leur estant confronté ledict Boyuerd contre lequel ils entendoint deposer, dirent que ce n'estoit pas cestuyla, pource qu'il n'auoit point de cicatrice sur le nez. Et ainsi estans descouuerts, furent pendus: & le subornateur & faux accusateur fut decapité, & mis en quatre quartiers, mais en effigie, qui fut vn grand auantage pour sa personne. Voici (dit ie) vn des exemples notables qu'on allegue sur ce propos, quand on parle de ce qui est auenu depuis enuiron vingt ans. Et pensons nous qu'on n'en trouueroit pas bien de fraische memoire quelques vns aussi notables que cestuyla? Pour le moins plusieurs sçauent ce qui est auenu depuis sept sepmaines à des faux tesmoins produits cõtre vn qui d'Orleans auoit esté mené à Paris lié & garotté: c'est que ces meschans oublierent tellement leur leçon, qu'au lieu de dire que celui cõtre lequel ils deposoint estoit rousseau, dirent qu'il estoit homme noir, & portant barbe noire. Or quelle bonne iustice s'est ensuiuie de tels galans, ie laisseray la charge au lecteur de s'en informer: cela sçay ie bien (& qui est celuy qui ne le sçache?) que pendant les derniers troubles qui ont esté en France, & pendant aussi que les mangeurs & mangeuses de confiscations auoint la vogue, ce malheureux mestier s'exerçoit auec aussi grande impunité que iamais auparauant, ni en nostre siecle, ni au precedent.

Et

Et des gens de iuſtice qui prennent *ab hoc & ab hac*, ou *à dextris & à ſiniſtris*, comme parle Mailard, la race en eſt elle faillie? Helas! pleuſt à Dieu ſeulement qu'elle ne fuſt augmentee, & que les petis enfans (comme on dit en commun prouerbe) n'en allaſſent point à la mouſtarde. Ce que toutesfois ne me gardera d'en alleguer vn exemple, lequel ſeul nous eſclarcira ceſte iolie maniere de procedure. L'aduocat de Monſieur de Beau-ieu, heritier de Mre d'hyliers, eueſque de Chartres (lequel aduocat eſt encore pour le iourd'huy viuant, s'il n'eſt mort depuis peu de temps en ça) ayãt receu dudict Monſieur de Beau-ieu vn preſẽt d'vne maiſon aſſiſe à Paris en la place Maubert (de laquelle on dit qu'il euſt trois ou quatre mille francs argent contant) pour les bons & agreables ſeruices qu'il promettoit en ſouſtenãt le droit d'iceluy: au lieu de ce faire, le trahit vilainement & malheureuſement enuers ſon aduerſe partie, qui eſtoit le ſeigneur de Beaumont La ronce, ſous eſperance d'vne piece de ſix mille francs que ceſtuyci luy auoit promiſe.

Quant aux ruſes, ſubtilitez, cautelles, fineſſes de plaidoyerie, pleuſt à Dieu que nous n'en euſſions que le quadruple, & qu'vn apprenti de noſtre temps n'en ſceuſt qu'autant qu'vn des meilleurs maiſtres du ſiecle precedent. Deſquelles toutesfois ie ne donneray pour ceſte heure que deux exemples, mais qui en vaudront bien deux douzaines d'autres. Le premier eſt d'vne fineſſe fondee ſur la rigueur des formalitez de iuſtice (à propos de ce que nous liſons en Terence, *Summum ius ſumma ſæpe iniuria eſt*) & eſt tel. Le procureur & conſeil d'vn certain ſeigneur demandeur en retraict lignager, corrumpus & ayans intelligence auec le conſeil & procureur de la partie aduerſe, firent taire le rembourſement manuellement & de faict par ledict demandeur: mais ce ne fut pas ſans luy rendre frauduleuſement la clef de la bougette, en laquelle eſtoit la ſomme: afin qu'auenant puis apres (comme il aduint) que le defendeur ſe preſentaſt pour eſtre rembourſé au dedans du terme limité, & que le depoſitaire lui reſpondiſt (comme il fit) qu'il ne pouuoit bailler l'argent ſur l'heure, mais qu'il falloit attendre qu'il euſt retiré la clef, il proteſtaſt comme de refus, & fut dict la

con-

Digitized by Google

consignation n'auoit point esté deuëment faicte: par consequent que ledict demandeur fut debouté de ses conclusions. Comme aussi il aduint. L'autre exemple est d'vne ruse merueilleuse, inuentee pour sauuer la vie à vn criminel, & est tel. Guillaume Parent estant condamné par l'assesseur de Poictiers d'estre bouilli en l'huile comme faux monnoyeur, & l'appel interietté ayant esté mené à Paris, vn iour deuant que les vingt tesmoins luy fussent confrontez, aduerti par son procureur Belucheau, & l'ayant prié de luy enuoyer vn crocheteur qu'il iugeroit estre de bon esprit, (auquel il promettoit dix escus) luy donna ceste instruction par la bouche dudict crocheteur: asçauoir qu'il se trouuast le soir au logis desdicts tesmoins en habit desguisé, & faisant semblant d'estre aussi tesmoin: & qu'en souppant auec eux, mist ce propos en auant, que Parent contre lequel ils estoint venus, eschapperoit aussi bien ceste fois, cõme il auoit plusieurs autres. Ce qu'ayant esté faict ainsi par ledict procureur, tous bien eschauffez voulurent gager contre luy le contraire, & de faict gagerent chacun vn teston. Dequoy ledict procureur prit acte de deux notaires, qu'il auoit secretement attitrez pour ceste effect. Lequel acte bien authentiqué il fit tenir audict Parent: qui le lendemain à la confrontation de ses tesmoins, ainsi qu'on luy demandoit à la façon accoustumee, s'il les tenoit pas pour gens de bien, & s'il en vouloit reprocher quelcun: fit response, qu'ils estoint tous aussi gens de bien enuers luy, comme Iudas enuers Iesus Christ. Car, dit il, ils ont iuré ma mort: & qu'ainsi soit, voila dequoy. Or comme chacun me confessera que ceste ruse est des plus sublimes (comme on parle auiourd'huy) aussi ie croy qu'on ne me niera pas, que combien que le criminel en ait auisé le procureur, elle ne porte toutesfois la marque de celles qui se forgent tous les iours es boutiques des gens de iustice, & pourtant puisse auoir lieu ici.

MAIS si d'auenture il y a quelcun qui ne se contente des maux susdicts, & auquel il semble que nostre siecle ait trop bon marché, i'en adiousteray deux, lesquels à mon aduis suffiront pour faire le comble: & sont, comme ie pense, de nostre creu, pour le moins n'ont point esté

eſté mentionnez par les preſcheurs ſuſdicts. L'vn eſt, qu'au lieu que le temps paſſé les arreſts faiſoint arreſter les proces, (car i'enſui la commune orthographe en ce mot, d'autant quelle eſt conforme à la prononciation) maintenant on a trouué l'inuention qu'au lieu de les arreſter, ils les font tant mieux courir: car nous voyons des proces ſur leſquels ont eſté donnez ia dix arreſts, & toutesfois s'eſt encores à recommencer. L'autre mal eſt, que pour vne teſte qu'on aura coupee à vn proces, on lui en fait reſſortir autant pour le moins qu'anciennement au ſerpent nommé hydra: & pour dire en vn mot, au lieu que nos predeceſſeurs ſe plaignoint ſeulement de la longueur des proces, (car ie confeſſe que ce n'eſt pas d'auiourd'huy qu'on dit, *Lis litem ferit*) nous auõs maintenant iuſte occaſion de nous plaindre de leur immortalité.

Toutesfois s'il eſt beſoin d'adiouſter encore quelque particularité à ce que nous auons dict du deſordre qui s'eſt veu en noſtre ſiecle au fait de la iuſtice, nous en trouuerons vne touchant vne façon de faire fort eſtrange, mais laquelle, Dieu merci, a eſté peculiere à vne ſaiſon, & n'a duré qu'autant que le credit & autorité de celuy qui en eſtoit auteur, a eſté de duree. Et qui a il eſté? Celuy qui fut celebré par vne farce iouee au pays d'Artois: en laquelle entr'autres choſes il eſtoit dit: Bertran dit le lechõ. Il ne ſçé mie ſe lechon. Par me foy il luy faut bailler ſur ſes feſſes. Non non, il eſt trop grand pour auoir ſur ſes feſſes: il faut mieux luy bailler les ſeaux. Ce perſonnage (lequel ie ne nommeray autrement) ne ſe contentoit pas de ſceller indifferemment tout ce dequoy il eſtoit requis par les grands, mais s'eſt veu quelquesfois en plaidant en Parlement, que chaſque partie auoit lettres à ſon intention, auec lettres reuocatoires l'vne ſur l'autre iuſques au nombre de ſix, voire ſept. Et qui eſt le ſiecle qui ſe pourra vanter d'auoir veu cela?

Que s'il faut paſſer plus outre, & venir iuſques à la ſource de ces maux, il eſt certain qu'on la trouuera ſi groſſe, qu'on s'eſbahira comment encores ils n'en decoulent en plus grande abondance. Car ſi nous conſiderons quelle eſt auiourd'huy l'impunité & licence de ceux qui

qui abusent du maniement & de l'administration de iustice, nous aurons occasion de nous esmerueiller comment ils ne sont dix fois pis. Que si on auoit vne fois veu exemple de chastiement semblable à celuy qui est descrit par Herodote, & qu'on eust faict asseoir le fils sur la peau paternelle, succedant à l'office de son pere, qui auroit esté mauuais iuge, on se doit totalement asseurer qu'alors on les feroit mieux penser à leurs consciences, & qu'ils ne seroint si eschauffez apres les offices. Sur quoy ie me doute d'vne responce que me feront tels messieurs de la iustice: que du temps de ceste punition du iuge descrite par Herodote, on ne vendoit pas les offices, & mesme que la coustume n'en est venue ici que depuis bien peu de temps, & qu'alors les officiers auoint raison de regarder de plus pres à l'exercice de leurs offices: mais maintenant que la haste qu'ils ont de se rembourser des deniers qu'ils ont deboursez pour leurs offices, est en cause que leur conscience quelquesfois s'oublie. Et puis ils pourront alleguer, qu'au lieu que nous oyons en Herodote vne fillette de huict à neuf ans dire à son pere; Gardez vous mon pere, autrement ceste homme vous corrompra par ses presens: eux au contraire par leurs femmes & enfans, par leurs parens & amis sont solicitez de les prendre. Mais quand bien les hommes prendroint ceste excuse en payement, la question seroit, a sçauoir si celuy deuât le throne duquel ils doiuent vn iour rendre conte, l'acceptera: Il est bien certain que non. Or pour retourner à l'impunité que i'ay dicte, on ne s'esmerueillera point de la voir telle, si on considere combien aussi est changé le train de ceux ausquels il appartient d'y remedier. Car par où faudroit il qu'ils commençaſſent à faire punition de ceux qui peruertissent l'ordre de iustice? Ie les en fay iuges eux mesmes. Et quand bien ils puniroint les autres, quelle apparence y auroit il de punir ceux ausquels ils baillent secretement le mot du guet, de ne rien faire de ce qu'ils leur commandent par leurs lettres touchant le deuoir de iustice? Lequel propos ie ne poursuiuray plus auant, me contentant d'auoir dict vn mot aux bons entendeurs. Mais i'accompagneray, pour conclusion de ce chapitre, l'ancienne histoire d'Herodote touchee ci dessus,

sus, d'vne moderne, laquelle semble la seconde quant à vne seuerité de iustice bien esloignee de l'impunité qu'õ voit pour le iourd'huy. Elle est prise de Froissart, recitant vn acte du Roy de Turquie Baiazet, lequel du nom du pere il nomme Amorabaquin: duquel acte furent spectateurs quelques seigneurs de Frãce, qui l'accompagnoint, (ayans esté nouuellement deliurez par le moyen de la rançon qu'ils auoint payee) du temps du Roy de France Charles sixieme. Voici ses propres mots. Encores aduint, le conte de Neuers, & les barons de France estans en la route & compagnie de l'Amorabaquin, qu'vne fẽme vint à plainte, pour auoir droict & iustice d'vn des varlets dudict Roy. Car souuerainement & specialement il vouloit que iustice fust tenue & gardee en toutes ses seigneuries. Si fit la femme sa plainte, disant: Sire Roy, ie m'adresse à toy, comme à mon souuerain, & me plain d'vn des valets de ta chambre, si comme ie suis informee. Il est huy & n'agueres venu & entré en ma maison, & le laict de ma cheure (lequel i'auoye pourueu pour moy & pour mes enfans passer la iournee) il m'a beu & mangé outre ma volonté. Bien luy ay ie dict, que s'il me faisoit tels outrages ie m'en plaindroye à toy: & si tresto ſt que i'ay eu dict la parole, il m'a donné deux paumees, & ne s'en voulut pas deporter pour le nom de toy. Sire roy tien iustice (comme tu l'as iuree tenir à ton peuple) parquoy ie soye contẽte, & de ce mesfaict satisfaicte, & que toutes gens cognoissent que tu veux tenir ton peuple en iustice & en droiture. Le Roy entendit aux paroles de la femme, & dict: Volontiers. Adonc fit il venir le valet Turquois, & amener deuant luy, & la femme aussi, & fit à ladite femme renouueler sa complainte. Le valet, qui douta fort le Roy, se commença mout fort à excuser, & dire, que de tout ce il n'estoit rien. La femme (qui cause auoit) parla bien sagement & asseureement, & afferma que ses paroles estoint veritables. Adonc le Roy s'arresta, & dit: Femme auise toy, si ie trouue à bourde tes paroles, tu mourras de mauuaise mort. La femme respondit, & dit: Sire, ie le vueil. Car si ce ne fust verité, ie n'auroye nulle cause de me mettre en ta presence. Et tien iustice: ie ne te demande autre chose. Ie la tiendray, dit le Roy, car ie l'ay

Digitized by Google

qui abusent du maniement & de l'admini-
stice, nous aurons occasion de nous esme
ment ils ne font dix fois pis. Que si on auoi
exemple de chastiement semblable à celuy
par Herodote, & qu'on eust faict asseoir le f
paternelle, succedant à l'office de son pere,
sté mauuais iuge, on se doit totalement assc
on les feroit mieux penser à leurs consciens
ne seroint si eschauffez apres les offices. S
doute d'vne responce que me feront tels n
iustice: que du temps de ceste punition di
par Herodote, on ne vendoit pas les offic
que la coustume n'en est venue ici que de
de temps, & qu'alors les officiers auoint r
der de plus pres à l'exercice de leurs offic
nant que la haste qu'ils ont de se rembou
qu'ils ont desbourſez pour leurs offices,
leur conscience quelquesfois s'oublie.
ront alleguer, qu'au lieu que nous oyc
vne fillette de huict à neuf ans dire à so
vous mon pere, autrement ceſt homme
par ses presens: eux au contraire par le
fans, par leurs parens & amis sont so
dre. Mais quand bien les hommes pre
se en payement, la question seroit, a
le throne duquel ils doiuent vn iou
ceptera: Il est bien certain que non.
l'impunité que i'ay dicte, on ne s'e
la voir telle, si on considere combi
train de ceux ausquels il appartien
où faudroit il qu'ils commençaſſ
ceux qui peruertiſſent l'ordre de i
ges eux mesmes. Et quand bier
apparence y auroit il d
ent le mot d

Digitized by Google

sus, d'vne moderne, laquelle semble la seconde qui ait vne seuerité de iustice bien esloignee de l'impunité qu'on voit pour le iourd'huy. Elle est prise de Froissart, racontant vn acte du Roy de Turquie Baiazet, lequel du nom de son pere il nomme Amorabaquin: duquel acte furent specifiez quelques seigneurs de France, qui'l accompagnoient, (ayans esté nouuellement deliurez par le moyen de la rançon qu'ils auoint payee) du temps du Roy de France Charles sixieme. Voici ses propres mots. Encores aduint, le conte de Neuers, & les barons de France estans en la route & compagnie de l'Amorabaquin, qu'vne femme vint à plainte, pour auoir droict & iuſtice d'vn des varlets dudict Roy. Car souuerainement & specialement il vouloit que iustice fust tenue & gardee en toutes ses seigneuries. Si fit la femme sa plainte disant: Sire Roy ie m'adresse à toy, comme à mon souuerain, & me plaint d'vn des valets de ta chambre, lequel en ta maison, & de ton congé m'a ouuert ma cheure (lequel i'auoye pour mes enfans paſſer la iournee) il m'a beu & mangé pour mes enfans paſſer la iournee, il m'a beu & mangé outre ma volonté. Bien luy ay ie dict, que s'il me faiſoit tels outrages ie m'en plaindroye à toy. Et finablement que i'ay eu dict la parole, il m'a donné deux grandes coups, & ne s'en voulut pas deporter pour le nom de roy. Sire roy quoy ie soye contẽte, & de cette iniure face tu moy iustice (comme tu l'as iuree tenir à tous peuples) ie toutes gens cognoiſſent que tu veux tenir ton peuple en iuſtice & en droiture. Le Roy entendant la parole de la femme, & dict: Volontiers. Adonc fut ledict varlet pris quois. & amener deuant luy, & la femme auſſi. Et lors dire femme renouuelle ta complainte. Le varlet ouyt fort le Roy, ſe commença mout fort à excuſer. Et dict que de tout ce il n'estoit rien. La femme commença à parla bien ſagement & à elle conuenant, & dict que les paroles estoint veritables & droicturieres. Et lors le Roy dict: Femme auise toy, (car vous [illegible]

Digitized by Google

iuree à tout homme & à toute femme en mes seigneuries. Adone fit tantoſt prendre le valet par les autres valets à ce ordonnez, & luy fit ouurir le ventre. Car autrement ne pouuoit il ſçauoir s'il auoit beu & mãgé le laict. On trouua qu'ouy. Car encores il n'eſtoit pas tourné au ventre du valet à digeſtion. Quand le roy vit ce, & entendit par ſes miniſtres, que la querelle de la femme eſtoit bonne, ſi dict à la femme: Tu as eu cauſe de toy plaindre: or t'en va quitte & deliure, tu es vengee du meſfait qu'on t'a faict. Et luy fit deliurer & recouurer tout ſon dommage: & le valet fut mort qui ce delict auoit faict. Ce iugement de l'Amorabaquin virent les ſeigneurs de France, qui pour lors ſe tenoint & eſtoint en ſa compagnie. Voila quelle eſt l'hiſtoire dont i'ay voulu accompagner ceſte la d'Herodote, pource qu'elles mè ſembloint aucunement cõformes en ſeuerité, encore que les faicts ſoint differens, & la qualité des perſonnes enuers leſquels la ſeuerité a eſté exercee. Bien eſt il vray que celle de ce Roy Amorabaquin ſemble meriter le nom de cruauté & temerité, d'autant que le larrecin duquel il fait punition, eſtoit leger & non aueré: mais il eſt vrayſemblable qu'il regardoit à eſpouuãter les autres par ceſt exẽple. Or pourrois ie bien amener pluſieurs autres exemples de rigueur & ſeuerité de iuſtice exercee par les iuges contre leurs proches parens meſmement: & ſans aller loin, on pourroit trouuer en nos chroniques des princes qui auroint faict le tour: mais ce qui deuroit encore plus eſmouuoir les princes à faire iuſtice (s'ils ne veulent auoir eſgard à celuy qui leur en fera rendre conte vn iour) eſt l'exemple de ceux qui par faute d'icelle ont premierement ruiné, & puis perdu leur pays. Que ſi nous voulions regarder combien le changement eſt grand auſſi bien en cet endroit qu'es autres, nous aurions fort grand' occaſion d'eſtre eſtonnez. Car il eſt certain que cinquante graces ſe donnent auiourd'huy plus aiſeement, que ne ſe donnoint cinq il y a enuirõ deux cẽts ans. Et meſme nous oyõs parler d'vn iuge de Paris, qui a eſté depuis noſtre ſiecle, lequel s'aidoit pour faire exercer la iuſtice, du meſme propos, duquel on vſe auiourd'huy pour garder quelle ne ſe face. Car au lieu qu'on dit d'vn malfaicteur qui

eſt

cheune, C'est vn ieune homme, en fleur d'aage, ce seroit dommage de le faire mourir, car on en peut tirer encore beaucoup de seruice, & d'autrepart, C'est vn vieil homme, qui aussi bien n'a plus guere à viure, ce seroit grande pitié de lui auancer son dernier iour, qui est si prochain au lieu, di ie, que ceux qui supportent les malfaicteurs, vsent ainsi de ce langage, lui au contraire disoit du ieune qui se trouuoit auoir deserui la mort, Pendez pendez, il en feroit bien d'autres : & du vieil qui auoit aussi merité la mort, Pendez pendez, il en a bien faict d'autres. Et ce que disoit ce iuge des ieunes gens, qu'on les pendist, & qu'autrement ils en feroint bien d'autres, me reduit en memoire ce qu'on racointe auoir vne fois esté obiecté à vn Roy de France, refusant la grace à vn qui la demandoit de son sixieme ou septieme meurtre, que cestui ci n'en auoit commis qu'vn, & que les autres lui deuoint estre imputez, d'autant qu'il n'eust pas commis les derniers, si le Roy ne lui eust point octroyé la grace du premier. Ce qui s'accorde tresbien auec ce qu'a dict vn Payen: *Veterem ferendo iniuriam, inuitas nouam.* Et, *Iniustat culpam qui peccatum praeterit.* Ausquelles sentences doiuent bien prendre garde ceux qui fauorisent à l'impunité des malfaicteurs: comme aussi à ceste ci. *Bonis nocet quisquis peperceris malis.* Et si les Payens ont eu ces considerations ie vous prie, lecteur, quelles considerations doiuent auoir les Chrestiens? Or cependant ie ne veux pas nier, que d'autre costé ne se soint trouué des iuges prenans occasion de cruauté de ce dont les autres ont accoustumé de prendre occasion de faillir au deuoir de iustice. Comme (pour exemple) i'ay ouï raconter pendant que ie demeurois à Padouë, d'vn qui auoit esté là potestat depuis quelque nombre d'ans, lequel fit bailler deux traicts de corde d'auantage à vn escolier, pource qu'il estoit fils d'vn de ses amis, au moins de sa cognoissance. Car quād l'escolier ayant ia enduré quelque nombre de traicts de corde, lui eut dict, qu'il estoit fils d'vn tel, Puis, dit il, que tu es fils de cestuy la, qui est de mes amis, tu auras deux traicts de corde d'auantage.

Des homicides de noſtre temps.

CHAP. XVIII.

QVANT aux homicides Menot crie bien haut pour peu de choſe, quand il reprochoit auec grandes exclamations qu'on ne s'eſmouuoit point de voir tuer vn homme d'apparence en pleine ruë. Ie di, peu de choſe, non pas la conſiderant en ſoi, mais à comparaiſon de ce qui eſt auiourd'huy ordinaire. Car depuis que la France a eu appris le ſtyle d'Italie en matiere de tuerie, & qu'on a commencé à marchander auec les aſſaſſins (car il a falu trouuer des termes nouueaux pour la nouuelle meſchanceté) d'aller couper la gorge à tels & tels, comme on feroit marché de quelque beſongne auec vn maſſon ou vn charpentier, qui eſt celuy qui doiue trouuer cela que dit Menot, aucunement eſtrange ou nouueau? Ains ſeroit grande nouueauté de veoir paſſer quelques iours ſans que telle choſe aduint, au lieu que parauenture en toute ſa vie il ne l'auoit pas veu aduenir dix fois. Mais ie vous prie, qu'euſt il dit, s'il euſt veu vn meurtre qui fut faict à Paris il y a enuiron ſix ans, en la ruë où i'ay eſté né, dicte ruë S. Iean de Beauuois? Vn gentilhomme diſnant en la maiſon qui eſt vis à vis le temple dudict S. Iean, eſt prié de ſortir à la porte pour parler vn mot de quelque choſe d'importance. Il ſort de table (ſans ſe douter de rien) & vient à la porte, ayant encore la ſeruiete ſur l'eſpaule. Là il eſt incontinent chargé par quatre, leſquels il n'auoit iamais veus, & ſi bien chargé qu'il demeure en la place. Les meurtriers s'en retournent en plein midi, à la veuë d'vn grand peuple, qui s'eſtoit là aſſemblé, ſans qu'il leur ſoit dict mot. Or quant à ceſt acte, ie ne l'ay pas veu: bien l'ay ie ouy aſſeurer à gens de bien, qui diſoint l'auoir veu. Mais i'en raconteray vn autre duquel ie ſuis teſmoin, non pas toutesfois à propos d'aſſaſſineurs & tueurs à gages, comme eſtoint ceux deſquels ie vien de parler: mais à propos de l'impunité que nous voyons auiourd'huy eſtre donnée generalement à tous meurtriers en pluſieurs pays. Il aduint pendant que i'eſtois à Rome, du temps du Pape Demonté, dict Iule troiſieme, qu'vn Italien rencontrant vn autre par la ruë, luy de-

Digitized by Google

demande quād il le vouloit payer? lesquels propos i'ouy en passant, sans m'arrester Mais ie n'estois pas à douze pas loin, qu'oyant grand bruit, ie retourne, & comme i'arriue, celuy qui auoit demandé de l'argent à l'autre, tombe mort d'vn coup de dague. A l'instant suruiennent les gens du barisel, qui ne se doutoint de telle chose: mais au lieu de leur voir faire le deuoir de iustice, ie leur vi faire vn acte par lequel ils ne differoint non plus du meurtrier qu'il y a de difference entre vn receleur & vn larron: car au lieu de mettre la main sur luy pour l'aller coffrer, ils luy donnerent passage & moyen d'euader. Et quand i'en parlay à quelques vns de ma cognoissance, ie n'eu autre response sinon que c'estoit la coustume Or me fait souuenir ceci de ce que i'ay ouy touchant vn pendart de Bourges, duquel la plus seure retraicte estoit la prison, par le moyen de l'intelligence qu'il auoit auec le geolier: de sorte que cependant qu'on estoit bien empesché à le chercher par toute la ville toutes & quantes fois qu'il auoit ioué quelque tour de son mestier, il estoit ia au lieu, auquel on l'euſt voulu mener si on l'euſt trouué: mais il y estoit en autre qualité, & auec autre traictement qu'il n'y euſt esté. Toutesfois encore s'en faut il beaucoup que ce soit chose si merueilleuse, de voir vne ou deux personnes qui sont du corps de la iustice, donner retraicte à vn meschant, comme de voir cela estre faict par vn commun accord de toute vne compagnie: ce que ie vien de monstrer auoir esté prattiqué à l'endroit de ce meurtrier à Rome. Mais nous voyons en ce mesme pays estre pratiquee vne façon de faire quant à quelque sorte de meurtres, laquelle aussi seroit en beaucoup d'autres lieux trouuee fort estrange. Car il se commet des meurtres, al'endroit desquels la iustice n'vse pas seulement de conniuence, mais les aduouë totalement, voire quelques fois leur propose salaire. C'est quand vn prince ou vne republique fait proclamer, que le banni qui pourra tuer vn autre banni qui sera rentré au pays, rachetera son bannissemēt: & aucunefois outre cela adiouste quelque promesse de salaire. Laquelle proclamation il me souuient auoir ouy faire à Veniſe il y a enuiron douze ans: & le lendemain la vi mettre en execution telle que s'ensuit.

Digitized by Google

Vn banni qui estoit arriué secretement en la ville le soir, dont ce cri auoit esté faict le matin, incontinent qu'il en fut aduerti, ne fut paresseux de s'informer où il pourroit trouuer quelcũ de ceux qui estoint tuables par ceste edict: & ayant sceu où il y en auoit vn, l'espia iusques au soir: & luy ayant failli le coup au sortir de la maison, le poursuiuit iusques dedans vn canal où il s'estoit ietté, & là luy donna vn coup mortel. Et ie sçay bien les raisons qu'ils alleguent de ceste façon de faire: dont ceste ci est la principale, que c'est vn moyen de rendre les bannis suspects l'vn à l'autre, & par consequent de les garder de s'assembler: mais il est certain que les Chrestiens doiuent laisser telles considerations à vn Platon ou vn Aristote escriuãt ses Politiques, cõme nous sçauons qu'ils en ont plusieurs lesquelles tant s'en faut qu'elles puissent auoir lieu entre les Chrestiens, que mesmes sans horreur elles ne pourroint estre proferees. Quoy qu'il en soit, i'adiousteray à ceste histoire vn' autre sur ce mesme propos, d'vne chose qui aduint pendãt aussi que i'estois là: mais laquelle toutesfois ie ne puis dire auoir veuë comme la precedente. C'est que les saffi du lieu requisitans en vne barque, comme la coustume est, si quelcun apportoit point quelque marchandise de contrebande (car ainsi appelent ils celles qu'il est defendu d'apporter sur peine d'estre cõfisquées) vindrent en fin à deux Cordeliers, au moins à deux hommes portans tel habit, pour leur faire ouurir leur caisse. Ce qu'eux ayans plusieurs fois refusé, en fin fut ouuerte par force. Mais la marchandise qu'on trouua dedans, furent deux testes d'hommes fraischement coupees. Toutesfois ces Cordeliers, ayans dict quelque mot en l'oreille des saffi, il n'en fut pas faict grand bruit: ains fut ceci tourné comme en risee, & en vne plaisante dispute, a sçauoir si ces deux testes estoint marchandise de contrebande. Or pensoit on bien toutesfois qu'on en feroit grande poursuite: mais le bruit estoit euanouy au bout de deux iours. Ce qui donna à penser qu'il y auoit de l'intelligence ou d'vne sorte ou d'autre. Il me souuient aussi qu'alors qu'on parloit de ceste acte, i'ouy raconter, que suiuant la licence dõnee par vn edict pareil à celuy duquel i'ay tantost parlé, on auoit veu quelquesfois le frere apporter la teste

teste du frere. Et que pensons nous qu'eussent dict Maillard & Menot d'vne telle police, si police se doit appeller? Mais quelque nom que nous luy donnions, ie prieray le lecteur en auoir memoire, pour en temps & lieu la confronter (si l'occasion se presente) auec quelque loy estrange mentionnee en Herodote.

Et pour retourner aux assassins & tueurs à gages, il est certain qu'en ceci la pitié est encor plus grande en Italie qu'autrepart. Car il aduient souuẽt que ces meschans ont si grand' haste de faire leur coup, pour toucher deniers, que faute de bien remarquer les personnages, de la mort desquels ils ont faict marché, par les enseignes qu'õ leur a donnees, au lieu d'eux tuent souuent ceux qui leur ressemblent, & appele on cela en langage Italien, Amassar in fallo. I'ay ouy parler aussi de quelques vns qui estans masquez, ont esté tuez au lieu d'autres. Et toute la recompense à ceux sur lesquels on a chargé en pensant charger sur des autres, voire chargé tellement qu'ils en sont aux derniers abbois, c'est: Ne vous desplaise, ie vous ay pris pour vn autre. ou, Pardonnez moy. Mais quant à ceux qui sont masquez, l'ordinaire est, qu'on leur commande d'oster le masque, pour voir s'ils sont ceux qu'on cerche: & si on trouue que ce soint ils, on les releue de peine de le remettre.

Ie n'ay toutesfois deliberé pour le present de traiter finõ des meurtres qui sont punissables par tout, aussi bien selon la loy humaine, que selon la diuine, & lesquels on punit aussi de faict. Pour venir donc aux deux principales especes d'iceux, nous sçauons qu'il y a des meurtres qui se commettent par vengeance, & d'autres qui sont commis par auarice. Et entre ceux que le desir de vengeance incite à estre meurtriers, les vns font le coup de leur main, les autres le font faire par ceux, ausquels ils sçauent que l'auarice commande iusques là: soint assassins ordinaires (comme ceux dont nous auons faict mention ci dessus) ou autres. Encores y a il deux autres considerations à l'endroit de ceux qui sont menez du desir de vengeance. Car les vns la font chaudemẽt, ou pour le moins ne la gardent point long temps, cõme les François: les autres la gardent fort longuement, comme les

Digitized by Google

Italiens entr'autres. Et quant à l'execution d'icelle, il y a aussi deux points à noter: car les vns en executant la vengeance de leur ennemi pratiquent ceste sentence de Virgile, (sans mesme considerer que ce payen parle *de hoste*, non pas *de inimico*) *dolus an virtus quis in hoste requirat?* dequoy la nation Italienne est praticienne par dessus toutes celles desquelles on oit parler: les autres regardent à l'executer ouuertement, & de bonne guerre, comme on dit: asçauoir en ne prennant point son homme au despourueu, ou autrement à son auantage, (ce qu'on appelle auiourd'huy supercherie) mais l'auertissant, & luy donnant loisir de mettre la main aux armes: & mesme font conscience de se mettre deux à assaillir vn. Ce que nous sçauons s'estre prattiqué anciennement en France plus religieusement qu'en pays quelconque, & se prattique encores auiourd'huy par tous vrais François: c'est à dire, qui ne degenerent point, & ne changent leur naturelle maniere de faire à celle des autres. De laquelle toutesfois ie sçay bien que i'ay souuent ouy les Italiens se mocquer: mais il ne s'en faut esmerueiller, veu que comme i'ay dict, ils font profession de l'autre façon qui est totalement contraire à ceste ci. Car depuis qu'ils ont vne fois serré le bout du doigt entre les dents par menace, chacun sçait que s'ils prennent leur homme par deuant, ce sera faute de le pouuoir prendre par derriere: & qu'ils se garderont bien de dire, Defen toy: encore mieux de l'assaillir, qu'ils ne se sentent beaucoup plus forts, & tellement accompagnez, qu'ils soint pour le moins deux contr'vn. Et quand bien mesmes ils auront esté dix contr'vn à executer leur vengeance de leur ennemi, ils ne laisseront de crier, Vittoria vittoria. Encore le pis est, qu'outre tous ces auantages qu'ils taschent d'auoir sur leurs ennemis, & outre la trahison de laquelle ils s'efforcent d'vser en faisant leur coup, ils font leurs preparatifs par le moyen d'vne traistresse dissimulation. Tesmoin Simon Turq en la ville d'Anuers, qui tua ou fit tuer en sa presence (il y a enuiron quinz'ans) vn autre Italien dedans vne chaire faicte auec vne tres malheureuse ingeniosité, apres auoir dissimulé maintes annees l'inimitié & rancune, & auoir monstré plusieurs signes de reconciliation.

Tes-

Digitized by Google

Tesmoin aussi (enuiron ce mesme temps) l'Italien qui tua le cheualier du guet, dit Vaudray, à Paris, en la rue S. Antoine, dedans le propre logis d'icelui. Car ayãt ia de longue main faict accroire à ce gentilhõme Frãçois qu'il auroit oublié toute l'inimitié du tẽps passé, vint vne fois en sa maison à l'heure qu'il disnoit: Et ayant esté receu cõme ami qu'il se disoit estre, tua ce poure gentilhõme se leuãt de table pour lui donner l'accolade. Aussi enuiron deux ans auparauant le lieutenant criminel de Rouan, estant mõté sur sa mule & s'en allant à la Cour, fut tué par vn Italien, qui lui donna si subtilement vn coup de dague dedans le sein, que ses gens n'en virent rien, & ne l'apperceurent mort que ce meurtrier ne fust ia bien loin, estant monté sur vn cheual, par la viteſſe duquel il se sauua. Mais pource que ie sçay qu'il se trouue tant d'autres exemples de semblables actes (voire de beaucoup plus fraische memoire) que quicõque voudra s'en enquerir, il lui sera fort aisé d'en entendre, & mesmement que ceux qui ont demeuré en Italie, en doiuent auoir les oreilles batues, ie parleray d'vn homicide de nostre temps, auquel se monstre vn plus enorme desir de vengeãce qu'on pense estre iamais venu en l'entendement de creature du mõde. C'est d'vn Italien, lequel garda vne rãcune l'espace de dix ans, faisant semblant cependant d'estre recõcilié: & vn iour qu'il se promenoit auec celuy auquel il la portoit, se trouuãt en vn lieu à l'escart, le prit par derriere & le rẽuersa: puis luy ayant presenté la dague à la gorge, lui vint à dire que s'il ne renioit son Dieu, il le tueroit. Cestuy cy apres auoir faict grande difficulté de telle chose, toutesfois en la fin s'y accorda, pluſtost que de mourir: tellement qu'il renonça Dieu, & les saincts, & toute la kyrielle, ainsi qu'on parloit en ce temps là. Mais le malheureux, ayant ce qu'il demandoit, luy mit dedans la gorge la dague qu'il luy tenoit dessus: & puis se vanta de s'estre vengé de la plus belle vengeance que iamais homme auoit euë, d'autant qu'il lui auoit faict perdre l'ame aussi bien que le corps.

Ie vien maintenant aux meurtres que l'auarice fait entreprendre: & di que les vns se commettent pour le salaire que donnent ceux par lesquels ont esté mis en bo-

Digitized by Google

songne (suyuant ce qui a esté dict ci dessus des assasins) les autres pour auoir plus seurement la despouille de ceux qui passent leur chemin: & tels meurtriers s'apellent brigans, ou voleurs. Mais des assasins nous en auõs assez parlé. Quant aux brigans, ou voleurs, pleust à Dieu qu'il n'y en eut point tant d'exemples par tout. Et de faict, que nostre siecle ait esté plus malheureux en cest endroit que les precedens, il appert par la nouuelle sorte de punition qui commença à estre en vsage du regne de François premier de ce nom, & ce par vn edict expres d'iceluy. Car quand on vit que les autres supplices ne les espouuantoint point, on auisa de les mettre sur la rouë, & les y laisser languir apres qu'ils seroint rompus. Et toutesfois ceste peine n'a esté suffisante pour faire laisser le mestier à plusieurs, ni pour garder plusieurs de s'y mettre: comme ont monstré tant d'executions qui en ont esté faictes depuis, principalement à Paris. Entre lesquelles on tient pour memorable celle d'vn Gentilhomme nommé Villieuineuf, qui estoit du comté de Tonnerre, lequel auoit vn seruiteur lui seruant d'assommeur, qui fut aussi executé auec luy: auoit aussi vn ieune garçõ, qui estoit son laquays: lequel il vit fouetter, & l'assommeur bruller vif: & apres ce spectacle, fut mis sur la rouë. Or me fait ceste assommeur souuenir d'vn voleur Italien, mais exerceant ses voleries (si voleries se doivent appeler) dedans les villes, & mesme dedans les maisons: au lieu que le plus souuent les autres les exercent aux champs, par les chemins: dont nous voyons que voleurs & guetteurs de chemins se prennent pour synonymes. Ceste Italien nommé Franciquino, apres auoir demeuré quelque temps à Boulongne la grasse, en l'vne des bonnes maisons de Gentils-hommes qui soit là, & auoir esté tenu pour quelque honneste seigneur & de bon lieu, veu les magnificences desquelles il vsoit, fut en fin descouuert mener le train que s'ensuit. C'est que sous pretexte de tenir le brelan de tous ieux de cartes & de dez, (comme on sçait assez ceci estre l'ordinaire de plusieurs Gentils hommes de ce pays là, mais plus en aucunes villes qu'és autres) & so' couleur aussi d'estre fort desireux d'auoir touſiours nouuelle compagnie, & le-

mon

mõstrer magnifique, il se faisoit visiter par ceux mesmes qui estoint nouuellement arriuez en la ville, Et si tost qu'ils estoint entrez, apres leur auoir faict les caresses accoustumees au lieu, il se mettoit à iouer auec eux, commandãt qu'on appreſtaſt cependant le diſner ou le ſoupper, ou la collation, ſelon l'heure qu'il eſtoit: mais au lieu d'appreſter cela, ceſt aſſommeur s'appreſtoit pour leur bailler le coup, quand ſon maiſtre Franciſquino luy feroit ſigne. Et continua ce train ſi longuement, qu'on dit que quand ils furent pris, & qu'ils eurent tout confeſſé, on trouua en des priuez quatorze ou quinze corps de ceux qui auoint eſté ainſi tuez, tant par ceſt aſſommeur que par ſon maiſtre Franciſquino. En fin leur ſupplice fut tel: c'eſt qu'apres auoir eſté tenaillez, on leur fendit la poictrine, & au deſſo⁹: puis on leur tira hors ſoudainement le cœur, lequel on leur monſtra. Mais pour retourner à la France, & au propre meſtier de voleurs, on raconte auſſi pour vn acte memorable, en cas de hardieſſe principalement, celuy des deux freres natifs d'vn lieu entre Niuernois & Bourgongne, pres de Vezelay: qui furent empalez il y a enuiron quinz'ans, pour auoir volé l'argent du Roy vers Briare. Sur leſquels il y a vne choſe fort digne d'eſtre notee: c'eſt qu'ils verifierent ce prouerbe, *Conueniũt rebus nomina ſæpe ſuis.* Car leur nom eſtoit Latro, c'eſt à dire larron: & comme ils l'eſtoint de nom, ils monſtrerent l'eſtre auſſi de faict. On dit que quand la iuſtice vint pour les prendre au lieu où ils s'eſtoyent ſauuez, ils ſe defendirent fort vaillamment: de ſorte que l'vn ne fut pris que mort. Leur complice nommé Villepruné fut executé à Rome, du temps de pape Paul troiſiéme, auquel le Roy François auoit enuoyé le proces faict contre iceluy.

Et qu'eſt il beſoin d'exemples pour monſtrer que noſtre ſiecle emporte le pris auſſi bien en ceſte meſchanceté qu'en toutes les autres: quand nous voyons les inſtrumens propres à ce malheureux meſtier non ſeulement auoir eſté inuentez bien peu deuant noſtre temps, mais à preſent eſtre de iour en iour comme renouuelez par nouueaux artifices? Car en faueur de qui principalement le diable deſguiſé en moine auroit il inuen-

té les

té les baſtons à feu (qu'on appelle) ſinon en faueur des brigans & voleurs? Et qu'ainſi ſoit depuis que les haquebutes ont eſté tenues pour le vieil ieu (ainſi qu'on dit en commun prouerbe) & qu'on eſt venu aux piſtoles & piſtolets de tout qualibre, qui ont eſté les premiers qui ne ſe ſont contentez d'en porter iuſques à ſix & à huict à l'entour des ſelles de leurs cheuaux, mais en ont farci leurs manches & leurs chauſſes? Et meſme dont penſons nous eſtre premierement venu l'vſage de de ces groſſes chauſſes (qui ſemblent petits tonneaux) ſinon de ceux qui cerchoint place commode à loger telle drogueríe? Or d'autant plus que nous ſçauons l'Allemagne eſtre renommee par deſſus toute autre nation en la fabrique de ces inſtrumens, d'autant moins nous deuons nous eſmerueiller que le nombre de ceux qui les appliquent à la meſchanceté ſuſdite, ſoit grand encor que depuis quelques annees par la treſlouable prouidence & vigilance des princes du pays, il ſoit beaucoup amoindri. De ceci (dy ie) ne ſe faut eſmerueiller, non plus que de ce qui nous eſt par les anciens raconté des Chalybes, premiers forgerons, ou pour le moins les plus experts en ceſt art. Mais il eſt certain que la ſubtilité des brigans Alemans n'eſt ſi grande que des François. Quand à l'Italie (car ie ne parleray pour le preſent des autres nations) ie l'ay touſiours ouy eſtimer moins ſubiecte au danger des brigans qu'aucun autre pays. Et de faict, en l'eſpace d'enuiron trois ans & demi que i'y ay demeuré, employant vne partie de ce tẽps à me promener de ville en ville, i'ay bien peu ouy parler de voleries. Et me ſouuiẽt qu'en vn diſner ayant propoſé ceſte queſtion à monſieur Odet De ſelua, pour lors ambaſſadeur du Roy à Veniſe, nous demeuraſmes d'accord en ceſte concluſion, que *illis quidẽ erat animus: ſed non ſatis erat animi.* C'eſt à dire, qu'ils auoint bien le courage & la volonté de l'entreprendre, mais qu'ils eſtoint de trop petit courage pour l'executer. Car de vray ſi on conſidere quelles gens ſont ordinairement ceux qui ſe meſlent de ce malheureux meſtier, on trouuera qu'il n'y a gens au monde plus deſeſperez & hazardans plus franchement leur vie: quand meſmes nous oyõs parler ſouuentesfois

que

à dix auront assailli vint, voire vingteinq. Or qu'ainsi soit que les Italiens naturellement ne soint point si desespe-rez, & si prompts à abãdonner leur vie, ie m'en rapporte à la responsse que fit vn gentilhõme Italien à son ennemi qui estoit d'autre nation. Ce gentilhomme voyant qu'il ne pouuoit euiter honnestemẽt le combat sinon qu'il alleguast quelque raison perẽptoire, l'auoit accepté: mais s'estant depuis repenti, n'allegua autre raison quand l'heure du cõbat fut venue, sinon qu'il dit à son ennemy (qui estoit prest à cõbatre & l'attendoit en grande deuotion) Tu es desesperé toy, moi ie ne le suis pas: & pourtant ie me garderay bien de combatre contre toy. Il est bien vray que quelcun me pourra respondre que par vn il ne faut pas faire iugement de tous: & que si cela auoit lieu, on pourroit tourner à blasme à tous les François ce qui fut dict par vn Picard, rendant tesmoignage de sa prouesse. Car se vantant d'auoir esté quelques annees à la guerre sans desgainer son espee, & estant interrogué pourquoy, pource (dit il) que ie n'entrois mie en colere. Mais toutes & quantes fois qu'on voudra confesser verité, on dira haut & clair que les Italiens ont plus souuent porté les marques des François colerez, que les François n'ont porté les marques des Italiens desesperez: & que quand il n'y auroit vn seul Picard qui sceust entrer en colere, pour le moins les Gascons y entrent assez (voire y sont quelquesfois assez entrez) pour faire trembler les Italiens dix pieds dedans le ventre, s'ils l'auoint si large: combien que sept ou huict ineptes & sots termes de guerre que nous auons emprunté d'eux, mettent en danger & les Gascons & ceux de toutes les autres contrees de France d'estre reputez par la posterité plus poultrons que les poultrons naturels: comme si ce que non aurions sceu du faict de la guerre, nous l'aurions appris à l'escole de ceux desquels nostre langage retient les mots. Toutesfois pource qu'en vn autre liure i'ay amplement deschargé mon cœur touchant le tort que nous nous faisons en cest endroit, vendans nostre honneur à ceux desquels nous empruntons quelques malheureux petits mots, ie ne poursuyuray pour le present plus auant ce propos: mais retournant au mien,

Digitized by Google

mien, diray que soit pour la raison alleguee, soit pour autre (car on dit volontiers que de toute taille bons leuriers) la commune opinion est que les brigandages sont plus rares en Italie qu'ailleurs. Ce que disant i'entens par brigans, les larrons qui ne se fians point à leur subtilité, mais seulement à leur force & à l'adresse qu'ils ont aux armes, conionte à vne hardiesse & grand courage, vont assaillir les passans, en intention de perdre la vie, ou de gagner du butin. Car en toutes autres sortes de larrecins ie confesse que les autres nations ne les passent point: ains plustost qu'eux les passent en quelques sortes, & notamment en subtilitez d'affrontemens, lesquels plusieurs François arriuans nouuellement apprennent à leurs despens. Ce que toutesfois ie dis des larrecins, ie ne veux pas qu'il soit entendu de tout ce pays egalement. Car ie confesse qu'allant de Rome à Naples, & aussi retournant auec le courrier ordinaire, que on appelle le procaccio, ie voyois faire vn tour à plusieurs, de peur qu'ils auoint des larrons, lequel ie n'auois point veu faire en autre part d'Italie. C'est que bien tost apres estre arriuez à l'hostelerie, ils desselloint leurs cheuaux, & emportoint les selles en leurs chambres, en lieu où ils les peussent tousiours auoir deuant les yeux, pendant qu'ils prenoint leur repas. En laquelle peine n'estant point, ni aussi quelque miens compagnons (car pour vn escu que chacun de nous donnoit audict courrier par iour, comme est l'ordinaire, il nous montoit & faisoit les despens) ie ne laissois pourtant d'auoir pitié de ceux que i'y voyois estre. Et m'aduint vne fois entre autres de dire qu'ils imaginoint le danger plus grãd qu'il n'estoit, selon mon opinion, comme n'estant vray semblable qu'il se trouuast larron tant presumant de sa subtilité qu'il osast entreprendre vn tel larrecin. Lequel propos (sans que i'y eusse pensé à mal) porta grand dommage à vn Flamand qui estoit en la compagnie. Car s'estant laissé par iceluy persuader se voulut le lendemain faire comme les autres qui emportoint les selles de leurs cheuaux: mais aussi apres le disner il ne la retrouua comme les autres. Et alors ie confessay que ces diables de larrons estoint plus noirs que ie ne

Digitized by Google

ſe ne les eſtimois. Mais ce voyage me faict ſouuenir d'vne obiection laquelle on me peut faire ſur ce que i'ay dict des brigandages d'Italie, à ſçauoir qu'ils eſtoint plus rares qu'ailleurs. Car on me pourra obiecter qu'ils ſont ſi grands ſur ce chemin de Rome à Naples que c'eſt l'occaſion pour laquelle on eſt contraint de ſe mettre en la compagnie dudict courrier: lequel ne ſe tient aſſeuré qu'il ne voye ſa troupe eſtre pour le moins de cinquante à ſoixante cheuaux. (Si toutesfois ceſte couſtume a continué depuis) A cela ie reſpon que ces fuoruſciti, c'eſt à dire bannis, leſquels tiennent les paſſages, ne meritent tant d'honneur que d'eſtre mis du rang des braues brigans ou voleurs qui ſont ailleurs. Et la raiſon eſt, pource qu'au lieu que ceux-ci ordinairement ne craindront d'aſſaillir vn plus grand nombre, ces fuoruſciti au contraire n'aſſaillent pas volontiers (ainſi que l'entendois alors) qu'ils ne ſoint deux contre vn. Toutesfois à eux ſoit le debat. De ma part ie proteſte que tant s'en-faut que ie vouſiſſe porter enuie à l'Italie de ce que elle auroit force braues brigans, que pluſtoſt ie luy ſouhaiteroye tous ceux qui pourront eſtre en France & en Allemagne entrecí & dix ans.

Sortant donc d'Italie, (en laquelle ie ſuis entré plus auant que ma deliberation n'eſtoit) ie reuien à ma France: de laquelle eſtendãt le nom iuſques aux pays circonuoiſins, ie parleray d'vn Gentil homme Sauoyen exerçant ſes brigandages dedans ou aupres de ſa maiſon qui eſtoit entre Lyon & Geneue: du nom de laquelle maiſon on l'appeloit monſieur d'Auanchi. Et ie parleray de luy comme ayant quelque humeur particuliere entre pluſieurs autres brigans: & meſmes eſtant brigand de meilleure grace que le commun d'iceux (s'il eſt licite d'ainſi parler) & tenant quelque choſe de ceſt archibrigand mentionné ci deſſus, (au titre des larrecins de noſtre temps) qui fut du temps de l'empereur Seuere. Car entre autres choſes il auoit ceci de meilleur, qu'il ſe contentoit ſouuentesfois de partir auec ceux leſquels il deſtrouſſoit, quand ils ſe rendoint de bonne heure, & ſans attendre qu'il ſe fuſt mis en colere. Mais ce donc au contraire on luy vouloit le plus de mal pour lors, c'eſtoit

c'estoit qu'il en vouloit fort aux moines & moinesses, & prenoit son passetemps à leur iouer plusieurs tours, qui estoint (comme on dit en prouerbe) ieux de princes, c'est à dire, ieux qui plaisent à ceux qui les font. Toutesfois ie me tairay de ce qu'il fit à quelques nonnains, & à celles de saincte Claire de Geneue, entre autres: & parleray seulement de deux siens actes (ou plustost d'vn diuisé en deux parties) par lesquels il rendit deux Cordeliers premierement bien ioyeux, & puis bien faschez. Ayant receu ces deux Cordeliers en son chasteau, & leur ayant faict bonne chere, leur dict que pour paracheuer le bon traitement, il leur vouloit donner des garses, à chacun la sienne. Dequoy eux ayans fait refus au commencement, il les pria de se monstrer priuez en son endroit, d'autant qu'il consideroit bien qu'ils estoint hommes comme les autres: & en fin les enferma ensemble en vne chambre, où les retournant trouuer au bout d'vne heure, ou enuiron, leur demanda comment ils s'estoint portez en leur nouueau mesnage. Et ayant entendu qu'ils auoint fait execution. Comment, meschãs hypocrites (dit-il) est ce ainsi que vous surmontez la tentation? Et la dessus furent ces poures Cordeliers despouillez nuds, comme quand ils vindrent du ventre de leurs meres: & apres auoir esté tant fouettez que les bras de monsieur & de ses valets pouuoint porter, furent renuoyez ainsi nus, pour leur apprendre à combatre vne autre fois plus vaillamment à tentation, ou ne s'en mesler point. Or si cela leur estoit bien employé ou non i'en laisse la decision au prochain Concile.

Mais ie sçay bon gré à ce brigand de ce que ses actes m'ont faict souuenir de ce qui est recité par l'ōtanus, de quelques brigans Arabes: chose autant memorable en son endroit, & d'exemple aussi rare qu'on puisse trouuer (comme ie pense) en histoire Grecque, Latine, Françoise, ou Italienne. Car en ce recit nous voyons d'vne part vn traict d'vne merueilleuse prudence en vn homme tombant soudainement & au despourueu entre les mains des brigans, & d'autre part vn traict de grande humanité pour gens qui se meslent de cest horrible mestier de brigandage. Cestuy-la estoit vn qui s'appeloit Robert

Robert Sanseuerin, fort vaillant capitaine en son temps: lequel en tirant au mont Sina (pour accomplir la deuotion d'vn vœu faict par luy, selon la grande superstition qui a esté deuant & aussi vn peu depuis cent ans) ayant apperceu quelque nombre de cheuaux qui le venoint rencontrer, demanda à ceux qui le conduisoint par le sauf conduict qu'il auoit du Soltan, quelles gens c'estoint. Quand ils eurent respondu en tremblant que c'estoint Arabes, les plus hardis & dangereux brigands du monde, luy sans se monstrer aucunement effrayé, & au contraire donnant courage à sa compagnie, leur dict qu'il falloit desployer là le bagage, à fin que ceux-ci qui venoint, trouuassent le disner prest incontinent qu'ils seroint arriuez: duquel il auroint grand besoin, veu la fascherie que la poudre & la chaleur leur auroint donnee. Et cependant que ses gens faisoint ce qu'il auoit commandé, s'en alla au deuãt, les salua d'vne façon fort gratieuse, (estant aussi naturellemẽt beau personnage & de taille & de traict de visage) & en leur souriant leur dict qu'ils estoint les biẽ venus: adiouſtant plusieurs petits propos (par le moyen des truchemens qu'il mènoit) en les caressant, & monstrãt n'auoir aucune defiance d'eux. Lesquels propos ayans esté agreables à ces brigands Arabes, ils accepterent volontiers l'offre qu'il leur faisoit: tellement qu'ils disnerent auec luy ioyeusement: & apres auoir receu quelque petits presens l'en allerent, ayans oublié toute leur cruauté barbarique, & au contraire auec plusieurs remerciemens de sa bõne chere. Voila l'histoire dont ie vous ay ci dessus faict si grãd' feste, lecteur: de laquelle i'ai esperãce que ne receurez moin dre contentemẽt que moi. Car à dire la verité, ie suis grãdement trompé s'il n'y a ici iuste cause d'estre raui en admiration: & principalement si on considere par le tesmoignage d'autres histoires, combien horribles brigans sont ces Arabes par dessus tous autres, & semblent retenir en cruauté du naturel de leurs lions & leurs autres bestes sauuages. De sorte que ie croy que les poëtes n'eussent donné guere moins de louange à ce capitaine qu'ils donnoint à Orpheus d'auoir sçeu par les doux sons de sa harpe amollir les cœurs des bestes sauuages

Digitized by Google

& cruelles. Et de faict on a veu des exemples de si grande cruauté en quelques brigans, qu'on auroit meilleur marché de tomber entre les mains d'vne troupe de tigres ou de lions que de tomber es mains de telles gens. Car ce qui a esté dict par Ouide, *Obsequium tigre, iuuenes domas rabidásque leones*, le voit tous les iours par experience. Et ce qu'il a dict en vn autre passage,

Corpora magnanimo satis est prostrasse leoni,

Pugna suum finem quum iacet hostis habet. ne peut estre mis en doute par ceux qui ont leu la description du naturel de ceste beste, ou qui eux-mesmes ont consideré ses façons de faire: comme i'ay consideré autresfois en vn lion ceste maniere qu'il auoit de pratiquer ce precepte de Virgile, contenant le deuoir des vaillans & genereux hõmes, *Parcere subiectis & debellare superbos*: c'est qu'il caressoit (si on peut ainsi dire) les petits chiens qu'õ luy mettoit deuant, & les mignardoit: & au contraire les grans qu'on luy presentoit cependant mesme qu'il se iouoit des petis, il les deuoroit incontinent, les mettant par pieces. Et mesmes au regard de ce que nous lisons de la harpe d'Orpheus, par le moyen de laquelle il amolliſſoit les cœurs des bestes sauuages, combien que cela soit dit poetiquemẽt, & se doiue ou pour le moins se puisse entendre de l'eloquence par laquelle il gagnoit les cœurs des hommes, quelques barbares qu'ils fussent, si est ce que quant au lion pour le moins, nous ne pouuons nier qu'il ne prenne plaisir aux sons des instrumens de musique. Dequoy i'ay veu l'experience en vn fort grand lion qui estoit en la tour de Londres. Car pendant que moy & quelques autres le regardions arriua vn de ceux qui vont par les maisons iouans du violon (comme le nombre de telles gens est grand en ce pays la) lequel n'eust pas plustost commencé à sonner, que ceste beste laissant la chair qu'elle mangeoit, commença aussi à tournoyer, comme vsant d'vne façon de danse. Et autant de fois que luy laissoit de sonner, ceste beste cessoit aussi de tournoyer, & reprenoit sa chair: autant de fois qu'il retournoit à sonner, elle recommençoit aussi ses tournoyemens. Ce que ie ne me contentay d'auoir veu vne fois, mais y retournay encore depuis,

puis, y menant quelques vns auſquels i'en auois faict le recit, ſans leur pouuoir perſuader: menant auſſi vn homme expres qui iouoit de quelque autre ſorte d'inſtrument. Et autant en fit ceſte beſte que la premiere fois: il eſt bien vray qu'elle ne tenoit point de chair alors. Voilà comment (attendu auſſi ce que pluſieurs auteurs nous en racôtent) il eſt à preſuppoſer qu'il y a plus d'humanité & d'honneſteté genereuſe en aucunes de ces beſtes ſauuages, qu'en aucuns hommes, ſoint brigans, ou autres. Pour le moins la pitoyable hiſtoire du voyage des François en l'Iſle des Indes dite vulgairement la Floride, (qui fut l'annee dernierement paſſee) rend & rendra à tout iamais ce teſmoignage de quelques Eſpagnols: car là nous liſons entre mille autres traiſtreſſes cruautez, que ceux qui aimerent mieux, s'aller rendre à la merci des Eſpagnols qu'à la merci des beſtes ſauuages, furent miſerablement eſgorgez par eux: au contraire ceux qui aimerent mieux s'abandonner à la merci des beſtes ſauuages & à vne infinité d'autres dãgers, eſchapperent. Or d'autant plus grande voyons nous eſtre la cruauté de quelques hommes, & meſme d'autant plus cruels nous eſtimons eſtre naturellement tels brigands Arabes, d'autant plus eſmerueillable doit eſtre trouuee l'hiſtoire, le recit de laquelle m'a faict vn peu laiſſer le droict fil de mon argument.

LEQVEL pourſuiuant, ie dy que comme il y a grande difference entre les inceſtes & la paillardiſe ſimple, auſſi nature nous apprend que le meurtre commis en la perſonne d'vn parent noſtre, ou allié, eſt crime beaucoup plus horrible que celuy qui ſeroit commis en la perſonne d'vn qui ne nous attoucheroit point, & encore plus celuy qui eſt commis en la perſonne de pere ou mere, femme ou enfans, frere ou ſœur: ou bien par le pere ou la mere en la perſonne de l'enfant, & ainſi conſequemment par reciproque. Mais toutesfois ſi nous voulons dire la verité, il nous faut confeſſer que depuis que le meſtier d'aſſaſſins eſt venu en vſage, que noſtre ſiecle n'eſt moins fertile de meurtres ordinaires & extraordinaires, qu'il eſt de ces deux ſortes de paillardiſe. Mais ie ne fay nulle doute que les ho-

micides en la personne des parens, voire des freres, voire des pere & mere, n'ayent esté plus eschauffez du temps des Guelphes & des Gibelins qu'ils n'auoint oncques esté entre ceux qui se donnoint le titre de Chrestiens. Laquelle chaleur, ou plustost fureur a duré en Italie iusques dedans nostre siecle, tant pour ceste mesme querelle, que pour autres partialitez, comme declarent assez les histoires de ce pays là: & comme encore pour le iourd'huy on entend plus particulierement quand on est sur les lieux. Comme (pour exemple) allant moy troisieme de Florence à Siene deux iours apres quelle fut rendue au duc de Florence au nom du roy Philippe, i'entendi par le chemin choses estranges d'vn vieillard qui estoit natif d'aupres de Siene, lesquelles sont bien à ce propos, & pourtant meritent d'estre ici racontees. Ce vieillard, ainsi que nous luy demandions qui estoint les choses les plus dignes d'estre remarquees en Siene, Helas (disoit il) mes enfans que pensez vous voir maintenant à Siene? Siene n'est plus Siene: vous n'y verrez que l'horrible vengeance de Dieu. Luy ayans demandé dequoy il entendoit ceste vengeance, i'ay veu (respondit il) maintes & maintesfois de ces deux yeux ci les parens ensanglantez du sang les vns des autres, voire aucuns du sang de leurs propres freres: pour des querelles qui estoint quasi de neant. Et puis il adiousta que la coustume estoit de tremper ses mains au sang de ceux qu'on auoit tuez, & apres s'en estre frotté le visage, s'aller presenter à ses compagnons auec ceste belle marque: Lesquelles choses & autres semblables ce bon vieillard aagé de plus de quatre vingts & dix ans ne nous racontoit sans iettet force larmes: & toutesfois d'autre costé, remercioit Dieu qu'il luy auoit faict la grace de le laisser tant viure qu'il en veist faire la vengeance. Car il m'est quelquesfois auenu (disoit il) de douter s'il y auoit vn Dieu, pource que ie voyois des actes si horribles demeurer impunis. Voila le bon rapport que ce vieillard nous faisoit de son pays. Mais pleust à Dieu qu'il nous fall ust aller iusques la chercher des exemples de telles pitiez, & que nos guerres ciuiles ne nous eussent point releué de ceste

poine,

Digitized by Google

peine, nous en fournissans de tant qu'on ne sçauroit par quel bout on deuroit commencer ce piteux recit. Toutesfois nous trouuons aussi ailleurs des exemples plus qu'il ne seroit à souhaitter. Et mesme desia par ci deuant i'en ay allegué quelques vns és pages 62 & 166. au chapitre par lequel ie pretens prouuer que le siecle precedent auoit eu des meschancetez encore plus grandes que celles qui estoint declarees par les prescheurs mentionnez ci dessus Aux exemples duquel siecle i'adiousteray encores vn (auant que venir à ceux du nostre) pris du mesme auteur dont i'ay extraict quelques autres à sçauoir de Pontanus. Et en choisiray vn lequel notamment vient à propos de ce que i'ay dict des meurtres qu'on a veus en Italie entre les parens pour des partialitez. Il nous est donc raconté par ceste honneste & sçauant personage, que ses ancestres ayans esté contrains d'abandonner leur pays pour les troubles & esmotions, & s'estans retirez en vne place qui estoit sur leurs terres, laquelle ils auoint fortifiee, il aduint vne fois que les ennemis la gagnerent par surprise, ayans espié l'heure qu'elle estoit mal gardee Apres laquelle surprise ils vindrent assaillir vne tour qui estoit au mesme lieu: où il y auoit vne femme entre autres, bysayeule dudict Pontanus, c'est à dire mere grand de sa mere grand. A elle s'addresserent ses deux propres freres qui tenoint le parti contraire, & la sommerent de se rendre. Ce qu'elle leur accorda, mais à condition qu'ils n'offenseroint point ses deux petis enfans. Eux n'ayans voulu luy octroyer sa demande, mirent le feu à ceste tour: & ainsi fut bruslee ceste poure femme & les deux poures petits enfans par les propres freres & les propres oncles, pour l'affection enragee qu'ils portoint à leur parti.

Mais pour venir aux exemples de nostre siecle: premierement quant aux meurtres commis en la personne du frere, nous en euismes l'an 1645. vn fort notable & pitoyable exemple en vn Espagnol nommé Iean Diaze, lequel i'ay veu & cogneu à Paris, où toutes gens de bien & de bonnes lettres l'auoint en autant bonne estime qu'estranger qui eust mis le pied en France depuis

Digitized by Google

long temps: au demeurant d'vne debonnaireté, & douceur telle qu'il representoit totalement vn Abel: or nous orrons comment il trouua son Cain. Estant donc natif de Iean Diaze d'vne ville nommee Cuence, en Espagne au royaume de Tolete, depuis qu'ils eut tresbien estudié es lettres saincles, & nommement qu'il eut acquis la cognoissance de la langue Hebraïque, ne peut prendre aucun gouſt à la religion Romaine, au lieu qu'auparauant il y auoit esté plongé iusques aux oreilles, à l'Espagnole: (en exceptant toutesfois les marranes,) Lequel changement despleut tant à son frere Alphonse Diaze, (demeurant à Rome, où ia par plusieurs annees il auoit esté chiquaneur en cour d'Eglise) que depuis l'auoir entendu il n'eut iamais de bien ni de repos: mais s'en vint en poste le trouuer en vne ville d'Allemagne nommee Neubourg, qui est au conte Palatin: l'ayant premierement cerché à Reinsbourg. Ceſt Alphonse, apres auoir communiqué assez long temps auec son frere, voyant qu'il luy estoit impossible de le diuertir ni par menaces, ni par promesses, ni par aucune sorte de remonstrances, fait semblant d'estre au contraire conuerti peu à peu par les propos de son frere. Et par ceste ruse tasche de l'emmener auec soy à Trente, où se tenoit le concile, pour de là aller à Rome, puis à Naples: lui remonstrant qu'il pourroit porter beaucoup plus grand prouffit estant en ces lieux que demeurant en Allemagne. Lequel conseil combien que Diaze approuuast, & fust persuadé d'y obtemperer, toutesfois n'ayant rien voulu entreprendre sans l'auis de plusieurs bons & sçauans personnages, deputez & ordonnez pour le colloque de Reinsbourg, (du nombre desquels estoit Martin Bucer) en fust totalement destourné par eux tous d'vn commun accord, pource que ledict Alphonse leur estoit suspect: & se doutoint que la conuersion de laquelle il se vantoit, ne fust que hypocrisie. Estant donc ceſt Alphonse frustré de ses desirs, pria son frere Iean de luy faire au moins compagnie iusques à Ausbourg. Dequoy aussi ayant esté dissuadé ledict Iean, Alphonse se delibera de s'en aller sans luy, ne menant auec soy qu'vn homme, qui luy seruit depuis de bour-

bourreau, comme nous orrons tantoſt. Et pour le faire court, Alphõſe ayant laiſſé ſon frere à Neubourg (apres l'auoir exhorté à perſeuerer conſtamment en la profeſſion de la vraye religion, & luy auoir monſtré tous ſignes d'amitié fraternelle en prenant congé de luy, meſmes apres l'auoir contraint de prendre quelque argent duquel il luy faiſoit preſent) s'en alla à Auſbourg, auec celuy que i'ay dict: De laquelle ville Alphõſe ayant incontinent repris ſon chemin vers Neubourg, y arriua le lendemain au matin, auec celuy que i'ay dict: & ayans laiſſé leurs cheuaux à l'entree de la ville à vn autre troiſieme, lequel ils auoint fait demeurer auec eux, entrerent dedans, & s'en allerent en la maiſon où eſtoit logé ledict Iean, le iour commençant ſeulement à poindre. Celuy donc que menoit Alphonſe, frappa à la porte, & demanda à vn garſon qui vint ouurir, où eſtoit Iean Diaze, auquel il diſoit apporter des lettres de ſon frere Alphonſe. Ce qu'ayant entendu Iean par ce garſon, ſe leua du lict en ſurſaut, d'aupres d'vn ſien ami: & ayant pris vn manteau ſeulement, ſortit de la chambre & entra au poiſle: où il fit venir celuy qui luy apportoit ces lettres de ſon frere (ledict frere demeurant cependant au pied des degrez.) Lequel eſtant entré preſenta audict Iean ſes lettres: qui s'approcha de la feneſtre, pour les lire plus aiſeement, d'autant qu'il n'eſtoit encore grãd iour. Or cependant qu'il s'amuſoit à les lire, le porteur d'icelles eſtant derriere luy, frappa ce ſainct perſonnage en la temple dextre, d'vne hachette laquelle il tenoit cachee ſous ſon manteau: Lequel coup fut tel qu'il ne luy donna loiſir de ietter vn ſeul cri. Apres cela, de peur que le corps qui eſtoit preſque mort, ne tombaſt de ſon haut ſur le planché de la maiſon, & par ce moyen fiſt bruit, ce bourreau le poſa bas luy-meſme tout bellement: & laiſſant la hachette bien auant enfoncee en la teſte d'iceluy, s'en retourna vers ledict Alphonſe frere dudict Iean, ainſi malheureuſement maſſacré: lequel Alphonſe l'attendoit au bas des degrez, cõme il a eſté dict. La deſſus l'ami & cõpagnon de ce poure Iean, qui eſtoit demeuré au lict, entrant en quelque ſouſpeçon, ſe leua, ayant deſir de voir qu'il faiſoit. Eſtant donc ſorti de la

Digitized by Google

chambre pour entrer au poisle, premierement il ouït les esperons des meurtriers, qui estoin tencores en bas au pied des degrez: & pource qu'il ne sçauoit s'ils montoïẽt ou descendoint, il ferma la porte du haut des degrez. Mais helas c'estoit trop tard, ainsi qu'il congneut par le triste spectacle qui se presenta à ses yeux incõtinent qu'il fut entré: non sans vn tel effray que chacun peut penser. Et si toſt qu'il peut reprendre haleine: approcha de ce corps gisant en terre, ayant les mains ployees, & leuant les yeux au ciel, comme s'il euſt voulu prier. Puis luy tira la hachette hors de la teſte, & apperceut qu'il y auoit encore quelque peu d'esprit vital: qui luy dura depuis enuiron vne heure: tellemẽt que quãd il oyoit parler de Dieu, il faisoit quelq̃ petit signe des yeux. Alors il appella ceux de la maison, lesquels furent tesmoins de ce piteux spectacle. Or quelle iustice fut faicte d'eux estans pris, on ne sçait: & tient on pluſtoſt qu'ils demeurerent du tout impunis, d'autãt que l'Empereur Charles V. à la solicitation du Pape escriuit en leur faueur, à ce que leur procés fuſt suſpendu, & que luy auec son frere Ferdinand (dans la iurisdiction duquel ils auoint esté pris) euoquoit à soy la cognoissance. Et de faict on dit qu'en la ville d'Isprouq, quelques Espagnols n'eurent point honte de dire qu'il n'y auoit aucun mal en ce meurtre: & que celuy qui tuoit vn heretique, estoit absous par le pape. Oyons maintenãt vn autre acte semblable quant au faict, mais fort different quant aux circonstances. Ie di semblable quant au faict, pource qu'il est question d'vne mesme sorte de meurtre, à sçauoir commis en la personne du frere: mais fort dissemblable quant aux circonstances: & specialement quant à vne, qui le fait trouuer autant estrange que meurtre qui soit peut estre aduenu depuis mille ans. Ceste circonstance est le bas aage d'vn Cain tuant pareillement le poure Abel. I'ay doncques ouy racõter qu'enuiron l'an 1547. en vn village de Prance qui est pres de Dammartin en Guole, vn enfant qui n'estoit que de cinq à six ans conceut vne telle enuie contre son frere, pource qu'on luy donnoit la plus groſſe piece de pain, qu'il le tua sur le champ, du couſteau qui se trouua en sa main. Laquelle histoire est vn tref-

bau

beau miroir de la meschanceté, laquelle, quant à nostre naturel, couue en nos cœurs, non seulement dés nostre bas aage, mais si tost que nous sommes sortis du ventre de la mere, & se descouure incontinent que nous auons vne goutte de ratiocination.

Quant aux maris meurtriers de leurs femmes, tout est plein d'exemples, en Italie principalement, suiuãt ce que i'ay dict par ci deuant: & pourtant il n'est ia besoin d'en alleguer. Ie ne me puis tenir toutesfois d'en mettre deux, qui sont des meurtres fort extraordinaires, c'est à dire, dont la procedure est fort extraordinaire. Car au lieu que volõtiers telles executions se font en colere, ces deux ci se trouuent auoir esté faictes de sens rassis. L'vne est d'vn Milanois, lequel (comme il me fut conté aupres de Milan il y a enuiron douze ans, peu de temps auparauant) apres auoir entendu en France que sa femme se gouuernoit mal, & (comme il est à presupposer) en estãt bien informé, prit la poste pour plustost arriuer en sa maison à Milan où estant arriué, sans monter iusques en haut, fit là appeler sa femme: laquelle l'estãt incontinent venuë caresser, comme celle qui se resiouissoit fort de la venuë de son mari, receut par luy d'vn coup de dague vne contrecaresse & vn merueilleux rabat ioye, non sans estre appelee plusieurs fois vilaine, & meschante, desloyale & traistresse. Apres lequel coup, ayant laissé sa femme en tel estat, qu'il n'auoit plus peur qu'elle luy iouast mauuais tour, remõta à cheual. L'autre exemple est d'vn Suisse, qui ayant surpris sa femme en paillardise, porta patiemment ceste iniure pour lors: mais luy ayant pardonné à la chaude (au contraire de ce qu'on voit ordinairement) la tua quelques iours apres de sens froid: disant qu'il ne luy estoit possible d'endurer vne femme qui luy auoit ioué vn tel tour. Il tua aussi ses enfans, & puis soymesme, comme il sera dict ci apres.

Quant aux femmes meurtrieres de leurs maris, il ne s'en trouue pas tant d'exemples (Dieu merci) mais encores en trouue on plus qu'on ne penseroit. Entr'autres est mise de ce conte vne dame Italienne, nommee Françoise Bentiuole, laquelle d'vne dague dõna le coup de la mort à son mari nommé Galeot, seigneur d'vne ville appelee

Fauence, voyant qu'il se defendoit vaillamment contre les deux meurtriers qu'elle auoit attitrez, & qu'à grand' peine en viendroint ils à bout. Or la braine qui la poussa à ce meurtre fut conceuë d'vn bruit qui courut par la ville, qu'auant qu'estre marié à elle, il auoit promis mariage à vne citoyenne du lieu: occasion certes fort legere. On raconte aussi d'vne femme d'aupres de Narbonne, qui estant couchee auec son mari, luy coupa les parties par lesquelles il luy auoit rompu la foy: duquel exemple ie pense auoir faict mention ci dessus. Mais il se trouue beaucoup plus d'exemples de femmes qui ayent pourchassé la mort de leurs maris pour iouyr mieux à leur aise de celuy ou de ceux que mieux elles aimoint qu'eux. Et mesmes plusieurs se trouuent s'estre aidees de venin, pour plus secrettement executer leur entreprise. Pour lequel crime fut bruslee à Paris il y a enuiron trente ans la dame du logis de la lanterne: conuaincue d'auoir empoisonné le vin de son mari, lequel ayant fait difficulté d'en boire pour la couleur qui en estoit changee, en beut toutesfois apres son seruiteur. Lequel le maistre voyant en estre mort, se garentit par vne contrepoison. De pareille peine fut punie vne damoiselle de Brie en la mesme ville & enuiron le mesme temps, pour auoir tué son mari dedans son lict, en intention de se marier à vn sien paillard, qui fut aussi executé auec elle.

Aussi se sont trouuez de nostre temps des peres meurtriers de leurs enfans: dequoy nous auons deux exemples entre autres, & tous deux conformes en ce que les enfans ont esté tuez pour l'occasion d'vne chose, de laquelle ils ne pouuoint mais. L'vn est d'Italie, l'autre de Suisse. L'histoire de celuy d'Italie a esté imprimee: de laquelle toutesfois ie ne parleray pas comme la tenant de là mais comme celuy qui demeuroit alors en la ville où fut commis l'acte, asçauoir à Padouë. Il y a donc enuiron treize ans qu'vn certain personnage (nommé en ladicte histoire imprimee) apres auoir perdu à V[illegible] son proces, auec la perte duquel estoit cõiointe la perte presque de tout son bien, oublia tellement & la puissance & la misericorde de Dieu, qu'il fit sa conclusion qu'il seroit force que ses filles venues en aage; au lieu d'estre honorable-

Digitized by Google

pablement mariees, se prostituassent. A quoy il ne trouua autre expedient (en la boutique de celuy duquel ils prenoit lors conseil, & qui luy auoit mis telle conclusion en la fantasie) que de leur couper la gorge pendant qu'elles estoint encore petites. Ce qu'il executa en vne nuict, ayãt emprunté le soir de deuant le rasoir d'vn barbier. Or demeurois ie à Padouë (ainsi que i'ay dict) alors que ceci aduint: & ne tint qu'à bien peu de pas, que ie ne vsse ce piteux spectacle de ces petites creatures mises en si miserable estat: mais plusieurs escoliers compagnons miens qui l'auoint veu, m'esmouuoint à telle compassion par le recit qu'ils m'en faisoint, que non me bastaua l'animo (comme ils parlent là) de les aller voir. Ceux ci en contoint trois, ce me semble, dont ils disoint que l'vne auoit la main presqu'à moitié coupee: de laquelle (ainsi qu'ils presumoint) elle auoit pensé faire bouclier contre la rage paternelle. Le bruit courut depuis que ce malheureux s'estoit precipité du haut de quelque montagne vers la comté de Tirole, où il s'estoit sauué. L'autre exemple est d'vn homme de Suisse, qui ayãt surpris sa femme en paillardise, & luy ayant pardonné à l'heure, au bout de quelques iours se rauisa, & retractant ce pardon, la tua: alleguant que son cœur ne pouuoit porter qu'il laissast viure vne femme qui luy auoit joué vn tel tour. Ce qu'ayant faict, il despecha aussi ses enfans, alleguant qu'il ne vouloit point auoir des enfans qui fussent nommez enfans de putain: Et dit on qu'apres auoir esté ainsi meurtrier de sa femme & de ses enfans, il fut aussi meurtrier de soymesme, se precipitant du haut d'vne maison, ou (selon les autres) d'vne tour: apres auoir escrit en vn papier (lequel il mit sur soy) l'acte qu'il auoit commis, & les raisõs qui l'auoint induict: & que sçachant que la iustice le feroit mourir pour raison dudict acte, il auoit mieux aimé luymesme s'executer, que d'endurer vne mort honteuse. Or ces moissons nous par ces deux exemples, comment le diable dresse des embusches aux personnes autant & plus qu'il fit iamais: lesquels nous voyons estre (comme i'ay dict) cõformes en ce que tous les deux peres auroint tué leurs enfans pour l'occasion d'vne chose dont ils estoint innocens.

Et

Et en reciproque des fils meurtriers des pere ou mere, (ce qui eſt proprement appelé parricide) le diable ne nous en a il point voulu faire voir des exemples? Helas! ſi a. Car l'an mil cinq cents ſoixante cinq penultieme iour de Septembre en la ville de Chaſtillon ſur Loing, ce maudit ennemi du genre humain eut tel commandemẽt & pouuoir ſur vn poure malheureux ieune homme, qu'il luy fit auoir le courage non pas d'vn homme, mais d'vne beſte brute, & nommeement d'vne beſte ſauuage, voire pire encore que de pluſieurs beſtes ſauuages, pour entreprendre & executer vn tel acte. Et d'autant que ie voy que le ſeigneur dudict lieu (perſonnage que ſes vertus rendent aujourdh'huy admirable & agreable à tout le monde, & notamment ſa prudence) a trouué bon que ceſte hiſtoire ait eſté diuulguee, meſmes par impreſſion, i'ay eſperance qu'on ne trouuera point mauuais, que ſuiuãt ſon iugement, & pour les meſmes raiſons qui l'ont meu à la faire publier, i'en mette ici vn extraict. L'hiſtoire donc eſt telle: Iean Guy fils d'Emé Guy, bon tetier en ladicte ville de Chaſtillon ſur Loing, auoit eſté toute ſa vie fort deſbauché & grand coureur: à quoi auoit fort aidé la trop grande indulgence paternelle. Aduint vn ſamedi, iour ſpecifié ci deſſus, que ledict Iean Guy ſe deſbaucha ſelon ſa couſtume, & ne reuint en la maiſon iuſques au ſoir bien tard. Dequoi ſon pere ſe courrouça biẽ fort à lui iuſques à lui dire, que puis qu'il continuoit ſon train de ſes deſbauchemẽs, il ſeroit finalement contraint de le chaſſer hors de ſa compagnie. A quoi lui plein d'orgueil reſpondit fort audacieuſemẽt, qu'il eſtoit tout preſt de s'en aller, voire dés l'heure meſme, pourueu qu'on lui baillaſt ſes accouſtremens. Sur ceſte diſpute le pere s'en alla coucher: & eſtant au lict, fut contraint de menacer ſon fils pour le faire taire: tant il repliquoit fierement cõtre lui: & en fin voyant qu'il ne proufitoit rien, & ne pouuant plus porter ſes longues & orgueilleuſes repliques, ſe leua en cholere de ſon lict, pour aller chaſtier l'impudence & irreuerence de ſon fils. Quoi voyant ledict fils, & que ſon pere venoit courroucé contre lui pour le battre, empoigna ſoudain ſon eſpee qui eſtoit en la meſme chambre, & ſe rebellant contre ſon pere, lui dõna d'icelle

au

Digitized by Google

au trauers du corps. Duquel coup il tomba soudainement à terre, s'escriant à haute voix qu'il estoit mort. Duquel cri les voisins estonnez suruindrent incontinent, & tost apres la iustice: lesquels trouuerent le pouure pere estendu sur la place, & n'attendant plus que la mort, laquelle s'ensuiuit bien tost apres. Aussi fut trouuee l'espee toute sanglante aupres du fils, qui s'eschauffoit: auquel le pere meu de compassion, & oubliant la cruauté qu'il auoit receuë de luy, auoit ia dit plusieurs fois, Sauue toi, sauue toi mon fils, ie te pardonne ma mort. Aussi auoit la mere vsé de mesme aduertissement pour le faire euader: mais comme il pleut à Dieu le retenir par vn iuste iugement, il n'eut onc la force de desloger. Interrogué par la iustice qui l'auoit meu à tuer ainsi miserablement son pere, respondit en somme qu'il n'auoit taſché à le tuer: sinon que la seule colere de son dict pere auoit esté cause que luy mesme s'estoit precipité sur son espee: laquelle il n'auoit prise que pour euiter tel courroux. Voila quelle est l'histoire, quant au fait: mais d'autant que le liuret ci dessus mentionné par lequel cela a esté publiee, contient plusieurs choses notables, qui ensuiuent iusques à l'executiõ dudit meurtrier, esquelles cõsiste le fruict qu'on doit recueillir de ceste histoire: ie prieray le lecteur ne trouuer mauuais si ie suis vn peu plus lõg en ce recit que ie n'ay accoustumé d'estre es autres. Car à dire la verité, cognoissant que le nom mesme du parricide est horrible ie n'eusse voulu le raconter si auant, sinon en intention d'adiouster la conuersion d'icelui, pour monstrer aussi bien l'exemple de la grande misericorde de Dieu, comme l'exemple de la cruelle inimitié que porte Satan au genre humain, laquelle il monstre par experience enuers ceux qu'il voit ne se tenir aucunement sur leurs gardes. Ce meurtrier donc apprehendé par la iustice, fut mené en prison: Contre lequel deposoint les tesmoins entr'autres choses, qu'il auoit esté toute sa vie fort desbauché, & mesprisant ordinairement les reprehensions de sesdicts pere & mere: & neantmoins tout cela n'auoit empesché qu'ils ne l'eussent touſiours receu en toute douceur, toutes les fois qu'il estoit retourné à eux. Or lui ayãt esté faict son proces, sa sentence fut prononcee par la iustice de

de Chastillon, le samedi prochainement suiuant. Laquelle sentence portoit telles peines : Qu'il auroit le poing dextre coupé sur vn eschauffaut en la place publique de ladicte ville, & deuant la maison de sondict pere: Qu'il seroit tenaillé tout vif aux deux mammelles de tenailles ardentes de feu: & apres seroit là pendu par les pieds à vne potence, & estrãglé d'vne pierre du poids de six vingts liures, qu'on luy attacheroit au col. Qu'il demeureroit ainsi en ladicte place l'espace de vingtquatre heures: puis seroit porté pour demeurer ainsi pendu à tousiours au gibet ordinaire de ladite ville. Ceste sentence luy estant ainsi prononcée, il en appella : estant persuadé à ce faire par vn meschant garnement de faulxaire, qui pour ses mesfaicts auoit receu sentence auec luy d'estre enuoyé aux galeres, & de laquelle aussi il auoit appelé. En attendant donc qu'on les menast à Paris, on les remet en la grosse tour du chasteau. Auquel lieu on les alloit visiter, & principalement ce patricide, pour l'amener à quelque sentiment de son peché. Mais quand on vit qu'il n'en auoit aucune apprehension nõ plus que d'vne petite faute, on luy remonstra au contraire la grandeur d'icelluy, & la rigoureuse vengeance que Dieu en prendroit, non seulement en ceste vie presente par le moyen du magistrat: mais aussi apres la mort, par vne damnation eternelle du corps & de l'ame, s'il ne recognoissoit autrement son peché, afin de recourir à la misericorde de Dieu: qui seroit tousiours prest de luy faire merci, toutes les fois que d'vn vray sentiment & desplaisir de ses fautes il l'en requerroit en asseurance d'estre exaucé. Mais il ne fit iamais aucune demonstration d'estre esmeu de toutes ces remonstrãces, tant peu que ce fust: ains disoit tousiours qu'il estoit appelant, & qu'il n'auoit tué son pere: mais que le fourreau de son espee estant tombé en terre, son pere s'en estoit luymesme enferré. Et ne peut on gagner pour ceste fois autre chose auec luy. Encore depuis luy furẽt faictes d'autres remonstrances d'ailleurs, lesquelles aussi ne peurent obtenir que ce miserable vint à recognoissance aucune: ains taschoit tousiours à s'excuser, & pallier son crime Et entr'autres choses il dict, Ah, ie m'en fusse bien fuy, si i'eusse voulu : & mon pere mesmes, se sentant bien blessé

bleſſé, m'en ſolicitoit: mais ie ne voulu onc y entendre. Là deſſus luy fut remonſtré qu'il n'eſtoit en ſa puiſſance de mouuoir ſeulement le bout du doigt, ſinon d'autant qu'il plairoit à Dieu luy en faire la grace : & pourtant qu'il deuoit recognoiſtre que ç'auoit eſté la volonté d'icelluy qu'il fuſt au lieu où il eſtoit, afin d'eſtre amené à la cognoiſſance de ſon peché, & en eſtre puni en ce monde, pour ſeruir d'exemple de ſa iuſtice Qu'il deuoit donc auiſer à en faire ſon proffit, & que la priſon luy deuoit ſeruir d'eſchole, pour apprendre que Dieu hait le peché, deſployant ſes iugemens quand bon luy ſemble, ſur les infques, ſoit par le moyen des magiſtrats, ſoit autremẽt. A quoy il ne reſpondit rien, ſinõ que preſſé par pluſieurs ſemblables propos, pour de plus en plus luy aggraüer ſa faute, dit finalement qu'il auoit le cœur ſi gros & ſi bruſlant, que c'eſtoit choſe incroyable. Et cependant il faiſoit quelque contenance tant de la teſte que des mains, par laquelle on s'apperceuoit aucunement que Dieu commençoit à beſongner en luy Qui fut cauſe qu'on vint à luy propoſer la miſericorde de Dieu, comme ia auparauant auoit eſté faict. Or apres pluſieurs autres propos de toutes ſortes, dont on ſe pouuoit auiſer pour le faire penſer à ſa conſcience, on fut aduerti que ce fauſſaire mentionné ci deſſus, mettoit en teſte à ce poure parricide de faire bonne chere, en prolõgeant ſa vie par tous moyens, ſans aucune apprehenſion de ce qui pouuoit donner chagrin: pourtant on ordonna qu'ils ſeroint ſeparez, afin que ce meſchant fauſſaire ne cõtinuaſt d'empoiſonner ce parricide par tels malheureux propos: lequel donnoit quelque meilleure eſperãce qu'au parauant, quand il ne les orroit plus. Et ne fut vaine ceſte eſperance: car des l'heure qu'il fut à part, il penſa de plus près aux propos qu'on luy auoit tenus: tellement qu'il confeſſa en preſence du geolier & d'vn autre, qu'il auoit grandement offenſé Dieu, d'autãt qu'il auoit malheureuſement tué ſon pere, & qu'il auoit bien merité la mort: & pourtãt qu'on enuoyaſt querir le baillif, pource qu'il ſe vouloit deſiſter de ſon appel. Dequoy les ſuſdicts prindrent occaſion de l'exhorter à biẽ faire ſon proffit des ſainctes remõſtrãces q̃ lui auoint eſté faictes: & qu'à leur auis il faiſoit treſbien de re-

de renõcer à son appel, pource qu'aussi bien ne pouuoit il eschapper la mort: & mesmement qu'il y auroit danger qu'estant mené à Paris, la Cour de Parlement ne renforçast la rigueur de sa peine. Comme ces choses se ditoint, y arriua vn ministre de la parole de Dieu, & exhorta ce parricide par plusieurs propos, par lesquels il l'esmeut à recognoistre l'enormité de son peché, & demander pardon à Dieu. Et continua tellemẽt en ceste recognoissance, que depuis ne cessa de prononcer plusieurs bons & saincts propos, par lesquels il donnoit clairement à entendre, que Dieu auoit miraculeusement besoigné en lui Et perseuerant aussi en ce qu'il auoit dict de vouloir renoncer à son appel, en aduertit depuis le bailliff. Et suiuant cela, fut executé le lundi apres. Où il est à noter que durant le temps de son supplice, & iusques à ce que le bourreau eust mis fin à son execution, ce poure patient eut incessamment Dieu & son fils nostre seigneur Iesus Christ en la bouche & fut armé de telle constance & asseurance qu'il ne flechit onc pour nul tourment: & mesmement n'en changea point de visage, ains rendoit tout le peuple esmerueillé de sa magnanimité de courage. Or qui voudra entendre ceste histoire encore plus par le menu, s'adresse audict liuret qui en a esté faict.

Quant aux femmes meurtrieres de leurs enfans, ie croi bien qu'il ne se trouue guere d'exemples de celles qui commettent meurtre de leurs enfans depuis qu'ils ont ia esté quelque temps au monde, & principalement depuis qu'ils sont desia grandelets: mais le nombre est grand tãt de celles qui sõt meurtrieres de leurs enfans si tost qu'ils sont venus au monde, que de celles aussi qui exercent telle cruauté contr'eux auant mesme qu'ils y soint venus. Et premierement quant à celles ci, il est certain que leur meschanceté est fort ancienne. Car nous oyons le poëte Grec Phocylide expressément auertir les femmes qu'elles se donnent garde de commettre tels actes. Et mesmement Ouide, Payen aussi bien que lui, en fait grand reproche à vne femme, adioustant plusieurs belles remonstrances. Item nous oyons comment Hippocrat entr'autres choses, desquelles il fait ferment qu'il se gardera, met ceste ci, de ne presenter point aux femmes ce dont elles puissent

puissent gaster le fruict de leur ventre. Or se pratique ceste meschanceté pour deux raisons: par les vnes, pour la crainte qu'elles ont d'estre cognuës femmes au lieu de filles, ou generalement de peur qu'elles ne soint descouuertes auoir faict leur emploite où il n'estoit licite, soint mariees, soint vefues: par les autres, pour la crainte qu'elles ont d'abbreger le terme de leur ieunesse : & particulierement pour crainte de ce que dit Ouide:

Scilicet vt careas rugarum crimine venter,
Sternetur pugnæ tristis arena tuæ?

Et quant à ce que i'ay dict de l'abbregement de la ieunesse, ce mesme poëte aussi le tesmoigne, disant:

Adde quòd & partus faciunt breuiora iuuentæ
Tempora.

Et sans son tesmoignage, nous en voyons tous les iours l'experience deuant nos yeux. I'ay ouy parler aussi de quelques damoiselles, voire en ay cognu, qui n'ō t point fait difficulté de porter des bustes aux despens du fruict qui estoit en leur ventre: & pour ne perdre l'honneur d'auoir le corps gent, ne faisoint point de cōscience de perdre ce qui leur deuoit estre aussi cher que la vie. Car ie parle de celles mesmement qui n'estoint enceintes d'ailleurs que d'où il falloit. Quant à celles qui sont meurtrieres de leurs enfans aussi tost qu'ils sont sortis du ventre, les iettans ou les faisans ietter, il y a quelques annees que les monasteres des nonnains en eussēt fourni bon nombre d'exemples (aussi bien que de celles qui les meurtrissent en leur ventre) voire dessa du temps de Pontanus: tesmoin ceci qu'il dit: *Quod quidem execrationis genus maximè sacerdotes attingit, quæ Deo virginitatem quam vouerint, pollutis tamen votis, ritu; sacerdotali perseuerantes atque incestè contaminato grauidæ factæ, ne scelus pateat, execrabiliori conatur fœtere idipsum prohibere ac corrigere: dum aut medicaminibus adhibitis, abortionem procurant, aut partum statim ipsum exanimant, terræq; aut cloacis clam infodiunt.* Or quand ie di qu'on en eust trouué bō nombre il y a quelques annees, ie n'entē pas qu'on fust en peine auiourd'huy d'en trouuer si on en auoit à faire, mais bien que le nōbre en estoit plus grand alors qu'à present: tant pource que le nombre aussi des nonnains estoit plus grād, que pource qu'elles

Digitized by Google

auoint plus grand' peur d'estre deshonorees, voire mes-me chapitrees, si elles estoint conuaincues d'auoir ioué de la nauette, qu'elles n'ont maintenant, que leurs peres confesseurs ne font pas tant des faſcheux, ains au contraire eux-mesmes en vn besoin voudroint estre les premiers de la partie. Outre plus ce qu'elles voyent plusieurs qui estoint auparauant nonnains comme elles, estre mariees publiquement, & s'en trouuer bien, les fait vn peu mieux penser à leurs consciences quant à entreprendre tels meurtres. Mais il faut confesser que ceste meschanceté passe bien outre les cloistres, iusques aux filles à marier qui sont aupres de leurs pere & mere, ou en la garde de leurs parens. & mesmement celles de bonne maison: iusques à maintes femmes vefues aussi. Ce que ledict Pontanus n'a pas celé non plus, touchant celles de son temps. Car il adiouste à ce que ie vien d'alleguer de luy, *Nec verò monstrosa hac feritate sacerdotes tantùm, verumetiam vidua ac nubiles puellæ splendidissimæque etiam saluantur familiæ.* Il est aduenu aussi souuent à des chambrieres de faire le tour: & c'est à celles ci ordinairement, non pas aux autres, que s'adressent messieurs de la iustice. (suiuant le prouerbe que nous auons allegué ci dessus de Iuuenal: *Das veniam coruis, vexat censura columbas.*) Car il me souuient d'auoir veu pendre à Paris assez souuent des chambrieres pour ce crime (mais nulles d'autre qualité) & notamment av souuenance d'auoir veu faire es escoles de medecine l'anatomie d'vne chambriere qui auoit esté pendue pour ce mesme forfaict, ascauoir pour auoir ietté son enfant dedans les latrines. Ce qui est à propos de ce qu'adiouste ledict Pontanus consequemment. *Vir maximè notus mihique perfamiliaris adeo quum emisses, emundaretque latrinarum sordes, interque emundandum accurrisset subitam ad exclamationem vxoris improuisa operam eam facientis, animaduertit infantuli cadauercu-lum sordibus illis inuolutum.* Or n'y a il personne qui peust sçauoir dauantage de tels secrets que les sage femmes, n'estoit que la maniere est auiourd'huy de les aller querir en leurs maisons, & apres leur auoir bandé les yeux, les mener au logis où est la femme qui en a besoin, & est alors masquee ou autrement bouchee, de

peur

peur d'estre cognuë par elles, ausquelles il est force de desbander alors les yeux. Quant à moy i'ay ouy parler d'vne qui racontoit, ne luy auoit esté faict ce tour seulement, (qui est auiourd'huy assez commun, si on vouloit faire la recerche) mais aussi l'enfant auoit esté mis à mort en sa presence, incontinent apres estre sorti du ventre maternel. Et qu'elle n'eust pas plustost ouuert la bouche pour remonstrer l'enormité de l'acte qu'on voit commettre, qu'elle fut en danger de sentir sa part de la cruauté des personnes qui commettoint ce meurtre, & de celles aussi qui y consentoint. Et entr'autres choses a loustoit que la chambre en laquelle ceci se faisoit, estoit toute tapissee de draps blacs, pour oster mieux tout moyen de remarquer rien. Elle fut puis remenee iusques au lieu où on l'auoit prise, ayãt les yeux bandez comme auparauant. Par ceci pouuons nous coniecturer quels courages ont aucunes femmes. Il est bien vray qu'auiourd'huy maintes dames n'ont besoin d'en venir iusques là, par le moyen de plusieurs preseruatifs qui les gardent de deuenir grosses. Mais à propos de courage feminin, ou plustost fureur feminine cõtre leur propre sang, Pontanus raconte vne chose plus estrange que toutes celles que nous auons encore dictes: asçauoir d'aucunes qui non pour la crainte de laquelle il a esté parlé, mais pour se venger de leurs maris auoint de leurs propres mains escaché leur enfans en sortant de leur ventre. Et en semble parler comme d'vne chose aduenuë de son temps. Car apres auoir declaré leurs meschancetez susdictes, toutes aueuës de son temps, il adiouste: *Comperi & audio etiam vxores, quæ vt viros hoc inuisarum genere infectarentur, aut illatas ab illis iniurias vlciscerẽtur, hæc potissimum ratione in lucem venientem prolem propriis eliserint manibus.* Mais ie ne pense point qu'vn si furieux desir de vengeance soit iamais entré au cœur de femme Françoise, & Dieu vueille que iamais ne s'y trouue la race de telles Medees. Au reste ie suis maintenant en doute si ie me doy taire de celles qui abandonnent leurs enfans aux premieres nourrisses qu'elles rencontrent, sans s'enquester de quelle conscience elles sont, & quelle esperance il y a qu'elles s'aquitteront de quelque partie de leur deuoir à l'endroit de leurs

Digitized by Google

nourrissons: mesme quel moyen elles en ont, encore que la volôté y fust. Voire sans s'enquester si elles sont point pouacres, verolees, ou ladresses: & qui depuis les auoit mis entre les mains de telles nourrisses, n'y pesent gueres ou du tout point, sinon à l'heure qu'on leur vient dire les nouuelles de la mort de ces poures nourrissons. Pour le moins, si ie n'ose dire que telles meres sont meurtrieres aussi bien que les autres dont nous venons de parler, (& principalement quand ceci se faict par celles qui n'ont point excuse legitime, les dispensant de faire elles mesmes office de mere) ie ne feray point de difficulté de dire iusques là, (& s'en scandalize celle qui voudra: car il me suffit de n'offenser point les femmes de bien) qu'elles sont pis que les payens & payennes qui exposoint leurs enfans. Car si elles alleguent que tous les enfans de ceux qui tombent ainsi entre les mains de telles nourrisses ne meurent pas: ie leur respondray, qu'aussi ne mouroint pas tous les enfans qui estoint exposez, ains aduenoit à plusieurs des rencontres qui les faisoint heureux toute leur vie: au lieu que ceux qui sont en la charge de telles vilaines, s'ils ne meurent bien tost apres, pour le moins en rapportent des maux & des maladies qui les rendent au contraire malheureux pour tout le temps de leur vie. Or par ceci deuons nous cognoistre combié les femmes ont degeneré du naturel de la roine, dont nous auons faict mention par ci deuant; qui se courrouça si aspremẽt de ce que son enfant auoit tetté du laict d'vne de ses dames. Lequel courroux procedoit à ceste roine du grand desir qu'elle auoit qu'iceluy n'eust autre nourrisse qu'elle, comme il n'auoit eu auparauant: & estoit comme ialouse de tel honneur. Mais puis que par bonne occasion ie suis tombé sur le propos de la façon qui estoit le temps passé entre les payens d'exposer les enfans, ie suis deliberé de ne la laisser passer si legerement, & sans discourir de la difference qui est en ceci, entre lesdicts payens, & plusieurs de ceux qui se donnent le titre de Chrestiens. Ie confesse donc que ceste coustume d'exposer les enfans n'est pas demeuree parmi les Chrestiens telle que nous la tesmoignent plusieurs passages d'autheurs tant Grecs que Latins. Car auiourd'huy on n'oit

point

point parler, que les enfans trouuez qu'on appele, viennent d'autres que de personnes pressees ou de poureté, ou de crainte d'infamie. Mais ie di, que quant à plusieurs autres qui ne sont pressez ni de l'vne de ces choses, ni de l'autre, les monasteres leur sont tel refuge qu'estoit anciennement la coustume d'exposer: asçauoir pour euiter que pour le grand nombre d'enfans il ne falust abbaisser le train, & (comme on dit par maniere de prouerbe) tailler les morceaux plus menus. Voila l'occasion pour laquelle plusieurs font à croire à leurs enfans qu'ils ont faict vœu de virginité, auquel ils n'ont iamais pensé, voire sous ce beau pretexte de virginité les confinent en des monasteres, auant que le bas aage leur permette sçauoir que c'est de virginité, non plus que sçauent les petites fillettes que nous voyons pleurer quand on les appele pucelles. Aussi auec combiē de maudissons les enfans ainsi confinez (au moins la plus part) prient Dieu alencontre de leurs parens quand ils viennent en aage de cognoissance, c'est vne chose plus que notoire. La question est donques maintenant, si les parens en ce faisant ne commettent point vn acte equipollent à vn homicide, quand ils sont cause de faire tomber les personnes ainsi forcees en des vilainies & souilleures qui prouoquent iournellement l'ire de Dieu sur leurs testes. De ma part, ie di que c'est vn homicide plus grand que les autres, d'autant que l'ame est plus precieuse que le corps.

Ie sçay qu'on trouueroit encore plusieurs autres especes d'homicides, ou pour le moins d'actes equipollens à homicides: (comme mesme nous voyons auiourd'huy les vsuriers, & tous ceux qui par moyens sinistres rançonnent le menu peuple, estre nommez coupegorges: auquel titre prennent aussi leur part toutes gens d'iniustice de faict, & gens de iustice de nom) mais ie me contenteray pour le present des susdicts: & viendray à ceux qui sont homicides d'eux mesmes. Les exemples desquels nous doiuent beaucoup humilier, en nous mōstrant combien grande puissance le diable a sur nous, depuis que nous luy donnons quelque entree, & ne nous tenons sur nos gardes: c'est à dire, nous ne resistons par les armes de la parole de Dieu aux tentations que le dia-

Digitized by Google

ble nous met au deuant. Comme ainsi soit donc que les payens pour la plus part n'ayent point faict de conscience de se desfaire, & que mesme les philosophes presque tous l'ayent approuué par leurs sentences (& quelques vns par leur exemple aussi) au cõtraire la Chrestienté n'a onc esté en lieu aucũ si corrompue que ceux qui ont esté homicides d'eux mesmes n'ayent esté condamnez totalement, voire mis non seulement hors du nõbre de Chrestiens, mais de vrais hommes. Et toutesfois tels homicides se sont trouuez souuent entre les Chrestiens en tous siecles, si nous aioustons foy aux histoires. Et s'il est licite de parler premierement des femmes, (suiuant ce que nous auõs touché ci dessus du faict de Lucrece) nous lisons que du temps de Diocletian, la mere & les deux filles se precipiterent & noyerẽt en vne riuiere, estans (sous pretexte d'aller à leurs necessitez) descenduës du charior, dedans lequel on les menoit en Antioche, pour là faire abiuration de leur religion Chrestienne, & mesme sacrifier aux dieux que commanderoit l'empereur, ou recepuoir infamie en leurs personnes, & en fin punition de mort. On trouue aussi d'autres exemples de filles qui ont mieux aimé estre meurtrieres d'elles mesmes qu'estre violees. Quant à nostre siecle, nous auons les oreilles batuës d'exemples, tant d'hommes que de femmes. Et entr'autres il me souuient de ce que i'ay ouy raconter d'vne femme de Suisse, aucnu depuis enuiron neuf ou dix ans: c'est qu'apres auoir receu vn autre en sõlict en la place de son mari, quand elle apperceut qu'elle auoit esté deceuë, & que ce n'estoit point son mari qui auoit couché auec elle, vn si grand courroux & creuecœur la saisit, qu'elle s'alla noyer. Aussi lisons nous es narrations de la roine de Nauarre derniere defuncte, la pitoyable mort d'vne damoiselle qui se pendit & estrangla pour le grand despit & regret qu'elle auoit de ce qu'vn cordelier auoit vsé d'elle comme de sa femme, sans qu'elle pensast estre couchee auec autre que son mari: laquelle histoire sera recitee plus au long ci apres, où nous traitterons des paillardises des gens d'eglise. On oit aussi parler d'aucunes qui se sont desfaites pour le grand & furieux despit qu'elles auoient de ce que leurs maris leur auoient rompu la foy, & qu'el-

Digitized by Google

les ne se pouuoint venger de celles qui en estoint cause. Et non seulement pour ces occasions, mais aussi pour autres, aucunes ont esté meurtrieres d'elles mesmes, en nostre temps. Quant aux hommes, on trouue pareillement que les vns par vne occasion, les autres par vn'autre ont esté induits & poussez à telle meschanceté. Et à propos de la foy de mariage rompue, ie repeteray encores ici ce qui aduint en vne ville de Suisse il y a enuiron vingt ans, qu'vn qui auoit trouué sa femme en telle faute & la luy auoit pardonnee, se rauisa quelques iours apres tellement qu'il la tua. Et incontinent apres traitta de la mesme sorte les enfans qu'il auoit eus d'elle, leur alleguãt qu'il ne vouloit point auoir des enfans qui fussent appelez enfans de putain. Ce qu'ayant faict, il se precipita d'vn lieu haut, & se rompit le col. Mais on luy trouua en son sein vn papier contenant les occasions qui l'auoint meu à commettre ces meurtres, & pareillement que sçachant bien que pour iceux on le voudroit faire mourir honteusement il auoit mieux aimé par tel moyen s'oster luy mesme hors de ce monde. Et sur ceci il me souuient de ce que raconte Pontanus d'vn seigneur Italien, qui ayant tué celuy qu'il soupçonnoit estre adultere de sa femme, fut si estroittement assiegé par le frere d'iceluy, qu'ayant perdu toute esperance d'eschapper, il la tua & ses enfans apres: & puis se precipita de la plus haute tour de son chasteau. I'ay ouy asseurer aussi de celuy de Padouë qui tua ses fillettes, ainsi qu'il a esté raconté ci dessus, qu'il se precipita quelques iours apres sur le chemin qu'il auoit pris pour se sauuer. Et sur ce propos mesme, asçauoir de ceux qui apres auoir esté meurtriers de leurs enfans, ont esté meurtriers d'eux mesmes, ie reciteray vne histoire autant tragique que ie pense se pouuoir trouuer en aucun liure ni ancien ni moderne. L'acte est tel, aduenu en Beausse (selon aucuns) de nostre temps. Vn laboureur qui auoit assez bien dequoy, liant des gerbes aux champs, enuoya son fils en la maison pour luy apporter quelque chose. Contre lequel estant retourné il se cholera (pource qu'il auoit trop demeuré à son gré) tellement qu'il luy ietta vne motte à la teste, dont il tomba mort à terre. Ce que voyant, il le couure de gerbes, &

Digitized by Google

s'en va tout desesperé en sa maison, où sa femme estoit se baignant & baillant à teter à son petit enfant, duquel elle l'estoit fraischement accouchee: de là s'en va en sa grange, & se pend. Cela rapporté à la poure femme par quelcun qui y estoit entré bien tost apres, de grand effroy qu'elle eut, en se iettant hors du bain pour y courir, fit tõber son petit enfant dedans: lequel s'y noya. Tost apres, la poure femme, esperduë du triste spectacle qu'elle venoit de voir, trouuant à son retour ce petit enfant noyé, entra aussi en tel desespoir, qu'elle s'en retourna en la grange, & là s'estant enfermee, se pendit aupres de son mari. Tellemẽt qu'en vn mesme iour le pere tue le fils, n'ayant cuidé en venir iusques là: la mere pareillement noye son petit enfant sans y pẽser; & tous deux par vn semblable desespoir se pendent. Maisce point est à noter, qui sẽ les meurtres commis par ces pere & mere, dissemblables aux autres asçauoir qu'ils ont esté commis, l'vn du tout par mesgarde, asçauoir celuy de la mere: l'autre selon le prouerbe qui dit, que tel tue qui ne pense que fesser.

Or comme les hommes trouuent plusieurs autres occasions de desespoir, aussi oyõs nous parler de plusieurs personnes qui se sont desfaictes pour autres raisons. Et entr'autres on peut alleguer vn assez bon nombre d'vsuriers de nostre temps, qui par vn iuste iugement de Dieu, n'ont attendu autres bourreaux en ce monde. Et generalement sont subiects à ceste tant infame, & tant execrable mort tous ceux, ausquels la conscience fait le proces. Car apres que le proces est faict & parfaict dedans par vne procedure extraordinaire, aussi par vne voye extraordinaire est mise en execution la sentence. Sur quoy il me souuient d'vn qui estoit secretaire d'vne ville de Suisse, lequel ayant receu vne telle sentence par sa conscience (comme aussi ses meschancetez estoint assez diuulguees) apres auoir failli souuent à l'executer, en fin l'executa, alors qu'on l'en pensoit mieux garder. Car ayant esté trouué vne fois es bains se chiquenaudant le corps de coups de canniuet, fut retenu: mais le iour mesme il trouua moyen de se rompre le col en despit de tous ceux qui le gardoint, en se iettant du haut d'vne fenestre. Ie n'oublieray pas Bonauenture Des periers, l'au-

l'auteur du detestable liure intitulé *cymbalum mundi*, qui nonobstant la peine qu'on prenoit à le garder (à cause qu'on le voyoit estre desesperé, & en deliberation de se desfaire) fut trouué s'estant tellement enferré de son espee sur laquelle il s'estoit ietté, l'ayant appuyee le pommeau contre terre, que la pointe entree par l'estomach sortoit par l'eschine. Mais le plus estrange desespoir & du plus rare exemple (si on regarde l'occasion) est celuy d'vn Italien nommé Francesco Spiera: voire si rare qu'on feroit bien empesché d'en trouuer vn autre auec lequel on le peut accoupler. Aussi se fit il mourir d'vne mort que les autres desesperez ne choisissent pas volontiers, pource que le chemin y est trop long. Car il endura si long temps la faim pendant qu'il estoit en son desespoir, que la vie se departit du corps. L'histoire est en Sleidan & ailleurs.

De la cruauté de nostre siecle.

CHAP. XIX.

COMBIEN que les homicides desquels i'ay faict mention, ne soint point exempts de cruauté, mais au cõtraire en aucuns d'iceux s'y en trouue vne tresgrãde, i'ay deliberé toutesfois d'alleguer à part des exẽples d'icelle, nõ pas tous ceux de nostre temps que i'ay en main, mais aucuns seulement qui contiennẽt quelque faict extraordinaire & non vulgaire. Desquels encore que nos dernieres guerres ciuiles me puissent fournir grand nombre, ie ne veux toutesfois m'adresser là, de peur de renouueller les playes de plusieurs, es mains desquels ce recit pourroit tomber. Aussi ne parleray ie point des cruautez exercees à Merindol & à Cabriere, pour l'horreur desquelles, estãs recitees deuant la cour de parlement de Paris, tant par l'aduocat Auberi, qu'autres, plusieurs auditeurs estoint contrains de boucher leurs oreilles. Ce seul point peut estre vn suffisãt tesmoignage de l'enormité de ces cruautez: c'est que Iean Menier seigneur d'Oppene, chef de ceste entrepriſe, comme estant premier president du parlement de Prouence, & gouuerneur & lieutenant general du Roy au pays de Prouence en l'absence du seigneur de

Digitized by Google

Grignan, ne pouuoit trouuer des soldats assez cruels à son gré. combien qu'il eust choisi ceux qui en ceste qualité surpassoint tous autres. Ausquels entr'autres barbaries il commanda & fit executer ceste ci en sa presence, de fendre les vētres des femmes enceintes & fouler aux pieds les enfans qui estoint dedans iceux. O monstrueuse cruauté, & digne de l'horrible mort de laquelle mourut l'auteur d'icelle, non par les mains des hōmes, mais par le iuste iugement de celui qui oit & voit tout. Et d'autāt plus notable est ceste persecution contre ceux de Merindol & de Cabriere, qu'on mena grosse armee contre poures gens qui ne demandoint & n'auoint tousiours demandé qu'à se rēdre, & ne faisoint ni n'auoint pensé à faire aucune resistance: seulement supplioint humblement qu'on les laissast viure en repos de conscience en leurs maisons, & sans les forcer d'adherer aux traditions Romaines, ou qu'on leur permist de se sauuer en vn autre pays à telle condition qu'on voudroit.

Mais ie laisse ceste histoire, & vien aux exemples de cruauté pareilles à celle que nous trouuons incroyable en Herodote. Car en ce qu'il raconte que Harpagus fut serui de la chair de son fils (ne se doutant qu'on lui seruist d'vn tel mets) & en mangea, en vn festin que lui faisoit Astyages roy des Medes, combien y a il de gens qui pensent ceci estre vne vraye fable, aussi bien que ce qu'ont dit les poëtes d'Atreus? à sçauoir qu'il fist manger à son frere Thyestes les propres enfans d'icelui? Et toutesfois nous trouuons des cruautez de mesme sorte en nostre siecle. Car Pontanus nous raconte de quelques Italiens qui ayans pris vn de la famille contre laquelle ils auoint querelle, le hacherent incontinent en menues pieces, & lui ayans tiré le foye, le firent rostir sur les charbons: & apres en mangerent chacun leur morceau auec grand' ioye, vsans aussi de plusieurs [illegible] mitez. Mais ie mettray ses mots tout au long.

meam Leonardam parissimi exempli matronam, non sine vis lacrymis puer audiebam referentem, quum inter dig[illegible] quasdā inter se familias inimicitiæ summis exercerentur odiis, unum quempiam factione ex altera, eumque è vestigio consilio minutissimas etiam frustatim quæque ex eo ipso illis locis, in quibus eundem

cidentissimis; carbonibus ab factionis eius principibus tostum, perque buccellas minutim dissectum, inter cognatos ad id inuitatos in gentaculũ distributum. Quæ non luporum tam exanhelata rabies aut sæuientis pro erepta prole tigridis hanc ipsa superauit? Allata etiam post degustationem tam execrabilem pocula non sine colluctis cruoris aspergine: congratulationes habitæ inter se, risus, iocos, leporesque cibum ipsum condientes. Denique & dixi à sis propinatum tamæ vindictæ fautoribus. Quid hic exclamem nihil habeo, nisi fortè, &c. Laquelle histoire me fait souuenir ou (pour mieux dire) entresouuenir d'vne autre qui est telle à peu pres. Vn gentilhomme portant fort grande affection à vne damoiselle mariee, s'en alla à la guerre: où il pria ses compagnõs que s'il mouroit ils fissent porter son cœur à icelle, faisans accompagner ce present de certains propos qu'il leur dit. Apres la mort de ce gentilhomme (qui fut bien tost apres) son cœur fut pris & gardé par le mari de ceste damoiselle, auerti de la requeste qu'il auoit faite à ses cõpagnons: & quand il fut retourné, le fit tellement cuisiner que ceste damoiselle sa femme en mangea, pensant bien manger autre viande. Alors le mari lui demanda si elle auoit trouué ceste viande bonne: & elle ayant respondu qu'ouy. Vous ne pouuiez faillir, dit il, de la trouuer bõne: car c'est le cœur d'vn de vos mieux aimez. La damoiselle ayant sçeu de qui il parloit, ne mãgea depuis morceau qui lui fit bien, & aussi n'eut long temps besoin de viande: car elle mourut de regret bien peu de iours apres. Or n'ay ie recité ceste acte comme en pensant faire comparaison auec le precedent en cas de cruauté, mais seulement à propos de manger de la chair humaine. Car (tout bien consideré) l'acte de ce gentil homme à l'endroit de sa femme, estoit plustost punition tresrigoureuse que grãde cruauté. Comme aussi le gentilhomme Alemand punissoit sa femme fort rigoureusement plustost que cruellement de l'adultere: quand apres auoir tué le galand auquel elle s'estoit abandonnee, il lui ordonna au lieu de coupe, le nez, de la teste d'icelui. Et semble bien qu'on en puisse autant dire du gentilhomme Piemontois, qui ayant surpris sa femme en faute, la contraignit auec la vieille qui lui auoit aidé en sa traffique, de pendre & estran-

ſtrangler le gẽtilhomme auec lequel elle auoit eſté trouuee: & puis fit en ſorte qu'elle & ceſte vieille tout le reſte de leur vie furent contraintes de tenir compagnie à ce corps mort: car il fit murer tout à l'ẽtour d'elles, & laiſſer ſeulement vn petit pertuis par lequel on leur donnoit du pain & de l'eau. Tels actes, di-ie, ſemblẽt meriter pluſtoſt d'eſtre mis au nombre des punitiõs treſrigoureuſes que des vengeances treſeruelles, comme en celui que i'ai allegué de Pontanus. Duquel acte comme on peut accõpagner celuy d'Aſtyages recité par Herodote, voire celui d'Atreus mentionné par les poëtes: auſſi en auons nous de noſtre ſiecle pluſieurs qui peuuent eſtre parãgonnez auec celuy de Medee. Pour le moins en puis ie fournir trois tout prõptemẽt. Le premier pourra eſtre celuy que i'ay recité ci deſſus, pris du meſme Pontanus, de celles qui pour ſe vẽger de leurs maris, auoint de leurs propres mains eſcaché leurs enfans en ſortant de leur ventre. Le ſecond exemple ſe trouuera en vne femme Milanoiſe mariee, laquelle (comme racõté Bandel) ne trouuant aucun moyen de ſe vẽger de celuy qui l'auoit quittee quãd elle fut groſſe de ſon faict (de laquelle groſſeſſe toutesfois il ne ſçauoit rien, & ne l'auoit quittee que pource qu'il voyoit qu'elle s'abandonnoit à autres) en la fin deſchargea ſon enragee cupidité de vengeance contre le fruict de ſon ventre qui eſtoit procedé de luy, lequel elle fit ſortir par force trois mois auant le terme, & puis le meurtrit d'vne façon ſi horrible que i'aime mieux qu'on la liſe es eſcrits dudict Bandel qu'es miens. Le troiſieme peut auſſi eſtre leu en ce meſme auteur, où il racõte d'vne ieune fille Eſpagnole, qui s'eſtant abandonnee à vn gẽtilhõme ſous eſpoir de mariage (lequel il lui auoit promis, iaçoit qu'elle fut ſortie de bas lieu) & puis ayant entendu qu'il s'eſtoit marié à vne autre, conceut vne telle haine contre lui qu'elle cõſpira ſa mort par tous moyens dont elle ſe pourroit auiſer. Et en fin vſa de ceſtuy ſeul qu'elle luy perſuada par ſes feintes lettres de retourner la voir. L'aſſignation donc, eſtant baillee, elle l'attendit en grande deuotion, ayant fait ſes preparatifs (auec l'aide auſſi d'vne ſienne vieille) pour le traiter ſelon que ſon courage enflambé d'vn extreme deſir de vengance luy

conſeil-

Digitized by Google

conseilloit. Pourtãt, afin de mieux accomplir ce dessein, combien que de premiere entree elle l'euſt receu auec plaintes & doleances, ſi eſt-ce que bien toſt apres, ayant faict ſemblant de prendre en payemẽt quelques raiſons qu'il alleguoit, & d'eſtre aucunemẽt appaiſee, elle lui accorda d'vſer de meſmes priuautez que parauãt. Suiuant cela ſe mit au lict, & elle aupres, attendant qu'il ſeroit biẽ endormi pour exploiter ſa furieuſe entrepriſe. Aquoi elle ne faillit: & ne ſe contentant de lui auoir donné pluſieurs coups mortels (car eſtant reſueillé du premier, il ſe trouua tellement empeſtré d'vne corde que la vieille tiroit, qu'il ne lui eſtoit poſſible de mouuoir ni bras ni iãbes) vſa de pluſieurs cruautez contre le corps mort, auãt que pouuoir eſteindre l'ardeur de ſõ courroux. Et pour ce cruel meurtre fut decapitee, elle meſme s'eſtant accuſee la premiere volontairement, au moins ayant donné certains indices du faict par ſes propos. Et ſelon Bandel, fut la vieille auſſi decapitee: mais les autres (ſuyuans ce q̃ Paludanus Eſpagnol en a eſcrit en Latin) tiennent qu'elle ne peut eſtre iamais apprehendee. Quoy qu'il en ſoit, on voit ici vn acte d'vne vraye Medee, auſſi bien qu'es deux exemples precedens. Leſquels quiconque aura cõſiderez, il aura grand tort de trouuer eſtrange ce que notre Herodote racõte de la fẽme du roi Xerxes, nommee Ameſtris: qu'elle s'eſtant fait mettre en ſa puiſſance par ſon mari celle qu'il entretenoit, lui fit couper les mammelles & puis ietter aux chiens: couper auſſi le nez, les aureilles, les leures, la langue: & l'ayant faicte ainſi accouſtrer la renuoya en ſa maiſon. Et pour concluſion, quand il eſt queſtion de cruauté feminine, il nous faut touſiours tenir pour reſolu premierement ce qu'a dict Iuuenal, que les femmes ſont ſuperlatiues en cupidité de vengeance. Et puis ce qu'Ouide nous deſcrit de leur cupidité de vẽgeance nommeement où elles s'apperçoiuent qu'on va ſur leur marché, & qu'on les trouble en leur poſſeſſion. Voyez les paroles de ce poëte,

Sed neque fulmineus aper media tam ſæuus in ira eſt,
Fulmineoſ rapidos dum rotat ore canes:
Nec lea, quum catulis lactantibus vbera præbet,
Nec breuis ignaro vipera læſa pede:

Tami

Fœminæ quàm socij deprehensa pellice lecto.
Ardet & in vultu pignora mentis habet.
In ferrum flammasque ruit: &c.

C'est à dire (si ie traduis bien)

Mais le sanglier n'est point beste si furieuse
En foudroyant les chiens de sa dent escumeuse,
Ni la lionne aussi ses petits allaitant,
Ni la vipere au pied foulee se sentant,
Que la femme ialouse est de fureur esprise
Contre celle par qui sa place elle voit prise,
Ses yeux estincelans tesmoignent de son cœur,
Auquel glaiues ni feux ne font aucune peur.

Or à ce mesme propos i'aiousteray encores vne histoire tiree des memoires de Philippe de Cõmines: & mettray ses propres mots, qui sont tels, Car tost apres ledict roi Lancelot fut empoisonné à Prague en Boheme, par vne femme de bõne maison (& en ay veu le frere) de laquelle il estoit amoureux & elle de luy: tellement que cõme il contrete de ce qu'il se marioit en Frãce auec la fille du roi Charles septieme, qui de present s'appelle la princesse de Vienne, (qui estoit contre ce qu'il auoit promis) elle l'empoisonna en vn bain, en lui donnant à mãger d'vne põme: & mit la poison au manche du cousteau. Telles sont ses paroles & faut noter qu'il parle du roi d'Hongrie, qui fit mettre en prison Matthias qui depuis fut roy, ayant premierement faict tuer le frere aisné d'icelui. Or pouuons-nous penser quelles noees ceste femme eust faites à l'espouse de ce roi, si elle l'eust eue en sa puissance.

Mais pour retourner aux trescruelles vẽgeances, nous en lisons vn fort notable exemple es escrits du mesme Põtanus lequel il semble alleguer comme chose auenue de son temps. Vn esclaue Maure ayãt esté à demi assommé de coups par son maistre, s'aduisa de ce moyen pour se venger de tel outrage, & pareillement mettre fin à sa miserable condition. Ayant espié le temps que son maistre estoit allé assez loing de sa maison des champs, il barra la porte le mieux qu'il peut: & puis ayant lié estroittement la femme d'icelluy, il mena auec soy les trois enfans au plus haut de la maison: où les [illegible] il attendit la venue de son maistre. Lequel à son retour trou-

trouuant la porte ainsi barree, comméça à menacer son esclaue, qui s'estoit monstré à lui de dessus le toict. Alors l'esclaue, Ie te feray bien tantost, dit il, parler autre langage. Et sur cela, lui ietta deux de ses enfans du haut en bas. Le poure pere ayant demeuré quelque temps tout esperdu de ce spectacle, & plus mort que vif, quand il commença à reuenir à soy, s'aduisa de lui vser de douces paroles, & de lui promettre non seulement pardon des deux meurtres ia commis, mais aussi de le mettre en liberté: afin que pour le moins il lui sauuast son troisieme fils. A quoy respondit l'esclaue. Tu as beau me faire des promesses: ie ne feray rien pour tout cela, sinõ que tu te coupes le nez. Ce poure homme pour sauuer ce troisieme fils, accepta ceste condition, & se coupa le nez. Mais il ne l'eust pas plustost coupé que l'esclaue lui iette encore du haut en bas ce troisieme fils ensemble auec la mere. Et quand il eust faict tout cela, voyant son maistre se tourmenter d'vne façon estrange, & l'oyant ietter des cris horribles, Tu as beau faire, dit, il, si est ce que ie te garderay bien de te venger de moi. Et apres ces mots se precipita aussi du plus haut du toict.

Or combien que la cruauté soit tresgrande en telles vengeances, si est ce qu'elle est cõme redoublee par ceux qui en la vengeance qu'ils font de leur ennemis, enueloppent aussi ceux qui n'en peuuent mais, comme il y a enuiron seize ans qu'en vne ville d'Italie, (à Boulongne si i'ay bonne memoire) se trouua vn homme si furieusement desireux de vengeance, que ne trouuant autre moyẽ, il mit en la caue de la maison de son ennemi force poudre à canon, & puis le feu: & ainsi fit renuerser la maison: où auec son ennemi furent tuees plusieurs autres personnes. Aussi sont aucuns doublement cruels qui au lieu de se venger de ceux qui leur ont fait ou dict outrage, ou l'ont faict faire ou dire, (soit qu'ils soint morts, ou soit qu'on ne s'ose attacher à eux) exercent la vengeance sur ceux qui n'en peuuent mais, pource seulement qu'ils sont parens, ou amis, ou du pays de ceux qui sont auteurs du mal. Dequoy nostre siecle nous peut fournir maints exemples, non seulement en faict de guerre, mais aussi pour inimitiez particulieres. Comme le mes-

le mesme Pontanus, sur le propos de ce seigneur Italien qui apres auoit tué celui qu'il soupçonnoit estre adultere de sa femme, fut si estroittement assiegé par le frere d'icelui, qu'il se precipita de la plus haute tour de son chasteau, (ayant premierement tué sa femme & ses enfans) recite que cestuy ci qui le tenoit assiegé, nommé *Corradus Trinçius*, voyãt qu'il lui estoit eschappé, & qu'il auoit perdu l'occasion de se venger sur lui, tous ceux qu'il peut rencontrer apres de la parenté, voire qui seulement auoint eu quelque accointance auec lui, il les faisoit mourir cruellement: mesme les faisoit hacher en menues pieces, pour estre dispercees par les champs, es chemins plus passans: & autant en faisoit il de leurs entrailles. Voici ses paroles. *Corradus Trinçius, qui Fulgineæ in Vmbria imperitauit, cæso Nicolao eius fratre à præfecto arcis Nucerinæ, ob adulterij suspicionem, præfectum ipsum ita expugnare aggressu est vt ille, amissa tandem omni spe euadendi, interfectis prius vxore & liberis, sese è summa turri dejecerit, ne viuus in Corradi potestate peruenires. Itaque Corradus deceptus opportunitate in vsum illum sæuiendi, quotquot familiares, cognatos, amicos, notos, quisque cum illo coniunctum habuerunt, aliquam, captos cruciatosque ad excarnificationem, ad vltimũ cõminus in frusta exenterarique imperauit, ac per sentes maximeque frequentium viarum sepes ac margines eorum viscera inesseque suspendi ac passim dispergi: vt neque aut vindictam appellare hanc possis aut punitionem.* Mais il y en a qui font encore pis: car ne se contentans de se venger des personnes desquelles ils pretendent auoir receu iniure, ils deschargent leur colere sur ceux aussi qui sont parens ou autrement amis d'icelles.

Encores y a-il vne autre sorte de cruauté, à sçauoir celle qui s'exerce plus de gayeté de cœur, & par vn plaisir qu'on y prend, que par vengeance. Aquoi les princes & grans seigneurs s'addonnent plustost que les hommes de basse ou de mediocre condition. Dont est venu le prouerbe qui se dit de ceux qui prennent plaisir à pousser l'vn, frapper l'autre, ou autrement faire mal, Ce sont ieux de princes, ils plaisent à ceux qui les font. Ce qui me faut souuenir d'vn acte que ie vi vn iour faire à vn ieune seigneur: c'est quelui ayant esté faict present de deux

de deux grandes dogues d'Angleterre, il lui prit fantasie de faire l'essay sur les iambes d'vn poure garson si elles estoint des mieux mordantes. Et les ayant faict laschet sur lui, il en vit bien tost l'experience, laquelle estoit pitoyable à tous, fors qu'à lui. Ie vous laisse penser lecteur, qu'eussent dict d'vn tel acte ces iuges Atheniens qui firent mourir vn ieune homme pource qu'il prenoit plaisir à creuer les yeux à des oiseaux: se contentans de ce tesmoignage de sa future cruauté. Mais à propos de ceux qui vsent de cruauté enuers ceux desquels ils n'ont iamais receu aucun desplaisir, ni ne sont parens ni amis, ne du pays de ceux qui leur en ont faict: le mesme Pontanus escrit d'vn capitaine Italien, qu'il nommé *Nicolaus Fortimachius*, que par tout où il alloit, il menoit vn muet auec soy, chargé de licols: & selon qu'il lui prenoit fantasie de faire pendre quelcun de ceux qu'il rencontroit, pour en auoir du passe temps, il se retournoit vers son muet & lui faisoit vn certain signe. Apres lequel ce muet ne failloit de venir mettre vn de ses colliers au col de cestuy là, & puis l'alloit attacher à quelque arbre, & estrangler: A quoy ce capitaine prenoit si grand plaisir que quand vne iournee lui estoit eschappee sans auoir faict faire telle execution, il la regrettoit comme estant autant de temps perdu. Il fait aussi mention d'vn autre qu'il nomme *Riccius Monteclarius*, qui mesloit de la plaisanterie parmi sa cruauté: car quand il auoit deliberé de tuer quelcun, il lui faisoit de grandes caresses, le priant aussi de venir banqueter chez lui: puis lui demandoit combien de verres de vin il voudroit boire auec luy, & combien manger de bouchees de telle ou telle patisserie: & en lui faisant ces interrogations friuoles & ridicules, il lui donnoit sur le champ autant de coups tant qu'il demeuroit mort en la place.

Outre plus, se monstre la cruauté es punitions excessiues, comme le dict Pontanus raconte d'vn lieutenãt du roy de Naples, qui ne se contentãt des peines qui estoint ordonnees par les loix, faisoit scier des hommes vifs au trauers du dos. Item se monstre en ceux qui prennẽt plaisir à inuenter des tourmens nouueaux, soit pour les pratiquer, soit pour les apprendre aux autres qui les pour-

ront mettre en vſage: à propos dequoy il me ſouuient d'vn qui a faict imprimer depuis enuiron vingt cinq ans vn liure où ſont les figures de toutes les ſortes de gehenne dõt il s'eſt peu auiſer. Mais il ne faut pas oublier ici que pareillement le iugement de Dieu contre les inuenteurs de cruautez, ſe voit en noſtre ſiecle tel qu'es precedens. Car cõme nous liſons de Perillus, qu'ayant faict vn preſent à Phalaris cruel tyran d'vn taureau de cuiure, ſeruãt comme de fournaiſe pour bruler les hõmes, fut par lui cõtraint d'en faire le premier ou (pour mieux dire) ſentir l'eſſay item cõme nous liſons qu'il en prit de meſme à vn *Arruntius Paterculus* de ſon cheual de cuiure: pareillemẽt nous raconte Philippe de Commines que l'eueſque de Verdun, qui dõna le premier au roy Louys onzieme l'inuention des cages de fer, fut auſſi celui qui y fut logé le premier par luimeſme, voire logé pourquatorze ans. On trouue auſſi pluſieurs qui ont porté les premiers la peine des cruels conſeils qu'il donnoint cõtre les autres. Mais c'eſt aſſez parlé des meſchancetez des hõmes laiz: il faut venir à celles de ceux qui ſe font appeler gens d'egliſe.

Autres exemples de la meſchanceté de noſtre ſiecle, particulierement en ceux qui ſe font appeler gens d'egliſe.

CHAP. XX.

NOVS auons ouy que dit ce poure Merot contre le clergé de ſon temps, & nous ſçauons auſſi cõment deſia ſainct Bernard auoit crié alencõtre aſſez long tẽps auparauant: voyons donc ſi en la fin ils ſe ſont point amendez, faiſans leur proffit de telles remonſtrances. Cõment proffit? Ains au contraire ils ſe ſont en la fin endurcis: & ont faict cõme les fẽmes leſquelles auant que leur poure train ſoit deſcouuert, ſont bien aiſes de faire encores vn peu de bonne mine, & meſmes ont encores quelq̃ petit demourãt de vergogne: mais quãd elles voyẽt que leur deſbordement eſt venu en lumiere, & (comme on dit) que les petits enfans en vont à la mouſtarde, alors font à porte ouuerte ce qu'elles faiſoint auparauant en cachette: & par deſpit de ceux qui en parlent, ſe deſbordent trois fois d'auantage. Ainſi (di-ie) ont fait meſſieurs les gens

les gens d'eglise (au moins la plus grãd part d'eux) quãd ils ont veu qu'il n'y auoit plus d'ordre de couurir leurs simonies, & plusieurs vilaines trafiques, leurs paillardises, & toutes sortes de dissolutions, desquelles ie parleray maintenant. Car quant aux abus & doctrines falsifiees dont ils ont rempli le monde, i'en traiteray à part ci apres, vers la fin de ce liure.

Or ne m'arresteray ie point à parler de leurs chiens, ni oiseaux (comme s'arreste Menot) ni de leur garses, ni de leurs crosses, ni de leurs mitres, combien ils en doiuent auoir (ie di à parler selon ledict Menot, qui appelle deux eueschez, deux mitres: & deux abbayes, deux crosses) ni aussi de leur election, à sçauoir si le sainct esprit preside à icelle, ou bien le mesme esprit qui presida à l'election du pape Sylueſtre, (suyuant toutesfois ceux qui n'escriuent pas que le diable mesmes fut esleu pape, & fut appelé Sylueſtre second: mais bien que Sylueſtre second obtint le papat à l'aide du diable, auquel il s'estoit donné tripes & boyaux long temps auparauant) ains en vn mot diray ce que chacun peut voir quant à ces points, & a plusieurs autres: c'est que depuis le temps de ces prescheurs, ils ont tellement pris possession des droits: desquels ils ne iouissoint alors paisiblement, que si luimesme reuenoit, il verroit bien que ce seroit peine perdue d'en disputer. Car pensez qu'auiourd'huy vn prelat aura bien la teste en fice de sçauoir si les benefices qu'il ha, sont compatibles ou incompatibles, combien de benefices & combien de graces il doit tenir, cõbien de chiens & d'oiseaux, il doit nourrir. Qu'il ait (s'il peut) trois charrees de benefices, qu'il ait cinq ou six harats de putains, qu'il ait autant de chiens que le cardinal duquel fait mention le gentil prescheur Barelete, à sçauoir approchans du nombre de mille: qu'il ait autant d'oiseaux luy tout seul que tous les princes de la Chrestienté ensemble: pourueu seulement qu'il se garde de faire, ou dire chose pour laquelle le Pape son createur ait occasion de donner vn deuolu contre luy, il est au demeurant dispensé de bien faire: & entr'autres choses il est autorizé d'employer tous ses cinq cens de nature à paillardise, en despit de la verole & de la pelade (encore

Digitized by Google

que l'excõmunication n'ait nul pouuoir sur ces dames) & d'etretenir à ceſt effect vne douzaine de macquereaux ſi beſoin eſt: meſmes quãd il eſt deſgouſté, d'aller cercher ſes appetis iuſques au beau milieu des monaſteres des fẽmes qu'on appelle reformez, dedans leſquels il n'eſt licite aux ſeculiers de mettre le pied. Mais ſi dauenture ſe faſchans de chãger ſi ſouuent, ou par quelque remors de conſcience, ils ſe veulẽt arreſter à vne, & parlent de ſe marier à elle, allors eſt le grand danger du deuolu, & meſme d'eſtre puni rigoreuſement: dequoy ſe ſont veus des exẽples de noſtre tẽps en deux eueſques (leſquels ie penſe eſtre encore viuãs) qui n'ont eu meilleures armes pour ſe defendre, que d'alleguer que celle qu'on pretẽdoit eſtre leur fẽme eſtoit leur putain. Or ſi ceſte defenſe ſera valable deuãt Dieu ie m'ẽ rapporte à eux: mais pour le moins elle eſt bien conforme à ce que i'ay ouy proferer au feu aſtiacre Du hardas, eſtant à Padoue, auec le Cardinal de Tournon, Qu'à tous les diables ſoint donnez ces vilains qui ſe marient, veu qu'on leur permet de paillarder tout leur ſoul. Ce qu'il diſoit generalement de toute ſorte de gens d'egliſe, mais c'eſtoit ſur le propos d'vn Eueſque qui s'eſtoit marié ſecretement ainſi que le bruit couroit. Voila la ſentence de ce bon aſtiacre, ou archidiacre. Au demeurant ce que i'ay tantoſt appelé le Pape leur createur, ie veux biẽ que chacun ſçache qu'ainſi parlant i'ay vſé de leur terme: ſinon qu'il diſent pluſtoſt cela des Cardinaux que des Eueſques, à ſçauoir qu'vn tel Cardinal eſt la creature d'vn tel Pape: comme ſçauẽt ceux qui ſe ſont trouuez es lieu eſquels on deuiſe de telles choſes. Et de faict, au concile, ayant eſté miſe en auant vne queſtion, *An ſint epiſcopi immediatè à Chriſto: an mediatè à pontifice*, vn Eueſque auquel on auoit vn peu trop eſchauffé la teſte, ſe prit à crier, *Parcat mihi dominus Chriſtus, non ſum ab ipſo*. Lequel cõte ie tien d'vn autre Eueſque qui diſoit l'auoir ouy: mais il ne me ſouuient bonnement s'il diſoit au dernier concile, ou au penultieme. Tant y a que ce fut en vn concile, auquel auſſi (comme lui meſme racontoit) vn certain docteur ſe voyant aſſailli & batu de quelques textes de ſa ſaincte eſcriture, allegua pour ſes defenſes, *Ego non ſum theologus, ego ſum canoniſta.*

Mais

Mais on ne se doit pas tant esmerueiller des grosses creatures du Pape, (lesquelles pour le iourd'huy ont tel pouuoir & credit que mesmement elles ne tiennent plus conte de demander dispense à leur createur de viure en tous desbordemens & dissolutions aussi bien que lui) comme des menues creatures, lesquelles estans aucunement sous la discipline & comme sous la verge, doiuent par raison plus craindre de chopper, de peur d'estre trop rudement releuees. Que si ie monstre que nonobstant ceci qui les deuoit retenir, ils courent à bride aualee apres leurs voluptez, voire se laschent la bride à toute meschanceté, ie laisseray puis faire la conclusion, que ce doit estre des autres. Or i'appelle menues creatures les simples prestres, les moines tant noirs que blancs, tant mendians que redituaires: (s'il est licite d'escorcher ainsi ce beau mot Latin *redituarij*) & bref, tous ceux qui sont comme gouiats au pris des autres.

Toutesfois auant que d'eschiffrer par le menu leurs dissolutions, & en donner des exemples à part, ie ne tairay point vne chose laquelle pour le iourd'huy est notoire à petis & à grands, & toutesfois sera parauenture incroyable à la posterité: c'est qu'il n'y a pas long temps que les plus grands argumens qu'on auoit qu'vn homme ne tenoit point la religion Romaine, & par consequēt meritoit d'estre bruslé tout vif, estoit ceux-ci, Qu'il ne paillardoit point, n'yurōgnoit point, ne iuroit point, & qu'il alleguoit la saincte escriture. Tellemēt qu'vn certain religieux ayant esté accusé par deuant son Euesque d'estre Lutherien, fut absouls par lui cōme innocēt, d'autāt qu'il ne falloit à aucun des points susdicts. Dont fut fait vn epigramme, lequel pour sa bonne grace merite (ce me semble) d'estre mis ici: veu mesmement qu'il n'a iamais esté mis en lumiere, au moins que ie sache.

Esse Lutheranum rumor te Gaurice clamat:
Sed tuus antistes te talem esse negat.
Tam scortaris (ait) quàm si vel episcopus esses,
Et potas dubium pernox vsque diem:
Nec memor es Christi, nisi quum suaue libebit,
Nec scis scripturæ vel breue iota sacræ.
Nempe per hæc sueuis nunquam falleneia signa

Ille vigil ſanas noſcere paſtor oues.

C'eſt à dire, (ſi ie traduis bien)

D'eſtre Lutherien le bruit commun t'acuſe:
Mais tu as ton prelat qui le nie & t'excuſe.
Tu paillardes (dit-il) auſſi bien qu'vn prelat:
Et ſçais boire d'autant, iuſqu'à tomber tout plat:
De Dieu tu n'as iamais qu'en iurant, ſouuenance:
Et de la Bible n'as aucune cognoiſſance.
Par ces ſignes certains ce paſteur cordial
Cognoiſt ſi ſon troupeau ſe porte bien ou mal.

Mais oyons la deſcription des vertueuſes qualitez des vrais moines, faicte par vn autre prelat,

Pour nombrer les vertus d'vn moine,
Il faut qu'il ſoit ord & gourmand,
Pareſſeux, paillard, mal idoine,
Fol, lourd, yurongne, & peu ſçauant:
Qu'il ſe creue à table en beuuant.
Et en mangeant comme vn pourceau.
Pourueu qu'il ſçache vn peu de chant,
C'eſt aſſez, il eſt bon & beau.

Auec lequel teſmoignage s'accordẽt bien les prouerbes communs, qui diſent, Gras comme vn moine, & Paillard cõme vn moine &c. Or ces vers m'ẽt fait ſouuenir de quelques autres, qui me pourront releuer de grand'peine, qu'il me faudroit prendre à recueillir le train que menent ordinairemẽt les bons freres frappars, encore qu'ils n'ayẽt pas tels moyens que les prelats. Toutesfois ie ne m'en daignerois ſeruir s'ils n'eſtoint d'auſſi bõne grace & d'vne veine auſſi doucement coulante qu'on ſçauroit deſirer.

Mes freres ie vous prie de ſuyure
Quelqu'honneſte façon de viure
En ſimpleſſe & ſobrieté.
Et laiſſer voſtre ebrieté,
Eguillon de toute malice.
Monſieur nous faiſons le ſeruice.
Voire, mais viuans ſobrement,
Vous ſeruiriez Dieu purement:
Et puis chacun auroit enuie
De ſuyure voſtre bonne vie.
Mieux vaut ſuyure vertu que vice,

Mon-

Monsieur nous faisons le seruice.
Mais c'est chose à Dieu detestable,
D'estre assis trois heures à table
A yurongner & gourmander.
Voulez vous point vous amender,
De peur que Dieu ne vous punisse?
Monsieur nous faisons le seruice.
Mais ayant beu vingt fois d'autant
Nul de vous n'est iamais content,
Sentant vuider son gobelet.
Car il commande à son valet
Qu'incontinent il le rempliſſe.
Monsieur nous faisons le seruice.
Mais vos deuis & vos propos
Sont tous de putains & de pots,
Aussi pleins de lasciueté
Que vous estes d'oisiueté:
Et touſiours songez à malice.
Monsieur nous faisons le seruice.
Mais pensez-vous seruir à Dieu
Blasphemans son nom en tout lieu,
Et ne pensans pour penitence,
Fors qu'à croistre vostre pitance,
Ou crocheter vn benefice?
Monsieur nous faisons le seruice.
Mais pensez vous que soit assez
De priet pour les trespassez
Qui ont faict du bien au couuent,
Si vous ne priez Dieu souuent
Que sa grace vous soit propice?
Monsieur nous faisons le seruice.
Mais quel seruice appelez vous
D'ainsi murmurer contre nous:
Tout confondre en piteux desordre,
Et despiter Dieu, nous & l'ordre,
Si vostre pitance appetisse?
Monsieur nous faisons le seruice.
Mais dequoi seruent tous vos chants,
Quand vous estes trompeurs meschans,
Qui n'auez vertu ne science.

Qu'à regratter la conscience
De quelque femmelette nice?
Monsieur nous faisons le seruice.
Mais que sert d'aller au moustier,
Et psalmodier le psautier,
Et rechanter en cent façons.
Versets, antiennes, leçons,
Ayans le cœur à la sauciſſe?
Monsieur nous faisons le seruice,
Mais quoy? vostre deuotion
N'est rien que simulation,
Et vostre chant melodieux
N'est à Dieu sinon odieux,
Aimant pur cœur qui le beniſſe.
Monsieur nous faisons le seruice.
Mais c'est peu de seruir de bouche,
Si le seruice au cœur ne touche.
Auoir l'esprit à la cuisine,
En chantant au temple matine,
Ne sert qu'aux poulmons d'exercice.
Monsieur nous faisons le seruice.
Mais pour le seruice diuin
Vous faites seruice de vin,
En fredonnant vos doux accords.
Mais que nourrissiez vostre corps,
Peu vous chaut que l'ame periſſe.
Monsieur nous faisons le seruice.
Mais vous estes si desreiglez,
Et en vos maux tant aueuglez,
Qu'il n'y a homme si sçauant
Par ses raisons vous poursuyuant,
Qui de rien amender vous puiſſe.
Monsieur nous faisons le seruice.
Mais vous ne donnez iamais rien:
Et ne vous chaut quand ne combien,
Ne qui, ne quoy, n'en quelle sorte
On vous donne & on vous apporte,
Mais que le conuent enrichiſſe.
Monsieur nous faisons le seruice.
Mais vous n'auez ni soin ni cure

De

De lire la saincte escriture,
De l'estudier ni entendre,
De la retenir & l'apprendre
Au sot & ignorant nouice,
Monsieur nous faisons le seruice.
Pour responce au souprieur faire,
Le conuent dit qu'il n'y a frere
Qui n'accomplisse & ne consente
A l'exhortation presente,
Et de bon cœur n'y obeisse,
Monsieur nous faisons le seruice.
Mais quand ie di, Frere Simon
Pourquoy n'allez vous au sermon?
Frere Grimgoire & frere Gille
Que ne preschez vous l'Euangile?
Chacun dit, ie fay mon office,
Pater en disant le seruice.
Or ne sçauroit on tant prescher,
Tant exhorter, tant reprocher
Leur mauuais train, pour les confondre,
Que ne les oyez tous respondre,
Quelque chose que dire puisse,
Monsieur nous faisons le seruice.

Mais si i'ay faict ceste honneur aux laiz & seculiers de rediger par escrit leur vie & gouuernement par le menu & de point en point: ie crain d'estre reputé du nombre de ceux qui ne sont guere bien affectionnez à celle qui s'appelle nostre mere saincte eglise, si ie ne fay pour le moins autant d'honneur à ses enfans.

De la lubricité & paillardise des gens d'eglise.
CHAP. XXI.

PREMIEREMENT donc quant à la paillardise, regardons iusques à quel degré elle est mõtee depuis le temps de Menot. *Est filia seducta* (dit il fueillet 82. col. 3.) *que fuit per annum inclusa cum sacerdote cum poto & cochleari*, à pot & cueillier: *hodie venit ad confessionem: vis dicere quòd crus debet ire ad dormiendum cum canonico, vel cum alio sacerdote, & sic perseuerare toto tempore vitæ suæ.* Il parle aussi des

Digitized by Google

chambrieres ou garces des prestres. & mesme que c'estoit le premier butin que cerchoint les gensdarmes entrans en vn village. Mais oserois ie bien parler de l'infame tribut qu'on souloit faire payer aux prestres pour estre dispensez d'en tenir, qui a aussi esté nommé d'vn nom de mesme? Et si nous voulons sçauoir l'origine de ceste belle solennité, la voici. Au Concile de Tolete premier, qu'on dit auoir esté tenu du temps d'Arcadius & Honorius empereurs, pour monstrer quel sainct esprit presidoit dés lors entre plusieurs prelats assemblez en leurs conciles, fut ordonné touchant le concubinage ce qui s'ensuit: *Cæterùm is qui non habet vxorem, & pro vxore concubinam habet, à communione non repellatur: tamen vt vnius mulieris, aut vxoris, aut concubinæ (vt ei placuerit) sit coniunctione contentus.* Et depuis encores enuiron deux cents ans apres, Isidore (comme recite Gratian en son grand Decret, dist. 34.) en a escrit ces propres mots: *Christiano non licet plurimas, sed nec duas simul habere licitum est, nisi vnam tantùm, aut vxorem aut certè loco vxoris (si coniunx deest) concubinam.* Depuis ce temps peu à peu les prestres conçuans, que puis que selon ce texte, cela estoit permis au commũ des Chrestiens, eux qui faisoint les autres Chrestiens, auoint quelque priuilege dauantage, ont quitté le mariage du tout comme vne reigle trop estroite: mais quant au concubinage, ils s'y sont tellement portez, que du temps de Maximilian empereur, l'Allemagne entre autres griefs contre l'eglise Romaine (appelez *grauamina*), en proposa ceux ce ces propres termes (à propos du tribut susdict) au 95. *Insuper etiam clericos religiosósque & seculares, accepto ab illis certo annuo censu, publicè cum suis concubinis, pellicibus, & alijs huiusmodi generis meretricibus illegitimè cohabitare, liberósque procreare sinunt.* Et derechef au 91. *Item in locis pleris que episcopi & eorum officiales non solùm sacerdotum tolerant concubinatus, dummodo certa persoluatur pecunia: sed & sacerdotes conjugatos, & qui absque concubinis degunt, concubinatus censum persoluere cogunt, asserentes episcopum pecuniæ indigum esse: qua solum locare sacerdotibus vt velcribus permaneant, vel concubinas alant.* Mais ne se contentans de leurs concubines ou putains, ils ont aussi par subtils moyens abusé des femmes honnestes. Pour exemple dequoy est racontee par la

fon

feu roine de Nauarre vne hiſtoire fort memorable & fort tragique, dont i'ay deliberé de faire le recit ſommairement. Vn Cordelier logé chez vn gentilhomme Perigourdin (qui ſe laiſſoit gouuerner par luy paiſiblement, & ſe tenoit fort priué de luy, entant qu'il eſtoit ſon confeſſeur) ayant eſté teſmoin & en partie auteur de l'entrepriſe qu'il auoit faicte apres ſoupper, d'aller ceſte nuict là coucher auec ſa femme (accouchee depuis trois ſepmaines) ioua ſi bien ſon perſonnage, qu'il ſe trouua deuant l'heure de l'aſſignation au lieu du mari: & ayant eu ſon plaiſir, s'en alla ſans eſtre deſcouuert par elle, d'autant qu'il s'eſtoit bien gardé de parler: & de là s'en vint droit au portier ſe faire ouurir la porte, & bailler ſa monture, luy ayant faict croire aiſeement ce qu'il auoit voulu, par le grand credit qu'il auoit. Le mari venant puis à l'heure de l'aſſignation, la femme qui penſoit que c'eſtoit luy qui vn peu auparauant eſtoit parti d'aupres d'elle, ne ſe peut tenir de luy vſer de langage par lequel il cognut en fin le mauuais tour qu'on leur auoit ioué: & d'autant qu'en ce corps de logis ne couchoit que le frere d'elle, & le Cordelier, le gentilhomme ſe doutant du Cordelier, alla haſtiuement en ſa chambre, laquelle il trouua vuide: ce qui luy augmenta le ſouſpçon. Mais quand il eut parlé au portier, il s'en tint pour aſſeuré, & en vint porter les nouuelles à ſa femme. Leſquelles la troublerent ſi fort, & mirent en tel deſeſpoir, qu'eſtant demeuree ſeule, (car ſon mari l'auoit laiſſee pour aller pourſuiure le Cordelier) s'eſtrãgla de ſes propres mains. Et en ſe remuant, ainſi qu'elle eſtoit en l'agonie de ceſte cruelle mort, tua d'vn coup de pied ſon petit enfãt. Mais en mourant il ietta vn cri, qui eſueilla vne femme couchee en la meſme chambre: laquelle ayant veu ce piteux ſpectacle, alla toute effrayee querir le frere de ſa maiſtreſſe. Luy l'ayant veuë en tel eſtat, enſemble ſon petit enfant, & apres pluſieurs cris & profonds ſouſpirs ayãt demandé à la chambriere qui auoit commis vn tel crime, quand elle lui eut reſpõdu qu'elle ne ſçauoit, mais qu'elle ſçauoit bien qu'autre que ſon maiſtre n'eſtoit entré en la chambre: y alla pour le trouuer en icelle. Où ne le trouuant point, & d'autant plus s'aſſeurant qu'il auoit

com-

commis ce cas, monta à cheual, & courut apres luy: & l'ayant attendu en vn chemin, ainsi qu'il retournoit de poursuiure son cordelier (lequel il n'auoit peu attrapper) si tost qu'il l'apperceut, l'appelât lasche & meschant, mit la main à l'espee: luy n'ayant loisir de s'enquerir de l'occasion de tel assaut, se mit en defense: & ne cesserẽt de charger l'vn sur l'autre, iusques à ce que le sang perdu & la lasseté les contraignit de se rendre. Alors ayant entendu le frere de la femme que son beau frere estoit innocent, & mesmes ignorant de ce faict, ayant d'autre part entendu l'acte du Cordelier, & que pendant qu'il l'alloit poursuiure, ceste autre malheur estoit aduenu, luy demanda pardon de ce qu'il l'auoit ainsi nauré: & l'ayant remonté à cheual le mieux qu'il auoit peu, le remena en sa maison, où le lendemain il trespassa: confessant en presence de ses parens & amis que luy mesme estoit cause de sa mort. Toutesfois pour satisfaire à iustice, fut conseillé le beau frere d'aller demander sa grace au roy François premier de ce nom: laquelle il obtint. Par ceste histoire nous voyons le plaisir desordonné d'vn moine couster la vie à trois personnes: toutesfois encore verrons nous ci apres vn acte beaucoup plus horrible d'vn autre moine de ceste mesme religion, commettãt trois meurtres de ses propres mains, pour paruenir à sa maudite intẽtion d'auoir la iouyssance de la damoiselle de la maison, & pour ceste effect la voulant emmener en son conuent. Mais ie garderay ce conte pour le chapitre où il sera parlé des homicides. Cependant ie diray ce mot, qu'il a esté vn temps qu'ils faisoint vn ordinaire d'emmener ainsi les damoiselles en leurs conuents, les desrobbans où dedans l'eglise (quand la deuotion les y faisoit demeurer plus tard que les autres) ou en autre lieu où ils pouuoint auoir la commodité de ce faire. Comme mesme c'est vn conte assez vulgaire de la damoiselle qui fut recouuree par son mari alors qu'elle passoit par deuant sa maison, venant d'vn conuent des Cordeliers (dans lequel elle auoit esté long temps prisonniere) & allât en vn autre, pour y estre baillee en eschange. Or estoit elle conduite par quelques beaux peres, estãt habilee de mesme qu'eux, & tõdue aussi semblablement. Toutesfois afin qu'on ne pense qu'il n'y

fust alors, & qu'il n'y ait encore pour le present que les damoiselles au danger de tomber entre ces pates pelues, ie n'ay pas si grand' haste que ie n'adiouste bien encores ce qui aduint à vn boucher de Strasbourg, quelques ans deuant que les Cordeliers en fussent chassez. C'est qu'ayant perdu sa femme, & mesme pẽsant qu'elle fust morte, (au moins estoit elle bien perdue pour luy, mais non pas pour les Cordeliers, auec lesquels elle estoit *cum pota & cochleari*, à pot & a cueillier, ainsi que nous auons ouy parler Menot) & voyant vn nouice qui venoit ordinairement auec vn beaupere en sa boucherie, il disoit souuent, que ce nouice ressembloit si bien à la femme qu'il auoit euë, que s'il ne s'asseuroit qu'elle estoit morte, il penseroit que ce fust elle en habit desguisé. Or en la fin cognut on que ce poure boucher auoit raison, & que ce nouice (c'est à dire, ceste personne portant l'habit d'vn Cordelier nouice) estoit la femme qu'il pẽsoit auoir perdue. Mais Dieu ne permit point que ceste meschanceté fust descouuerte iusques à ce que les abus de la religion papale furent pareillement descouuerts, pour lesquels & les Cordeliers, & les autres moines, ensemble tous les mangeurs de crucifix furent chassez de la ville. Il se trouue aussi plusieurs autres exemples de tels tours que souloint iouër n'aguere ces bons suppostz de S François: & mesmes ladicte roine de Nauarre fait aussi vn plaisant conte, & venant bien à propos de deux Cordeliers, qui voulurent forcer leur basteliere, & la payer en ce payement, pource qu'ils ne portent point d'argent toutesfois alors la bonne volonté, laquelle ils ne sceurent mettre en execution, fut reputee pour le faict. Mais puis que ceste bonne princesse nous a faict tant de bien, & à nostre posterité de vouloir prendre la peine de rediger par escrit quelques tesmoignages de la chasteté de ces venerables, laisserons nous derriere le plus notable de tous, d'vn Cordelier en vn village de Perigourd, lequel aux nopces de la fille de son hostesse, ayãt faict conscience de se seoir à table auec les autres, & s'estant faict porter à soupper en sa chambre pour soy & son compagnon, ne fit point de conscience de s'aller coucher aupres de l'espousee par humilité, & prit luy mesme par charité la peine qu'il sçauoit

uoit que l'espoux estoit deliberé de prendre: Laisserons nous aussi passer le tour du Cordelier, qui maria vn sien compagnon à vne damoiselle Italienne? & sceut si bien & si dextrement manier ceste traffique, que quant à luy, il eut pour son vin les cinq cents ducats qu'auoit receus son dict compagnon pour le douaire de sa femme: & le feit iouir d'elle paisiblement, & receuoir tous les bõs traitemens que peut receuoir vn nouueau marié aupres de sa femme & de sa mere, estant femme vefue. Ce gentil Cordelier, pere confesseur de ceste vefue, l'auoit si bien faict croire en ses dieux, qu'elle pensoit fermement sa fille auoir plus heureusement rencontré qu'il n'eust esté possible de souhaiter: & pour mieux la persuader (combien qu'il n'estoit besoin de grande rhetorique pour ce faire, veu la bonne opinion qu'elle auoit de luy pour la deuotion qu'elle portoit à son ordre) luy vsa de ceste harangue, suiuãt la priere qu'elle lui auoit faicte de lui trouuer parti pour sa fille: Ie croy sans faute que Dieu m'a enuoyé son ange Raphaël, comme il fit à Tobie, pour trouuer vn parfait espoux à vostre fille. Car ie vous asseure que i'ay en main le plus hõneste ieune gentilhomme qui soit en Italie: lequel a quelquesfois veu vostre fille, & en est si bien pris, qu'auiourd'huy, ainsi que i'estois en oraison, Dieu le m'a enuoyé & m'a declaré l'affection qu'il auoit à ce mariage. Et moy, qui cognoy sa maison & ses parens, & qu'il est de vie notable, luy ay promis de vous en parler. Voila l'entree de laquelle vsa ce beau pere à l'endroict de ceste bonne femme: & pour faire bien la fourbe, & oster tout soupçon, il adiousta: Vray est qu'il y a vn inconuenient que seul ie cognoy en luy, c'est qu'en voulãt secourir vn de ses amis, qu'vn autre vouloit tuer, tira son espee, pensant les departir: mais la fortune auint que son ami tua l'autre. Parquoy luy, combien qu'il n'ait frappé nul coup, est fugitif de sa ville, pource qu'il assista au meurtre. Et par le conseil de ses parens s'est retiré en ceste ville en habit d'escholier, où il demeure incognet iusques à ce que ses parens ayent faict son appoinctement, ce qu'il espere qu'ils feront en bref. Par ce moyen faudroit le mariage estre celebré secrettemẽt, & que vous fussiez contente que le iour il allast aux lectures publi-

ques,

Digitized by Google

quet, & tous les soirs vint soupper & coucher ceans. La bonne dame trouua la plus grande apparence du mõde à tous ces propos, (comme le prouerbe dit, qu'aisé est à tromper qui à nul mal ne pẽse) de sorte qu'à ces mesmes conditions ils furent fiancez ce iour mesme, & apres minuict fut dicte la messe, à laquelle ils espouserẽt: & le mariage consommé, veseurent quelque temps ensemble auec vn contentement reciproque, duquel la mere disoit auoir occasion de louër Dieu. Mais vn *Dominus vobiscum* prononcé en la messe par ce tant honneste ieune gentilhomme (qui estoit Cordelier & prestre prestrisant) commença à gaster le mystere. Car ceste ieune mariee estant allee auec sa mere (suiuãt la deuotion que i'ay dict qu'elle portoit à S. François) pour ouyr messe au conuent des Cordeliers, ainsi que ce gentilhomme se retournant vint à dire *Dominus vobiscum*, demoura la poure ieune femme plus estonnee qu'vn fondeur de cloches: & dit à sa mere, que celuy qui disoit la messe estoit son mari, ou pour le moins vn qui luy ressembloit bien fort. La mere faisant scrupule de penser seulement que si sainctes gens eussent usé d'vne telle tromperie, & mesmes estimant ceste pensee ne pouuoir estre sans peché, tascha de destourner sa fille de telle opinion. Mais le *Ite missa est* accusa tout: car alors se retournant encores, non seulement conferma la fille en son opinõ, mais y feit aussi entrer la mere: laquelle toutesfois ne le voulut point croire du tout iusques au soir, qu'elle le vint trouuer couché auec sa femme, & (suiuant le complot qu'elles auoint faict ensemble) luy prit ses deux mains comme par ieu, cependant que la fille lui osta sa coeffe: sous laquelle s'estoit trouuee la belle couronne, ne fut plus question de douter s'il estoit prestre, mais bien de penser comment on se pourroit venger tant de luy, que du pere confesseur: lequel la mere enuoya soudain querir, feignãt auoir quelque grand secret à luy dire. Toutefois en la fin fut auisé de les mettre entre les mains de ceux de la iustice, lesquels ne laisseroint la chose impunie, s'ils estoint gens de bien: cõme adiouste ladicte roine au bout de ce conte. Mais i'ay entendu depuis en Italie que les iuges les quitterent à fort bõ marché: comme nous sçauons que le temps passé les iuges fai-

Digitized by Google

faisoint scrupule de mettre la main sur ces sainctes gens, & les rendoint volontiers à leurs gardiens, pour les mettre in pace, ou en faire tout ce que bon leur sembleroit. I'insereray icy (à propos d'Italie) le paillard de la femme de Berenger, marquis Italien. Ceste femme sans auoir esgard à la maison dont elle estoit sortie, s'abandonnoit à vn sien chapelain, combien qu'il fut de fort petite stature & fort difforme. Mais ce galand n'eschappa à si bon marché que plusieurs autres. Car estant descouuert par l'abbay d'vn chien, il fut pris, & despouillé tout nud, & luy fut coupee la partie de laquelle il auoit faict le mal. Ce qui aduint desia du temps du Pape Estienne huictieme, enuiron l'an 941. Mais pour retourner aux Cordeliers, ie n'ay pas oublié l'histoire du Cordelier soy disant sainct François, qui ioua si bien son personnage à l'endroit d'vne poure bigotte, qu'elle lui fit place en son lict: mais auant qu'il peust mettre en execution sa bonne volonté, la farce fut acheuee autrement qu'il ne pensoit, & par ceux desquels il ne se doutoit pas. Car S. Pierre) comme portier de paradis, & S. Thomas, comme celui qui ne pouuoit croire telle chose) le vindrent chercher iusques au lict, & le remenerent vn peu plus rudement qu'il n'estoit venu. Ie n'ay pas, di ie, oublié ceste histoire, mais ie luy sçay bien sa place autre part.

Or ne se sont contentez ces galans de faire & dire en temps & lieu pis que tous les ruffiens qui entrerent iamais au huleu de Paris, mais ont bien osé en pleine chaire, & en presence du crucifix, & de tous les saincts & sainctes qui sont là faisans bonne mine, vser de propos pour faire rougir toutes les putains, au moins toutes les courtisanes de Venise & de Rome. Tesmoin vn Cordeliers de Tours preschant en vn village nommé S. Martin le Beau, pres la ville de Bleré en Touraine, lequel au mardi d'apres Pasques, faisant ses recommandations, dict: Mes dames, ie suis tenu de vous rendre graces de la liberalité dont vous auez vsé enuers nostre poure conuent: mais si faut il que ie vous die que vous n'auez pas considereé les neceſſitez que nous auons. Puis adiousta vn propos si vilain, c'est à dire, si digne de son conuent (suiuant le commũ prouerbe, qu'on ne peut tirer du sac que ce qui

Digitized by Google

ce qui y eſt) & ſi indigne de toutes chaſtes aureilles, que ie n'en ay voulu ſouiller ce papier. Et ſi d'auenture ie m'oublioís tant ailleurs que de le ſouiller de quelques autres ſemblables. ie prie le lecteur de ne s'en offenſer, & de n'eſtimer que le recit de telles & ſi enormes vilainies me plaiſe: mais pluſtoſt eſtre perſuadé, que le ſeul deſir que i'ay de faire bien cognoiſtre & hayr les vilains par leur vilainie, & les meſchans par leur meſchanceté, m'a faict enſuiure la maniere de faire des Lacedemoniens, qui pour inſtruire leur ieuneſſe à ſobrieté, faiſoint venir les yurongnes en leur preſence, afin que voyans leurs vilains actes, ils apprinſſent de bonne heure à deteſter l'yurongnerie. Or ſi toutesfois quelcun eſtoit ſi curieux, qu'il vouſiſt ſçauoir quel eſtoit ce vilain propos monachal, il le trouuera auec pluſieurs autres es nouuelles de la feu roine de Nauarre, laquelle a voulu par le recit d'iceux faire entendre à la poſterité, combien deſbordee a eſté la vilainie de ceux que on iugeoit eſtre non ſeulemẽt honneſtes, mais ſainctes perſonnes. Or comme dit le poëte ſatyrique, que *Nemo repentè fuit turpiſſimus*, il eſt certain, que peu à peu, & de iour en iour le deſbordemẽt s'eſt augmenté. mais noſtre temps l'a veu monté iuſques au dernier degré, quand ceſte canaille eſt venuë iuſques à requerir (ainſi que quelcun eſcrit) qu'es confeſſions auriculaires il leur fuſt permis de manier les parties qui auroint eſté inſtrumens du mal, duquel on ſe confeſſeroit. Eſtant remonſtré par vn Eueſque à l'vn de ceux qui faiſoint ceſte requeſte, la grande ordure que ce ſeroit s'il faloit qu'hommes & femmes leur monſtraſſent leurs parties honteuſes: il fit reſponce, que ſi on ne trouuoit point deſhonneſte que ceux qui oyoint les confeſſions, contemplaſſent quant & quant des yeux de l'eſprit (qui ſont trop plus precieux que ceux de la chair) non ſeulement les membres qui ont commis les actes vilains, mais auſſi les vilainies par iceux commiſes, qui leur ſont deſcouuertes en la confeſſion: moins deuroit on trouuer deſhonneſte qu'ils regardaſſent ces membres des yeux corporels. Et allegua en outre, que le confeſſeur, entant qu'il repreſente le medecin ſpirituel, doit toucher ſon malade, ainſi que le medecin du corps touche & manie celuy

qu'il visite. Et entreme ſlãt parmi ſa gauſſetie du blaſpheme & de la profanation du texte formel de l'Euangile, amena auſſi ces mots de noſtre Seigneur Ieſus-Chriſt, Va, & te monſtre au preſtre. Comme eſtant leur couſtume de ſe deſpouiller & monſtrer nuds au preſtre Mais pour retourner à ces gentils preſcheurs, de quel langage peüſons nous qu'ils vſoint en leur priué, quand ils parloint ainſi ſalement en public? Quand ie di en leur priué, ie n'enten pas ſeulemẽt en leurs cloiſtres, mais auſſi es cloiſtres de leurs treſcheres ſeurs: car on les ſouloit faire voiſins les vns des autres: dont prit occaſion vn bon compagnon de dire, Voici la grange, & voila les batteurs. Et ſur ceci me ſouuient auſſi de ce qui fut dit au Roy Henri deuxieme de ce nom, par vn certain plaiſant. Car eſtant queſtion d'auiſer les meilleurs moyens pour faire trouuer argẽt au Roy, il luy en propoſa deux: dont l'vn eſtoit que ſi le Roy vouloit faire ſon office alternatiue, il luy feroit donner deux millions d'or. L'autre, qu'il commãdaſt que les licts de tous les moines fuſſent vendus, & qu'il s'en fiſt apporter les deniers. Le Roy luy ayant demandé où coucheroint les moines, quand ils n'auroint point de licts: il reſpondit, Auec les nonnains. Mais il s'en faut beaucoup qu'il y ait tant de nonnains que de moines, repliqua le Roy. A quoy il eut auſſi ſa reſponce toute preſte, Il eſt vray, Sire: mais chacune nonnain en logera bien pour le moins demie douzaine.

Mais dont vient cela, (dira quelcun) que ces pouures Cordeliers ſont volontiers mis en ieu, pluſtoſt que nuls autres? Ce n'eſt pas qu'il ne ſe trouue auſſi bien des exemples ès autres moines, & es ſimples preſtres: mais pource que les Cordeliers ſe diſent eſtre montez en vn plus haut degré de ſainctteté que les autres, on a pluſtoſt l'œil ſur eux. Et quand on a prouué que les meilleurs (c'eſt à dire, ceux qui ſe diſent les plus ſainctz) ne valent rien, il eſt certain que le procés des autres eſt tout faict. Toutesfois afin de contenter celuy qui pourroit faire telle obiection, i'alleguerai des exemples notables de ſimples preſtres, c'eſt à dire, n'eſtans point moines. Or ne ſe faut il eſmerueiller ſi ces galans (& principalement les curez & vicaires) entroint par tout & pẽ-

noint

noint par tout : veu que chacun (au moins la plus part) leur ouuroit la porte, & se fioit bien à eux de la femme, pensant qu'ils auoint les ames en recommendation & non pas les corps : de sorte mesme qu'à grand peine vn poure homme trouuant messire Iean sur le faict auec sa femme, osoit il croire (de peur de pecher) que messire Iean fust venu à mauuaise intention. Dequoy les femmes estant bien aduerties, n'estoint fort empeschees à trouuer des eschapparoires, quand on les surprenoit auec leur bon pasteur. (comme aussi nous auons amené ci dessus es pages 151. & 152. &c. des exemples de la subtilité des femmes à donner la trousse à leurs maris, toutes & quantes fois qu'elles estoint surprises ou auec les vns ou auec les autres.) Mais voyons comment les prestres & les moines de leur costé estoint pourueus de merueilleuses inuentions pour venir à leurs desseins, quand ils trouuoint quelque resistance. On raconte de deux ou trois (desquels l'vn demeuroit en vne bourgade entre les montagnes de Dauphiné & de Sauoye) qui donnerent ce conseil à leurs paroissiennes de contrefaire les demoniacles, afin que leurs maris allans en pelerinage pour leur deliurance, les leur recommandassent cependant, à ce qu'ils n'y espargnassent ni leurs escoles, ni leur autres instrumens. Item on lit de plusieurs, par le conseil desquels les femmes feignoint estre malades de quelcune des maladies ausquelles leur sexe est subiect, afin que sous couleur de leur apporter les reliques, & de les leur appliquer, ils eussent moyen de leur appliquer autre chose. Comme sceut bien faire en Sicile vn frere mineur à la ieune femme d'vn vieil medecin : car elle nommee Agathe, ayant descouuert en sa confession à ce moine vne partie de ce qu'elle auoit sur le cœur, & principalement le desgoustement qu'elle auoit de son mari, & ayant assez donné à entendre (au moins à vn si bon entendeur) qu'elle chercheroit volontiers appetit ailleurs : la conclusion fut prise (auant que luy bailler l'absolution) que le lendemain, si tost que son mari seroit parti pour aller à sa prattique, elle feindroit estre malade d'vne suffocation de la matrice (comme de vray elle y estoit vn peu subiecte) & lors elle inuoque

roit l'aide de monsieur sainct Bernardin. Ce qui fut faict: de sorte qu'on alla supplier ce gentil frere mineur, qu'il luy pleust apporter à ceste poure patiente les miraculeuses reliques de monsieur sainct Bernardin. Luy ioyeux de ce que sa trame estoit en si bons termes, ne fut paresseux: mais arriuant au lict de la malade, & y trouuant plus de tesmoins qu'il n'estoit besoin, dict qu'il faloit commencer par la saincte confession. lequel mot fut suffisant pour les faire retirer: de sorte qu'auec luy ne demeura que son compagnon & la chambriere de ladicte patiente. Et alors fut question tant à maistresse qu'à chambriere d'employer le temps à autre chose qu'à confession. Or ainsi qu'ils estoint bien en train, arriua le poure medecin, (ne donnant loisir au porteur de reliques de rechausser ses brayes, mais seulement de sortir du lict) lequel trouuant ces deux beaux peres si pres de sa femme commença à se gratter la teste, n'osant pas dire tout ce qu'il en pensoit: & ce qui rengregea bien son mal de teste, fut qu'apres leur depart en raccoustrant l'oreiller de sa femme, il trouua derriere les brayes d'vn desdicts beaux peres. Mais comme la moralité auoit esté bien iouee, encore sceut on mieux iouër la farce. Car la femme incontinent preuenant, vint à dire: Mon ami, voyant que la relique du glorieux sainct Bernardin m'auoit guerie, i'ay prié le beaupere qu'il me la laissast, craignant que le mal me reprist. Ce moine aduerti par la chambriere de ceste eschappatoire qu'auoit trouuee sa maistresse, pour acheuer le ieu de mesme qu'il estoit commencé, retourna querir ses brayes à grand branle & quarillon de cloches, auec la croix & l'eau beniste, accompagné de tout le conuent, & mesmement du gardien: lequel les ayant desuelopees du beau linge blanc où ceste femme les auoit mises, les fit baiser à toute l'assistance, & au poure mari tout le premier: puis les ayant serrees en vn certain tabernacle, s'en retourna auec ce precieux & si miraculifique ioyau. Les autres (desquels est Poge) racontent, que ce furent les brayes de sainct François, qui couurirent le deshonneur du haut de chausse qui auoit esté laissé par le frere mineur. A propos duquel, Bocace escrit aussi d'vne abbesse au pays de Lombardie, qui se leuant

à la

à la haste d'aupres vn prestre, auec lequel elle estoit couchee, pour aller surprendre vne de ses nonnains qui estoit couchee auec son ami, pensant mettre sur la teste certaines voiles, qu'en quelques lieux on appele le psautier, y mit les brayes de son prestre: dequoy la poure nonnain s'apperceut à l'instant mesme qu'elle deuoit receuoir la condamnation, & lui ayant dict, (pource que les laisets desdictes brayes pendoint des deux costez:) Madame ie vous prie que vous attachiez vostre coeffe, & puis ie suis contente que me diſiez tout ce qu'il vous plaira: la fit apperceuoir de ce qu'elle auoit mis sur sa teste par mesgarde, & par consequent la fit changer de langage. Mais ie ne veux pas laisser passer vn poinct en l'histoire precedẽte, duquel sont d'accord tous ceux qui la racontent (encore qu'ils varient vn peu en quelques autres circonstances) c'est que ce gentil frere mineur de la confession auriculaire de la femme, prit occasion de commettre adultere auec elle. Ie di que ce poinct est à noter, entant mesmement qu'il conferme le dire du prescheur Oliuier Maillard; qui se plaignoit que les galans apres auoir entendu les confessions des femmes, & par icelles auoir cognu celles qui se messoint du mestier, cousoint apres: *Qui auditis confessiones mulierum, deinde currisse post eas* Mais il se trouue des tesmoignages encore bien plus anciens. Car Poge Florentin raconte d'vn ermite nommé Ansimirius, qui à Padouë du temps de François septieme duc de Padouë, estãt tenu pour vn sainct homme, desbauchoit plusieurs femmes, & mesmement des meilleures maisons par le moyen de la confession. Et ad iouste vne chose qui est pour rire: c'est que quand il fut descouuert, on l'amena au duc, lequel luy demanda, & luy fit demander aussi par vn sien secretaire les noms des femmes, desquelles il auoit eu iouyssance. L'ermite donc en ayant nommé vn grand nombre, & de celles mesmement qui hantoint ordinairement en la maison du duc, dit qu'il les auoit nommees toutes. Mais le secretaire, qui enregistroit ces noms, le pressa d'en declarer d'auantage, & n'en celer vne seule: & alors ce bon ermite en soupirant, dit: Escriuez dõc aussi la vostre, mõsieur. Desquelles nouuelles fut si estonné le poure secretaire, que la plume

Digitized by Google

luy tomba des doigts, & le duc au contraire s'eſclata de rire. Or ſans ces exemples on en voit aſſez tous les iours, par leſquels il nous eſt ſuffiſamment teſmoigné, que la confeſſion auriculaire ſert aux preſtres & moines de filets tendus pour attrapper les femmes. De ma part i'ay bonne ſouuenance d'auoir ouy reprocher à Paris à vn preſtre, qu'il auoit paillardé auec vne femme dedans l'egliſe meſme, incontinẽt apres l'auoir confeſſee. Auſſi ay ouy faire le recit d'vn curé qui fut ſurpris (il y a enuiron douze ans, aupres de Vienne en Dauphiné) paillardant derriere le grand autel, le iour du grand vendredi, auec vne qu'il faiſoit ſemblant de confeſſer, auec laquelle il auoit ia de long temps intelligẽce. Pour punition dequoy il fut condamné par l'eueſque du lieu de ne chanter meſſe dedans vn certain temps. Ce qui me remet en memoire la peine qu'ordonna vn eueſque d'Italie, il y a enuiron quarãte ans, contre vn preſtre qui auoit batu à toute outrance vn poure homme de meſtier; qui fut que de trois mois il ne mettroit le pied en aucun temple. Laquelle ſentence le magiſtrat du lieu auoit trouuée trop auantageuſe pour le preſtre, & fit par perſonne interpoſee tellement encourager le poure homme qui auoit eſté batu, qu'il ſe delibera totalement d'auoir ſa reuenche. A quoy il ne faillit: car quelque temps apres, trouuant ſon meſſire Iean en quelque lieu où il n'eſtoit le plus fort, il luy rẽdit les coups à treſbonne meſure. Dequoy la plainte eſtãt venuë audict magiſtrat, il condamna ceſtuici à ne mettre le pied en aucune tauerne de trois mois. Cequ'eſtant rapporté à l'eueſque, il fut fort indigné d'vne telle ſentence; mais le magiſtrat, qui auoit ceſte matiere à cœur, ne fut muet ni deſpourueu de reſponce, ains luy ſceut treſbien repliquer: Et dites moy monſieur en conſcience, n'eſt ce point plus grande punition à celui qui n'eſt accouſtumé de viure ailleurs qu'à la tauerne, d'en eſtre priué par trois mois, que n'eſt à vn preſtre d'eſtre priué trois mois du temple, duquel il ſe ſoucie ſi peu, que pour legere occaſion il s'en voudroit paſſer ſa vie? Ie n'ay voulu obmettre ceſte hiſtoire, venant treſbien à propos de la legere punition qu'ordonna ceſt autre eueſque contre ce vilain preſtre, qui auoit oſé paillarder, non ſimplemẽt au tem-

ple

ple, mais tout aupres du grand autel: non pas vn iour de quaresme prenant, mais vn iour de grand vendredi, vn iour du vendredi auré, vn iour du vẽdredi sainct, vn iour que chacũ est si empesché à pleurer le poure Dieu qu'on tient en prison: vn iour auquel rire seulement, c'est vn demi peché: & puis à la veuë de tous les saincts & sainctes dudict temple, qui ayans le visage tourné de l'autre costé, ne laissoint pourtant de voir aussi bien par derriere que par deuant: bref, qui auoit commis vn crime, pour lequel il deuoit perdre cinquante vies, s'il les eut euës, ie di mesme selon leurs canons. Mais encore que ceste peine fut si legere, si est ce que le legat d'Auignon la trouua si griefue, qu'il la luy remit: de sorte que monsieur le curé paillarda depuis mieux que iamais, auec la mesme, & au lieu mesme, en despit de tous ceux qui en auoint parlé: & ne laissa de chanter ses messes ordinaires, qui furent trouuees d'aussi bõne saueur & d'aussi bõ goust, voire d'aussi bonne digestion, par ceux qui en mangent volontiers, que celles du plus pucelau prestre qui fut iamais. Or qui voudroit faire la recerche des maux de toute sorte commis par les gens d'eglise, il en trouueroit grand nombre voire presque infini: mais quant aux punitions, il les trouueroit ou fort rares, ou pour la plus part si legeres, que ce n'estoit que pure mocquerie. Dequoy entre autres tesmoignages nous en auons vn fort bon es Cordeliers d'Orleans, apres auoir vsé de l'horrible & execrable imposture, qui depuis par tous les coins du monde fut diuulguee.

Mais laissant ce propos, & retournant aux paillardises de ces bons compagnons, pour monstrer qu'en icelles ils n'ont aucunement voulu estre inferieurs à leurs prelats, ie feray ici le recit d'vn inceste superlatif, commis par vn prestre, ainsi qu'il est autentiquement enregistré es escrits de la roine de Nauarre derniere defuncte: sinon que i'vseray de plus grande briefueté. En vn village pres de Cognac, nommé Cherues, vne vierge, (c'est à dire, vne qui se disoit vierge, & aussi estoit tenuë pour telle) sœur du curé de la paroisse fut trouuee grosse: & d'autant qu'elle menoit vne fort saincte vie en apparence, faisoit aiseement croire au peuple, que le ventre luy

Digitized by Google

eſtoit ainſi enflé par couure du ſainct Eſprit, & qu'elle eſtoit vne ſeconde vierge Marie. Le bruit eſtant venu iuſques aux oreilles du conte Charles d'Angouleſme, pere du roy François premier de ce nom, il enuoya de ſes gẽs ſur le lieu pour informer diligemment de ce cas, d'autant qu'il ſe doutoit qu'il y auoit de l'abus. En la preſence deſquels la fille (qui eſtoit aagee d'enuiron treize ans) ayant eſté ia par ſon frere le curé adiuree ſur la damnation de ſon ame de dire la verité, ayant eu pour la ſeconde fois ceſte meſme adiuration, reſpondit: Ie pren le corps de noſtre Seigneur ici preſent à ma damnation deuant vous meſſieurs, & vous mon frere, ſi iamais homme m'attoucha non plus que vous: & en diſant ce, receut le corps de noſtre Seigneur. (car ie retien les termes quant à ceci tels qu'ils ſont là) Ayans ouy vn tel ſerment s'en retournerent vers le Conte: lequel ayant ouy leur rapport, s'auiſa de ce qu'eux ne s'eſtoint auiſez, aſçauoir que ce n'eſtoit ſans cauſe qu'elle iuroit en ceſte forme, que iamais homme ne luy auoit touché non plus que ſon frere: & qu'il tenoit pour ſeur que ſon frere ſe trouueroit luy auoir faict ceſt enfant. Pourtant les renuoya pour faire empriſonner le curé: ce qu'eſtant faict, il confeſſa incontinent la verité eſtre telle: & bien toſt apres fut bruſlé auec ſa ſœur, quelques iours auparauant accouchee. Nous liſons auſſi d'vn Thomas abbé d'Abindon en Angleterre, qui ne ſe contentant d'entretenir trois paillardes, eut deux enfans de ſa propre ſœur.

Mais ſans plus prendre la peine de recueillir de diuers endroits ce qui ſert à ce mien propos, ie me ſeruiray de l'extraict auquel cela eſt eſcrit, tiré d'vn liure Anglois, cõtenant le recit des meſchancetez qui furent deſcouuertes en la viſitation des monaſteres, conuents, egliſes collegiales, & autres du pays d'Angleterre, par le commandement du Roy Henri VIII. Entre leſquelles meſchancetes ſont declarees les paillardiſes, adulteres, inceſtes, bougreries des preſtres & moines d'iceux, ſans oublier leurs noms & leurs ſurnoms, ainſi qu'il ſ'enſuit. Au monaſtere de Beile, ou Battel, du dioceſe de Ciceſtre, ceux ci furent trouuez ſodomites en la premiere viſitation: Iean Abbé, Richard Salchurſt, Thomas Cuthbert, Guillaume Marche,

Digitized by Google

che, Iean Haſtinge. Gregoire Champion, Clement VVeſtfelde, Iean Croſſe, Thomas Crambroke, Thomas Bayll. Iean Hamfelde, Iean Hierom, Clement Grigge, Richard Touye, & Iean Auſtyn. Autres ſodomites en l'egliſe de Cantorbie, entre les moines de S. Benoiſt. Richard Godmersham, Guillaume Lichefelde, Chriſtofle Iamys, Iean Goldmyſton, Nicolas Clement, Guillaume Cavvſton, Iean Ambroiſe, Thomas Farlegh & Thomas Morton. Autres ſodomites en l'egliſe cathedrale de Ciceſtre, Iean Champion & Roger Barham. Item au monaſtere de S. Auguſtin, Thomas Barham ſodomite. Quant aux paillards & adulteres, il y en a vn trop grand roole, & pourtant ne parleray que des plus vaillans, c'eſt à dire de ceux qui en auoint pluſieurs: & dõt aucuns ne ſe contentoint de demie douzaine cõme de chiens courans (ainſi qu'on dit par prouerbe) mais en auoint aucuns neuf, aucũs onze (au nom des onze mille vierges) aucuns treize, aucuns vingt. Mais pour ne les fruſtrer de l'honneur que nous auons faict à leurs compagnons, voici leurs noms. En l'Egliſe de Cantorbie, entre les moines de ſainct Benoiſt, Chriſtofle Iamys paillardoit ſeulement auec trois femmes mariees Guillaume Abbé de Briſtol n'auoit que quatre paillardes dont l'vne eſtoit mariee. Au chaſteau de Vindeſore Nicolas VVhyden preſtre n'auoit auſſi que quatre paillardes. Là meſme, George VVhitethorne, cinq: Nicolas Spotre, cinq: Robert Hunne, cinq: Robert Danyſon, ſix: Richard prieur de Mayden Bradley, cinq paillardes. Au monaſtere de Shulbrede au dioceſe de Ciceſtre, George VVälden, prieur auoit ſept paillardes, Iean Standney ſept paillardes, Nicolas Duke, cinq. Au monaſtere de Bathon, Richard Lyncombe auoit ſept paillardes, dont trois eſtoint mariees: & outre cela eſtoit ſodomite. En l'egliſe cathedrale de Ciceſtre, Iean Hylle n'auoit que treize paillardes. C'eſt beaucoup, dira quelcun: mais qu'eſt ce toutesfois au pris de Iean Blanke, prieur de Bermondſey, qui en auoit vingt? Or tient on qu'il y auoit en Angleterre plus de quatre cents conuents de diuerſes ſortes de moines & moineſſes, outre ceux des freres Mendians: qui s'approchoint de deux

Digitized by Google

cents. Ie laisseray maintenant au lecteur calculer combien pour le moins deuoint estre de fils de putains en Angleterre, ie di seulement fils de moines & de putains. Ie lui laisse aussi à penser, qui eust faict la visitation par toute la France, Italie, Espagne, en ce mesme tẽps, quels mesnages on eust trouuez. Ie di, en ce temps là, pource qu'il n'auoit pas encores tant pleu sur leur mercerie, comme il a pleu depuis: & pourtant auoint beaucoup meilleurs moyens de fournir à tels appointemens qu'ils n'ont eu depuis. Ie n'ay rien dit de l'Allemagne: pource que combien qu'elle soit plus grande que les autres regions que i'ay nõmees, on estime qu'elle estoit moins fertile de telle vermine. Mais il ne faut point douter que ceux de là n'ayent suyui le train des autres. Pour le moins on lit au proces des Iacopins de Berne qu'ils furent trouuez faisans grande chere au milieu de belles dames dedans leur conuent, non point accoustrez en moines, mais en gentils hommes.

On fait aussi plusieurs cõtes des Cordeliers & des Iacopins surpris en menant auec eux leurs putains habillees en nonices: & de faict ç'a esté vne subtille inuention de se faire permettre de mener des nonices pour sous ce titre auoir tousiours ou vn bardache, ou vne garse. Mais ie croy que depuis qu'il auint à vn nouice que menoit vn Cordelier, de faire l'enfant au milieu du basteau dedans lequel ils passoint la Garonne (chose quasi aussi admirable que l'enfantement du pape Iean) ils ont depuis mieux obserué la regle qui leur commande, *Si non caste tamen cautè.*

Qu'n'est ce pas ni de nostre temps ni du temps de Menot, que ces galans ont mõstré par effect que le simple peuple s'abusoit, pensant qu'il y auoit telle difference entr'eux & les seculiers, quant à sentir les aiguillons de la chair, qu'il y a entre les chappons & les coqs. Car en vn liure nommé Sagette de feu, escrit contre les Carmes enuiron l'an 1270. il leur est reproché entr'autres choses, La cause principale de tous vos tracasserīes que vous faites par les villes, ce n'est pas à fin que vous visitiez les pupilles, mais les pucelles: non pas les vefues qui sont en peine & tribulation, mais les ieunes filles & mal auisees,

nuifes, les beguines, nonnains & dames. Or celuy qui parloit ainsi à eux, estoit general de leur ordre, lequel depuis renonça à cest office, & (selon aucuns) à son ordre aussi. Aussi Guillaume de S. Amour qui estoit enuiron l'an 1256. Les freres mendians (disoit il) menēt par tout des beguines, se fondans sur ce passage de S. Paul. N'auōs nous pas puissāce de mener vne femme sœur? Voila que disoint des lors ces pouures gens: & qu'eussent ils dict doncques s'ils eussent ouy parler d'vn tel roole que celui que i'ay mis ci-dessus? Mais à fin de se mieux mocquer & de Dieu & des hommes, ils ont bien osé (à propos des beguines qu'ils menoint alors) forger de nostre temps vne religion, selon l'institution de laquelle moines & moinesses, apres auoir faict quelqs essays de leur continence, se veautroint ensemble, & cependant vouloint faire croire que c'estoit sans entrer en aucune tentation de charnalité, non plus que si deux troncs de bois eussent esté mis l'vn aupres de l'autre.

C'est assez parlé des gestes de ces bons compagnons: ie voudrois seulement pour la conclusiō de ce chapitre pouuoir resoudre vne question, à sçauoir pourquoy ils ont esté mommez beaux peres. Quelcun ayant esgard à leurs actes, & s'arrestant sur le mot de peres, en a faict ce sizain, à l'imitation d'vn distiche Latin.

Or ça Iacopins, Cordeliers,
Augustins, Carmes, bordeliers,
Dont vient qu'on vous nomme beaux peres?
C'est qu'à l'ombre du crucifix
Souuent faisons filles ou fils
En accointant les belles-meres.

Mais pour parler à bon escient, (car l'auteur de ce sizain s'est voulu iouer, ne leur reprochant rien toutesfois que nous ne sçachions estre vray) ie pense que ceste appellation de Beaux peres vaut autant comme si on disoit Beaux vieillards. & ce qui me conferme en ceste opinion, est le mot du Grec vulgaire Kaloiro, ou Kaloero, qui semble corrompu de Kalos (c'est à dire beau) & de Geron, c'est à dire vieillard. Or ceste appellation nous mōstre qu'ils ont vescu de tout temps à leur aise: car on appelle vn beau vieillard qui en despit de la barbe blanche

che est encore frais, & auquel la peine ou le chagrin n'ont point effacé les beaux traits de visage. Et de faict selon ceste signification les plus beaux vieillards qu'on voye en Italie, & principalement à Venise, sont les moines, & sur tous les mendians: combien que là ils soint appelez seulement peres, sans aiouster ce mot Beaux, & feroit bien aussi beau voir ceux de France, s'ils portoint barbe comme ceux là. Toutesfois ce que i'en di, ce n'est pas pour faire enuie à personne de leur porter enuie.

De la gourmandise & yurongnerie des gens d'eglise.

CHAP. XXII.

ON dit volontiers qu'apres la panse vient la danse: & pourtant il semble qu'il eust esté plus conuenable de parler en premier lieu de la gourmandise & yurongnerie, qui menent la danse, c'est à dire mettent au chemin de paillardise, comme nous auons dict par ci deuãt, alleguãs plusieurs prouerbes à ce propos. I'ay toutesfois parlé premierement de ce vice que des autres, pour garder l'ordre que i'auois suiui par ci deuant, me fondant sur ce que Iuuenal auoit dict, que la paillardise estoit beaucoup plus ancienne que les autres vices: combien que ce soit vne parole prononcee à plaisir plustost qu'autrement. Ie di donc premierement que si nous voulons parler de la qualité des viãdes auant que de la quantité, (c'est à dire de la friandise auant que la gourmandise) il ne nous faut que cõsiderer ce qu'on appele vin theologal, & ce qu'on appelle pain de chapitre. Car quand est question d'exprimer en vn mot vn vin bon par excellence, & fust ce pour la bouche d'vn roy, il faut venir au vin theologal. Pareillement s'il est question de parler d'vn pain ayant toutes les qualitez d'vn bõ & bien friãd pain (voire tel que celui de la ville Etesus, pour lequel Mercure prenoit bien là peine de descendre du ciel, & en venir faire prouision pour les dieux, si nous croyons au poëte Archestrate) ne faut il pas venir au pain de chapitre? Ie di, au vray pain de chapitre, dont celuy que vendent à Paris les boulẽgers, a retenu le nom, mais non la bonté, sinon qu'en partie. Or est ce là bon cõmence-

mẽt

mettre car la feste ne peut estre mauuaise où il y a bõ pain & bon vin. Quant à la pitance, en premier lieu il est certain que ce qu'on dit Traité en commissaire, de chair & de poisson, meriteroit bien mieux d'estre dict traité à l'ecclesiastique. Car pour qui achete on quelques fois les gros brochets six escus, sinon pour la bouche de nostre mere saincte esglise? Qui pensons-nous qui a premierement faict courir les chassemarees, sinon nostre mere saincte eglise? Mais ie confesse bien qu'ils ne mangent pas chair & poisson l'vn parmi l'autre, (cõme aussi les medecins ne leur conseillent pas de ce faire) ains attendent volontiers qu'ils soint si saouls de chair qu'ils commencent à creuer: comme les Flamens, quand ils veulent faire leur grand gaudeamus, font conscience de taster du vin qu'ils ne soint yures de biere. Toutesfois il y en a plusieurs maintenant qui font prouisiõ d'appetit quãt au poisson pour la quaresme. Quoy qu'il en soit ce n'est sans cause qu'on dit par prouerbe, Vin theologal, & Table d'Abbé: comme on peut voir par la description non pas d'vn disner ou souper, mais seulement d'vn desieuner, non pas d'vn Abbé, mais seulement d'vn Prieur: contenue és vers suyuans,

Vn gros Prieur son petit fils baisoit
Et mignardoit au matin en sa couche.
Tandis rostir sa perdris on faisoit.
Se leue, crache, esmeutit, & se mouche.
La perdris vire: au sel de broque en bouche
La deuora: bien sçauoit la science.
Puis quand il eut pris sur la conscience
Broc de vin blanc, du meilleur qu'on eslise,
Mon Dieu, dit il, donne moy patience:
Qu'on hà de maux pour seruir saincte eglise.

Que sera ce donc des disners & souppers de ceux qui ont vne douzaine de crosses & autant de mittres, s'ile desieuner d'vn simple Prieur est d'vne perdris, (& faut entendre auec le comment) & encores se plaind il du mal qu'il endure pour seruir saincte eglise? Il est vray qu'il auint bien à vn autre, qui estoit aussi homme d'eglise de faire la mesme plainte, à cause qu'on luy faisoit manger & perdris & becquasses & faisans sans orenges

mais

mais notez que c'estoit vn euesque, au lieu que cestuy-ci n'est qu'vn prieur. Mais retournant encores à ces prouerbes, Vin theologal, & Table d'Abbé, ou Table de prelat, ie dy que sans eux on n'eust iamais peu auoir la vraye intelligence d'vn beau passage d'Horace, où il dit,

Nunc est bibendum, nunc pede libero
Pulsanda tellus: nunc saliaribus
Ornare puluinar deorum
Tempus erat dapibus, sodales.

Ni cestuy-ci du mesme poëte.

Absumes hæres Cæcuba dignior,
Seruata centum clauibus: & mero
Tinget pauimentum superbo
Pontificum potiore cænis.

Et qu'il soit vray qu'on ait eu besoin de ces prouerbes pour donner bien à entendre ces passages, voici mot pour mot, que dit vne glose sur ce dernier, *Mero asciti potiore (.i. melliore) cænis pontificum, quam quo pontifices in cænis suis, quæ semper sumptuosissimæ fuerint, (vnde nunc theologicis dicuntur vinum) vsi sunt.* Voila dequoy sont tenus aux theologiens & aux prelats ceux qui font profession d'estre expositeurs des poëtes. Mais quãt au vin theologal, ie sçay bien qu'il y a vne grande question s'il le faut appeler *vinum theologale*, ou *vinum theologalis, per appositionem*, car on dit que quand ils ont bien beu, ils s'accordent comme chiens & chats, mais ie la laisseray vuider aux docteurs. Car ie ne sçay pas si cela est vray, qu'ils viennent aux poings quand ils ont bien beu: i'ay bien memoire qu'vne fois les Sorboniſtes tenans leur synagogue aux Bernardins, auant que boire, (au moins ainsi qu'ils disoint, & de vray il estoit encores bien matin) apres qu'ils m'eurent faict retirer, aussi mon aduocat & mon procureur, & qu'ils vindrent à deliberer quelle response il falloit faire à vne lettre par nous presentee, que feu mon pere auoit impetree du Roy Henri (par laquelle il leur faisoit quelque commandement qui ne leur plaisoit gueres) nous les veismes en grand danger de s'entrepigner, apres estre las & tous enrouez de force de crier. Ce que ie n'eusse osé raconter si ie n'eusse eu ces deux bons tesmoins: lesquels en furent beaucoup plus

scandalisez que moy, qui auois vn peu ouy parler de leurs gentillesses. Et de faict ie croy que quand ils se fussent entrepeignez les barbes, ce n'eust esté la premiere fois, & ne leur fust auenue chose qu'on n'ait veue auenir au Concile entre l'euesque de la Caua & l'Fuesque Greguetto. Et à propos de prouerbes, ces deux la me font souuenir encore d'vn autre qui est, Face d'Abbé, lequel prouerbe estant ancien, me fait croire que desia anciennement les Abbez eussent les faces enluminees. Quant au Cardinal des bouteilles, il semble bien que ie luy fay tort, de l'oublier en ce propos: mais ie n'en parle pas volontiers, pource qu'il me ramentoit l'iniure que les Italiens ont accoustumé de nous dire, nous appelans boutillons. Or si ces bons prelats vouloint dire qu'en faisant telle chere ils ne laissent de conferer à table de quelques bons & honnestes propos, Oliuier Maillard leur respondra qu'ils ont menti, & qu'au contraire ils ne parlent que de paillardise. Voici les propres mots de son texte, *Vadatis ad mensam prælatorum, vel ad minorum magnatum: semper loquuntur de luxuria, vel aliquibus detrahunt: & ille qui vilius loquitur, dicitur melior.*

Ie pense maintenant à vne obiection qu'on me pourra faire: c'est que quant aux chanoines, prieurs, abbez, & autres grosses creatures du Pape, il y a bien apparence qu'ils facent si grand' chere: & mesme ne seroint pas sages s'ils ne se donnoint du bon temps, quand toute la poursuite qu'ils ont faicte pour auoir des benefices n'a esté à autre fin & intention: (& de faict nous lisons d'vn qui auant qu'estre Pape, souloit manger sur vne rets, par vne certaine humilité deuotieuse: estant paruenu au papat, Ostez moy ceste rets, dit-il: i'ay peché ce que ie voulois prendre) mais quant à tant de poures moines, qui n'ont ni rente, ni reuenu, qui n'ont pas vn poure de terre, qui mesmemẽt sont appelez porteurs de fogatons pource qu'ils ne viuent que des aumosnes des gens de bien, & des grammercis, & mesme ceux qui sont appelez mendians. (qui vaut autant que belistres) comment sera il vray-semblable que ceux, ci ayẽt dequoy faire bonne chere? Il me semble que la response est aisee, si nous regardons le prouerbe commun, qui dit qu'il n'est vie que

Digitized by Google

de coquins, quand ils ont assemblé leurs bribes. Quoy qu'il en soit, ce n'est pas sans cause qu'on dit, C'est vn frere, au lieu de dire, C'est vn bon compagnon qui ne cerche qu'à se dõner du bon temps. Aussi ne dit on sans cause. Il est gras comme vn moine, duquel prouerbe i'ay faict mention ci-dessus. Ie confesse biẽ toutesfois qu'on dit aussi ce Comme, Gras comme vn pourceau, ou Gras comme vn cochon. Et de faict, qu'il y ait quelque correspondance, ou analogie, ou sympathie occulte entre les pourceaux & les moines (ie di prenant les moines *in puris naturalibus*) leur bon S. Antoine l'a bien monstré: lequel en sa vie ayãt gouuerné vn troupeau de pourceaux, voulut en sa mort auoir en gouuernement vn troupeau de moines: comme tesmoigne l'epigramme suyuant, (combien que ceux qui pour le iourd'huy vont criãs, N'y a il rien pour les pourceaux de monsieur S. Antoine, le facent encore porcher, & que sa legẽde porte qu'en son viuant aussi il a esté gouuerneur des moines)

Dicaris Antoni porcos pauisse subulcus,
Viuus: adhuc monachos lumine cassus alit.
Par stupor ingenij est, uenerisque abdomen utrisque
Sorde pari gaudens inglutiẽque pari,
Nec minus hoc brutum genus est mactãtue suille,
Nec minus insipidum: nec minus ille pidum.
Cætera conueniunt: sed non lenis error in uno est
Debuerãt monachis glans cibus esse suis.

Qu'on a traduict ainsi,

En ton viuant Antoine, te plaisois
(Ainsi qu'on dit) à nourrir des pourceaux:
Et maintenant tu fais ce que faisois,
En nourrissant tous pareils animaux,
Moines bien gras, stupides & brutaux
Comme les porcs, & de mesme nature.
Dont leur conuient pareille nourriture.
Et c'est pourquoy tu faux en ceste endroit
Car par raison, pour la vraye pasture
De tes cagots, le gland leur conuiendroit.

Il est bien vray qu'vn autre Escossois a faict aussi vn epigramme Latin: par lequel il met en doute si c'est vn mesme S. Antoine pasteur des pourceaux & des moines: mais en la fin sa resolution est. Credi-

Credibile eſt Circem mutaſſe potentibus herbis:
In monachoſq́ue ſues, inque ſues monachos.

C'eſt à dire,

Ie croy donc que Circé par ſes herbes & eaux
De pourceaux moines fit, & de moines pourceaux.

Mais ſans aller cercher ailleurs des teſmoignages contentons nous du leur contenu en ces beaux vers,

Sanctus Dominicus ſit nobis ſemper amicus
Cui canimus noſtro iugiter præconia roſtro,
De cordis venis ſiccatis antè lagenis.
Ergo tuas laudes ſi tu nos pangere gaudes
Tempore paſchali, fac ne poſſu paſcali
Conueniat vti: quod ſi ſis, vndiq́ue muti
Semper erunt fratres qui non curant niſi ventres.

Ie dy que voici le teſmoignage qu'eux meſmes rendent touchant leur ſobrieté Sardanapalicque: car il eſt quaſi impoſſible que ces vers ne ſoint ou d'vn moine, parlant ſans hypocriſie: ou d'vn au corps duquel fut entree l'ame d'vn moine, pour le faire parler ſi monachalement. Pour le moins rencontre fort bien ce teſmoignage auec ceſtuy-cy,

O monachi, veſtri ſtomachi ſunt amphora Bacchi:
Vos eſtis (Deus eſt teſtis) terrima peſtis.

Quant aux ſimples preſtres: qui ne font pas profeſſion d'vne ſi auſtere vie, & qui de leur meſtier ſont meſſotiers, il ſemble bien qu'ils ayent raiſon de ne vouloir boire que du meilleur. Et pourtant i'excuſe bien le meſſire Iean d'vn certain gentil-homme, lequel ayant demandé à ſon ſommelier du meilleur, & n'ayant eu que du moindre, print ce tour ſi à cœur, & l'eſtima ſi grand outrage, qu'ayant apperceu ledict ſommelier aſſiſter à la meſſe, il fut eſpris de telle cholere qu'il en perdit la parole. Le gentil-homme qui auoit grand'haſte, & deſiroit d'auoir vne meſſe de chaſſeur (d'autant qu'il auoit ſes cheuaux qui l'attendoint deuant la porte) ſe cholera fort d'autre coſté d'vne telle pauſe, pour prolonger ce qu'il deſiroit eſtre abbregé: mais en la fin il luy fut force d'enuoyer ſon laquais demander à meſſire Iean qu'elle mouſche l'auoit ainſi ſoudainement picqué. Meſſire Iean reſpond qu'il y auoit vn excommunié en la compa-

guie lequel l'empeſchoit de pourſuyure ſa meſſe: & ayant puis declaré au laquais enuoyé vers luy pour la ſeconde fois, que c'eſtoit le ſommelier, perſuada aiſeemẽt au gentil-homme de le chaſſer. Ce qu'eſtant faict il pourſuyuit ſa meſſe: apres laquelle le poure ſommelier fut deſexcommunié, à la charge de donner touſiours à meſſire Iean du vin de monſieur & madame. Or les raiſons pour leſquelles ie di qu'il font bien de ne vouloir boire que du meilleur, ſont telles: premierement pource qu'il les garde de cruditez leſquelles leur pourroint faire eſchapper quelque choſe deſhonneſte en celebrant la meſſe: ſecondement pource qu'il y a apparence que la deuotion ſoit plus ardente en vn eſtomach eſchauffé qu'en vn refroidi: tiercement pource qu'il eſt queſtion de chanter. Car puiſque enfant qu'ils chantent, ils tiennent des poëtes (leſquels ſont meſmement appelez quelquesfois en Grec d'vn mot qui ſignifie proprement chantres) ils font treſbien de ſe gouuerner ſelon l'opinion des poëtes, qui a eſté telle de tout temps, qu'õ ne ſçauroit chanter choſe qui vaille ſinon qu'on ait beu du meilleur & d'autant. Mais on me dira qu'il y a danger qu'ils s'enyurent. Et qu'en eſt ce, pourueu qu'ils s'enyurent à bonne intention? Car s'il n'y a point de mal de dire *Hoc eſt naſum meum*, au lieu de *Hoc eſt corpus meum* pourueu que ce ſoit *cum intentione conſecrandi*: & s'il n'y a point de malde ietter vn enfant en vn puits, pourueu que ce ſoit *cum intentione baptizandi*, ainſi que diſent quelques gloſes, quel mal y aura il non plus de s'enyurer *cum intentione miſſificandi*? Et pourtant on eut raiſon d'excuſer & ſupporter l'acte d'vn poure curé aupres de Fere en Tartenois, lequel auec intention de chanter gayement le ſacrifice de la meſſe le lendemain au matin, auoit ſi bien ſacrifié à Bacchus le ſoir de deuant, que le lendemain au lieu d'adminiſtrer le bapteſme à vn enfant, il luy adminiſtra l'extreme onction. Auſſi eſtoit bien à excuſer celui qui ayant ainſi faict ſes preparatifs le ſoir auquel chacun crioit. Le Roy boit, chantant le lendemain ſa meſſe, s'endormit à ſon Memẽto: & ſe reſueillãt adiouſta à ſon Memẽto à haute voix, Le roi boit. Mais celui de S. Marti à Paris, qui s'eſtant endormi ſur ſon Memento, ſe laiſſa def-

Digitized by Google

desrobber son calice & sa platine, par vn qui lui aidoit à dire messe: & puis estant resueillé, sortit en la rue criez au larrõ, fut mocqué à bonne raison, comme mal auisé. car il deuoit auoir marchandé premierement auec luy qu'il vouloit auoir pour lui aider à dire messe. Au demeurant ce dormir luy procedoit (comme aux autres) du deuoir qu'il auoit faict de s'appreſter à bien chanter.

Et puiſque ie ſuis entré ſi auant en ces propos des bons gaudeamus des gens d'egliſe, ie diray vn mot en la faueur des poures preſtres preſtrizans ou meſſotizans, non pas pour affectiõ que ie leur porte, mais pour la pitié qu'ils me font, c'eſt que s'ils ſçauoient bien debatre leur cauſe, ils pourroint monſtrer qu'on leur fait grand tort, en ce qu'on leur taille les morceaux ſi cours au prix des prieurs, abbez, & autres qui font au deſſus. Car ſi le ſacrifice qu'ils celebrent tous les iours eſt conforme à celuy que celebroint les preſtres inſtituez par *Numa Pompilius* appelez *ſalij*, (comme l'a doctement & Chreſtiennement prouué l'auteur du liure intitulé Sommaire recueil des ſignes ſacrez, ſacrifices & ſacremens) qu'elle raiſon y a il que ceux qui ſont *ſalij* en leur endroit, n'ayent point auſſi en leur endroit *ſaliares dapes* (deſquelles nous auons parlé ci deuant) ains ſoient contraints de les quitter à ceux qui n'exercent l'office qu'en vn an vne fois? Mais ie leur laiſſeray plaider leur cauſe.

Des larrecins & rapines des gens d'egliſe.

CHAP. XXIII.

IE SÇAY BIEN que ſi ie me veux fourrer auant en ce propos, ie me trouueray incontinent entré en vn abyſme. Car ſi deſia le prouerbe ancien diſoit que l'egliſe pilloit les vifs & les morts, & les inuentions de piller ont eſté touſiours depuis multipliées, quel nombre y en doit il maintenant auoir? Premierement donc ie ne parleray point pour ceſte heure des gros larrons, qui ne ſe cachent point, ains au contraire font gloire de deſrobber, & monſtrent leurs larrecins, à quiconque veut ouurir les yeux: mais ie parleray des preſtres & moines, qui n'ayans rien ne laiſſent de faire grand' chere. Car ſi les Egyptiens & auſſi Solon depuis, (ainſi que nous raconte

Herodote) ayans mis ceſte loy que chacun euſt à declarer quel train il menoit, & quels moyens il auoit de viure, n'alleguoint autre raiſon que ceſte-ci, ſçauoir eſt qu'vn homme qui deſpendoit ſans auoir aucun bien, ou aucun moyen de gagner, ou quelcun qui luy fourniſt, il eſtoit force qu'il fuſt larron: que diront auiourd'huy les mendians, ſi on les vient à examiner? Car s'ils n'ont pas vn poulce de terre, comme ils confeſſent, (autremẽt ils auroint tort de mendier) s'ils ne ſçauent rien faire dequoy ils puiſſent gagner leur vie, dequoy donc viuent-ils, & non ſeulement viuent, mais viuent ſi graſſemẽt? S'ils reſpondent que c'eſt des aumoſnes des bonnes gẽs, cela eſt du tout cõtraire à la plainte qu'ils font ordinairement, à ſçauoir que la charité n'eſt pas ſeulement refroidie enuers eux, mais du tout morte. Que s'ils veulent dire qu'ils viuent d'emprunts, qui eſt ce qui leur adiouſtera foy? Car on ſçait bien que preſter à gens qui n'ont rien, c'eſt donner: ſelon meſme le prouerbe commun, qui dit, que où il n'y-a rien, le roy perd ſon droit. Ie m'en rapporteray donc à leur conſcience, & l'en croiray des moyens qu'il ont eus de noſtre temps (depuis qu'ils ont commencé à ſe plaindre de la faute de charité) de faire venir l'eau à leur moulin. Mais pource que ie croy que i'attendrois long temps s'il me faloit attendre la cõfeſſion d'icelle, ie prendray la charge de reſpondre pour elle: ou pour mieux faire ie raconteray aucuns de leur tours qui ſeruiront de reſponſe. Qui ne ſçait donc qu'ils ont tenu le monde en ſi grande ſeruitude qu'ils arrachoint nõ ſeulement des riches, mais auſſi des poures perſonnes, ou tout ou vne partie de ce ce dont deuoint heriter les enfans? Qui ne ſçait le motif de la tragedie de l'eſprit d'Orleans auoit eſté, que ces corbeaux voyoyent la proye qu'ils penſoint deſia tenir, leur eſtre eſchapee? Et à dire la verité, c'eſtoit grand auenture quãd on pouuoitiouer ſi finemẽt qu'on ne paſſaſt par deſſous leurs pattes. Car en venant confeſſer les poures perſonnes qui eſtoint en l'article de la mort, ils ne leur donnoint autre eſperance d'eſtre ſauuez qu'en faiſant heriter S. François, ou S. Dominique, ou quelqu'autre ſainct, patron de la religion de celuy qui eſtoit confeſſeur.

Digitized by Google

seur. Voire sçauoint si bien enforceler les consciences de ceux qu'ils confessoint, que non seulement ils se faisoint donner la moitié ou les deux tiers du bien duquel deuoint heriter la femme & les enfans, mais encores au cas que les enfans ne s'allassent rendre l'vn à S. François, l'autre à S. Dominique, l'autre à vn autre, ces gentils saincts sçauoint qu'ils deuoint auoir. Tellement que si apres le deces du pere les enfans refusoint de se faire moines, ces saincts se portoint pour heritiers, les enfans en estans du tout frustrez. Et de ceci font foy des testamens qui se trouuent encores auiourdhuy. Mais c'est bien le pis que souuentesfois ils n'attendent pas iusques à ce que ceux qu'ils tiennent en leurs laqs, soint prochains de leur fin, mais par subtils moyens les font despouiller auant qu'ils se vueillent coucher, ainsi qu'ō parle en commun prouerbe.

Et quel plus grand & plus tyrannique l'arrecin, quelle plus cruelle rapine scauroit on songer que la croisade? Iamais brigans tenans la dague sur la gorge des passans pour se faire bailler la bourse, ont ils pillé de la sorte que les suppostz de la croisade? Car au moins les poures gēs qui ont la bourse vuide, sōt hors du dāger des brigās selon qu'à dict vn poëte, *Cantabis vacuus coram latrone viator*: mais la poure personne à laquelle on faisoit croire que si elle donnoit telle ou telle somme d'argēt, elle seroit sauuee auec ses pere & mere, & enfans & à faute de la donner, ils seroint tous damnez, n'estoit elle pas beau coup pis qu'entre les mains de brigans? Car pluſtoſt que de faillir à trouuer argent, si elle n'en auoit point, elle se fust engagee aux Sarrasins. Voire ne faut douter que plusieurs poures gens n'ayent non pas engagé mais vendu leurs ames au diable, en cerchant par moyens illicites argent, par lequel ils esperoint au contraire racheter leurs ames de la puissance du diable. Or est il bien vray que ia long temps auparauant il auoint dict haut & clair que paradis se vendoit (cōme tesmoignent les vers Latins qui ont esté trouuez en l'eglise de S. Estiene à Bourges, engrauez en des tables de pierre, en vn pilier, dont le premier est, *Hic des dimotè: cœlestibus associatè*) mais ils ne contraignoint point d'acheter paradis, com-

me ils ont faict du temps de la croisade. Pour la confirmation & autorization de laquelle les prescheurs alleguoint force textes à propos, non pas de la Bible, mais de quelques cagots: & aucuns disoint des folies telles qu'il sera impossible à la posterité de les croire. Et entr'autres on en raconte vne d'vn beau pere prechant à Bordeaux, qui affermoit que quand on donne de l'argẽt pour les trespassez, les ames qui sont en purgatoire, oyãs le son de l'argent qui en tombant dedans le bassin ou le tronc, fait Tin tin, elles se prennent tellement à rire qu'elles font Ha ha ha, hi hi hi.

Or ont ils aussi plusieurs autres moyens subtils equipollẽs à larrecins, voire aucuns pires que larrecins, mais pourtant ils ne laissent pas de commettre aussi des larrecins qualifiez. Comme pour (exemple) il y a environ dix ans qu'il auint à Casal, qu'vn qui auoit trouué vne bourse de trois cens escus, le reuela à vn moine auquel il se confessoit, Lequel lui monstra qu'il ne la deuoit pas retenir, mais la bailler à vn tiers en garde, en attendant qu'on la vinst demãder: & fit si biẽ qu'à la fin il fut luimesme ce tiers. Au bout de quelques tẽps estant venu le personnage qui auoit perdu la bourse, & s'estãt adressé à celui qui l'auoit trouuee, fut renuoyé audict moine qui en estoit le gardien: mais au lieu d'en estre seulemẽt gardiẽ, il enuoulut demeurer possesseur, & demeura, quelqu'ordre qu'y pensast donner feu monsieur de Brisac, alors gouuerneur pour le Roy en Piemont. Car il n'y auoit autre tesmoin que celui qui la lui auoit baillee.

Et comment appellerons nous le tour que ioua le frere frappart (de ceux qui vont demandans s'il y a rien pour les pourceaux S. Antoine) à la bouchere Calabroise, quand pour deux glands qu'il donna aux deux pourceaux d'icelle, il emporta vne piece de toile? Mais ie garderay ce conte pour l'endroit où ie parleray des miracles supposez: & pour le present aiousteray vn seul autre larrecin, mais qui est de telle façõ qu'on n'oit point parler d'vn semblable: de sorte que s'il faloit parangonner les larrons ecclesiastiques (s'il est licite d'ainsi parler) auec les laiz ou seculiers, ce faict pourroit estre cause que les ecclesiastiques emporteroint le prix. Car combien qu'en-

qu'anciennement on parlast assez communeement de ceux qui alloint aux tõbeaux pour desrobber les morts (lesquels estoint appelez en Grec tym votychi, comme qui diroit Fouissans es tombeaux) toutesfois on s'est depuis contenté de desrobber les vifs, du moins s'en sont contentez les seculiers. Mais les moines de l'abbaye de Bourgmoyen à Blois monstrerent bien qu'il ne vouloint en rien ceder à l'antiquité en cest endroit, quand ils deterrerent le corps d'vne femme qui auoit esté enterree en leur eglise, afin de desrobber la biere de plomb en laquelle on l'auoit mis. Voila comment les moines font vray ce prouerbe. L'eglise prend du vif, & du mort, non seulemẽt en la sorte que tous les iours on leur voit pratiquer, mais aussi en l'autre, à sçauoir en l'interpretãt selon la lettre.

Quant aux gros larrons ecclesiastiques: c'est vn cas à part, & principalement quant à leur chef: & semble bien que quelque poure galefrotier de moine repris par lui de larrecin, lui pourroit faire vne pareille responce à celle que fit le pirate à Alexandre le grand. Car le larrecin commis par celuy qu'on appelle Pere-sainct, sous couleur de la donation de Constantin, n'est ce point vrayement vn tel larrecin, au pris de ceux que commettent ses enfans, qu'estoint les larrecins d'Alexandre, à comparaison de ceux qui estoint commis par ce pirate, ou escumeur de mer? Or est-il bien raison que ceux qui sont les premiers apres ceste archilarron, ne s'amusent point à des larrecins indignes de leur grandeur. Ce qu'ils considerent tresbien, comme l'experience le monstre. car les moindres qu'ils commettẽt est de piller les reliques des esglises, non pas d'ossemens, mais d'or ou d'argent: comme encore de fraische memoire a esté publié vn liure appelé *Harengue*, où quelques Iacobins adiournent vn certain grand Cardinal à leur rendre leur couronne d'or.

Au demeurant i'ay oublié ci dessus, en parlant de la croisade, vn Cordelier Milanois, nommé Samson, qui y auoit amassé cent & vingt mille ducats, qu'il offrit depuis pour auoir le siege papal.

Digitized by Google

Des homicides des gens d'eglise.

CHAP.. XXIIII.

IE commenceray ce chapitre par le conte duquel i'ay faict promesse en la page 268 où parlāt du Cordelier, le plaisir desordōné duquel cousta la vie à trois personnes, i'ay promis de raconter vn acte beaucoup plus horrible d'vn autre moine de ceste mesme religiō, qui cōmit quatre meurtres de ses propres mains pour paruenir à sa maudite intētiō d'auoir iouyssance de la damoiselle de la maison. Voici donc quelle est l'histoire: Du temps de l'empereur Maximilian premier, il y auoit en ses terres vn conuent de Cordeliers fort renommé: aupres duquel vn gentil-homme auoit sa maison, qui portoit grande affection aux moines d'iceluy, & leur faisoit de grands biēs, en esperance d'auoir part en leurs biens faicts, ieusnes & oraisons. Entr'autres y auoit vn grād & beau Cordelier que le gentil homme auoit pris pour son confesseur, & auquel il auoit donné toute puissance en sa maison. Ce Cordelier estant deuenu si amoureux de la femme du gentil homme qu'il perdoit patience, vn iour deliberant executer son entreprise, s'en alla tout seul en la maison du gentil homme: où ne le trouuant point, demāda à la damoiselle où il estoit allé. Elle luy fit response qu'il estoit allé à vne sienne terre où il deuoit demeurer deux ou trois iours: mais s'il auoit à faire à luy elle y enuoyeroit vn homme exprés. Il dict que non, & commença à aller & venir par la maison, comme celuy qui auoit quelque affaire d'importance en son entendement. Ce que considerant la damoiselle, & qu'il auoit le visage d'vn homme qui n'estoit pas content, enuoya l'vne de ses femmes apres luy pour sçauoir s'il vouloit rien. Ce beau pere qui se promenoit en la cour, luy respondit qu'ouy: & la tirant en vn coin, prit vn poignard qu'il auoit en sa manche, & le luy mit dedans la gorge. Sur ces entrefaites arriua en la mesme cour vn seruiteur du gentil homme estant à cheual, lequel apportoit la rente d'vne terme. Incontinent qu'il fut à pied, salua le Cordelier, qui en l'embrassant luy mit par derriere le poignard en la gorge, & ferma la porte du chasteau

sur

Digitized by Google

sur luy. La damoiselle voyant que sa chambriere demeuroit tant, enuoya son autre chambriere sçauoir à quoy il tenoit que la compagne ne reuenoit point. La chambriere s'y en va, & si tost qu'elle fut descendue, & que le beau pere la vit, il la tira à part en vn coin, & en fit comme de l'autre. Quand il se vit seul en la maison, s'en vint à la damoiselle, & luy dict, qu'il y auoit long temps qu'il estoit amoureux d'elle, & que l'heure estoit venuë qu'il faloit qu'elle luy obeïst. Elle, qui ne s'en fust iamais doutee, luy dit. Mon pere, ie croy que si i'auois vne volonté si malheureuse, vous me voudriez lapider le premier. Le Cordelier luy dit: Sortez en ceste cour, & vous verrez ce que i'ay faict. Quand elle vit ses deux chambrieres & son valet morts, elle fut si effrayee, qu'elle demeura là comme vne statue sans sonner mot. A l'heure le meschant (qui ne faisoit son conte de iouyr d'elle pour vne fois) ne la voulut prendre par force, mais luy dit: Madamoiselle n'ayez peur, vous estes entre les mains de l'homme du monde qui plus vous aime. Disant cela, il despouilla son grand habit, dessous lequel il en auoit vn plus petit, qu'il presenta à la damoiselle, en luy disant, que si elle ne le prenoit, il la mettroit au rang des trespassez qu'elle voyoit deuant ses yeux. La damoiselle plus morte que viue, delibera de feindre luy vouloir obeyr, tant pour sauuer sa vie, que pour gagner le temps, auquel elle esperoit que son mari reuiendroit. Et par le commandement dudict Cordelier, commença à se descoeffer, & demoura le plus long temps à ce faire qu'elle peut. Mais en fin quand elle fut en cheueux, le Cordelier ne regarda à la beauté qu'ils auoint, mais les coupa hastiuement: & ce faict, la fit despouiller toute en chemise, & luy vestit le petit habit qu'il portoit, reprenant le sien accoustumé: & le plustost qu'il peut, partit de leans, menant auec soy son petit Cordelier, que si long temps il auoit desiré. Mais Dieu voulut que le mari, ayant faict ses affaires plustost qu'il ne cuidoit, retournoit en la maison par vn mesme chemin que sa femme s'en alloit. Quand donc le Cordelier l'apperceut de loing, il dit à la damoiselle: Voici vostre mari que ie voy venir. Ie sçay que si vous le regardez, il vous voudra tirer hors de mes mains: parquoy marchez deuant

Digitized by Google

moy, & ne tournez nullement la teste du costé où il ira car si vous faites vn seul signe, i'auray plustost mon poignard en vostre gorge, qu'il ne vous aura deliuree de ma main. En ce disant le gentilhomme approcha, & luy demanda dont il venoit. Il luy dict: De vostre maison, où i'ay laissé madamoiselle vostre femme, qui se porte tresbien, & vous attend. Le gentilhomme passa outre, sans apperceuoir sa femme: mais le seruiteur qui estoit auec luy, lequel auoit tousiours accoustumé d'entretenir le compagnon du Cordelier, nommé frere Iean, commença à appeler sa maistresse, pẽsant que ce fust ce frere Iean. La poure femme, qui n'osoit tourner la teste du costé de son mari, ne luy respondit mot: mais le valet pour la voir au visage, trauersa le chemin: & sans respondre rien, la damoiselle lui fit signe de l'œil, qu'ell'auoit tout plein de larmes. Le valet s'en va apres son maistre, & luy dit: Monsieur, en trauersant le chemin i'ay auisé le compagnon du Cordelier, qui n'est point frere Iean, mais ressemble totalement à madamoiselle vostre femme: qui auec vn œil plein de larmes, m'a ietté vn piteux regard. Le gentilhom me luy dict, qu'il resuoit, & n'en tint conte. Mais le valet persistant le supplia, lui donner congé d'aller apres, & qu'il attendist au chemin, pour voir si c'estoit ce qu'il pensoit. Le gentilhomme lui accorda, & demeura pour voir que son valet lui rapporteroit. Mais quand le Cordelier ouyt derriere soy le valet qui appelloit frere Iean, se doutant que la damoiselle eust esté cognuë, vint auec vn grand baston ferré qu'il tenoit, & en donna vn si grãd coup par le costé au valet, qu'il l'abbatit du cheual à terre. Incontinent saillit sur son corps, & lui coupa la gorge. Le gentilhomme qui de loing vit trebucher son valet, pensant qu'il fust tombé par quelque fortune, courut apres pour le releuer. Mais si tost que le Cordelier le vit, il lui donna de son baston ferré, comme il auoit faict de son valet, & le portant par terre, se ietta sur lui: mais le gẽtilhomme, qui estoit fort & puissant, embrassa le Cordelier de telle sorte, qu'il ne lui donna pouuoir de lui faire mal: & lui fit saillir le poignard des poings: lequel la femme incontinent alla prendre, & le bailla à son mari: puis de toute sa force empoigna le Cordelier par le chaperon:

& Digitized by Google

& cependant le mari lui donna plusieurs coups de poignard en sorte qu'il lui requit pardon, confessant toute la verité de sa meschanceté. Le gentilhomme ne le voulut point acheuer de tuer, mais enuoya sa femme en sa maison querir ses gens. Qui y accoururent, & l'ayans emmené en icelle, de là le firent conduire à la iustice de l'empereur en Flandres. Où il confessa sa meschante volonté, & fut trouué par sa confession, & preuue faicte par commissaires sur le lieu, qu'vn grand nombre de gentifemmes & autres belles filles auoint esté menees en ce monastere par le mesme moyen que ce Cordelier y vouloit mener ceste damoiselle. Apres donc auoir retiré de ce monastere les femmes, qui y auoint esté par eux detenuës, il fut bruslé auec les moines enfermez dedãs, pour perpetuelle memoire.

Ie ferai suiure apres l'acte de ce moine, celui d'vn prestre de Limoges, qui pareillement commit plusieurs meurtres ensemble, il y a enuiron onze ans. Vn gentilhomme Limosin, monsieur de S. Iean de Ligoures, parent du mareschal S. André, ayant paillardé auec la mere de sa femme, & mesmes en ayãt eu des enfans, se descouurit à vn prestre comme en confession. Ce prestre, qui estoit faux monnoyeur, prit ceste occasion de lui persuader (comme le tenant en sa cordelle à cause de ladicte declaration) de s'addonner auec lui à faire de la fausse monnoye. Apres auoir prattiqué ensemble par quelque espace de temps ce mestier, voyant le prestre que ledict gentilhomme auoit touſiours ceſt ineeſte ſur ſa conſcience, quelque abſolution qu'il lui en donnaſt ordinairement, & qu'il prenoit plus de plaiſir à la mere qu'à la fille, lui perſuada, que la mere eſtoit pluſtoſt ſa femme que la fille, & que pourtant ſon mariage, & tout ce qui en eſtoit ſorti, ſeroit maudict: Suiuant leſquels propos, entreprit ledict preſtre d'exterminer tout cela. Ce qu'il executa ainſi, en l'abſence du gentilhomme, mais de ſon conſentement toutefois. Eſtant entré vne nuict au chaſteau à la maniere accouſtumee (mais menãt auec ſoi quelques autres meurtriers) vint droit en la chãbre des damoiſelles, où il les tua en leur lict: & de là s'en alla à deux petis enfãs de leur en fit autãt, l'vn deſquels l'appelant par ſon nõ, lui ten-

tendoit les bras : comme ledict prestre depuis executé en France, & ledict gentilhomme depuis executé à Lausanne, ont notamment confessé. Dequoy ce prestre ne se contentant, mais ayant aussi massacré, auec l'aide des meurtriers qu'il menoit, tous les domestiques, il mit tous les corps ensemble en vne chambre, & puis le feu au chasteau, pour couurir son malefice. Mais Dieu voulut que la chambre & les corps ne bruslerēt point tellemēt qu'ils y furent trouuez, & le forfaict aueré. Et pourtant le gentilhomme ne sçachant de quel costé se tourner, vint en Sauoye: mais passant par Geneue, il y fut recogneu : puis poursuiui & pris à Lausanne: où il fut executé par iustice, recognoissant sa faute, auec vn merueilleux exemple de la misericorde de Dieu. Voila le faict comme ie l'ay ouy reciter à quelques notables personnages, qui l'ont veu condamner & executer. Or combien que i'aye abbregé ceste histoire le plus que i'ay peu (comme aussi ie fay volontiers les autres) si estce que ie n'ay voulu omettre le point touchant le petit enfant, qui, pendant qu'il appeloit ce prestre par son nom & luy tendoit les bras (ce que n'ont accoustumé de faire les enfans sans vn petit soubris) fut par luy massacré. Et n'est pas sans cause que Dieu permit que ceste circonstance fut confessee volontairement tant par le prestre que par le gentilhōme, de laquelle on ne se fust pas douté. Car à dire la verité, la cruauté est beaucoup augmētee, voire quasi redoublee par ceci: & principalemēt si on oppose le faict de quelques payens à ceste uici: comme de ceux dont fait mention Herodote en son liure v. qui estans enuoyez pour tuer vn enfant nouueau né, eurent tous dix le cœur rompu par vn petit soubris qu'il leur fit. Toutesfois il y a tant d'autres points à considerer en ce forfaict, qu'il est difficile de dire sur lequel on se doit plustost arrester.

Et cependant que le nom de Lausanne, où fut faicte ladicte execution, me fait souuenir de Geneue, qui est voisine, où fut aussi executé vn prestre meurtrier, i'en feray le recit. Vn certain dom Iean prestre en Fousigni, au mandement de Thiez, (que tenoit lors Geneue) ayant au parauant creué les yeux à son propre frere d'vne alesne pendant qu'il dormoit, & de ceci obtenu grace de celuy qui

qui estoit pour lors euesque de Geneue, quelque temps apres bailla sondict frere à vn sien compere pour le noyer en le iettant du haut d'vne planche sous pretexte de le mener à Chamberi au sainct suaire, qui estoit lors en grande reputation. Ce que ledict compere n'ayant sceu accomplir par le chemin, pour n'auoir eu le courage requis en vn tel acte, le prestre quelques iours depuis fit semblant de vouloir conduire sondict frere à S. Claude: & vsant de ceste couuerture, le mena de nuict en vne grange, à l'entree de laquelle il l'assomma: estant aidé par vn sien complice: & puis le ietta en vn torrent. Auquel estant trouué par vne femme qui cerchoit vn veau esgaré, le prestre fut pris en son lict auec sa putain, & mené à Geneue, où on luy coupa le poing, & puis la teste: ayãt premierement confessé tout le contenu ci dessus, & n'ayant allegué autre raison de haine contre son frere, sinõ qu'il estoit trop grand despensier. On dit que quand il luy eut percé les yeux, ayant entẽdu qu'il en voyoit encore quelque peu, pour la seconde fois il les luy perça d'vne cheuille de bois. La punition fut bien tost apres la reformation de la ville.

Mais il ne faut pas oublier entr'autres prestres meurtriers, celuy dont il est faict mention es Chroniques de France, qui n'eut pas si bon marché que celuy duquel ie vien de parler. L'an mil cinq cents trente, le dixneufieme iour d'Auril, vn vicaire, qui estoit venu voir son maistre, lequel se tenoit à Paris au college d'Autun, seant deuant sainct André des Ars, de nuict tua le seruiteur de son dict maistre & curé: & puis coupa la gorge audict curé. Pour lequel meurtre fut ledict vicaire degradé au paruis de nostre Dame, le mecredi quatrieme iour de May dudict an, & habillé en habit de fol, puis liuré à noble personne maistre Ieau Morin, lieutenant criminel: & par sentence fut condamné auoir le poing coupé, & estre attaché à vne potence, auec le bracquemar dont il auoit faict ledict meurtre, fiché deuant ledit college: puis estre bruslé tout vif deuant l'hostel de la ville. Ladicte sentence, confermee par arrest de la Cour de Parlement, fut mise à execution le ieudi ensuiuant, cinquieme iour dudict mois de May.

Et

Et sans partir de Paris, il est certain qu'on trouueroit plusieurs autres exemples de meurtre commis par gens d'eglise, & nommeement par prestres. Toutefois pour le present ie n'en puis adiouster qu'vn, d'vn meurtre qui vint aussi en notice, & fut puni par la iustice. L'histoire est telle: Envne hostellerie de Sorllons, dicte La grosse teste, la fille de l'hoste n'estãt point mariee, mais s'estant iouee auec quelcũ, accoucha d'vne fille. L'hoste, qui ne voyoit volontiers ceste enfant, qui luy ramentenoit l'impudicité de sa fille, l'enuoya à Paris chez vne lingere, pour apprẽdre à coudre. Et depuis estant venu à Paris s'accosta d'vn prestre nommé messire Hector, natif de Noyon, fils d'vn boulenger, auquel il conta qu'il auoit vne fille aagee de sept à huict ans, laquelle il desireroit estre en quelque maniere, ou ailleurs, si loing de lui, qu'il n'en ouyst iamais parler: & pource il voudroit auoir donné cent escus. Ledict prestre prit cela en sa charge, & s'estant faict amener la fille, & deliurer quelque argent dont ils estoint d'accord, prit congé de luy, & la mena chez soy. Et là n'attendit gueres à luy couper la gorge: puis ayant porté le corps au cimetiere de S. Nicolas des champs, & l'ayant iecté dedans des orties, commença à se pourmener par ledict cimetiere, faisant semblant de dire son breuiaire. Et bien tost apres estant suruenu vn fossoyeur, & s'estant mis à faire vne fosse, ce prestre le vint trouuer, & luy dit qu'il venoit de voir vn piteux spectacle, asçauoir vne petite fille ayant la gorge coupee, qu'on auoit iettee dedãs des orties: & le pria, pour euiter le scandale qui en pourroit estre, de l'enterrer: iusques à luy offrir vn teston pour sa peine. Le fossoyeur toutesfois n'en voulut rien faire, mais dit qu'il en aduertiroit la iustice. Ce qu'il fit: & cependant le prestre se retira à Noyon. Ceste fille, apres que la iustice fut aduertie, ayãt esté portee en Chastelet, pour estre veuë d'vn chacun, Dieu voulut que la lingere aussi qui auoit esté sa maistresse, y alla: laquelle la recognut, & aduertit la iustice, comment ledict hoste, pere grand de ceste fille, l'auoit mise entre les mains de ce prestre nommé messire Hector. Aussi fut aduertie la iustice par ledict fossoyeur des propos qu'il luy auoit tenus. Laquelle ayant entendu ces choses, mit en prison vn beaufrere de

ce

ne prestre, pour luy faire dire qu'il estoit deuenu, pource qu'il hantoit souuent en sa maison. Où pendant qu'il estoit detenu, aduint que ce prestre son beau frere (duquel on luy demandoit nouuelles, & toutesfois n'en sçauoit point) arriua à S. Denis pres de Paris: & de là luy manda (pensant qu'on le trouueroit en sa maison, & non en prison) qu'il le vinst trouuer, pour sçauoir qu'on disoit de luy. Mais le messager s'estant adressé à la femme du prisonnier, qui estoit sœur du prestre, fut mené à la iustice. Laquelle le fit amener à Paris: où apres auoir confessé, il fut cõdamné en Chastelet à estre degradé, auoir le poing coupé, estre rompu sur la rouë, & puis ietté au feu. Mais il en appela au Parlement, qui moderant la sentence, ne le condamna qu'à estre degradé, auoir le poing coupé, estre estranglé, & puis bruslé, il y a enuiron quatorze ans. Mais ie n'oublieray ce bon trait: c'est qu'apres auoir le poing coupé, quand on le menoit au supplice, il dit à vn de ses familiers qu'il rencontra: Auise vn peu Herri mon ami, ie ne sçauray pu canter messe, on m'a coupé vne main. Celuy duquel ie tien ceste histoire, est de la mesme ville, qui dit luy auoir ouy chanter sa premiere messe, auec les solennitez en telle chose accoustumees.

A Orleans aussi il y a enuiron trente sept ans qu'vn prestre estant entré en ialousie contre vne putain qu'il entretenoit, la mena en vne tauerne: où apres l'auoir retiree à l'escart, faignant de se vouloir iouër à elle, la ietta sur vn lict, & d'vn rasoir qu'il auoit en sa manche, luy coupa la gorge. Pour lequel meurtre il ne fut condamné qu'à perpetuelle prison. Ce qui m'a esté raconté par vn aduocat fameux, qui pour lors estoit escolier en ladicte ville.

QVANT aux cruautez (combien que nul meurtre, comme i'ay dict par cideuant, soit sans cruauté) en voudroit on vne plus grande que celle qui est la plus commune entre les moines, & laquelle ils confessent, asçauoir de leur façon de mettre in pace? Il est vray qu'ils n'aduouënt pas ce nom de cruauté: c'est à dire, ne confessent pas que la façon de mettre in pace soit vn acte cruel. Mais s'ils veulent nier que mettre in pace soit chose cruelle, il faudra qu'ils nient que mourir de faim

& de

& de soif, soit vne mort cruelle : ce qui est repugnant mesmes au sens commun. Toutesfois laissant ceste dispute, ie parleray d'autres cruautez notables: voire en diray vne entre autres, d'vne sorte de supplice qui approche de celui que les Chrestiens seculiers n'ont point voulu prendre des payens, mais leur ont volontiers quitté, comme supplice trop barbare. C'est le supplice que descrit Plutarque en la vie du roy Artoxerxes, appelé scapheusis. De laquelle cruauté ie di que ceste ci tient, laquel le ie vay raconter. Apres que le dernier duc de Limbourg fut decedé sans hoirs, les princes ausquels de plus pres appartenoit la succession, asçauoir le duc de Brabant & le conte de Gueldres eurent grand' guerre l'vn contre l'autre pour la iouyssance de ceste duché. En fin le duc de Brabant eut la victoire. Aussi y fut pris l'eueſque de Coulogne, qui auoit donné secours au conte de Gueldres: & fut mis en la prison du conte de Mont en Haynaut, où il fut detenu captif sept ans, iusques à ce qu'il luy accorda toutes les conditions qu'il demãda. Alors ceſt eueſque estant deliuré, pria le conte de Mont de luy faire compagnie iusques à Tuits, qui est vn village ioignant le Rhin, vis a vis de Coulogne. Ce que le Conte fit volontiers. Mais eux trauersans le Rhin, vne embuscade de gens de cheual que l'eueſque auoit dressée là aupres, se rua sur le Conte, qui ne se doutoit aucunement d'vne telle venuë. Ainsi l'eueſque se saisit de ce Conte, & luy fit finer ses iours en prison Et pour le bien traiter, il luy fit faire vne cage de fer, laquelle en esté on oignoit de miel, & exposoit on au soleil, & puis on faisoit entrer ce poure Conte dedans, pour endurer tel assaut des mouſches que chacũ peut penser. Voila la cruauté episcopale (coniointe auec trahison) que ie di auoir du Busirisme & Phalarisme. Car il est certain qu'en toutes les cruautez il n'y en a point de plus grandes que celles qui font long temps languir, & en grand tourment.

Nous lisons aussi de deux chanoines de Coulogne, qui vsans pareillement de grande trahison, conuierent à disner vn conſul de la ville nommé Herman Grin, faisans semblant de l'aimer, au lieu qu'ils le hayssoint mortellement: & quand il fut venu, ils le menerent veoir vn lion

lion qu'ils nourrissoint pour faire honneur à leur euesque. Et sçachans qu'alors il estoit affamé, apres que ce consul fut entré au lieu où il estoit, ils l'enfermerent auec luy. Ceste homme voyant en quel danger on l'auoit mis, prit courage, & ayant entortillé son manteau autour de la main gauche, la fourra dedans la gueule du lion, qui venoit pour l'assaillir: & de la droite luy tira vn coup d'estoc en la gorge, duquel il le tua.

Et pour retourner aux prelats, nous lisons aussi d'vn archeuesque de Coulogne, nõmé Henri, qui fit endurer vn supplice fort horrible à vn conte dict Friderie: car apres luy auoir faict rompre d'vne rouë les bras, les iãbes, les cuisses, le dos & le col, luy fit acheuer le reste de sa vie en grande langueur, l'ayant exposé aux corbeaux.

Que si quelcun veut ouyr parler d'vne cruauté ne protedante point de vengeance, mais exercee de gayeté de cœur contre ceux desquels on n'auoit iamais receu aucune offense, la voici. Au temps de l'empereur Othon le grand, il y eut vn euesque à Mayence, nommé Hatto, lequel voyant la grande famine qui estoit suruenuë, eust telle sorte de compassion des poures, qu'il en assembla vn grand nõbre en vne grange, & dedãs icelle les brusla, disant qu'ils ne differoint en rien des rats qui mangent le grain, & ne seruent de rien. Mais Dieu commença à exercer vne vengeance horrible & fort notable contre luy, estant encores en ce monde. Car il enuoya de grãdes troupes de rats, qui apres lui auoir donné beaucoup de tourment, en fin le mangerent tout vif. Mesme ne luy seruit rien de s'estre retiré au sommet d'vne haute tour, mais fut poursuiui par eux iusques là: dont elle fut appelee la tour des rats. Et toutesfois le frere de Heribert archeuesque de Coulogne en temps de cherté traita de mesme façon les poures.

Et que dirons nous du Iacobin qui empoisonna l'empereur Henri septieme de son dieu, lequel il luy donna à manger en l'hostie? Que sera ce du diable des moines, si leur dieu mesmes est ainsi dangereux? Sur lequel propos ie me suis esbatu de faire ceste huictain:

Les Payens ne vouloint mettre au nombre des dieux
Ceux qui au genre humain estoint pernicieux:

Digitized by Google

Si le dieu de paſte eſt vn dieu qui empoiſonne,
(Dont l'empereur Henri teſmoignage nous donne)
Que diroint les payens de ces gentils docteurs,
Qui les hommes ont fait de luy adorateurs?
Car ſi leur dieu ne fait de meurtrir conſcience:
Entre leur diable & dieu quelle eſt la difference?

Que ſi d'auenture quelcun me fait ceſte obiection, que ces exemples de cruautez ne ſont de noſtre temps, mais beaucoup plus anciens, ie reſpondrai, que ſi les hommes touſiours depuis ſont allez en empirant, & encore plus les gens d'egliſe, que les ſeculiers, (comme teſmoignent meſmement les trois preſcheurs que nous auons ſouuẽt alleguez ci deſſus) ces cruautez doiuẽt eſtre tenues pour bien petites, à comparaiſon des autres qui ſont ſuiuies. Ce que toutesfois ſi on ne veut croire, qu'on liſe les procedures qu'aucuns moines & prelats ont tenues de noſtre temps contre ceux qui ne vouloint adherer à la religion Romaine, & de quelle ſorte ils ont traité ceux qui ſont tombez en leurs mains. Et entre autres de frere Iean de Roma Iacobin, inquiſiteur de la foy, complice des perſecuteurs de Merindol & Cabriere, qui de iour en iour inuentoit des tourmens pour faire endurer à ces pouures gens & à leurs adherans: du nombre deſquels tourmens eſtoit ceſtuici, qu'il empliſſoit des bottines de graiſſe bouillante. & puis les faiſoit chauffer à ceux, leſquels il deuoit interroguer: afin que ceſte extreme douleur qu'ils ſentiroint, gardaſt de reſpondre ſi pertinemment qu'il fuſt rendu confus. Et ne faut demander ſi telles gens alors auoint moyen de deſployer leur furieuſe cruauté contre telles perſonnes, veu qu'ils ſe donnoint vne puiſſance preſque royale. Dequoy ſans chercher exemple plus loin, nous liſons de ce meſme moine, que ſous pretexte de l'office d'inquiſiteur, il eſtoit accuſateur, iuge & partie: menant par le pays de Prouence vn nombre de meſchans garnemens bien equippez, & par les lieux où il paſſoit (principalemẽt es villages) rõpoit les coffres, prenoit or & argẽt, & autres biens qui eſtoint aiſez à emporter: & ceux qu'il ne pouuoit piller en ceſte façõ, il les pilloit par amendes, condãnations & confiſcatiõs de biens.

I'auois deliberé de mettre ici fin à ce chapitre: mais il m'eſt

m'est souuenu que ie n'auois faict mention entre les autres homicides de ceux qui l'auoint esté d'eux mesmes. Ce que i'ay mieux aimé mettre ici vn peu loin de sa place, que du tout omettre. Et toutesfois quant aux gens d'eglise qu'on trouue auoir esté meurtriers de leurs personnes, ie ne m'amuseray point à recueillir des exemples semblables à ceux qui ont esté amenez ci dessus, où i'ay parlé des seculiers qui se sont desfaicts eux mesmes pour telles ou telles occasions: mais me contenteray d'en alleguer vn qui vrayement leur soit peculier. Ie dy donc que tous les exemples produits ci dessus où nous auons parlé des personnes qui auoint esté meurtrieres d'elles mesmes, sont communs aux gens d'eglise auec les seculiers: mais que celui que ie vay reciter, est peculier à eux, & que les seculiers n'y ont aucune part: d'autant que c'est l'exemple d'vn homicide, l'occasiõ duquel a esté l'opinion que les gens d'eglise conçoiuent de leurs merites par dessus les seculiers. Car les seculiers se fient bien aussi sur leurs merites, mais nõ point en telle sorte, qu'en se fiant à l'appuy qu'ils penseroint auoir sur iceux, ils se vousissent precipiter du haut d'vne maison, ou ietter en vn puits profond. Ce que nous voyons estre aduenu à celuy duquel il est question: qui estoit vn certain moine nommé Herõ, lequel apres auoir demeuré cinquante ans en vn ermitage, & auoir gardé les regles de ceste professiõ fort estroictement, entra en vne telle presomption de ses merites, qu'vn ange de Satan lui estant apparu, & l'ayant exhorté de faire experience, quel pouuoir il auoit, en se ietant en vn puits (car il l'asseuroit qu'il en sortiroit sans se faire aucun mal, par la vertu & puissance desdicts merites) il luy fut tresobeyssant, pensant que ce fust vn ange de lumiere: & se precipita dedans vn puits, dont l'œil ne pouuoit veoir le fons. Duquel apres qu'on l'eut retiré auec bien grande peine, iamais ne fut possible de lui persuader que c'estoit le diable qui s'estoit apparu à lui, & q l'auoit ainsi tẽté: mais mourut en ceste obstinatiõ le troisiesme iour apres. Or ay ie trouué ceste histoire en vn fragment d'vn liure Latin, duquel l'auteur n'y est point nõmé: au demeurãt est escrit en parchemin d'vne fort bõne lettre, & qui semble monstrer assez grãde ancienneté,

pour le moins autant que tels escrits ecclesiastiques peuuent auoir. Mais quiconque soit l'auteur, il est aisé à voir qu'il ne hayoit point les moines, ains semble parler comme estant du nombre, & les aduertissant fraternellement de se tenir sur leurs gardes. Ie produirai donc ici l'histoire Latine tout au long, mot pour mot, ainsi que ie l'ay copiee dudict fragment: lequel ie pense estre d'vn liure qui ne soit point imprimé: car autrement ie me fusse contenté d'enseigner au lecteur l'endroit où il la trouueroit. Si toutesfois elle se trouuoit imprimee, ie n'aurai faict tort qu'à moimesme, qui en la transcriuant aurai releué le lecteur d'autant de peine, que ie m'en serai donné. Aucuns miens amis, ausquels i'ai monstré ce fragment, se doutent que ce soit du liure intitulé, *Vitæ Patrum.*

De morte Heronis senis.

Heronem post multorum laborem annorum deceptum, quòd non habuit discretionem.

ET vt hanc eandem definitionem antiquitùs à sancto Antonio & cæteris patribus promulgatam, recens quoque (sicut promisimus) confirmet exemplum, recolite id quod nuper gestum, oculorum vestrorum vidistis obtutibus: senem videlicet Heronem, ante paucos admodum dies illusione diaboli à summis ad ima deiectum: quem quinquagimæ annis in hac eremo commorantem, singulari districtione rigorem continentiæ tenuisse memisimus, & solitudinis secreta vitra omnes hic commorantes tuto ferre sectatum. Hic igitur quo pacto quâ vexatione post tantos labores ab insidiatore delusus, grauissimo corruens lapsu, cunctos in hac eremo constitutos luctuoso dolore percussit? Nónne quòd minus virtutis discretionis possessa, suis definitionibus regi, quàm consiliis vel collationibus fratrum atq; institutis maiorum matius obedire? Siquidem tanto rigore immutabilem icinuij conuentiam semper exercuit, & solitudinis cellæq; ita ingiter secreta sectatus est, vt ab eo participationem ineundi consuetudine communij, ne veneratio quidem diei paschalis aliquando potuerit obtinere: in qua fratribus cunctis pro anniuersaria solemnitate in ecclesia conuentis, solus non poterat aggredi, ne quantulum-cunque, percepisse legumineis paruis, epulis videretur propositum laxasse.

lxcessi. Qua presumptione deprehensus, angelum sathanæ velut angelum lucis cum summa veneratione suscipiens, eiusque præceptis prono obediens famulatus, semetipsum in potestatem, cuius profunditatem oculorum non attingis, inextricabiliter precipitem dedit: de angeli videlicet sui sponsione non dubitans, qui eum pro meritis virtutum ac laborum suorum nequaquam posse firmaveras vllis id discriminis subiacere. Cuius rei fidem vt experimento sue fragilitatis euidentissimè comprobares, supradicto sepulcro nocte intempesta illusus iniecit magnum scilicet virtutis sue meritum probaturus, quum inde exisset illæsus. De quo quum pedi iam exanguis ingenti fratrum labore fuisset extractus, vitam deo vertia sibi iturus, quod his deterius est, ita in deceptionis sue permansit obstinatione, vt ei nec experimento quidem mortis sue potuerit persuaderi, quòd fuisset dæmonum calliditate delusus. Quamobrem pro meritis laborum tantorum, & amarum numerositate, qua in eremo perduranit, hoc miseratione & humanitate summa ab iis qui eius compatiebantur exitio, vix à presbytero & abbate Paphnutio potuit obtineri, vt non, inter Iudaizantes reputatus, etiam memoria & oblatione pausantium indicaretur indignus.

I'ay bien voulu extraire du mesme liure ceſt autre paſſage, où il parle auſſi d'vn Abbé, qui eut pareillement vne illuſion du diable: il eſt vray qu'elle ne fut ſi dangereuſe.

De illusione Abbatis Iohannis.

IN quo etiam abbatem Iohannem qui *Lico commoratur, memoriæ nuper illusum. Nam quum exhausto corpore atque defecto, perceptionem cibi biduano ieiunio distulisset, accedenti ei ad refectionem die postero, veniens diabolus in figura Aethiopis atri, atque ad eius genua prouolutus, Indulge (inquit) mihi, quòd ego tibi hunc laborem indixi. Itaque ille virtutum & discretionis ratione perfectus, sub colore constantiæ incongruenter exercitatus, intellexit se ob hoc callidissimi diaboli circumuentum talique distentum ieiunio, vt lassitudinem non necessariam, imò etiam spiritui nocituram, fatigato corpori superponeret: & paracharaximo scilicet illusus numismatis, quum in illo veri regis imaginem veneratus esset, parum discutus an esset legitimè figuratum. Vltima verò observatio huius probabilis trapezitæ, quam de inquisitione ponderis esse præduximus, taliter implebitur, si

quicquid gerendum cogitatio nostra in medium gesserit, omni scrupulo vetustatis exclusa, atque in nostri pectoris trutina collocatis, aequa liberatione iustissima perpendamus, an plenum honestate communi sit, an timore Domini sit grave, an integrum sensui: ne humana ostentatione, aut aliqua novitatis praesumptione sit leve: an meriti ejus pondus inane canonicae non imminuerit vel adroserit gloriae: & sic ea protinus ad examen publicum trutinantes, id est, ad Prophetarum & Apostolorum actus ac testimonia conferentes, vel tanquam integra atque perfecta ejus compensatione teneamus, vel tanquam imperfecta atque damnosa, nec illorum ponderi consonantia, omni censione ac diligentia refutemus.

Des blasphemes des gens d'eglise.

CHAP. XXV.

Ie donne vne autre place aux blasphemes des gens d'eglise que ie n'ay donné à ceux des seculiers. Ce que toutesfois ie ne fay, pensant que cesteci leur soit plus commode, mais plustost m'accommodãt à ma memoire, qui ne me fournit pas les exemples dont i'ay affaire toutes les heures que ie les lui demande: ains me fait souuent attendre, & suis cõtraint cependant de traiter quelque autre poinct, des exemples duquel ie lui puis faire rendre conte. Et à dire la verité, le lecteur ne peut rien perdre à telle attente: car tant plus ma memoire me fait attendre, tant plus elle m'assemble d'exemples, lesquels puis ie communique à iceluy.

Mais pour n'vser de plus longue preface, il faut premierement noter, qu'au lieu qu'aucuns disoint il y a quelques ans par maniere de prouerbe. Il iure comme vn gentilhomme (pource qu'on n'estimoit pas qu'il appartinst à vn vilain de renier Dieu: *non pertinere ad mortales renunciare Deum*, comme il a esté allegué de Menot ci dessus, en la page 27.) & les autres disoint & disent encores auiourd'huy, Il iure comme vn chartier; on souloit dire aussi. Il iure comme vn Abbé, ou, Il iure comme vn prelat. De ma part, laissant ceste question aux autres, lequel COMME de ces trois est fondé sur meilleure raison, ie me contenterai de dire ce petit mot en passant, c'est que ie pense que les gentilshommes & les chartiers ayent as-

pris

puis le mestier de blasphemer des prelats & autres gens d'eglise, & non pas ceux ci de ceux là : & croi que toutes gens de bon sens & entendement, & qui ne seront preoccupez de quelque affection particuliere, seront de mon opinion. Que s'ils me confessent que les gens d'eglise en ont esté les maistres, mais que leurs disciples les ont en fin surmontez, ie leur accorderai bien qu'en vne sorte de blasphemes les gens d'eglise ont peu estre surmontez par les seculiers: mais ie di qu'il y en a deux autres sortes qui leur sont propres & peculieres. Car au lieu que les seculiers ne blasphement Dieu que de paroles, les ecclesiastiques le blasphement aussi de faict : c'est à dire, lui font opprobre & vitupere. (car ie pren ici le mot plus generalement qu'on ne le prend ordinairement, me reiglãt à l'etymologie Grecque, de laquelle i'ay parlé ci deuant.) Et quand bien encores il ne seroit question que des blasphemes qui consistent es paroles, combien en trouuons nous de sortes es escrits mesmement de ces messieurs, ausquels iamais les seculiers n'ont pensé?

Pour parler donc premierement des blasphemes que les vns ont communs auec les autres (c'est à dire, des paroles qui sont proferees contre l'honneur de Dieu par ceux qui iurent, ou sans intention de iurer, sont fort despitez & cholerez) ie ne pense point que les seculiers en ayẽt iamais dict de pires que les ecclesiastiques, ains croirois plustost le contraire. Pour le moins ie puis asseurer, que combien que i'aye demeuré long temps en Italie (qui est le pays le plus fertile des blasphemes) & contre mon gré me suis trouué souuentesfois en des cõpagnies où i'oyois dire des outrages merueilleux à nostre Seigneur Iesus Christ, & à la vierge Marie pareillement (a laquelle aussi ils s'attachent bien d'autre façon qu'on ne fait en France) ie n'en ay iamais ouy vn tel que cestuici, qui fut proferé à Rome par vn prestre Al dispetto di quel can che pendeua nella croce. Or en auoit il dict plusieurs autres auant que venir à cestuici, lequel il garda pour le dernier, comme le plus horrible. Et d'ou venoit ce despit? D'vne putain, qui lui auoit ioué quelque mauuais tour, ainsi qu'il disoit. Comme si c'estoit bien raison, que comme elle lui auoit faict despit, aussi lui despitast Dieu

Digitized by Google

de telle façon, qu'il n'y a Turc ni Iuif qui en sceust dire dauantage. Car encores adiouſtoit il quelque choſe plus execrable, que ie ſuis deliberé de taire. Quãt aux blaſphemes qui ſe diſent hors de colere, ie croy que tant s'en faut que les eccleſiaſtiques en doiuent rien aux autres, qu'au contraire les autres leur en doiuent beaucoup de retour. Et qu'ainſi ſoit, comme i'ay ci deſſus allegué exemples de ceux des vns, i'allegueray auſſi maintenant exemples de ceux des autres. Et commenceray par ce mot qui ſe dit par maniere de prouerbe, N'en pleurez pas, peut eſtre n'eſt il pas vray. Car on dit que ceci eſt venu d'vn qui preſchoit la paſſion, lequel apres auoir faict pleurer le poure peuple à chaudes larmes, par les piteuſes exclamations qu'il faiſoit ſur la cruelle mort que noſtre Seigneur auoit endurée, en la fin voyant qu'il auoit le paſle temps qu'il demandoit, leur dict qu'ils n'en pleuraſſent point, & que parauenture il n'eſtoit pas vray. Et que dirons nous du beaupere, qui preſchant à Tours, depuis trois ou quatre ans, tenoit ce langage: Ces meſchans huguenots reiettent totalement le Pape, & diſent que nous nous deuons tenir à cela ſeulement que Ieſus Chriſt a dict: & moy ie vous dy que quãd Ieſus Chriſt & le Pape ſeroint là aſſis chacun en vne chaire, & que l'vn me commanderoit vne choſe, l'autre m'en commanderoit vne autre, i'obeirois pluſtoſt au Pape. Ce qui ſe rapporte fort bien à ce qu'a eſcrit vn certain Italien de ce qui fut dit par vn Cardinal, qui eſtant malade à la mort, & ayant voulu eſtre confeſſé, quand le confeſſeur lui parla d'adorer vn ſeul Dieu: il dict, qu'auſſi faiſoit il, mais que c'eſtoit le Pape. Car d'autant que le Pape eſt Dieu en terre, ie l'ay mieux aimé adorer, pource qu'il eſt viſible, que non pas l'autre q eſt inuiſible: puis qu'il n'ẽ faut pas adorer deux. Le confeſſeur lui ayant remonſtré que le Pape n'eſtoit ni Dieu, ni Chriſt, encore que le poure monde abuſé le tinſt pour ſon vicaire. Comment (lui dict le Cardinal) veut on dire que le Pape ſoit vicaire de Chriſt en terre? Si ainſi eſtoit, il s'enſuiuroit que Ieſus Chriſt ſeroit plus grãd que le Pape. Et au contraire ie veux bien que tu entendes que ſi Ieſus Chriſt venoit viſiblement à Rome, le Pape ne le receuroit point, ſi premierement il ne s'humilioit deuant

luy

Digitized by Google

luy, voire ne lui baisoit la pantoufle. Toutesfois le Pape Iules III. autrement Iean Maria De monte, se contenta de s'appeler vicaire de Dieu, quand il dict que si Dieu se voulut si fort courroucer pour vne pōme qu'à cause d'icelle il ietta nostre premier pere Adam hors de paradis, il estoit bien permis à lui, qui estoit vicaire de Dieu, de se courroucer pour vn paon, qui est bien plus grād' chose. Or entēdoit-il d'vn paon lequel il auoit cōmādé qu'ō lui gardast du disner au soupper pour le māger froid. Ce qui n'auoit esté faict: pour lequel meschef estāt entré en vne cholere extreme, vn Cardinal qui estoit auec lui assis à table, lui remonstra qu'il ne se deuoit si fort cholerer pour telle chose: & alors il lui fit la susdite responce. Ce mesme Pape, en vn repas ne voyant point sur table son plat de porc à la façō accoustumee (pource qu'il aimoit naturellement la chair de porc & de paons) & son maistre d'hostel lui ayant dict que le medecin auoit ordonné qu'on ne lui en seruist point, pource qu'elle lui estoit contraire, il ne prit point ceste raison en payement, mais commença à despiter celui duquel il se vantoit estre vicaire, disant Portami quel mio piatto, al dispetto di Dio. C'est à dire, Apportez moy mon plat, en despit de Dieu. Or en lisant ceci, il m'est souuenu de ce que i'ay ouy reciter de Pape Paul III. c'est qu'en vne procession faicte à Rome, où on pourmenoit solennellement le *corpus Christi* qu'ils appellent, il dict qu'on lui feroit renier Christ si ceux qui estoint deuant s'arrestoint ainsi. Tellement qu'il vint vn vers eux leur dire qu'ils marchassent, & que sa saincteté estoit si cholere que'elle renioit Christ, à cause qu'ils s'arrestoint. Et pensez lecteur, si cela s'accordoit pas bien, de dire que celuy qui faisoit faire vne procession generale au corps de Christ. (ainsi qu'ils veulent qu'on le croye) renioit Christ. Mais ceux ausquels Dieu a faict la grace d'auoir les yeux ouuerts à tels abus, doiuēt considerer sous tels propos ce que dit le prouerbe Grec, à sçauoir que souuentesfois la langue en faillant rencontre à dire la verité. Car, s'il faut considerer l'abus qui est en telles choses, n'est-ce pas bien renier Christ que de lui vouloir faire iouer vne telle farce? Ainsi en prenoit il à celui qui disoit à vn prestre, Venez dire la messe de par

Digitized by Google

tous les diables: monsieur se courrouce. Ainsi en prenoit à vn gentil-homme Lorrain philomesse, qui se courroucant contre vn sien fils qui au contraire estoit misomesse, lui disoit, A la messe de par tous diables, à la messe. Dequoy le fils scauoit bien faire son proufit, recõgnoissant que son pere disoit mieux qu'il ne pensoit dire. Mais pour retourner à nos blasphemateurs, vous trouuous que les vicaires susdicts ne faisoint point conscience de s'attribuer (les vns à bon escient, les autres en riſee, comme il me semble) les passages de l'Escriture, esquels celui duquel ils se faisoint vicaire, parloit de soy: Comme nous lisons qu'Alexandre v. dict en mourant à ceux qui estoint autour de luy les mesmes mots qu'auoit dict Iesus Christ à ses Apostres, Ie vous donne ma paix, ie vous laisse ma paix. Aussi sceut bien Pape Paul III: faire son proufit de ces mots de S. Paul. Ie voudrois estre separé de Christ pour mes freres, qui sont mes parẽs selon la chair. Car luy estant vne fois remonstré par les Cardinaux en plein cõsistoire qu'il ne pouuoit dõner aux siẽs Parme & Plaisance sans se dãner, il leur sceut tresbien respondre, Si S. Paul a porté telle affection à ceux de sa nation, lesquels il a appelez ses freres, qu'il a desiré d'estre separé de Christ à fin qu'ils fussent sauuez, pourquoy ne porteray ie telle affection à mon propre fils & à mes neueux que ie m'efforce les faire grands au danger d'estre damné? Quant aux propos du Pape Leon, il est plus conforme à celui que nous auons raconté le premier, du galand qui disoit, N'en pleurez point, peut estre n'est il pas vray. Car ce Pape respondit au Cardinal Bembe, qui luy alleguoit quelque passage du nouueau Testament, Que de biens nous a acquis ceste fable de Iesus Christ. Lequel blaspheme peut estre attribué non seulement à ce Pape, mais à la plus part de ses compagnons, si par leurs actes nous voulons iuger de leur cœur.

Il y a plusieurs autres sortes de blasphemes qui sont proferez par ces messieurs tant en leurs disputes qu'en leurs sermons, & en leurs escrits: desquels blasphemes aussi nous amenerons des exemples. Vn certain Euesque disputant contre quelques autres, vint à dire qu'il s'esbahissoit comment on ne s'estoit point apperceu d'vn

passage

passage du nouueau Testament fort propre pour rembarrer les Lutheriens en ce qu'il disent que la seule foy iustifie. Voila (dit il) les Apostres sur la mer en vne petite nasselle fort agittee des vents: où S. Pierre estant Lutherien, & croyant que la foy luy suffit pour le sauuer, dit à Christ, Commande que ie vienne à toy. Et apres que Christ lui a dict, qu'il vienne, il saute en la mer auec sa foi, & peu s'en faut qu'il ne se noye. Et mesmes il se fut noyé, si Iesus Christ par miracle ne l'eust secouru, le remettant en la nasselle, & le faisant retourner aux œuures: c'est à sçauoir à tirer à l'auiron. Or allient auec S. Pierre ceux qui voudront s'appuyer sur leur foi: de ma part ie n'ay pas deliberé d'abandonner la petite nasselle, mais y veux demeurer tirant la rame, c'est à dire prenant peine de faire des bonnes œuures. Quand nous n'aurions autre exemple que cestuy ci, il nous donneroit suffisamment à cognoistre comment ces messieurs se iouoint de l'Escriture saincte: mais on en trouue vn nombre infini d'autres. Entre lesquels est assez commun celui d'vn certain prelat, qui n'eut point honte de proferer ces mots, à sçauoir que S. Paul auoit dit plusieurs choses lesquelles il se fust bien passé de dire: & que s'il eust pensé le scandale qui en deuoit auenir, il se fut bien gardé d'en parler. Mais quels plus grans blasphemes tous les diables d'enfer pourroint ils forger que ceux que nous lisons au liure des conformitez de S. François à Iesus Christ? Ce liure fut imprimé à Millan chez Gotard Pontice l'an 1510. & depuis ailleurs aussi: mais il y a plusieurs passages lesquels quand on lit, il semble qu'on songe. Car combien que nous sachions que le monde a esté merueilleusement aueuglé le temps passé, voire d'vn tel aueuglement qu'il semble que lui mesme (par vn iuste iugement de Dieu) se soit bouché les yeux, si est ce qu'il y a là des blasphemes tels qu'on ne peut quasi croire que des hommes ayent osé les desgorger. Desquels voici les exemples. Christ a esté transfiguré vne seule fois: mais S. François vingt fois. Christ seulement vne fois a changé l'eau en vin: mais S. François l'a faict trois fois. Christ pour vn peu de temps a senti douleur de ses playes: mais S. François à senti douleur des siennes l'es-

l'espace de deux ans entiers. Et quant aux miracles de guarir les aueugles, de redresser les boiteux, de iettez les diables hors des corps, de ressuscitez les morts, Christ n'a rien faict à comparaison de S. François & ses freres. Car S. François & ses freres ont illuminé plus de mille aueugles. ils ont redressé plus de mille boiteux, tant hõmes que bestes, ils ont iettez les diables hors des corps de plus de mille demoniaques, ils ont ressuscité plus de mille morts. Est il possible qu'on ait ouy prescher ceci à ces caphards sans leur cracher au visage? Que di-ie, sans leur cracher au visage? mais sans les deschirer par pieces? Il est vray qu'ils n'ont pas osé faire la conclusion, à sçauoir que Iesus Christ n'estoit digne de deschausser S. François: (& se sont contentez de dire haut & clair que S. François surpassoit les Apostres, les saincts, voire les Anges mesme) mais apres auoir monstré que les miracles de S. François surpassent sans comparaison ceux de Christ, ils ont pensé qu'il n'y auoit lecteur qui ne peust faire aisément la conclusion, encore que iamais il n'eust estudié en dialectique. Mais ie prieray le lecteur prendre la patience d'escouter quelques autres propos dudict liure. Au fueillet 5 de l'impression susdite, *B. Maria vt Franciscus mitteretur in mundum Patris supplicauit.* Lit *Maria Francisci precibus indulgentiam pro peccatoribus in ecclesia S. Mariæ de Portiuncula impetrauit.* C'est à dire, La vierge Marie fit priere à Dieu le Pere à ce que S. François fut enuoyé au monde: Laquelle aussi par l'intercession d'icelui impetra pardon pour les pecheurs en l'Eglise de S. Marie de Portiuncula. Mais en ceci est le comble d'impudẽce, qu'ils faisoint seruir mesmement les passages de l'Escriture à leur diaboliques mensonges qu'ils escriuoint de leur S. François. Comme au Fueillet mesme, *Franciscus est in gloria Dei patris Phil. 2.* C'est dire S. François est en la gloire de Dieu le Pere, Philip. 2. Et qui voudra ouyr en vn mesme endroit plusieurs telles falsifications de la saincte escriture, encore plus incroyables, lise ce passage du 4. fueillet, *Christus facit Franciscum sibi similem: primò, in vitæ virtuosa, deinde impressione stigmatum. Hinc de beato Francisco illud Ecclesiastici 44. dicitur, Non est inuentus similis illi, qui conseruauit legem Excelsi. Quibus verbis, beati Francisci vite-*

mobilium præclaristis, subtilitas & fama ratiosa declaratur: Postremus homo syncerissimus. Item, Qualiter, quomodo & ad quid Deus fecit Fr̃ciscum, ostenditur Genesis 1. & 2. vbi sic scribitur, Faciamus hominem (id est Franciscum) ad imaginẽ & similitudinem nostram: & præsit piscibus maris, & volatilibus cæli, & bestijs terræ, vniuersæque creaturæ, omnique reptili q̃ mouetur in terra. Et sequitur: Formauit Deus hominem de limo terræ: & inspiranit in faciem eius spiraculum vitæ, & factus est homo in animã viuentem. Sequitur, Posuit enim in paradiso, vt operaretur & custodiret illum. Et ibidẽ, Ex omni ligno paradisi comede: de ligno autem scientiæ boni & mali ne comedas. Et subditur quòd Deus ait quòd non erat bonũ esse hominem solum, & fecit adiutorium simile sibi. Et tulit vnã de costis eius, & ex ea Euam ædificauit. In quibus verbis ostenditur quod B. Fr̃ciscus fuit homo, primò singularissimus, & à Deo in mundum destinatus, non casu fortuito, aut hominũ cõsilio, sed diuina prouidentia, qua res gubernantur omnia. Ideo ad hoc ostendendũ dicitur Faciamus. Verbum est totius Trinitatis beatum Franciscum ad mundũ dirigentis. Secundò, quòd fuit homo syncerissimus & à corporis brutalitate segregatus: quia homo fuit, & per cõsequẽs non sensualis, aut sensualitati corporis deditus, sed ab ea separatus, rationalis, & ratione subditus & subiectus. Sic enim motus sensuales refrenauit pœnitentia arctiori vt hostem domesticum perfectè subijceret, & sine difficultate rationi pareret. Tertiò, quod fuit homo perfectissimus: quia ad imaginẽ Dei. Quartò, homo exemplarissimus: quia ad Dei similitudinem. Quintò, in vita rigidissimus: quia piscibus maris præfuit. Sextò, Angelis dilectissimus: quia volatilibus cæli familiarius fuit. Septimo, cunctis pectatoribus amicissimus: quia bestijs terræ. Octauò, Deo vnitissimus: ideo præfuit vniuersæ creaturæ. Nonò, diabolo infestissimus: quia omni reptili terræ. Decimò sua reprobatione abiectissimus: quia de limo terræ. Vndecimò, gratia plenissimus: quia inspiranit in faciem eius spiraculum vitæ. Decimosecundò, operatione virtuosissimus: quia factus est in animam viuentem. Decimotertio, Dei cõtemplatione intentissimus, quia in paradiso semper erat. Decimoquarto, verbo efficacissimus quia vperatus est salutem multorum. Decimoquintò, in omnibus ordinatissimus: quia custodiuit se & alios. Decimosexto, imitator Apostolorum & perfectorum: quia ex omni ligno comedit. Decimoseptimo, execrator scelerum contra Deum commissorũ: quia de ligno mali non comedit. Decimooctauo, pauperrimis dispensa-

tor

bor, & abdicator terrenorũ quia adinstorium simile sibi, videlicet consocium paupertatis, est sibi datum. Vltimò, ordinator omnis sanctitatis & religionis: quia ex Ecclesiâ quo ad tres ordines est formata. Tres enim propagines ex ipso sunt, velut ex latere costa germinatæ & productæ.

C'est à dire,

Christ a faict S. François semblable à soy premierement en sa vie vertueuse: puis en imprimant en son corps ses playes. Dont vient que ce passage de l'Ecclesiastique au chap. 44. est dict de luy, Il n'en a point esté trouué de semblable à luy, qui gardast la loi du Souuerain. Par lesquelles parolles est declaree la renommee, excellence, saincteté, & nom resplendissant de S. François. Item, de quelle qualité, comment, & à quelle fin Dieu a faict S. François, il est monstré en Genese au 1. & 2. chap. où il est escript, Faisons l'homme, (c'est à dire S. François) à nostre image & semblance. Et qu'il ait seigneurie sur les poissons de la mer, & sur les oiseaux du ciel, & sur les bestes de toute la terre, & sur tout reptile qui se bouge sur la terre. Puis s'ensuit, Dieu forma l'homme du limon de la terre, & souffla en la face d'icelui respiration de vie: & l'homme fut faict en ame viuante. Item, Le Seigneur Dieu print l'homme, & le colloqua au iardin d'Edem, pour le cultiuer & le garder. Adonc le Seigneur Dieu commanda à l'homme, disant, De tout arbre du iardin tu mangeras: mais de l'arbre de science de bien & de mal tu n'en mangeras point. Et apres il y a ce que Dieu dict, Il n'est pas bon que l'homme soit seul: ie luy fit vne aide semblable à luy. Et prit vne des costes d'icelluy, & en edifia Eue. Par lesquelles parolles il est monstré que S. Francois en premier lieu a esté vn homme treslingulier, & lequel Dieu auoit destiné au monde nõ point par cas fortuit ou par le conseil des hommes, mais par la prouidence, par laquelle toutes choses sont dispensees. Or pour monstrer cela, il dict, Faisons: qui est la parole de toute la Trinité presentant S Francois au mõde secondemẽt, qu'il a esté tresentier, & exempt de toute bestialité corporelle. car il a esté homme, & par consequent non sensuel, ou adonné à la sensualité du corps, comme les bestes: mais exempt d'icelle, raisonnable & obeyssant à rai-

à raison, & s'y affuiettissant. Tellement que par estroite penitence il refrenoit si bien ses affections sensuelles, qu'il surmontoit en tout & par tout son ennemi domestique, & obeyssoit à raison sans nulle difficulté. Tiercement, tresparfaict, pource qu'il a esté faict à l'image de Dieu. Quartement exemplaire de tout bien: pource qu'il a esté formé à la semblance de Dieu. En cinquiéme lieu, de vie tresaustere: pource qu'il a eu seigneurie sur les poissõs de la mer. En sixiéme, tresaimé des Anges: pource qu'il estoit conioint aux oiseaux du ciel. En septiéme, grãd ami de tous les pecheurs: pource qu'il a eu dominatiõ sur toutes les bestes de la terre. En huictiéme, tres-vni auec Dieu: pource qu'il a esté ordonné sur le gouuernemẽt de toutes les creatures. En neufuieme, ennemi mortel du diable: pource qu'il a eu puissãce sur toute reptile de la terre. En dixiéme, le plus abiect de tous selõ sa reputatiõ: pource qu'il estoit formé de la poudre de la terre. En õziéme, tresplein de grace: d'autant que Dieu auoit soufflé en lui respiration de vie. En douziéme, plein de vertu & d'operatiõ: pource qu'il estoit faict en ame viuãte. En treziéme, raui en la cõtemplation de Dieu: pource qu'il estoit touſiours en paradis. En quatorzieme, trespuissãt en parole: car il a faict le salut de plusieurs. En quinzieme, bien reglé en toutes choses: car il a gardé les autres & soy aussi. En seiziéme, imitateur des Apostres & des parfaicts: car il a mangé de tout arbre. En dixseptieme, detestant les meschancetez commises contre Dieu: pource qu'il n'a point mangé de l'arbre de science de mal. En dixhuictiéme, l'espoux de poureté, & renonçant aux biens de ce monde: pource que Dieu luy fit vne aide pour luy assister, à sçauoir poureté pour compagnie. Finalement, dispensateur de toute saincteté & religion: pource que de luy l'Eglise a esté formée, quant à ce qui concerne les trois ordres. Car les trois branches sont prouenues & ont germé de luy, comme de la coste prise du coſté. Voire il n'est pas iusques à l'Apocalypse qui ne soit ẽployee à magnifier l'ordre de S. François. Fueillet 82. *Et ideo Iohannes Euangelista, postquam Apoc. cap. 7. descripsit tempus missionis B. Frãcisci, scilicet sub apertione sexti sigilli: & quomodo ipse missus: quia vt Angelus habens signũ Dei viui: subtilit de multis-*

tudi-

rudine, Fr. cisca predicatione, vita & exẽplo, & fuerũt socij. id. Christum conuersa & conuertenda. Quem dicit quod vidit numerum signatorum, centum quadraginta quatuor millia ex omni tribu filiorũ Israel: hoc potest exponi, quod in hoc ordine tot essẽt futuri fratres, siue conuertẽdi per fratres, deducto populo ad Dominum, & hoc in ordinis processu. Vel tempore Antichristi, quãdo hic ordo destruẽtis aliis ordinibus, prædicabit cõtra Antichristum. Et tunc iuxta dictum Apostoli & Scripturæ, & Apocal. cap. 8 reliquæ Israel ad Dominum conuertentur. Vel potest dici quod per numerum certum, iuxta modum loquẽdi. Scriptura, accipit incertum: vt non solùm sint signati, scilicet habitu Fr. cisci & crucifixi, centum quadraginta quatuor millia, sed infinici alij. Et hoc videtur Ioannes innuere, quũ subdit quod vidit post prædicta turbam magnam, quam nemo dinumerare poterat: ex omnibus tribubus, populis & linguis, &c. Sic ergo multitudine horum per angulos, mundi diffusorum apparet multitudo fratrũ qui sunt ipsius ordinis.

C'est à dire, Et pourtant S. Iean Euangeliste, (Apocal. chap. 7.) apres qu'il a descrit le temps que S. François sera enuoyé, à sçauoir, au temps de l'ouuerture du sixieme seau: & en quelle sorte, à sçauoir que comme Ange ayant le signe de Dieu viuant: il adiouste de la multitude qui deuoit estre conuertie à Christ par la predication de S. François & de ses compagnons, & par leur vie & exemple. Quand il dit qu'il a veu le nõbre des signez, cent quarante quatre mille de tous les tribus d'Israël: cela se peut exposer qu'il deuoit auoir en cest ordre autant de freres, ou de ceux qui deuoint estre conuertis par eux, le peuple ayant esté amené au Seigneur, & ce en la continuation de l'ordre: ou bien du temps de l'Antechrist, quand cest l'ordre, les autres estans destruits & abolis, preschera contre l'Antechrist. Et lors selon le dire de l'Apostre, de l'Escriture, & de l'Apocalypse chapitre 8, les reliques d'Israel seront conuerties au Seigneur. Ou bien on peut dire que par le nombre certain, selon la façon de parler de l'Escriture, il prend l'incertain: à sçauoir qu'il n'en y aura pas seulement cent quarante-quatre mille signez, à sçauoir de l'habit de S. François & du crucifix. mais aussi vne infinité d'autres. Et il semble que S. Iean vueille dire cela, quand il adiouste qu'il a

veu

veu apres les choses predites, vne grande multitude que nul ne pouuoit nombrer, de tous les tribus, peuples & langues, &c. Ainsi donc par la multitude des conuents qui sont espars par les quatre bouts du monde, il appert quelle est la multitude des freres qui sont de cest ordre. Et au fueillet 4, deuant le passage allegué ci dessus du mesme fueillet, *Quibus, & aliis quæ hic omittuntur, quàm est gloria beati Francisci, euidenter astruitur & mõstratur: & cõsequenter apparet, quod beatus Franciscus in cælo præmiũ habet magnum: & in sede celsa sublimatur: vt de ipso dicatur domino Iesu illud Psalmi octaui, Gloria & honore coronasti eum, & constituisti eum super opera manuũ tuarum. Dedit enim illi gloriã regni qualem nullus ante eum habuit*, 1 Paral. 29. C'est à dire, Par lesquelles choses, & plusieurs autres qui sont ici omises, il est clairement monstré & prouué combien grande est la gloire de sainct François: & cõsequemment il appert qu'il a vn grand loyer au ciel, & qu'il est esleué en vn haut siege: tellement qu'au Pseaume huictieme il est dict de luy à Iesus Christ, Tu l'as couronné d'honneur & de gloire, & l'as constitué sur les œuures de tes mains. Car il luy a donné en son royaume plus grande gloire qu'à nul autre auparauant luy, 1. Paral. 29. Et au fueillet 14, *Fuit etiam beatus Franciscus minister pluribus, &c.* C'est à dire, sainct François fut aussi declaré à plusieurs ministres prouinciaux quand il estabissoit la derniere regle. deuant lesquelles paroles de sainct François Iesus estant encliné, dict que telle estoit son intention touchant l'obseruation de la regle: & cria à haute voix deuant ceux-ci que c'estoit luy qui en estoit l'auteur & non S. François. Il est dict là aussi qu'il ne s'en est pas falu vn iota que sainct François n'ait obserué, la loy de Dieu. Et au fueillet 17. nous lisons qu'il a esté Patriarche, Prophete, Apostre, Martyr, Docteur, Confesseur, Vierge, Ange, & deuant tous autres saincts le plus conforme à Iesus Christ. Et au fueillet 46. il nomme par nom & surnom douze apostres dudict sainct Frãcois, *Petrus Cathd. Ioannes de Capella, Philippus Longus, &c.* & vn peu apres il dit que comme Iudas Iscariot fut deietté de l'office d'Apostre sous Christ, ainsi fut deietté ce *Ioannes de Capella* d'office d'Apostre sous sainct François. Et que

voulois nous d'auantage, quand ils viennent iusques à dire (au fueillet 229.) *Beatus Franciscus similatus fuit suæ similitudini* IESVS *per conformitatem quam habuit ad vitam Iesu:* NAZARENVS, *quia virgo purissima:* REX, *sensuum interiorum & exteriorum custodia & regulatione:* IVDAEORVM, *quia imbibito & gaudio plenus creaturas omnes ad Deum laudandū solicitauit.* C'est à dire, sainct François a esté intitulé du titre de IESVS, à cause de la conformité qu'il a eu à la vie de Iesus: NAZARIEN, pource qu'il a esté vierge trespure: ROY, par la garde & regle des sens interieurs & exterieurs. DES IVIFS, pource qu'estant plein de ioye & melodie il a solicité toutes creatures à louer Dieu. Voici l'endroit où ie mettray fin à ces diaboliques propos & vrayement infernaux. car ie pense estre venu au dernier degré de l'impieté blasphematoire de ces malheureux moines: s'il est licite d'ainsi parler, pour exprimer l'impieté de laquelle ils rendent tesmoignage par leurs blasphemes.

Quant aux blasphemes qui sont & encore plus souloint estre proferez en chaire par les prescheurs faisans profession de la religion Romaine, i'en allegueray ici à part quelques exemples, pour adiouster à ceux que i'ay amenez ci dessus: à la charge toutesfois que si i'en omets ici quelques vns desquels il me souuienne en la seconde partie de ce liure, (& nommeement où ie monstreray comment nos predecesseurs se sont laissez mener par le nez à leurs prescheurs) ie ne faudray alors de les adiouster. Pour le present donc i'ay souuenance d'vn propos que disent deux prescheurs, l'vn François, à scauoir Menot, l'autre Italien, à scauoir Barelete: lequel propos contient vn blasphemе si estrange qu'il est pour faire dresser les cheueux en la teste. c'est que plustost que Iesus Christ eust failli à estre crucifié, la vierge Marie l'eust crucifié de ses deux mains. Il est vray que celui allegue son auteur, & adiouste que ce vouloir lui fust procedé de la grande affection qu'elle portoit au salut du genre humain. Mais d'autant que ce propos pourroit sembler incroyable, ie mettray leurs propres motz & cotteray aussi le fueillet où ils sont. Premierement doc es sermons de Menot, au fueillet 169. col. 3. vn peu deuant

Digitized by Google

vant la fin où il y a. *Finis euangeliorum quadragesimalium*, nous lisons ce qui s'ensuit, *Audiui ab ore magistri Hinet in conuentu Parisiensi prædicantis, q̃ si non aliis se obtulisset, virgo Maria tanto zelo amabat redemptionem generis humani, quod propriis manibus filium crucifixisset.* Quant à Barelete voicy comme il parle de la vierge Marie, au fueillet 115. c. 2. *Quia tempore passionis, quamuis sus dolores essent intensi, videbat filium affligi, tamen videbat filiũ mori pro humanæ generationis salute. Et vt dicit archiepiscopus, Si alius modus non fuisset, ipsa met filiũ propriũ occidisset. Quia nũ minor erat charitas sua quã Abrahæ qui filium suũ erat paratus occidere.* Ce mesme prescheur dit que les Apostres vindrent à la vierge Marie se plaindre de ce que Iesus Christ son fils ne leur tenoit point promesse quant à enuoyer le sainct Esprit: de mesme que pource il y eut dissension entre le Pere & le sainct Esprit, qui craignoit qu'on le traitast comme on auoit traité Iesus Christ. *Vnde ipso mane ad Mariam venient, dicentes, Hesu filius tuus nobis promisit, mittere Spiritũ sanctum: hodie sunt decẽ dies quod ascendit & adhuc Spiritum sanctum non misit, Et Virgo, Non debuistis quod hodie omnino mittet: nec ante mittere debuit. Et ratio. Quãdo Deus traxit populũ de captiuitate Aegypti, quinquagesimo die descẽdit in formam ignis in monte Sina, dando legem: fuit figura quod quinquagesimo die resurrectionis suæ nos liberaret & viuificaret. Vnde ponamus nos in oratione. Petrus cum aliis se ad vnam partem posuit: Lazarus cũ LXXII, ad aliam: & Magdalena cum aliis mulieribus, ad aliam: & virgo Maria in medio. In cæleſti palatio facta est dissensio inter Patrem & Spiritum sanctum. O pater (inquit Filius) promisisti Apostolis meis paracletum & consolatorem: tempus aduenit vt promissionem attendam. Cui Pater, Sum contentus: indica Spiritui sancto. Cui Spiritus sanctus, Dic mihi quomodo te tractauere. Cui filius, Vide me per charitatem. Ostendit ei latus & manus & pedes perforatos. Heu mihi. Sed vadã in alia effigiem, quod non audebit me tangere. Qui descendit cum maximo strepitu. Factus est repentè de cælo sonus tanquam aduenientis, &c.* Voyez au fueillet 178. col. 1.

Oyons vn discours du mesme prescheur, plein de blasphemes encore plus incroyables que les precedens, veu mesmement que par iceux est profané le principal mystere de la religion Chrestienne. Il est au fueille-

229. col. 4 *Quamuis ab æterno Deus præ destinauerit, &c.* Car, d'autant qu'il est long, il me suffira d'en mettre la traduction Françoise, en abbregant toutesfois quelques lieux. Combien que Dieu (dit il) eust de toute eternité predestiné l'incarnation de son fils & le salut du genre humain, il a voulu toutesfois qu'il fust impetré par les prieres de nous & des saincts personnages. Tellement que les saincts Peres auec larmes ont requis ce iour: & nous appert par les Escritures combien grand a esté leur desir. Or voyans, Adam, Enos, Enoch, Mathusalem, Lamech, Noé, (desquels chacun a vescu si long temps) qu'ils n'obtenoint point ce qu'ils demandoint, ils prirent vne resolution d'enuoyer des ambassadeurs: premierement Esaie, disant en son chapitre 16, Seigneur enuoye l'agneau dominateur de la terre (Car il met, *agnum dominatorem terræ.*) Et au 45. Vous cieux enuoyez la rosee de dessus. &c. Et au 64, O si tu desrompois les cieux & que tu descendisses: à fin que les montagnes s'escoulassent de ta presence. En apres les prophetes enuoyent Moyse, Exode chap. 4, *Obsecro Domine mitte quem missurus es*, Ie te prie Seigneur enuoye celui que tu enuoyeras: C'est à dire, Tu m'as enuoyé par ci deuant, mais ça esté pour vne particuliere deliurance: enuoye maintenant pour la deliurance generale. Puis les rois enuoyent Dauid, lequel parla ainsi, Seigneur monstre nous ta misericorde, & nous donne ton salut. Aaron vint apres tous ceux là, enuoyé par les prestres, & parla ainsi, Seigneur baisse les cieux, & descen. La derniere qui vint, fut l'eglise, qui dict, Excite ta puissance, & vien ô Seigneur leue toy. Or voyans ces patriarches qu'on ne leur ottroyoit leur requeste, ils enuoyerent des femmes. Premierement vint madame Eue, qui vsa de ce langage, Tu nous as condamné pour nostre peché: mais ô Dieu, n'aye point esgard à cela: deliure moy de ceste obscure prison. A laquelle Dieu fit response. Eue tu as peché: tu n'es pas digne de mon fils. La seconde fut madame Sara qui dict, O Dieu aide nous. A laquelle Dieu respondit, Tu n'es pas digne car tu as esté incredule touchant ton fils Isaac. La troisieme fut madame Rebecca: & Dieu luy dist, Tu t'es monstree partiale en Iacob & Esau.

Esau. La quatrieme, madame Iudith: à qui Dieu respondit, Tu as esté meurtriere. La cinquieme, madame Esther: à qui il dit, Tu as trop aimé la vanité par ta gloire, quād tu t'attiffois pour plaire à Assuere. En la fin fut enuoyee la chambriere de l'aage de quatorze ans: laquelle tenant la veuë basse & toute honteuse s'agenouilla, & puis vint à dire, Que mon bien aimé vienne en son iardin, à fin qu'il mange du fruit de ses pommes, Le iardin fut le ventre virginal. Or le fils ayant ouy ces paroles, dit à son pere, Mon pere i'ay aimé ceste ci des ma ieunesse, & ay cerché les moyens de l'auoir pour mon espouse. A l'instant mesme Dieu le pere appela Gabriel, & lui dict, O Gabriel va t'en viſtement en Nazareth à Marie, & lui porte & presente de ma part ces lettres: & luy di que ie la choisi pour mon espouse. Et le fils adiousta, Dite luy de ma part que ie la choisi pour ma mere: & que ie prendray corps de ses entrailles: & ie seray son fils, & elle ma mere. Presentez lui ces lettres. Apres ces deux parla ainsi le sainct Esprit, Et i'habiteray en elle, & elle sera mon temple. Presentez lui ces lettres de ma part. Gabriel estant arriué vers elle, lui dit, *Aue gratia plena: Dominus tecum. Ab a (quod est sine) & ve, culpa immunis à triplici ve de quibus Apoc. 12, Ve ve ve habitantibus in terra. Gratia plena. Hieronymus, Benè, Gratia plena, quod cæteris per partes. &c.* Oyant les parolles de l'Ange, elle fut troublee. Or auoit elle auec soy trois damoiselles, Prudence, Virginité: Humilité. Elle s'addressa donc premierement à Prudence, pour auoir son conseil, disant, O ma compagne, dites moy qu'il vous semble que ie doy faire. Prudence respond, Marie, ie considere ce qui est escrit au 29. chapitre de l'Ecclesiastique, Qui croit de leger est volage de cœur. Et pourtant est bien dict. Marie pensoit en soy-mesme quelle estoit ceste salutation, Ecclesiast. chap. 32. *Audi tacens, & pro reuerētia accedes tibi bona gratia,* Escoute en te taisant, & pour reuerence te viendra bonne grace. L'Ange voyāt qu'elle estoit ainsi troublee, luy dict, Marie ne craignez point. Pourquoy craignez-vous? La vierge demanda conseil à sa seconde damoiselle, à sçauoir Virginité. Laquelle luy dict, Marie demandez à l'Ange le moyen d'auoir ceſt enfant. Et s'il vous dit que ce sera

Digitized by Google

par le moyen de la semence d'homme, chassez le à coups de baston. *O inuencula quando vestri amatores nominamus impudica, &c.* Comment se fera ceci, veu que ie ne congnoy point d'homme? L'Ange respondit, Le S. Esprit surviendra en toy, & la vertu du Souuerain t'enombrera, & pourtant, &c. Et vn peu apres, Il y eut vne dispute qui deuoit faire ceste redemption, ou le Pere, ou le Fils, ou le sainct Esprit. Il fut conclu que c'estoit au Fils à la faire. Et la raison, &c.

Que s'il est possible au lecteur d'auoir tant de patience, ie le prieray de lire encore ce discours du mesme prescheur, à fin qu'il voye comment il est par tout semblable à soy-mesme, & pareillement qu'il considere comment vn blaspheme attire l'autre. Il dit donc au fueillet 168. col. 4. *Altercatio facta est quis debebat ire ad matrem nunciare hanc resurrectionem. Adam dixit, Mihi incumbit, &c.* Desquels mots, & pareillement de ce qui s'ensuit appartenant au mesme passage, voici la traduction. Il fut debatu qui deuoit aller à la mere annoncer ceste resurrection. Adam dict, Ceste charge m'appartient: car i'ay esté cause du mal: & maintenant aussi au contraire. Christ lui respondit, Tu t'arresterois peut-estre par le chemin à manger des figues. Abel aussi vint à dire que c'estoit à lui à faire. Christ lui respondit, Non est certainement, car tu pourrois trouuer Cain par le chemin, que te tueroit. Noë aussi se presenta, disant que ceste honneur lui appartenoit. Auquel Christ fit response, Tu n'iras pas, car tu aimes trop à boire. Iean Baptiste dict, I'iray moy. Christ lui dict, Non feras certes, car ta robbe n'est que de poils. Le larron lui dict qu'on lui deuoit bailler ceste office. Christ lui refusa. Car tu as (dit-il) les iambes rompues. En la fin fut enuoyé vn Ange, qui se prit à chãter. *Regina cæli lætare: alleluya. Resurrexit sicut dixit: alleluya.* Et incontinent Christ vint auec tous les saincts: & la vierge, &c. Il y a bien plusieurs autres propos blasphematoires tant en ce prescheur qu'és autres (plus toutesfois en ceste cy) mais pource qu'aucuns qui me viennent en memoire presentement, sont plus tolerables que ceux ci, & que ie n'ay loisir d'en chercher d'autres, ie me contenteray des susdicts pour ceste heu-

re.

re. Au demeurant quant aux passages de la Bible, ie les ay mis de la mesme sorte qu'ils sont en son Latin. Or auec quelle hardiesse ils auoient accoustumé d'en abuser, i'ay deliberé de le monstrer ci apres.

Ie vien maintenant à ceux qui blasphement Dieu de faict aussi: ce que i'ay dict estre peculier aux ecclesiastiques, au lieu ou i'ay auerti le lecteur, que parlant ainsi ie prenois le mot de Blasphemer plus generalement qu'on ne le prend ordinairement: ayant esgard à l'etymologie Grecque, dont i'ay fait mention ci-deuant. Car tout ainsi que celui qui auroit mis sur sa teste la couronne du roy duquel ils seroit vassal, pour se l'attribuer, ou auroit occupé son siege royal, n'auroit moins commis crime de lese maiesté que celui qui auroit proferé quelque parole de mespris contre sa puissance & autorité: ainsi me semble-il que celui qui s'attribue la puissance diuine & l'honneur diuin par quelques actes, peut estre dict blasphemer Dieu. Toutesfois d'autant que la signification de ce mot n'a accoustumé d'estre estendue si auant, ie ne disputeray beaucoup s'il est licite d'en vser ainsi: mais me suffira d'auoir donné à entendre pour quelle raison i'ay ainsi vsé de ce mot. Et mesme si quelcũ trouue meilleur que i'appelle cela Crime de lese maiesté diuine, ie m'accorderay aiseement auec lui. Quant aux exemples, il n'y a celuy qui ne s'en puisse aiseement auiser. Car encore qu'on ne vienne point iusque à celui qui se disant Dieu en terre, se fait faire (entant qu'en luy est) tel hommage qu'à Dieu: ne dirons nous pas que ceux-là sont vsurpateurs de l'honneur appartenant à vn seul Dieu qui entreprennent de faire les consecrations, de donner les benedictions & absolutions? voire qui entreprennent d'ouurir paradis aux vns & le fermer aux autres? Et toutesfois nous sçauons le monde estre plein de telles gens par tout où l'eglise Romaine n'a rien perdu de son credit. Or combien que i'aye dict que ceste sorte de blasphemes est peculiere aux ecclesiastiques, ie n'ignore pas toutesfois que les princes aussi qui de leur maiesté humaine en veulent faire vne diuine, meritent bien d'estre mis du nombre. Mais en combien de manieres ils tombent en ceste faute, ce seroit vn argument non

Digitized by Google

moins odieux, que long, & mesmement pour moy qui cerche tous moyẽs pour trouuer bien-tost la fin du present traité.

Comment, ainsi qu'il y a en nostre temps des meschancetez plus estranges que iamais, auſsi Dieu les chastie par façons plus estranges.

CHAP. XXVI.

SAINCT Augustin a dict vn beau propos entre plusieurs autres, & digne d'vn tel homme qu'il estoit: asçauoir que si Dieu punissoit maintenant chacun peché manifestemẽt, on ne penseroit point qu'il reseruast rien pour le dernier iugement: d'autre part, si Dieu n'en punissoit aucun euidemment, on ne croiroit qu'il y eut aucune prouidence diuine. Encore donc que nous voyons plusieurs commettre des meschãcetez enormes sans que les punitiõs s'en ensuyuent, (au moins qu'elles nous viẽnent en notice) nous auõs grand tort si par là nous voulons inferer que les meschans eschappent la main de Dieu, & que leurs malheurtez demeurent impunies. Et m'esbahi comment ce point ne peut entrer en l'entendemẽt de tan de personnes qui portent le titre de Chrestiens, attendu que les payens par vn seul instinct naturel sont montez iusques à ce secret de la prouidence diuine: comme nous pouuons voir en Plutarque, & en la plus part des poëtes, & nommement en certains vers alleguez par Iustin Martyr. Toutesfois voici encor vne autre consideratiõ que nous deuõs auoir: c'est que Dieu en ce monde n'vse pas seulement de telles punitions que les hommes qui sont establis pour le fait de la iustice, mais s'en reserue aucunes que l'œil ne peut voir, lesquelles ils desploye quand bon lui semble. Ce sont les tourmens & les gehennes incomparables qu'il fait endurer à plusieurs meschans en leurs consciences, non point pour vne heure ou pour vn iour, mais pour maintes annees: voire permet souuent que le ver leur ronge le cœur presque tout le temps de leur vie. Mais si cette punition est cachee aux yeux humains, cõment en pouuons-nous parler? Il est certain qu'outre vne infinité de

Digitized by Google

tesmoignages que nous en auons tant es saincte qu'es profanes lettres, elle nous est descouuerte en plusieurs personnes par les effects: ne plus ne moins que par iceux les medecins descouurent les maladies, tãt bien cachees soint elles. Or comme le temps passé les grands personnages ont esté plus subiets à tels tourmẽs (comme les histoires nous racontent d'vn grand nombre de princes tyrans) ainsi encores pour le iourd'huy voyons nous que c'est la punition des plus haut montez, & iusques au dernier degré de richesses & honneurs, depuis qu'ils viennent à s'oublier: & qu'il leur faut par vne continuelle pratique verifier le prouerbe ancien, disant estre force que celuy qui est craint de plusieurs, craigne plusieurs. Dequoy nous auons maintenant vn exemple fort notable en la personne d'vn qui a pour quelque temps faict du royaume de France, comme Diogenes de son tonneau, quand il le rouloit, le trainoit, le culebutoit, le defonçoit: ou plustost, qui pour quelque temps s'est comme ioué à la paulme de ce royaume, & de celuy auquel il appartenoit. Car quel plaisir pensons nous que luy puisse maintenant apporter sa vie (quelque bonne mine qu'il face) veu qu'il n'y a rien qui plus l'espouuante que les armes, & rien toutesfois où il puisse cercher plus d'asseurance qu'aux armes? Veu qu'il ne s'ose fier à personne, & toutesfois n'ose monstrer particulierement se desfier de personne? Veu que la crainte qui l'accompagne au milieu de sa maison, lui fait aussi compagnie dehors? Attendu qu'il est contraint de ne mettre point de difference entre amis & ennemis, mais les auoir tous esgalemẽt suspects? Bref, cõsideré que tant plus il pense aux occasions de sa crainte, tant plus il est occasionné de craindre. Pensons nous point qu'vn tel homme commence son enfer en ce monde, au lieu d'auoir quelque plaisir au reste de sa vie? Pourroit on demander à Dieu vne meilleure vengeance de ses cretiſmes, de ses catilinisмes, de ses phalarismes, que celles que nous voyons? Mais parlons des meschans qui ne sont montez en si haut degré de dignité, ains sont contraints de ployer eux mesmes sous tels galans que cestuici. Chacun peut ou auoir veu & cõgnu, ou pour le moins auoir ouy parler du lieutenãt, qui par vn poëte François

Digitized by Google

fut honoré du titre de Rhadamanthus, lequel lieutenant meritoit en deux sortes d'estre nommé criminel. Il fut saisi d'vne forte maladie (ce que i'ai ouy raconter en tresbonne compagnie aux medecins qui le gouuernoint) pendant laquelle il pensa si bien à sa conscience, qu'il demoura long temps qu'on ne luy pouuoit oster de la fantasie, qu'il ne fust condamné à estre pendu & estranglé. Helas (disoit il) ie cognoy que i'ay bien gagné la mort: car i'ay faict telle extorsion, i'ay participé à telle & telle pillerie, ie me suis laissé corrompre par les malfaicteurs pour les laisser eschapper, & ay traicté trop rudement ceux qui estoint trouuez innocens: bref i'ay vendu ma conscience en toutes sortes. Et ne se contentant de parler ainsi en general, il venoit iusques à nommer ceux, de la mort desquels il se sentoit coulpable, & à leur demander pardon. En la fin il s'auisa que le roy donneroit bien quelquesfois grace à ceux qui auoint merité la mort: & depuis ne cessa d'en parler. Mais combien qu'on s'efforçast de le confermer en ceste esperance de grace, il en estoit destourné toutes les fois qu'il considereroit l'enormité de ses maux, & disoit que quand le Roy les auroit entendus, iamais il ne luy pardonneroit. Et fust mort ce poure miserable en ceste apprehension du gibet, auquel il luy sembloit qu'on l'alloit mener: n'eust esté vn de ses medecins qui trouua ceste expedient, de faire venir vn homme botté & esperonné tenant de grandes lettres, heurter à la porte assez rudement: lequel criast grace, incontinent qu'il seroit entré. Ce qui fut ainsi faict: mais non sans exposer le patient en grand danger de sa vie: car ayant ouy ainsi heurter la porte, il se persuada que c'estoit le bourreau: & combien que ceste homme botté & esperonné sceust bien iouer son personnage, il eut grand'peine à luy faire croire, que le Roy luy auoit octroyé sa grace. Toutesfois en la fin on le fit peu à peu s'asseurer & prendre courage. Et vescut encore quelque temps apres, au bout duquel il changea ceste tant miserable vie à vne plus miserable mort, comme nous verrons ci apres. Maintenant ie laisseray aux lecteurs iuger, en quelle misere deuoit estre ceste homme, auquel sa conscience donnoit tels assauts: car il est certain qu'alors par

occa-

Digitized by Google

occasion de la maladie, qui luy auoit alteré l'entendement, se monstroit par dehors ce qui souloit auparauant demeurer caché dedans. Or pouuons nous bien penser que le chancelier pareillement auoit esté fort combatu par sa conscience, qui en mourant s'escria, Ha cardinal tu nous fais tous damner.

De la punition occulte (de laquelle on se doit asseurer que plusieurs sont frappez) ie viendray à l'autre qui se fait deuant nos yeux Premierement donc nous sommes appris par les saincctes lettres de recognoistre au milieu des guerres, des pestes, des famines, la main de Dieu executant ses iustes iugemens alencontre de nos pechez. Ce qu'aussi les prescheurs que i'ay alleguez ci dessus, n'ont point oublié de remonstrer. Comme quand Menot dit: *Quæ est causa quod fames toties regnat super terram, nisi peccata & iniquitates enormes quæ nunc regnant?* Et Barelete: *Nonne vidisti temporibus elapsis Italiam peste percussam? Verè hoc totum propter inaudita peccata hominum & malitiam.* Et encore Menot dit particulierement des blasphemateurs, que Dieu leur enuoye vne rose rouge de Naples. Or si telles afflictions sont certains tesmoignages des pechez regnans au monde, & qu'en nostre temps elles ayent esté renforcees, voire redoublees, cela ne suffit il pas pour nous monstrer euidemment que la meschanceté pareillement est redoublee? Toutesfois mon intention n'est pas de m'arrester à tels chastimens ordinaires, mais plustost de mõstrer (selon que porte le titre du present chapitre) que comme nostre siecle a des meschancetez plus estranges que iamais, aussi Dieu les chastie par façons plus estranges. Et qu'ainsi soit, combien voyons nous auiourd'huy de maladies nouuelles tenir le monde comme assiegé de toutes parts? Mais c'estoit bien raison, que comme il ne s'estoit point contenté de tous les pechez de ses predecesseurs, mais en auoit aiousté de nouueaux, Dieu pareillement ne se contẽtast point de ses chastiemens ordinaires, ains aioustast des extraordinaires. Or auoit il aiousté par ci deuant pour punition de la paillardise particulierement, ceste maladie que nous appelons le mal de Naples, & les Neapolitains & autres Italiens, le mal François: mais la meschanceté des hom-

hommes a esté si grande, que ce qui leur deuoit seruir de bride, leur a serui comme d'esperon, & principalement depuis qu'on a trouué les remedes pour guerir telles playes. Il est vray qu'on dit, que depuis peu de temps on a commẽcé à voir vne nouuelle sorte de ceste maladie (qui en est comme vne quinte essence) laquelle est du tout incurable. Que si ainsi est, nous ne deuons pas douter que Dieu ne veuille monstrer combien il est dangereux de s'endurcir aux coups qu'il nous donne. Mais ne faut il pas tenir pour nouueaux chastimens, tant d'autres maladies, ausquelles tous les medecins perdent non pas seulement leur Latin, mais leur Hippocrat & leur Galien? tãt de vengeances non accoustumees, que Dieu fait sentir aux petis par la main des grands, & aux grands par la main des petis? tant de morts plus soudaines que iamais, plus pitoyables qu'oncques? & souuẽt aussi auec vn plus grand desespoir, & plus grande rage que nos predecesseurs ayent iamais veu. Dequoy on trouueroit aisement plusieurs exemples, si on ouuroit les yeux à tels spectacles toutes & quantesfois qu'ils se presentent. I'ay ia parlé ci dessus (en traittãt de ceux qui s'estoint desfaicts eux-mesmes) de Bonauenture Des periers auteur du detestable liure nommé *cymbalum mundi*, comment nonobstant la peine qu'on prenoit à le garder (à cause qu'on le voyoit estre desesperé) fut trouué s'estant tellement percé de son espee, qu'il auoit appuyee le pommeau contre terre, que la pointe entree par l'estomach sortoit par l'eschine. I'ay aussi parlé d'vn secretaire d'vne ville de Suisse, qui pressé du sentiment de ses meschancetez, se precipita, ayant trouué moyen d'eschapper de ceux qui l'auoint en garde, & depuis me suis souuenu de quelques histoires semblables: mais sans venir à ceux qui par vne iuste vengeance de Dieu sont ainsi meurtriers d'eux-mesmes, il est certain que nous en voyons tous les iours mourans de maladie en leurs licts auec vn desespoir & vne rage nõ moindre que celle de ceux qui sont homicides de leurs propres personnes. Voire ne faut douter que plusieurs qui de nostre temps, mesmement de fraische memoire, sont morts de maladie estans desesperez, n'eussent faict vne pareille fin (i'enten, se fussent pareillement desfaicts)

si on

si on n'euſt faict bon guet alentour d'eux. Le nombre deſquels ſeroit fort grãd, ſi on en vouloit faire ſoigneuſement la recerche : mais ie me contenteray de parler de quelques perſecuteurs, qui ont en fin eſté perſecutez par le iuſte iugement de Dieu, à la veuë de tous. Et commenceray par ce lieutenant criminel, duquel i'ay parlé à l'entree de ce chapitre. Apres donc eſtre eſchappé de la maladie en laquelle il auoit enduré vn ſi grand tourment de conſcience, fut quelque temps apres frappé de loups aux iambes, tellemẽt qu'il perdit l'vſage d'icelles: finalement mourut aliené de ſon ſens, apres auoir p̃ pluſieurs iours renié & blaſphemé Dieu. Le chancelier & legat du Prat n'eut pas meilleur marché, nonobſtant ſon braue hoſtel dieu (duquel le roy François premier de ce nom diſoit, qu'il n'eſtoit pas aſſez grand pour loger les poures que ledict du Prat auoit faicts) car il mourut en ſa maiſon de Nantouillet ayant l'eſtomach rongé & percé de vers, nõ ſans maugreer & deſpiter Dieu d'vne extreme impatience, ce, occaſionnee tant par la douleur qu'il ſentoit, qu'auſſi (comme quelques vns racontent) d'vngrand deſpit qu'il auoit de ce qu'il voyoit qu'on ſeelloit deſia tous ſes coffres : tellement qu'il vint iuſques à dire, Voila que c'eſt d'auoir ſerui le roy & de corps & d'ame. Or ce du Prat auoit eſté le premier qui auoit deferé au Parlement la cognoiſſance des hereſies, d'autant qu'il diſoit qu'il y a du blaſpheme meſlé parmi. Ce fut luy auſſi qui donna les premieres commiſſions pour faire mourir ceux qui contrediſoint à la religion Romaine, eſtant ennuyé des longues procedures tenues au proces de Berquin. Et comment en prit il à feu Eſtienne Poncher archeueſque de Tours? En pourſuiuant l'erection d'vne chambre ardente, il fut ars & bruſlé du feu de Dieu, qui luy commença au talon, mais gagna ſi auant au long de ſon corps, que s'eſtant faict couper vn membre apres l'autre, en la fin il mourut miſerablement, & ne tenant en ſa mort plus beaux propos que tenoint les ſuſdicts. De meſme punition fut puni vn maiſtre Iean Ruzé conſeiller en Parlement. Car eſtant le plus grãd bruſleur de ſon temps (c'eſt à dire, qui faiſoit la plus cruelle pourſuite contre les ennemis de la religion Romaine, à ce qu'ils fuſſent bruſlez)

luy

luy aduint vn iour que venant de faire rapport d'vn pro-
ces contr'iceux, fut pris du feu au petit ventre: & à peine
put il estre conduict en sa maison, que ce feu se prit aussi
à ses parties secrettes: dont mourut miserablement, le feu
ayant gagné par tout le ventre, sans toutesfois monstrer
aucun signe de recognoistre Dieu. Et comme le iugemẽt
diuin fut executé sur cestuici promptement, aussi fut il
sur vn autre conseillier de ladicte Cour, nommé Claude
des Asses. Car le iour mesme qu'il donna son opinion
pour faire bruser vn des susdicts, apres disner se mit à
paillarder auec vne chambriere, & en l'acte mesme estant
frappé d'vn'apoplexie, mourut sur le champ. Vn libraire
aussi qui seruoit d'espie à ces deux persecuteurs, & à
leurs compagnons, nommé Iean André, en cheminant
fut surpris d'vne fureur & rage, laquelle l'accompagna
iusques à l'heure de son trespas, qui fut bien tost apres.
Nous lisons aussi des merueilleux iugemens de Dieu cõ-
tre ceux qui furent les chefs de la persecution faicte con-
tre le poure peuple de Cabriere & Merindol: & appre-
nons par cela, comment ceux qui eschappent les mains
des hommes, doiuent touſiours penser ce que dit le com
mun prouerbe, asçauoir que celuy n'est eschappé qui
traine son lien. Car à dire la verité, tels malheureux trai-
nent bien leur lien quant à la iustice de Dieu, encore que
les iuges de ce monde les ayent mis en liberté: voire trai-
nent leur lien non seulement en ceste vie, mais en cores a-
pres le di ceci tãt pour Iean Mesnier seigneur d'Oppede
qu'autres, ausquels fut tellement faict le proces pour les
concussions, pilleries, saccagemens, violences, & tou-
tes sortes de cruautez qu'ils auoint exercees alencon-
tre des habitans desdictes places, cõtre le deuoir de leurs
charges, qu'au lieu qu'on s'attendoit qu'apres plusieurs
notables plaidoyers, par lesquels ces choses estoint tres-
bien remonstrees, on feroit aussi telle iustice d'eux, qu'il
en seroit memoire à iamais, on apperceut en fin que ce
n'estoint que mines. Mais ayans ainsi eschappé la puni-
tion de iustice par l'iniustice des hommes, ils n'eschap-
perent pas la main du grand iuge, ainsi que i'ay dict. Et
entr'autres Mesnier la sentit fort horrible, par vne stran-
gurie & vn feu qui le bruloit depuis le nombril iusques
au

en haut: lesquels maux il porta en telle patience, que depuis qu'il en fut saisi, iusques au dernier souspir il ne cessa de blasphemer & despiter Dieu : faisant fort mal son proffit des exemples de plusieurs hommes & femmes, lesquels il auoit ouys louër Dieu entre les tourmens alors qu'il les faisoit massacrer. Mais aussi il faut considérer qu'il enduroit la mort come vn brigand & meurtrier, les autres l'enduroint comme martyrs. Or entre les gens d'Eglise qui auparauant ledict d'Oppede auoint persecuté les poures fideles de Prouence, y eut vn Iacobin nommé de Roma (des cruautez duquel i'ay faict mention ci dessus) qui pareillement sentit la main de Dieu bien pesante. Car sous couleur de la charge qu'il auoit d'inquisiteur de la foy, ayant tyrannizé tant es corps qu'es biens tous ceux qu'il trouuoit n'adherer point à la religion Romaine, il se retira en Auignon, en deliberation de faire grãd' chere du pillage qu'il auoit apporté de diuers lieux dudict pays de Prouence. Mais le pillard fut pillé par ses domestiques, & mis à poureté: & bien tost apres il tomba en vne maladie espouuantable, & incognuë aux médecins. Car elle luy engendra des vlceres en plusieurs places, lesquels s'emplirent de vers, tellement que sa chair tomboit par morceaux: & deuint si puant, que nul, non par luy mesme, pouuoit endurer sa puanteur. Ainsi en vint là qu'il voulut persuader à quelques vns qu'ils le tuassent: ce que n'ayant sceu persuader, il essaya luy mesme de se desfaire. Mais n'ayant peu mettre en execution ceste malheureuse deliberation, il fut contraint d'endurer iusques à la fin: nõ sans plusieurs cris ou plustost hurlemens, conioints auec maints blasphemes & despitemens de Dieu, cõme c'est ordinairement le refuge de tels meschans: se sentans pressez de douleurs. & à propos des gens d'eglise, il me souuient aussi d'vn qu'on n'a pas accoustumé d'oublier, quand on parle de tels iugemens de Dieu: asçauoir Petrus Castellanus. Car de faict nous auons en luy (aussi bien qu'en aucun autre) vn exẽple notable du iugemẽt de Dieu: pource qu'apres auoir faict grãde profession de l'Euangile pẽdant le regne du roy François I. de ce nõ, iusques à encourir la malegrace de la Sorbõne pour ceste raison (laquelle il ne craignoit à cause de l'ap-

l'appuy qu'il se sentoit auoir dudict prince) il retourna sa robbe au regne du roy Henri deuxieme de ce nom, (pourtant qu'il voyoit que ceux qui faisoint profession de l'euangile, n'auoint pas du bon alors en la Cour) voire la retourna tellement qu'on n'y recognoissoit plus rien. Et encore ne se contentant de cela, vint à Orleans (de laquelle ville il auoit obtenu l'eueschié nouuellement) pour preschet fort & ferme contre la religion qu'il auoit parauant maintenue. Et de faict monta en chaire quelques fois: mais en vn presche pendant qu'il desgorgeoit des blasphemes contre la vraye religion & contre la cõscience, il fut saisi de quelque maladie, qui ne le laissa descendre de la chaire en la mesme sorte qu'il y estoit monté. On dit qu'elle fut telle, que la moitié de son corps brusloit, & l'autre estoit froide comme glace: on parle aussi d'vne dysenterie. Tant y a que la mort s'en ensuiuit en peu de iours, auec cris & gemissemens espouuantables. Or prietay ie les lecteurs ne trouuer mauuais que i'aye ici mis les noms de quelques vns, contre la façon que i'ay accoustumé de suiure presque par tout ce traicté & d'entendre que ie n'ay point esté le premier, ains que ie les ay trouuez ainsi nommez en trois diuers liures publiez depuis peu de temps. Ioinct que telles histoires qui redondent à l'exaltation des iugemens de Dieu, meritent bien d'estre enregistrees authentiquement. Toutesfois ie me contenteray d'auoir mis les noms de ceuxci, & espargneray deux autres (quant à leurs noms) lesquels ie ne trouue point auoir encores esté nommez. L'vn est encore viuant (s'il n'est mort depuis bien peu de temps) qui yant premierement faict profession de l'euangile, depuis estre deuenu courtisan, a tellement voulu temporiser & s'accommoder aux humeurs diuerses de la Cour, qu'il s'est laissé posseder d'vne qui luy fait perdre toute la reputation qu'il auoit acquise par le passé. Tellement qu'on ne peut croire, à ouïr ses propos, qu'il soit celui que Dieu auoit doué d'vne si grande perfection en la cognoissance, tant des langues, que des sciences, qu'à grand' peine depuis à il esté secondé. L'autre fut vn qui auoit esté premierement conseiller du Roy Henri, & depuis par luy mesme employé en diuers ambassades: qui en perdant le gouſ

gouſt qu'il auoit pris à la vraye religion, (de peur que cela ne l'empeſchaſt de monter au degré auquel il aſpiroit) perdit quant & quant vne ſi bonne partie de ſon ſens & entendement, que ce qui luy en reſtoit luy faiſoit grand beſoin. Auſſi auons nous veu depuis peu d'annees des iugemẽs de Dieu ſur quelques princes, voire de ſi fraiſche memoire, & ſi notables, qu'on ne les peut encores auoir oubliez: & pourtant n'eſt beſoin de les ramenteuoir.

Or ce qui m'a faict alleguer ces exemples des iugemẽs de Dieu ſur les perſecuteurs plus que ſur autres, c'eſt pource que la perſecution telle que nous l'auons veuë, eſt vrayement vne choſe propre & peculiere à noſtre temps, & où s'eſt plus monſtree la cruauté & toute ſorte de meſchanceté des hommes de noſtre ſiecle: dont auſſi nous auons veu ce qui s'en eſt enſuiui: & Dieu vueille par ſa ſaincte grace que nous ayons veu le commencement & la fin de tels maux tout enſemble.

SECONDE PARTIE DV TRAITE PREPARATIF à l'Apologie d'Herodote.

PREFACE.

IE VIEN à la ſeconde partie du preſent traité. Car ayant propoſé deux points au commencement d'iceluy, l'vn de l'honneur & reuerence qu'aucuns portoint à l'antiquité, l'autre du meſpris & deſhonneur qu'elle receuoit par aucuns: & ayant declaré que ceux qui l'honnoroint & reueroint, auoint eſgard à la preud'hommie des anciens: ceux qui au contraire la meſpriſoint, conſideroint leur lourderie: il m'a ſemblé que le plus expedient eſtoit, pour rendre les lecteurs ſatisfaicts

Digitized by Google

de leur alleguer des exemples, par lesquels ie leur feroye comme toucher au doigt ce que ie pretendois prouuer. Dequoy pensant m'estre acquité à leur contentement quant au premier poinct (car i'ay, selon mon auis, monstré assez par le menu en iceluy de combien de degrez la meschãceté de nostre siecle estoit montee plus haut que celle mesmement du precedent.) il reste que ie m'efforce de faire le pareil du second. Ce qu'ayant faict, il me semble que i'auray vn tresbon preparatif pour l'Apologie d'Herodote. Et comment (dira quelcun) ces allegations pourront elles seruir pour dõner credit & autorité à l'histoire d'Herodote, veu que vous ne prenez vos exemples que du siecle precedent & du nostre? Voici donc que ie di pour response, & pour donner à cognoistre le but où ie pretẽd. Comme ainsi soit que es histoires d'Herodote nous trouuions des faicts ou dicts incroyables, les vns pource que nous ne croyõs les hommes auoir esté si meschans: les autres, pour autãt que nous ne pouuons croire qu'ils ayent esté si lourds & grossiers: il me semble qu'ayant monstré en premier lieu quelles sont les meschãcetez de nostre siecle, & combien estranges à comparaison de celles du precedent, i'auray occasion de dire tout ainsi que nous en voyõs au nostre qui iamais n'ont esté au precedent, & encore moins es autres qui ont esté deuant luy, & toutesfois nos yeux & nos oreilles, ou tous les deux ensemble, nous contraignent d'y adiouster foy, (car autrement nous leur ferions tort en nous desfiant d'eux) ainsi deuons nous penser que le siecle d'Herodote, & le precedent en peuuẽt auoir eu des peculiers, qui semblablement ne nous eussent point esté incroyables si nous eussions vescu alors. I'en di autant de l'autre poinct: c'est que ie m'asseure que quand i'auray mõstré combien les hommes du siecle precedent le nostre, ont esté non seulemẽt simples, mais lours & grossiers au pris de nous, toutes personnes de bon iugement m'accorderont volontiers, que comme les certains tesmoignages de la lourderie de nos prochains predecesseurs ne nous laissent point douter d'icelle, combien qu'autrement elle surpasseroit la foy: pareillement il est à presumer, que les siecles qui precederent le nostre de tant de centaines d'ans,

ayent

ayez eu leur lourderie propre & peculiere: laquelle ne nous eust esté incroyable (comme elle est à present) si nous leur eussions esté prochains successeurs: d'autant qu'ils nous eussent laissé semblablement des certains tesmoignages. Lequel argument sera traité ainsi generalemẽt pour seruir comme de preparatif à l'Apologie d'Herodote: en attendant que i'aye le loisir & le moyen de le traiter particulierement & par le menu: & de trouuer des faicts de nostre temps correspondãs & sortables à ceux qui nous semblent si estranges en Herodote.

Et comment donc? (pourra dire le lecteur) estimez-vous que tous les actes descrits par Herodote, ausquels nous ne pouuons adiouster foy, ne nous soint incroyables que pour les deux raisõs susdictes? asçauoir ou pour la trop grande meschanceté ou pour la trop grande sottise que nous y trouuons? Certainement mon opinion n'est point telle: ains recognoy tresbien que l'incredulité de plusieurs en cest endroit, prouient aussi d'vne autre troisieme raison, c'est que plusieurs n'ont aucun esgard au grand changement qui est presque en toutes choses entre ce temps là & le nostre: ains veulent que le naturel & maniere de viure des hommes d'alors se rapporte tellemẽt aux nostres, qu'ils ayẽt prins plaisir aux choses qui nous sont plaisantes, & au contraire aussi que tout ce qui nous desplaist leur ait despleu. Qui plus est, veulẽt trouuer conuenãce entre l'estat des republiques & des royaumes d'alors & autres gouuernemens de peuples, auec ceux que nous voyons auiourd'huy estre establis. Voire sont aucuns si inconsiderez en lisant les histoires anciennes qu'ils veulent mesurer le climat des pays si lointains à la mesure du nostre. Or ne se faut esbahir si trouuans au contraire vn grand discord entre ces choses, ils estiment les histoires anciennes estre autãt esloignees de vérité que ce qu'ils y lisent est esloigné de ce qu'ils ont accoustumé de voir & ouyr. Cognoissant donc ceste troisieme cause de l'incredulité de plusieurs, ie luy gardois la troisieme partie du present traité: mais ie prieray le lecteur qu'il me permette laisser pour le present ce que mes occupations ne me permettẽt d'adiouster. Il est vray que i'ay esperance de donner cõme vn eschantillõ de ceste

Digitized by Google

treisieme partie en la preface que ie mettray au deuant de ceſt œuure.

Comment aucuns poëtes, au contraire des autres, ont preferé leur ſiecle aux precedens, comme ayant des façons de faire plus gentiles & de meilleure grace.

CHAP. XXVII.

LEs ſouſpirs d'Heſiode & de Tibulle qu'ils ont iettez pour le meſcontentement qu'ils auoint de la façon deviure de leur ſiecle, nous ont eſté ci deſſus teſmoignez par leurs vers : eſquels nous les oyons dire, qu'au lieu qu'ils eſtoint malheureux d'eſtre naiz alors, ils euſſẽt eſté bienheureux, ſ'ils fuſſent naiz es ſiecles precedens: & que dirons nous de ceux qui au contraire ſe reſiouiſſent comme d'vn grand heur, de ce que leur naiſſance ſ'eſt rencõtree en vne ſi bonne ſaiſon, au pris que ſ'ils fuſſent naiz quelques ſiecles auparauant? Car eſcoutons que dit Ouide entr'autres.

Priſca iuuent alios: ego nunc me denique natum
Gratulor: hæc aetas moribus apta meis.

C'eſt à dire,

Le temps paſſé aimera qui voudra:
Le temps preſent conuient & conuiendra
A mon eſprit: & quoy qu'on me reſponde,
Ie ſuis venu à la bonne heure au monde.

Mais combien qu'Ouide contrarie aux poëtes ſuſdits quant à leur ſouhait, il ne leur contrarie pas quant à la cauſe d'iceluy. Car ce qui leur faiſoit ſouhaiter d'auoir eſté naiz en vn autre ſiecle, c'eſtoit la grande meſchanceté du leur: & ce qui fait au contraire Ouide ſe contenter du ſien, voire le preferer à tous les precedents, n'eſt pas pource que la meſchanceté d'iceluy eſtoit moindre, mais pource que la façon de viure eſtoit plus gentile. Car il dit notamment:

Sed quia cultus adeſt, nec noſtros manſit in annos
Ruſticitas priſcis illa ſuperſtes auis.

Or ſi i'auois à deduire le propos de ce poëte, ie mon-

Digitized by Google

ferrois par le menu, en combien de choses son siecle estoit plus poli que les precedens, & ceux principalement qui approchoint le plus pres du siecle de ce vieil re sueur Saturne, (pour parler selon les poëtes,) & puis ie pourrois, pour traiter encor plus generalement ceste argument, monstrer comment de siecle en siecle les hommes ont eu l'esprit plus esueillé, & par ce moyen ont regardé de plus pres à leurs affaires, & ont donné tousiours de plus en plus quelque poliſſement à leurs façons de faire: tellement que les anciennes estans rapportees à celles ci, se trouueroint fort lourdes & grossieres: mais il me suffira, selon que i'ay promis, de faire comparaison du siecle precedent auec le nostre, sans entrer plus auant en ceste matiere, laquelle autrement seroit infinie. Et encor ne veux ie pas entreprendre d'esplucher par le menu tous les poincts appartenans à ceste comparaison: mais apres en auoir touché quelques vns qui sont de moindre consequence, ie viendray au principal, & qui merite d'estre traité au long. Il est vray, qu'auant que passer outre, ie m'aquiteray d'vne promesse que i'ay faict ci dessus, c'est de produire quelques façons de parler Françoises par lesquelles nous declarons euidẽment vn mespris de l'antiquité: & ce pour la mesme raison pour laquelle Ouide a escrit, *Prisca iuuens alios, &c.* Ie di donc qu'outre ceste façon de parler, Faict à l'antique, ou Faict à la vieille mode par laquelle nous voulons dõner à entendre vne chose estre faicte vn peu lourdement, & auec peu d'art, (il est vray que Faict à l'antique, se dit aucunesfois aussi sans mespris, selon la chose de laquelle on parle) nous en auõs encore quelques autres par lesquelles nous declarons apertement l'opinion que nous auons de la lourderie des gens du temps passé. Car mesme quand nous disons, Cela se faisoit au temps iadis, nous declarons que c'est vne chose qui est hors d'vsage, & *quæ obsoleuit*, selon que parlent les Latins: tellement qu'elle seroit de mauuaise grace en nostre temps. Quant à ceste-ci, Du temps des bonnets, il sẽble estre dict à propos de la lourderie qui estoit pour lors es habits, combien qu'on ne face mention que d'vne espece: comme si on disoit, Du temps qu'ils s'habilloint si lourdemẽt, ou, Du tẽps qu'ils n'auoint pas l'esprit

Digitized by Google

de choisir vne façon d'accoustremens, qui fust propre & aisée. Pareillement se dit par derision, Du temps que les bestes parloint. Car c'est autãt que si on disoit, Au temps jadis que les hommes estoint si sots, qu'ils se laissoint persuader que les bestes parloint. Ce qui est dict (comme je croy) pour le regard des fables d'Esope, lesquelles se trouuoint des lors traduites en nostre langue. Item on dit, Du temps qu'on se cachoit pour prester de l'argent. Mais ceste façon de parler, combien qu'elle se die par derision aussi bien que les autres, si est ce qu'elle tesmoigne plus vne simplicité qu'vne lourderie. Car il est certain que ceuxlà alloint bien à la bonne foy, & n'estoint pas mesfians, qui au lieu de prester argent deuant plusieurs bons tesmoins (voire en faisant obliger le detteur par deuant notaires comme on fait auiourd'huy) le prestoint en cachette, ayans plustost esgard à l'honneur de celuy qui emprũtoit, à ce qu'il ne fust sceu auoir necessité, que non pas à bien asseurer leur argent. Et pourtant ce prouerbe pourroit bien estre mis au nombre de ceux dont i'ay faict mention au commencement de ce traité, qui monstrent la bonne opinion qu'on auoit de la preud'hommie des personnes du temps passé. Outre lesquelles maniereș de parler, nous auons ces trois qui se disent des rois, Du temps que les rois se mouchoint à leur manche, (ou, Du temps que les rois faisoint de leur manche vn mouchoir) &, Du temps que les rois estoint bergers: &, Auant que les rois sortissent hors de page. Quant à ce dernier, il est aucunement peculier aux rois de France: pource qu'on dit que ce fut le roy Louys onziesme qui les mit hors de page: c'est à dire, qui apprit à ses successeurs, & leur donna le moyen de commander de puissance royale, & dire, *Sic volo, sic iubeo*. Quant aux deux autres il y a vn peu malplaisant, & aussi moins vsité: asçauoir celui qui nous veut dõner à entendre que les rois estoint si malhonnestes ou si mecaniques qu'ils faisoint le tour que on voit faire aux petis enfans, quand ils ne trouuent point de mouchoir, ou pour auoir plustost faict. De ma partie ne doute pas qu'il y ait de l'hyperbole en ce prouerbe. Ce que ie ne diray pas de l'autre qui dit, Quand les rois estoint bergers: & quand ie le dirois, ie

ſerois contredict par vne infinité de paſſages de toutes ſortes d'auteurs. Bien eſt il vray, que de rois qui ayēt faict le propre office de paſteurs, il s'en trouuera peu: mais de ceux qui ayent faict meſtier & marchandiſe de vendre du beſtial, & qui ayent eu en ceci leur principale richeſſe, il s'en trouuera grand nombre. Et noſtre hiſtorien meſmement (ie di Herodote) nous aduertit en ſon VIII. liure, que les rois anciens auoint bien peu d'argent, mais nourriſſoint force beſtial, dont ils faiſoint trafique. Où auſſi il nous parle d'vne reine qui mettoit les mains à la paſte: Ie ne di pas, mettoit les mains à la paſte, en la façō qu'on vſe de ceſte maniere de parler pour s'entremeſler du meſnage, mais les y mettoit realement & de faict. Quoy qu'il en ſoit, nous liſons d'vn Cardinal d'Auignon, qui ſe ſceut bien ſeruir de ce prouerbe pour rendre le change à vn roy de France. Car quand le roy voyant les pompes de la cour du Pape, & nommeement des cardinaux, luy eut demandé, ſi les Apoſtres alloint en tel equippage, Il eſt certain que non, (dit il) mais il faut noter qu'ils eſtoint Apoſtres au meſme temps que les rois eſtoint bergers.

Comment nos predeceſſeurs eſtoint groſſiers en pluſieurs actes.

CHAP. XXVIII.

COMME nous voyons qu'aucuns poëtes ont exalté les ſiecles paſſez, & orné de grandes louanges, meſpriſans cependant le leur: & qu'au contraire aucuns (pour vn autre reſpect) ont faict conte du leur plus que de tous les autres precedens ainſi tous les iours on peut veoir les vieilles gens louër & priſer grandement le bon temps qui eſtoit de leur ieune aage, au pris de celuy où ils ſont: au contraire les ieunes gens ne faire eſtime que de leur temps. Que ſi d'autre part nous conſiderons bien ce qui meut les vns & les autres à tenir tel langage, nous trouuerons qu'ils ont vn meſme eſgard. Car comme les poëtes qui ont tant priſé & honnoré l'antiquité, l'ont faict (ainſi qu'il a eſté dict ci deuant) pour raiſon de la preud'hommie qui eſtoit lors beaucoup & ſans compa-

Digitized by Google

raison plus grande, & ceux qui au contraire l'ont euë en mespris, l'ont faict pour cause de la lourderie d'alors: ainsi est il certain que ce dont les vieillards de maintenãt peuuent attribuer quelque louange à leur temps passé plus qu'à leur temps present, est vne plus grande preud'hommie: & au contraire ce dont les ieunes gens ont occasion d'estimer le leur plus que le passé, est vne plus grãde dexterité, & vne maniere de viure plus polie. Surquoy si quelcun m'allegue, que quand les vieilles gens parlent du bon temps qu'ils ont veu en leur ieunesse, ils ne l'entendent pas seulemẽt pour la preud'hommie plus grande, mais aussi pour autres choses, ie cõfesseray cela estre vray: mais ce sera à la condition que luy de son costé me confessera, qu'ils ont toutefois plus esgard à icelle qu'à nulle autre chose. Car quand Horace, descriuant les mœurs d'vn vieillard, dit entre autres poincts,

—— Laudator temporis acti
Se puero, censor castigatorque minorum.

C'est à dire,

Louant touſiours le temps qu'il a veu en ieuneſſe,
Et les ieunes voulant reigler par ſa vieilleſſe.

il est certain qu'il entend la coustume des vieilles personnes estre telle, que pour l'opinion qu'ils ont que le monde va touſiours en empirant, ils disent que du temps de leur ieune aage toutes choses se portoint bien mieux, & n'y auoit tel desbordement: & suiuant cela veulent regler & reformer les ieunes gens, non seulement en leurs mœurs, mais aussi en toutes sortes d'actions. Exemple: le vieillard qui parlera des ieunes gens d'auiourd'huy, dira qu'il ne s'esbahit pas si on voit maintenant tant de maux regner au monde, & si ne faut plus attendre le bon temps tel qu'il a veu en sa ieuneſſe, pource que toutes les façons de faire sont chãgees: en sorte qu'à grãd' peine peut il rien recognoistre de ce qu'il a veu. Et principalemẽt alleguera que les pompes & delices sont de beaucoup plus grandes qu'alors: ce qui est cause de la cherté qu'on voit, cause de tãt de dissolutiõs, cause aussi de rendre les hõmes plus effeminez. Il est vray qu'ils passent bien quelquesfois plus auant, voulãs faire les ieunes gens de leur tẽps presque saincts: cõme quand ils disent

(ce

(ce que l'auteur du Courtisan raconte de bonne grace) *Io haueua vent anni che anchor dormiua con mia madre, & mie sorelle: ne seppi mai ò gran tempo che cosa fossero donne: & hora i fanciulli non anno a pena asciutto il capo: che fanno piu mali: e che in que tempi non sappeano gli homini fatti.* Or comme les vieillards qui passent si auant, passent les limites de la verité: & aussi les passerõs nous si nous vouliõs nier qu'ils n'eussent raison de se plaindre du changement en pis quant aux meurs. Pour conclusion donc nous accorderons aux vieillards que du temps de leurs ieunes ans le mõde n'estoit si malitieux: mais ce sera à la charge qu'ils nous accordẽt qu'aussi estoit-il plus grossier & plus lourdaut, & n'auoit pas peut-estre autant d'esprit pour auoir autant de malice.

Et à fin qu'ils ne dient point que ie parle à l'auenture, ie viendray des maintenant aux exemples. Et pource que quant au corps, nous n'auons aucunes choses en plus grande recommandation, voire n'estimons plus necessaires, que celles qui seruent à nous nourrir & vestir, & pourtant sommes fort curieux de cercher toutes commoditez en cest endroit, i'en parleray premierement. Mais quant à la nourriture, pource que ie presuppose que nos ancestres ne s'y soint monstrez guere plus subtilement curieux que s'y monstrent encores à present plusieurs nations, ie prieray le lecteur ne trouuer mauuais si ie fay aussi comparaison de quelques façons de faire d'icelles auec les nostres. Il est vray que ie commenceray par vne qui est entree si auant dedans no stre temps que ceux mesmement qui n'ont dix ou douze ans passez, en peuuent estre tesmoins (& peut estre que quand ie diroia qu'elle est encores en vlage en quelques lieux de la France, ie ne mentirois pas.) C'est qu'es bonnes maisons les maistres & maistresses, pour bien tromper leurs seruiteurs & chambrieres, se faisoint seruir à table premierement de ie ne scay quelles fricassees, hachis, vinaigrettes, saupiquets, salmingondins, & puis force chair de mouton & de veau, & de bœuf la piece tremblante qu'on appelle: & ordinairement s'attachoint à ceste piece de bœuf plustost qu'aux autres. Et apres que l'estomach auoit deschargé la colere sur tel-

Digitized by Google

les viandes, & qu'il estoit appaisé, on apportoit la viande creuse, à sçauoir force bestes à deux pieds: & encore non pas tout à vne fois, mais on gardoit les perdris & les phaisans & autres viandes qui sont des plus delicates, pour le dernier seruice, l'estomach estant ia non seulement appaisé, mais du tout fermé. Dont s'ensuiuoit vne grãde pitié, c'est qu'il estoit force aux poures seruiteurs qu'ils prissent la patience de manger des viandes ausquelles ils n'estoint nullement accoustumez, & celles qui leur estoint coustumieres & ordinaires, ils les quittassent à leurs maistres & maistresses, c'est à dire, que ils prissent la patience de manger des menues viandes de toute sorte de gibbier, & qu'ils leur laissassent manger les grosses. Et que respondra ici le vieillard *tandaeor temporis acti se puero*? dequoy penſera-il couurir la lourderie de son temps passé? Certainement il me semble que si ie n'appelle que lourdaux ceux qui faisoint ce tour, ie les espargneray beaucoup. Il est vray que si ie n'auois peur de les fascher, ie leur ferois volontiers encores vne autre question en matiere de perdris & autre tel gibbier, à sçauoir mon où ils auoint le nez, ou bien quelle sorte de nez ils auoint, quand ils ne trouuoint bon le gibbier sinon qu'il cornast vn peu, c'est à dire (sans desguiser les matieres) qu'il ne fust vn peu puant: & quand ceste petite puanteur estois à leur nez senteur de venaiſon ou saunagine.

Mais ie vien aux façons de quelques autres nations, lesquelles (comme i'ay dict) ont parauẽture esté en vsage entre nos ancestres pareillement. Comme ainsi soit donc qu'il n'y ait auiourd'hui François (i'entens natif de la vraye France) de ceux qui sont aucunement assez qui ait le paler si mal appris qu'il ne sçache bien faire distinction entre chair mortifiee & celle qui ne l'est point, au contraire ce seroit presque miracle de trouuer vn Alemand n'estant iamais parti de son pays, qui entendist ou se souciast d'entendre ceste distinction. Pour exemple, à fin d'euiter *ne gallina malum responſet dura palato* (cõme parle Horace) c'est à dire qu'vne poulaille n'ait la chair si longue qu'elle ne puisse complaire au palais, le François qui n'aura eu le loisir de la faire tuer vn iour

ou

ou deux deuant pour la laisser mortifier & attendrir d'elle mesme, sçaura & prattiquera plusieurs receptes outre celles que donne Horace: mais au contraire quand laissant sa France il viendra en Allemagne, il sera biẽ estonné qu'il se verra presẽter sur la table la poulaille (ou quelque maistre coq, à faute d'icelle) qu'il aura veu se pourmener en la cour il n'y aura que demie heure: tellement quelle aura esté quasi en vn mesme temps tuee, plumee, poullie. Or si nos ancestres (a fin de ne m'attacher aux Alemans) ont faict le pareil n'aurons nous pas tresiuste occasiõ de dire qu'ils ont esté bien lourdaux & grossiers en ceſt endroit? Sinon que quelcun vousist respondre qu'ils auoint les estomachs plus chauds que nous: tellement qu'ils pouuoint aussi bien digerer la viande, à demi crue comme nous la bien cuite. Mais les liures des medecins qui estoint lors, nous tesmoignent le contraire. Voila vn exemple quant à l'appreſt ou cuisinement des viandes: voyons en maintenant vn quant au choix d'icelles. Ie ne di pas quant aux choix entre diuerſes especes, mais entre celles qui sont d'vne mesme sorte. Nous trouuerons certainement qu'encor de nostre temps il y a eu plusieurs desquels Galien se pourroit mocquer à aussi bon droit, qu'il se mocque de ceux qui faisoint l'amour à la Penelopé d'Homere, de ce qu'ils mangeoint les grans vilains pourceaux & donnoint à leurs seruiteurs les petits cochons. Car combien que le prouerbe soit tout commun, Ieune chair & vieil poisson, nos ancestres n'ont ils pas eu bien peu d'esprit au pris de nous, quand ils mangeoint les meres & laissoint les enfans? quand ils mangeoint les perdrix & laissoint les perdreaux? mangeoint les lieures & ne touchoint aux leuraux? Et toutesfois ce que nous disons de nos ancestres quant à ceci, il le nous faudra dire de plusieurs nations de nostre temps. Car à Veniſe mesmement i'ay ouy dire à quelques seigneurs qu'il auoint appris des ambassadeurs du Roy de Frãce à eux enuoyez, que les perdreaux & les leuraux estoint bons à manger. Et à ce mesme propos me souuient de ce qui m'a esté raconté touchant seigneur Conrad Reseh, qu'estant à Basle il respondit à certains Suisses qui luy de-

demandoint qu'il vouloit faire de quelques petis leuraux qui lui auoint esté apportez, que c'estoit pour faire de l'eau distilee pour ses gouttes: & leur persuada. Ie parlerois aussi de ceux qui iettoint les oreilles & la coine des petits cochons, les extremitez des oyes (ce que on appelle auiourd'huy la petite oye) qui iettoint les pieds de veau & de mouton & d'autres, voire iettoint iusques au foyes de chappon: & se faisoint tort en plusieurs autres telles choses: mais ie crain d'vne part qu'on ne m'aiouste point foi, d'autre part, que ce discours ne soit trouué trop vil & abiect, tellement qu'il derogue aux matieres graues du present liure.

Ie viendray donc à la lourderie que nos predecesseurs ont monstree en leurs vestemens, de laquelle les tableaux & les statues nous rendent certain tesmoignage. Imaginons vn peu s'il faisoit pas beau voir vn homme coeffé d'vn grād chaperon (dont l'vsage n'est encore du tout perdu) ou d'vn haut bonnet, ou d'vn bonnet à la cocarde, ou d'vn bonnet a l'arbaleste, ou approchant de celuy des Suysses, mais si grand que maintenāt d'autant de drap on en pourroit faire trois ou quatre. Ne faisoit il pas bon voir le gent corps de mōsieur le muguet, quād il auoit vestu sa iaquette qui luy passoit les genoux de quatre grans doits, de laquelle on feroit maintenant vn cataquin & vn robbon ou vne cappe à l'Espagnole? Et puis ne faisoit il pas beau voir non seulement tout le col descouuert, mais souuent toute haut des espaules aussi, pareillement tout le sein, par le moyen des habillemens eschancrez en demi rond? Et quant aux femmes, madame à la grande gorre (comme parlent les prescheurs d'alors) n'auoit-elle pas bonne grace quand elle auoit vestu sa robbe, les manches de laquelle estoint si larges qu'elle suffiroint maintenant à en faire vne entiere? Ne les faisoit il pas bon voir quand elles auoint les grandes queuës troussees, ou quand d'icelles trainātes elles balloint les eglises? Et s'il faut aussi parler de la mecaniquerie, faisoit-il pas bon voir vn grand seigneur, voire vn roy, portant des manches de deux parroisses? c'est à dire, dont la moitié estoit d'ostade, & l'autre moitié de velours? Voire quelquefois vn pourpoint de trois parroisses car le

corps

Digitized by Google

corps estoit de demie ostade, le haut des mãches de cuir, & le bas de velours. Bien est il vray que le deuant aussi auoit enuirõ deux doits de velours. Et pource qu'il n'y en auoit aucunement à l'endroit du dos, on appeloit ceste sorte de pourpoints Nichil au dos. Duquel mot ont depuis vsé plusieurs qui n'entendans son origine: ont prononcé Nichilodo, & a esté appliqué ce mot generalement à toutes choses qui auoint vne mõstre en exterieur, à laquelle l'interieur ne respondoit point: mais principalement quant aux habits: comme encor pour le iourd'huy les cottes ou vasquines qui n'ont que le deuant de quelque drap de soye & le reste de toile ou de quelque autre telle matiere (telles que les portent auiourd'huy plusieurs damoiselles) selon ceste signification peuuent estre appelees cottes à la Nichilodo. Mais cõme il seroit à souhaiter que le plus mauuais mesnage des damoiselles de nostre temps fust cestuy ci, ainsi faut il confesser qu'alors il n'y auoit grand mal en telle mecaniquerie. Et à dire la verité, ce que i'en parle n'est qu'en estendant mõ propos aussi auant qu'Ouide estend le sien, au mesme passage où sont les vers alleguez ci dessus. Car là il ne dit pas seulement que son siecle a apporté des façons de faire plus gentiles, mais aussi vne magnificence & sumptuosité non accoustumee parauant: commede faict ce sont ordinairement choses cõiointes. Mais nous sçauons combien de maux prouiennent de sumptuosité, & au contraire combien est proffitable la frugalité. Et de faict nous lisons en vn certain historien François que du temps du roy Charles sixieme, la noblesse de France commit deux personnages pour lui aller faire remõstrance du changement qui estoit quand à l'estat du royaume depuis le temps de son feu pere Charles cinquieme: & entre autres poincts, quant à la despense de sa maison excedant de beaucoup celle de sondict pere. Mais ils se plaignoint specialement de ce que le Chancelier auoit pour vn an despendu en habits deux cents francs fournis des deniers du roy. Et trouuoit on ceste faute si grande que craignant la punition il abandonna le pays. Or maintenant ie vous laisse penser le lecteur de combien le monde est plus miserable auiourd'huy

d'huy auec ſa ſumptuoſité (qui eſt ſi grande qu'vn petit compagnon deſpendra bien cent francs ou à peu pres, pour vne ſeule paire de chauſſes) qu'il n'eſtoit lors auec ſa frugalité. Toutesfois quand tout ſera bien conſideré, on doutera ſi ce que i'ay appelé mecaniquerie, ſe pourroit nommer honneſtement frugalité: dautant que cependant qu'ils n'oſoint porter des manches toutes entieres de velours, ils oſoint bien faire des deſpenſes beaucoup plus impertinentes & extraordinaires.

Si nous voulons conſiderer auſſi l'entretenement du corps quant à l'exterieur, imaginons s'il y auoit pas grand plaiſir à voir vn homme ayant la barbe raſe, & au demeurant auec ſa grande perruque bien eſperlucat. Car c'eſt le mot duquel ils vſoint alors: voire ſe trouue meſmement en Menot, au lieu (comme ie croy) de ce que le Latin dit *colapi ſtratus*. Auſſi en la ryme d'vn bon compagnon, qui a eſté aſſez long temps deuant lui, nous liſons,

Plus fringant eſperlucat,
Et cent fois plus gay que Perot,
Ou le valet d'vn aduocat.

Pouuons nous excuſer leur lourderie en ce qu'ils prenoint grand peine à entretenir ce qui les mettoit en grand peine? Car qui ne ſçait non ſeulement les incommoditez, mais auſſi les maladies qu'apportent les longues perruques? (combien qu'encore pour le iourd'huy elles plaiſent à aucuns.) Et quant à la barbe, ſi elle ſied bien à vn homme, ou non, ie m'en rapporte à ceux que nous voyõs ſi honteux de n'en auoir point. Ie m'en rapporte auſſi à ces vers, *turpis ſine frondibus arbor:*

Turpis equus niſi colla iubæ flauentia velent.
Pluma tegit volucres, ouibus ſua lana decori eſt:
Barba viros hirtæ que decent in corpore ſetæ.

Et toutesfois il faloit que les poures crucifix de ce temps là s'accommodaſſent à l'humeur des hommes d'alors, & que tombans entre les mains de ceux qui aimoint à porter la barbe du tout raſe, ils euſſent la patience de la porter raſe pareillement: s'ils ſe rencontroient parmi autres qui aimoint à porter vne barbette ſeulement au lieu d'vne barbe, il leur eſtoit force ſe contenter d'vne barbette. Comme au contraire quand ils eſtoint

pays où on portoit la barbe nouee à la ceinture, ou touchant iusques aux genoux, il leur estoit force de s'accoustumer à ceste mode, encore qu'elle ne leur fust plaisante. Car chacun vouloit que son crucifix trouuast beau ce qu'il trouuoit beau: & voila d'où vient qu'il y a tant de sortes de crucifix.

Ie n'oublieray pas entre autres choses leur façon de bastir, qui estoit telle qu'ils se priuoint presque de toutes les commoditez lesquelles auiourd'huy nous requerons (& à bon droit) en nos bastimens. Et se peut quasi dire qu'ils s'emprisonnoint en leurs maisons, c'est à dire faisoint leurs maisons en façon de prisons. Car ne se soucians que de faire des grosses murailles & espesses, ils se priuoint cependant de la commodité de la clarté, faute d'auoir l'esprit de faire le freneſtrage tel qu'on le fait auiourd'huy. Au lieu aussi qu'ils se pouuoint mettre au large, se mettoint à l'estroit: faisans force trous ou nids à rats, au lieu de faire quelque nombre de membres aisez, larges & spatieux. Et de regarder que les maisons n'eussent quelque subiection les vnes aux autres, aussi que leurs voisins n'eussent veuë sur eux, il n'en estoit point de nouuelles. Mesmement quant à l'endroit de la maison qui n'est pas honneste à nommer & toutesfois y est necessaire, ils n'ont pas imité la nature quant à luy choisir sa place. Car au lieu qu'elle a destourné si loin des yeux & du nez la plus vile & mal plaisante partie du corps; ils mettoint ceste partie de la maison à la veuë d'vn chacun & comme en parade.

Et s'il faut parler des ouurages d'alors au pris de ceux de maintenant, où dirons nous que les artisans auoint l'esprit? Si on regarde bien le plus beau buffet ou chaire d'alors, ne dira on pas que c'est charpenterie & non menuiserie? Et quant à la ferrure soit d'vn buffet, soit d'vn coffre, soit d'vne porte, si on la contemple, on doutera si les ferruriers d'alors vsoint de limes, ou non: ou (pour mieux dire) on doutera de quelle façon estoint leurs limes. Car on voit bien que quelques limes ont passé par dessus, mais on n'y recognoist rien de telle besongne que nos limes ont accoustumé de faire, c'est à dire ceux qui de nostre temps manient les limes. Il est vray

vray que pour recompense ils n'estoint point chiches d'ouurage sur leur besongne: mais la fausse ne valoit pas mieux que le poisson. i'enten quant à leurs compartimens & autres tels enrichissemens de besongne. Vne chose faut il confesser, c'est qu'au lieu qu'auiourd'huy on espargne les estoffes, alors on les employoit comme par despit & comme si elles n'eussent rien couste. tesmoins les harnois d'alors, si pesans que quand on les auoit sur soy, on estoit presque inutile, au lieu qu'auiourd'huy on ne les fait pesans que la moitié d'autãt, & toutesfois à l'espreuue de la pistole. Ce que nous pouuons dire aussi des morions. mais i'enten, quant aux vns & aux autres, de ceux qui ont esté forgez depuis l'inuention des harquebuses. Car il est certain que parauant on se contentoit qu'ils fussent de l'espesseur d'vne l'anne de fer. Et pour parler de la plus commune sorte d'armes, ne feroit on pas bien auiourd'huy trois espees d'vne d'alors? Voire on en voit telle dõt la garde seule pese plus que deux de maintenant (ie di auec leurs gardes) qui toutesfois auec ce qu'elles ne chargent tant le bras, sont de meilleure defense.

Et du langage de nos predecesseurs qu'en dirons nous? quelles pensons nous qu'estoint les oreilles d'alors qui portoint patiemment Mon frere Piarre? Mon frere Robart? La place Maubart? Et toutesfois nostre Villon, vn des plus eloquens de ce temps la, parle ainsi. Voila exemple du langage auquel on prenoit plaisir de faire la grand bouche, à la façon de ceux d'entre les Grecs qui estoint nommez Doriens, & de ceux d'entre les François qui sont nommez Sauoyars. Or au contraire on a veu vne secte de certains contrefaiseurs de petite bouche, qui faisans conscience de dire François, Anglois, disoint Frances, Angles. Et encor pour le iourd'huy se trouuent des courtisans qui affectent ceste prononciation, s'accommodans en cela à quelques mignardes & non à la raison. Car il est certain que ceci est venu premierement des femmes qui auoint peur d'ouurir trop la bouche en disant François, & Anglois. Comment qu'ils en soit, ie ne pense point que ni elles ni les hommes qui les ensuyuent, puissent rendre aucune rai-

Digitized by Google

ſon de ceſte prononciation, non plus que la damoiſelle Sauoyenne euſt peu rendre raiſon de ſon Chanter magnifiquer, qu'elle diſoit pour Chanter magnificat, penſant euiter le vice de ſon langage naturel: qui eſt de mettre A au lieu de E. Et ne peuuent ces mignars & mignardes alleguer pour leur defenſe la langue Italienne, entant qu'elle dit Franceſe, & Franceſi, ſinon qu'ils vueillent faire ce tort a leur nation, de dire quelle ait appris ſon nom des Italiens. Il eſt vray qu'ils diſent auſſi Ingleſe, & Ingleſi, mais il n'y a point de doute qu'ils ne nous ayent enſuiui auſſi bien en l'vn qu'en l'autre, ne pouuans pas iuger ſi nous parlions bien ou mal.

Quant aux termes & manieres de parler, ie confeſſe que nos predeceſſeurs ne s'y ſont monſtrez guere plus ſubtils qu'au reſte: mais quand ie conſidere d'autre part les grandes fautes qui s'y commettent auiourd'huy par ceux qui veulent eſtre trop ſubtils (ou pluſtoſt, ſottement ſubtils) ils me ſemblent meriter qu'on leur pardonne. Car nous auons tellement laiſſé ce qui eſtoit de mauuais au vieil François que nous auons laiſſé quant & quant là plus part de ce qu'il auoit de bon: & puis auons faict vn tour de meſnagers à cõtrepoil, allans emprũter chez nos voiſins ce q̃ nous pouuiõs trouuer chez nous, (voire qui euſt eſté meilleur) ſi nous euſſiõs voulu prendre la peine de le cercher: cõme i'ay mõſtré en mon liure. De la cõformité du langage François auec le Grec.

Au demeurant qu'elles ſçauoint faire en leur patois de belles harãgues & bien trouſſees, il appert par les hiſtoriens d'alors. Quant à leurs rymes auſſi, (i'enten rymes) c'eſtoit triomphe, pourueu qu'on n'y cerchaſt ni time, ni raiſon, voire ni meſure auſſi en la plus part. De quoy on ne ſe doit eſmerueiller, veu que Marot meſmement en ſes premiers eſcrits rimoit à l'auenture. ſans ſçauoir que c'eſtoit de la coupe ou ceſure, ni de la difference de E maſculin auec E feminin. Et à dire la verité pluſieurs rimes du temps paſſé ſemblent n'auoir eſté faictes que pour nous appreſter à rire: principalement celles qui ſont de telle vene que ceſte-ci,

Priez pour Martin Preudom
Qui a faict faire ceſte vie.

Digitized by Google

Que Dieu lui face pardon

En ryme & en tapisserie. Car l'auteur de ce beau quatrian a esté tant à la bonne foi qu'il a pensé que la contrainte de sa rime excuseroit enuers les lecteurs ce qui est ridicule, estant pris selon l'ordre des mots, à sçauoir que Dieu lui pardonne en rime & en tapisserie. Vn autre ancien rimeur ne fit difficulté de clorre vn sien epitaphe par ces deux vers,

Et mourut quatre cens & neuf,
Tout plein de vertu comme vn œuf.

Pareille grace auoit la plus part de leurs rimes Latines, & principalement en epitaphes comme,

Qui iacet in tumba,
Fuit Carolus Quintus :
Dic pro illo bis vel ter
Ave Maria & Pater noster.

Mais il est temps de parler de leur lourderie en choses de plus grande consequence, qui concernent le poinct principal mētionné ci dessus, à sçauoir le salut de nos ames.

De l'ignorance qui estoit specialement es gens d'eglise, & principalement es prestres missotiers.

CHAP. XXIX.

NOVS auons pou voir euidēment au chapitre precedent vne tresgrande ignorance du siecle precedent: toutesfois encore qu'elle eust esté plus grande (si possible eust esté) pourueu que les gēs d'eglise n'en eussent point eu leur part, le poure monde n'eust pas esté beaucoup à plaindre. Mais nous verrons maintenāt que au contraire la plus grand'part de l'ignorance leur est demeuree, & principalement aux prestres missotiers. De quoy il ne se faut esbahir, veu que Menot leur reproche qu'au lieu de trouuer des liures en leurs chambres, on n'y trouuoit que des espee, sou vn arc, ou arbaleste ou autres sortes d'armes, *Sed nunc*, dit il, *quid in camera sacerdotis reperietis? an expositionem epistolarum, aut postillam super euāgelia? Non. Faceret eis m alū in capite magister Nicolaus Dobyt. Quid ergo? Vnum arcum, vel balistam, spatham, aut aliud genus armorum.* Et com mēt enuoyoit on ad ordes gens si ignorāts

fans. Il faut noter que ceux qui les examinoint n'en ſçauoint guere d'auantage qu'eux, & pourtant en iugeoint comme clercs d'armes. Ou encore qu'ils euſſent du ſçauoir aſſez pour cognoiſtre leur ſuffiſance, les faiſoint paſſer, pour faire plaiſir à ceux qui les leur auoint recommandez. On parle d'vn entre autres auquel l'eueſque qui eſtoit à table ayant demandé, *Es tu dignus?* il fit reſponce, Nenni mõſieur: mais ie dineray bien auec vos gens. Car il penſoit que *dignus* (c'eſt à dire digne) ſignifiaſt diſné. On conte auſſi d'vn autre qui eſtoit venu pareillement pour eſtre faict preſtre, lequel on interrogua, pour eſprouuer ſon bon entendement, qui eſtoit le pere des quatre fils Aimond. A quoy n'ayant ſceu reſpondre il fut renuoyé. Eſtant retourné & ayant raconté l'occaſion pour laquelle il auoit eſté refuſé, ſon pere luy monſtra comment il eſtoit bien beſte de n'auoir ſceu reſpondre qui eſtoit le pere des quatre fils Aimond. Voila (dit-il) grand Iean le mareſchal qui a quatre enfans: ſi on te demandoit qui eſt leur pere, dirois tu pas que c'eſt grand Iean le mareſchal? Ouy, dit il: i'entens bien maintenant. Là deſſus s'en retourne pour eſtre receu, comme ayant bien mieux appris ſa leçon depuis. Eſtant donc interrogué pour la ſeconde fois qui eſtoit le pere des quatre fils Aimond, reſpondit que c'eſtoit grand Iean le mareſchal. On leur faiſoit pluſieurs telles interrogatiõs ioyeuſes pour donner paſſetemps à monſieur le prelat qui aſſiſtoit là, & pour eſſayer s'ils eſtoint point du tout niais & begaux. Comme quand on en interrogua vn qui eſtoit le meilleur morceau d'vn petit cochon, il reſpondit que c'eſtoit la peau, & pour ceſte pertinente reſponſe il fut iugé digne d'eſtre faict preſtre. Mais au contraire, vn qui vint apres, eſtant interrogué qui eſtoit le meilleur morceau d'vn veau, & ayant reſpondu que c'eſtoit la peau (car il vouloit enſuiure la reſponſe de l'autre) fut iugé indigne d'eſtre faict preſtre, comme ayant faict vne ſotte reſponſe, & par laquelle il mõſtroit n'auoir aſſez d'eſprit pour eſtre de ce meſtier.

I'ay honte de m'amuſer à eſcrire autres telles ſortes d'interrogatiõs qu'on leur faiſoit pour voir s'ils eſtoint

Digitized by Google

bons compagnons & cependant estoint faictes *pro forma*, à fin qu'ils peussent dire qu'ils auoint esté examinez. Que si quelcun trouue ceci trop malaisé à croire, ie le prieray de considerer s'il estoit possible de tirer des prestres du tout ignorans response à quelque demande concernant leur office, c'est à dire l'office duquels ils demandoint estre pourueus. Comment ignorans? voire iusques à ne sçauoir pas bien lire. Et si on trouue ceci encore moins aisé à croire, i'appelle leur droit canon en tesmoin. Car il est là escrit d'vn prestre qui en baptizant disoit, *Baptizo te in nomine patria & filia & spiritua sancta.* Et pource que ceci est notable ie mettray le passage entier. Voici donc en propres termes ce que nous lisons en la III partie du Decret, *De consecratione, distinctione* IIII. *Canone* LXXXIIII, ZACHARIAS PAPA BONIFACIO EPISCOPO, *Retulerunt mihi nunsij tui quòd filii sacerdos in eadē prouincia qui Latinam linguam penitus ignorabat, & dum baptizaret, nescius Latini eloquij, infringens linguam diceret,* BAPTIZO TE IN NOMINE PATRIA ET FILIA ET SPIRITUA SANCTA: *& per hoc tua reuerenda sanctitas consideranit eos rebaptizare. Sed sanctissime frater, si ille qui baptizauit, nemerrorem inducēs vel hæresin, sed pro sola ignorantia Romanæ locutionis infringendo linguā (vt supra diximus) baptizans dixisset, non possumus cōsentire vt denuo baptizetur.* Et de ce canon *Petrus Lombardus* à tresbien faict son prouffit, *lib.* IIII. *Sentent. Distinct.* VI. Car pour toute response à ceste question, *Si baptismus sit verbis corruptè prolatis*, il n'allegue autre chose que ce canon, *Quæri etiā solet* (dit il) *si corruptè proferantur verba illa, an baptismus sit. De hoc Zacharias Bonifacio scribit, Retulerunt &c.* De ma part i'ay bonne souuenāce d'en auoir ouy quelques vns qui disoint en baptizant aussi *Arbrenuntio*, au lieu de *Abrenuntio*, & en consecrant, (comme ils parlent) disoint *Hoc est corpum meum.*

Mais tous ne sont ni n'ont esté si ignorans (respondra leur aduocat) ains y a des simples prestrots, qui non seulement sçauent lire promptement & correctement, mais entendent honnestement ce qu'ils lisent. Ie confesse qu'ils ne sont tous si ignorans: mais ie di que les

plus

plus ignorans sont les moins dangereux. Et qu'ainsi soit parquoi ont esté corrompus les passages du nouueau Testament sinon par ceux qui auoint vn peu estudié? Qui a faict corriger le passage de S. Luc, où il est parlé de la femme qui ayant perdu vne pierre precieuse, balie sa maison pour la trouuer? qui a faict mettre ici *euertit domum*, Elle abbat la maison: au lieu de *euerrit domum*, c'est à dire, Elle balie la maison: sinon celuy qui auoit tant fueilleté de bons auteurs qu'il auoit bien rencontré *euertit* en quelque coin, mais non *euerrit*? Et qui doute que par mesme moyen n'ait esté corrigé ce passage des Actes des Apostres, où au lieu de *demissus per sporam* on a mis *demissus per portam*? En l'honneur de laquelle correction fut faict ce quatrain par vn qui auoit ouy vn prescheur lequel la suyuoit en son exposition,

Par ici passa deuant hier
Vn tresnotable charpentier,
Qui besongna de telle sorte
Que d'vn panier fit vne porte.

Il y a quelques autres passages corrompus de la mesme façon es premieres impressions de l'ancienne interpretation. Et me souuient nommément quant à *euertit* pour *euerrit*, qu'vn certain Imprimeur fut en grand danger pour l'auoir remis au texte. Or quant à plusieurs mots dudit nouueau Testament, desquels ils n'ont pas changé l'escriture, ils ont pour le moins changé la signification, c'est à dire les ont faict signifier ce qu'il deuinoint: comme en sainct Paul au lieu que *hæreticum deuita*, signifie Euite vn heretique, ou Garde toy d'vn heretique, ils ont deuiné que c'estoit à dire, Oste la vie à vn heretique. Toutesfois encore n'est rien tout ceci au pris de l'interpretation de ce passage *Inuenimus Messiam*, S Iean chap 1. Nous auons trouué la messe. Et de cestuy ci, *Signa autem eos qui crediderint, hæc sequentur*, Fay le signe de la croix sur ceux, &c. Entre lesquelles braues interpretations ne doit estre oubliee celle d'vn curé du pays d'Artois, qui ayant vn procez contre ses parroissiens touchant quelques reparations qu'il faloit faire au temple, & entre autres de le pauer, en la fin prit le prophete Ieremie pour son aduocat, au chap 17, où il dit, *Pa*

Digitized by Google

neant, illi, & non pauebam ego: induc super eos, &c. Quant (dit-il) Ieremie dit expreſſeement, Qu'ils pauent, & non pas moy, ne vous donne-il pas bien à entendre que ce n'eſt pas à faire au curé à pauer l'egliſe, ains aux parroiſſiens? Mais de ceſte interpretation. *Confitemini alterutrum*, Confeſſez vous à vn preſtre, qu'en dirons nous? Car icy nous ne trouuons point que le mot Latin ait le ſon ou en approche du François, comme es paſſages precedens. De ma part, ie ne celeray point quant à ceſte interprétation, & quelques autres ſemblables, ne ſçauoir par quel chemin, ils y venoint.

C'eſt aſſez parlé des ſimples preſtres ou moines: parlons des prelats. Il eſt certain qu'ils ont bien ſeconde en ceſt endroit les ſimples preſtres: teſmoin celuy qui oyant alleguer les loix qu'on nommoit, *clementina & nouella*, ſe mit en treſgrande cholere de ce qu'on luy amenoit le teſmoignage de paillardes. Et s'il eſt licite de parler auſſi du chancelier du Prat (entant qu'il a eſté homme d'egliſe, il monſtra bien qu'il auoit du ſçauoir, mais non pas plus qu'il luy en faloit pour ſa prouiſion: quand ayãt leu la lettre que le roy d'Angleterre Henri VIII, eſcriuit au roy François premier de ce nom, ou il y auoit entr'autres choſes, *Misso tibi duodecim molossos*, (c'eſt a dire, Ie vous enuoye vne douzaine de dogues) il interpreta, Ie vous enuoye vne douzaine de mulets, Et ſe fiant à ceſte interpretation s'en alla auec vn autre ſeigneur trouuer le roy, pour le prier de leur donner le preſent que le roy d'Angleterre luy enuoyoit. Le roy, qui n'auoit encores ouy parler de ceci, fut eſbahi comment d'Angleterre on luy enuoyoit des mulets, diſant que c'eſtoit vne grãde nouueauté Or ayant voulu voir la letre & la faire voir auſſi à autres, on trouua *duodecim molossos*, c'eſtà dire douze dogues. Dequoy ledict chancelier ſe voyant eſtre mocqué (& faut penſer de quelle ſorte) trouua vn'eſchappatoire qui le fit eſtre encore d'auantage: car il dict qu'il auoit failli à lire, & qu'il auoit pris *molossos* pour *muleios*.

Quant à ſe formalizer pour leur Latin, à ce qu'il ſoit congru, ils en ſont diſpenſez par ces mots de leur S. Gregoire, *Non debent verba cælestis oraculi subesse regulis Donati*,

Et

Et pourtant a eu tort vn des prescheurs susdits de reprocher aux prestres qu'ils ne scauoint pas leur Donat. Aussi de leur vouloir faire rendre conte de leur prononciation, seroit les rechercher de trop pres: & croy que le mesme S. Gregoire n'entendoit pas qu'ils s'en donnassent peine, & qu'il n'estimast leur messe aussi bonne auec *Dominus vobiscum*, qu'auec *Dominus vobiscum* & *Peronnia secula* qu'auec *Per omnia secula*. Et pourtãt ne m'esbahi pas si de nostre temps a esté intenté vn proces contre le chanoine qui vouloit auoir sa pronunciation à part, & discorder de tous les autres, disant *Per omnia jecula*. Il est vray qu'ils se plaignoint aussi du *Kyrie eleison*, au lieu de *Kyrieleison*, comme nous orrons tantost.

Quant au Grec, il leur est à pardonner s'ils n'y ont entẽdu riẽ du tout, veu que de plus habiles gẽs qu'eux, n'ont eu honte de dire ce que nous auons raconté ci deuant, à sçauoir, *Græcum est, non legitur*: & *Transeat, Græcum est*: Et si on tient ceste ignorãce pour mal, pour le moins on peut dire que ce mal a apporté quelque bien. Car par icelle a esté augmenté le nombre des saincts & des saincte, tesmoin S. Lonchi ou Lõgi, quant aux saincts, S Tiphaine quant aux sainctes. Car du mot Grec λόγχη, *Lonchi*, signifiãt lance, est sorti ce sainct (cõbien que desia ce mesme nõ eust esté baillé à celui qui de ceste lance perça le costé de nostre Seigneur) & d'vn autre mot Grec θεοφάνια, *theophania* (comme si on disoit Apparition de Dieu) est sorti saincte Tiphaine. Il est vray que d'autre part ceste mesme ignorance a esté cause d'augmẽter le nõbre des diables. car de *Macrobius* & quelques autres tels mots on a faict des noms de diables. Quant au poure Malchus qui eut l'oreille coupee, & auquel depuis on a osté son nõ pour le donner à vne sorte de glaiue, ie lui laisseray plaider sa cause: afin qu'on ne die que ie suis l'auocat des Iuifs. Au demeurãt il y a encores vn autre bien duquel ceste ignorãce a esté cause: car faute d'ẽtẽdre les vrayes etymologies des mots Grecs, & mesme de sçauoir qu'ils fussent Grecs quãt à la plus part, on a pensé à plusieurs subtilitez desquelles on ne se fust iamais auisé. Exemple: si on eust sceu que *presbyter* estoit πρεσβύτης, c'est à dire vieillard, il est certain qu'on n'eust pas pris la peine de songer l'etymolo-

Digitized by Google

gie que nous voyons au liure intitulé. *Stella clericorum*, au chapitre qui commẽce, *Quos ergo prælatos & presbyteros &c.* à sçauoir, *Presbyter dicitur quasi præbens ster.* Et (comme les esprits sont plus aigus les vns que les autres, & aussi *facile est addere inuenitis.*) encore n'e est on pas demeuré là, mais on a bien trouué quelque chose de plus subtil, à sçauoir *Presbyter, quasi Præ alijs habens ter* Il est vray que ceste ci n'est pas tant receue. Ainsi est.il du mot *Diabolus*, c'est à dire diable Car s'ils eussent sceu que *διάβλης, diabolos*, signifioit calomniateur, ou emputeur, nous eussions esté priuez de ceste etymologie venãt d'vne tresprofonde speculatiõ, qui est, *Diabolus, ex dia, quod est duo: & bolus, id est morcell?: quasi faciẽs duos bolos de corpore & anima.* Ceſt à dire que ce mot *Diabolus*, viẽt de *Dia*, qui signifie Deux, & de *Bolus*, qui signifie Morceau: cõme faisant deux morceaux de nous, vn de nostre corps & l'autre de nostre ame. Laquelle etymologie est (si i'ay bonne memoire) de *Hugo Carrensis*, mais est suiuie par les prescheurs susdicts, & notamment par Oliuier Maillard. fueillet 176: col. 2.

Que si nous leur pardonnons volontiers l'ignorance de la langue Grecque, à plus forte raison leur deuons-nous pardonner l'ignorance du language Hebraique, que nous scauons auoir touſiours esté moins commun. Et nous faut considerer que ceste ignorãce a esté pareillement cause d'aguiser les esprits de plusieurs docteurs pour leur faire trouuer des etymologies fort plaisantes. & mesme des speculations sur les mots. Comme nous lisons de *Iesus*, que ce nom ha deux syllabes, ce qui signifie deux natures en Iesus Christ. *Iesus* ha cinq lettres, trois voyeles & deux consonantes. Les trois voyelles signifiẽt la trinité, les deux consonantes signifient les deux substances de Iesus Christ, la chair & l'ame. Laquelle subtilité est prise du liure Des conformitez de S. François à Iesus Christ, au fueillet 193. & y est alleguẽ pour auteur le pape Innocent en ses Sermons. S. Et de *Cephas* nous en tairons nous? Ils l'ont faict Grec, Latin, François plustost qu'Hebrieu, ou Syriaque. Car premierement voici que dit Barelete pour mõstrer que S. Pierre doit estre preferé à S. Paul, *Quo ad prælationẽ verò, Petrus est maior quia Paulus quia papa maior est quã legatus. Petrus fuit vniuersalis Christi vica-*

Digitized by Google

vicarius, Cui dixit Christus, Tu es Petrus, tu es Simon, tu vocaberis Cephas, quod Græce dicitur maior & primus quia scilicet fuit papa. Quant à ceux qui ont voulu dire, pour prouuer la mesme chose, que c'estoit vn mot de François, duquel nostre Seigneur auoit là vsé, (d'autant que chef signifie en nostre langage Teste, & aussi celuy qui est le principal & le conducteur en quelque affaire) ils ont eu par trop mauuaise grace: & eussent eu encor plus de raison de le prendre du Grec (s'ils l'eussent sceu) en ostant les deux dernieres syllabes de κεφαλὴ car c'est d'ici que nous aussi auons pris ce mot Chef.

Voila comment on s'est ioué des mots de Grec & d'Hebrieu (estans en la Bible) quant à l'interpretation. Or estans le Grec & l'Hebrieu beaucoup plus esloignez du commun vsage, il ne se faut esmerueiller si ceux qui se scandalizoint du chanoine qui prononçoit *per omnia*, non pas *per onnia*, (voire iusques à l'en mettre en proces) estoint encore plus scandalizez de l'ouyr prononcer *Kyrie eleiſon*, non *Kyrieleiſon*, & encore d'auantage de *Alleluiah* (en faisant i consonant) au lieu de leur *alleluya*. Et quant à ce qu'ils disoint que ceste prononciation leur rendoit ledit chanoine suspect de lutheranisme, c'estoit pource qu'en voulant soustenir la façon de prononcer, il alleguoit des raisons, par lesquelles il descouuroit qu'il auoit estudié esdictes langues, Grecque & Latine, qui de long temps ont esté estimées lutheranifiques & heretifiques. Tesmoin nostre maistre Beda, qui en la presence du Roy François premier de ce nom obiecta à feu Guillaume Budé (qui par tous moyens s'efforçoit d'entretenir le Roy en sa bonne deliberation, voire la luy accroistre de plus en plus, touchant l'establissement des professeurs de ces langues) que l'Hebrieu & le Grec seroint la source de plusieurs heresies. Mais ledict Budé rembarra vaillamment ledict Beda, luy prouuant sur le champ qu'il estoit vn bedier, auquel il n'appartenoit pas de iuger de telles choses, où il ne cognoissoit que le blanc & le noir. Ainsi fut ceste tresuertueuse entreprise du Roy heureusement executeé, au grãd despit de Beda & de ses compagnons, & au tresgrand contentement & tresgrand honneur tant dudict prince que dudict Budé. Et ne faut douter, que si

ces gentils rabbis qui s'y oppoſoint, euſſent oſé confeſſer la verité, ils euſſent dict ce qu'vn poëte François leur ſceut bien reprocher quelque temps apres: aſçauoir qu'il y auoit danger que ce Grec, ceſt Hebrieu, ce Latin ne deſcouuriſſent le pot aux roſes.

Comment nos predeceſſeurs ſe ſont laiſſez, ou oſter ou falſifier la ſaincte eſcriture.

CHAP. XXX.

IE ne doute point qu'entre les choſes qui ſeront malaiſees à croire à la poſterité, ceſteci n'en ſoit vne, que nos predeceſſeurs ayent eſté priuez de la lecture des ſainctes lettres. Dequoy i'ay penſé qu'il ſeroit bon de parler des maintenant, pource que ceux qui ignoreront ceci, s'eſbahiront commẽt on aura preſté l'oreille à pluſieurs propos que nous orrons ci apres, & aucuns auſſi que deſia nous auons ouy s'accordans ſi mal, voire du tout repugnans à ce qui eſt contenu en icelles. Sçache donc la poſteriré qu'il n'y a pas trente ans, qu'il ſe faloit autant cacher pour lire en vne bible traduite en langue vulgaire, comme on ſe cache pour faire de la fauſſe monnoye, ou quelque autre meſchanceté encore plus grande. Car qui conque eſtoit ſurpris y liſant, ou ſeulemẽt en ayant en ſa maiſon, le proces luy eſtoit tout faict: & principalement s'il vouloit reſpondre aux interrogations qu'on luy faiſoit, ſelon ce qu'il auoit leu en ladicte Bible Laquelle rigueur eſt teſmoignee par pluſieurs complaintes miſes en lumiere enuiron ce temps là, mais ſans le nom des auteurs. Auſſi fut faicte vne chanſon l'an 1544. ſur ce propos, laquelle commence ainſi,

Vous perdez temps de me vouloir defendre
D'eſtudier en la ſaincte eſcriture:
Plus m'en blaſmez, plus m'en voulez reprendre,
Plus m'eſiouyt, plus me plait la lecture.
Ce que Dieu nous commande
Faut il qu'on le defende
Par tourmens & menaces?
Ceſſez vos grands audaces,
Que l'Eternel ne branle ſa main dextre,

Pour

Pour vous monſtrer que luy ſeul eſt le maiſtre.

Or en prenoit il ainſi à pluſieurs docteurs d'alors, comme à ceux auſquels noſtre Seigneur reproche qu'ils auoint retiré la clef de cognoiſſance, & qu'eux meſmes n'y eſtoint point entrez, & auoint engardé ceux qui y entroint. car ainſi ceux la ni ne vouloint lire la Bible, ni ne vouloint permettre aux autres de la lire. Et meſmes vn vieillard des plus reuerens ſouloit dire publiquement (comme il a ia eſté ci deuant teſmoigné par autres) Ie ſuis eſbahi de ce que ces ieunes gens nous alleguent le nouueau Teſtament: per diem i'auois plus de cinquante ans que ie ne ſçauois que c'eſtoit du nouueau Teſtamẽt. Et quelle raiſon alleguoint ils de defendre la Bible traduite en langue vulgaire? Ceſte belle raiſon ci, qu'il y auoit danger que le ſimple peuple ne leuſt pluſieurs choſes en la Bible, dont il fit mal ſon proffit, faute de les bien entendre: & meſmes iuſques à entrer en des erreurs. A laquelle allegation fut faicte il y a enuiron quinze ans ceſte reſponce par vn perſonnage excellent des lors, mais auquel toutesfois Dieu augmente encor de iour en iour ſes graces excellentes.

Nos grands docteurs au cherubin viſage
Ont defendu qu'homme n'ait plus à voir
La ſaincte Bible en vulgaire langage.
Dont vn chacun peut cognoiſſance auoir,
Car (diſent ils) deſir de tant ſçauoir
N'engendre rien qu'erreur, peine & ſouci.
Arguo ſi. : S'il eſt donques ainſi
Que pour l'abus il faille oſter ce liure,
Il eſt tout clair qu'on leur deuoit auſſi
Oſter le vin, dont chacun d'eux s'enyure.

Et comment donc s'entend ce que nous liſons en Oliuier Maillard ancien preſcheur, quand il dit aux bourgeoiſes de Paris, qu'elles ont leur Bible en François? Il entend vne façon de Bible qui eſtoit premierement d'vn' interpretation faicte à leur poſte, & puis gloſee de la gloſe d'Orleans, aſçauoir qui gaſtoit le texte: voire avant la gloſe meſlee parmi le texte, laquelle faiſoit accorder auec iceluy les abus & la fauſſe doctrine de la religion Romaine. C'eſtoint les bibles, eſquelles ils diſoint mettre

tre de la contrepoison en tous les endroits ausquels ils craignoint que les simples lecteurs fussent empoisonnez, selon qu'ils parloint. Sur lequel propos i'ay faict ce dizain.

Comment ont nos rabbis permis & defendu
Le liure qu'ils ont craint de tous estre entendu?
La Bible ont defendu en langage vulgaire,
Puis l'ont faict imprimer pour au peuple complaire.
Ceci s'accorde bien. Car tout ainsi qu'on voit
Que nous ostons le vin à qui par trop en boit,
Ou qu'auecque force eau tellement on l'appreste,
Que faire mal aucun il ne peut à la teste:
Ainsi ont nos rabbis voulu la Bible oster,
Ou bien leur mixtions à la Bible adiouster.

Or estoint ces mixtions ce qu'ils nommoint contrepoison : lesquelles toutesfois meritent au contraire d'estre appelees poison. Car il est certain que le texte de la Bible estant leu en la sorte qu'il nous est commandé de lire, n'empoisonne point (c'est à dire, ne met point d'erreurs en la teste, ains si nous y en auons, les oste) mais leur glose au contraire est celle qui euidemment empoisonne ceux qui ne sont munis de contrepoison.

Quelle sorte de paraphrase & de commentaire ces prescheurs faisoint sur le texte de l'Escriture, & principalement où il contenoit quelque bistoire.

CHAP. XXXI.

AYANT declaré au precedent chapitre comment les docteurs defendoint expressement la lecture des sainctes lettres en lãgage vulgaire, sinon qu'elles fussent auec leur glose, telle que i'ay dicte, & auec l'interpretation si cauteleuse, qu'elle gardoit que le pot aux roses ne fust descouuert: i'ay maintenant à monstrer en combien d'autres façons ils abusoint desdictes sainctes lettres en leurs predications. Et premierement ie monstreray comment ils vsoint d'vne sorte de paraphrase, par laquelle ils faisoint le mesme que les farceurs, ou plustost conuertissoint

tissoint en vrayes farces les sacrées paroles de la Bible. Comme pour exemple, nous ne lisons autre chose au nouueau Testament (Luc chap. 7.) touchant la femme pechereſſe qui vint trouuer nostre Seigneur estant à table, sinon ce qui s'ensuit, Que nostre Seigneur estant à table chez vn Pharisiẽ, vne femme de la ville (dicte Naim) qui auoit esté pechereſſe (ou, de mauuaise vie) le vint trouuer là: & se mit à arrouser les pieds d'iceluy de ses larmes, & les essuyer de ses cheueux, & à les baiser & frotter d'oignement: & qu'il monstra par vne similitude comment on ne se doit esbahir de ce qu'il remettoit les pechez à ceste femme: & qu'apres lui auoir dict, Tes pechez te sont remis, il luy dit encore, Ta foy t'a sauuee: va t'en en paix. Voilà ce que nous trouuons en l'Euangile quãt à ceste histoire: voyons maintenant combien plus auant passent ces prescheurs, & entr'autres Menot, que i'ay allegué souuentesfois par ci deuant. Premierement ils sçauent le nom de ceste femme, encore que l'Euangeliste ne l'ait point declaré, & non seulement cela, mais sçauent de quelle parenté elle estoit. Puis sçauent qu'elle auoit esté au sermon que nostre Seigneur auoit faict deuant le disner. Et non seulement cela, mais sçauent quelles remonstrances luy auoint esté faictes, voire en quels termes. Et qui est bien d'auantage, il en parle comme celuy qui l'a veuë pourtraicte au vif. Car voici qu'il escrit au fueillet 160. *Quo ad primum, Magdalena* (car il presuppose comme tout asseuré qu'il est parlé d'elle) *erat domina terrestris, de castro magdalon, tam sapiens, quòd erat mirum audire loqui de sapientia eius & prudentia. O ergo Magdalena, quomodo venisti ad tantum inconueniens, quòd vocemini magna peccatrix? Et non sine causa: quod fuistis malè consiliata. Data est tribus consiliariis, qui eam posuerunt in tali statu: scilicet primus, corporalis elegantia: secundus, temporalis substantia: tertius fuit libertas animæ. De primo, Prouerb. vlt. &c. Primùm ergo quid fuit causa huius mulieris perditionis? Fuit elegantia corporalis.* C'est à dire, Qui a esté cause de la perdition de ceste femme? Vne grande beauté de corps qu'elle auoit, *Videbatur* qu'elle fust faicte pour regarder. *Pulchra, iuuenis, alta,* vermeille, pleine, vermeille comme vne rose, mignõne, fringante. *Credo quod non erat nisi* XV. *vel* XVI. *annorum quando*

incepit

inceps sic viuere, & xxx. quando redis ad bonitatem Dei Numera, &c. Quando pater fuit mortuus, plena erat sua voluntate. Martha soror non audebat ei dicere verbum: & videbatur ei quod faciebat magnum honorem illis qui veniebant ad illam; Quicquid faciebat erat viuere à son plaisir, faire des banquets, *hodie inuitare, &c.* Vn peu apres: Ceste pouure sotte abandonnee *erat in castro suo:* le bruit couroit desia par toute la Iudee & le pays de Galilee. *Omnes bibendo & comedendo loquebantur de ea, & de eius vita. Martha soror timens Deum & amans honorem* de sa lignee, toute honteuse de la honte de sa sœur: *videns quod omnes loquebantur* de sa sœur & de ses beaux miracles, *venit ad eam, dicens: O soror, si pater adhuc viueret, qui tantum vos amabat, & audiret ista quæ per orbem agitantur de vobis,* certes vous luy mettriez la mort entre les dents. *Facitis magnum dedecus progeniei nostræ.* Et dequoy? *quid vis dicere? Heu soror, nō optime est vitam procedere, neque amplius manifestare. Scitis bene quid volo dicere, & vbi loceas punctus.* Les petis enfans en vont à la moustarde. O bigotte, dequoy vous meslez vous belle dame? Et tous les grands diables (Dieu soit benit) *nōne estis magistra mea? Quis dedit mihi* ceste vaillante dame pour controubler ma vie? *Vadatis precor ad domum vestram: scio quid habeo agere ita bene sicut vna alia. Habeo sensum & intellectum* pour me sçauoir gouuerner. C'est si belle chose que de ne penser que de soy mesme. *Martha rogabat eam vt iret ad sermonem, & consuleret aliquem hominem bonæ vitæ. Magdalena dixit amatori. Non dimittas mihi intrare hoc castrum* ceste enragee de sœur, qui ne nous amene ceans que toute dissention & riotte, *vbi non consueuit esse nisi cantus gaudij.* Et puis il fait vn grand narré des moyens dont Marthe vsa pour luy persuader de venir à la predication de nostre Seigneur: ne luy disant pas qui c'estoit mais seulement que c'estoit vn fort beau personnage. *O soror, essetis valde felix, si posse-tis videre vnum hominem qui prædicat in Hierusalem. Est pulchrior omnibus quos vnquam vidistis; tam gratiosus, tam honestus.* Il a si beau maintien, il sçait si bien son entretien: vous ne vistes iamais le pareil, *Credo firmiter, quod si videretis eum essetis amorosa de eo: est in flore iuuentutis sue.* Vn peu apres: *Illa cepit pulchra indumenta sua, aquam rosaceam pro lauando faciem suam: cepit speculum. Videbatur quod esset vnus pulchior*

angelum, nullus eam aspexisset qui non fuisses amoroſus de ea: ipſa ante ſe miſit mangones portantes force de carreaux de erra moiſy, *vt diſponerent ſibi locum. Martha videbat hæc omnia, fingens nihil videre: & ſequebatur eam ſicut ſi fuiſſes parua ancilla. Chriſtus iam erat in media prædicatione, vel forte in ſecunda parte.* Apres il raconte comment chacun faiſoit honneur à Magdalene, s'eſbahiſſant de la voir venir au ſermon. Et que quand noſtre Seigneur l'apperceut, il commença à preſcher combien les bragues & les pompes eſtoint vne choſe deteſtable. *Tunc* (dit il) *ipſe cœpit deteſtari vitia, bragas, pompas, vanitates, & ſpecialiter peccatum luxuriæ: & contra hos mulieres, &c.* Apres ceci il raconte que Magdalene eſtant viuement touchee de ce qu'elle auoit ouy en ceſte predication, & ne penſant plus qu'à repentance, fut en danger d'eſtre deſtournee par ſes chalans, & remiſe au premier chemin. *Venerunt* (dit il) *galandi amoroſi & ruſtici*, les ruſtes, *qui dixerunt, Surgatis ſurgatis, facitis vnum* la bigotte: *vadamus ad domum. Quæ dixit; O amici mei, rogo dimittatis me: non audiſtis quid dixit ille bonus prædicator de pœnis inferni vobis & mihi præparatis niſi aliud faciamus.* Vn peu apres, *Habebat in ſuo armariolo aquam* de ſenteurs, *quæ vendebatur pondere auri. Cœpit quærere de loco in locum, de platea in plateam, de domo in domum, Quis hodie dabit prandium prædicatori? Dictum eſt ei quòd in domo Simonis.* Et puis il raconte la harangue qu'elle fit en baiſant les pieds de noſtre Seigneur, & les lauant de ſes larmes: & pour la fin, qu'elle ſe tenoit ſous la table comme vn chien: & que noſtre Seigneur luy dict O Marie leuez vous. Et qu'elle luy reſpondit: Seigneur ie ne me leuerai iamais de ceſte place que vous ne m'ayez donné la remiſſion de tous mes pechez, & voſtre ſaincte benediction. Alors luy dit: M'amie leuez vous, vos pechez vous ſont remis: voſtre foy vous a ſauuee. Finalement il raconte comment Marthe preſenta Magdalene à la vierge Marie, deuant laquelle elle s'agenouilla, & dit: Madame pardõnez moy s'il vous plaiſt, ſi ie parle à vous. I'ay eſté de mauuaiſe vie & pechereſſe: mais par la grace de Dieu ie ne le ſuis plus. Voſtre fils m'a pardonné auiourd'huy: vous eſtes bienheureuſe d'auoir vn tel fils. Voila cõment ce gentil preſcheur deſchiffré ceſte hiſtoire, s'accordant ſi bien auec les ieueurs

de

de passion, qu'il n'eſt aiſé à deuiner s'il a emprunté d'eux ou s'ils ont emprunté de luy. Quand ie parle des ioueurs de passion, i'enten ceux qui mettoint la passion en ryme pour eſtre iouee au lieu de quelqu'autre moralité ou farce, ou pluſtoſt au lieu de toutes les deux. Et premierement quant à ce point, que ceſte femme qui eſt dicte pechereſſe par l'Euangeliſte, auoit nom Magdalene (ſelon que nous l'auons maintenant ouy de Menot) & qu'elle auoit pris ce nom du chaſteau qu'on appeloit Madgalon, le voici confermé par vn de ceux qui ſe ſont meſlez de ladicte ryme, (hormis qu'il met en ces deux noms des E, non des A) en ces quatre vers, ſentant treſbien la vene antique.

I'ay mon chaſteau de Magdelon,
Dont l'on m'appele Magdelaine,
Où le plus ſouuent nous alon
Gaudir en toute ſoye mondaine.

Et quãt à la mondanité, il luy en attribue toutes les eſpèces qu'on ſçauroit imaginer: meſme la fait chanter chanſons laſciues: & introduit vn certain eſcuyer nommé Rodigon luy venãt faire la court. Et entr'autres choſes eſt monſtré comment elle ne veut aucunement preſter l'oreille à ſa ſœur Marthe. En fin il deduit par le menu comment elle vint à repentance.

Mais pour retourner à Menot, voyons de quelle façon il accouſtre l'hiſtoire de l'enfant prodigue: & comment au lieu qu'ell'eſt briefuement racontee par l'euangeliſte, il la raconte au long, l'enrichiſſant de toutes ſortes de circonſtances forgees à plaiſir & couchees en termes propres pour faire rire. Au fueil. 119: *Pater quidã habebat duos filios, quorum iunior ſe oſtendit magis fatuum, quã inconſtans fuit.* C'eſtoit vn enfant plein de ſa volonté, volage, vn mignon, vn ver galand. *Ipſe erat vnus puer plenus ſuo velle, verſatilis, &c. qui quando venit ad cognoſcendum ſeipſum, ſuam fortitudinem, ſuam iuuentutem, ſuam pulchritudinem, & quod ſanguis aſcendit frontem,* ſa force, ſa ieuneſſe, ſa beauté: & que le ſang luy fut monté au front: *venit ad patrem, reſolutus ſicut Papa, & dixit ei: Pater da mihi, &c. Pater ſumus tantùm duo filij: ego non ſum baſtardus: & ſic quando placeres Deo* de faire tant pour vos enfans que alliſſiez de vie

vie à trespas, *non exhæredaretis me, sed haberem partem meam ficuisfraser meus. Scio consuetudines & leges patriæ, quod te viuente nullum ius habeo in bonis vestris: tamen sum filius vester, & me humanitèr rogo datis, &c.* Vn peu apres. Quand ce fol enfant & mal conseillé *habuit suam partem de hæreditate, non erat quæstio de portando eam secum: ideo statim* il en a faict de la cliquaille: il la fait piler, il la vend, *& ponit* la vente *in suo bursa. Quando vidit tot pecias argenti simul, valde gaisus est, & dixit ad se: Ho non manebunt sic semper. Incipit se rescricere. Et quomodo? vos estis de tam bona domo, & estis* habillé comme vn belistre. *Super hoc habebitur prouisio. Mutis ad quærendum* les drappiers, les grossiers, marchands de loye, & se fait accoustrer de pied en cap: il n'y auoit que redire au seruice. *Quando vidit, emis sibi pulchras caligas* d'escarlate bien tirees, la belle chemise froncee sur le colet, le pourpoint fringant de velours, la tocque de Florence à cheueux pignez. *Et quando sensit* ce damas voler sur le dos, *vt sensit hunc damascum volantem supra dorsum, hæc secum dixit: Oportet ne mihi aliquid non, &c.* Or me faut il rien? Non, tu as toutes tes plumes: il est temps de voler plus loing. Et puis il raconte comme il disoit qu'il luy faloit aller voir le monde, & que ceux qui n'auront iamais bougé d'entre les bras de leur mere, ne seront que niais & begaux. Bref, qui ne frequente pays, *nihil videt.* Mon pere m'a aualé la bride sur le col, *Pater meus laxauit habenam supra collum.* Puis il recite comment allant par le païs il faisoit banquets aux vns & aux autres, & tenoit table ronde, ayant touiours par les hosteleries des ioueurs de farces, & des garces & truandes. En fin, comment, *postquam nihil amplius erat fricandum*, quand il n'y eut plus que frire, *mittitur pulchra vestis domini braganti, caligæ, bombicinium: quisque secum ferebat pecias* de monsieur le bragard, chausses & pourpoint, chacun en emportoit sa piece: *ita quod in breui tempore* mon galand fut mis en cueilleur de pommes, habillé comme vn brusleur de maisons, nud comme vn ver, &c. à grand' peine luy demeura sa chemise, nette comme vn torchon, nouee sur l'espaule, pour couurir sa poure peau: si bien l'auoint entretenu en sa prosperité & en ses pompes ses galoises.

Digitized by Google

Pareillement au chap. vii. de S. Iean nous lisons seulement que les principaux sacrificateurs enuoyerent des officiers pour prendre Iesus Christ, apres qu'il eut crié au temple, Et vous me cognoissez, & sçauez d'où ie suis; & ne suis point, &c. Et qu'il dit à ces officiers, Ie suis encore pour vn peu de temps auec vous, puis ie m'en vay à celuy qui m'a enuoyé. Vous me cercherez, & ne me trouuerez point: & là où ie seray, vous n'y pouuez venir, &c. Et qu'il y eut dissention entre le peuple pour luy: & aucuns d'eux le vouloint prẽdre, mais nul ne mit les mains sur luy. Ainsi les officiers s'en reuindrent aux principaux sacrificateurs & aux Pharisiẽs: qui leur dirent, Pourquoy ne l'auez vous amené? Les officiers respondirent, Iamais homme ne parla comme ceſt homme. Parquoy les Pharisiens leur respondirent, Ne seriez vous point aussi vousmesmes seduits? Aucun des gouuerneurs ou des Pharisiens a il creu en luy? Mais ce poure populaire ici, qui ne sçait que c'est de la Loy, est execrable. Voila que porte le texte de S. Iean: voyons maintenant que porte dauantage la paraphrase de ce gentil prescheur. Ceux de la Synagogue ouyrent que Christ estoit caché au desert. Et pourtant n'en demandans que la despesche, leuerent vne grosse armee de sergeans & mauuais garçons, bateurs de pauć, & leur dirent: Allez, & par tout où vous le pourrez empoigner, amenez le nous, comme perturbateur du peuple. Et là où il se voudroit rebeller, tuez le, vous ne deuez point craindre: vous estes bien embastõnez. Quãd ces galands ci furent venus au desert, & qu'ils eurent circuy tout le bois, en fin ils le trouuerent ayant les genoux en terre, & priant Dieu pour les pecheurs, estãt pied nuds. Le Seigneur les ayant ouy derriere soy, tourna le visage vers eux, & leur dit: O mes enfans, ie voy bien que vous venez ici pour me prendre & mettre à mort: mais ie vous prie de me laisser encores vn peu viure. Ie suis encore pour vn peu de temps auec vous, &c. Ne vous soucies tout vient à poinct, qui peut attendre: En bref vous ferez de moy tout ce que bon vous semblera. Alors voyans ses paroles si douces, & son visage si amiable, tous d'vn accord se mirent à genoux deuant luy demandans pardon de leurs fautes, de leur hardiesse, presomption & folie

lon courage. Et retournerent en Hierusalem à leurs maistres: qui leur demanderēt, Où est il? ne l'auez vous point trouué? Si auons. A quoy a il donc tenu, que vous ne l'auez amené? Ne vous auions nous pas dōné commission de l'amener ou mort ou vif? Ditez nous, ne vous est il pas eschappé? cōme souuent il nous a ioué de tels tours? Eschappé dea? non non: mais aussi tost que nous auons esté deuant lui, il nous a si bien preschez, que nous auōs esté tous estonnez: & nous a donné de si beaux enseignemens, que iamais homme ne parla si bien. Comment? estes vous gens pour vous laisser abbatre de parole? O messeigneurs nos maistres que vous parlez bien à vostre aise. Pleust à Dieu que vous eussiez esté auec nous, quād nous estions deuant luy. Il est tant doux & gracieux. O vray Dieu qui ne l'aimeroit! Quand nous auons esté auprés de luy, il n'a dit à perſōne de nous, Qu'est cela? mais il nous a saluez humblement, & s'est offert promptemēt à nous. Alors les Iuifs leur respondirent, Les diables luy sont familiers, qui luy font faire cela. Il vous a enchantez & subornez.

Or n'estoint moins hardis à paraphraser ainsi les passages du vieil Testament, que ceux du nouueau. Pour exemple: au 3. liure des Rois chap. 3. en l'histoire qui nous racōte le iugement du Roy Salomon qu'il fit entre les deux femmes, pour rendre l'enfant à celle à qui il appartenoit: le texte ne porte point que ces femmes l'entrebatoint en la presence dudict Roy, ni aussi que l'vne iuroit par sa foy. Encore moins que le Roy leur dict, Taisez vous, taisez vous: car comme ie voy, vous n'auez iamais estudié à Angers ou à Poictiers pour sçauoir bien plaider. Et toutesfois ledict Menot nous feroit volontiers croire que tout ceci est de ceste histoire.

Comment ces mesmes prescheurs abusoint des passages de l'Escriture, ou par ignorance, ou par malice.

CHAP. XXXII.

MAis ils ne se sont pas contētez d'aiouster ainsi aux histoires de la Bible, comme ceux qui racontent quelque chose ont accoustumé d'enrichir le conte pour

le faire trouuer meilleur: ains se sont donnez la licence d'en abuser en toutes sortes, voire iusques à produire les passages d'icelle pour la confirmation de leurs fausses doctrines. Car nous voyons qu'il n'y a si lourd & si sot article en toute leur doctrine, voire si plein d'impieté, qu'ils n'ayent voulu soustenir par des passages de l'Escriture. Et des exemples de ceci sont remplis les liures de tous ceux qui les ont viuement rembarrez. Car en iceux on voit clairement comment ils estoint si impudens, que quelquesfois ils alleguoint pour leur defense des passages mesmement qui les combatoint: mais c'estoit en renuersant l'exposition d'iceux: pource qu'ils sçauoint bien qu'ils auoint à faire à gens, les vns qui n'y pouuoint, les autres qui n'y vouloint rien entendre. Et voila pourquoi il ne se faut esmerueiller, s'ils craignoint que la Bible fust leuë en langue vulgaire. Car ils pensoint bien, que si vne fois cela auoit lieu, ils n'en pourroint plus faire ainsi à leur plaisir. Ioinct qu'ils sçauoint qu'on les pourroit assaillir de plusieurs parts, quand on se seroit armé d'vn grand nombre de passages d'icelle, contre lesquelles ils ne se voyoint auoir defenses suffisantes. Parquoy nous pouuons bien penser, que celuy d'entr'eux, qui se pleignoit, que S. Paul auoit dit plusieurs choses, qu'il se fust bien passé de dire, (veu les scãdales dont il est cause) n'estoit point hypocrite, mais parloit de l'abondance du cœur. Ce que nous deuõs croire aussi de l'autre docteur, qui disoit que s'il n'y auoit que lui qui eust les epistres de S. Paul, il les ietteroit au feu: vsant de ce braue Latin *doctoral*, *Per diem, si putarem quod non esses nisi me qui haberet epistolas Pauli, ego mitterem in ignes.* Il est vray que le gentil docteur Espagnol, duquel i'ay faict mention ci dessus, n'auoit besoin de souhaiter que les epistres de S. Paul fussent bruslees, puis qu'il estoit quitte pour toute respõce qu'il luy faloit faire aux passages pris d'icelles, ou des autres liures de l'Escriture, de dire, *Ego non sum theologus, ego sum canonista.* Or puis que les liures susdicts sont remplis d'exemples, i'espere que le lecteur me tiendra pour excusé si ie n'en fay pas grand amas ici, mais en prodais seulemẽt quelques vns du nombre de ceux qui semblent les plus propres pour descouurir leur impudence.

Ie me

Ie me tairay toutesfois de *Innocentius Missam*, allegué pour approbation de la messe, & autres tels passages dõt i'ay faict mention ci deuant, en parlant de l'ignorance: (pource qu'il est bien certain que tels prescheurs que les trois qui ont esté ci dessus mentionnez, souuentesfois n'eussent eu garde de venir à telles allegations) mais ie ne me tairay pas de celle de Picard, qui a succedé à vn des susdicts, & a comme effacé de nostre temps la renommee d'iceux enuers tous ceux qui ont faict profession de la religion Romaine. Voulant donc ce tant fameux predicateur prouuer que nous estions sauuez par nos œuures, Est il bien possible, dit il, que ces meschans Lutheriens soint si effrontez de nier que nous sommes sauuez par nos œuures, quand nous auons le texte formel de S Pierre? Car qu'ils me dient que c'est à dire, *Iustus vix saluatur*: n'est ce point à dire, qu'à grand'peine le iuste est il sauué? Et si c'est auec grande peine, n'est ce point auec les œuures? Ici le lecteur ie vous prieray, auant que passer outre, considerer combien malicieusement & impudemment equiuocquoit ce prescheur, & penser de combien d'autres passages deuoit abuser celuy qui ne faisoit point conscience de se iouër ainsi de ceste uicl. Si toutesfois ieu doit estre appelee vne telle imposture, par laquel le sont seduites tant de poures personnes, & au lieu de receuoir vne doctrine salutaire, en reçoiuent vne qui leur est autant de poison.

Mais pour m'arrester aux exemples de quelques sottes ou malicieuses allegations appartenantes à vn mesme poinct (puis que i'ay deliberé d'en choisir bien petit nombre parmi vn bien grãd) ie parleray de certaines qui sont mesmement autorizees par vn Concile, auquel les prelats faisoint d'icelles leur Achilles pour soustenir les grands coups qu'on voudroit ruer cõtre les images. Car au Concile Nicene (non pas le grand qui fut assemblé sous Constantin l'empereur, mais vn autre qui fut assemble du temps de Charlemagne, il y a vn peu plus de huict cens ans, par vne imperatrice si bonne Chrestiẽne, qu'elle creua les deux yeux à son fils, & puis le fit mourir miserablement en prison) il fut determiné que non seulemẽt il estoit bon d'auoir des images, mais aussi qu'il les faloit

adorer. Or les plus forts argumens dont ils s'armoint, estoint ceuxci. Premierement vn certain euesque nommé Iean, ambassadeur des eglises orientales, allegua le passage de Moyse au commencement de Genese, Dieu a creé l'homme à son image, dont il conclut, Il faut donc auoir des images. Item allegua ce passage du 2. chapitre des Cantiques, Monstre moy ta face, pource qu'elle est belle. Vn autre euesque voulant prouuer que les images doiuent estre mises sur les autels, allegua ce propos de Iesus Christ, au chap. de S. Matthieu. On n'allume point vne lampe pour la mettre sous vn boisseau, mais sur le chandelier, & elle esclaire à tous ceux qui sont en la maison. Vn autre euesque, voulant prouuer que le regard des images estoit profitable, allegua ce passage du 4. Pseaume, *Signatum est super nos lumen vultus tui Domine*, ainsi que traduit l'ancien interprete: c'est à dire, La clarté de ta face est marquee sur nous. Vn autre s'aida du vers. 8 du Pseaume 26. *Domine dilexi decorem domus tuæ*, c'est à dire, Seigneur i'ay aimé la beauté de ta maison. Aussi voulurent faire leur proffit de ce passage qui est au 48. Pseau. verset 9. Comme nous l'auons ouy, ainsi l'auons veu: disans qu'on ne cognoit pas Dieu pour ouyr sa parole seulement, mais aussi par le regard des images. Vn autre euesque nommé Theodore, sauisa de ceste subtilité, Il est escrit, dit il, Dieu est merueilleux en ses saincts: & en vn autre passage il est dict, Aux saincts qui sont en la terre. Ergo il faut contempler la gloire de Dieu es images. Vn autre allegua ceste similitude, Cõme les Patriarches ont vsé des sacrifices des Payens, aussi les Chrestiens doiuent auoir des images au lieu des idoles des Payens. Voila les belles allegations, qui pour estre ainsi autorizees par ce Concile, ont esté promenees par les sermons de maints caphards de nostre temps, auec plusieurs autres d'aussi bonne grace, & partans d'aussi bon esprit & bon iugement.

Que si quelcun s'esmerueille, comment il est possible, qu'en nostre temps mesmement se soint trouuez des prescheurs si sots, que d'appliquer ainsiles passages de l'Escriture, ie luy conteray (sur ce mesme propos) vne sottise de fraische memoire beaucoup plus esmerueillable.

Digitized by Google

ble. Au colloque de Poissi (duquel le bruit a esté espar du par tous les coins du monde) vn certain magister n. ster nommé Demochares, plaidant la cause des images cõtre vn ministre de la parole de Dieu, quand il vit qu'elle s'alloit perdre, la voulut soustenir par l'allegation des verrieres du temple de S. Benoist, disant que ce temple auoit esté basti des le temps de S. Denis, & que puis qu'il y auoit des images es verrieres, les images auoint esté des le tẽps de S. Denis. A quoy ledict ministre luy fit vne tresspertinente response, & de tresbonne grace, en quatre paroles, luy disant, que son argument estoit de verre.

POVR continuer ce propos de l'abus des passages de l'Escriture, il faudroit venir à ceux qui en abusent tellement, que ce n'est point sans blasphemer plus que Mahometiquement: c'est à dire, sans faire plus de deshonneur & d'outrage à la religion Chrestienne, que iamais luy a faict Mahomet ni tous les Mahometistes Qui sont ceux qui en abusent ainsi? Ceux qui l'appliquent à sornettes & à colibets: mais bien plus les caphars qu'on a veus de nostre tẽps appliquer à leurs saincts (c'est à dire aux saincts, sous le nom desquels ils faisoint leur queste, en preschãt les miracles d'iceux) plusieurs passages escrits expressement & specialement de nostre seul sauueur & redempteur Iesus Christ.

Premierement donc quant à ceux qui veulent gausser aux despens de la parole de Dieu, il en a esté ia parlé ci dessus au chapitre des blasphemes qui sont maintenant communs entre les seculiers. Car là i'ay aduerti comment on auoit faict seruir plusieurs passages de l'Escriture à broquarder les vns, & à louër les autres. Laquelle inuention ie penserois bien estre premierement venuë de nostre maistre Pasquin: (comme estant pres la personne de celuy qui ne prend pas seulement la hardiesse d'entreprendre sur la parole de Dieu, mais aussi sur le throne d'iceluy) mais depuis a esté en vsage entre plusieurs, & principalement entre courtisans Comme nous sçauons qu'au commencement du regne du roy Henry, on iettoit force tels brocards contre les seigneurs & dames, qui n'estoint plus en credit, comme du temps de son pere, mais estoint autant seculez, que

Digitized by Google

auparauant ils souloient estre auancez. Et me souuient d'vn passage entr'autres, qui fut appliqué à vn seigneur qui n'estoit plus qu'au reng du commun, au lieu qu'il souloit auoir grande autorité : *Ecce Adam quasi vnus ex nobis factus est.* Pareillement de ceste madame qui auoit eu lors si bien le vent en poupe, *Regnum meum non est de hoc mundo.* Or ay-ie là parlé aussi de quelques passages appliquez par les moines à pareil vsage, c'est à dire, à faire rire : ausquels passages toutesfois on en pourroit adiouster plusieurs, & entr'autres cestuici, *Si non esset hic malefactor, nos tibi non tradidissemus eum :* qui fut dict par certains moines d'vn pasté qui leur auoit esté enuoyé par leur abbé: voulãs signifier, que si ce pasté n'eust point esté mal faict, & qu'il l'eust trouué bon, il ne leur eust pas enuoyé. On dit aussi que ceste belle interpretation de ce passage, *Qui das niuem sicut lanam.* Qui donne le froid selon le drap, est venue des moines.

Mais il est question maintenant de parler de ceux qui abusent des passages, & en font des risees en preschant mesmement. Pour donc retourner à mes prescheurs, il faut noter qu'il y en a eu d'entr'eux depuis nostre temps, qui ont faict mestier & marchandise de telle chose: du nombre desquels est Menot. Comme au fueillet 209. co. 3. il dit, que quand on s'est mis à table, pour le commencement on ne dit mot, car chacun entend à son ieu. *In medio enim ex it sermo inter fratres. dicunt enim,* Voici bon vin & bon pain. Mais en la fin, *In omnem terram exiuit sonus eorum.* Et au fueillet 196. col. 4. *Dominæ ancillis quæ intrant cameram earum, & non custodiunt se ab ipsis, sæpe ostendunt quæ non licet hominibus loqui.* Voire sont venus iusques aux paroles de l'Euangile de sainct Iean, ausquelles ils portoint telle reuerence, que les ayans escrites en du parchemin, ils les enchassoint richement pour estre pendues au col. & là seruir de preseruatif contre tous dangers, & plusieurs autres: & mesme (si i'ay bonne memoire de ceste philosophie) ils appeloint tels preseruatifs ou semblables des agnus Dei. Ils sont (dit-on) venus iusques à ces paroles là, & les ont conuerties en sornettes aussi bien que les autres, comme nous voyons es preschés dudict Menot.

Quant

Quant aux autres qui appliquoint (comme i'ay tantoſt dit) à leurs ſainctz les paſſages eſcrits expreſſeement & ſpecialement d'vn ſeul Ieſus Chriſt, nous ne ſçauriõs trouuer ni pourrions demander des exemples plus notables que ceux que nous auons veus ci-deſſus es pages, 316, 317, 318, 319, 320, 321, 322, pris du liure intitulé Des conformitez de S. François à Ieſus Chriſt. Car que ſçauroit faire pis le diable d'enfer eſtant venu en propre perſonne, quant à la profanation de l'Eſcriture, que nous voyõs auoir eſté faict par l'auteur de ce liure? (Et non ſeulement les paſſages qui ſont eſcrits de Ieſus Chriſt, (iſaques à mettre en la fin du liure, *Multa quidem & alia ſigna fecit Franciſcus que non ſunt ſcripta in libro hoc*) mais auſſi quelques vns qui ſont eſcrits d'autres, ſont là appliquez à ce diabolique impoſteur. Toutesfois ſi quelcun ne ſe contente deſdicts exemples de l'abus de l'Eſcriture à l'endroit de ſainct François, ie luy en mettray ici de ſainct Dominique pareillement. Eſcoutons donc ce que Barelete auſſi dit de ſon ſainct Dominique & de l'ordre d'iceluy, ne ſe contentant de luy attribuer des paſſages dicts de Ieſus Chriſt, *Hec eſt illa religio que in vno veteri Teſtamẽto ſignificata Zachar. 6. Ecce quatuor quadrige &c.* C'eſt à dire (carie ne metray que l'interpretation de ſes mots) Voila quelle eſt ceſte religion qui a eſté ſignifiee par le vieil Teſtament. Par Zacharie, diſant au chapitre 6. Voila quatre charretes qui ſortent du milieu de deux montaignes. En la premiere charrette eſtoint des cheuaux roux, (c'eſt à dire, LES FRERES MINEVRS) en la ſeconde charrette, des cheuaux noirs, (ceſt à dire LES ERMITES) en la troiſieme charrette, des cheuaux blancs, (c'eſt a dire LES CARMES) en la quatrieme charrette, des cheuaux pommelez & forts, (c'eſt à dire LES FRERES PRESCHEVRS.)

Or ne ſe ſont contentez ces docteurs d'abuſer de l'Eſcriture ou pour en tirer du plaiſir, comme quand ils conuertiſſoint quelques paſſages à ſornettes: ou pour en tirer du proffit. (comme quand le cordelier prenoit pour ſon ſainct François ce qui auoit eſté dict de noſtre Seigneur Ieſus Chriſt, ou le Iacobin le prenoit pour ſon ſainct Dominique:) mais par eſtre accouſtumez à

Digitized by Google

vne desbordee licence de se iouer de l'Escriture, faisoint venir les passages d'icelle à propos des speculations qu'ils songeoint, encore que d'eux mesmes ils n'y vinssent nõ plus à propos que magnificat à matines, pour vser de leur prouerbe. Il est vray que d'autant plus volontiers faisoint ils ceci, qu'ils s'en voyoint acquerir beaucoup plus grand bruit, comme monstrans ainsi vne beaucoup plus grande subtilité que les autres. Et de ceci se trouuent des exemples quasi autant qu'il y a de fueillets es liures des prescheurs susdicts: mais ie me cõtenteray de deux ou trois: commençant par Barelete. Ce gentil prescheur sur ce passage du dernier chapitre de S. Luc, Es tu seul pelerin en Hierusalem, qui ne sçaches point les choses qui y ont esté faictes ces iours ci: dit que Iesus Christ à esté pelerin en trois choses, (car pour biẽ s'accommoder à son propos, il me faut traduire *peregrinus* pelerin) à sçauoir quant à l'habit, quant aux logis où il est entré, quant aux marques qu'il a rapportees. Quant à l'habit, le pelerin porte quatre choses auec soy, vne scaluine, vne escarcelle, vn chapeau, vn baston. Ainsi Christ a porté premierement vne scaluine, c'est à dire la chair laquelle la vierge Marie auoit faicte en son ventre. Laquelle chair a eu trois couleurs. En premier lieu, a esté blanche par la purité virginale. Apocal. cha. XIX. Puis ie vi le ciel ouuert, & voici vn cheual blanc. Secondement, rouge de sang en la croix: Esaie chap. LXIII. Pourquoy tõ vestement est il rouge? Tiercement noire: quand il deuint passe en la croix, Is. LIII. *Et liuore eius sanati sumus.* Puis Christ a eu vne escarcelle qui a esté son ame, pleine de l'or de graces & de gloire. Pour le troisieme il a eu vn chapeau, à sçauoir vne couronne d'espines. Pour le quatrieme, il a eu vn baston: à sçauoir la croix Et voila pourquoy il est dit, Es tu seul pelerin en Hierusalem? C'est sçauoir, quant à l'habit. Apres il a esté pelerin quant aux logis: car les pelerins, &c. Et Menot a il point bonne grace quand ayant argumenté ainsi, (hormis que son argument n'est point *in forma*) *Chorea est iter circulare [illegible] iter est circulare: ergo chorea est motus diaboli*, il vient à prouuer que *diabolus iter est circulare* par ces passages, Iob. chap. I. *Circuiui terram*,

(notez

(notez que c'est le diable qui parle) *& perambulans eam.* En la premiere de sainct Pierre, chap. V. *Circuit quærens quem deuoret.* Et au Pseaume XI. *In circuitu impij ambulant.* Mais oyons vne resuerie de luy mesme encore plus estrange en matiere d'allegation des passages de l'Escriture: & considerons comment il accoustre VT, RE, MI, FA, SOL, LA, donnant à chacune note son lardon ou brocard, pris de l'escriture: comme s'ils auoient esté dicts tout à propos. car VT est brocardé par vn passage commençant par Vt: RE par vn qui a Re au commencement, & ainsi les autres semblablement. Laquelle estrange & phantastique rencontre malaisement pourroit estre gardee en interpretant les passages en François. Voici donc son Latin, au fueillet 29. col. I. *Vos mandani audite, quæ ad vos dirigitur verbum nec est meum, sed illius qui pependit in cruce. Luc VI. Væ vobis qui ridetis, quia flebitis. Et timeo ne cantetis semel cum illa nam damnatorũ, qui (sicus columba) habent gemitum & fletum pro cantu. Hic cantus habet sex notas valde miserabiles: scilicet VT, RE, MI, FA, SOL, LA. Primam notam profert quilibet damnatus, dicens, Vtinam consumptus essem ne oculus me videret, Iob. X. Secũdam verò addit dicens, Repleta enim malis anima mea, Psalmo LXXXVII. Et omnes alij respondent cum eo, Repleti sumus despectione, Psalmo CXXII. Tertiam omnes insimul cantant, dicentes, Miserabiles facti sumus omnibus hominibus, I. ad Corint. XV. Quartã cantat quilibet eorum, dicens, Facies mea intumuit à fletu, Iob. XVI. Item, Faciem meam operuit caligo Iob. XXII. Quintam addens omnes simul, dicentes, Sol iustitiæ non est ortus nobis: & in malitia nostra consumpti sumus, Sapientiæ V. Sextam cantans simul, dicentes, Lassati sumus in via iniquitatis, Sapietiæ V. Et ita nõ Lassis nõ datur requies, & pellis nostra quasi clibanus exusta est: & defecit gaudium cordis nostri: ac conuersus est in luctum chorus noster: & cecidit corona capitis nostri. Væ nobis quia peccauimus, Thren. vltimo.*

Ils abusent des passages de l'Escriture encore d'vne sorte outre celles que i'ay declarees: c'est quand ils s'attachent aux motz sans considerer les circonstances, au lieu que leur ordinaire est de ne s'arrester aucunement à la lettre, mais rapporter tout à certains sens allegoriques, anagogiques, tropologiques. Comme pour exem-

Digitized by Google

ple, Menot voulant monstrer qu'il ne se faut esmerueiller si les plus saincts sont saisis de crainte quand ils voyent que leur derniere heure est venue Et comment donc? (dit il) voudrions-nous estre plus asseurez de nostre salut que S. Paul n'estoit du sien? qui auoit esté rauy iusques au troisieme ciel & auoit esté esleu par nostre Seigneur? Nous voyons, que luy pour vn temps disoit, Ie desire desloger & estre auec Christ: mais quand il fut question de mourir, il dict, I'en appelle à Cesar, Act. chap. 25.

Encore se trouuera-il qu'ils abusent de l'Escriture en plusieurs autres manieres: mais ie me contenteray pour ceste heure de celles ci. Car quant à l'abus qu'ils commettent à l'endroit de certains passages en ce qu'il suyuent l'ancienne interpretation, encore qu'il y ait faute euidente, & insistent tellement sur les mots d'icelle, que mesmes ils fondent force argumens sur iceux, cela leur est encore plus pardonnable que le reste: car il est certain que leur marché de bastelerie (ie di bachelerie) ou de doctorerie, ne porte point qu'ils se doiuẽt amuser au Grec ou à l'Hebrieu, mais s'entend qu'ils doiuent laisser ces langages pour tels qu'ils sont.

Ie viens à ce qui est non seulement abus, mais pire beaucoup & plus meschant qu'abus: c'est qu'ils ont osé alleguer des sentences sous le titre de la bible qui ne se trouuẽt en aucun liure d'icelle. Et d'autant moins se faut il esbahir s'ils ont vsé de ceste hardiesse enuers les docteurs: dequoy nous tesmoignent certaines sentences & certains dictõs de plusieurs docteurs touchant la vertu & efficace de la messe, qui sont en la fin du liure. Des conformitez de S. François auec Iesus Christ. Car là sont assemblez des propos en la louange de la messe, recueillis (ainsi que là est dict) de S. Hierome, S. Augustin, S. Chrysostome, & autres, lesquels toutesfois ne se trouuent en leurs liures, ains sont du tout contrarians à ce qu'ils disent ailleurs: comme aussi nous sçauons que ils n'ont esté gens pour proferer tels blasphemes. Du nõbre d'esquels est cestuy ci, attribué à S. Chrysostome, *Tantum valet celebratio missæ quantũ Christi passio: quia sicut mors Christi redemit nos à peccatis, sic missæ celebratio saluat nos.*

mes. C'est à dire, La celebration de la messe vaut autant que la passion de Christ. Car comme la mort de Christ nous a racheté de nos pechez, ainsi la celebration de la messe nous sauue. O execrables cafars!

En quelles autres sortes ils ont abusé du nom de la saincte escriture.

CHAP. XXXIII.

NOVS auons entendu par le chapitre precedent comment ceux qui faisoint profession de la religion Romaine souloint prendre les passages de la saincte escriture à tors & à trauers, & n'y auoit ni rime ni raison en leurs allegations: & qu'aucuns commettoint ceste abus par ignorance, aucuns par malice: maintenant nous entendrons comment on a abusé du nom d'icelle encores en autres manieres. Et premierement il faut noter que où ils voyoint leur estre impossible de couurir leurs menteries de quelque allegation (d'autant qu'ils ne trouuoint texte qui peust estre tellement forcé qu'il semblast auoir quelque apparence) ils ne laissoint de mentir hardiment & sans rougir, non plus que s'ils eussent eu leurs manches pleines d'allegations. Et comment s'y gouuernoint ils? De tels mensonges ils en faisoint comme des principes qui n'auoint besoin d'estre prouuez par aucun passage de la Bible, (combien qu'elle estoit pleine de tesmoignages, ainsi qu'ils donnoint à entendre) pource qu'ils les voyoint estre hors de doute & de dispute à l'endroit du peuple mondé par eux ensorcelé. Et qu'ainsi soit, considerons combien de fois nous auons ouy dire ce prouerbe, Aussi vray que Dieu est en la messe, par ceux qui pensoint qu'en la religion Chrestienne il n'y auoit article plus certain & indubitable que cestuy-ci. Car qui estoit celuy du temps de nos predecesseurs qui ne pensast que chacune page de la saincte escriture tesmoignoit de cela? Pourtant ne le faut il esbahir s'ils croyoint telle chose sans demander allegation d'aucun texte. Mais encor passoint-ils bien plus outre quand ils preschoint que ce meschant Cain ressembloit aux Lutheriēs (qu'ils ont depuis nommez

mez Huguenots) qui ne vouloint aller à la messe. Et que iamais il n'auoit esté possible de faire aller Cain à la messe vne seule fois en sa vie, au contraire que son frere Abel y alloit tous les iours. Encore vn certain curé du pays de Sauoye ne se contenta pas de cela: mais exhortant ses parroissiens à faire leur deuoir de payer les dismes, leur dict, Gardez vous bien de suiure l'exemple de ce malheureux Cain, mais suiuez celuy du bon Abel. Cain ne vouloit iamais payer les dismes n'aller à la messe, au contraire Abel les payoit tres volontiers, & tousiours du plus beau & du meilleur: & ne failloit pas vn seul iour d'ouyr la messe. Or en vn besoin fourniroit-on bien du nom de ce gentil curé, mais ie luy pardonneray pour le present: en adioustant toutesfois ce mot, touchant luy mesme, c'est qu'il monstra bien puis apres que il n'estoit pas des mieux fournis de response, quand on luy prouua par son dire que les prestres estoint mariez alors. Car il fut rendu muet par vn qui l'assaillit de cest argument. Monsieur le curé, en ce temps là que vous dites, le monde n'auoit encore que quatre personnes. Adam, Eue, Cain, Abel. Cain ne chantoit point la messe puis qu'il ne la vouloit point ouyr, Abel ne la pouuoit pas chanter lui mesme & l'ouyr: il falloit donc qu'Adam la chantast, & qu'Abel ou Eue la respondit & tinst la torche. Dequoy il s'ensuiuroit que pour lors les prestres estoint mariez. Mais si ce curé eust eu vn peu d'esprit, il n'auoit qu'à respondre qu'alors ils estoint prestres Martins, chantans & respondans: Or luy donneray-ie pour compagnon vn autre curé, qui preschoit que quād l'ange Gabriel vint à la vierge Marie, il la trouua disant les heures de nostre Dame. Mais à propos d'Abel qui oyoit tous les iours la messe, il ne faut pas oublier Abraham, Isaac, Iacob, & les autres bons patriarches, qui ne s'alloint iamais coucher sans faire le signe de la croix & dire leur *Pater noster* & *Aue Maria*. Et si on eust demandé au poure peuple comment il le sçauoit, il lui eust suffi pour toute response, qu'il l'auoit ouy dire à vn bon prescheur. Tesmoin le prouerbe, Il est vray: car ie l'ay ouy dire à vn bon prescheur.

Voici encore vne autre inuention que le diable a trouuee

troudee pour abuſer du nom de l'Eſcriture, preuoyant bien que quelque iour le ſimple populaire ſe voudroit enquerir des poincts contenus en la Bible, & cognoiſtroit quand on paſſeroit plus auant. C'eſt que craignãt de perdre ſes droicts, faute de les monſtrer par ces lettres & inſtrumens, il en a ſupoſé vn grãd nombre pour s'en ſeruir à l'endroit de toutes perſonnes qui ne pourroint s'apperceuoir de la fauſſeté. Qui ſont ces inſtrumẽs ſuppoſez? Vn tas de liures qui ont emprunté le nom de quelques apoſtres, ou diſciples des apoſtres: & cependant contiennent vne doctrine totalement repugnante à la leur: voire contiennent aucunes fables, de telle ſorte que les oreilles ne les peuuent non plus porter que celles qu'on trouue en l'alcoran de Mahomet. Or n'eſt-ce d'auiourd'huy que le diable s'eſt aidé de ce moyen pour ruïner entant qu'en lui ſeroit les fondemens de noſtre religion: (car nous ſçauons qu'il y a aſſez long temps qu'il a mis en lumiere *Euangelium Nicodemi, Euangelium Thomæ, Euangelium Bartholomæi, Euangelium Petri, Pastoris*, & autres) mais encores auiourd'hui il s'efforce dinfecter le monde d'vne nouuelle puanteur de tels liures. Comme il l'a bien monſtré par celui qui eſt intitulé *Proteuangelion, ſiue De Natalibus Ieſu Chriſti, & ipſius matris virginis Mariæ.* Car pour faire aduouer ce treſ prophane liure entre ceux de la ſaincte & ſacree eſcriture, il lui a faict vſurper le nom de S. Iaques, le diſant couſin germain & frere de Ieſus Chriſt. Et cependant que nous eſt il raconté là? Premierement comment Anne mere de la vierge Marie femme de Ioachim fait ſa complainte à Dieu de ce qu'elle eſt ſterile, lui alleguant qu'il lui fait pis qu'à aucune autre ſorte de creatures, voire pis qu'aux elemens, d'autant que les vns & les autres portent fruict. Mais allegue premierement l'exemple des oiſeaux: deſquels elle ſe ſouuient en voyant le nid d'vn paſſerau dedans le laurier ſous lequel elle eſtoit. Et pluſtoſt n'a acheué ſa doleance que l'ange du Seigneur prend ſon vol vers elle (car il y a expreſſement *aduolauit*) & lui vient à dire, Anne, Anne, Dieu a exaucé ton oraiſon: tu conceuras, & enfanteras, & ſera ton nom celebré par tout le monde. Alors Anne fait vœu à Dieu de

de lui faire present de l'enfant qu'elle aura, soit masle, ou femelle. L'ange vint annoncer ces nouuelles à son mari pareillement : qui toutesfois ne voulut pas croire à l'ange, mais bien à vne certaine preuue qu'il fit, laquelle lui conferma le dire de l'ange. Pour conclusion, Anne enfante la vierge Marie au bout de neuf mois. De laquelle estant paruenue à l'aage de trois ans, le pere & mere font vn present à Dieu, selon le vœu susdict, & est receue auec plusieurs cerimonies, par le souuerain sacrificateur qui lui predit que par elle sera racheté le genre humain. Et entr'autres choses est raconté qu'il la mit sur le troisieme degré de l'autel, sur lequel estant elle se prit (par la grace de Dieu) à danser gayement. Ce qui fit que toute la maison d'Israël lui porta grand amour. Or faut il noter que cependant qu'elle estoit au temple, elle estoit nourrie comme vne colombe, receuant nourriture de la main de l'ange. Mais quand elle eut atteint le douzieme an, les prestres de la Loy s'assemblerent, & consulterent comment ils deuoint faire d'elle qui auoit ia douze ans, pour euiter que la sanctification du Seigneur ne fust polue. En la fin Zacharie le souuerain sacrificateur s'estant mis en oraison, eut vne reuelation qu'il falloit assembler d'entre tout le peuple les hommes vefs, & leur faire apporter à chacun vne verge à fin que ceste fille fut baillee en garde à celuy sur lequel Dieu auroit mõstré quelque signe. Cela estant faict, vne colombe sortit de la verge que tenoit Ioseph, & vola sur la teste. Alors lui dict le souuerain sacrificateur, Dieu nous a declaré par ce signe que ceft toy qui dois auoir en garde la vierge de Dieu. Aquoy Ioseph contredict, respondant, I'ay des fils, & suis vieil: & elle est encore vne bien ieune fille. Pourtant i'ay peur que ie n'en sois mocqué par les enfans d'Israël. En la fin ayant esté proposee à Ioseph la vengeance que Dieu executa sur Dathan, Abiron & Coré, estant tout espouuanté vint à dire, Marie ie te pren du temple du Seigneur: mais ie te laisseray à la maison, & m'en iray pour exercer mon mestier de charpentier. Et ie prie le Seigneur qu'il te garde tous les iours de ta vie. Il auint quelques ans apres, ainsi que Marie alloit pour puiser de l'eau, tenant vne seille, vne

voix

voix du ciel luy dict, *Aue gratia plena, &c.* Puis sont entre meslez quelques propos pris des euangelistes: apres lesquels il est dict qu'elle estant ia grosse de six mois (& estant aagee de seize ans) Ioseph reuint de sa besongne, à l'entour laquelle il auoit demeuré quelques ans sans reuenir. Or la trouuant grosse fut bien estonné, & luy tint plusieurs propos toutesfois en la fin il fut aduerti par l'ange qui luy apparut, de tout le faict. Mais la pitié fut qu'ainsi, qu'vn scribe alloit pour parler à Ioseph, il apperceut Marie grosse: qui s'en alla incontinent le crier par tout. Et aussi tost la iustice la fait empoigner auec Ioseph: lequel dit & maintint n'auoir eu sa compaignie: elle dit n'auoir eu ni la sienne, ni celle d'aucun autre. Là dessus le prestre s'auise de leur faire boire de l'eau de redargution: laquelle ne leur ayant faict aucun mal, le prestre dict que puis que Dieu n'auoit point manifesté leur peché, luy pareillement ne les vouloit point condamner. Puis est inseré ce qui est raconté par S. Luc au second chapitre, comment il falut que Ioseph la menast en Bethlehem à cause de l'edict faict par Cesar Auguste. Mais ce n'est pas sans enrichir le conte, & mesmes vser de propos vilains, comme cestuy ci, que Marie ayant dict à Ioseph, *Depone me abasinaquia quod in me est, me urget vt progrediatur*, il la descedit de dessus l'asnesse, & lui dict, *Vbi te inducam & tegam pudēda? quia locus desertus est.* Eh la fin est recité qu'elle accoucha de l'enfant en vne cauerne qui est aupres de Bethlehem (sauf l'honneur de S. Luc qui l'escrit autrement) Ioseph luy ayant trouué vne sage femme par grand miracle. Laquelle sage femme en rencontra puis vne autre nommee Salomé: laquelle ne voulant croire qu'vne vierge eust enfanté, vint à en faire la preuue. Mais pour raconter ceci en François, il me faudroit estre garni de pareille impudēce que celuy qui l'a premierement escrite: ie me contenteray donc du Latin qui est tel. *Exiitque obstetrix ex spelunca, & obuiauit illi Salome. Et dixit obstetrix ipsi Salomæ, Magnū tibi spectaculum habeo narrare, Virgo genuit quem non capit natura ipsius: & virgo manet virgo. Dixitque Salome, Viuit Dominus Deus meus, nisi scrutata fuero naturam eius, non credā quoa peperit. Et ingrediens obstetrix, dixit ipsi Mariæ, Reclina teipsam,*

magnum enim tibi certamen incumbit: Quum autem in ipso liceat pulsare eam Salome, egressa est, dicens, Væ mihi impiæ & perfidæ: quoniam tentasti Deum viventem. Et ecce manus mea igne ardens cadis à me. Et flexit genua ad Deum, & ait, Deus, &c.

Ie laisseray lire le demeurant à ceux qui pourront auoir la patience de le lire, où il y a choses encore beaucoup pires en toutes sortes. Mais ie prieray le lecteur de considerer comment le diable s'est mocqué euidemmẽt de la Chrestienté en faisant publier ce liure, & a aueuglé les yeux de plusieurs. Car il l'a publié par le moyen d'vn qui apertement s'est efforcé par ses escrits de faire vn meslinge de la religion Mahometique, Iudaicque (si religion se doiuent nommer) auec celle des Chrestiens: par vn qui a presché publiquement & soustenu des heresies lesquelles ne sont seulement pleines de blasphemes mais repugnantes à l'honnesteté naturelle, voire des payens. Qui est cestuy là? Guillaume Postel. Et comment (dira quelcun) a-il esté possible que le liure venant de la main de ce monstre execrable, n'ait point esté tenu pour suspect, qui de soy-mesme le deuoit estre quand il fust sorti de la main d'vn ange? C'est en quoy nous deuons cognoistre que le diable s'est euidemment mocqué de la Chrestienté, comme i'ay dict, & a bouché les yeux à plusieurs de ceux mesmement qui deuoient estre les plus clair-voyans. Il est vray que ie confesseray bien que la meschanceté du susdict n'estoit pas alors si bien descouuerte qu'elle a esté depuis: mais elle l'estoit assez pour cognoistre qu'il se faloit donner garde de lui. Lequel ie laisseray comme estant (Dieu merci) assez cognu pour le present: & viendray au stile du dict liure, le di donc & veux soustenir deuant toutes gẽs qui ont quelque iugement en telles choses, que plusieurs hebraismes que nous y lisons, sont supposez, estãs toutesfois meslez parmi autres que nous sauons estre vrais & ordinaires en la saincte Escriture. Au demeurant quant à la simplicité des façons de parler, on voit bien aussi que c'est vne chose affectee, & qui se desment soy mesme. Quant au contenu, il est certain qu'il a esté forgé par vn tel esprit que celuy dudict Postel (si d'auen-

Digitized by Google

uenture luy-mesme n'en est l'auteur) en derision de la religion Chrestienne. Mais pour faire la fourbe meilleure, on y a inseré par forme de rapsodie quelques propos des euangelistes: item on y en a mis quelques vns ausquels on a veu qu'on pouuoit donner couleur par quelques passages du vieil Testament: comme ce qui est dict des eaux de redargution. Voila iusques où est venue l'impudence & la meschanceté d'aucuns esprits diaboliques. Or si quelcun est curieux de voir plusieurs escrits semblables, ainsi suppposez par la cautelle & astuce de Satã, il en trouuera vn grãd amas en vn liure appelé *Orthodoxographa theologiæ sacrosanctæ*, & orné de plusieurs autres titres, qui semblent estre tot ielement faicts en despit de la religion Chrestienne. D'autant que si vne grand part des choses qui y sont contenues sont orthodoxes, il est certain que nous auons des choses en la Bible qui ne sont point orthodoxes: & faut necessairement choisir ausquels escrits on donnera ce titre, veu qu'en le donnant aux vns, on l'oste aux autres, entant qu'ils se contrarient. Que si quelcun allegue qu'aucuns sont traduits de l'Hebrieu, aucuns du Grec, quand bien il aura prouué cela, il n'aura pas beaucoup gagné: car la response est aisee, que le diable peut aussi bien estre diable en Hebrieu & en Grec, qu'en autre langage. De ma part ie me suis attaché à ce *Proteuangelion* plustost qu'à vn autre, pource qu'il est attribué à S. Iaques cousin germain & frere de Iesus Christ, ainsi que porte le titre. Car la premiere impression de ce liure qui est en petite forme, auec des apostilles, a ce titre, *Protenãgelion sive De natalibus Iesu Christi & ipsius matris virginis Mariæ, sermo historicus diui Iacobi minoris, cõsobrini & fratris domini Iesu, apostoli primarij & episcopi Christianorum primi Hierosolymis.* Il est vray qu'en l'impression, qui est au volume susdict intitulé *Orthodoxographa*, on n'a point faict ce S. Iaques cousin germain & frere, mais seulement frere. Ie me suis attaché (di-ie) à ce liure, plustost qu'aux autres, à fin que les lecteurs iugeassent par ceci que ce peut estre des autres. Car si ils on osé publier telles choses sous le nom de S. Iaques, que peut on penser qu'ils auront publié sous le nom de Nicodeme, & tant d'autres qui sont cõtenus au

volume susdict ? Et encor s'en faut il bien que tous les escrits semblables soint là : car sous ce mesme nom de S. Iaques a esté publié depuis vn autre malheureux liure. Aussi ont esté mis en lumiere les actes des Apostres, cõposez par vn certain Abdias, duquel ce bien qu'on voye les escrits estre du tout profanes, on n'a point toutesfois eu hõte de mettre en la preface & en la marge en quelque endroit, qu'il auoit pris de S. Luc, ou que S. Luc auoit pris de luy. Outreplus a esté publiee l'histoire ecclesiastique d'vn diable de moine nommé *Nicephorus Callistus*. Lequel non sans cause i'appelle diable de moine: car outre ce qu'il estoit moine de profession, il se monstre ignorant comme vn moine, impudent comme vn moine, meschant & profane comme vn moine: ignorant, iusques à ignorer ce que sçauent les petis enfans: impudent, iusques à dire des mensonges tous euidens: meschant & profane, iusques à se mocquer de Dieu & de sa parole: comme toutes ces choses serõt vn iour euidemment monstrees, s'il plaist à Dieu.

Or encore que ces prescheurs peussent trouuer en ces liures & autres semblables, tant de beaux contes tous prests, pour quand ils voudroint monter en chaire; si ne laissoint ils de s'en fournir, encore d'ailleurs, & d'en auoir touſiours quelques vns tous nouueaux pour mesler parmi les vieux, à fin qu'on ne s'ennuyast. Ou bien s'ils alleguoint leurs auteurs, c'estoint aussi auteurs nouueaux: c'est à dire desquels on n'auoit point encores ouy parler. Et sur ce propos il me souuient de ce que i'ay ouy reciter d'vn prescheur faict à Ipre, ville de Flandres par vn cordelier nommé Bonauenture: auquel il raconta que si tost que Iesus Christ fut grandelet, tellement qu'il pouuoit aucunement besongner, Ioseph commença à le faire trauailler de son mestier: & qu'vne fois entr'autres Ioseph lui ayant commandé de scier vne piece de bois, il la scia sans bien prendre garde à la marque que luy auoit faicte Ioseph, de sorte qu'elle se trouua trop courte. Dequoy Ioseph estãt fort faſché voulut batre Iesus Christ: & de faict eust esté batu s'il ne l'eut rallongee: ce qu'il fit en prenãt vn bout, & faisant prendre l'autre par Ioseph, & puis chacun tirant de son costé.

Et

Et d'ou disoit ce moine qu'il en auoit tant appris? De l'euangile de S. Anne. Et en recitant ce conte, vn autre m'est venu en memoire, lequel aussi vient bien à propos: car c'est pareillement d'vn cordelier nommé Bardoti, qui presscha à Bourdeaux, quant au bō larrō auquel Iesus Christ dōna paradis, qu'il auoit trouué en vn certain euangile la raison pour laquelle il alla en paradis tout droit sans passer par purgatoire. A sçauoir que pendant qu'on menoit Iesus Christ en Egypte, ledict larron empescha ses compagnons de destrousser Iesus Christ, & ceux qui estoint auec lui. Et aussi qu'alors il dict à Iesus Christ, Ie vous prie d'auoir memoire du bōtour que ie vous fay. Ce qui lui fut promis, & la promesse fut tenue alors qu'ils se trouuerent ensemble en vne mesme croix. Voila comment ces beaux peres ne pouuoint iamais faillir, ayans tant de sortes d'euangiles qu'ils vouloint, & prenans des vns plusieurs contes plaisans & propres pour faire rire leurs auditeurs: des autres, plusieurs miracles propres pour les rauir en admiration (ie di miracles mentionnez és euangelistes receus par l'eglise) des autres, plusieurs solutions aux obiections qu'ō leur pouuoit faire. Comme nous voyons que ce gentil Bardoti, qui autremēt eust eu beaucoup à faire à soustenir son purgatoire contre ce passage de l'euangeliste, allegua ceste histoire pour response à ce qu'on obiectoit. I'ay ouy parler d'vn autre pretcheur aussi, qui fit fort biē son prouffit de ce voyage faict en Egypte, pour soudre vne question à laquelle se voyoit fort empesché à sçauoir quand auoit esté accompli ce qui estoit predict par le prophete Ezechiel, *Et disperdam simulacra, & cessare faciam idola de Memphis*: car il dit que c'auoit esté alors que nostre Seigneur fut mené petit enfant en Egypte.

Les legendes & les reuelations seront pour le chapitre suiuant.

Des contes qu'on prenoit és legendes, & d'autres tellers drogues, dont aussi estoint farcis leurs presches ou sermons.

CHAP. XXXIIII.

MAIS le siege espicopal des fables les plus feriales & vrayement monachales estoit & est encore maintenant le liure intitulé La legẽde doree des saincts & sainctes &c. Voire d'aucunes si feriales qu'il faut estre bien vaillãt pour se pouuoir garder de faire en ses chaussés (à force de rire) ce qu'on y fait plus souuent en tẽps de vendange qu'en autre saison. Il est vray que d'autre part il est besoin que le lecteur ne soit tendre du cœur: car il y a plusieurs passages desquels il ne sortiroit iamais sans faire ce que font sur la mer ceux qui ne l'ont accoustumee. Du nombre desquels passages (à iuger de mõ cœur l'autruy) on peut mettre ceux-ci. *Frater Iuniperus* (lequel estoit tenu par S. François pour vn vrayemẽt sainct homme) s'estant auisé vne fois de faire la cuisine fort brauement, mit en vne grande chaudiere des poulets, sans les plumer, ni vuider, ni lauer: & d'autre chair fraiche & salee, des herbes, des pois, des feues, & toute autre sorte de legume, sans aussi rien lauer ni nettoyer: & ayant faict bouillir tout cela ensemble sur vn grand feu, apporta ce beau plat de viande à ses compagnons. Le mesme *frater Iuniperus* (il faut auoir ici encore meilleur courage) ayant esté vn iour couché par quelcun en vn bon lict & en de beau draps blancs, lascha de la matiere fecale dedans, laquelle il laissa en payement à son hoste, sans lui dire aurrement à Dieu. Or sont ces deux contes pris du liure des Conformitez que i'ay allegué ci dessus, le premier, au fueillet 62. le second, au fueillet 65. Et sont là recitees ces deux honnestes histoires pour monstrer l'humilité de ce sainct frere. Mais quant à la seconde histoire, si l'humilité consistoit en ce qu'elle nous raconte, il n'y auroit telle humilité que de petits enfans, car ils font ce tour plus que les nourrisses ne veulent. Toutesfois il ne faut temerairement iuger de ceste acte de *Iuniperus*: car il auoit entendu peust-estre par reuelation qu'il deuoit faire changer de couleur aux draps auant que d'en sortir. Aussi que sçait on si c'estoit point quelque recepte qu'il auoit apprise en quelque legende? Car de dire pour excuse que la puanteur de ses excremens n'estoit telle, qu'elle seroit d'vn autre homme il y auroit bien peu d'apparence: & principalement veu

ce

ce que nous lisons au mesme liure, au fueiliet 51. d'vn autre moine du mesme conuent, nommé Ruffin, à sçauoir qu'il fit fuir vn diable par ceste seule menace, qu'il luy fienteroit en la gueule. Voire est là dit: que le diable ayant ouy cela, s'enfuit auec vne merueilleuse furie & tempeste, au lieu que quād il se retire pour l'eau beniste, il ne se daigne pas hafter d'vn pas. Que si le diable mesme a eu si grand peur d'estre ainsi perfumé par frere Ruffin, ne doutons pas que le perfum que laissa *frater Iunipe-rus* au lict de son hoste pour payement, ne fut pareillement plus que memphitique, c'est à dire trespuant & trespuantifique.

Pardonnez moy lecteur si ie parle si gras, estant contraint de m'accommoder au propos que ie traitte. Car (comme dit vn prouerbe Grec) il est bien difficile de trouuer honnestes paroles aux choses deshonnestes: & toutesfois ie n'ay pas dict du pis que i'ay peu (cōme vous voyez) de ces freres pour le respect que ie porte à leur mere saincte eglise: mais s'il y retournent plus, ie ne les espargneray point.

Qui sera aussi tant heraclitique qui ne s'esclatte de rire quand il lira en la vie de S. Dominique qu'il tenoit les diables assiegez dedans le corps d'vn homme, ne leur voulant permettre de s'en aller sans donner pleges? & qu'en la fin ils donnerent pour pleges les saincts martyrs qui reposoint en l'eglise? Mais à fin qu'on soit plus satisfaict, ie mettray les propres mots de ceste histoire tels qu'ils sont en vieil langage François, Vn homme estoit demoniacle de plusieurs diables, lequel luy fut presenté (à sçauoir à S. Dominique) il prit l'estole, & la mit sur son col. Et puis en ceignit le col au demoniacle & commanda à iceux que d'oresnauant ils ne tourmentassent celui homme. Et tantost ils furent tourmentez dedans luy forment, & dirent, Laisse-nous aller. Pourquoy nous contrains-tu à estre tourmentez? Et il dict, Ie ne vous laisseray iusques à tant que vous m'aurez dōné pleige que vous ne retournerez plus. Et ils dirent, Quels pleges pouuons-nous donner? Et il dit, Les saincts martyrs qui reposent en ceste eglise. Et ils dirent, Nous ne pouuons, car nos merites ne le requierent pas, Et il dict,

Digitized by Google

il conuient que vous le donniez, où ie ne vous laisseray pas aller quittes. Et ils respondirent qu'ils y mettroint peine. Et apres vn peu de temps ils dirent, la çoit çe que nous ne sommes pas dignes nous auons impetré que les saincts martyrs nous plegeront. Et il requit auoir signe de ceste chose. Et ils dirent, Allez à la chaçe ou les chefs des martyrs sont: & vous les trouuerez renuersez. Et adonques allerent, & fut ainsi trouué comme ils auoint dict. Apres laquelle histoire (ou plustost fable) suit ceste-ci, qui semble pour sa bonne grace meriter d'accompagner ici pareillement la precedente. Si comme il prescheit vne fois aucunes dames qui auoint esté deceues des heresies, si s'agenouillerent à ses pieds & lui dirent, Seruiteur de Dieu, aide nous: si ce est vray que tu as presché, l'esprit d'erreur a ia pieça aueuglé nos pensees. Et il leur dict. Soyez fermes & attendez vn peu si verrez auquel seigneur vous estes prinses. Et tantost elles virent saillir du milieu d'elles vn chat greigneur d'vn chien noir: & auoit gros yeux, & flamboyans: la lague moult longue iusques au nombril, & large, & sanglate: & auoit torte queue, & leuee en haut: & demonstroit son cul quelque part qu'il se tournast, duquel il issoit horrible puçur. Et quand il eut tourné ça & là, & entour les dames longuement, à la parfin il mota parmi la corde des cloches: & laissa choir moult grande puçur apres lui. Et ces dames rendirent graces à Dieu, & se conuertirent à la foi catholique. Mais d'autant que ie sçay tels propos estre monachaux, mal plaisans aux oreilles qui ne sont point monachalizees, ie suis d'auis pendãt qu'elles leur sont ouuertes, faire entendre tout d'vn train le reste qui me vient pour le present en memoire. Premierement donc au tueillet 211. du liure susdict des Conformitez, nous lisons que S. Frãçois pour prouuer qu'il estoit vierge, le despouilla nu en la presẽce de l'euesque de la ville d'Assise, & autres, & donna son haut de chausses audict pere: monstrant comment il n'estoit point souillé ne corrompu. Voila quant au maistre: voyons comment les disciples l'ont bien ensuiui. Il est escrit au tueillet 62. que frere Leonard estant à la porte de Viterbe, deschaussa ses brayes & les mit sur sa teste, liant son habit en forme

de

de fardeau à l'entour de son col: & passa tout nud en ceste sorte par le milieu des places de la ville, où il endura beaucoup de vilenies. En fin il s'en alla ainsi tout nud en la maison des freres, lesquels se prindrent tous à crier contre luy pour ceste faute: mais tant fut sainct ce bon frere qu'il n'en fit aucun conte. Or auoit il recité auparauant, comment il auoit ia faict le mesme tour en passant par deux autres villes. En ce mesme liure est faicte mention d'vn autre disciple, qui prenoit plaisir à ce mesme acte: duquel ie fay iuge les lecteurs, s'il ne sent pas son chien Diogenique.

Ie vien maintenant aux exemples des passages qui ne sont pour faire ainsi mal au cœur, mais seulement pour faire rire plus que son saoul, voire iusques à estre en danger de ce que i'ay dict. Et si nous voulons commencer par sainct François, escoutons vn peu sa grande sagesse, enregistree au fueillet 114. du liure susdict. Il saluoit les oiseaux, parloit à eux, & les appeloit ses freres, leur faisant commandement d'ouyr la parole de Dieu. Lesquels oiseaux oyans parler S. François, s'esiouissoint d'vne façon merueilleuse, alongeans le col, entrouurās le bec: & le regardoint fort attentiuement. Apres le sermon sainct François passa par le milieu d'entr'eux, leur permettant qu'ils s'en allassent. Et lors s'enuoloint tous, menans vn grand bruit, & se diuiserent en quatre bandes selon les quatre parties du monde, comme s'ils eussent voulu dire, que la regle de S. François seroit renommee & semee par toute la terre. Item au fueillet 149. nous trouuons qu'vne cigale demeura huict iours auec S. François au lieu de S. Marie: & comme il l'appela, elle vola sur sa teste, & de là s'en alla, apres auoir pris cōgé de luy. Aussi qu'vn rossignol & S. François chanterent vn iour entier, l'vn apres l'autre. Item au fueillet 114. il est recité, qu'il fit arrester le caquet de quelques harondelles, les appelant ses sœurs. Item au mesme fueillet il est dict, qu'apres qu'en faisant le signe de la croix il eut guari vn loup enragé, qui auoit blessé plusieurs en la ville, il vint faire ceste stipulation auec luy. Mon frere le loup, tu me dois promettre, que tu ne seras iamais ainsi rauissant, comme tu as esté, & pour cela ceux de la ville te nourriront. Ce que le

Digitized by Google

loup promit accomplir, inclinant la teſte euidemment. Alors S. François luy dit: Donne moy la foy. Ce diſant S. François luy eſtendit ſa main pour le receuoir: & le loup leuant ſa patte droite, la mit doucement entre les mains de S. François. Lequel luy dit: Mon frere le loup, ie te cõmande au nom de noſtre Seigneur Ieſus Chriſt, que tu viennes maintenant auec moy. Ce que fit le loup. On lit auſſi pluſieurs autres ſaincts qui prenoint plaiſir à deuiſer auec des beſtes, mais ie croy ceſte fraternité auec les loups eſtre peculiere à S. François.

Et à propos des beſtes, qui ſe pourra garder de rire, quand il lira que S. Macaire fit ſept ans penitence es eſpines & buiſſons pour auoir tué vne puce? Ceci, à dire la verité, eſt encore bien autre choſe que la penitence que fit S. François pour auoir mangé *coqueman de lardome*. Ie n'oublieray pas vn autre acte du meſme S. Dominique, recité vers la fin de ſa legende, acte vrayement d'vn bon compagnon, pour le moins recité en telle ſorte qu'il eſt pour faire rire les bons compagnons, & leur donner matiere de gauſſer. C'eſt qu'vne nonnain dicte Marie eſtant malade en la cuiſſe, endura grand mal l'eſpace de cinq mois, ſans eſperer qu'ell'en deuſt eſchapper. Alors elle dit en ſoy meſme, qu'elle ne ſe ſentoit digne de prier Dieu ni d'eſtre ouye de luy, & pourtant pria S. Dominique d'eſtre mediateur entre Dieu & elle pour luy impetrer le benefice de ſanté. Et apres ceſte oraiſon s'eſtant endormie, elle vit aupres de ſoy S. Dominique, qui tira de deſſous ſa chappe vn onguent de grãd'odeur, duquel il luy oignit la cuiſſe. Et quand elle demanda comment ceſt onguent s'appeloit, S. Dominique reſpondit, que c'eſtoit l'onction d'amour. Maintenant ie laiſſeray interpreter ceci au lecteur, comme bon luy ſemblera, ſans dire tout ce que i'en penſe. Ie diray bien cela que ie n'en penſe ni pis ni mieux que de la priuauté de S. François auec ſaincte Claire, deſcrite au feuell. 84. des Conformitez: & de la priuauté de luy meſme auec frere Maſſé, fort beau ieune homme, qui fut embraſſé vne fois par luy, & ſouſleué de terre: dont ledict frere Maſſé ſentit vne ſi grande chaleur qu'il eſtoit comme en vn feu.

Item en la legende de S. Germain eſt raçonté, qu'vne

fois

fois qu'il prefchoit en Bretaigne. le Roy luy eſconduit l'hoſtel à luy & à ſes compagnons, & qu'alors le bouuier (qui s'en retournoit de paiſtre ſes beſtes, emportant en ſa maiſonnette la portion qu'il auoit receuë au palais) voyant le benoiſt S Germain & autres qui auoint faim & froid, les reçeut humainement en ſa maiſon, & leur fit tuer vn veau, lequel ſeul il auoit. Mais apres ſoupper S. Germain fit apporter tous les os deſſus la peau, & ayant faict ſon oraiſon deſſus, le veau ſe leua ſur ſes pieds au meſme inſtant. Le lendemain il vint trouuer le Roy, & luy demanda, vſant de groſſes paroles, pourquoy il luy auoit refuſé ſa maiſon? A quoi le Roy ne luy ayant ſceu reſpondre, S. Germain lui dit: Va hors, & laiſſe le royaume à vn meilleur. Et lors S. Germain fit venir ce bouuier auec ſa femme par commandement, & l'eſtablit Roy deuant tous: qui s'en eſbahirent. Et apres ledict bouuier & ſes ſucceſſeurs auſſi eurent ce royaume.

Item en la legende de S. Coſme & S Damien nous liſons ceſte hiſtoire fabuleuſe mot pour mot, Felix Pape huictieme, apres S. Gregoire, fit vne noble Egliſe à Rome, à l'honneur de S. Coſme & S. Damien: & vn homme ſeruoit les ſaincts martyrs en celle egliſe auquel le chancre vint, & auoit toute la cuiſſe gaſtee. Et celuy dormant, les ſaincts Coſme & Damien s'apparurent à lui, & portoint auec eux ferremens & oignemens. Et l'vn dit à l'autre, Où prendrons nous chair pour remplir le lieu dont nous oſterons la chair pourrie? Et l'autre dit, Vn Ethiopien eſt auiourd'huy tout frais enſeueli au cimetiere ſainct Pierre aux liens: apporte nous de ſa chair pour mettre ici. Et lors il alla au cimetiere, & porta la cuiſſe de ce mort: & couperẽt la cuiſſe du malade, & bouterent au lieu la cuiſſe du mort: & oignirent la playe diligemment, & porterent au mort la cuiſſe de celuy. Et quand il s'eſueilla, ſe ſentit ſans douleur, & mit la main à la cuiſſe, & ne trouua rien de ſa bleſſure: & print la chandelle, & quand il ne vit rien de mal en ſa cuiſſe, il ſe penſa que ce n'eſtoit il mie, mais eſtoit vn autre. Et quand il fut retourné à ſoy, il ſaillit du lict de ioye. Et apres il raconta aux autres ce qui lui eſtoit aduenu en dormant, & comment il auoit eſté gueris & ils enuoyerent baſtiue-

ment

ment voir au tombeau du mort, & trouuerent la cuisse du mort couppee, & la cuisse de l'autre au tombeau en lieu d'icelle.

Qui voudra voir d'auantage de tels contes, lise ledict liure des legendes, lise Nicephore, (qui raconte entr'autres choses, que long temps apres que sainct Iean Chrysostome fut mort & enterré, son corps parla, auquel corps l'empereur Theodose auoit escrit des lettres) lise les sermons d'Oliuier Maillard, & de Michel Menot: & pour en trouuer encore plus, lise *fructuosissimos atque amabilissimos sermones F. Gabrielis Barelete, à toto verbi ministerium cœtu dignè desideratos*: lise *sermones Dormi secure*. car ils sont là entassez fort drus Mais le liure mentionné ci dessus, intitulé Des conformitez de S François auec Iesus Christ, en contient plus, tant pour tant, que ces autres. Là il verra que ressuciter les morts estoit vne chose quasi aussi commune aux disciples de S François, comme boire vn verre de vin. Et mesme S. François tua vn homme de gayeté de cœur, pour puis apres auoir le plaisir de le ressuciter. Voici les propres mots au fueillet 120. *Locus est dictus de Riuoceria, in quo beatus Franciscus fecit illud insigne miraculum quòd cuiusdam medici filium primogenitum prius occidit, & consecutum suscitando restituit.* Et sans chercher ailleurs qu'au present liure, on pourra voir ci dessus (au chapitre qui monstre les blasphemes des gens d'eglise) combien de sortes de miracles luy sont attribuez. Mais le bõ est qu'au mesme liure plusieurs siens miracles ne sont tesmoignez que par le diable: tant se sont oubliez les malheureux qui ont esté auteurs de ce liure plusieurs aussi tant de luy que de ses compagnons ou disciples, ne sont faicts que par charmes & illusions de Satan. Ce que toutefois n'est pas dict là, mais Dieu a voulu les recits estre faicts en sorte, qu'on le peut aiseement conclurre.

Or auois ie deliberé de mettre ici fin à ce recueil des passages tirez des legendes: mais il m'est depuis souuenu de deux, lesquels ie fay scrupule d'omettre, estans pris du dict liure intitulé Conformité, &c. Au fueil. 72. Vn aueugle touchant ses yeux du froc de frere François de Duratio, recouura la veuë. Au fueil. 74. Vne femme de Thoulouze ayant esté trauaillee du flux de sang par quatorze

ans

ãm, disoit en elle mesme, Helas si ie pouuois toucher le bord de sa robbe, ie serois guerie, ce qui fut faict, &c. Au fueillet 64. Frere Benoist d'Arrezze fut fort deuot enuers S. Daniel, duquel le sepulchre est en Babylone gardé par les dragons, lequel ledict frere desira voir. Ce qu'il ne peut accomplir pour la longueur du chemin, & pour la trainte des dragons & serpens. Adonc vn grand dragon luy apparut, & le mettant sur sa queuë, le porta droict au dict sepulchre de Daniel. Alors ledict frere ouurant le sepulchre, prit vn doigt du corps de Daniel par deuotion: & le frere fut reporté en son lieu par le mesme dragon. Et pense on que ce fut vn ange de Dieu. Le mesme frere fut, comme vn secõd Ionas, ietté en la mer en temps de tourmente: mais soudain estant enuelopé d'vne petite nuee, il fut porté en paradis terrestre. Or Enoch & Elie le voyãs luy demanderent qu'il estoit. Ausquels il respõdit, Ie suis le frere de S François. Ce qu'oyans Elie & Enoch, danserent de ioye, & menerent par tout ledict frere. De là il fut reporté en la mer par vne petite nuee. Ce que les hommes voyans, furent merueilleusement estonnez.

Et pour retourner à frere *Iuniperus*, au fueillet 91. il est affermé par frere Iean Des valees, qu'il sentoit l'odeur & la venuë dudict *Iuniperus* de douze lieuës loin. Et faut noter que ie mets douze lieuës à bon conte: car il y a au Latin, *Huius odorem sen aduentum frater Ioannes de Vallibus dixit se sensisse per viginti octo milliaria.* Item le mesme frere *Iuniperus* ainsi comme il faisoit par humilité ce qui a esté raconté ci dessus, aussi fut il trouué iouant par humilité auec vn enfãt vn ieu qui s'appelle La bascule, ou La hausle qui baisse. Et à propos d'humilité, voici la plus estrange folie du monde attribuee à humilité, au fueillet 72. *Frater Thomas pollicem sibi amputauit propter humilitatem, ne sacerdos fieret, clarus multis miraculis.* C'est à dire, Frere Thomas se coupa le pouce par humilité, de peur d'estre prestre, & fut excellent en beaucoup de miracles. I'ay bien voulu quant à ce conte, produire l'original, afin que les propres termes esquels il est escrit: pource que i'ay pensé que le lecteur ne le trouueroit moins estrange que ie l'ay trouué: veu mesmement la raison qui est renduë, que ce fut par humilité, c'est à dire, (comme ie l'entens) pour-

tant

tant qu'il se iugeoit indigne de tant d'honneur, que de celebrer la messe. Au lieu que le poure malheureux deuoit au contraire le se couper, & non seulement vouloit perdre vn membre, mais mourir de mille morts pour auoir horreur d'estre du nombre des messotiers, c'est à dire, des bourreaux du corps de nostre Seigneur Iesus Christ, ie di bourreaux entant qu'en eux est. Or quelle punition il meritoit pour ceste tant indiscrette, voire follé humilité, i'en laisseray le iugement à autres: mais la punition que le roy François premier de ce nom ordonna à deux qui s'estoint couppez la main l'vn à l'autre, pource qu'on les vouloit enuoyer aux galeres, ce fut d'estre pendus & estranglez. Lequel conte i'ay ouy faire à feu Charles Marillac estant alors euesque de Vienne, & ambassadeur pour le Roy à Ausbourg.

QVANT aux autres drogues mentionnees au titre de ce chapitre, i'ay entendu par ce mot, autres contes, qui ne viennent de mesmes boutiques, asçauoir des legendes des saincts: mais sont forgez les vns es boutiques des contemplations, les autres es boutiques des reuelations, les autres en quelques autres boutiques secrettes. Car ces gentils prescheurs, & notamment les quatre que i'ay tantost alleguez, racontans vne histoire de quelque sainct ou saincte, quelquesfois disent l'auoir prise de sa legende, ou de tel ou de tel auteur: quelquesfois en recitent, lesquelles ils disent tenir de ceux qui les ont euës par contemplation ou reuelation: quelquesfois aussi (& fort souuent) n'alleguent aucun auteur, mais se contentent de On dit, ou On lit. Ce que ie di non seulement des contes qui se font touchant les saincts, mais aussi touchant autres personnes, & se font toutesfois ordinairement pour l'esgard de quelque miracle. Quant aux exemples, ie les laisseray chercher es liures des susdicts prescheurs (lesquels entre autres docteurs contemplatifs alleguent *Landulphus & Bonauenture:* alleguent aussi quelques escrits, intitulez liures de reuelations, & entre autres *librum reuelationum Elizabeth*) & mettray seulement trois histoires (ou plustost fables) dont vne est du nombre de celles que les moines & prestres auoint en grande recommandation, d'autant qu'elles aidoint

à faire

à faire venir l'eau au moulin. Et est telle (ès sermons intitulez, *Dormi secure: in dedicatione Ecclesiæ, sermone 68.*) *Legitur de quodam sacerdote, qui in quadam missa liberauit de purgatorio animas nonaginta nouem: & quum interrogaretur, &c* C'est à dire, On lit d'vn certain prestre, qui en vne certaine messe deliura de purgatoire nonante neuf ames: & estant interrogué à quoy il auoit tenu, qu'il n'estoit venu iusques à cent, pour faire le conte rond: il respõdit, qu'vne maudite porte en auoit esté cause, laquelle s'ouurant & battant contre la paroy, par ce bruit luy auoit faict oublier où il en estoit: & mesmes au lieu qu'il estoit lors raui en contemplation, l'auoit desbauché de ce bon estat. La seconde histoire ou fable (histoire pour eux, fable pour nous) est telle: *in natiuitate Domini serm. 69. Vnde legitur exemplum quod fuerint duæ iuuenculæ, &c.* C'est à dire, (en abbregeant vn peu le Latin) Qu'il y eut deux ieunes filles, grandes cõpagnes, qui en ceste saincte nuict (asçauoir de la natiuité de nostre Seigneur) apres auoir ouy la premiere messe s'en allerent en quelque endroit de leur cloistre à l'escart deuiser de cest enfant Iesus, en attendant qu'on sonnast la seconde. Or l'vne demanda à l'autre, Pourquoy voulez vous auoir deux coussins, veu que ie n'en ay qu'vn? I'en mettray vn au milieu, dit elle, pour y faire seoir l'enfant Iesus: car il a dict, (comme raconte l'euangeliste) Où il y a deux ou trois personnes assemblees en mon nom, ie suis là au milieu d'elles. Cela estant ainsi faict, elles demeurerent là assises, prenans grãd plaisir à tel deuis, depuis la feste de la natiuité de Iesus Christ, iusques à la feste de la natiuité de S. Iean Baptiste le temps cependant ne leur ayant rien duré: tellement qu'il leur sembloit qu'il n'y auoit pas plus de deux heures. Or l'abbesse & les autres nonnains estoint fort estõnees ou seroint demeurees ces deux ieunes filles. Il aduint donc en la veille de la feste de S. Iean Baptiste, qu'vn boutier passant par deuant le lieu où elles estoint, apperceut vn bel enfant assis sur vn coussin au milieu d'elles. Dequoy il alla incontinent aduertir l'abbesse: laquelle le suiuit iusques audict lieu, où elle vit cest enfant, qui sembloit iouër auec elles. Estans là trouuees par leur abbesse, luy demanderent toutes honteuses

si la

si la seconde messe estoit sonnee, pource qu'elles ne pensoient auoir arresté là plus de deux heures: & furent bien esbahies quand elle leur dit qu'elles auoient esté là depuis la natiuité de nostre Seigneur iusques à la natiuité de S. Iean Baptiste. Puis leur demanda où estoit allé cest enfant qui estoit au milieu d'elles. Mais elles iurerent n'en auoir veu aucun: Pourtant elle leur declara, &c. Escoutons maintenant la troisieme, qui est prise de Barelete. Saincte Katherine vne fois qu'en disant le Psealme LI, qui commence *Miserere mei Deus*, elle fut venuë iusques à *Cor mundum crea in me Deus*, c'est à dire, O Dieu cree en moy vn cœur net, nostre Seigneur s'apparut à elle, & luy osta son cœur. Au bout de trois iours (pendant lesquels elle estoit demeuree sans cœur) nostre Seigneur luy donna vn nouueau cœur, disant. Ma fille Katherine ie t'ay donné vn cœur nouueau, afin que tu sois totalement nette à mes yeux. En signe de quoy (encore que la place eut esté consolidee) demeura touſiours quelque cicatrice. Or elle ayant esgard à ceci, disoit en son oraison, Seigneur ie te recommande ton cœur non pas le mien. Toutesfois quant à ce conte de Barelete, il est vrayſemblable qu'il soit pris de la legende de ceste saincte, encore que luy ne le die point.

Ie pense que le lecteur se tiendroit maintenant contant & satisfaict de moy touchant ce que i'ay promis au titre du present chapitre: pour raison dequoy ie ne doute pas que desia mes merites ne soient grands enuers celle qui se dit nostre mere saincte eglise: mais pour venir iusques aux œuures de supererogation, ie prendray encore ceste peine de monstrer comment les susdicts prescheurs accommodoient leurs contes, histoires ou fables susdites à leurs prosches. Ils commençoient par vn passage de l'escriture (qui estoit appelé theme: dont vient ceste façon de parler, *iuxta thema prælibatum*) lequel si se trouuoit estre à propos de la matiere qui deuoit estre traitee, c'estoit tant mieux: sinon, il faloit qu'il demeurast là prenāt patience. Mais il faut noter que le plus souuent quand le sermō deuoit estre de quelque sainct, on ne laiſſoit pourtant de prendre vn theme parlant de Iesus Christ, ou autre. Exemple es sermons intitulez *Dormi secure*, *De ſancto*

Andreæ sermone 1. il commence ainsi, *Christo confixus sum cruci, ad Galat.* 2. *Notate charissimi (dicit enim beatus Augustinus super verbo prælecto) quòd Christus, &c. Certè hoc fecit sanctus Andreas, quum magno desiderio quievit per biduum in cruce, & in ea obdormivit in Domino. Ideo convenienter dicit, Christo confixus sum.* Et au sermon *de sancto Augustino, Tu signaculum similitudinis Dei, plenus sapientia, Ezech.* 28. Vn peu apres, *Quare meritò dicitur de eo (sancto Augustino) Tu signaculum similit. &c. In quibus quidem verbis tria notantur, in quibus sanctus Augustinus commendatur. Primum est, &c.* Item au sermon XIII. *de sancta Agnete, Quàm pulchra es & decora charissima in deliciis, Cantic.* 7. *Notate charissimi, dicit enim sanctus Gregorius, quod mos est amantium munus collaudatione laxari. Hinc est enim quod Dei Filius, qui &c. advertens pulchritudinem sanctæ Agnetis, quam habuit in corpore & anima, bene commendat eam dicens, Quàm pulchra es, &c. In quibus verbis sancta Agnes tripliciter commendatur à Christo suo dilecto. Primò, &c.* Il est vray qu'en quelques lieux il a esté vn peu plus consciencieux, non pas qu'il se soit gardé d'abuser ainsi de l'Escriture, mais il a confessé qu'il appliquoit tel ou tel passage à autre personne qu'a celle de qui il estoit escrit. Comme *de sancta Lucia sermone* 6. *Lux in tenebris lucet, & tenebræ eam non comprehenderunt, Ioh.* 1. *Notate charissimi: quamvis istud verbum sit dictum de Christo, tamen convenienter potest dici de sancta Lucia. In quibus quidem verbis tria notantur, in quibus sancta Lucia nobis tripliciter commendatur. Primum est nobilitas nominis, &c.* Mais voici vne impudence encore beaucoup plus grande, où non seulement il applique ainsi le passage à autre personne, mais le corrompt en tongnant ce qui ne sert à son propos; ou plustost ce qui est du tout repugnant à iceluy. Car prescheant de la conception de la vierge Marie, & voulant entre autres choses maintenir qu'elle auoit esté exempte du peché originel, prend vn passage où il est parlé de conception, mais il omet ce qui est là dict de peché accompagnant ceste conception. Voici comment Dauid au 51. Pseaume dit, *Et in peccato concepit me mater mea*, c'est à dire, Et en peché ma mere m'a conceu: mais ce prescheur voulant accommoder ce passage à la vierge Marie, laquelle il soustient auoir esté conceuë hors de

peché, retrenche ces trois mots, *Es in peccato*, & allegue seulement, *Concepit me mater mea*. c'est à dire, Ma mere m'a conceu. Or de quelles preuues il vse apres, nous en parlerons au chapitre suiuãt, où nous traiterons de leurs questions. I'allegueray seulement cest exemple pour le present, *Vnde bene dicitur illud 1. Iohan. cap. 5. Tres sunt qui testimonium dant, scilicet virgini Mariæ quod sit sine peccato originali concepta. Et Daniel. 3. Ita tres quasi vno ore laudabant Deum, scilicet quod matrem suam præseruauit ab originali peccato.* Apres le theme l'vn suiuoit vne matiere, l'autre en suiuoit vne autre. Aucuns alleguoient volontiers quelque sentence morale, ou philosophique: ainsi qu'es sermons *Dormi secure* l'ordinaire est apres le theme d'alleguer Aristote. Comme apres le passage susdict du 51. Psaume, *Concepit me mater mea*, il y a, *Notate charissimi: dicit Aristot. in lib. 2. de generatione & corruptione, quod melius est esse quàm non esse. Quum igitur Deus voluit Mariam, &c.* Et au sermon *de sancto Augustino, Tu signaculum similitudinis Dei, plenus sapientia, perfectus decore, Ezechiel. 28. Notate charissimi: dicit enim Aristoteles 6. Topicor. quod imago est cuius generatio est per imitationem. Hinc est enim quod sanctus Augustinus, &c.* Et au sermon *de sancto Laurentio, Victoriam & honorem acquiris qui das munera, Proverb. 22. Notate charissimi: dicit Aristoteles 4. Ethicor. quod laus & gratiarum actio debetur danti à recipiente. Hinc est enim quod sanctus Laurentius, &c.* Or me fait souuenir ceste allegation des Ethiques du theologien qui disoit, que si les liures de la saincte Escriture estoient perdus, on en retrouueroit vne grande partie es Ethiques d'Aristote. Cela sçauons nous que du temps de nos predecesseurs es disputes de theologie, Aristote & les commentateurs d'iceluy estoient plus souuent alleguez que les liures de la Bible, & ses expositeurs. Mais pour retourner aux façons de faire de ces prescheurs, aucuns autres incontinent apres le theme diuisoient la matiere qu'ils auoient à traiter, en certaines parties. Et la plus ancienne façon estoit de dire, qu'vne partie seroit allegorique, l'autre anagogique, l'autre tropologique: au lieu que pour parler plus veritablement, ils deuoient dire, qu'vne partie seroit morologique & l'autre mythologique. Aucuns commençoient par quelques questions, aucuns vsoient de quel-

Digitized by Google

quelque autre entree. Or pour venir à ce que i'ay promis de monstrer, assçauoir comment ils accommodoint ces contes: l'ordinaire estoit, pour appliquer à leur temps la doctrine qu'on deuoit tirer du texte de la Bible, d'vser de certaines diuisions, & puis amener sur chacun poinct tous les contes dont ils se pouuoint auiser. Exemple, Barelete traittant ce passage, *Quum hæc diceret, extollens vocem quædam mulier, dixit, Beatus venter qui te portauit.* Vn peu apres vient à dire: *Applica euangelium. De impedimentis confessionis erit sermo noster. In quo quinque impedimenta sunt videnda in præsenti. Primum dicitur pudor propalandi: secundum dicitur timor recidiuandi: tertium, &c.* Et puis il traicte ces poincts l'vn apres l'autre, alleguant les sentences tant des auteurs ecclesiastiques que des profanes, & les exemples dont il se peut auiser, soint vrais ou non, viennent à propos ou non. Comme traitant le second, *Vna maxima est in theologia,* (dit il) *quod Deus nouit omnia peccata nostra. Non debet peccator, &c.* Vn peu apres. *O peccator, peccata tua sunt nota. Exemplo patet de abbate Paphnutio, qui ad Thaidem meretricem perrexit in Alexandriam, fingens se esse mercatorem: & ipsam inuitat ad turpem actum. Quumq; ad secundam & tertiam cameram peruenissent, tandem ipsum conduxit ad locum secretiorem. Possumus (inquit Paphnutius) videri. Respondit, Nisi nos Deus videat, alius non videt. Credis, inquit, à Deo videri? Immo heu filia quantum debemus erubescere coram Deo, si erubescimus coram hominibus? Compuncta & lachrymis plena, acceptis rebus suis quæ erant pretio quadringentarum librarum, in medio ciuitatis omnia consumpsit, inuitans iuuenes ad actum illum. Sanctus Dei ipsam cōclusit in quodam loco, sigillans plumbo per annos tres in pœnitentia. Ad propositum. Non erubescas confiteri, &c.*

Or quant à ce que i'ay dict, qu'ils employoint aussi les tesmoignages des auteurs profanes, il faut noter que ils ne s'en seruoint pas seulement pour prouuer quelques sentences morales ou philosophiques, mais quelquesfois aussi pour prouuer ce qui concerne nostre religiō. Comme le mesme prescheur Barelete sur ces mots de la vierge Marie, *Beatam me dicent omnes generationes,* dit que les payens mesmement, les Sibylles, Ouide, Virgile, ont escrit les louanges de la vierge Marie (au fueillet y 1.

col. 4.) alleguant toutesfois les mots de Virgile seulement, asçauoir, *Vltima Cumæi venit iam carminis ætas, &c.* Et au mesme lieu il dit, que les Sarrazins & les Turcs l'adorent en leurs temples, & puissent ceux qui la vituperent, comme il est escrit en l'Alcoran. Pareillement l'auteur des sermons intitulez *Dormi secure*, ne se contẽte pas de falsifier euidẽment l'exposition de ce passage du cinquieme chapitre de la premiere epistre de S. Iean. Car il y en a trois qui donnent tesmoignage au ciel : en exposant, Qui donnent tesmoignage, asçauoir à la vierge Marie, qu'elle est cõceuë sans peché originel. Et qui sont ces trois maistre Alexandre Niccam, Bonauenture Cardinal, & S. Bernard: desquels nous parlerons tantost plus amplement. Ni ne se contente de falsifier là mesme cestuici du troisieme chapitre de Daniel. Ces trois quasi d'vne bouche louoint Dieu, en exposant, Louoint Dieu, asçauoir de ce qu'il auoit preserué sa mere du peché originel. Il ne se contente (di ie) de ces fausses allegations des passages de la Bible, ni du tesmoignage de quelques docteurs, mais allegue aussi les Sarrazins, & l'Alcoran de Mahomet. *Nec mirum* (dit il) *quod ista affirmatio à Catholicis teneatur, quum etiam Sarraceni illud proceuum sibi attribuant. Nam in quodam libro suo qui dicitur Alcoran, qui liber fuit editus per discipulum Mahometi, & est authenticus inter eos, sic inquit Mahometi discipulus. Audiui nuntium Dei dicentem, Nullus de filiis Adam nascitur, quem non tangat Satan, præter Mariam & filium eius. Quapropter & ipse Mahometus collaudans virginem in suo Alcorano, sic dicit : O Maria, Deus vtique deputauit te & elegit te super fœminas seculorum. O Maria, Deus annunciauit tibi verbum suum de se. Nomen eius Messias & Iesus Mariæ filius honorabitur in hoc seculo, & in alio, &c.* Or faut il noter, qu'auant que venir au tesmoignage del'Alcoran, il auoit produit toutes les autoritez de la Bible & des docteurs, desquelles il pensoit pouuoir faire son proffit adioustant mesme, pour mieux autorizer leur opinion. *Sancta synodus dicit, quod dicta sanctorum doctorum, scilicet Augustini, Hieronymi, & aliorum, à cunctis fidelibus sunt retinenda sicut quatuor Euangelistæ.* Et que fait il apres? Il vient aux cõtes, de l'accommodation desquels ie traite maintenant. *Tertiò* (dit il) *dico quod virgo Maria est sine originali*

mali peccato concepta, quia eſt exemplis confirmatum: ſpecialiter autem tribus exemplis quæ facta ſunt in tribus magnis doctoribus ſanctæ matris Eccleſiæ, ſcilicet in magiſtro Alexandro Niecam, in domino Bonauentura Cardinali, & in S. Bernardo. Et que contiennent ces contes? Comment la vierge Marie a monſtré qu'elle eſtoit indignee contre ceux qui ſouſtenoint qu'elle eſtoit conceuë en peché originel: & nommeement quant à maiſtre Alexandre Niecam, que luy ayãt faict courir le bruit par trois diuerſes fois, qu'il prouueroit que la vierge Marie auoit eſté conceuë en peché originel, toutes les trois fois fut par maladie empeſché de ce faire. Toutesfois encore depuis reprit ceſte deliberation: mais la nuict dont il deuoit le lendemain tenir ſes concluſions, il tomba en vne treſgriefue maladie. Alors il inuoqua la vierge Marie à ſon aide: laquelle ne faillit à le venir trouuer ſur l'heure, & luy dit de premiere atriuee: *Hanc infirmitatem pro eo quod me eſſe conceptam in peccato originali probare niteris.* C'eſt à dire, Tu endures ceſte maladie pource que tu t'efforces de prouuer que i'ay eſté cõceuë en peché originel. Et apres luy auoir dict cela, elle prit le couſteau de la chambriere qu'elle menoit, duquel elle coupa au coſté dudict maiſtre Alexandre vne piece de chair pourrie, puis auec vne aguille & du fil de ſoye (car il y a *ſerico filo*) racouſtra la place. Et pourtant ne faillit ce maiſtre Alexandre apres cela de quitter ceſte mauuaiſe opinion, voire compoſer vn gros liure pour l'opinion contraire. Ie laiſſeray les deux autres contes pour la fin du chapitre ſuiuant Or pour la fin il met ceſte belle allegation, de laquelle i'ay parlé ci deſſus, *Tres ſunt qui teſtimonium dant, ſcilicet virginis Mariæ, &c.* Voila donc comment il accommoda ces contes, les ayant gardez pour la derniere & plus ſeure eſpreuue Car voici cõment il auoit diſpoſé ſes argumens touchant ce poinct, *quod eſt concepta ſine originali peccato: Primo, quia fuit à Deo præſeruata. Secundo, quia hoc eſt per ſacram ſcripturam præfiguratum, ac per dicta ſanctorum doctorum approbatum. Tertio, quia eſt exemplis prænunciatum ac confirmatum.* Ie monſtreray encore ci apres, comment ils ſe ſeruoint de ces contes en choſes qui concernoint le bien & l'honneur de noſtre mere ſaincte egliſe, ou tous les deux.

Digitized by Google

Quant aux contes qu'ils auoint coustume de reciter es preſches qu'ils faiſoint ſur la louãge de quelque ſainct ou ſaincte, l'accommodation eſtoit telle, qu'à chacune vertu qu'ils lui attribuoint, (or n'en oublioint ils pas vne s'ils pouuoint) ils adiouſtoint pour vn teſmoignage irrefragable, quelque conte ou quelques contes de ce qui auoit eſté faict ou dict par luy.

De pluſieurs ſortes de queſtions, & aucunes nõ moins meſchantes que friuoles, dont auſſi eſtoint garnis leſdicts preſcheurs.

CHAP. XXXV.

ILs employoint auſſi vne partie de leurs preſches à des queſtions qui ne valoint guere mieux que le reſte: ie di queſtions les vnes trop curieuſes, les autres non ſeulemẽt curieuſes, mais auſſi friuoles & inutiles, & puis pour la plus part, fort ſottes & ridicules. Et toutesfois nous ſçauons que telle curioſité a eſté repriſe de tout temps. Car nous voyons combien ell'a deſpleu à S. Paul, & puis à pluſieurs anciens docteurs. Entre leſquels S. Auguſtin raconte (ſi bien me ſouuient) d'vn qui fit reſponſe à vn curieux telle que la curieuſe & outrecuidee queſtion meritoit. Car ayant demandé que Dieu faiſoit auant la creation du monde, il luy fut reſpondu qu'il baſtiſſoit vn enfer pour tels curieux. Nous trouuons auſſi vn' epiſtre de l'Empereur Cõſtantin, en laquelle il mõſtre le mal qu'apportent les queſtions curieuſes. Mais cela n'a point gardé Thomas d'Aquin, Pierre Lombard, & autres, de mettre en auant pluſieurs queſtions friuoles & inutiles, voire aucunes pernicieuſes, & ayans du blaſpheme: ni auſſi n'a gardé les docteurs de noſtre temps, de tenir en leurs eſcholes diſputes de telles queſtions, & en inuenter tous les iours de nouuelles. Et touchant quoy ſont ces queſtions? Touchant Dieu, touchant la diuinité & humanité de Ieſus Chriſt, touchant les Anges. Comme: *Vtrum Deus poſſet peccare, ſi vellet, &c* Aſçauoir mon ſi Dieu pourroit pecher, s'il vouloit. Aſçauoir mon ſi Dieu peut faire maintenãt tout ce qu'il a peu faire par le paſſé. Aſçauoir mon ſi Dieu peut ſçauoir quelque choſe qu'il ne ſçache.

Aſça-

Asçauoir mon si Dieu pouuoit prendre la nature humaine en sexe feminin. Mais celles ci principalement sont reseruees aux plus illuminez docteurs (ie di *illuminatis doctoribus.*) *Vtrum plures in Christo filiationes. Item, Vtrum Deus posuerit suppositare mulierem: vel diabolum, vel asinum, vel cucurbitam, vel filicem. Et si suppositasset cucurbitam, quemadmodum fuisset concionatura, editura miracula, & quonam modo fuisset fixa cruci.* Item, Asçauoir mon qu'euſt consacré S. Pierre, s'il euſt consacré alors que le corps de Ieſus Christ estoit pendu en la croix. Item, Asçauoir mon si apres la resurrection il sera licite de manger & boire. Et quant aux Anges, Asçauoir mon si les Anges sont bien d'accord ensemble. Asçauoir mon si Dieu se sert de tous. Asçauoir mon si les Anges sont marris de la damnation des hommes qu'ils ont en garde. Ie laisse les questions des noms des Anges & Archanges, de leurs preeminences, & leurs sieges: combien est haut monté l'vn par dessus l'autre, & autres choses qui concernent leur hierarchie. Ils ont aussi force questiõs *de notionibus, relationibus, instantibus, formalitatibus, quidditatibus, eccetitatibus*, & autres mots qui semblent auoir esté faicts pour coniurer les diables, & souloint toutefois estre ordinairement en la bouche des docteurs scholastiques, tant nominaux que reaux, Thomistes, Albertistes, Occanistes, Scotistes, & autres. Aussi se sont ils amusez & s'amusent à des questions fort sogrenues touchant leurs articles de la religion Chrestienne, & nommeement touchant ce qu'ils appelent le sainct sacrement de l'autel: cõme on peut voir au liuré appelé *Cautela missæ.* Et encores n'ont ils sceu faire tant de questions touchant ce point, qu'on n'en trouue de iour en iour vn grand nombre de nouuelles. Dequoy il ne se faut esmeruciller, veu les dangers ausquels leur sacrifice est subiect. Car quant à l'hostie, ils ont bien meu force questions touchant les inconueniens qui luy pouuoint aduenir: mais si en est il aduenu, desquels ils ne se fussent iamais doutez. Et mesme ils ne parlent point d'vn accident tel que celuy qui aduint à S. François: c'est qu'en disant la messe (au fueillet 72. du liure Des conformitez allegué souuent ci dessus) il trouua en son calice vne araignee, laquelle ne voulant point ietter hors, il la

Digitized by Google

peut auec le sang. Il est vray que se frottant & grattant la cuisse, là où il sentoit vne demangeaison, il se fit sortir la dicte araignee par icelle cuisse. Voici, à dire la verité, vn conte, lequel peut estre motif de plusieurs questions qui n'ont point encore esté ouyes. Car premierement on pourra demander si ce sang ainsi empoisonné auoit autant de vertu, que s'il ne l'eust point esté, & notamment si ell'estoit alors penetratiue iusques en purgatoire. Item si ceste araignee estoit venue là de son propre mouuement, ou bien par quelque reuelation qu'ell'auoit eüe miraculeusement & contre tout ordre de nature. Item si elle participa point aux merites du sacrifice, ou pour le moins, si elle fut pas sanctifiee. Aussi pourroit on mouuoir vne autre question, si ceste araignee le pouuoit enyurer de ce breuuage. Voire ceux qui entendent ces subtilitez, en pourroint mouuoir encore deux ou trois douzaines : qui est la raison pour laquelle ie di qu'on ne se doit esbahir s'ils ne peuuent trouuer le bout desquestiõs qu'engendre ceste mystiquement ou mysterieusement estrange façon de sacrifice.

Toutesfois encore n'y auroit il pas si grand pitié en eux s'ils ne se rompoint la teste qu'apres les questions qui appartiennent aux poincts susdicts : mais tant s'en faut qu'ils se contentent de celles là, qu'ils veulent entrer iusques au conseil priué de Dieu, quant à toutes choses generalement. Aussi les a incité ceste curiosité à adiouster par leur hardie inuention à ceste partie de la Bible qui contient des histoires, toutes sortes de circonstances: comme on a peu voir ci deuant, où i'ay parlé de leurs paraphrases: voire iusques à vouloir assubiettir les histoires de la saincte Escriture à cela mesme, à quoy ils ont assubietti les fables des legendes : asçauoir iusques à leur faire rendre conte du nom qu'auoit le chien de S. Roch.

Pour donc prouuer par exemples ce que ie vien de dire, & commencer par les questions curieuses, où il y a moins de danger, escoutons la plaisante raison qu'allegue Menot (au fueillet 74. col. 4.) pour laquelle Iesus Christ ne voulut permettre à S. Pierre d'vser de son espee. Pource (dit il) qu'il n'auoit point appris à en iouër, comme il monstra bien quand au lieu de couper la teste à Mal-

à Malchus, il luy coupa l'oreille. Car penſez vous (dit il) qu'il feroit beau voir qu'vn homme portaſt vn liure, auquel il ne ſceuſt pas lire? ainſi eſt il de porter l'eſpee ſur la cuiſſe, & n'en ſcauoir pas iouer. Or notons ici outre ceſte tãt outrecuidee ſentẽce, touchãt la raiſõ qui meut noſtre Seigneur à faire ce commandemẽt à S Pierre (au lieu que la vraye raiſon eſt toute euidente) deux autres points qu'il tient pour tous certains, combiẽ que ni luy ni homme du mõde ne les ait peu aſſeurer, par les mots de l'Euangile, auquel ſeul on le doit arreſter. Ces deux points ſont: l'vn, que S. Pierre vouloit couper la teſte à Malchus alors qu'il lui coupa l'oreille, mais il faillit ſon coup: l'autre eſt, que le glaiue duquel il luy coupa l'oreille, eſtoit vne eſpee. Ie laiſſe vn autre point, qui n'eſt pas moins plaiſant: à ſcauoir que Pierre eſtoit pape des lors Car il dit, *Sed cur Dominus noluit quòd Petrus gladio vteretur, viſo quod papa erat?* Et à dire la verité ceſte parole à donné beaucoup d'affaire à pluſieurs autres docteurs & preſcheurs. Car il n'a pas eſté iuſques à Paſquin qui n'ait obiecté ceſte parole de noſtre Seigneur au pape: mais on lui a bien ſceu quelquesfois trouuer ſa reſponſe cõme on pourra voir en ces deux epigrammes.

Quum tibi non ætas habilis ſit Carolphe bello,
Et caſtris habeas cognita claustra magis:
Quum defit miles belliq; pecunia nerus,
Quis te præcipitem cogit ad arma furor?
Infirmis humeris damnata quid induis arma?
Quæ tibi quum libeas ponere, non liceat?
Cur reſpirantem & curantem vulnera mundum
Concutis, & Martem ſolus ad arma cies?
Da miſeris requiem, & ſpatium concede malorum,
Si nobis pater es, ſi tua cura ſumus:
Conde ſenex gladium, & Chriſti reminiſcere verbis
Quod dixit Petro, dixit & ille tibi.

Reſponſe.

Quod dixit Petro Chriſtus, nolim eſſe pugnetis
Dictum (pontificum pace Petriq;) mihi.
Nam neque ſum Petri ſucceſſor, nec quisquis talem
Agnoſcit bona pars Chriſti colorum hodie.
Paulus ego (ſucceſſio capta meliore) deinceps

Dij faueant) sumpsi nomen & arma simul:
Et Christi verbi memor intrepidúsque minister,
Non veni pacem mittere sed gladium.

Et à propos de Malchus, auquel S. Pierre, adressant mal son coup, coupa l'oreille, pensant coupper la teste, le mesme prescheur dit que ce n'est pas sans cause que Malchus estoit seruiteur du prince des prestres: mais que c'est pource que Malchus signifie roy. Surquoy il sçait tresbien faire sa conclusion, que comme Malchus ayant vn nom qui signifie roy, seruoit au prince des prestres, ainsi la maiesté royale est assuiettie à la puissance & autorité prestrale. Aussi me souuient d'vne question du mesme prescheur sur le propos dudict S. Pierre: c'est pourquoy Iesus Christ bailla plustost les clefs de l'eglise audict S. Pierre qu'à S Iean, lequel (dit il) valoit bien pour le moins S. Pierre. Voici donc ce qu'il respond: C'est pource que S. Iean estoit de la parenté de Iesus Christ, voire son cousin germain: à fin qu'il monstrast par cest exemple qu'en conferant les dignitez ecclesiastiques on ne doit auoir esgard à la parenté, mais à la vie. Aquoy aussi Moyse (dit il) eut esgard quand au lieu de resigner sa principauté à ses deux enfans, iaçoit qu'ils fussent bien entendus, il la resigna à vn estranger, c'est à dire d'vn autre tribu, à sçauoir à Iosue.

Ils ont aussi force questions curieuses touchant Iesus Christ & la vierge Marie, lesquelles ils prennẽt des docteurs qu'ils nomment contemplatifs (du nombre desquels estoint *Landulphus & Bonauentura.*) Cõme à sçauoir mon si Iesus Christ à ri. Oliuier Maillard respond de l'autorité de *Landulphus*, qu'il a souuẽt pleuré, mais iamais n'a ri. Et au passage mesme où il dit cela, il adiouste plusieurs autres curiositez touchãt la robbe que portoit Iesus Christ: à sçauoir qu'ell' estoit de couleur de cendres, ronde tant par haut que par bas, ayant aussi les mãches faites en rond: & des bordures par bas, à la façon des Iuifs, & que ceste robbe estoit faite à l'aiguille, de la main de la vierge Marie: & qu'à mesure que Iesus Christ croissoit, sa robbe croissoit aussi: & qu'elle ne s'usoit point. Item qu'vn an deuant sa passion il auoit accoustumé de porter vn'autre petite robbe sous ceste-ci. Memoc

d'au-

d'autre coſté tient pour reſolu que Ieſus Chriſt auoit la charnure fort tendre, voire ſi tendre que heurtant du talon contr'vne petite pierre, il ſentoit plus de mal qu'vn autre n'en euſt ſenti en la prunelle de l'œil. Et voici la raiſõ. *quod corpus eius fuit formatũ ex puriſſ. mis ſanguinibus beatiſſimæ virginis Mariæ*, Auſſi a il falu ſçauoir qu'ell'a eſté la plus grande douleur de toutes celles que Ieſus Chriſt a ſouffertes. Et a eſté trouué que ſçauoit eſté quand il entra au iardin à x I. heures, & ſua de l'eau & du ſãg en telle abondance qu'il y en auoit vn petit ruiſſeau. Et commẽt l'a on ſceu? On ne l'a pas ſceu par la contemplation des docteurs, cõme le reſte, mais par la reuelation faicte à vne femme deuote: laquelle en ceſt endroit à releué de grand' peine leſdicts docteurs contẽplatifs. Ce n'eſt pas tout, on eſt venu iuſques à vouloir ſçauoir comment eſtoint faictes les verges deſquelles Ieſus Chriſt fut fouetté en la maiſon de Pilate. Itẽ cõbien il eut de coups. Item cõbien il y auoit d'eſpines en ſa couronne. Et ont ſi bien contẽplé aucũs docteurs qu'ils ont trouué certaines nouuelles de tout ceci. Premierement donc en chacun ſion des verges eſtoit attaché vn certain inſtrument trenchant en façon de raſoir. Quant au nombre des coups les contemplations ne s'accordent pas du tout. Car par la contemplation de quelques docteurs ne s'en trouue que cinq mille de conte faict: mais la contemplation de quelques autres luy en donne mille d'auantage: qui diſent qu'il en eut cinq mille ſur le corps, & mille ſur la teſte. Quant à ſa couronne, Bonauenture dit qu'il y auoit mille eſpines. Et quelles ſortes d'eſpines? *Dicit Lyra* (dit Oliuier, maillard, fueillet 208. col. 2) *quòd erant de iuncho marino. Et quæſiuit ab illis qui fuerãt cum beato Ludouico rege in terra ſanctã, quòd quidam dixit quòd illæ ſpinæ penetrabant ſotulares cum duplici ſemella, quãtumcunque eſſent noui & fortiter reparati. Corona eras ſicut corona imperatoris, in qua erant mille cuſpides: & ponebant ſuper caput eius, premẽtes cum magnis baculis & lapidibus.*

Mais S. Iean leur a bien taillé de la beſongne quand il ne leur a point voulu dire qu'eſcriuit noſtre Seigneur alors qu'on luy eut amené la femme qui auoit eſté ſurpriſe en adultere. Or de pluſieurs opinions touchant ce-

Digitized by Google

la Menot en amene quelques-vnes au fueillet 138. col. 4. où il dit aussi que l'hõme auec lequel elle auoit esté surprise, se cachoit derriere les autres. Et tout d'vn train en la colomne precedente on trouuera la response à vne question meuë touchant le bon larron, à sçauoir si Dieu peut pardonner à quelcun ses pechez sans qu'il ait faict penitence & satisfaction.

Ils n'ont pas esté si empeschez à deuiner qu'auoit dict nostre Seigneur à ses disciples touchant le figuier qu'il auoit faict deuenir sec: mais ont incontinent trouué en leur cerueau, qu'il leur auoit dict que le figuier signifioit la synagogue des Iuifs, qui deuoit estre destruite en bref, à cause de la malediction que Dieu auoit donnee. Et qui ne me voudra croire, lise Menot au fueillet 166, col. 3. Où il rend aussi la raison pour laquelle nostre Seigneur auoit eu faim alors. A sçauoir pource qu'il auoit mal souppé. Et pourquoy auoit il mal souppé? Pource qu'il estoit arriué tard. Car nous sçauons que c'est l'ordinaire que ceux qui arriuent tard, ont la petite part. Il est vray qu'il dit que selon aucuns docteurs ceste faim n'estoit corporelle mais spirituelle.

Ils ont faict aussi telle diligẽce qu'ils ont trouué preſque tous les noms (à propos de ce que i'ay tantost dict touchant le nom du chien de S. Roch) de tous ceux & celles dont il est faict mention és Euangiles: tellement qu'il n'y a si petit entr'eux qui ne responde à telles questions. Exemples quant au nom de la femme pechereſſe qui vint oindre les pieds de Iesus Christ estant à table chez le Pharisien, c'est vne chose hors de doute entr'eux qu'ell'auoit nom Marie Magdelaine, comme i'ay monstré ci-deuãt. Quãt à ceste femme qui dict à Iesus Christ Bienheureux est le ventre qui t'a porté, ils tiennent pour aussi certain qu'elle se nõmoit Marcelle, que si l'Euangeliste l'euſt dict. Barelete au fueillet LXXI, col. III. *Quum hæc diceret, extollens vocem quædã mulier (scilicet sancta Marcella famula beatæ Marthæ sororis Lazari) dixit, beatus venter qui te portauit.* Il est vray qu'Oliuier Maillard dit seulemẽt que c'estoit vne damoiselle de Marthe, au fueillet 140, col. 3. Or quand ils se sont veus estre empeschez à trouuer les noms de quelques personnes, ils ont vsé de nouuelles

telles metamorphoses, comme quand ne pouuans trouuer le nom de celui qui donna le coup de la lance, ils l'appelerent lui-mesme Lance. car lonchi (comme nous auons dict ci dessus) signifie lance: lequel nom lonchi ils ont donné à celuy qui fit ledict coup. Il est vray qu'on l'a depuis corrompu en Longi. & mesmes depuis auoir eu ce credit d'estre mis au nombre des saincts (pour raison de ce grād merite d'auoir percé le costé à nostre Seigneur) son nom lui a esté augmenté d'vne syllabe, en l'appelant selon la terminaison Latine *Longinus*.

Or leur curiosité a bien encore passé plus outre, quād ils sont venus iusques à ces questions, A sçauoir mon, si Iesus Christ n'eust point esté crucifié, si Iudas ne l'eust point trahi: A sçauoir mon si la vierge Marie eust crucifié son fils, si autre ne se fust trouué qui l'eust voulu faire. La premiere est és sermons de Barelete au fueillet 158. col. 4. La seconde ne se trouue pas seulemēt es siens, au fueillet 115: mais aussi en ceux de Menot au fueillet 169. col. 3, cōme i'ay dict par ci-deuant. Et qui est la pitié, ils ne s'estonnent pas de telles questions, qui ne s'y trouuent autremēt empechez: au contraire se trouuent empeschez (i'entens irresolus & en grand' doute) en quelques questions desquelles les payens mesmes faisoint cōscience de douter. Pour exemple: *Sed quicquid sit de corpore*, (dit Menot) *anima quae peccauerit, ipsa morietur. Sic reliquo quaestione arduā de immortalitate animae.* Et toutesfois encore les deux questiōs que ie viē de proposer, ne sont rien au pris de quelques autres que nous auōs amenees ci dessus de Barelete, au chapitre des blasphemes: A sçauoir mon quels propos auoint esté tenus en paradis quand il fut deliberé & conclu de faire prendre à Iesus Christ chair humaine au ventre d'vne vierge, au fueillet 229. col. 4. Item, quelle controuerse il y auoit eu entre ceux qui s'offroint pour aller annoncer la resurrection de nostre Seigneur à la vierge Marie, au fueill. 164. col. 4. Item, que dirent les Apostres à la vierge Marie, estans fascheż de ce que son fils ne leur tenoit promesse quant à leur enuoyer le S. Esprit. Et quel debat il y eut (ô treſexecrable blaſpheme) en paradis entre le Pere & le S. Esprit, refusant de descendre en terre, de peur qu'on

Digitized by Google

ne le traictast de la mesme sorte que Iesus Christ, (au fueillet 178.col.1.) Mais que di ie questions (Il recite ces choses & autres semblables aussi asseurement que s'il les auoit trouuees en la saincte escriture.)

Ie vien à vne question qui n'est pas si horrible que quelques autres dont i'ay faict mention ci dessus, & nommeement que ces trois dernieres: mais toutesfois ie l'ay expresseement gardee pour la fin de ce chapitre, pour luy donner toute la place qui resteroit, comme à celle qui me sembloit meriter que i'en fisse mentiō bien ample. La raison est que iamais questiō de nostre religiō n'a esté demenee si courageusement, si asprement, voire si felonnement, que ceste ci: iamais pour aucune question les docteurs de la religion Romaine ne se sont tellement bandez les vns contre les autres, iamais n'y a eu telles partialitez. C'est la question touchant la vierge Marie, à sçauoir mon si elle a esté conceuë en peché originel. Or le plus grand debat & qui a esté accompagné de maints coups de poing, a esté entre les Iacopins (ou Iacobins) & les Cordeliers. car les Iacopins tenoint que elle auoit esté conceue en peché originel, les Cordeliers le contraire. Sur quoy il me souuient d'vne histoire contenue es annales de France: c'est qu'enuiron l'an 1384, il y eut aucūs docteurs & autres de l'ordre des freres prescheurs qui prescherent publiquement que la vierge Marie auoit esté engendree & conceue en peché originel. Et y eut vn entr'autres q dit que s'il ne le prouuoit par viues raisons, il vouloit qu'on l'appelast Huet. Et pourtant quand on voyoit quelcun desdicts freres prescheurs Iacopins par les rues de Paris, le peuple par derision crioit apres eux Aux Huets, aux Huets, tellement qu'ils auoint honte de se plus monstrer. Et pour ledict erreur fut assemblé vn grand conseil de clercs & notables gens a Paris, & par eux fut ladicte proposition declaree erronnee, en pleine assemblee & procession generale de l'vniuersité de Paris. Voila ce que portent nosdictes chroniques telles que nous les auons. Maintenant voyōs combien toutes les deux parties se sont eschauffees apres ceste question. Vn Iacopin de Franceford dict Vigand, composa vn liure il y a enuiron soixante ans par lequel

lequel il soustenoit que la vierge Marie auoit esté conceue & nee en peché: & reprenoit tant les docteurs anciens qui auoint esté de contraire opinion, que ceux de son temps qui la tenoint & entr'autres taxoit vn Cordelier nommé Iean Spengler, qui se sentant picqué par ledict Vigand fit tant qu'vne dispute touchant ceste question fut assignee à Heidelberg: mais le prince Philippe Palatin l'empescha. Et pourtant le Iacopin cita le Cordelier à Rome, où ceste cause a demeuré long temps pendue au croq. Quelque temps apres auint que les Iacopins tindrent vn chapitre general à Vimpsten: auquel entr'autres choses consulterent comment ils pourroint soustenir leur opinion, combien que presque tout le monde la reiettast: & que plusieurs docteurs eussent escrit & aussi faict croire le contraire par l'autorité de quelques miracles forgez par eux. Et qu'il faloit auiser aux moyēs qu'on pourroit auoir d'en forger aussi bien que ceux là auoint faict. La conclusion estant faicte en ce chapitre conuentuel de proceder par faux miracles, il fut resolu que ceste entreprise seroit executee par quatre Iacopins de Berne, (dont les noms & surnoms seront declarez ci apres.) Pour donc en venir à bout, ayans communiqué auec le diable (auquel l'vn d'eux qui estoit necromancien, adressa les autres) & ayans eu promesse de luy qu'il leur aideroit, regarderent depuis soigneusement si quelque moyen se presenteroit point à eux. Or auint il au bout de quelque temps qu'vn compagnon cousturier nommé Iean Ietzer natif de Zurzac fut receu de leur ordre. Et bien tost apres qu'ort luy eut baillé l'habit, l'vn des quatre l'alla trouuer de nuict en la cahuette qu'on luy auoit baillee, & se mit à contrefaire l'esprit, s'estant enuelopé d'vn linceul, & menant vn fort grand bruit tant par pierres qu'il iettoit, qu'autrement. Dequoy ce poure nouice s'estant plaint aux quatre principaux, (qui estoint ceux mesmes dont venoit ceste tromperie, & mesme l'vn desquels estoit le contrefaiseur d'esprit) il fut consolé par eux & exhorté à prendre patience. Vne nuict entr'autres ceste esprit contrefaict parle à ce poure nouice, & luy encharge de faire certaine penitence pour luy. Ce que le nouice ayant com-

communiqué aux quatre susdicts, il fut auisé de lui faire faire publiquement ceste penitence, qui estoit pour la deliurance dudict esprit. Lors vn d'entreux commença à prescher de ceste esprit, & exposer au peuple pourquoy ceste penitence se faisoit. Et ce n'estoit sans magnifier leur ordre, (auquel ceste esprit s'estoit adressé pour estre aidé par leurs merites) & au contraire blasmer celuy des Cordeliers. Vne fois entr'autres ceste esprit exalta fort à ce nouice l'ordre des Iacopins, tant pour les bons personnages qui en estoint, que pour la bonne maniere de viure qu'on y obseruoit: adioustant, qu'il n'ignoroit pas toutesfois que ceste ordre estoit hay de plusieurs, à cause de leur docteur S. Thomas, lequel ils suiuent en ce qu'ils disent la vierge Marie auoir esté conceuë en peché originel: & toutesfois que plusieurs de ces mal-vueillans estoint griefuement tourmentez par vengeance de Dieu. Et mesme que la ville de Berne periroit s'ils ne dechassoint les Cordeliers, qui soustenoint que la vierge Marie auoit esté conceuë sans peché. Et que notamment le docteur Alexãdre d'Ales & Iean d'Escot docteur subtil tous deux Cordeliers souffroint grand' peine en purgatoire pour auoir soustenu ceste opinion. Elle la fit contrefit la vierge Marie, qui elle mesme l'asseura de sa conception impure & souillee, & de plusieurs autres points qu'on vouloit sçauoir d'elle: aussi lui imprima en la main dextre vne cicatrice de la passion de son fils Iesus Christ. Ce qu'elle fit en perçant la main d'vn clou bien aigu. Puis pour addoucir la douleur de sa playe, lui donna du cherpis faict des bãdelettes de son enfant d'eſquels elle l'enuelopoit en Egypte. Or non cõtens de ceci les quatre susdicts lui bailleront à boire d'vne eau faicte par sorcelerie, par laquelle ils lui firent perdre le sens & l'entendement, & puis d'vne eau forte lui imprimerent encore quatre playes. Lui estant reuenu à soy par le moyen d'vne autre eau qu'ils lui auoint baillee, s'estonnoit fort de ces autres playes: mais ils luy firent croire que cela venoit de Dieu. Apres ils le mirent en vn petit poile à part tout tapissé de pourtraits où la passion de Iesus Christ estoit figuree, par laquelle il deuoit apprendre les contenances de Iesus Christ. Et faisoint tout

tout ceci à cause du commun peuple, qui auoit ia ouy le bruit de tous ces beaux miracles: en la presence duquel ils faisoint iouer la passion à ce poure nouice, apres qu'ils lui eurent fait faire son apprentissage. Aussi lui bailloint ils vn breuuage qui le faisoit escumer: & lui faisoint croire que par grande deuotion il luitoit contre la mort, ainsi que Iesus Christ. Et pour conclusion, ils firent tant de tels tours à ce poure moine qu'vne fois il s'apperceut de quelque tromperie, & toutesfois encore firent-ils si bien, qu'il se persuada que toutes les apparitions n'auoint esté fausses: tellement qu'encore depuis ils se seruirent de luy à contrefaire quelque miracle. Mais en la fin toute leur meschanceté de laquelle on auoit ia grand soulspeçon, ayant esté descouuerte par ce poure moine (lequel Dieu auoit miraculeusement sauué de leurs mains, eux ayans essayé plusieurs moyens pour le faire mourir) leur proces fut tellement faict que les quatre beaux peres estans remis au bras seculier par les ecclesiastiques (qui s'estoint efforcez de les sauuer) ils furent bruslez en vn pré de ladicte ville de Berne, vis à vis le conuent des Cordeliers. Leur noms estoint, Iean Vetter prieur, Estienne Boltzhorst prescheur, François Vlchi souprieur, (qui contrefaisoit l'esprit, estant necromantien) Henri Steniecker receueur. Ie laisse plusieurs meschancetez notables que le lecteur pourra lire en l'histoire qui en a esté escrite au long. Et maintenant ie le prieray de considérer comment ces mal heureux estoint enragez apres ceste question quand ils cerchoint tels moyens pour la confermer. Ce qui ne leur procedoit point de quelque zele, mais d'ambition laquelle les faisoit creuer de despit de ce que l'opinion des Cordeliers leurs aduersaires auoit la vogue.

Oyons maintenant le prescheur Barelete, comment de sa part aussi il renuoye loin les Cordeliers auec leur opinion, les appelant *æmulos* de son ordre. Car ayant dict qu'il y a quarante neuf docteurs de son opinion (dont il nomme vne grande part) vient à dire, *Quid vobis videtur ciues mei super hoc? Quare omnes religiones non pugnant pro doctoribus suis? Ecce quot doctores, quot sapientes hoc affirmant. Sed dicit æmuli nostri, & fuit priuilegiata, quia à pau-*

cato præseruata. Ostendant illud priuilegiū, & eis fidē dabimus.
Et entr'autres passages allegue vn d'Alexandre d'Ales où il met son opinion cōtraire à celle pour laquelle l'esprit susdict apposté par les Iacopins de Berne donnoit à entendre qu'il estoit tourmenté en purgatoire: *Si beata virgo Maria non fuisset concepta in peccato originali, non fuisset obligata peccato, nec pœnæ, nec habuisset reatum peccati. Sed qui non habet reatum peccati, non indiget redēptione (quia redemptio est solùm propter obligationem peccati, vel pœnæ, & propter reatum peccati.) Ergo beata virgo non indiguisset redemptione: quod non est secundum catholicam fidem ponendum.* Or si ainsi estoit, ledict esprit apposté par les Iacopins de Berne auoit grand tort de faire ainsi tourmēter ce poure homme en purgatoire, puisqu'en ce passage il accordoit tout ce qu'ils demandoint. Mais ie laisse le debat à Barelete, qui auoit aussi dict au cōmencement, *Non solùm antiqui doctores sedetiam posteriores senuerunt & in scripturis reliquerunt quòd virgo beata & omnes homines (præter Christum) in sui conceptione peccatum contraxerint. Quod patet triplici testimonio in præsentiarum, primo ecclesiæ doctorum, secundò canonistarum, tertiò religionum.*

Au contraire Oliuier Maillard en vn sien prescher introduit par forme de dialogue deux dames qui disent leur opinion de cest article, Menterie & Verité. Et premierement Menterie tient ce langage, Ie di que la vierge Marie a esté conceuë en peché originel, & qu'en ce temps-là elle estoit fille du diable, & maudite de Dieu, au regard du peché originel: & que si elle n'eust esté rachettee par la passion de Iesus Christ, elle eust esté damnée. Et qu'ainsi soit i'ay plusieurs autoritez & raisons. Premierement Dauid dit, I'ay esté enfanté en iniquité, & ma mere m'a conceu en peché. Et apres que Menterie a allegué quelque nombre d'autres raisons, Verité vient à parler ainsi: Beau pere, mes oreilles ne peuuent porter que la vierge qui a rompu la teste au diable, qui a esté des le commencement esleuë mere du Dieu & homme, ait esté vn seul moment de temps sous l'ire de Dieu. En la fin apres que Verité a dict qu'il est bien vray que la vierge Marie estoit en danger de tomber au peché originel, mais qu'elle a esté priuilegiee, il lui demande;

Digitized by Google

de, Mais que respondez vous madame à ce que disent tant de docteurs, sainct Bernard, Thomas d'Aquin, Bonauenture, Guido, & autres? A cela elle fait ceste reponse, pour couper broche à toutes les disputes qui s'en pourroint encore faire: Ie di que deuant que l'eglise en eut determiné il estoit licite d'opiner d'vne sorte ou autre: maintenant pource que le concile de Basle a esté d'autre auis, il est dangereux de tenir l'autre opinion: voire ie croy que cela soit heretique. Et mesme le mot pris pour nostre theme s'accorde à cela, *Tota pulchra es amica mea, & macula non est in te, Cantic. cap. 4.* C'est à dire: Ma bien aimée tu es toute belle, & en toy n'y a point de macule.

Mais l'auteur des sermons intitulez *Dormi secure* amene d'autres preuues que tous les autres: car il allegue trois miracles faicts tout à propos: ayant premierement (comme i'ay dict ci deuant) pris la diabolique hardiesse de falsifier le passage de Dauid, en retrenchant ce qui ne faisoit pour luy: & au lieu de *Et in peccatis concepit me mater mea*, alleguãt seulemẽt *Concepit me mater mea*, & puis prenant ces mots pour le theme du presche qu'il fait de la conception de la vierge Marie, & les appliquant à elle. Or promet il de monstrer qu'elle a esté conceuë sans peché originel, par trois sortes de raisons: Premierement pource que Dieu l'a preseruee (car il prend pour tout prouué ce qui a le plus grand besoin d'estre prouué.) Secondement, pource que cela a esté prefiguré par la saincte escriture, & approuué par les sentences des saincts docteurs. Tiercement, pource que cela a esté confermé par exemples. Qui sont donc ces exemples? Des miracles apostez. Desquels ie pense estre ceux mesmes que nous auons tantost ouys estre reprochez aux Cordeliers par les Iacopins. Le premier est (duquel i'ay faict mention desia par ci deuant) qu'ayant publié par tout qu'il prouueroit la vierge Marie auoir esté conceuë en peché originel, toutes les trois fois fut surpris de maladie, & ainsi fut empesché de ce faire. Toutesfois encore depuis se delibera de determiner touchant ceste article, & arresta du iour: mais la nuict precedente il tomba en vne tresgriefue maladie, de laquelle pressé il in-

noqua la vierge Marie à son aide. Laquelle l'estant venu trouuer incontinent, luy dict qu'il enduroit ceste maladie pource qu'il s'efforçoit de prouuer qu'elle estoit conceuë en peché originel. Toutesfois apres luy auoir dict cela, elle prit le cousteau de la chambriere qui la suiuoit, & d'iceluy coupa au costé dudict maistre Alexandre vne piece de chair pourrie : puis auec vne aiguille & du fil de soye (*car il y a serico filo*) raccoustra & consolida la place, puis elle s'en alla. Et apres son depart luy se porta tresbien, & declara ceci à vn escholier qui dormoit en la mesme chambre: & alors renonça totalement à ceste opinion qu'il auoit euë touchant la conception de la vierge Marie & non content de cela, composa vn gros liure pour l'approbation de l'opinion cõtraire. Le second conte est, qu'vn bon frere mineur allant chasque nuict faire ses oraisons au cœur du temple, oyoit ordinairement sur l'autel de la vierge Marie vn certain son comme d'vne mousche : & s'esbahissant que cela pouuoit estre, vne fois entre les autres dict à cela qui faisoit vn tel son : Ie t'adiure par nostre Seigneur Iesus Christ que tu me dises quelle chose tues. Alors il ouyt vne voix qui luy disoit, Ie suis Bonauenture. Lui respondit, O excellent maistre comment vont vos affaires & d'ou vient que vous faites vn tel son? A quoy il fit responce, Mon cas se portera bien : car ie suis du nombre de ceux qui seront sauuez: mais pource que i'ay tenu ceste conclusion que la vierge Marie auoit esté conceuë en peché originel, i'endure ici mon purgatoire & ma penitence sur l'autel d'icelle. Mais quand i'auray esté purgé, ie voleray au ciel. *Vnde* (dit il) *Bonauentura potest de ista conclusione dicere illud Psalmi, Propter te mortificamur tota die.* Le troisieme conte est touchant S. Bernard: c'est qu'apres sa mort il apparut à quelcun auec vne tache: & luy dict qu'il auoit ceste tache pource qu'il auoit soustenu que la vierge Marie auoit esté conceue en peché originel.

Voila comment la vierge Marie (selon ces contes) se vengeoit de ceux qui auoint tenu l'opinion d'elle qui ne lui plaisoit. Mais escoutons aussi comment elle monstra bien que ceux qui celebroint la feste de sa conception

ption lui faisoint grand plaisir. Vn certain abbé nomme Helsin, estant sur le point d'estre noyé, vit vn certain personnage habillé à la pontificale (qui estoit vn ange, selon Barelette) lequel luy ayant demandé s'il auoit enuie de s'en retourner sain & sauf en son pays, & lui ayant esté respondu par ceſt abbé pleurant, qu'il desiroit cela de tout son cœur, il lui dict, Sçaches que i'ay esté adressé à toy par nostre Dame mere de Dieu, laquelle tu as inuoquee de si grand courage: & que tu eschapperas auec toute la compagnie, si tu me veux promettre que tu celebreras tous les ans sollennellement la feste de la conception de la vierge Marie, & prescheras qu'on la doit celebrer. Ce qu'il promit de faire tres volõtiers (s'estant faict dire le iour & l'office duquel il falloit vser) & ainsi il eschappa auec tous ceux de sa compagnie. Lequel cõte est aussi recité par Barelete, adiouſtant (comme i'ay dict) que celui qui apparut audict abbé, estoit vn ange. Et mesme recite ceſt argument qu'on fondoit expresseement sur cela. Ce qui est reuelé par vn ange, doit estre tenu fermement: or a il esté reuelé par vn ange que la vierge Marie estoit conceue sans peché (comme il appert par le conte de l'abbé Helsin, qui &c.) ergo il faut tenir fermement que la vierge Marie a esté conceue sans peché. Mais il en met encore trois (entre plusieurs autres) qui sont de si bonne grace que ie ferois conscience de les ometre. Le premier argument pour prouuer que la vierge Marie estoit conceue sans peché originel, est tel, Ce qui est confermé par plus de voix, doit estre suiui: la pluralité de voix est pour ceux qui disent la vierge Marie auoir esté conceue sans peché originel: leur opinion donc doit estre suiuie. Le second, On ne celebre point de feste sinon de la chose saincte: or on celebre la feste de la conception: ergo ceste conceptiõ a esté saincte, & par consequent a esté sans le peché originel. Le troisieme, Les indulgences ne se donnent point sinon pour vne chose saincte: or le pape Sixte IIII. a donné à toutes personnes qui celebroint la feste de la conception, indulgences pour toute l'octaue d'icelle: ergo ceste conception a esté saincte, &c,

I'adiousteray encores vn conte qui fera qu'on n'aura

Digitized by Google

occasion de s'esbahir des precedens: & c'est à propos du soin que la vierge Marie auoit de ceux qui pareillement estoint songneux de son honneur. Enuiron l'an 1470 sous le Pape Sixte. IIII. vn nommé Alain de la roche, Iacopin, forgea du psautier de la vierge Marie ce qui a esté nommé *Rosarium*: & le prescha au lieu de l'euangile, & finalement en institua vne confrairie. Laquelle fut approuuee par les bulles dudict pape, vsant de grãde largesse d'indulgences. Et outre ce, Iaques Sprenget prouincial d'Alemaigne forgea plusieurs miracles pour l'autorizer. Et qui est bien d'auantage, on n'eut point honte de publier vn liure traittant de ceste confrairie, au commencement duquel il estoit recité qu'vn iour la vierge Marie estoit entree en la chambrette dudict Alain, & luy auoit faict vn aneau de ses cheueux, auec lequel elle l'auoit espousé. Item qu'elle l'auoit baisé, & lui auoit presenté les tetins pour les manier & les tetter. En somme, qu'elle estoit aussi familiere auec luy qu'vne femme a coustume d'estre auec son mari.

Ie pense le lecteur vous auoir suffisamment donné à cõgnoistre qu'elles estoint les questions de ces illuminez docteurs, & leur façon de disputer, & comment les vns par despit des autres faisoint des miracles seruans à confermer leurs opinions: au moins comment cela a esté pratiqué en ceste derniere question, apres auoir esté si asprement, voire felonnement (comme i'ay dict) debatue: où nous voyõs qu'à la fin la verité par le mensonge a esté surmontee. Or sçay ie bien qu'il y a vne infinité d'autres questions outre celles qui ont esté debatues par les docteurs: mais ie pẽse en auoir assez allegué pour prouuer la folie qui a regne au temps de nos predecesseurs, & regne encore au nostre en quelques endroits. où on ne s'amuse seulement aux questions susdites, mais à quelques autres telles que ceste ci. A sçauoir mon quelle est la plus grande feste, ou la feste Dieu, ou la feste de la Touſſaincts: les vns alleguans que Dieu est plus grand que les saincts, les autres, que Dieu ne peut estre sans les saincts, non plus qu'vn roy sans sa cour.

En ce chapitre, parlant de ceux qui adiouſtoint aux euangelistes les noms qu'eux auoint voulu mire,

i'ay

ſay oublié ceux qui ont preſché & preſchent que le petit enfant que noſtre Seigneur mit au milieu de ſes diſciples alors qu'ils diſputerent qui eſtoit le plus grand d'entr'eux, eſtoit Ignace, appellé depuis ſainct Ignace, & tenu pour diſciple de S. Iean. Auſſi ay-ie oublié ceux qui ont preſché que le pelerin compagnon de Cleophas mentionné par S. Luc, c'eſtoit lui meſme. Pareillement ceux qui ont dict en leurs preſches que Nathanael eſtoit celuy qui depuis a eſté dict S. Vrſin. Quant au diſciple duquel le nom eſt teu au chapitre 18. de S. Iean, on ne s'eſt pas contenté de ſçauoir qu'il eſtoit, mais on a voulu ſçauoir d'où venoit ceſte cognoiſſance entre lui & le ſouuerain ſacrificateur, qui eſt là mentionnee: on a donc ſi bien cerché qu'on a trouué (comme meſme teſmoigne ce diable de menteur Nicephore) que c'eſtoit Iean qui eſtoit cognu du ſouuerain ſacrificateur pour luy auoir vendu ſa maiſon paternelle.

Des inuentions des ſuſdicts preſcheurs pour faire rire ou pleurer leurs auditeurs, ou acquerir reputation de ſainctété, ou faire venir l'eau au moulin: & de leurs propos ridicules.

CHAP. XXXVI.

COMBIEN que les ſuſdicts preſcheurs ayent eu ceſte opinion, voire ayent preſché comme vne choſe treſ-certaine, que Ieſus Chriſt n'auoit iamais ri, ſi eſt ce qu'ils ne l'ont pas voulu enſuiure en cela: mais au contraire aucuns ont pris ſi grand plaiſir à rire, que meſmement en preſchant la paſſion ils ont meſlé des riſees, & diuerſes façõs de ſornettes & gauſſeries Voire ne ſe ſont contentez aucuns de dire des propos pour faire rire, mais auſſi ont faict des actes tendans à ceſte fin. Du nõbre deſquels fut vn Cordelier, qui ayant gagé de faire en vn meſme temps rire vne moitié du peuple & pleurer l'autre, & ce le iour du grand vendredi (autrement dit le vendredi ſainct) vſa de ceſte inuention. Il prit vn habillement qui eſtoit fort court par derriere, & ne veſtit point de haut de chauſſes: puis eſtant en vne chaire po-

Digitized by Google

ſee au milieu du peuple, & qui n'eſtoit point cloſe par derriere, quand il vint à faire ſes grandes exclamations contre les meſchans Iuifs, & à declarer les grands tourmens qu'auoit enduré noſtre Seigneur Ieſus Chriſt, il baiſſa tellement la teſte & les eſpaules en croiſant les bras, qu'il d'eſcouurit toutes ſes poſterieures: leſquelles voyans ceux qui eſtoint derriere ceſte chaire, ne ſe peurent tenir de rire, au lieu que ceux qui eſtoint deuant eſtoint eſmeus à plourer, tant par les propos qu'il leur tenoit, que par les ſimagres qu'il faiſoit. Voila comment il gagna la gageure, ayant faict pleurer vne partie du peuple & rire l'autre en vn meſme temps, voire en vn meſme inſtant.

Vn autrre cordelier nommé par Eraſme *Robertus Licæ ſis*, s'eſtant vanté en vn banquet qu'il pouuoit faire venir les larmes aux yeux à ſes auditeurs toutes & quantes fois que bon luy ſembloit, fut mocqué par vn de la compagnie, diſant qu'il n'eſtoit pas aſſez habile homme pour faire pleurer quelques perſonnes d'eſprit, mais ſeulement pourroit faire pleurer quelques femmes des plus idiotes, ou les petis enfans. Alors ce moine bien faſché de ceſte mocquerie, luy dict, Vous donc monſieur qui faites tant du graue, trouuez vous demain en mon ſermon en la place que ie vous aſſigneray vis à vis de moy: à la charge que ſi ie ne vous fay ſortir des larmes des yeux, ie donneray vn bon banquet à la compagnie: ſi ie vous en fay ſortir, vous le donnerez. Cela eſtant accordé, & ceſtuy ci s'eſtãt le lendemain aſſis ou il auoit eſté dict, le cordelier vint preſcher: lequel ayant bonne memoire de la gageure, ſe mit en propos de la bonté & douceur de Dieu enuers les hommes & de ſa largeſſe, & puis vint monſtrer comment les hommes eſtoint ingrats & meſcognoiſſans de tant de biens qu'ils receuoint de lui iournellement: auſſi comment ils eſtoint ſi endurcis en leurs mauuaiſes façons de faire que par remonſtrance aucune on ne les pouuoit attirer à faire penitence & à s'aimer mutuellement. Et apres auoir pourſuiui ce propos vn peu plus auant, en la fin vint introduire Dieu parlant ainſi, O cœur plus dur que fer, ô cœur plus dur que diamant. Le fer ſe fond par le feu,

Digitized by Google

feu, le diamant eſt ſurmonté par le ſang de bouc: & moy quoi que ie face, ie ne te puis tant amollir, que tu iettes vne ſeule larme. Et ne ſe contenta de dire vne fois ce propos, mais le reitera tant de fois, criant touſiours de plus fort en plus fort, qu'en la fin celuy contre lequel il auoit gagé, ne ſe peut garder de pleurer non plus que les autres qui eſtoint autour de luy. Ce que voyant le Cordelier, tendit la main vers luy, diſant, I'ay gagné. Lequel mot les autres penſoint eſtre dict en parlant encores en la perſonne de Dieu: comme voulant dire qu'il auoit eſté le plus fort, ayãt obtenu des hommes ce qu'il demandoit, quant à s'amollir le cœur.

Ce meſme Robert auoit vne amoureuſe (par diſpenſe de ſon ſainct François) qui luy dict vne fois, que hormis l'habit, il luy plaiſoit bien quant à tout le reſte. Quel habit, dit il, me faudroit il prendre pour vous plaire en tout & par tout? L'habit de gend'arme, dit elle. Ne faillez dõc, reſpondit il, de vous trouuer demain à mon ſermon. Le lendemain il entra en la chaire portant l'eſpee, & quant au reſte pareillemẽt habillé en ſoldat, ſous ſa robbe. Puis en preſchant ſe mit à exhorter les princes de faire la guerre aux Sarraſins & aux Turcs, & à tous autres ennemis de la religion Chreſtienne: & en la fin vint à dire, que c'eſtoit grand pitié que perſonne ne ſe preſentoit pour eſtre chef d'vne ſi louable entrepriſe. Que s'il ne tient qu'à cela (dit il) me voila tout preſt à deſpouiller ceſte robbe de S. François pour vous ſeruir ou de ſimple ſoldat, ou de capitaine. Et en diſant ceci, deſpouilla ceſte robbe, & demeura preſchant demie heure en habit de capitaine. Ayant donc eſté mandé par quelques Cardinaux qui eſtoint de ſes amis, & interrogué pourquoy il auoit vſé de ceſte nouuelle façon de faire: il leur confeſſa que ç'auoit eſté pour complaire à vne ſienne amoureuſe, ſuiuant ce qui a eſté tantoſt dict.

Ce meſme Robert ayant à preſcher en la preſence du Pape, & de ſes Cardinaux, quand il eut bien conſideré toutes leurs pompes, & nommeement comme on adoroit le Pape, ne dict autre choſe eſtant entré en chaire, ſinon, Fy ſainct Pierre, Fy ſainct Paul. Et apres auoir pluſieurs fois reiteré ces mots, en crachant puis d'vn coſté,

Digitized by Google

puis d'autre, (comme font ceux à qui quelque chose fait mal au cœur) il sortit vistement de la chaire, laissant tous ses auditeurs fort estonnez : dont les vns pensoint qu'il auoit le cerueau troublé, les autres soupçonnoint qu'il adheroit à quelque secte contraire à la religion Chrestienne. Or comme on estoit sur le point de le faire mettre en prison, vn Cardinal qui cognoissoit de plus pres que les autres son humeur, & luy portoit quelque amitié, fit tant qu'il fut mandé par le Pape, pour luy rendre raison de ce propos, en presence aussi de quelques Cardinaux. Estant donc interrogué à quoy il auoit pensé en blasphemant si horriblemẽt, il respondit qu'il auoit bien deliberé de traitter vne autre matiere, laquelle il leur exposa sommairement. Mais considerant (dit il) que vous auiez si bien tous vos plaisirs en ce monde, & qu'il n'y auoit pompes ni magnificences pareilles aux vostres & d'autre part considerant en quelle poureté, en quelle peine & misere les apostres ont vescu, i'ay pensé en moy-mesme, ou que les apostres estoint grands fols d'auoir pris vn si fascheux & penible chemin pour aller au ciel, ou que vous estiez au droit chemin pour aller en enfer. Mais de vous autres qui tenez les clefs du royaume des cieux, ie n'ay peu auoir mauuaise opinion: quant aux apostres ie ne m'ay peu garder de les desdaigner comme les plus sottes gens du monde, de ce que pouuans aller au ciel en viuant de la mesme façon que vous viuez, ils ont mieux aimé mener vne vie si austere, & se donner tant de peine.

Ie parleray maintenant des inuentions de quelques autres descrites par celuy mesme, duquel ie tien les contes precedens, asçauoir Erasme. Vn certain prescheur ayant long temps crié contre ceux qui s'adonnoint à seruir à Satan, leur presenta incontinent vn homme masqué ayant les yeux flamboyans, vn gros bec crochu, des dens de sanglier, les ongles aussi crochues, tenant vn hauet faict d'vn estrange façon, & iettant vne voix fort espouuantable. Et pendant que chacun regardoit ceste homme, Voila (dit il) quel est le maistre à qui vous vous estes rendus serfs apres auoir quitté Iesus Christ. Lequel conte recité par Erasme (comme i'ay dict) i'accompagneray d'vn

qui

qui vient tresbien à ce propos, & m'a esté donné en payement, ou plustost en eschange de cestuy la par vne damoiselle de Lorraine, se sentant bien assez priuee de moi. C'est qu'vn qui prescheoit en vn village dudict pays de Lorraine, apres auoir remonstré à ses auditeurs, qu'ils iroint en enfer, s'ils ne s'amendoint: & que pensez vous dit il, que soit enfer? Voyez vous ce trou là? il est bien puant, mais le trou d'enfer est encore plus puant. Mais il faut noter que ce trou qu'il monstroit, estoit le derriere de la sonneur de cloches du village, qui s'estoit accordé auec luy de iouër ceste farce.

Ie retourne à Erasme, qui raconte auoir veu quelques moines, qui passans parmi le peuple pour aller à leur chaire, couuroint leur face de leur capuchon: & quand ils s'agenouilloint pour prier la thresoriere de grace, en disant leur *Aue Maria*, ils heurtoint si fort leurs genoux contre le bois de leur chaire, que chacun pouuoit ouyr le bruit. Il dit aussi auoir ouy parler d'vn prescheur Italien, qui passant pour aller monter en chaire, se couuroit toute la teste d'vn manteau. Il ne prescheoit iamais es temples, mais seulement à descouuert. Aussi ne vouloit qu'on le vinst trouuer pour communiquer auec luy, mesmes demoit cela aux princes. Il couchoit sur la dure, se contentant de pain & d'eau: & aussi auoit le visage si passe & si extenué, qu'on pẽsoit voir le visage d'vn mort. Il parloit par truchement, & vsoit de gestes & de cris estranges, par lesquels il espouuantoit le peuple. Aucunesfois se serrant le col d'vne corde, cõtrefaisoit des yeux ceux qu'on estrangle: & puis se rauissant descouuroit sa poictrine, & frappant du poin dessus crioit en son Italien *Misericordia, misericordia*. Il auoit coustume de crier fort contre les dez & les cartes, & contre les tabourins. Il en vouloit aussi à ceux qui portoint des plumes: tellement qu'vne fois il osta la plume du bonnet d'vn gentilhomme qui estoit aupres de sa chaire, & la mit en plusieurs pieces, lesquelles il ietta çà & là parmi le peuple, faisant des exclamations horribles. Il raconte encore d'vn autre, qui apres auoir bien crié contre les meschancetez des hommes, par lesquelles ils crucifioint derechef Iesus Christ, presentoit vne image du crucefix à la

Digitized by Google

à laquelle estoint attachees des vessies pleines de sãg, qui sortoit si tost qu'il les touchoit, & puis il l'espandoit sur le peuple.

Oyons maintenant autres faicts & dicts de ces gens de bien, dont ie suis tesmoin des vns, les autres ie les ay ouy raconter, ou les ay leus, aucuns es nouuelles de la roine de Nauarre, aucuns ailleurs. I'ay ouy parler d'vn qui preschant à Orleans se mit à gausser, & vint à dire entre autres choses qu'il leur monstreroit vn cocu, & pour ce faire fit semblant de luy ietter vne pierre. Or ayant chacun baissé la teste de peur d'estre frapé, Oho (dit il) ie pensois qu'il n'y en eust qu'vn, mais ie voy bien que tous le sont.

Vn autre au pays de Beaunois, preschoit en vn preau, apres auoir crié cõtre les Lutheriens, il vint à dire à ses auditeurs, qu'il craignoit bien qu'il n'y en eust d'entr'eux qui fussent infectez de leur meschante doctrine: & qu'il prioit ceux & celles de la compagnie qui ne s'en sentoint point entachez, mais estoint bons catholiques, de prendre vne goulee d'herbe à belles dents en l'honneur de nostre mere saincte eglise. Ce que les voyant faire, il se prit à dire en riant: Depuis l'heure que Dieu me fit naistre, ie ne vi tant de bestes paistre.

Aussi quand ils s'eschauffoint, ou faisoint semblant de s'eschauffer contre leurs auditeurs, ils auoiat coustume de n'espargner point le diable en leurs propos. Tesmoin messire Iean Fouet, vicaire de Villers en Tartenois, qui disoit, Puis que vous ne tenez conte de vous amender, le diable vous emportera, & moy apres vous. Tesmoin aussi vn autre curé qui disoit, Vous ne tenez aucun conte des remonstrances que ie vous fay, ains au contraire vous allez tous les iours en empirant, & cependant i'ay la charge de vos ames, que le grand diable y ait part. Mais sur le propos des ames dõnees en garde aux curez, ie ferois grand tort au curé de Pierrebuffiere, au haut Limosin, si ie l'oublioys. Ce bon personnage, pour mieux exhorter ses paroiciens à bien viure, leur dict entr'autres choses, Quand le iour du iugement sera venu, Dieu voudra que ie luy rende conte de vous autres, & m'appelera: Curé de Pierrebuffiere, qu'as tu faict de tes brebis? Et

moy

Digitized by Google

moy mot. Or dit il ceci par trois fois, se cachãt en la chaire chasque fois qu'il disoit, Et moy mot Mais puis il leua la teste, & vint à dire: Ie sçay bien que ie luy respondray, Bestes vous me les auez baillees, bestes ie les vous rens. Vray est que ceci ne peut auoir telle grace, ainsi traduit, qu'il a en sa propre langue, asçauoir estant couché en naifs attiticismes Limosins: & pourtant ie me suis faict bailler par vn du lieu l'original, qui est tel. Quan se vendro lou iour deu iugamen, Diou me demãdaro que you ly rendo comte de vou autre: & me apelaro, Chapelo de Peyrebufieyro, en qual eytat son ta olia? Et you ny mot. Et eu mapelaro enquero, & diro, Chapelo de Peyrebufieyro, en qual eytat son ta olia? Et you ny mot Et enquero eu me diro, Chapelo de Peyrebufieyro, en qual eytat son ta olia? Iusque à tre viage. Et you ly reypondray, Seigne, beytia la ma beylada, & beytia la te rendi. Et à propos de celuy qui monstroit le crucefix, (comme raconte Erasme ci dessus) i'ay ouy asseurer, qu'à Blois il y eut vn moine il y a enuirõ vingt ans, qui le iour de la Toussains preschant sur le tard en vn lieu assez obscur, auoit vn noüice derriere, qui de fois à autres leuoit en haut vne teste de mort attachee au bout d'vn baston, laquelle auoit vne chandelle esclairãte dedans. Ce qu'il faisoit afin qu'õ eust plus grand peur des morts: comme de faict cela donna telle frayeur à quelques femmes, qu'on dit qu'elles auorterent.

A propos aussi de ce *Robertus Licensis*, qui estonna tãt le Pape & les Cardinaux ses auditeurs par ces mots (lesquels il prononça incontinẽt qu'il fut monté en la chaire) Fy S. Pierre, Fy S. Paul: il me souuient d'vn autre, qui commença son preschẽ par ces parolles, Par le sang, par la chair, par la mort de Iesus Christ nous sommes rachetez. Car cestuici aussi rendit ses auditeurs fort estonnez, pource qu'il fit quelque pause, apres auoir dict, Par le sang, par la chair, par la mort. Ce que i'ay ouy reciter à vn vieillard qui disoit l'auoir ouy. Aucuns toutefois racontent qu'il dict Par le sang Dieu nous sommes sauuez, par la mort Dieu nous sommes rachetez. Or ceci me reduit en memoire la meschanceté de deux chanoines de Blois dont l'vn nomma Mort, le fils d'vn appelé Iean Dieu,

l'autre

l'autre nomma Vertu la fille de ceſtuy la meſme : telle-ment qu'en adiouſtant le ſurnom paternel, le fils auoit nom Mort dieu, & la fille Vertu dieu Mais on dit que ces noms leur furent puis oſtez en la confirmation qu'ils appelent.

Leſquelles façons de iuremens me garderõt d'oublier vn certain curé de Paris, les preſches duquel ſeruoint de farces à pluſieurs. Ce gentil perſonnage ne fit conſcience vne fois en preſchant de iurer par Dieu, en deſpit des Lutheriens. Car voulant prouuer qu'ils eſtoint pires que le diable, Le diable (dit il) s'enfuiroit ſi toſt que ie luy ferois le ſigne de la croix: mais ſi ie faiſois le ſigne de la croix à vn Lutherien, par Dieu il me ſauteroit au col, & m'eſtrã-gleroit. Et puis que ie ſuis ſur le propos de ce curé, ie ſuis deliberé de pourſuiure tout d'vn train le reſte de ſa legen-de, au moins le reſte que i'en ſçay. Car c'eſt vn homme à qui (par le teſmoignage de luy meſme) Dieu a faict beau-coup de graces. Ie di par le teſmoignage de luy meſme, pource qu'en vn certain preſche ou proſne, il dict, Ie ne ſçay que veut dire, que tant d'autres curez de ceſte ville ne preſchent auſſi bien que moy. Ils diſent qu'ils ne ſont pas aſſez ſçauans: & vous ſçauez bien qu'il n'y a qu'vn an que ie ne ſçauois rien, & maintenant vous voyez comment ie preſche. Auſſi prouua il en vn autre preſche ſa chaſteté, mais par le teſmoignage de ſa ſœur. Il y en a (dit il) qui ont faſé que i'entretien des garçes chez moy: voila ma ſœur (en monſtrant ſa ſœur au doigt) qui en doit bien ſçauoir quelque choſe: car il faut que ie paſſe par ſa chambre pour aller en la mienne: qu'elle die tout haut ſi cela eſt vray. Ce meſme docteur, qui en vn an eſtoit deuenu ſi ſçauant, ayant porté vne fois vn papier en ſon proſne, auquel l'Eueſque de Paris, & l'official ex-communioint quelques vns, & l'ayant laiſſé tomber en vn pertuis de ſa chaire, l'auiſa d'vn expedient qui n'auoit iamais eſté pratiqué, voire auquel peut eſtre iamais hom me n'auoit penſé. Car auec ſon papier ayant auſſi perdu la memoire des noms de ceux qui eſtoint excõmuniez, l'excommunie (dit il) tous ceux qui ſont dedans ce trou. Il eſt vray que bien toſt apres ayant vn peu mieux penſé à ceux qui eſtoint dedans le trou, (c'eſt à dire, à ceux qui eſtoint

:ſtoint eſcrits au papier lequel y eſtoit tombé) il dict, qu'il exceptoit Monſieur de Paris, & ſon official. Ce meſme preſcheur ſe courrouçant vn iour de ce que quelques enfans alloint par la ville chantans vilaines chanſons: Va tas de petis fils de putains (dit il) s'en vont chantans vne telle chanſon: ie voudrois eſtre leur pere: Dieu ſçait comment ie les accouſtrerois. Auſſi bien rencontra il vne fois en parlant au Roy Henri deuxieme de ce nom (qui l'auoit faict appeler pour en tirer du plaiſir) Car le Roy luy auoit demandé des nouuelles de ſes paroiſciens, il luy dit, qu'il ne tenoit pas à les bien preſcher, qu'ils ne fuſſent gens de bien. Et le Roy l'ayant interrogué ſ'ils ſe gouuernoint pas bien, En ma preſence (dit il) ils font bonne mine, & ſont preſts de faire tout ce que ie leur commande: mais ſi toſt que i'ay le cul tourné, ſoufflez Sire. Ce qui fut pris en bonne part de luy, comme n'y allant point à la malice, non plus qu'es rencontres qui luy eſtoint couſtumieres en ſes preſches. Car ſi on eut apperceu qu'il euſt equiuoqué de propos deliberé ſur le mot de Soufflez (qui outre ſa premiere ſignification, ſe prend au langage du commun peuple pour celà auſſi qu'il dit autrement, De belles: c'eſt à dire, Il n'en eſt rien) ie croy bien qu'on luy euſt appris à ſouffler d'vne autre ſorte.

Mais pour retourner aux preſches de ce ferial docteur, il monſtra bien vne fois vne merueilleuſe gaillarde diſe de cerueau (combien que par ſon teſmoignage meſme tout ſon ſçauoir ne fuſt venu qu'en vn an) quand il n'employa que l'autorité de ſon cheual pour confondre tous ceux qui nient le purgatoire: au lieu que les autres pour ce faire ont employé les autoritez de tant de menus & gros docteurs, & meſmement aucuns des plus illuminez, voire S. Patrice luy meſme, auec maintes chartees d'ames retournantes de l'autre monde, & toutesfois on leur a fermé la bouche. Parlant donc ce gentil perſonnage des Lutheriens qui ne vouloint croire qu'il y euſt vn purgatoire, Ie vay (dit il) vous faire vn conte, par lequel vous cognoiſtrez combien ils ſont meſchans de vouloir nier le purgatoire, Ie ſuis fils de feu monſieur d'E. (cõme vous ſçauez) & nous auõs vn aſſez beau

beau lieu au pont d'Antonior y allant vn iour, ainſi que la nuict nous auoit ſurpris, mon malier (& ſçachez que i'ay vn fort bon malier, au commandement de toute la compagnie) s'arreſta contre ſa couſtume, & commença à faire Pouf pouf. Ie di à mon valet, Picque picque. Ie picque, dit il, Monſieur: mais voſtre malier voit quelque choſe pour certain. Alors il me ſouuint de ce que i'auois ouy dire vn iour à feu madame ma mere, qu'il y auoit eu autrefois quelque apparition en ceſt endroit là. Parquoy ie me mis à dire mon *Pater* & *Aue Maria*, qu'elle m'auoit appris la bonne dame: & commande derechef à mon valet qu'il picque. Ce qu'il fait: mais le cheual ayant marché deux ou trois pas en auant, s'arreſte de plus beau, & fait encore Pouf pouf. Et m'ayant aſſeuré encore mon valet que ce cheual voyoit quelque choſe, i'adiouſte mon *De profundis*, que feu monſieur mon pere m'auoit appris. Et incontinent ne faillit le cheual à paſſer outre. Mais s'eſtãt arreſté pour la troiſieme fois, ie n'eu pas pluſtoſt dict *A mette omnes animæ*, & *Requiem æternam*, qu'il paſſa franchement, & iamais depuis n'en fit difficulté. Or maintenant que ces meſchans dient qu'il n'y a point de purgatoire, & qu'il ne faut point prier pour les treſpaſſez: ie les renuoye à mon malier, voire à mon malier pour apprendre leur leçon.

Si ne faut il pas que ce venerable curé emporte tout l'honneur de telle ſubtilité: car vn Iacobin nommé Diuolay s'y oppoſeroit, qui vſa pareillement d'vne comparaiſon fort ſubtile pour prouuer vn poinct, où tous les docteurs ont perdu leur Latin. Ces meſchans Lutheriens (dit il) ne veulent par croire que le corps & le ſang de Ieſus Chriſt ſoit en l'hoſtie: pource (diſent ils) que s'ils y eſtoint, on les verroit. Et vien ça groſſe beſte, quand tu as vn paſté de venaiſon, ne dis tu pas que c'eſt vn paſté de telle choſe? & toutesfois tu ne vois pas ce qui eſt dedans.

On oit tous les iours parler de pluſieurs autres comparaiſons que ſouloint faire les preſcheurs, il n'y a pas long temps, dont les vnes ne ſont que ridicules, les autres non ſeulement ſont ridicules, mais ordes & ſales, voire ſont autant de profanations de la religion Chreſtienne, qui

qui meritent d'estre mises au nombre des blasphemes. Car encore qu'on vousist pardonner à ceux qui accomparoint la grace de Dieu aux crottes de cheures, (disans que tout ainsi que quand vne cheure montee sur vn four y fait des crottes, elles s'espandent de costé & d'autre, ainsi la grace de Dieu s'espand par tout) que sera ce des autres qui profanoint en tant de sortes le mystere de la Trinité? voire iusques à en faire comparaison auec vn haut de chausses. Et comment ils l'accommodoint, i'aurois horreur de l'escrire, combien que ie l'aye souuent ouy reciter. Et n'estoit guere moins meschante (combien qu'elle eust plus de grace) la comparaison de la Trinité auec vn Cordelier, faicte par vn qui n'estoit pas des amis de S. François: car il disoit qu'en la Trinité il y auoit trois personnes, & que toutesfois ce n'estoit qu'vn Dieu, tout ainsi qu'vn Cordelier est tondu comme vn fol, gris comme vn loup, lié de corde comme vn larron, & toutesfois n'est qu'vn homme. Aussi parloit bien prophanement (encore que ce ne fut sans faire rire) celuy qui disoit à quelques soldats qu'il voyoit en son presche. Il est de vous en toutes choses, ainsi que de Iesus Christ. Il fut pris: aussi serez vous: Il fut mené deuant le iuge: aussi serez vous: Il fut lié de cordes comme vn larron: aussi serez vous: Il fut fouetté: aussi serez vous: Il fut mené au gibet: aussi serez vous: Il descendit aux enfers: aussi serez vous: mais il en reuint, vous y demeurerez. Mais pour ouyr vne comparaison fort naifue, il nous faut retourner au Curé mentionné ci dessus, duquel i'ay dit que les sermons seruoint de farces à plusieurs. Ce gentil personnage prechant vn iour de la statue d'or que Nabuchodonozor fit eriger, au chapit. III. de Daniel. C'estoit (dit il) vne grande vilaine idole comme nostre S. Eustace: mais elle estoit toute d'or massif: pleust à Dieu que nostre S. Eustace luy ressemblast.

Que si on a enuie d'ouïr plusieurs autres comparaisons de mesme stile, ou pour le moins approchant fort de cestuyci, il ne faut que s'adresser à quelques vieillards, qui ayent bonne memoire, ou mesme lire les liures que nous ont laissez quelques gentils prescheurs d'alors. Comme quand Menot escrit (au fueillet 115.

col. 2.) qu'on fait en paradis comme es hostelleries d'Espagne. La façon de faire de paradis, dit il, est de payer auant que manger: comme on fait en Espagne, où il faut que ceux qui arriuent es hostelleries achetent leurs viandes, s'ils veulent manger. Aussi Lazare a premierement payé en ce monde, en endurant beaucoup de maux, & puis il est allé banqueter en paradis. Mais au contraire la coustume d'enfer est de faire grand chere, & puis payer, comme on fait en France. Ainsi ce riche a faict grand' chere en ce monde, mais maintenant en enfer il conte à son hoste. Et au fueillet 140. col. 4. il plaisante encore bien mieux, discourant sur le repas que donna nostre Seigneur aux cinq mille personnes (mentionné par les Euangelistes.) Car premierement il dit, que puis que le texte porte, qu'ils estoint cinq mille personnes, sans les femmes & les petis enfans, nous deuons conclure qu'il y auoit bien quatre mille femmes, pource que nous voyons par experience, qu'à vn sermon pour vn homme il y a tousiours quatre femmes. Et puis ie croy, dit il, qu'il y auoit grand nombre de petis enfans, si les femmes de ce pays là auoint la bonne coustume qu'ont celles d'ici: qui seroint marries de venir au sermon sans apporter vn enfant pendu à leur mammelle. Et puis il leur faut tousiours vne mignee d'autres enfãs à la queuë, qui ne cessent de crier autant que dure le sermon, & empescher tant les prescheurs que les assistans. Et puis il vient à faire comparaison du disner que donna nostre Seigneur à ces gens auec le disner des Limosins. Mais ie demanderois volontiers (dit il) où nostre Seigneur a appris à faire vn disner, ou vn banquet. Ie croy qu'il n'auoit point frequenté auec les frians de ceste ville, qui n'oublieront pas en vn banquet le boire auec la viande. Ce disner de nostre Seigneur estoit semblable au disner d'vn Limosin. Vous voyez aussi en Beausse & en Champagne, qu'ils se mettront contre vn mur, & tireront bien six liures de pain de leurs besaces, sans boire auec cela vne seule fois: voire mesme s'ils ont vne chopine de vin aupres d'eux, ils feront conscience de regarder qu'il y a dedans. Les François ne font pas cela, & principalement les Picards: qui apres auoir payé leur hoste boiront bien

encore

encore du vin pour six patars. Et s'il y auoit vn petit pain de deux deniers sur la table, ce seroit vn coup de cousteau pour celuy qui l'entameroit. Mais nostre Seigneur a faict auiourd'huy le disner d'vn Limosin. Et vn peu apres, Ie croy, dit il, qu'il estoit quaresme comme maintenant, & que chacun prenoit du poisson tant qu'il vouloit. Or nostre Seigneur premierement es nopces auoit donné du vin seulement, & non du pain: maintenant du pain seulement, & non du vin. En quoy il monstra bien la grande prudence: car il tenoit table ronde à tous venans. Il n'est point dit au texte que la vierge Marie y fust: & ie croy que s'elle y eust esté, elle eust dict à son fils, comme es nopces, (au 2. chap. de S. Iean) Ils n'ont point de vin. Helas mon fils quant à rassasier tant de gens vous en estes tresbien venu à vostre honneur: ie voy qu'ils mägent de si bon courage: toutesfois le principal leur defaut: ils n'ont point de vin. La vostre merci: ils font bonne mine, mais cependant ils n'ont point de vin à boire, ils n'ont point de quoy ils puissent tremper leurs morceaux. Et pourquoy nostre Seigneur ne s'est il point soucié du breuuage aussi bien que de la viande? Ie respon, *propter aquarum approximationem, miraculi maiorem declarationem, sacramenti eucharistiæ præfigurationem*, c'est à dire, pource que les eaux estoint pres, pource qu'il vouloit declarer mieux le miracle, pource qu'il vouloit prefigurer le sacrement de l'eucharistie. Et quant au premier, il est dict, qu'ils estoint de là la mer de Galilee: ils estoint assis sur la belle herbe verde, & apres auoir mangé, il leur estoit permis d'aller boire en la mer à tirelarigaud. Car il vse de ce mot expresseement en son Latin entrelardé de François parlant ainsi, *& post comestionem habebant licentiam eundi ad bibendum in mari* à tirelarigaud. I'ay bien vou lu alleguer tout ce passage (combien que i'eusse besoin pour le present de l'endroit seulemẽt où il met cette comparaison) pour monstrer encore plus amplement, comment ils se iouoyent de la saincte Escriture: dequoy nous auons desia ci dessus veu plusieurs exemples. Or cependant ie confesse bien qu'ils ont aussi quelques comparaisons ou similitudes qui sont plaisantes sans estre autremẽt profanes, cõme quand Oliuier Maillard dit que les

moines eſtans en leurs cloiſtres, ſont comme pois en leur eſcoce: depuis qu'ils en ſont ſortis, ſont comme pois en pot.

Auſſi auoint cela de bon les ſuſdicts preſcheurs, qu'ils n'eſtoint point honteux de demander en leurs preſches leurs petites neceſſitez: mais aucuns auoint en cela beaucoup meilleure grace que les autres, vſans d'equiuoques fort à propos, ou mots de deux ententes: comme celuy qui diſoit, En noſtre caue on n'y voit goutte, en noſtre grenier on n'y voit grain. Et l'autre, Quand ie vins preſcher ici, i'eſtois phlegmatique, maintenant ie m'en retourne ſanguin: faiſant vne alluſion entre Sanguain & Sans gain. Et l'autre, La laine me faut (pource que c'eſtoit alors qu'on tõdoit les brebis) au lieu que les moins ruſez entendoint, L'aleine me faut. Et à propos de La leine me faut, i'ay ouy faire le conte d'vn qui au preſche, auquel il prenoit congé, vint à dire, que tout du long du quareſme il auoit bien regardé s'il verroit point vne qu'il cherchoit, mais iamais ne l'auoit peu apperceuoir. Et lui eſtant demandé le nom, Il dit, qu'il ſe terminoit en ete. Alors l'vn ayant demandé ſi c'eſtoit point Toinette, l'autre Perrette, l'autre Guillemette, il dict que non. On luy en nomma encore quelques autres ayans ſemblablement ceſte terminaiſon en leurs noms: il leur dict, que ce n'eſtoit pas vne de celles là. En la fin quelcun lui demande ſi c'eſtoit point Iaquette: vous l'auez trouuée, dict il: c'eſt Iaquette que ie vous demande.

Mais il faut noter que ſouuent il y auoit de l'enuie entre les religions, & principalement entre les Cordeliers & Iacopins: & alors c'eſtoit à qui ſçauroit ſi bien preſcher, qu'il oſtaſt la chalandiſe à ceux d'vn autre, pour la faire auoir au ſien. Comme pour exemple vn Italien raconte en vn liure imprimé il y a douze ans, qu'en vne ville de Sicile vn Cordelier en preſchant fit à croire à ſes auditeurs, que S. François tous les ans au iour de ſa feſte deſcendoit en purgatoire, & deliuroit d'icelui toutes les ames de ceux qui faiſoint des aumoſnes à ſes freres. Les Iacopins, qui là ſont appelez auſſi Les freres de la vierge Marie, voyans que ceſte opinion qu'on auoit de S François, eſtoit cauſe que l'eau ne venoit plus à leur moulin com-

Digitized by Google

comme de coustume, se mirent à prescher, que la vierge Marie, cõme celle qui auoit plus grande charité & autorité que S. François, ne laissoit point, comme lui, les deuots & bien faisans à ses freres, demeurer vn an en purgatoire, mais sept iours seulement, pour le plus long temps. Car vn chacun samedi, qui est le iour à elle dedie, elle descendoit en purgatoire, pour deliurer tous ceux qui auoint faict des aumosnes à ses freres. Lesquels aduertissemens furent cause de les faire retourner en credit, & estre mieux achalandez que iamais. Et à propos du purgatoire, i'ai faict ci dessus vn conte qui conuient tresbien ici, d'vn certain beaupere qui prescheoit à Bordeaux, que quand on donne pour les trespassez, les ames oyans le son de l'argent, qui fait Tin tin, en tombant dedans le bassin ou le tronc, en reçoiuent si grande ioye, qu'elles se mettent à rire, & font Ha ha ha, hi hi hi. Aussi appartient ici le conte que i'ay faict d'vn curé Sauoisien (si i'ay bonne memoire) qui prescheoit qu'Abel alloit tous les iours à la messe, & payoit tresbien les dismes au curé, voire du plus beau & du meilleur: au lieu que Caïn ne tenoit conte de faire ni l'vn ni l'autre. Quant à ceux qui prechoint quelques propositions ou quelques miracles qui ne tendoint point directement à faire venir l'eau au moulin: comme quand Picard prechoit entre les louanges de la virginité, que S. Paul & S. Barbe, pource qu'ils estoint vierges, ne saignirent que du laict quand on leur coupa la teste, il y en a assez d'exemples en diuers endroits de ce liure: & mesmement quant aux moyens de faire venir l'eau au moulin, il en sera parlé ci apres.

Or combien familierement ils prescheint, nous le pouuons cognoistre par ce que dict mesme Adrian Beguin curé de S. Germain de Noyon à ses paroiciens en vn prosne, Mes amis vous aurez patience pour ceste fois ci, à cause que ie suis prié au disner chez monsieur le maistre à manger d'vn cochon: autrement par l'ame du bon feu mon pere ie vous dirois rouge rage enragee. Et vn autre curé au Bourg en Querci parmi son prosne parlãt du Mardi gras, autrement dict Caresme prenant, ou Caresm'entrant, recõmanda à ses paroissiens ces trois bons saincts, S. Panssard, S. Mangeard, & S. Creuard.

Encore monſtroint ils bien plus grande familiarité quand ils ſe mettoint ſur le propos des femmes: ce qu'ils auoint accouſtume de faire en certains paſſages des euangeliſtes: & notamment où il eſt dict que Ieſus Chriſt apres eſtre reſuſcité ſe fit voir premierement aux femmes. Car alors il n'y auoit ſornette qui ne fut dicte du babil des femmes: à cauſe duquel il s'eſtoit adreſſé premierement à elles, ſçachant que le bruit ſeroit bien pluſtoſt ſemé par tout, que s'il s'addreſſoit aux hommes. De ma part i'ay bonne memoire de m'eſtre trouué en quelque ſermon où ceſt argument fut traité bien au long, & iuſques à faire rougir toutes les femmes qui n'auoint perdu leur honte. Et depuis i'ay ouy parler de pluſieurs autres ſemblables. Aucunefois auſſi ils exaltoint les femmes par deſſus les hommes en ce qu'il n'auoit faict à aucun homme tel honneur qu'à la vierge Marie. Mais vn certain beaupere les accouſtra bien vne fois en vn ſien ſermon: & ce contre leur eſperance. Car ayant pris pour ſon theme, ces mots du dernier chapitre de l'Euangeliſte ſainct Luc, O fols & tardifs de cœur à croire, (ſans adiouſter le reſte: comme la couſtume eſtoit de couper les ſentences de la ſaincte Eſcriture, ainſi que bon leur ſembloit) il ſe mit à deſchiffrer le grand deſhonneur que receuoint ici les hommes, & qu'en toute la ſaincte Eſcriture ne ſe trouuoit point telle iniure auoir eſté dicte aux femmes. Et encore ſi nous regardons à quels hommes a eſté dicte ceſte ci, , ç'a eſté aux principaux de l'egliſe. Et entr'autres choſes qu'il allegua pour l'honneur des femmes, fut, qu'il n'y auoit ſi petit village où ſi on alloit demander la maiſon de la ſage femme, on ne la monſtraſt: mais en quelque lieu qu'on allaſt, on auroit beau demander la maiſon du ſage homme. Et apres auoir donné aux femmes pluſieurs autres titres d'honneur que n'auoint point les hommes, cognoiſſant à leurs contenances qu'elles y prenoint grand plaiſir, & commençoint à regarder les hommes par deſſus l'eſpaule. Toutesfois (dit il) ne vous enorgueilliſſez pas trop: car ie vous aurois bien toſt rabaiſſé voſtre caquet. Et n'euſt pas pluſtoſt acheué le mot, qu'il commença, Premierement il y a vne religion des bons hommes, il n'y a point de bonnes fem-

mes.

mes. Et puis Secondement, Tiercement, &c. sans oublier aucun des propos dont les bons gausseurs font la guerre aux femmes.

Encore n'auons nous pas tout dict, car ces vilains prescheurs, & principalement ceux qui estoint dicts beauxperes, ne tenans conte de la leçon qui leur est donnee, *Si non castè, tamen cautè*: c'est à dire, Si non chastement, au moins cautement: souuent en chaire par-loint si gras, qu'il sembloit estre question, non pas de prescher la parole de Dieu, mais de celebrer les bacchanales en presence de Margot & Alizon. Lesquels nomme ie preu de Iean Menard: qui ayant esté long temps de l'ordre des Cordeliers, & grand zelateur d'iceluy, voire iusques à le defendre de bec & d'ongles, & en fin Dieu luy ayant faict la grace de cognoistre l'abus, s'en retira, & alors composa vn liure appelé Declaration de la regle & estat des Cordeliers, ou il descouure quelque peu le pot aux roses: & entre autres choses escrit, qu'outre ce qu'il faloit pour la pension du conuent de Paris, on demandoit tant souuent argent pour auoir habillemens, liures, papier, ancre: pour la despense faicte en maladies, &c. qu'il en demouroit assez pour visiter le pannier verd pres des Iacopins, & autres tauernes & maisons secrettes: & là on trouuoit des habillemens de toutes sortes que les galands prenoint pour aller visiter Margot & Alizon: & pour aller iouer à la paume auec des dames desguisees, voire femmes des seigneurs qui ne faisoint point de residence en leurs maisons. Il adiouste aussi, ceci auoir esté faict à Paris, que les Cordeliers auoint ioué quelques parties à la paume, à la condition, que ceux qui gagneroint, choisiroint les premiers entre les dames: & celles d'entre les dames qui gagneroint, choisiroint les premiers entre les Cordeliers. Mais pour retourner à mon propos, ces beauxperes ne faisoint conscience d'vser de tel langage en plein sermon, qu'ils eussent vsé en plein bordeau. Surquoy ie sçay plusieurs rencontres, qu'aucuns pourroint trouuer bien plaisantes, mais (comme i'ay desia souuent protesté) ie m'abstien volontiers du recit de telles choses, tant que ie puis, pource qu'a la verité, c'est assez,

Digitized by Google

& trop auec, que l'air & la terre en ayent eſté vne fois en puantis. Et quand on n'auroit autres exemples de telle vilenie, que les mots qui ſont recitez par la roine de Nauarre derniere defuncte, en la Nouuelle xi proferez par vn Cordelier en preſchant, mon dire ſeroit aſſez confermé. Et pour monſtrer qu'il ne ſe ſoucioit guere du ſcandale qu'il donnoit par ſes propos laſcifs. Or ça, dit il, mes belles dames, tantoſt en caquetant parmi les commeres, vous demanderez. Mais qui eſt ce maiſtre frere, qui parle ſi hardiment? C'eſt quelque bon compagnon. Ie vous diray, mes dames, ie vous diray: ne vous en eſtonnez pas, non, ſi ie parle hardiment: car ie ſuis d'Aniou à voſtre cõmandement. Et comment euſt il eu peur de donner ſcandale, quand meſmes il ſe moqua de ceux qui ſe ſcandalizoint de luy? diſant: Eh dea, meſſieurs & meſdames de S. Martin, ie m'eſtonne fort de vous, qui vous ſcandalizez d'vne choſe qui eſt moins que rien, & tenez voz contes de moy par tout, & dites, C'eſt vn grãd cas: mais qui l'euſt cuidé que le beau pere euſt engroſſi la fille de ſon hoſteſſe? Vrayement, dit il, voila bien de quoi s'eſbahir, qu'vn moine ait engroſſi vne fille: mais venez çà belles dames, ne deuriez vous pas bien vous eſtonner d'auantage, ſi la fille auoit engroſſi le moine? Voila que contient en ſomme ladicte Nouuelle. Or qui voudra exemples des faicts conſonans à ces paroles, il en trouuera ci deſſus au chapitre qui traite de la paillardiſe des gens d'egliſe.

I'auois deliberé de mettre ici fin à ce chapitre: mais ie fay conſcience d'omettre vne petite hiſtoire qui vient fort bien à propos de ces graſſes paroles, dont ces gras tondus vſoint en chaire: afin qu'on ſçache qu'ils ne ſont iamais deſgouſtez, ni ne perdent courage, non pas meſme quand ils ſont parmi les treſpaſſez. L'hiſtoire eſt racõtee par vn qui a faict des annotations ou apoſtilles ſur l'extraict de l'Alcoran des Cordeliers, homme digne de foy: & eſt couchee en ces propres mots: Quãt à moi, puis qu'il vient ici à propos, ie diray ce que i'ay veu à Paris: C'eſt que les quatre mendians eſtans appelez pour enterrer vn corps, le tour des Cordeliers eſtoit de chanter à haute voix leur *Requiẽ* & *Libera*, leſquels s'en acquittoint gayement: car la proye leur demeuroit. Cependant

les

les trois autres troupeaux des caymans deuisoint à plaisir: entre lesquels ie vi (en descendant d'vne maison) deux Augustins ieunes & vert galans, qui s'entretenoint par la main, & chantoint.

Brunette suis iamais ne seray blanche.

Du subtil sçauoir & de la subtile doctrine des susdicts prescheurs, ou des professeurs de theologie de la mesme eschole. Item, des subtiles traditions des regles de S. François, S. Dominique, & autres.

CHAP. XXXVII.

NOVS auons parlé ci-dessus des prestres & moines du tout ignorans, & auons produit quelques exemples de leur ignorãce: ausquels on en pourroit adiouster plusieurs autres & celuy pour le moins d'vn François, valet d'vn Escossois: lequel François estãt interrogué en Latin par l'eueſque qui le deuoit passer prestre, pẽsa que ce langage Latin estoit Escossois, & pourtant luy fit responſe que son maistre entendoit bien Escossois, mais non pas luy. Aussi l'exemple de celuy qui estant interrogué, *Quot sunt septem sacramẽta*, respondit, Tres: *aspergillũ, thuribulum, & magnum altare*. Mais aussi il faut confesser qu'en recõpense de cela aucuns ont esté fort subtilement sçauans, voire iusques à trouuer des subtilitez desquelles à grand' peine s'auiseroint maintenant ceux qui ont bon esprit & bon iugement. Et premierement, s'il faut venir à leur langage, il est certain que plusieurs en ont parlé qui estoit cerché si loin que Cicero luy mesme n'en auoit iamais ouy parler. Et puis ils ont amené ceste inuention de mistionner le Latin parmi le François de si bonne grace, qu'il est quasi impossible de s'ennuyer en les lisant. Et de ces deux points pourront tesmoigner quelques passages alleguez ci dessus de Menot & d'Oliuier Maillard, à ceux qui n'auront pas leurs liures. Car ils voyent là les plaisans entrelardemens de ces langages, non sans quelque subtilité. Mais il y a vn troisieme point, c'est qu'ils ont exprimé des choses en

leur Latin, que tous les auteurs de la lãgue Latine n'ont ſçeu exprimer: comme quand Oliuier Maillard dit, au fueillet 6. col. 3. *Primo venit ad primam in domo ſua exiſtentẽ, & percutit ad oſtium, dicendo, Trac trac, trac: & ancilla venit, &c.* Car ie vous prie lecteurs penſez vous que Cicero ou quelque autre auteur de la langue Latine euſt eu l'eſprit ou la hardieſſe de latiniſer ce gentil petit mot *Trac*, qui eſt de ſi bõne grace & exprime ſi bien ce qu'õ veut dire?

Or n'eſt ce pas rouſtcar ils ont voulu ſçauoir rendre ſi bonne raiſon de chaſque parole qu'ils diſoint, qu'ils ont laiſſé paſſer biẽ peu de mots ſans ſçauoir leurs etymologies: de ſorte qu'ils en ont trouué de ſi ſubtiles, que on ne s'en ſçauroit aſſez eſbahir. Et pour commẽcer par AVE, qui eſt celuy maintenant qui penſeroit ſous ce mot eſtre caché vn tel ſecret que nous trouuons en pluſieurs preſcheurs & theologiens d'alors, & nommeemẽt en Barelete, & eu l'auteur des ſermons intitulez *Dormi ſecurè?* Barelete au fueillet 238. col. 1, *Ingreſſus Gabriel ad eam dixit, Aue gratia plena, Dominus tecum Ab A (qui eſt principe) & Ve, culpa: Immunis à triplici Ve: de quibus Apocal. 12, Ve ve ve habitantibus in terra.* Autant en dit l'autte que ie vien de nommer, en ſon cinquieme ſermon, qui eſt *De conceptione beatæ Mariæ virginis.* L'habilité n'a eſté guere moindre en l'anatomie de ce mot SACERDOS, qui nous eſt ainſi depeinte au liure intitulé *Stella clericorum. Quinque enim ſunt dignitates ſacerdotum præ cæteris. Primò dicitur* SACERDOS *quaſi ſacris dotatus, ſcilicet ſacris ordinibus, quia ipſe eſt in ſummo gradu qui eſt ſacerdotum. Secundò* SACERDOS *quaſi ſacris deditus, id eſt ſacramentis, ad ſacrificanda ſacramenta, nam ipſe ſacrificat ſacroſanctum corpus Domini cum verbis, ſignis, prodigiis, & cæteris ſacramentis. Tertiò dicitur* SACERDOS *quaſi dans ſacra. Dat enim baptiſmum, confeſſionem, pœnitentiam, euchariſtiam, benedictionẽ, & extremam vnctionẽ. Quartò dicitur* SACERDOS *quaſi ſacra docẽs: docet enim verba ſancti euangelij & articulos rectæ fidei. Quintò dicitur* SACERDOS *quaſi ſacer dux, quaſi ducatum præbens & iter populo ad regna cælorum, verbo ſacræ doctrinæ & vitæ bono exemplo. Vnde verſus,*

Sacris dotatus & ſacris deditus, atque
Sacra docens, ſacra dans, & dux ſacer, eſto SACERDOS.

Et dedans DOMINICVS qui deuineroit non plus qu'on y euſt trouué tout le myſtere qui enſuit? *Dicitur Dominus* (dit Barelete, au fueillet 191. col. 4.) *quaſi totus Domini : Vel Dominicus, quaſi cuſtos Domini: Vel Dominicus, quaſi à Domino cuſtoditus.* Et à FRANCISCVS que luy a-on trouué au ventre? Eſcoutons que dit ſa legende, *Franciſcus dicitur à ratione ſecuritatis, ex virtute & operum perfectione & honeſtatis in conuerſatione. Aiunt enim Franciſcos dici quædam ſigna inſtar ſecurium quæ Romæ ante conſules ferebantur, quæ erant in terrorem & ſecuritatem.* Il eſt vray qu'elle met pluſieurs autres etymologies, mais ceſte ci eſt là tenue pour la plus ſeure. Or n'eſt ce pas en ces noms ſeulement qu'on voit telle ſubtilité, mais en tous les noms des ſainctz du liure intitulé La legende doree, ou Les legendes dorees. Comme, GREGOIRE eſt dict de Grex, qui eſt à dire aſſemblee, & de Goire, qui eſt à dire preſcheur. Item, KATHERINE eſt dicte de Katha, qui eſt à dire Tout, & de Ruyne, c'eſt à dire trebucheure. Katherine eſt autant à dire comme vniuerſelle trebucheure. car l'edifice du diable trebucha du tout hors d'elle. Item, QVINTIN eſt dict de cinq: & de *teneo tenere*: c'eſt à dire Tenir: & vaut autant à dire comme Tenant cinq choſes. Que ſi quelcun reſpond qu'il ne ſe faut eſmerueiller ſi les anciens Latins n'ont parlé de ces etymologies, veu que ces mots n'eſtoint en vſage, ie leur repliqueray que la ſubtilité de ces perſonnages n'a eſté moindre es mots de l'ancien langage Latin: teſmoin ce mot MVLIER, etymologizé *quaſi Mollis aër*. C'a eſté auſſi vne fort ſubtile inuention, de trouuer en Latin l'etymologie des mots Grecs & Hebrieux, comme ci deſſus nous auons monſtré de *Presbyter* & de *Diabolus*, & de *Ieſus*.

IL FAVT venir aux ſubtilitez qui conſiſtent en choſes plus grandes. Quels cerueaux pēſons nous qu'ayent eu ceux qui ont forgé tant de belles queſtions qui ont eſté mentionnees ci deſſus? Que dirons nous auſſi de leur induſtrie quant à expoſer la ſaincte eſcriture? voire quant à la ſçauoir ſi bien manier que d'en faire comme de cire, ainſi qu'il a eſté monſtré par ci deuant? Nous auons veu auſſi, combien ils eſtoint ſubtils à deuiner

plus

plusieurs choses dont la saincte escriture ne faict aucune mention. Outreplus ont esté produits quelques exemples de leurs ingenieuses comparaisons, & des braues argumens qu'ils faisoint. Et encore si on veut prendre la peine de fueilleter les liures où tout ceci a esté pris, on y trouuera biẽ autre chose. Comme (pour exemple) quand Menot fait passer Iesus Christ par tous les douze signes du zodiaque, (au fueillet 48 col. 3) c'est encores vne sorte de subtilité que nous n'auons point veue es passages alleguez ci-dessus. Mais ils ont eu l'esprit encore bien plus agu en quelques autres contemplations: comme quand par icelles ils ont trouué es deux cornes des mitres episcopales le vieil & le nouueau Testament: quand au capuchon des moines ils ont trouué simplicité & innocence: quand aussi ils ont trouué autres choses semblables que nous verrons tantost.

Et s'il faut venir iusques aux expositiõs mystiques de tous les ferremens & de tous les tourdions de la messe, ne faudra il pas considerer que la dessous y a de la subtilité si grãde, que les meilleurs esprits & meilleurs ingemens du monde sont ceux qui y entendent le moins? Car n'est ce pas bien subtilizé que de faire iouer à vn mesme homme en messatizant vint ou vinteinq personnages? à sçauoir de Christ, & de la vierge Marie sa mere, de tous les apostres, & nommeement du traistre Iudas, du larron pendu, du centurion, du publicain, & autres? Et comment peut il representer tant de personnes? Vne partie auec des seules croisades. Car notamment par vne des croisades qui se font sur l'hostie & vne de celles qui se font sur le calice separeement, il iouë deux personnages, de Christ & de Iudas. Par trois autres qui se font auparauant il represente le Pere, le sainct Esprit, & ledict Christ estant par soy & par eux liuré à la mort. Mais ce seroit peu de chose si c'estoit ici tout le secret des croisades. escoutons donc. Apres ces deux croisades faictes ainsi separeement, & apres que le croisadeur a estendu ses bras (enquoy il figure Christ estendu en croix) & qu'il a leué son hostie en haut pour la faire adorer (ce qu'ils appellẽt leuer Dieu) par les trois croisades qu'il fait, l'vne sur l'hostie, l'autre sur le calice,

la

a tierce sur soymesme, il ioue le personnage de trois
stats, à sçauoir de ceux qui sont au ciel, en purgatoire,
& en terre. Et quant aux cinq croisades qui viennent a-
pres les trois premieres, outre ce que de ces cinq les
deux estans separement faictes l'vne sur l'hostie, l'autre
sur le calice, ont telle signification que nous auons dict:
toutes ensemble signifient encore beaucoup d'autres
choses: & premierement les cinq iours d'internalle de-
puis le iour des rameaux iusques au iour de la passion: a-
pres les cinq playes de Christ, deux aux pieds, deux aux
mains, & vne au costé dextre. Encore n'est ce pas tout:
car de ces cinq les trois premieres qui se font sur le cali-
ce & sur l'hostie ensemblement, figurent la liuraison
de Christ aux prestres, aux Scribes, & aux Pharisiens:
item le pris de la vendition de Christ, à sçauoir trois
fois dix, qui valent trente deniers. Or maintenant con-
siderez lecteur, si desia sous les croisades il y a tant de
subtilitez & si profondes, quels subtilizemens doiuent
estre sous tous leurs engins, sous tout leur equippage,
sous tous leurs vireuoustes, sous le frappement d'esto-
mach, & sous tout le reste d'vne si belle & si plaisante
fatcerie, fingerie, ou mommerie? Or (qui plus est) cha-
cun a eu des reuelations particulieres quant à ces subti-
lizations: ie di chacun des alcoranistes de la messe com-
me Titelman & Gabriel Biel, Brunus, item vn certain
Philo, & autres. Car l'aube du prestre messauzant decla-
re la conuersation de Iesus Christ en sa chair, selon au-
cuns, & selon les autres, la pureté de son corps incarné
au ventre de la vierge: & selon les autres, la robbe blan
che presentee par Herode à Christ, quand il fut renuoyé
comme vn fol à Pilate: selon les autres, la fermeté de la
tres reluisante lumiere. Quant au lin duquel est cõposee
l'aube, ils l'interpretent la subtilité des Escritures. Ainsi
en prend il à l'amict comme à l'aube, car aucuns en-
tendent qu'il represente le voile duquel Christ estoit
couuert lors que les Iuifs se moquans de luy en la mai-
son de Caiphe le soufleterent: aucuns pensent qu'il si-
gnifie la diuinité de Christ cachee sous l'humanité: au-
cuns disent qu'il tient la place de l'ephod Iudaique. Ie
laisse la zone, la manipule, l'estole, qui sont aussi diuerse-
ment

Digitized by Google

ment interpretez. Quant au feu & cierge allumé, aucuns disent qu'il nous figure Christ, comme estant le feu qui consume la rouillure de nos pechez: les autres sont d'opinion que le feu signifie le feu de charité enuironnant le peuple Chrestien: & le cierge allumé, la lumiere de foy, & la ioye de la venue & incarnation de Christ. La patene aussi figure selon le iugement de quelques vns, la diuinité de Christ, aussi bien que l'amict: selon aucuns elle figure autre chose. Item, le *Gloria in excelsis*, estant prononcé de voix douce & basse, represente (selon aucuns) la voix puerile & beelante de Iesus Christ estant encores au berceau: selon quelques autres docteurs, il represẽte quelqu'autre chose. Mais quelle subtilité sçauroit-on demander plus grande que ceste-ci, d'auoir songé que dit prestrot messatizant alors qu'il ne sonne mot? Bref c'est vn abysme de subtilizations, & y a bien d'auantage c'est que ie ne parle que de la farce qui se ioue à vn personnage: or ie vous laisse penser que c'est de celle qui se ioue à trois, à sçauoir quand le messatizant a pour compagnons le diacre & soudiacre. Car quand il n'y auroit que ceci d'auantage, que le diacre, (selon Titelman) quand il ioue son roulet, en chantant quelque passage decoupé de l'euangile, & se tournant vers aquilon (c'est à dire vers le north) deschasse par sa croisade tous les diables aquilonaires, cela ne seroit-ce pas vn vrayement mõstrueux mystere? Mais ie ne pourſuiuray pl⁹ auant ces subtilitez, de peur de faire venir enuie à quelque lecteur de ce liure, de se mettre de la confrairie des messatizans. Et pour cõclusiõ diray ceci seulement, que les misomesses, appellerõt ceste acte comme ils voudront, ou farce, ou singerie, ou mõmerie (comme il a esté dict) ou bastelerie, ou sorcelerie: mais si faudra-il qu'ils confessent en la fin que iamais Pythagoras n'eut l'esprit par ses mysteriaux nombres d'inuenter vn si plaisant & si proufitable ieu. Or n'est-ce sans cause que i'allegue Pythagoras: car outre ce que nous sçauons là philosophie Pythagorique auoir eu quelques traits de subtilité semblable, nous voyons au liure intitulé La conformité de S. François auec Iesus Christ, Pythagoras estre nommé le premier entre les philosophes, l'exemple

lesquels Iesus Christ a ensuiui à bon endroit, quant à auoir des disciples: au fueillet 43, de l'impression susdicte, *Dubium est istud, An dominus noster Iesus Christus decẽter fecit Apostolos eligẽdo, & discipulos habere speciales volẽdo. quia videretur melius fore habere multos quã paucos, & omnes quã aliquos speciales. Respondetur quòd Dominus decẽtissimè fecit, primò volẽdo habere discipulos. Ratio prima: quia quã esset virtuosissimus aliquos ipsius ad instar aliorum imitatores habere debebat. Pythagoras, Plato, Socrates, Aristoteles (& sic de aliis) Iohannes Baptista, habuerunt discipulos: quare ipse à fortiori.*

TOVTESFOIS ie trouue les allegories du liure intitulé Quadragesimal spirituel estre beaucoup plus miraclifiquement subtiles & procedees de plus gaillards cerueaux. Lequel Quadragesimal spirituel autrement dict Quaresme allegorié: fut r'imprimé à Paris l'an 1565, & ce auec la reueuë & correctiõ de deux venerables docteurs en la faculté de theologie à Paris. Duquel i'extrairay ici quelques passages par lesquels le lecteur pourra aiseemẽt faire iugement de tout le liure Parlant donc l'auteur au premier chapitre de la salade qui se mange en quaresme à l'entree de table, il dit, Pour parler spirituellement, par ceste salade qui est faicte de diuerses choses, & qui met les gens en appetit, pouuons entendre la parole de Dieu, qui nous doit donner appetit & courage. Vn peu apres, Par l'huille de douceur & le vinaigre d'aigreur (qu'õ met par equipolent autant de l'vn que de l'autre dedãs la salade) nous pouuõs entẽdre la misericorde de Dieu & la iustice.

Au chapitre 11, Apres la salade les feues frittes viẽnent à la bouche, par lesquelles nous deuons entendre nostre confession. Quand lon veut bien faire cuire les feues, on les met deuant tremper: autrement pas ne cuiront de bonne sorte. Si nous nous voulons amender & corriger de nos fautes, pas ne suffit seulement se cõfesser à l'auenture, comme font aucuns, mais est licite premierement mettre tremper, en l'eau de meditation sa confession, en distinguãt toutes ses offenses de degré en degré. Vn peu apres, Lon ne fait pas cuire dix ne douze feues, mais tout les celles qu'on veut manger. Auſſi ne faut il pas seulement tremper, c'est à sçauoir mediter à dix ou douze pechez, ni dix ou douze iours: mais à toutes les offenses

qu'on

qu'on a commises & à tout le temps qu'on a veſcu, s'il eſt poſſible d'en ſouuenir.

Au chapitre 111, Le pois paſſé n'eſt pas à oublier, mes dames : vous le ſçauez ſi bien qu'il eſt friant & de bonne comeſtion. Par le pois paſſé autre choſe ne chante noſtre flute d'allegorie, ſinon la vraye contrition de cœur, qui eſt vne des parties de penitence. Notez que le pois ne cuit pas bien de l'eau du puis ou de fontaine: mais on le fait cuire de l'eau de la riuiere: qui ſignifie quant au ſens ſpirituel que la vraye penitence ne peut bien cuire, c'eſt à ſçauoir eſtre parfaicte de l'eau de puis ou fontaine, qui repreſente les larmes d'attrition. Mais qui bien veut le faire cuire, luy eſt neceſſaire prendre de l'eau de riuiere, c'eſt à noter de vraye cõtrition. Par l'eau du puis qui point ne court, eſt entendu attrition, & par l'eau de la riuiere, contrition. Par ainſi diſent les docteurs qu'il y a bien difference: car attrition n'eſt pas certaine, ne n'en cuit bien le pois ſpirituel: mais contrition eſt certaine, qui fait bõne decoction du pois de penitence. L'eau de riuiere qui ſe mouue, court & flue, moult eſt valable pour faire cuire pois. Ie dis qu'il faut auoir contrition de ſes pechez, & prendre l'eau courãte: c'eſt à ſçauoir des larmes du cœur, qui doiuẽt courir, mener & venir iuſques aux yeux.

Au chapitre 1111, La puree moult eſt à louer, & eſt vne choſe qui moult bien pare les diſners de Careſme. La puree ſe paſſe par l'eſtamine: par laquelle deuons entendre le propos de ſoy abſtenir de peché.

Au chapittre v. Apres la comeſtion de la lamproye, lon ſe prend au poiſſon. Ie trouue que la lamproye deuant tout autre genre de poiſſon eſt bien nutritiue, parquoy i'ay voulu comparer reſtitution à ce poiſſon. Aucuns ſont qui diront parauenture qu'ils n'ont aſſez argent pour acheter ceſte lamproye. Communement les lamproyes ſont cheres: il eſt vray, mais elles ſont bonnes auſſi. Si vous voulez manger de ceſte noble lamproye, qui eſt la remiſſion de vos pechez, c'eſt à ſçauoir l'amour de Dieu, ſi la faut il acheter, nonobſtant qu'elle ſoit bien chere: vous ne l'aurez point pour demi franc demy eſcu, ou vn franc, vn eſcu: mais il eſt bien force de bail-

bailler tout l'argent, les biens & autres choſes que vous retenez ſans raiſon de voſtre prochain. Il faut tirer ceſt argent de voſtre bourſe pour en faire reſtitution: pareillement toute rancune du coffre de voſtre cœur: ou vous ne mangerez ja ceſte lamproye dignement auec ſon ſang, duquel eſt faicte la bonne ſauce, c'eſt à ſçauoir le merite de la paſſion.

Au chapitre VI, Par le ſaffrā, qui doit eſtre mis en tous les potages, ſauces & viandes quadrageſimales, i'entē la ioye de paradis, laquelle nous deuons penſer en toutes nos operations, odorer & aſſortir. Sans le ſaffran nous n'aurons ia bonne puree, bōs pois paſſez, ne bōne ſauce: pareillemēt ſanspenſer aux ioyes de paradis ne pouuons auoir bons potages ſpirituels.

Au chapitre VII, Les orenges ſont bonnes auſſi en Careſme ſelon les medecins. Par l'orenge i'enten la charité que deuons auoir enuers Dieu, qui eſt bien denotee par l'orenge quant à la couleur, & quand aux grains muſſez dedās. Ce fruit eſt de couleur punique, c'eſt à ſçauoir iaune, tirant ſur le rouge, qui ſignifie charité en l'eſcriture ſaincte. Ceſte charité deuons auoir enuers Dieu, l'aimer de tout noſtre courage ou autrement toutes nos operations ne ſçauroint proufiter. *Si linguis hominum loquar & angelorum, charitatem autem non habeam, nihil ſum.* Par les grains qui ſont enclos en l'orenge, i'enten les ſecrettes aumoſnes. Vn peu apres, Les grains de l'orenge nous remonſtrent, qui ſont muſſez dedans, la pomme de charité. Parquoy ie di (& eſt vray) que Dieu aime fort ce noble fruit. La couleur luy en plaiſt: fais luy en dōne preſent. Le gouſt en aime l'ame: donne luy en à manger à tout diſner ſpirituel.

Au chapitre VIII. Mes dames vous ſçauez qu'il n'eſt choſe plus honneſte dedans la main d'vne femme qu'vn beau bouquet. Ce mois de Mars eſt ouurier de preſenter les beaux bouquets: car communeement en Mars croiſt la belle violette de couleur celeſte, d'azur & de pers. Voulez vous porter durāt ce careſme, pareillement en tout temps vn beau bouquet qui vous donnera bonne odeur? prenez la violette de Mars. C'eſt à ſçauoir la vertu d'humilité: car ie vous aſſeure que c'eſt vne vertu

qui moult plaist à Dieu, & à l'ame prouffite. La violette de Mars, &c.

Au chapitre IX. Les pruneaux sont aussi necessaires pour faire le disner bien complet: pourtant il en faut auoir. Par ces pruneaux, qui sont noirs & de bõne substance, i'entens les abstinences de peché, mortification de la chair, & ieusnes corporels.

Au chapitre X. En apres pour vn'autre mets l'on appose sus la table des figues, qui sont moult bonnes & prouffitables: car elles tiennent l'estomach fort & de bonne odeur. Par ces figues pouuons entendre la memoire de la saincte passiõ de Iesus Christ, qui est vne chose qui tient l'estomach fort & de bonne disposition contre toutes tribulations, tentations, ennuis, labeurs, melancolies, & qui fait bonne odeur.

Au chapitre XI. Ce n'est pas tout pour bien rassasier en careſme: car il faut encores manger les amendes. Les medecins disent que les amendes ameres sont plus prouffitables que les douces: parquoy ie veux de ceux ci parler. Ie di que nonobstant que les amendes soint ameres, si n'en faut il pas laisser à manger. Il y en a qui prennent les douces & laissent les ameres: elles ne sont pas si prouffitables. Ce qui n'est pas bon à la bouche, peut estre bon au cœur. Par ces amendes ameres i'enten la memoire de la mort, du iugement & des peines denfer, qui doiuent accompagner nostre disner en careſme.

Au chapitre XII. Le miel est vne chose precieuse pour les dames specialement, lequel se mange en careſme. Le philosophe dit que le bon miel est à l'or semblable. Par le miel ie n'enten autre chose que la conuersation celeste, que nous deuons auoir, mesmement au sainct temps quadregesimal, la conuersation laquelle nous deuons auoir, doit venir, proceder & distiller du ciel, comme le bon miel precieux.

Au chapitre XIII. Puis apres le pain blanc, les eschaudez, & le vin, ne se doiuent en oubli mettre: car c'est le principal du disner. Par le pain & le vin pouuons entendre l'acquisition des ioyes de paradis. Par les eschaudez nous entendons là foy que nous deuons auoir en vn seul Dieu createur du ciel & de la terre, qui est en trois per-

Digitized by Google

personnes distinctes. Et ceci bien appert en l'eschaudé qui a trois cornes : toutesfois les trois cornes ne sont qu'vne chose par essence de nature. Lon fait des eschaudez d'autre sorte, c'est à sçauoir en forme de croissant, n'ayant que deux cornes, signifiant les deux substances qui sont en Iesus Christ, diuinité & humanité. Tout ceci deuons fermement croire, sur peine d'estre damnez: & le doiuent monstrer & apprendre les peres & meres à leurs enfans, predicateurs au peuple commun: & les maistre d'escoles à leurs disciples: mesmement au sainct temps de careſme, selon la similitude des eschaudez, qui en celuy temps aux ieunes enfans sont donnez à manger. Vn peu apres, Il est de deux manieres de vin, blanc & rouge: Le blanc signifie l'esperance qui est en Iesus Christ, & le rouge la charité qu'il nous a monstree quant à l'acquisition des gloires dessusdictes. Le pain duquel est faicte mention, a esté cuit au four de ceste charité qui est son costé precieux, de l'amour d'humain lignage totalement embrasé. Retournons au vin, & cognoissons sa nature. Le vin outre ces deux couleurs est fort & sauoureux: aussi par la force pouuõs entendre la charité de laquelle Dieu nous a aimez, tellement qu'il a mise son ame pour nous: & par la saueur, l'esperance qu'il nous a donnee de paruenir, si nous voulons bien ouurer & faire moderement la sus en paradis. Vn peu apres, Ce vin est de deux couleurs, blanc & rouge. Parquoy il est dict, *Dilectus meus candidus & rubicundus, electus ex millibus.* Le blanc nous dõne l'experience d'aller en paradis : car il fait bon courage: iambes de vin & audace de ioyeuseté : & le rouge fait le bon sens, reduisant en memoire que le precieux sang de Iesus Christ a esté tiré tout rouge de son costé pour nostre salut. Ce vin est esleu & choisi entre toutes liqueurs, *Electus ex millibus.*

Au chapitre XIIII. De ce vin dessusdict est faict le bon & sauoureux hipocras, claré, & pigment. Le Roy Salomon le fait & le vend, comme il est dict en ses cantiques, *Dabo tibi vinum conditum.* Le marchand & instituteur qui a baillé les drogues, espices & confitures aromatiques est monsieur sainct Paul, qui de loin comme

vray marchand les a apportees, c'eſt àſçauoir de paradis. Par ces drogues, eſpeces diuerſes & mixtures precieuſes, comme ſucre, canelle, graine de paradis, cinamomum, & autres choſes delicates, nous entendons les diuerſes eſpeces & multitudes des gloires de paradis, que ledict ſainct Paul apporta de là-ſus, quand il fut rauy au troiſieme ciel: & tant en apporta qu'oncques ne peurent renger en l'humaine boutique du cœur humain, comme il eſt dict. *Vidit arcana quæ non licet homini loqui, nec in cor hominis aſcendit quæ præparauit Deus diligẽtibus ſe.* Mõſieur ſainct Paul vid des gloires en paradis & en telle multitude, ſumptuoſité & contemplation, que le cœur de l'homme ne les peut par meditation receuoir. Ces ioyes celeſtes vẽd l'apoſtre ſainct au roy Salomon, vray apoticaire, c'eſt à ſçauoir à l'homme pacifique, cœur mãſuet & contemplatif.

Au chapitre XVI. A fin d'auoir bons potages, & viandes bien appareillees, il eſt requis auoir bons cuiſiniers à gens de bien, ſeigneurs & marchands. Les bons cuiſiniers qui nous doiuent ſeruir en careſme, ſont les monitions de nos bons anges, inſpirations & perſuaſions, auſquels nous deuõs croire, ſpecialemẽt plus en ce ſainct temps de penitence qu'en autre. Car plus il nous inſpirẽt adonc à bien faire qu'en autre tẽps, pource que le diable plus malicieuſement nous tente. Cõmunement lon mange de plus de ſortes de viãdes en careſme qu'en autre ſaiſon, auſſi deuons nous plus manger, vſer, & prendre de celeſtes monitions en ce temps, &c.

Au chapitre XVII. Les ſeruiteurs qui à table doiuent ſeruir en careſme, ſont les exemples des martyrs qui ont ſouffert grãde tribulation pour paruenir en gloire. Chacun nous ſert en ſon office: Sainct Laurens preſente le poiſſon & hareng roſti ſur le gril: Sainct Iean l'euangeliſte le poiſſon bouilli & maree: Sainct Denis & ſainct Coſme preſentent & offrẽt les paſtez cuits au four, car ils ont eſté mis en fournaiſes. Et pluſieurs autres ſeruãt de poiſſõ frittee ſont ceux qui ont eſté mis bouillis en poiſles & chaudieres, pour le nom de Ieſus.

Au chapitre XVIII. En careſme lon nettoye la vaiſſelle, pots, verres & chauderons: lon prend auſſi blanche

Digitized by Google

che n'appe ſur la table, pareillement ſert-on de blanches ſeruiettes: & ceci eſt l'office des filles, chambrieres & ancelles. A l'imitation des vierges de paradis nous deuons nos vaiſſeaux (comme pots, verres & chauderons, c'eſt à ſçauoir nos cœurs) nettoyer: pource qu'il n'eſt plus queſtion qu'on face dedans la chair cuire, c'eſt à ſçauoir viure charnellement, Chaſteté & mundicité doiuẽt mettre la blanche nappe licitement, & eſtendre ſur la table.

Au chapitre XIX. Quand vne creature a de toutes ces viandes mangé, il m'eſt auis que c'eſt aſſez cõpetemment diſné: parquoy plus ne reſte que graces. Mais maintenant en lieu de rendre graces à Dieu, lon prend vn tablier, & fait on les dez deſſus courir. Les vns ne demandent que le ieu, & les autres prennent vn luc, & iouent quelques chanſons diſſolues, & tourdions & baſſes dan ſes. Et auſſi en lieu de grace: & de l'honneur qu'on deuſt à Dieu faire, lon fait hõneur au diable, qui a eſté des ieux inuenteur. Sçauez vous bien que ſignifie le tablier auquel vo⁹ iouez? Par ledit tablier que vo⁹ ouurirez apres que vous eſtes bien ſaouls corporellement, non pas ſpirituellement, eſt entendu enfer, qui ſera ouuert apres que nous ſerons biẽ ſaouls de nos pechez & offenſes: & lors les tables ſeront là demenees. trainees & traquaſſees l'vne ſur l'autre, c'eſt à ſçauoir les ames tourmentees par diuers tourmens, denotez par les diuers lieux du tablier & diuers mouuemens des tables qu'on met de lieu en lieu. *Tranſibunt ab aquis nimium ad calorem nimiũ*. Diuerſes ſont les peines d'enfer, &c,

Au chapitre XX. Quant eſt de ceux qui iouent du luc & chantent chanſons diſſolues en lieu de graces, pas n'eſt ce choſe raiſonnable (ce m'eſt aduis) veu que chacun doit Dieu regracier des biens qu'il luy a donnez à ſon diſner. Ie monſtreray bien à ceux & à celles qui aiment les lues & inſtrumens, de quel luc ils doiuent iouer. Or eſcoutez: Le luc a ſept cordes, & eſt creux: par les ſept cordes les ſept petitions de la patenoſtre peuuent eſtre notees, par leſquelles nous deuons bien Dieu remercier. Car le *Pater noſter* eſt la plus belle mode d'oraiſon qui ſoit veuë: car elle contient tout ce qui nous eſt neceſſaire. Pareillement les ſept cordes ſignifient les

sept vertus, prudence, temperance, force, iustice, foy, charité & esperance: lesquelles nous deussions auoir, & prier Dieu nous les enuoyer, ou les autres sept vertus qui opposent aux sept pechez mortels, c'est à sçauoir humilité, dilection, abstinence, diligence, liberalité, chasteté & patience. Voila les sept cordes que nous deussions sonner deuant Dieu, en luy rendant graces & mercis durant careſme. Par ce que le luc est creux, nous pouuons entendre que nostre cœur doit estre creux & vague de toutes choses, fors seulement de la resonnance des bonnes pensees diuines, & celestes louäges. Le luc est creux, & si il n'y a chose dedans que le resonnement des cordes, qui quant & lesdictes cordes retentit: ainsi doit estre nostre cœur creux, & n'y doit auoir chose que la resonnance des bonnes pensees & autres choses dessusdictes. Le chant des cordes du luc, &c.

Au chapitre XXI. Comme ie voulois oster la plume de dessus mon liure pour le fermer, l'vn de mes neueux me dict, Dea mon oncle (dit-il) vous auez parlé de tout excepté de la dragee, laquelle vous oubliez. Il est vray, (di ie) lors ie reprins ma plume pour en escrire ce qui s'ensuit. Chacun n'ignore point que la dragee se gouste sus le soir, en lieu de soupper, quand il est ieusne. Nous sommes en temps de ieusner spirituellement: & pourtant si nous voulons ieusner, ie trouue qu'il fait bon au soir prendre la dragee, laquelle ie vous veux donner. Par la dragee spirituelle i'enten perseuerance de bien viure. Vne personne n'est pas reputee d'auoir ieusné le quaresme quand elle en laisse deux ou trois iours, mais faut qu'elle ieusne toute la quarantaine. C'est à dire que pas ne suffit s'abstenir seulement aucuns iours de pechet, mais continuellement faut perseuerer en bien. *Qui perseuerauerit vsque in finem, saluus erit: qui verò, non condemnabitur.* Et pourtant qu'il est expedient perseuerer, ie compare perseuerance pour obeir, à ma fantasie, conuenablement à la dragee qui est ronde. car la rondeur signifie perseuerãce, veu qu'vne figure ronde n'a ne commencement ne fin: comme ceste lettre ci O, qui est de façon de dragee.

LAISSANT le reste de ces subtilitez quadragesimales

males aux plus curieux qui auront desir d'apprẽdre d'auantage d'vne si belle science, (puis que i'ay enseigné le lieu ou on les trouuera) ie viendray aux subtilitez qui sont es regles de ceux qui s'appellent religieux, tant des caymans, ou besaciers, ou bribeurs, que des autres. Non pas que ie vueille entreprendre de parler des subtilitez de chacun ordre particulierement, mais il me suffira de dire vn mot en general de toutes, & puis particulariser sur quelcune d'icelles. Il faut donc noter quand nous voyõs vn moine, soit blanc, soit noir, soit gris, soit enfumé, soit crotté, soit bien espoussété, qu'il n'y a si petite piece en tout son equippage sous laquelle il n'y ait de la subtilité cachee. Mais comment est il possible (dira quelcun) si on vient aux subtilitez des habits du tout contraires, qu'il n'y ait aussi cõtrarieté en icelles? Pour exemple si la ceinture de corde denote perfection, ne sera ce pas imperfection d'auoir vne large courroye auec des galãtes boucles garnies de leurs gentils hardillons, comme l'ont les Augustins? Comment aussi s'accorderont les subtilitez es couleurs contraires qu'ils portent? Et en quoy est ce qu'ils ne discordent point les vns des autres outre cela? L'vn est nuds pieds, l'autre est demi chaussé, l'autre chaussé du tout: l'vn porte des souliers fenestrez par dessus, l'autre des souliers couuers par dessus: l'vn des souliers de cuir, l'autre des souliers de bois, dicts proprément sabots. Item l'vn va à pied, l'autre va à cheual. Item l'vn porte chaperon ou capluchon pointu, l'autre le porte rond: l'autre long, l'autre court. Item, l'vn n'a qu'vn peu la teste pelee, l'autre l'a plus: l'vn au dessus des oreilles, l'autre au dessous: les autres n'ont du tout qu'vn petit floccon de cheueux. Item, les vns portent argent, les autres n'en portent point. Item, les vns mangent de la chair, les autres n'en mangent point. Toutesfois ceux qui se vantent sçauoir subtilizer bien speculatiuement, cerchent les moyens d'accorder toutes ces diuersitez & contrarietez: mais ie crain que ce soit autant de peine perdue Bien est il vray que quant à aucuns poincts on les peut bien mettre d'accord: comme quant à ce que les Iacopins portent le noir dessus & le blanc dessous, les Carmes au contraire portent le blanc dessus, le noir

Digitized by Google

dessous, on peut respondre que tout ainsi que les Iacopins portent la liuree de la vierge Marie (car elle la reuela à S Dominique) aussi les Carmes portent la liuree d'Elie & Elisee: & ainsi comme ceux ci complaisent à leurs fondateurs en leur habit, ainsi ceux la complaisent à leur fondatrice. Et puis s'il est vray que par la subtilization de la vierge Marie mesmement, la cape blanche signifie purité & virginité, voici qui s'accorde le mieux du monde, que les Iacopins soint purs & vierges par dedans, les Carmes le soint par dehors. Que si tout se pouuoit aussi bien accorder comme ceci, on n'auroit occasion de leur obiecter la diuersité qui est en leurs sectes: mais il y a de telles contradictions en quelques poincts, qu'il me semble que la meilleure response que ils peuuẽt dõner pour fermer la bouche à toutes les obiections qu'on leur sçauroit faire quant aux diuersitez ou contrarietez qui sont en leurs sectes, c'est de respondre que comme ils ne tiennent pas vn mesme chemin, aussi ne font ils pas leur conte d'aller en vn mesme lieu, c'est à dire en vn mesme paradis. Or qu'ainsi soit qu'il y ait plusieurs sortes de paradis selon les moines, il appert par quelques passages du liure intitulé La conformité de S. François auec Iesus Christ. Pour le moins est il à présumer qu'ils ont eu opiniõ qu'il y auoit vn paradis pour les mangeurs de chair, & vn autre pour les mangeurs de poisson.

Dequoy toutesfois laissant le iugement aux autres, ie particularizeray seulement touchant les subtilitez de la secte minorique, c'est à dire des freres mineurs, autrement dicts Cordeliers ou Franciscains, pource qu'elle est tenue pour la plus parfaicte, seule canonizee, mise au sixieme liure des Decretales ou Clemẽtines. Mais comme ainsi soit qu'il y ait des subtilitez tant en leurs habits qu'en leurs façons de faire, ie ne parleray, quant aux habits, que de la corde & des brayes, pource que c'est là où gist la plus profonde speculation. Premierement donc ceste corde toute entiere est subtilifiquement exposee perseuerance, pource qu'on lie volontiers d'vne corde ceux qu'on craind qu'ils s'enfuyent: selon les autres speculatifs cerneaux est interpretee diligence, pource que

ce que quand on eſt ceinct, la robbe n'empeſche pas tant de courir. Voila les allegorifiques ſignifications de la corde toute enſemble : voyons maintenant que ſignifie chacun nœud à part. Le nœud d'embas qui traine ſouuent iuſques en terre, myſterieuſement declare leur obeyſſance. Le nœud du milieu, qui pour eſtre ſouuent manié eſt ordinairement plus mal net que les autres, demonſtre par vne myſtique antiphraſe, leur netteté & chaſteté. Celuy d'enhaut, duquel ils ſe ſerrent & lient eſtroitement, ſignifie leur eſtroite poureté. Quant aux brayes, elles ſont allegorizees diuerſement : mais la plus commune opinion eſt, qu'elles declarent la grande odeur du ſacrifice d'obeyſſance, pource qu'elles ſont communement parfumees d'vne odeur horriblement forte.

Entre leur façons de faire, i'en choiſiray auſſi quelque nombre ſeulement : mais ſans adiouſter l'expoſition des ſubtilitez, pource que ie ne l'ay encore trouuee en aucun docteur. l'appelle leurs façons de faire les couſtumes ceremoniales de leur ordre ou regle. Et d'autant que les ſuſdictes brayes ſont cõme la plus belle roſe de leur chapeau (ſoit pource qu'elles ſeruent à engroſſir les femmes, ſoit pour autre raiſon) ie commencerai par icelles. Il faut donc ſçauoir, qu'il eſt treſexpreſſeement & auec grandes cõminations defendu aux Cordeliers, de n'aller ne venir, ne manger, ne dormir, ne preſcher, ne dire la meſſe, ſans auoir leurs brayes, comme eſtans myſtifiquement incorporees auec l'habit. Il eſt vray que quelquesfois ſe ſentans fort eſcorchez par icelles entre les iambes (comme il aduient en cheminant) ils les mettent pour quelque peu de temps en leurs manches. Au demeurant ce qui s'apprend en l'an de probation & auant qu'ils ſoint profez, c'eſt à tenir le doigt au cul du verre en beuuant, ou bien à le tenir des deux mains : à regarder en terre, à contrefaire les torticolles, à cacher les mains es manches, à faire chatemitiquement l'inclinabo en l'egliſe & autre part, en hauſſant le cul, & baiſſant la teſte par ẽgal contrepois : item à baiſer la terre, s'agenouiller deuant les *patres*, quand on les rencontre, leur baiſer la main, la corde, ou les pieds, s'il ne leur plaiſt de preſenter la bouche. Ie laiſſe les choux qu'on fait planter aux poures nouices la

Digitized by Google

racine contremont, les arbres morts qu'on leur fait armouser, le gros os qu'on leur fait porter en la bouche: & plusieurs autres manieres de faire deserites par celuy mesme dont i'ay tiré ces autres, asçauoir Iean Menard, en vn liure qu'il a intitulé, Declaration de la regle & estat des Cordeliers Lequel en pouuoit parler & escrire, comme celuy qui auoit esté de ceste ordre, mais par la grace de Dieu s'estoit descapluchonné, apres auoir cognu tant les subtilitez susdictes, que plusieurs autres, lesquelles il raconte.

Au reste, lecteur, si d'auenture vous n'estes encor saoul de subtilitez, ou les aimez mieux en ryme qu'en prose, ie vous en ay aussi trouué: entre lesquelles est mentionnee aussi celle des mitres episcopales, dont i'ay desia parlé.

L'aube & surplis blanc denote
Vie sans macule & sans note.
La mitre de deux pars cornue,
Science certaine absolue
Du vieil & nouueau Testament,
Les gans, des sacrez sacremens
Sincere administration.
La crosse, saine attraction
Des brebis à vraye pasture.
La croix, les liures, l'Escriture,
Des humaines affections,
Auecques les afflictions,
Les auenemens signifient.
Voila ou caphars se confient
Par belles contemplations.

Combien grandes richesses acqueroint les gens d'eglise par les abus, du temps de nos predecesseurs principalement: & combien estoit impudente leur auarice.

CHAP. XXXVIII.

SI nous considerons de pres les abus, esquels le clergé a entretenu nos predecesseurs, & entretient encores auiourd'huy plusieurs, nous trouuerons que tous ces

ces abus, depuis le plus petit iusques au plus grand, ont serui à faire venir l'eau à leur moulin: & ce qui à bon droit nous semble inepte & hors de toute raison (pour ne dire bien pis) leur sembloit estre de bonne grace & fondé sur tresbonne raison, quand ils regardoint le profit qui leur en reuenoit. Et tout ce qu'on leur pouuoit alleguer au contraire, estoint autant de paroles perdues, pource qu'on parloit contre leurs ventres, qui n'auoint point d'oreilles: comme aussi n'ont les autres, selon le prouerbe ancien. Aussi pouuons nous bien penser qu'ils auoint tousiours ceste ancien prouerbe deuant les yeux, *Lucri bonus odor ex re qualibet*, c'est à dire, L'odeur du gain est bonne dequoy que ce soit. Ni ne faut douter que quand on se mocquoit d'eux, en les appelant pilleurs de l'eglise, (au lieu qu'ils se faisoint appeler pilliers de l'eglise) mangeurs de crucefix, fesseurs de *requiem*, cafars, pattes pelues, chatemites, loups rauissans, ils ne disent ce que dit en Horace l'auaricieux Athenien, — *populus me sibilat, at mihi plaudo, Ipse domi simulac nummos contemplor in arca:* Car desia du temps de nos predecesseurs ils commençoint à estre mocquez, comme aussi il sera monstré au chapitre suiuant. Mais il est certain que des lors ils estoint plus effrontez que vieilles putains. Sur quoy il me souuient de ce qui fut dict il y a assez long temps par vn moine à Bloys, respondant à quelques vns qui se mocquoint de luy & de son ordre. Encore de long temps les seculiers ne seront tant moquez des gens d'eglise, que les gens d'eglise se sont mocquez d'eux. Ce qu'il disoit ayant esgard aux abus, esquels ils auoint entretenu le poure monde si long temps, menans les hommes par le nez comme busles. Il est vray qu'il ne parloit encore si outrageusement que le Pape Leon dixieme, qui respõdit au Cardinal Bembe lui alleguant quelque passage de l'euãgile: Quelles richesses nous a apporté ceste fable de Iesus Christ! Or quant aux richesses, ce malheureux ne mẽtoit point: & eust parlé du tout vrayement, s'il eust dict, Quelles richesses nous auõs acquis en abusant du nom de Iesus Christ! De vray c'est vne chose incroyable combien grãs ont esté les biens des gẽs d'eglise: veu ce que Baptiste Fulgose (au demeurant fauteur de la religion Romaine)

nous

nous raconte d'vn nommé Pierre Riare, qui estant de l'ordre des freres mineurs fut faict Cardinal par le Pape Sixte IIII. Car il dit qu'il ne se contentoit pas de porter en sa maison mesmement des robbes de drap d'or, & d'vser de couuertes de lict de drap d'or, mais iusques aux cottes de lict il en auoit de drap d'or, & les autres estoint de drap de soye. Il raconte aussi qu'à Rome il fit vn festin à Eleonore d'Arragon, qui passoit pour aller espouser le duc de Ferrare nommé Hercules d'Est, auquel il y auoit tant de sortes de mets, de viandes les plus exquises, qu'il dura sept heures: & de peur qu'on ne s'ennuyast, il faisoit iouër cependant diuers ieux. Aussi entre autres magnificences vsa de ceste ci, qu'a chacun nouueau seruice tous les seruiteurs prenoint nouueaux habits. Toutefois tout ceci n'est rien au pris de ce qu'il recite apres touchant la putain dudict Cardinal, nommee Tirese. Car il dit, qu'il l'entretenoit publiquement en telle somptuosité, qu'il luy faisoit porter des souliers couuerts de pierres precieuses. Et si quelcun fait difficulté de me croire, lise ledict Fulgose au liure 9. chapitre premier, qui est *De hominum luxu atque delitiis*, lequel parle comme d'vne chose qui de son temps estoit cognuë à tous. Mais pour retourner au Pape Leon, luymesme qui s'esmerueilloit des richesses que ceste fable (ainsi qu'il parloit) leur auoit apportees, combien les augmenta il par vne seule croisade? En telle sorte qu'vn Cordelier Milanois nommé Samson, de l'argent qu'il y auoit gagné, offrit cent & vingt mille ducats pour acheter le siege papal. Que s'il offroit cela, combien pensons nous qu'il y auoit gagné d'auantage? Car il n'est pas croyable qu'il ne se vousist reseruer quelque bonne somme à tous euenemens. Et si les richesses des valets estoint si grandes, quelles faut il estimer auoir esté les richesses des maistres? Nonobstant lesquelles, nous voyons qu'ils ont verifié le susdict prouerbe ancien (s'accordant à l'opinion des plus vilains auaricieux:) L'odeur de gain est bonne, de quoy que ce soit: voire verifié mieux que iamais le fut, quand ils ont voulu estre participans du butin des paillardes. Or considerez vn peu lecteur, s'il est vray ce que dit Ouide, (comme il est force de confesser)

Turpe

Turpe tori reditus censu augere paternos.

C'est à dire,

C'est grand' honte qu'vn bien par le pere acquesté,
Du reuenu du lict soit apres augmenté:

considerez, dit-ie, combien c'est vne chose infame, que les S. Pierre & S. Paul Romanesques ayent vne partie de leur reuenu assigné sur celles qui gagnent leur vie à vne si miserable sueur de leur corps, & qu'vne chose qui est si profane, qu'on a honte d'en parler, leur soit contacree. Il est vray que du temps de Pape Paul III. le nombre desdictes filles ioyeuses estoit beaucoup diminué : car il n'y en auoit en ses regiſtres que quarante cinq mille, ainsi que l'ont escrit ceux qui nous ont donné l'histoire des vies des Papes. Il est certain aussi que le mot de courtisane (qui est le moins deshõneste synonyme de putain) a pris son origine de la cour de Rome, ai çauoir des premieres deuotes qui frequẽtoint plus que tresfamilierement iour & nuict auec les prelats de Rome. Au demeurant ce propos des richesses papales me ramentoit le sermon d'vn moine Gascon, auquel il preschoit que quand l'antechriſt viendroit, il vseroit d'vne largesse incroyable, & n'espargneroit aucunement les presens pour gagner les cœurs des personnes : bref qu'il semeroit l'or & l'argent par tout. Par lesquels mots il fit si bien venir l'eau à la bouche d'vn certain Gascon, qui estoit l'vn de ses auditeurs, qu'il cria tout haut, Et diù quan biera ed aquet bon Segno d'antechriſt. Si ce poure Gascon (auquel peut estre il y auoit grand' pitié) eust esté aduerti qui estoit cest antichriſt, il n'eust pas demandé quand il viendroit, mais seulement des lettres de recommendation pour luy porter. Il est vray qu'il luy eust falu apprendre (si desia ne le sçauoit) quelque mestier de ceux par lesquels on entre en credit enuers sa saincteté.

Ie laisse ces grands terriens eccleſiaſtiques, & retourne à leurs suppoſts, employant l'autorité du bon preſcheur Barelete: qui parle du prouerbe qui couroit de son temps (& auoit couru long temps auparauant) Les prestres, les moines, la mer, sont trois choses insatiables. Et d'où pensons nous que soit venu ce prouerbe? Il est certain que l'experience commune l'a mis en vsage. Et quand

On

on a veu les gens d'eglise tirer proffit de tout, on a dict ce qu'on voyoit toutes les heures pratiquer deuãt ses yeux Car non seulement on les voyoit prendre du vif & du mort (ainsi que porte le prouerbe François) mais à ceux mesmement qu'ils auoint ia pillez & vifs & morts, piller les enfans iusques à la troisieme & quatrieme, voire iusques à la derniere generation. Et quels moyẽs auoint ils si grands de piller? Les abus leur estoint des moyens les plus aisez du monde: le nombre desquels abus nous sçauons auoir esté infini, & pourtant ne se faut esmerueiller si leurs richesses pareillement ont esté infinies. Entr'autres a esté ce moyen merueilleux, de se seruir des morts, pour piller les vifs & les morts: duquel seul ie parleray pour le present. Ie di donc premierement que ce moyen a deux parties, comme il y a deux sortes de morts. Vne partie est par les morts qui sont canonizez, l'autre partie par les morts qui meurent sans canonization, qui sont ceux par lesquels ie commenceray le present discours. Ie di donc, qu'au lieu qu'ils se sont seruis des corps & des ames des autres, lesquelles ils ont faict reuenir de purgatoire pour menacer & espouuanter ceux qui ne voudroint foncer à l'appointement. Car nous sçauons que la meilleure pratique des simples prestres & moines souloit venir & vient encores à present du *requiem:* tesmoin ceste façon de parler commune entre eux, Allons boire sur le premier cuir qui viendra. Tesmoin aussi le curé qui se plaignoit à ses paroiciens, en disant. Que voulez vous que ie face, mes parroiciens? Vous ne me baillez point d'offrandes, & si ne mourez point, dequoy pensez vous que ie viue? Mais quãd, apres auoir bien chanté *requiem*, on ne leur bailloit à leur appetit matiere de chanter *gaudeamus*, alors le diable y estoit: alors les ames de ceux ausquels on auoit chanté vn si maigre *requiem*, retournoint pour se venger de leur enfans, ou parens, ou amis, qui ne donnoint occasion aux prestres de chanter si gayement pour elles, que elles n'eussent mauuais temps en purgatoire, tant qu'elles auoint (comme aussi nous voyons es poëtes anciens tant Grecs que Latins, les ames des trespassez retourner pour dire iniure à ceux qui n'ont faict le deuoir quant à leurs obseques tel qu'il leur appartenoit,

poit.) Dequoy nous auons eu vn fort notable exemple en l'eſprit forgé par les Cordeliers d'Eureux, & vn autre depuis en l'eſprit d'Orleans: c'eſt à dire, en vn Cordelier nouice nommé Halecourt, qui eſtant caché ſur la voute du temple, contrefaiſoit l'eſprit d'vne femme du preuoſt. Et pourquoy? pource que ce preuoſt n'auoit donné que ſix eſcus aux Cordeliers dudict lieu pour enterrer ſa femme, & puis quand ils l'auoint requis de leur donner du bois, il les auoit eſconduits. Surquoy auſſi il nous faut ſouuenir du Cordelier de Bordeaux mentionné ci deſſus, touchãt les ames de purgatoire qui rioint quand on donnoit des offrandes pour les treſpaſſez. Et pource que la plus part des lecteurs pourra ia auoir les oreilles batues de pluſieurs contes touchant les eſprits retournans la nuict, & du tintamarre qu'ils faiſoint, autour principalement de ceux qui eſtoint en leur lict, & des folies qui s'en ſont enſuiuies, ie n'en diray d'auantage, mais viendray à l'autre poinct.

Ceſt autre poinct eſt touchãt les morts canonizez, leſquels ie di auoir porté double proffit aux gens d'egliſe, aſçauoir de leurs corps & de leurs ames: quant à leurs corps, en ce qu'ils les ont faict de reliquaires: quãt à leurs ames en ce qu'ils les ont faict ſeruir à diuers offices & diuers meſtiers, deſquels ils ont pris le proffit. Et premierement quant aux reliquaires, ils ne ſe ſont contentez de faire adorer les charongnes de ceux qui auoint eſté vn peu plus gens de bien que les autres, comme ayans quelque diuinité, mais ont faict adorer celles meſmement de quelques damnez. Teſmoin vn ancien docteur, qui dit: *Multorum corpora adorantur in terris, quorum animæ cruciantur in inferis.* C'eſt à dire, que les corps de pluſieurs ſont adorez en terre, dont les ames ſont tourmẽtees en enfer. Ce qui nous eſt confermé par la legende de S. Martin, où nous liſons d'vn damné qu'on adoroit auec treſgrãd de deuotion, pource qu'on le penſoit eſtre en paradis. Ie laiſſe deux autres tropperies qui ſe cõmettoint en ceci: l'vne, quãd on faiſoit à croire à quelque poure ſainct, qui n'y penſoit en nul mal, qu'il auoit eu demie douzaine de teſtes: deux ou trois douzaines d'oreilles, autãt de mains, autãt de bras, autãt de iambes. Laquelle impoſture a eſté

Digitized by Google

suffisamment descouuerte il y a ia plus de quinze ans, par vn liure qui contient l'inuentaire de plusieurs reliques de diuers pays. L'autre, quand le corps de celuy qu'on appeloit sainct, ou pour le moins quelque membre, ou ossement, ne pouuant plus estre conserué, au lieu d'iceluy on suppposoit le premier qui sembloit estre beau: voire fut il de quelque pendu: & mesme quelquesfois les os de quelque asne, ou chien, ou autre beste : comme à Geneue ce qu'on auoit adoré pour bras de sainct Antoine, fut trouué estre le membre d'vn cerf. Et quand bien ils n'eussent vsé de ces tromperies, il est certain que la meschanceté estoit fort grande en ce qu'ils donnoint le nom de diuinité à des charongnes. Car encore que ce fussent vrayement les corps ou les membres de quelques vns ou quelques vnes qui auoint vescu en plus grande crainte de Dieu que le commun, il est certain qu'ils ne laissoint pourtant à estre charognes. Toutesfois comme nous auons veu qu'ils abusoint outrageusemẽt du nom de la parole de Dieu, l'appliquans à des escrits meschans & malheureux, il ne se faut esmerueiller s'ils abusoint aussi du nom de diuinité, l'attribuans à tout ce que bon leur sembloit. Car ils ne se contentoint de faire adorer les corps ou quelques mẽbres des corps saincts ou saincts: mais il falloit que les vestemens, les meubles & vtensiles d'eux & d'elles fussent participans de la mesme adoration. Comme on dit qu'à Trier, en l'abbaye S. Simeon, les pantoufles S. Ioseph ont esté long temps en vogue: & à Aix en Allemagne on souloit monstrer les chaussles de luy mesme, auec vne chemise de la vierge Marie : à telles enseignes, que la chemise estoit assez grande pour vne geante, au contraire les chaussles n'estoint non plus grãdes qu'il les faudroit à vn petit enfant, ou à vn nain. On dit aussi, que en quelques lieux estoint mis en reliquis des pots & des escuelles d'aucuns saincts. Il n'a pas esté iusques à la queuë de l'asne sur lequel nostre Seigneur fut porté, qu'on n'en ait faict vne relique à Gennes. Et à propos de l'asne, le sainct Foin aussi (c'est à dire, le foin qui estoit en la creche où fut mis nostre Seigneur si tost qu'il fut né) a eu grand bruit en quelque pays, en Lorraine, si i'ai bonne memoire. Mais que dirons nous d'vne reliq:

resuerie encore plus estrange, assçauoir de ceux qui ont faict adorer des pierres, comme estans celles dont S. Estienne fut lapidé? comme en Arles aux Augustins, au Vigand en Languedoc, & à Florence. De ceux qui ont pareillement faict adorer les flesches, desquelles ils disoint S. Sebastien auoir esté tiré? dont l'vne souloit estre à Poitiers aux Augustins, l'autre à Lambesc en Prouence, les autres ailleurs. Si les pierres lapidatoires meritoint estre adorees, combien plus les lapidateurs? Semblablement si les flesches estoint dignes de ceſt honneur, combien plus ceux qui les auoint descochees?

Toutesfois afin que le lecteur ne s'estonne pas trop de ceste resuerie, ou bestise, ie luy reciteray vne certaine hiſtoire, par laquelle il pourra cognoistre, comment en matiere de reliques le poure monde n'auoit yeux ni en la teſte ni en l'entendement, tellement que sa condition estoit pire que des poures aueugles qui se fient à ceux qui les menent. L'hiſtoire est telle (car nous leur ferons ce plaisir de l'appeler ainsi.) Quand Nicodeme despẽdit nostre Seigneur de la croix, il recueillit du sang d'iceluy en vn doigt de son gan (notez que Nicodeme portoit des gans aussi bien que nous) auec lequel sang il faisoit plusieurs grands miracles. A raison dequoy estant persecuté par les Iuifs, fut contraint en la fin de s'en desfaire par vne inuention merueilleuse. C'est, qu'ayãt pris vn parchemin où il escriuit tous les miracles & tout ce qui appartenoit à ce myſtere, il enferma le sang auec ce parchemin dedans vn grand bec d'oiseau (car l'hiſtorien a omis son nom) & l'ayant lié & accoustré le mieux qu'il luy estoit possible, le ietta en la mer, le recommandant à Dieu: qui voulut que mille ou douze cens ans apres, ou enuiron, ce sainct bec apres s'estre bien pourmené par toutes les mers de Leuant & de ponent, arriua en Normandie, au lieu meſme où est auiourd'huy fondee l'abbaye du bec. Où estant ietté par la mer entre quelques brouſſailles, aduint qu'vn bon duc de Normandie (du nombre de ces grands fondateurs qui estoint alors) chaſſant vn cerf en ces quartiers là, on ne sceut que deuindrent ni le cerf ni les chiens: iuſques à ce qu'il fut apperceu en vn buiſſon estant à genoux & les chiens aupres de luy, tous cois, & à

genoux aussi: (aucuns escriuent qu'ils disoint leurs heures.) Ce qui esmeut tellement la deuotion de ce bon duc, que soudain il fit esflarter ce lieu, où le precieux bec fut trouué, & le contenu en iceluy. Qui fut cause qu'il y fonda l'abbaye appelee auiourd'huy pour ceste cause l'abbaye du bec, (là où ils monstrent encore maintenant ce beau miracle) si bien enrichi qu'on peut bien dire, que c'est vn bec qui nourrit beaucoup de ventres. Or si la relique ou le reliquaire d'vn seul bec nourrit tant de ventres, (voire nourrit ses hostes si grassement, qu'ils ne peuuent estre appelez que ventres) & ne les nourrit seulement, mais les fait si riches: ie vous laisseray maintenãt iuger le lecteur, cõbien grandes richesses a apporté ce nombre de reliques si grand que iamais on n'en a peu faire inuentoire. Nous pouuons (ce me semble) coniecturer combien elles ont esté grãdes, par les chasses dedans lesquelles souloint estre mises lesdictes charognes. Car de la terre se faisoit le fossé: c'est à dire, que les deniers prouenus du baisement & adorement (ou adoration, pour mieux parler) on leur achetoit vne si belle maison d'argent d'oré. Et combien que toutes les reliques n'estoint & ne sont encore maintenant enchassees, ie croy qu'il y en a eu fort peu (pour le moins de celles qui ont eu bonne rencontre) qui n'ait bien apporté à seshostes la valeur d'vne chasse, ou à peu pres. Toutesfois pource qu'il s'en faut beaucoup que toutes les reliques ayent esté de pareil rapport, d'autant que les vnes n'estoint en si bonne terre de miracles que les autres: ne mettons les meilleures qu'à cent mille escus, (combien qu'il en ait eu telle qui a paruẽture rapporté iusques à beaucoup de millions) les moyennes, qu'à soixante mille, les moindres, qu'à douze mille, & puis ayans conté cõbiẽ il y en auoit (voire en ne prenãt que celles dõt la memoire dure encore maintenãt) calculõs combien les reliques ont apporté de mille escus.

Lequel calcul toutesfois ne s'estend pas iusques aux reliques particulieres que les porteurs de rogatons, ou leurs compagnõs faisoint trotter par pays auec eux. Car quant à celles ci, souuẽtesfois elles estoint desaduouees par les gens d'eglise qui estoint es lieux où lesdicts porteurs de rogatons passoint. Lequel desauouement procedoit

cedoit en partie d'enuie, en partie de crainte que le simple peuple s'apperceuant de l'abus en vne imposture trop grossiere, ne commençast à tenir pareillement pour suspect tout le reste. Car il faut noter que lesdicts galans se mocquoint quelquesfois si euidemment & si impudemment des poures idiots, quant aux reliques, qu'ils leur faisoint adorer, que si on les eust laissez faire, le mestier en la fin n'eust rien valu, ni pour eux, ni pour les autres. Ils ne se contentoint en desployant leur belle marchandise, de dire: (ie laisse les choses les plus communes) Voila en ceste phiole du sang de Iesus Christ, recueilli sous la croix par la vierge Marie: item, Voila en cest autre phiole des larmes de Iesus Christ: item, Voila des bandelettes dont la vierge Marie emmaillottoit Iesus Christ en Egypte: item, Voila du laict de la vierge Marie: item, Voila les cheueux de la vierge Marie: ils ne se contentoint (di ie) de cela, mais estoint si effrontez qu'aucuns ont dit: En ceste boiste (mais il ne la faut pas ouurir) y a du souffle de Iesus Christ, gardé soigneusement par sa mere depuis le temps qu'il estoit petit enfant. Et entre ceux qui sont venus à ceste impudence, nous lisons d'vn prestre de Gennes, qui retournant de Leuant, se vanta d'auoir apporté de Bethlehem ledict souffle, ou halenee & du mõt Sinaï auoir apporté les cornes qu'auoit Moyse descendant d'iceluy. Et quand on le vint trouuer pour remonstrer qu'il se mocquoit trop euidemment du peuple, de luy vouloir faire à croire, qu'il y auoit du souffle de Iesus Christ en la phiole laquelle il monstroit, & que les cornes desquelles aussi il faisoit monstre, fussent celles de Moyse: on n'eut autre responce de luy, sinon que, si on ne vouloit pas croire qu'il eust du souffle de Iesus Christ, & les cornes de Moyse, il ne croiroit pas aussi que le laict qu'on monstroit publiquement & solennellemẽt à Gennes pour le laict de la vierge Marie, fust d'elle. Voici qui suffira, ce me semble, pour donner à cognoistre l'imposture particuliere aussi qui se commettoit au faict desdictes reliques: laquelle nous pouuons bien penser n'auoir eu en son endroit moindre vertu de faire bouillir le pot, que la publique.

APRES auoir entendu quel proffit tiroint les

gens d'egliſe des corps des ſaincts treſpaſſez, (car pour ceſte heure nous mettrõs toutes les reliques ſous le nom des ſaincts, comprenans auſſi les ſainctes) il reſte de donner à entendre comment ils ſçauoint faire leur proffit des ames, ſe monſtrans auſſi bons meſnagers en ceſt endroit qu'en l'autre. En quoy ie m'efforceray de faire mõ deuoir auſſi bien qu'en l'autre poinct, priant toutesfois les lecteurs de m'excuſer, ſi quant aux noms des ſaincts & ſainctes ie n'accompli le role de la Kyrielle. Car il n'eſt pas queſtion de les nommer ſeulement, mais faut dire quel office ou meſtier on a donné à chacun & à chacune, pour declarer par quels moyẽs ils ont faict venir l'eau aux moulins des gens d'egliſe. Leſquels premierement ie prieray de me confeſſer ſans ſe faire tirer l'oreille, qu'il y a grande cõformité en pluſieurs choſes entre les dieux des payens & leurs benoiſts ſaincts: entre leurs deeſſes, & leurs ſainctes : non pas conformité de la part des vrais ſaincts & ſainctes, (afin que mon dire ne ſoit point calomnié) mais de la part de leurs adorateurs. Car ſi on cõſidere bien l'adoration des dieux & deeſſes par les payens, & l'adoration des ſaincts & ſainctes par ceux de la religion Romaine, on les trouuera fort ſemblables, hormis quant à la façon de ſacrifier. Et qu'ainſi ſoit, comme les payens s'addreſſoint à Appollo & à Eſculape comme à dieux faiſans profeſſion de medecine & de chiturgie, les autres ne s'addreſſent ils pas à S. Coſme & S. Damian? Et S. Eloy, le ſainct des mareſchaux, quãd il forge les fers, ne tient il pas la place du dieu Vulcain? A S. George ne donnent ils pas les titres qu'on donnoit anciennement à Mars? A S. Nicolas ne font ils pas le pareil honneur que les payens faiſoint au dieu Neptune? S. Pierre, entant qu'on le fait portier, ne repreſente il pas le dieu Ianus? Auſſi feroint ils volõtiers à croire à l'Ange Gabriel, qu'il eſt le dieu Mercure. Pallas entant qu'elle eſt la deeſſe des ſciences, n'eſt elle pas repreſentee par S. Katherine? Et au lieu de Diane n'ont ils pas S. Hubert, le ſainct des chaſſeurs? Lequel meſtier eſt auſſi aſſigné à S. Euſtace par aucuns. Et quand on fait veſtir vne peau de lion à S. Iean Baptiſte, n'eſt ce pas pour nous remettre deuant les yeux Hercules? Voit on pas auſſi en pluſieurs lieux S. Katherine

rine peinte auec vne rouë, comme on souloit peindre Fortune? Il y a bien d'auantage, c'est que si on vient aux fables escrites des dieux, on trouuera les cousines germaines de quelques vnes es legendes des saincts. Sinon qu'on vueille dire que ce qui est fable estant escrit des dieux, soit histoire estant escrit des saincts: comme (pour exemple) que le dragon tué par S. George ne soit pas fabuleux, comme la Meduse tuee par Perseus. Vne chose y a qu'ils ne peuuent nier, c'est que Boniface IIII. du temple de Rome dict Pantheon, c'est à dire Tous dieux, il en fit vn Tous saincts, c'est à dire, vn temple pour tous les saincts, & d'auantage ordonna que la vierge Marie mere de Iesus Christ tiendroit la place de Cybele, mere des dieux. Ie passeray encore plus outre, c'est que combien que i'aye ci dessus excepté les sacrifices quant à la conformité de l'adoration des saincts, & l'adoration payenne des dieux: toutesfois on y trouuera quelques sacrifices semblables, si on veut prendre le loisir d'y penser. Pour le moins me souuient il d'vn qui est notable: c'est du coq qu'on offre (au moins on souloit offrir) à S. Christophle en Touraine, pour vn certain mal qui vient au bout du doigt. En quoy (pour augmenter la superstition) on obserue vne chose, c'est qu'il faut expressement que ce coq soit blanc, autremẽt au lieu de rendre S. Christophle propice par ce sacrifice ou oblation, on le courrouceroit. Quant au sacrifice messal, plusieurs ont monstré assez clairement, qu'en partie il auoit son origine des payens: comme aussi on voit la plus part des ceremonies qui ont esté adioustees à celles de la primitiue eglise, auoir esté empruntees d'iceux, mais sans iamais vouloir rendre. Quant au purgatoire, on ne peut nier que les poëtes payens n'en soint les premiers & les plus grands docteurs.

Mais laissant ceste correspondance qui est entre les saincts & les dieux payens, (en la sorte que ie l'ay proposee) ie poursuiuray les offices & mestiers des saincts & sainctes, afin qu'on cognoisse que les payẽs ont eu meilleure consideration en cest endroit que n'ont eu les papicoles. Car les payens ont faict conscience, combien qu'ils eussent grand nombre de dieux, de grands, de mo-

Digitized by Google

yens, de petis (ainsi qu'il y a des saincts) de leur departir tellement tous les offices & tous les mestiers, qu'ils ne laissassent rien à leur souuerain dieu Iupiter, comme s'il eust esté inutile, & n'eust seruy que de nombre : au contraire les papicoles, sans auoir aucun esgard à cela, ont tellement employé les saincts en toutes leurs affaires & petites & grandes, qu'ils se sont voulu passer sans Dieu: ne luy ayans reserué autre chose, que l'office de pleuuoir, neger, gresler, tonner : & encores en la fin ont ils voulu que S. Genneuiefue (& principalement celle de Paris) le hastast de pleuuoir quand il arrestoit trop à ce faire, & le fist aussi cesser quand il pleuuroit desordonnecment & outre mesure. Et quant aux tonnerres & foudres ils ont voulu que S Barbe, laquelle ils auoint faicte la saincte des harquebouziers, prit par mesme moyẽ la charge de repousser les coups desdicts tonnerres & foudres. Il est vray que tous n'ont pas accordé, que ce fust Dieu qui tonnast & foudroyast, & fist autres sortes de tempestes & orages, mais ont pensé que cela venoit des diables : & qu'ainsi soit, ont vsé de coniurations contre les tempestes en s'addressant aux diables. Suiuant laquelle opinion, vn certain prestre Sauoisien ayant apporté l'hostie pour faire cesser vn orage, & voyant qu'elle n'en pouuoit venir à bout, la menaca de la ietter en la fange, si elle n'estoit plus forte que le diable: asçauoir comme estant le diable auteur de ceste orage. Toutesfois le prouerbe commun qui dit (pour exprimer vn fort grand bruit,) On n'orroit pas Dieu tonner, contredit à ceste opinion. Il y a encores vn autre poinct auquel les payens semblẽt s'estre monstrez plus honnestes: c'est qu'ils n'ont eu en si grand mespris aucuns de leurs dieux, que les papicoles ont eu plusieurs de leurs saincts: asçauoir iusques à faire garder les oyes à l'vn, les brebis à l'autre, les bœufs à l'autre, les pourceaux à l'autre. Desquels saincts se souuenãt vne certaine damoiselle Françoise en sa maladie, ne se peut tenir de dire à son confesseur, qu'elle craignoit fort que quand elle seroit en paradis, on luy baillast aussi en charge quelques bestes ordes & sales, ausquelles elle ne prendroit pas plaisir: mais seroit bien aise qu'on luy baillast des petis chiens en garde, ausquels elle estoit ia accoustu-

coustumee. Mais il ne nous faut pas estre si delicats que ceste damoiselle, laquelle (à ce qu'on peut coniecturer) presumoit trop de ses merites: autrement elle se fust bien contentee d'estre en paradis à la mesme condition qu'estoint lesdicts saincts: les noms desquels ie mettray ici, quand ie viendray à leur rang. Car i'ay deliberé de tenir quelque ordre en ce denombrement, autant pour le moins qu'il semble estre possible d'en tenir en vne matiere si confuse. Or est il ainsi que ie n'ay peu m'auiser de meilleur moyen pour ce faire, que les distinguer par bandes, selon ce que i'auois obserué autresfois touchant iceux, en composant le liure que i'ay intitulé, De la conformité du langage François auec le Grec: où aussi i'est ay touché quelque mot. Voici donc ce qu'il m'en semble: A quelques saincts on a assigné les offices selon leurs noms, comme pour exemple, quant aux saincts medecins, on a auisé que tel sainct & tel guariroit de la maladie, qui auoit vn nom approchant du sien. Tellement que suiuant cela on a faict S Maturin le medecin des fols: asçauoir en ayant esgard à ce mot Italien: *Matto*, (venant du Grec *mataeos*) duquel aucuns François ont faict Mat. Pareillement quand on a dict, que S. Acaire guarissoit les acariastres, ie ne doute point qu'on n'ait regardé à l'origine de son nom. Autant en est il de S. Auertin qui guarit les auertineux, cousins germains des acariastres. Pour le moins on dit que S. Auertin guarit tous maux de teste, desquels nous sçauons le plus grand estre en ceux qu'on appele auertineux. Semblablemẽt quand on a faict S. Eutrope medecin des hydropiques, ie croy qu'on a cõfondu Eutrope auec Hydrope. Pour ceste mesme consideration, comme ie pense, on a faict S. Mammard le medecin des mammelles, S. Fiacre le medecin du phy, & de celuy principalement qui vient au fondement. Quant à S. Main qui guarit de la rongne des mains, ces noms n'approchent pas seulement l'vnde l'autre, mais sont les mesmes. Quant à S Genou, qui guarit de la goutte, c'est pource que ceste maladie se loge volontiers au genou. Quant à S. Agnan, ou Aignan, il est vray semblable que ceux ou celles qui prononçoint S. Tignan, ont fait ce poure sainct estre medecin de ce vilain mal qu'on appele la tigne.

On a eu le meſme eſgard (ſelon mon iugement) en aſſignant les meſtiers à quelques ſaincts, comme pour exemple, quand on a faict S. Crépin cordonnier, & patron des cordonniers, ie me perſuade totalement qu'on s'eſt ſouuenu de *repida*, mot Latin, pris du Grec, qui ſignifie pantoufle: tellement que S. Crépin ſeroit autant à dire en bon François que S. Pantouflier. Quant à S. Medard, duquel le meſtier eſt (ſi meſtier ſe doit nommer) de rire du bout des dents, nõ plus ne me pourroit on oſter de la fantaſie qu'il ne vienne du mot Grec *meidan*, qui ſignifie rire. En quelques autres ſaincts ie croy qu'on a eu conſideration des maux dont ils ont eſté perſecutez pendant qu'ils eſtoint en ce monde. Dequoy nous auons exemple en S. Suſanne, qui fait profeſſion d'auoir pitié des perſonnes auſquelles aduient le meſme opprobre qu'on luy fit pendant qu'elle eſtoit ſur terre, ou quelque autre ſemblable. I'oſe bien auſſi aſſeurer que pour ce meſme eſgard on a faict Iob medecin: mais on a eu grand tort de le faire medecin des verolez, comme ſi la gale qu'il a euë auoit eſté verole: laquelle maladie nous ſçauons n'eſtre neé qu'vn peu deuãt noſtre temps. Quant à pluſieurs autres ſaincts & ſainctes, ie penſe qu'on s'eſt reglé par leurs legendes, quãd il a eſté queſtion de leur aſſigner leur office ou meſtier. Comment qu'il en ſoit, ie mettray ici le role des autres que n'ay point nommez en ce dernier catalogue, ſãs oublier leurſdicts offices ou meſtiers. Comme S. Crépin eſt cordonnier, ainſi S Roch (qui guarit auſſi de quelque maladie) eſt ſauetier, ou rataconneur de ſouliers. S. VVendelin garde les brebis. S. Pelaud (ſelon les autres S. Pelage) eſt bouuier. S. Antoine eſt porcher. S. Gertrude chaſſe les ſouris. S. Honoré eſt boulenger. S. Eloy eſt mareſchal. S. Hubert eſt veneur, autrement chaſſeur. S. Luc eſt peintre. S. Nicolas eſt marinier. S. George eſt cheualier. S. Yue eſt aduocat. S. Anne fait retrouuer ce qu'on a perdu. S. Leonard fait aux priſonniers trouuer les portes ouuertes, & fait auſſi que leurs chaines ſe rompent d'elles meſmes. Outreplus il y a les ſaincts qui ſont officiers en la cour de paradis, l'vn eſtant portier, l'autre archer de la garde, l'autre valet de chambre, l'autre maiſtre d'hoſtel, l'autre ſecretaire, l'autre chancelier,

Digitized by Google

lier, &c. mais ie laisseray ce discours à quelcun qui aura meilleur loisir. Quant aux saincts qui sont medecins, il faut noter qu'ils ne sont pas comme nos medecins, qui font profession de guarir de toutes maladies & de plusieurs autres, ains se contentent de guarir chacun d'vne. S. Eutrope (comme il a esté dict) guarit de l'hydropisie, S. Ian & S Valentin guarissent du mal caduque, ou haut mal, appelé aussi le mal S. Ian, sainct Roch. & S. Sebastien guarissent de la peste. (Il est vray que selon aucuns S. Roch ne guarit que des rongnes & gales) Saincte Petronelle, fille de S. Pierre, guarit de toutes sortes de fieures. Saincte Apollonie guarit du mal des dens. S Maturin guarit du mal de fole, comme nous auons dict. S. Romain chasse les diables hors des corps des demoniaques. S Cosme & S. Damian ne sont pas medecins mais chirurgiens, comme nous voyons par vn chef d'œuure qui est raconté en leur legende & aussi mentionné ci-dessus: c'est que voulans guarir la cuisse d'vn des leurs amis, pour auoir plustost faict ils la luy couperent, & en son lieu mirent celle d'vn poure Ethiopien, qui s'estoit nouuellement laissé mourir tout à propos, comme il est à coniecturer.

Les autres saincts & sainctes, medecinãs & medecinãtes, me pardonneront (s'il leur plaist) si ie ne les enregistre point ici. car ce n'est pas que ie les desdaigne, ou que ie vueille espargner le papier: mais c'est pour crainte d'entrer en la male grace des medecins. Car s'il auenoit que quelques papicoles estans malades les laissassent pour aller ausdicts saincts, il y auroit dãger qu'ils ne m'accusassent de leur auoir osté leurs pratiques. Toutesfois il y a encore vne autre raison qui me garde de poursuiure ce catalogue. c'est que ceux qui ont escrit des habilitez des saincts, ne s'accordent point. Et qu'ainsi soit, les vns disent que S. Feriol est le plus habile du monde à garder les oyes: les autres disent que c'est à faire à S. Anduche: les autres asseurent qu'ils n'y entendẽt tous deux rien, mais que de cela il faut parler à S. Galliçet, que quelques vns ont nommé en Latin *Sanctus Gallus* (combien qu'aucuns veulent dire que ce n'est le mesme.) Pareillement ie sçoit que i'aye dict que c'est le mestier de S. VVé-

delin garder les brebis, ie n'ignore pas que plusieurs maintiennēt que c'est le mestier de sainct Loup, mais ie puis dire pour ma defense, *vnde versus. VVendelinus custodit oues omnumque magistros.* Où il faut noter que le poëte a rogné le nom de ce poure sainct, pource qu'il estoit trop long pour son vers. Voila donc l'vne des autoritez que i'ay suiuies en assignāt ce mestier à ce sainct. mais s'il est licite d'vser de coniectures en telle matiere, ie me douterois fort que les vns n'auroint point voulu de sainct VVendelin pource que c'est vn nom qui sent son Alemand: les autres au contraire l'ont encore mieux aimé que S Loup, pource qu'il leur sembloit que c'estoit vne chose de mauuais presage, de bailler des brebis en garde à vn qui portast le nom de Loup, quelque bon sainct qu'il fust. Et de fait si S. Loup, me demandoit conseil, ie serois d'auis qu'il changeast son nom. Il y a aussi de la controuerse touchant celuy qui garde les agneaux: (car ce sont choses à part, quand on parle des saincts, garder les brebis & garder les agneaux) aucuns veulent dire que c'est S. Iean, aucuns leur donnent vn autre gardien: & de vray il y a bien peu d'apparence que S. Ian garde les agneaux, pource que la peau de lion qu'il porte, leur feroit peur. Item selon aucuns S. Hubert garde les chiens: les autres disent qu'il est seulement veneur ou chasseur, & non gardien de chiens. Item, plusieurs donnent à S. Main l'office que nous auons donné à sainct Roch quant à guarir de la rongne & de la gale: mais ceux qui tiennent bon pour cestuy ci disent que ce titre n'a esté donné premierement à S. Main. que par de gros maraux tenās les carrefours, forgez expressement par luy pour contrefaire le mal S Main. Aussi quant à la guerison de la goutte que nous auons attribuee à S. Genou, plusieurs en donnent l'honneur à sainct Maure. Et quant aux yeux rouges, les vns disent que c'est sainct Clair qui les guarit, les autres que c'est saincte Claire. Les autres disent que ni luy ni elle n'y entendent rien, mais que saincte Otilie (qu'on dit communement Otilie) guarit toutes maladies d'yeux. Toutesfois la bōne femme s'adressoit pour c'est effect à saincte Claire, qui prioit vn prestre de luy chanter vne messe, où

se, où il mist de saincte Claire pour guarir ses yeux, de S. Auertin pour guarir sa teste, & de sainct Antoine pour guarir son pourceau. Ce qui me fait souuenir de la Parisienne dont nous auons parlé ci dessus (qui est encores en vie, si elle n'est morte depuis peu de temps) laquelle prioit vn messire Iean de luy mettre en sa messe pour deux liars ou vn douzain de S. Esprit. Mais si le tesmoignage de ladicte bonne femme doit valoir, ie m'en rapporte à ceux qui sont mieux versez es legendes des glorieux saincts: ne pouuant dire autre chose sinon que ie pense que ceux qui ont pourueu sainct Clair ou saincte Claire de cest office de guarir les yeux, ont eu esgard à l'etymologie de leur nom (ainsi que n'a guere nous auons veu auoir esté faict en plusieurs autres) car on ne sçauroit mieux guarir les yeux que de les faire voir clair. Au demeurant S. Quentin aussi est du nombre des saincts qui ne iouyssent pas paisiblemẽt de leurs offices & estats. Car il y a quelques autres saincts qui querelant l'office de guarir de la toux, comme leur appartenant. Il y en a aussi qui trouuent fort mauuais qu'on ait fait saincte Apollonie (qu'on appelle communement saincte Apolline) guarisseuse de dens: & disent que S. Christophle en est le vray & naturel medecin. Et quant à moy ie leur donne ma voix, & di que cest honneur appartient beaucoup mieux à S. Christophle, veu sa dent qu'on monstre à Beauuois en Beauuoisin, en vne petite abbaye qui porte le nom de luy: laquelle dent est telle que iamais Geoffroy à la grand' dent n'y fit œuure. Car ell'est de tel qualibre qu'il faudroit que la bouche qui en logeroit vne seule douzaine de telles fust plus grande que la plus grande gueule de four qui soit entre Paris & Lyon. Que voulez vous inferer par cela? (dira quelcun) sensuit-il par cela qu'il deuoit plustost estre le medecin des dens? Ie di qu'ouy: pource que quand il n'eust trouué des dens pour mettre en la place de celles qu'il arrachoit, il n'eust eu qu'à prendre vne petite pareille de quelcune des siennes. Mais l'entreprise seroit trop grande si i'entreprenois de decider telles controuerses: & croy aussi, lecteur, que cognoissant ma profession, vous n'attendrez point cela de moy, & principalement

ment veu que ceux meſmes qui ſont auteurs de tous ces beaux comtes ne ſçauent où ils en ſont: Ie me contenteray donc d'auoir enfoncé ceſte matiere auſſi auant que les plus grans docteurs d'icelle l'ont enfoncee.

Quant à S. Michel, S. Iaques, S. Claude, (qui preſtans leurs noms à leurs pelerins, les ont faict appeler Michelots, Iaquets, Claudins) ils n'ont pas leur taſche en quelque certaine beſongne comme les autres, & pourtant ie laiſſeray parler d'eux à quelqu'autre. Il y a auſſi quelques ſaincts qui ſemblent auoir eſté controuuez par plaiſir ou par malice, comme ſainct Friand, qui vendit ſa robbe (ainſi qu'ils diſent) pour auoir ie ne ſçay quelle friandiſe.

QVE SI quelcun demande ſi les adorateurs des ſaincts ont pas opinion qu'iceux guariſſent auſſi de quelques maladies deſquelles les medecins ordinaires ne peuuent guarir, ie luy reſpon qu'ouy. Et premierement quant au mal de ſterilité, (auquel les medecins ſe trouuent ſi empeſchez) il y a force ſaincts qui en guariſſent, faiſans auoir des enfans aux femmes, voire par vne ſeule apprehenſion deuotieuſe. Et premierement S. Guerlichou qui eſt en vne abbaye de la ville du Bourg de Dieu, en tirant à Romorantin & en pluſieurs autres lieux, ſe vante d'engroſſer autant de femmes qu'il en vient, pourueu que pendant le temps de leur neuuaine ne faillent à s'eſtendre par deuotion ſur la benoiſte idole, qui eſt giſante de plat, & non point debout comme les autres. Outre cela il eſt requis que chacun iour elles boiuent vn certain breuuage meſlé de la poudre raclee de quelque endroit d'icelle, & meſmement du plus deſhonneſte à nommer. Or ſi cela ſeul engroſſe ou non, i'en laiſſe la deciſion à ceux qui ont forgé ou qui entretiennent vne telle & ſi vilaine deuotion, laquelle ſeroit trouuee fort eſtrange ſi elle nous eſtoit racontee de quelques peuples barbares & payens: & que dirons-nous donc de la voir eſtre en vſage entre ceux qui ſe donnent le nom de Chreſtiens? Ie ne ſçay pas toutesfois ſi encore pour le iourd'huy ce ſainct eſt en tel credit qu'il eſtoit, pource que ceux qui l'ôt veu (deſquels ie tien ce que i'en ay raconté) diſent qu'il y a enuiron douz'ans

qu'il

qu'il auoit ceſte partie-la bien vſee à force de la racler. Il y a auſſi au pays de Conſtantin en Normandie (qu'on dit communement Conſtantin) vn S. Gilles, qui n'a pas eu moins de credit en ces affaires, quelque viel & caduc qu'il fuſt, ſelon le commun prouerbe de ceux la meſmes qui s'amuſent à tels abus & qui les vendent aux autres, qu'il n'eſt miracle que de vieux ſaincts. I'ay auſſi ouy parler d'vn certain S. René en Anjou, qui ſe meſle de ce meſtier: mais comment les femmes le gouuernent autour de luy (qui leur monſtre auſſi ce que l'honneſteté commande de cacher) comme i'aurois honte de l'eſcrire, auſſi les lecteurs auroint honte de le lire. Ie trouuerois encore beaucoup de choſes à dire ſur ce propos, leſquelles la meſme raiſon me fait omettre. I'adiouſteray ſeulement ce qu'on raconte de Noſtre Dame de Heſle: c'eſt que les femmes qui ne peuuent auoir enfans, tirent à belles dens (au moins ſouloint tirer) les cordes des cloches de ſon temple.

Et de ialouſie iamais fut il medecin qui en ſceuſt garir? Il eſt certain que non: mais de ce que tous les medecins n'ont iamais ſçeu faire, on dit qu'il y a vn ſainct à Tou qui en eſt grand ouurier. Nous auons auſſi S. Auertin, S. Achaire, S. Maturin (i'entens S. Maturin de l'Archant, que les autres nomment S. Mathelin, dont vient Teſte mathelineuſe) qui guariſſent des maladies ſuſdictes, deſquelles nous ſçauons que les medecins ne peuuent venir à bout auec tout leur ellebore. Leſquels exemples ſuffiront pour monſtrer combien grans medecins ſont les ſaincts des papicoles.

Il y a bien encores vn'autre difference notable entre les ſaincts qu'on dit faire profeſſion de l'art de medecine en paradis, & les autres medecins qui ſont parmi le monde: c'eſt que chacun de ces saincts peut enuoyer la meſme maladie de laquelle il peut guarir. Et qu'ainſi ſoit, quand on dit le mal S. Main, le mal S. Ian, c'eſt auſſi bien à dire le mal qu'ils enuoyent, que le mal duquel ils guariſſent. Il eſt vray qu'il y a des ſaincts plus coleres & plus dangereux les vns que les autres: entre leſquels S. Antoine eſt le principal, à cauſe qu'il bruſle tout pour le moindre deſpit qu'on face ou à luy ou à ſes mignõs Car ſi quel-

si quelque iniure eſt faite à ſes mignons, ſoint hommes ſoint pourceaux, (car il entretient les deux) ils prient incontinent leur S. Antoine en venir faire la vengeance, & alors le diable y eſt. Quant aux pourceaux, il eſt vray qu'ils ne diſent mot, mais ils n'en penſent pas moins: d'autant que ce ſainct ne les laiſſe pas demeurer ſi beſtes qu'ils ſont de leur naturel. Or peut on bien dire de ce ſainct & de quelques autres des plus coleres & des plus dangereux, ce qu'vn poëte Latin à dict generalement de tous les dieux, *Primus in orbe deos fecit timor.* Car comme la bonne femme, apres auoir donné vne chandelle à ſainct Michel, en donnoit auſſi vne au diable qui eſtoit auec luy: à S. Michel, afin qu'il luy fiſt du bien, au diable, afin qu'il ne luy fiſt point de mal: ainſi ne faut-il douter que ſainct Antoine & autres ſemblables ſaincts n'ayent eſté adorez autant & plus pour crainte du mal qu'ils pouuoint faire, que pour eſperance de quelque bien. Et voila pourquoy il y a eu grand combat entre ceux de la ville d'Arles & les Antoniens de Viennois ſur ceſte queſtion, leſquels ſe diſoient poſſeſſeurs du corps dudict S. Antoine: d'autant que tant les vns que les autres en monſtroint vn qu'ils diſoient eſtre ſien: mais en la fin S. Antoine eſt demouré ayant deux corps entiers, par faute d'vn, & outre iceux, pluſieurs membres en diuers lieux: pour le moins auec demie douzaine de genoux, l'vn à Bourg, l'autre à Maſcon, l'autre à Dijon, l'autre à Chalons, l'autre à Ouroux, l'autre aux Auguſtins d'Albi. Voila combien S. Antoine à gagné à faire du mauuais, ou pour le moins à faire courir le bruit qu'il eſtoit tel. Auſſi nous doit apprendre ceci à nous gouuerner ſagement à l'endroit de ceux qui ſont en danger d'eſtre canonizez apres leur mort: car ce que dit le prouerbe que les treſpaſſez ne mordent plus n'eſt pas vray quant aux canonizez, ou toute ceſte philoſophie des papicoles eſt fauſſe.

Mais voyons ſi en ce point auſſi il y a conformité entre les dieux des payens & les ſaincts: & par meſme moyen regardons, tout conté, tout rabatu, leſquels ont plus receu d'honneur de leurs adorateurs. Ie di donc qu'il n'y a point de doute que les payens n'euſſent opinion

de

de leurs dieux, qu'ils sçauoint faire malades aussi bien que guarir, comme les papicoles ont estimé de leurs saincts: mais au lieu que les papicoles pensent que chacun sainct ne guarit que d'vne maladie, & aussi ne peut enuoyer par vengeance que ceste-la mesme, les payens se persuadoint que leurs dieux auoint egalement puissance sur toutes maladies, pour guarir d'icelles, ou pour en frapper les personnes que bon leur sembleroit. Or en ceci nous pouuons voir euidemment combien il s'en faut que les papicoles facent autant d'honneur à leurs saincts que les payens à leurs dieux. Ce que ie di comprenant aussi les sainctes sous le nom des saincts, & les deesses sous le nom des dieux. Mais les papicoles, ne se contentans de ne faire que ce demi honneur à leurs saincts, tant en ceci qu'en ce qu'ils leur veulent faire à croire qu'il ne sçauent qu'vn mestier: sont venus iusques à leur faire du deshonneur fort grand en ce que nous auons dict ci-dessus: à sçauoir en leur donnant des mestiers si vils & si abiects, voire si ords & si sales qu'à grand peine les peut on nõmer sans auoir mal au cœur: cõme pour exẽple quãd ils ont faict les vns cordonniers, voire aucuns sauetiers, les autres porchers. Car combien que les payens missent *Pan* au nombre des moindres dieux & des plus petis compagnons entr'eux, si ont-ils eu honte de luy donner des pourceaux en garde. Et quant aux saincts qui sont manouuriers, forger des armes (comme fait Vulcain) est bien vne besongne plus honneste que faire des souliers. Il est vray que les preschcurs des papicoles ont bien faict en sorte (au moins ceux qui ont eu de l'esprit) que le poure peuple n'a laissé pour cela de leur faire des offrãdes aussi belles & bonnes que s'ils eussent esté de q̃lque noble estat: car ils tournoint cela à leur plus grande louange, Tesmoin celui qui preschant la vie & les louanges de S. Crépin, disoit q̃ ce glorieux sainct auoit peu estre pape, auoit peu estre roy, (voire roy de France) auoit peu estre empereur, mais il auoit mieux aimé estre cordonnier. Et toutesfois (dict. il) messieurs & mesdames considerez combien c'est vn vilain mestier, & combien ord & sale: quand il n'y auroit que cela qu'il leur faut touiours manier le chigro,

& tirer ces puantes peaux à belles dents. Et tant mieux pouuez vous cognoistre combien à esté grande l'humilité de ce glorieux sainct. Mais toutes les plus nobles bandes des cordonniers & sauetiers de la ville où il preschoit l'empoignerent au sortir de la chaire, & le frotterent si bien qu'ils lui firent construire d'vne piteuse sorte toute sa declamation. Duquel faict laissant opiner les autres, (i'entens, qui auoit tort, ou les batteurs, ou le batu) ie dis que ce prescheur auoit raison de dire cela de S. Crépin, pour luy sauuer son honneur: mais il disoit vne chose qui est fort mal aisee à croire, & qui seroit (comme ie pense) peculiere à ce sainct, c'est qu'estant en ce monde il eust desia choisi le mestier dont il se vouloit mesler aussi quand il seroit en paradis.

Mais voici vne obiection qu'on me pourra faire sur ce que i'ay dict, que les papicoles faisoint moins d'honneurs à leurs saincts que les payens auoint faict à leurs dieux, quand ils donnoint à entendre que chacun sainct n'auoit puissance que sur vne maladie, & ne sçauoit faire qu'vn mestier. On me pourra obiecter les saincts qui sont patrons des villes ou pays, ne plus ne moins que les payens auoint vn dieu patron de chacun lieu. Exemple: comme les Babyloniens auoint le dieu Bel pour leur patron, les Egyptiens Isis & Osiris, les Rhodiens, le Soleil, les Samiens Iuno, les Paphiens Venus, les Delphiens Apollo, les Atheniens Minerue, les Ephesiens Diane: ainsi les Espagnols pour leur patron ont S. Iaques, les François ont S. Denys, & ceux du Lymosin ont specialement S. Marcial, les Alemans tous en general ont S. George, & ceux d'Augsbourg ont eu S. Vlrich, ceux de Colongne ont les trois Rois, les Milanois ont S. Ambroise, les Venitiens S. Marc, les Romains de nostre temps S. Pierre & S. Paul, & leur lieutenant. Ie laisse les saincts qui ont donné leurs noms aux villes, comme S. Quentin, S. Disier, S. Denis, S. Agnan, S. Paul, S. Omer, qui se peuuent en Latin appeler (comme aussi les autres que ie vien de nommer) *tutelares sancti*, ainsi qu'ō disoit *tutelares dij*. Mais que pourra on inferer par ceste obiectiō? que les papicoles faisans tenir à leurs saincts la mesme place que souloint tenir les dieux du temps

temps des payens, ont bien monſtré qu'ils auoint auſſi bonne opinion de leur ſuffiſance que les payens auoint de celle de leurs dieux, quant à commander à toutes maladies, pour les enuoyer ou les chaſſer, & quant à ſçauoir tous meſtiers. (car les payens, encore qu'ils ne diſſent pas que leurs dieux exerçoint les meſtiers, ils tenoint pour tout aſſeuré qu'ils les ſçauoint.) Mais la conſequence n'eſt pas bonne: car pluſieurs entreprennent des beſongnes leſquelles ils font puis faire à autres, ne les pouuans pas faire: comme ceux qui en Latin s'appeloint *redempsores*, encore qu'ils entrepriſſent de rendre vne maiſon toute baſtie, il ne ſenſuit pas qu'ils fuſſent charpentiers, & tailleurs de pierres, & maſſons, & couureurs, mais ils accordoint auec les vns & les autres de ce qui appartenoit au meſtier de chacun, & ſe repoſans ſur eux prenoint la charge de toute l'œuure. Ie ne doute point que ces gros ſaincts tutelaires, patrons des villes, n'en fiſſent ainſi, & qu'ils ne marchandaſſent auec chacun des autres ſaincts, qui eſtoint petits compagnõs de la beſongne qui eſtoit particulierement de ſon meſtier, ou de la charge à laquelle il eſtoit propre, & ainſi s'aidans de pluſieurs, entrepriſſent le gouuernement general.

PENSANT eſtre venu à la fin de ce diſcours, i'ay trouué qu'il me reſtoit bien encore de la beſongne. car ie me ſuis auiſé d'vne legion de Noſtres Dames, dont procede le principal reuenu du clergé. Et ce qui me les faiſoit oublier (car ie veux cõfeſſer la debte) c'eſtoit qu'ẽ parlant des ſaincts & des ſainctes, i'auois eu peur de faire vne incongruité ſi ie les mettois parmi leur troupe: mais depuis la diuerſité de propos me les auoit oſtees de la memoire. Quelcun dira peut eſtre, que c'eſt vne incongruité encore plus grande, de les mettre à la queuë des saincts: mais ie me ſauueray par la meſme allegation dont vn autre s'aida en cas ſemblable: c'eſt que celuy qui tient le premier & le plus honnorable lieu en la proceſſion, marche le dernier. Toutesfois ſi les papicoles ne vouloint prendre ceſte raiſon en payement, & me venoint à eſchauffer la teſte, ils trouueroint parauenture auoir à faire à plus forte parti qu'ils ne penſent.

Digitized by Google

Car ie ne les laisserois iamais en paix qu'ils ne m'eussent respondu categoriquement si autant de Nostres Dames sont autant de vierges Maries, meres de nostre Seigneur Iesus Christ. S'ils respondoint qu'ouy, ils tomberoint en des absurditez enormes: s'ils respondoint que non, il tomberoint en des autres encore plus enormes. Mais pource que ie m'asseure tant de leur douceur, que ie me persuade qu'ils excuseront aiseement l'incõgruité commise en ce que ie vien de dire, (quand ainsi seroit) ie ne les tourmenteray point par vne question si violente, & telle qu'ils y pourroint perdre le petit demeurant qu'ils ont de sens & entendement: seulement les prieray de me dire si toutes les Nostres Dames que ie m'en vay nõmer sont vne mesme Nostre Dame.

Il faut donc noter qu'aucunes Nostres Dames prẽnẽt leur nom du lieu où elles sont, aucunes du mestier duquel elles se meslent. Et quant à celles qui sont nommees du lieu, les vnes portent le nom de quelque ville ou village, les autres monstrent par leur nom quel est le lieu où elles sont. Exemples de celles qui ont le nom de la ville ou village où elles sont, Nostre Dame de Loorette, Nostre Dame de Boulongne, Nostre Dame du Puys en Auuergne, Nostre Dame d'Aix, Nostre Dame de Nantueil, Nostre Dame de Francueil. Exemples des autres par le nom desquelles nous entendons quel est le lieu où elles sont, Nostre Dame du val, N.D. du mont. (& en plusieurs le nom du mont est specifié,) comme N. D. de Montferra, N.D. de Mont gautier, N.D. de Montroland Et en Languedoc. N.D de cabimont, (qui est au cab du mont, c'est à dire sommet) N.D. des bois, N.D. des champs. N.D. de beau chaisne, pource qu'elle estoit sur le chemin cõtre vn chaisne: & N D de beau noyer. pour vne semblable raison. N.D du puis, qui est aupres d'vn puis: N D de la fontaine, pour vne semblable raison. Et à Chartres pource qu'il y a (au moins y auoit) deux Nostres Dames, dont l'vne est dedans le temple, l'autre dessous: celle qui est dedans, s'appelle Nostre Dame d'enhaut: l'autre, N.D. d'embas ou N. D. sous terre: ou N.D. des crotes. non pas qu'elle soit crotee, mais pource qu'elle est en quelque creux sous terre faict en fa-

Digitized by Google

façon de caue. Car ce mot crotte en ceste signification vient du Grec κρυπτα: dont encores en quelques lieu on vse de ce mot croton es prisons, comme qui diroit basse fosse. Au demeurant on dit aussi, N.D. des Carmes, en signifiant, qui est au temple des Carmes, & N.D. des neiges, pource qu'au plus chaud de l'esté le lieu où elle estoit se trouua miraculeusement plein de neiges, ainsi qu'ils disent. Ie vien maintenant aux Nostres Dames qui ont pris leur nom du mestier qu'elles exercent, ou bien de leurs actes: Voici donc les exemples, N D. de recouurance, N.D. de confort, N.D. de liesse, N.D de toutes ioyes, N. D. de pitié, N.D des vertus, N.D. de bonnes nouuelles, N. D. de bon desir, N D. des aides, & vne infinité d'autres.

Mais ce n'est pas tout, car il faut sçauoir qu'il y a des differences bien grandes entre ces N. D. aussi bien en plusieurs autres choses qu'en leurs noms. Car l'vne est vieille & fort laide, l'autre ieune & fort belle, l'autre de moyen aage & de moyenne beauté: (ce qui est encores excusable) l'vne est fort grande, l'autre fort petite: (ce qui aussi n'emporte pas beaucoup) l'vne a la face ioyeuse, l'autre a la face triste: (en quoy aussi il n'y a pas grand mal.) En quoy donc est-il? en ce qu'ordinairement elles ont & la mine & les accoustremens de putains, & tels qu'ils ont accoustumé de bailler à Marie Magdelaine. Laquelle ils n'ont point faict cõscience de peindre nuë en quelques lieux, comme aussi S. Marie Egyptienne. Et sur ce propos il me souuient de ce que i'ay leu au liure du susdict Iean Menard, d'vne Nostre-Dame de toutes beautez à Tours, qui eut ce nom pource qu'on auoit vsé du mesme moyen pour la peindre qu'vn peintre ancien vsa pour peindre la deesse Venus. Car on contepla toutes les plus belles filles & ieunes femmes de Tours, & de l'vne on prit le large front, de l'autre les yeux à fleur de teste, gays & gracieux, de l'autre le nez traitif, de l'autre, la petite bouche riante, le menton fourchu, des autres, autres parties du corps. Or si l'obiect d'vne si belle Nostre-Dame enflãbe mieux la deuotion, i'en laisse prononcer à ceux qui peuuent estre iuges plus cõpetens: ceci puis ie asseurer q̃ i'ay des liures en parchemin cõtenant

matines, vespres, cõplies, & les autres pieces de tel seruice, esquels en certains endroits sont peintes des ieunes dames qui ont vn maintien si laſcif qu'on en pourroit bien dire ces mots du poëte Properce, *Docta vel Hyppolytum Veneri mollire negantem.* Mais de quelles dames estoint ces pourtraits, à sçauoir mon si de celles que les maistres desdits liures gouuernoint, ou de celles qu'ils desiroint gouuerner, cela ne puis-ie pas dire. Comment qu'il en soit, c'estoint quelques-vnes (ainsi qu'il est à presumer) ausqu'elles ils portoint si bonne affection qu'ils vouloint voir leurs pourtraicts pendant qu'ils faisoint leurs prieres, de peur de les y oublier.

Maintenant ie retourne à la question susdite, à sçauoir si toutes les Nostres Dames que ie vien de nommer, sont vne mesme Nostre Dame. S'ils respondent que c'est vne mesme, ie leur demande pourquoy elle se desguile en tãt de sortes: s'ils disent qu'elles sont diuerses, ie les prieray de me dire laquelle d'entr'elles est la vierge Marie mere de Iesus Christ. Mais ce seroit pour retomber en l'autre questiõ premiere, de laquelle i'ay promis de ne les point tourmẽter. Il vaudra donc mieux pour ceste heure que nous nous contentions d'alleguer l'opinion de la bonne femme de Mõtrichard, qui disoit Nostre-Dame de Nantueil, & Nostre-Dame de Frãcueil estre sœurs: & que nous auissions par bonne & meure deliberation si nous pourrons tant faire qu'elles soint toutes, si non sœurs, au moins d'vn mesme parentage.

Mais à propos des diuers habits des Nostres-Dames, il y a aussi tresgrande varieté és habits des saincts, voire si grande que si on entreprenoit de la deschirer on auroit bien à songer par où on deuroit commencer. Car l'vn est tout nu, l'autre est à demi nu, l'autre bien vestu: L'vn porte vn grãd chapeau, l'autre vn petit: l'autre porte ie ne sçay quoy resemblãt à vn turban. Aucuns saincts sont emmitouflez, aucuns enchaperonnez ou encapluchonnez: aucuns embeguinez. L'vn est armé de pied en cap, l'autre n'a seulement que l'espee & le bouclier, l'autre n'a que l'espee & la dague. L'vn est à pied, l'autre à cheual. Encore n'est ce pas tout, car l'vn rit l'autre pleure, l'vn semble auoir tout gagné, l'autre semble auoir

tout

tout perdu. Bref, il y a vne difference entre eux & infinie & incroyable, non seulement en ces choses, mais en plusieurs autres. Et d'autant plus nous deuons nous esmerueiller (qui sera la conclusion de ce propos) comment estans si discordans, ils font toutesfois vne si bonne harmonie es cuisines de nostre mere saincte eglise, lesquelles ils entretiennent tous d'vn accord, (employãs toute la benoiste & glorieuse miraclificence à faire bouillir son pot) & les entretiennent tellement qu'elle ne porte enuie à celles des rois & des empereurs. Il est vray qu'elle les entretient aussi du reuenu des reliques desdicts saincts, ainsi qu'il a esté dict ci dessus: mais cõbien qu'il soit fort grand (comme on peut voir par le calcul qui en a esté faict en gros seulement, & à veue de pays) si est ce que si nous regardons de combien est plus grand le proffit qu'elle tire des ames des saincts trespassez, que celuy qu'elle tire de leurs corps, il semblera que le reuenu qui vient desdicts corps, ne soit, à comparaison de l'autre que pour auoir la desserte.

IE VIEN à l'autre point que i'ay entrepris de traitter en ce chapitre, à sçauoir, combien estoit impudente l'auarice des gens d'eglise. Et comment? (dira qu'elcun) ne peut-on pas descouurir ceste impudẽce par plusieurs passages de ce liure, & mesmemẽt par ce qui a esté desia dict en ce chapitre? Cela ie confesse: mais ie veux à present monstrer vne impudence monstrueuse, ou (s'il est licite d'ainsi parler) vne quint'essence d'impudence, voire d'impudence conionite auec vne tresabominable impieté. Et est si authentique l'exemple que i'en veux produire, qu'ils ne le sçauroit nier, sans nier leur seing & leur escriture. Car voici leurs propres paroles qu'ils ont grauees en lettres Gothiques, en vn tableau de pierre qui est (au moins souloit estre il n'y a pas long temps) attaché à vn pilier du temple de S. Estienne à Bourges, pres de l'autel où se chantoit la messe cardinale.

Hu des deuotè: cælestibus associo te,
Mentes ægrotæ per munera sunt ibi lotæ.
Ergo venitote gentes à sorde remotæ.
Qui datis, estote certi de diuite dote.
Te precor, accelera, spargas hic dum potes era:

Digitized by Google

Es sit venera securè cælica spera.
O si tu scires quantum data profit ibi res,
Tu iuxta vires dona es quod dare quires.
Te miser à pœna, dum tempus habes, aliena.
Huc dare te pœna, veniæ sit aperta crumena.
Consors cælestis fabricæ, qui porrigit est is.
Ex hoc sum testis, hic vos mundare potestis.
Fratres haurite de trunco pocula vitæ:
Hic aliquid sinite, veri velut Israelitæ.
Crede mihi, crede, cæli dominaberis æde.
Nam pro mercede Christo dices, Mihi cede.
Hic datur exponi paradisus venditioni.
Currant ergo boni rapientes culmina throni.
Vis retinere forum? mihi tradas pascua bonorum,
Pro summa quorum reservabitur aula polorum.
Hic si largè des, in cælo sis tua sedes:
Qui seret hic parcè, parcè comprendet in arce.
Cur tardas tantum? nummi mihi des aliquantum.
Pro solo nummo gaudebis in æthere summo.
Pœnos sume quasi, vnum semel, hæc sæva mater
Annos condonat: sanctus pater ista coronat.
Tot quadragenas das & obtinet hic tibi pœnas.
Mil mittis decies socius si des ibi, fies.

Le subiect de ces vers (ce que ie diray pour ceux qui n'entendent point Latin: ne les ayant voulu traduire, pource que leur grace consiste en ce qu'ils sont rymez) n'est autre chose sinon que, Qui donne au tronc, va en paradis: (& tant plus il donne, tant plus belle place il y a) qui n'y donne point n'y va point. Car

Hic datur exponi paradisus venditioni,

signifie en bon François,

En ce lieu paradis est exposé en vente. Mais à fin que le lecteur qui n'entend Latin, puisse iuger si i'ay eu raison de dire de ces vers ce que i'en ay dict, ie luy exposeray encore ces deux,

Crede mihi, crede, cæli dominaberis æde:
Nam pro mercede Christo dices, Mihi cede.

Car voici qu'ils chantent,

Ayant donné argent, tu seras au ciel maistre,
Repoussant Iesus Christ de son lieu, pour y estre.

Et qui voudra auoir le sens mot pour mot, voici la belle leçon qu'ils nous apprennent. Croy moy, croy moy, tu seras maistre au chasteau celeste. Car pour recompense de l'argent que tu auras donné, tu diras à Iesus Christ, Quitte moy la place.

Comment nos predecesseurs estoint entretenus en ignorance quant au faict de la religion Chrestienne: & comment les gens d'eglise se maintenoint tousiours, encore que leur meschante vie fust toute notoire, & que plusieurs abus & mesmes des faux miracles eussent esté descouuerts.

CHAP. XXXIX.

AYANT deliberé de monstrer en ce chapitre comment desia du temps de nos predecesseurs, aucuns commençoint à ouurir vn peu les yeux, & descouurir la grande meschanceté & tromperie des gens d'eglise, i'ay auisé aussi qu'il ne seroit pas mauuais de considerer premierement combien grandes estoint les tenebres & combien grands estoint les abus. Ie prieray donc le lecteur de recueillir en sa memoire, en premier lieu, plusieurs exẽples de cela, qui sont espars en diuers endroits de ce liure. Outre lesquels toutesfois on en amasseroit vn nombre infini si y on vouloit vn peu pẽser, mais trois ou quatre pourront suffire. Car n'est ce point vne folie merueilleuse de penser que tous ceux & toutes celles que les faiseurs d'almanacs auoint marquez de lettres rouges, estoint saincts & saincte? c'est à dire dieux & deesses? ou pour le moins demi dieux, & (s'il est licite d'ainsi parler) dieux subalternes? Car s'il ne les eussent estimez tels, il est certain qu'ils ne leur eussent pas attribué la puissance laquelle Dieu s'est reseruee. Ne voyons nous pas ici vne folie, non pas simple, mais accompagnee d'vne impieté horrible? Toutesfois en voici vn'autre qui passe bien plus outre, sur ce mesme propos des saincts: c'est d'auoir osé dire que si le S. Esprit e-

ſtoit mors d'vn chien enragé, encore faudroit-il qu'il vint à S. Hubert s'il vouloit eſtre guari. Ce qui fut dict par vn porteur de rogatons ayant des reliques dudict S. Hubert. Et ſi nous regardons en quelle eſtime on a eu le pape, auſſi bien que les ſaincts, n'eſtoit ce point pareillement vne folie eſtrange, de croire qu'vn homme depuis qu'il eſtoit faict pape deuenoit dieu? de croire qu'il auoit les clefs & de paradis & d'enfer, pour loger en paradis ceux qui donneroint à luy ou aux ſiens, pour loger en enfer ceux qui ne donneroint rien? De croire que c'eſtoit moindre peché de tuer vn homme, que de manger de la chair le vendredi, ou rompre quelque autre tel commandement de ce dieu terreſtre? Que ſi nous venons au ſacrifice meſſatique, & à l'abus qui a eſté quant à iceluy, ne dirons-nous pas les hommes auoir eſté & plusieurs eſtre encores à preſent enſorcelez eſtrangement, auant que croire qu'il y a des ames en purgatoire qui n'en peuuent eſtre chaſſees ſinon qu'à grands coups de meſſes? Auant que croire que vn meſſire Iean ayãt prononcé certains mots ſacramentaux ſur tous les pains d'vn marché, face autant de pains deuenir autant de dieux? Croire qu'on mange ſon Dieu, & puis qu'on le face ſortir pour aller au lieu qu'on a honte de nommer? Et (qui eſt vn poinct bien à noter) n'eſt ce pas vn cas dont on ne ſe ſçauroit aſſez eſmerueiller, que plusieurs choſes qui leur deuoint ſeruir à deraſciner de leurs entendemeut la ſuperſtition, l'y enracinoint d'auantage? Car ils deuoint tenir leur dieu de paſte pour ſuſpect, alors au moinsqu'ils voyoint ſon ſang auoir eſté empoiſonneur, & ſa chair empoiſonneresſe: le ſang, empoiſonneur de Guillaume archeueſque d'Yort, au temps du pape Anaſtaſe IIII, la chair, empoiſonneresſe de l'empereur Henri ſeptieme, à l'aide de Bernard du Montpolitian Iacopin, de la faction des Guelphes. Et non ſeulement le deuoint tenir pour ſuſpect, mais le deuoint totalement reietter, voire en luy faiſant toute ſorte d'infamie, alors qu'ils le voyoint ſe laiſſer manger aux beſtes: comme pluſieurs ſçauent le chien barbet du feu magnifique Maigret en auoir mangé quatre vints pour vn deſieuner, & tous ſans boire.

Mais

Mais comment se fust il reuengé contre les chiens, quād il ne se pouuoit pas reuenger contre les souris? Car ces petites bestioles ne se sont contentees de l'aller souuent empoigner iusques dedans son armoire, mais ont bien esté si braues que de le prendre sur son autel, quād le prestre s'endormoit en son *Memento*: ce que nous sçauons estre aduenu à S Marie, & à Paris au temple S Marri. Ils deuoint. di ie, estre rendus plus sages par tels accidens, & discourir en leurs entendemens, combien ils estoint loin de leur conte, d'attribuer diuinité à vn tel morceau de paste qui se laissoit ainsi gober par vne souri: mais au cõtraire ils adiousstoint folie à folie, quand telles choses aduenoint. Comme pour exemple, à Lodeue en Gascõgne, au lieu que la souri qui auoit mangé ce dieu, leur deuoit faire ouurir les yeux à l'abus, auquel on les entretenoit, non seulement ils ne laisserent pour cela d'attribuer aux autres morceaux de paste, ses compagnons, autant de diuinité que parauant, mais canonizerent la souri, l'appelans saincte Souri. Vn pareil abbrutissement fut veu pendant les derniers troubles qui ont esté en France: car vn certain gentilhomme misomesse (du nom duquel ie fournirois bien, si besoin estoit) ayant ouy sonner vne petite clochette en vn village par lequel il passoit, demanda qu'elle signifioit: & ayant entendu qu'ell'auertissoit qu'on alloit leuer dieu, dict à ses gens: Hastons nous pour estre au leuer de dieu & lui seruir de valets de chambre, quant à moy ie luy porteray sa chemise blanche. Estant arriué, il empoigna ce gentil dieu, & le presenta à son cheual, deuant toute l'assistance des auditeurs de la messe, qui regardoint ceste acte auec vn merueilleux estonnement. Mais incontinent qu'ils virent ce cheual tendre les babines quand on luy approchoit ce dieu, ils commencerent à dire, Puis que ce cheual faict cela, c'est bien signe qu'il a accoustumé de faire ses pasques. A ce mesme propos il me souuient du sainct Caniuet, c'est à dire, du caniuet dont vne hostie fut à Paris piquee par vn Iuif, lequel caniuet depuis a esté mis au nombre des plus precieuses reliques, en vn des temples de ladite ville, (à S. Iean en Greue, si i'ay bonne memoire) cõme si par vn tel acte il estoit sanctifié. Voila comment au

lieu d'auoir en meſpris ces dieux qui ſe laiſſoint ainſi meurtrir, qui ſe laiſſoint ainſi manger par les beſtes, ils n'ont laiſſé de les adorer comme deuant, & outre cela adorer les mangeurs & les meurtriers d'iceux: car i'appele meurtrier ce caniuet duquel fut faict le coup.

Or nous eſbahirons nous moins comment les hommes eſtoint ſi brutaux que de preſter l'oreille à vne telle doctrine quand nous conſiderons en quelle reputation ils auoint les auteurs d'icelle. Car quand les anges deſcendans viſiblement du ciel, fuſſent venus leur annoncer quelque doctrine, ils n'euſſent peu les receuoir en plus grande reuerence, qu'ils receuoint vn tas de meſchans & abominables cafars, qui les paiſſoint non de ſimples bourdes, mais de bourdes pleines d'impieté, & pires ſans comparaiſon que toutes les Iudaïques & Turciques. Et pour venir du general au particulier, c'eſt à dire, de pluſieurs ſortes de cafars venir à vne, ne ſera ce pas à la poſterité matiere de grande admiration d'ouyr dire, qu'on deferoit tant aux Cordeliers, voire à leur habit meſmemẽt, qu'on le faiſoit porter quelque eſpace de temps aux petis enfans, afin qu'ils peuſſent paruenir en eage d'hommes? que les vns le prenoint vn peu auant que mourir, ſe ſentans preſſez de maladie: les autres qui n'auoint eu le loiſir de le prendre deuant, ordonnoint par leur derniere volonté qu'ils fuſſent enterréz en iceluy? Et qui eſtoint ceux qui vſoint de telle metamorphoſe? Les grands ſeigneurs autant ou plus que le commun peuple, voire iuſques aux rois & empereurs. Bien eſt il vray que le Conte de Carpi, ayãt eſté des derniers qui ont iqué ce beau ieu, eſt demeuré ſeul en prouerbe & en riſee. On ne ſe contẽtoit de cela: mais la plus part, en prenant leur habit & donnant ſon corps à leur conuent, y donnoit quant & quant ſes biens, en defraudant ſes enfans, ou autres qui par droit & diuin & humain deuoint eſtre heritiers. Et quant à ceux qui s'alloint rendre Cordeliers, ne ſera ce point auſſi pour faire eſtonner ceux qui viendront apres nous, de dire, puis que la phantaſie les prenoit de ſe mettre de ceſte religion, tant s'en faut qu'ils s'en deuſſent cõſeiller à leurs parens, que meſme ſi pour y entrer il euſt falu paſſer par deſſus les ventres de leurs pere & mere, ils le de-

Digitized by Google

le deuoint faire? Et afin d'en attirer d'auãtage, ils estoint si effrontez, quant à abuser de la simplicité du poure peuple, qu'ils lui disoint & taschoint de persuader que le seul moyen de faire que le diable fut sauué, seroit de luy persuader de prẽdre l'habit de S. François. Ce que toutefois ie n'ay souuenãce d'auoir leu en leur liure de Cõformité: mais i'ay bonne memoire d'y auoir leu des mensonges encore plus impudens touchãt la louange de leur regle.

Or comme nous auons dict tantost touchãt leur dieu de paste, qu'au lieu que les inconueniens, ausquels on le voyoit tous les iours tomber, deuoint faire ouurir les yeux aux poures idolatres, ils les fermoint tant plus: ainsi en ont ils faict à l'endroit de ces cafars. Car ce qui leur deuoit faire connoistre la vilenie & ordure de ces meschans, leur confermoit d'auantage l'opinion qu'ils auoint desia de leur saincteté. I'allegueray pour exemple, ce que nous auons veu aduenir de nostre tẽps en la mort d'vn fameux Cordelier nommé De cornibus. Chacun sçait que ce vilain mourut de verole: les boutons de laquelle luy estans sortis, & le rendans rouge: le peuple qui le voyoit porter en terre (car il y fut porté en son habit & à face descouuerte) se persuadoit ceste rougeur estre procedee de ce qu'il estoit deuenu seraphin. Ie croy que la mort aussi d'vne damoiselle, qui mourut de la puãtise des pieds de ce venerable verolé, lesquels ell'auoit baisez apres sa mort (n'estant accoustumee à odeurs si fortes) fut tellement interpretee, qu'elle augmenta pareillement l'opinion de la saincteté d'icelluy. Voire ne fai aucune doute que ceux qui de la rougeur de sa verole en faisoint vne rougeur de seraphin (tant ils y alloint à la bonne foi) s'ils l'euſſent surpris en l'acte auquel il l'auoit gagnee, ne se fussent semblablement persuadez auoir veu autre chose que celle qui s'estoit presentee à leurs yeux: ou (pour parler comme le poëte Latin) n'euſſent faict à croire à leurs yeux auoir veu autre chose que ce qu'ils auoint veu. Cõme aussi celuy qui sentant deux pieds aupres des deux de son maistre (qui, pour obseruer estroitement les regles episcopales, auoit sa garce couchee aupres de soy) y alla semblablement tant à la bonne foy, qu'il se print à crier par la fenestre: Venez voir mõ maistre qui a quatre pieds.

Voila

Voila comment la Chrestienté, au lieu de s'auancer à la cognoissance des abus, s'en reculoit par vn iuste iugement de Dieu.

Or toutesfois ce grand aueuglement n'estoit si general, qu'il n'y eust touſiours quelcun qui descouurist quelques abus; & apperceust quelque partie du meschant train que menoint les gens d'eglise. Et S Bernard mesmes (comme i'ay desia dict ci dessus) auoit crié fort & ferme contre ieelui. Aussi a esté allegué (si i'ay bonne memoire) quelque passage d'vn liure de *Guillelmus De sancto amore*, sur ce mesme propos. Or fut du mesme temps, asçauoir enuiron l'an 1260. vn Nicolas Gallique natif de Narbonne, qui ayant esté quelque temps General de l'ordre des Carmes, & n'ayant peu comporter la meschãte vie de ses compagnons: non seulement les quitta, & renonça du tout à cest ordre, mais escriuit vn liure contre eux appelé Sagette de feu: auquel il leur disoit entr'autres choses qu'ils estoint enfans reprouuez, citoyens de Sodome, contempteurs du tresbon Testament, seducteurs de ceux qui estoint & de ceux qui seroint apres, la queuë du dragon mentionné en l'Apocalypse. Mais quant aux liures dudict Guillaume de sainct Amour, le Pape Alexandre IIII. les abolit entant qu'en luy fut, par edicts expres: lequel d'autre part, comme Platine recite, brusla vn liure que les mendians auoint publié, par lequel ils maintenoint que l'estat de grace ne procedoit point de la loy de l'euangile, mais de la loy de l'Esprit. Et le brusla non pas pour remors de conscience, de voir le poure monde ainsi abusé, mais craignant que ce mensonge si lourd & si impudent ne fit descouurir beaucoup de leurs autres meschancetez. Ce liure estoit intitulé l'Euangile eternel, ou l'Euangile du S. Esprit: & auoit esté basti de la doctrine de l'Abbé Ioachim, & des visions d'vn Carme nommé Cyrille, par les Iacopins & Cordeliers, taschans entre autres choses de resister par l'autorité de ce liure aux Vaudois, autrement dicts Les poures de Lyon, & autres qui s'armoint contre eux des passages du vray euangile. De ce liure le susdict Guillaume de sainct Amour escrit, ce qui s'ensuit: Ce maudict euangile est desia publié en l'Eglise, & pourtant il faut craindre la perdition de ladi-

de

te Eglise. Si ceſt Euangile eſt accomparé à celuy de Ie-
ſus Chriſt, (diſent ils) il eſt d'autant plus parfaict & plus
digne, que le ſoleil eſt plus clair que la lune, & le noyau
aut mieux que l'eſcaille, &c. Il raconte auſſi beaucoup
'autres execrables propos qui eſtoint en ce liure. Mais
e ces deux comparaiſons notamment eſt faicte menti-
n par le Rommant de la roſe, où il parle de ce liure, en
: deteſtant, & taxant l'hypocriſie des freres mendiants
ui l'auoint introduit. Voici ſes mots,

Vous ne cognoiſtrez point aux robbes
Les faux traiſtres tous pleins de lobbes.
Parquoy leurs faicts faut regarder,
Si d'eux bien vous voulez garder.
Vn peu apres.
Fut or baillé (c'eſt choſe à voire)
Pour bailler commun exemplaire,
Vn liure de par le grand diable,
Dict l'Euangile perdurable,
Dont le ſainct Eſprit fut miniſtre:
Si comme il apparut au titre,
Ainſi eſt il intitulé.
Bien eſt digne d'eſtre bruſlé.
A Paris n'euſt homme ne femme
Au paruis deuant noſtre Dame,
Qui lors bien auoir ne le peut
Pour le doubler ſi bien luy pluſt.
Là trouuaſt par grands meſpriſons
Maintes telles comparaiſons.
Autant que par ſa grand' chaleur,
Soit de clarté, ſoit de valeur,
Surmonte le ſoleil la lune,
Qui trop eſt plus trouble & plus brune:
Et le noyau des noix, la coque:
(Ne cuidez pas que ie vous mocque,
Cela di ſans bourde ne quille,)
Tant ſurmonte ceſt euangile
Ceux que les quatre euangeliſtes
Du fils Dieu firent en leurs titres.
De tels comparaiſons grand' maſſe
Là trouuoit on, que ie treſpaſſe.

Et à propos auſſi de ce qui à eſté dit des liures de ce Guillaume de S. Amour contre la poureté feinte des mendians, ce meſme poëte en fait mention. Car apres auoir traité aſſez amplement quels mendians doiuent eſtre tolerez, & quels non: & auoir allegué, pour confermer ſon dire, les ſermons dudict S. Amour, il adiouſte, en la perſonne du Faux-ſemblant.

Qui groncer en voudra, ſi gronce,
Et courroucer, ſi s'en courrouce,
Car ie n'en mentiroye mie,
Si ie deuoye perdre la vie:
Ou eſtre mis contre droiture
Comme ſainct Pol en chartre obſcure:
Ou eſtre banni de ce royaume
A tort, comme maiſtre Guillaume
De ſainct Amour, qu'hypocriſie
Fit exiler par grand enuie.
Ma mere en exil le chaſſa:
Le vaillant homme tant braſſa
Pour verité qu'il ſouſtenoit
Vers ma mere trop deſprenoit,
Pource qu'il fit vn nouueau liure,
Où ſa vie fit toute eſcrire:
Et vouloit que ie reniaſſe
Mendicité, & labouraſſe,
Si ie n'auoye dequoy viure.
Bien me pouuoit tenir pour yure,
Car labourer ne me peut plaire:
D'aucun labeur n'ay ie que faire:
Trop y a peine à labourer.
Mieux vaut deuant les gens orer,
Et affubler ma renardie
Du mantel de papelardie.
A. O fol diable quel eſt ton dict,
Et ce que tu as ici dict?
F. Quoy? A. Grands deſloyautez apertes.
Ne crains tu donc pas Dieu? F. Non certes.
Car à peine peut homme atteindre
Choſe grande, qui Dieu veut craindre.

Pour trois raiſons i'ay allegué ces paſſages: premierement

ent pour mieux faire entendre ceste hiſtoire touchant
ſt euangile ſuppoſé, lequel i'auois omis ci deſſus, en
rlant des autres: comme eſtant fort memorable: ſecon-
mẽt, pour faire mieux cognoiſtre que contenoint ces
res de Guillaume de S Amour, qui furent abolis par le
ſdict Pape Alexandre IV. tiercement, afin que le lecteur
uſt que non ſeulement ſes liures furent abolis, mais
ſſi luy fut bãni du royaume de France pour auoir dict
verité. Toutesfois il faut noter que celuy qui enuiron
n 1200 ne fut que banni, s'il euſt eſté trois cents ans a-
es, il n'euſt pas eſté quitte à ſi bon marché, mais on
uſt fait diſputer contre les bourrees & fagots, auſſi biẽ
l'on a faict à vne infinité d'autres depuis cinquante
is. Quãt à l'hiſtoire que i'ay dict eſtre fort memorable,
la trouue telle pour vne conſideration: c'eſt qu'en rap-
ortant ce temps la au noſtre, nous voyons clairement
ombien eſt grande la ſubtilité & fineſſe du diable. Car il
e ſemble auoir ioué en ceſt endroit (i'enten quãt à fai-
valoir ce faux euangile) vn tel tour que les princes iouẽ
t quelquesfois à leurs ſuiects: quand les voyans ſe fa-
her du mot de tailles ou impoſts, ils vſent du mot d'em
runts, & cependant reuiennent touſiours à leur conte:
inſi que Solon ancien legiſlateur fit couler doucement
ous le nõ de ſiſachthie ce qui ſe trouuoit trop rude ſous
on propre & premier nom. Ie di que le diable me ſemble
n auoir vſé ainſi à l'ẽdroit de ſon execrable euãgile. Car
oyant que ce nom d'euangile eternel, & la procedure
u'il y tenoit, deſplaiſoit à chacun, il a ſceu tresbien en
hangeant le nom, retenir la doctrine: tellement qu'il eſt
aruenu au but auquel il pretendoit. Et qu'ainſi ſoit, le-
teur, ſi iamais vous auez leu le ſainct & ſacré euangile,
õſiderez s'il faut pas bien que le diable ait oppoſé à ce-
uici vn autre qu'il ait forgé, mais l'appelant toutesfois
utrement, pour introduire ce que les papicoles appelẽt
eruice de Dieu, cõſiſtant en tãt de fanfares & manigãces
que le plus grãd docteur d'entr'eux auroit beſoin de prẽ-
re trois iours de terme pour rẽdre conte des nõs d'icel-
es, & encore trouueroit il en la fin qu'il en auoit beau-
oup oublié. Car cõſiderõs cõbien longue queuë traine
e ſeul mot de merites (qui eſt directement contraire à la

doctrine

doctrine euangelique) premierement quant aux diuerſes ſortes de merites, & puis quant à la matiere de chacune ſorte d'iceux. Car nous ſçauons qu'il y a merites, *congrui, digni, condigni*, ou bien *de congruo, digno, condigno, &c.* & puis quant aux bonnes œuures qu'ils appelent, & diſent eſtre la matiere des merites, nous ſçauons qu'il y a les ſimplement bonnes œuures, & puis les œuures de ſupererogation, & autres. En quoy conſiſtent les bonnes œuures? En toutes ſortes de deuotions & bonnes intentions, ſur leſquelles le clergé peut trouuer à mordre. A faire ſonner, chanter, gringuenoter, marmoter, brimboter (dont vient brimborium) ou barboter force meſſes, grandes, petites, hautes, baſſes: meſſes à la ſouppe au vin, meſſes ſeches: item meſſes pour les viuans, meſſes pour les treſpaſſez, dictes de Requiem: meſſes de Noſtre Dame de pitié, de N. D. des vertus, de N. D. de bonnes nouuelles, de N D. de toutes beautez, &c. meſſes de S. Sebaſtian, meſſes de S. Godegran, de S. Guerlichou, de S. Aliuergo, de S. Andoche: item meſſes de tous les ſaincts & ſainctes, confeſſeurs & confeſſereſſes, s'il s'en trouue martyrs ou martyreſſes; bref, meſſes au nom des onze mille vierges. Et encore n'eſt ce pas tout: car il y a les meſſes des confrairies, les meſſes des chaſſeurs, les meſſes des gendarmes: & puis les meſſes qui ſont diacrizees & ſoudiacrizees, & celles qui ne le ſont point: & tant d'autres ſortes dont il ne me ſouuient point. Puis ſi on vient aux ferremens d'vne ſeule meſſe, l'Aube, l'Eſtole, la Zone, le Manipule, l'Amict, la Chappe, ou Chaſuble, &c. Platine ou Patene, Corporalier, Encenſoir. Ie ne parle point de l'hoſtie, comme eſtant hors du nombre des ferremens miſtiques: car c'eſt celle pour qui l'eſchaffaut eſt dreſſé & pour qui tout le ieu eſt iouë. Quant aux virenouſtes & tourdions, nous en auons touché quelque mot ci deſſus, enſemble les ſecrets mirelifiquement ſubtils & plus que Pythagoriques, cachez tant ſous leſdictes virenouſtes & tourdions, que ſous les ferremẽs ou engins. Maintenant lecteur penſez vn peu en vous meſmes, de quel euangile eſt ſorti tout ceci. Penſez auſſi ſelon quel euangile, au ſainct ſacrement de Bapteſme on a meſlé du crachat, du ſel, de l'huile, & autre façons de faire, ſentans ſi puam-

uamment leur magie. Penſez auſſi combien doit eſtre ſtonnee vne perſonne à laquelle Dieu a faict la grace de 'eſtre nourri d'autre doctrine, que de celle de ſon Euan-ile, quand elle ſe trouue parmi ceux qui font profeſſion 'vne meſme religion, & toutesfois luy parlent non ſeu-ment des badinages ſuſdicts (mais malheureux & dan-ereux badinages) ains d'vn nombre infini d'autres, de ıffrages des ſaincts, des images, des reliquaires, des lu-ıinaires, des pardons & indulgences du Pape, des bul-:s, des mitres, des croſſes, des vœux, des tonſures, des onfeſſions, des abſolutions, des extremes onctions, & ù tant fameux & miſſifiqueux purgatoire, auec tous :s apennages. Certainemẽt ſi vne telle perſonne ſe trou-e fort eſtonnee d'ouyr parler ce langage, & encore plus e voir iouër tout ce badinage, ce ne ſera point ſans cau-:: mais quand elle aura leu ceſte hiſtoire touchãt ce dia-olique euangile, appelé l'euangile eternel, & qu'elle au-a penſé en ſoymeſme combien le diable eſt fin & caute-eux, elle n'aura pas grande occaſion de s'eſtonner. Car il i'y a point de doute, que (comme i'ai dict) le diable n'ait ardé ce maudict liure, en changeant ſeulement le nom: fin que cõme il y auoit vn Chriſt & vn Antechriſt, auſſi euſt vn Euangile & vn Antieuangile. Or n'a il pas vſé le fineſſe quant à changer le nom ſeulement, mais tout inſi qu'on a veu aduenir en quelques villes que le bour leau public eſtant bruſlé, les cẽdres d'icelui s'eſpandoint ar tous les quartiers d'icelles : & ainſi n'y auoit plus de ourdeau quant au nom, mais quant à l'effect il y eſtoit lus grand que iamais: luy pareillement, apres que ce de-eſtable liure a eſté bruſlé, a faict eſpandre les cendres d'i-:eluy par tous les liures qui ont eſté depuis cõpoſez par es ſuppoſts. Les Decretales en ont eu leur part, les Som-nes auſſi la leur, les Legẽdes, les Martyrologes, les liures Queſtionaires, les Diſtinctionaires, les Quodlibetaires, es Mandeſtons, les Tartarets, les Breuiaires, les Meſſels, es Heures ont eu leur part de ces cendres là. Encore ne 'eſt il pas contenté de cela, mais a introduit certains me-chans liures ſous ce meſme titre d'euangile, comme il a eſté dict parcideuãt. I'eſpere le lecteur que ceci ſuffira pour vous faire ſouuenir de l'euãgile diabolique appelé eter-

Digitized by Google

nel, toutes & quantes fois que vous orrez parler de la doctrine des papicoles. Et de faict (suiuant ce que i'ay tantost dict) puis que les hommes ont enduré vn Contrechrist, il ne se faut pas esmerueiller s'ils ont enduré vn Contre-euangile.

POVR retourner à mon propos, asçauoir que de tout temps quelques abus ont esté descouuerts, ie ne doute point que si tous ceux qui les appercecuoint, en eussent voulu aduertir la posterité, nous ne trouuissions maintenant vn grand nombre de tels aduertissemens: mais les vns n'estoint gens qui peussent rediger telles choses par escrit, les autres qui estoint suffisans pour ce faire, n'estoint assez hardis. Toutefois encore sont paruenus iusques à nostre tẽps quelques liures qui sont mesmes plus anciens de beaucoup, que ceux dont i'ay tantost faict mention, esquels on trouue en certains endroits des inuectiues contre le Pape, ou quant à sa vie, ou quant à sa doctrine. Mais il semble qu'il soit aduenu à la religion Chrestienne, ce qui est aduenu aux bonnes lettres, & aux sciences: car tout ainsi qu'vn peu deuant nostre siecle, elles ne fleurissoint point comme elles auoint fleuri quelques centaines d'ans auparauant, & comme elles ont fleuri depuis: aussi a esté plus grande l'ignorance quant à la religion Chrestienne de ceux qui ont vescu vn peu deuant nostre siecle, qu'elle n'auoit esté du temps de leurs ayeuls, ou pour le moins bisayeuls, & qu'aussi nous ne l'auons veuë depuis.

OR y a il encores vn poinct à noter sur ceci, c'est que quant à ceux qui ont esté voisins de nostre temps, outre ceux qui ont faict guerre ouuerte aux abus, & à la meschante vie du Pape & de ses creatures, (comme VViclef, Iean Hus, Hierome de Prague, & autres) plusieurs leur ont donné des asslaux, qui toutesfois ne faisoint semblãt d'estre ennemis de la religion Romaine: comme il est certain que iamais on n'eust pensé que Petrarque parmi ses escrits se fust ainsi attaché à la ville qui se disoit la saincte, iusques à dire d'elle, *Gia Roma, or Babylonia falsa e ria.* Ce qu'il dit en vn sonnet qui est entre ses autres poësies, ne contenant au reste autre chose, sinon que la description de la vie desordonnée & dissolue qui se menoit en

en la cour de Rome. Mais il ne s'eſt pas contenté d'en dire là ſon aduis, ains en diuers paſſages de ſes epiſtres Latines il a bien paſſé plus outre: diſant entr'autres choſes, que Chriſt en eſt banni, l'Antichriſt y eſt maiſtre, Beelzebub eſt iuge. Que ſous l'eſtendart de Chriſt, on y faict la guerre à Chriſt. Que là eſt faicte plus grande vilenie à Ieſus Chriſt, que iamais ne fut faite par les Phariſiens: Que là l'eſperance de vie eternelle eſt tenue pour vne fable. Que là tant plus vn homme eſt confit en meſchancetez, tant plus il eſt priſé & honoré. Et quant à l'auarice, Ici (dit il) pour or s'ouure le ciel, ici Chriſt eſt vendu pour or. Item ſi Iudas appotte ici ſes trente deniers, le pris du corps de Chriſt, il ſera receu, & la porte ſera fermee à Chriſt. Et quant à la verité, Ici (dit il) la verité eſt tenue pour folie. Et en vn autre lieu, Ie ne parle point de la verité. Car comment verité pourroit elle eſtre logee, où tout eſt plein de mentèrie & fauſſeté? l'air, la terre, les places, les maiſons, les tours, &c.

Quelquesfois auſſi la mere a eſté cenſuree par les enfans en quelque particularité concernant la doctrine: cõme nous liſons, que l'vniuerſité de Paris reprit & condamna ouuertemẽt vn article d'vne bulle de Clement vn touchant l'an Iubilé, par lequel article il ottroyoit à tous ceux qui auroint pris la croiſade, puiſſance de deliurer trois ou quatre ames de purgatoire, telles qu'ils voudroint. Et toutesfois ladicte vniuerſité ne reprit pas le commandement qu'il faiſoit aux Anges de paradis, en vne autre bulle, de laquelle ie mettray ici le texte formel. Quiconque aura deliberé de venir en voyage à la ſaincte cité, des le iour qu'il ſortira de ſon logis pour ſe mettre en chemin, qu'il puiſſe eſlire vn ou pluſieurs confeſſeurs tant en chemin cõme en tous autres lieux Auſquels confeſſeurs nous donnons de noſtre autorité pleine puiſſãce d'abſoudre de tous les cas reſeruez au Pape, comme ſi nous meſmes eſtions là. En outre, nous ottroyons que ſi celuy veritablement confes meurt en chemin, qu'il ſoit franc & quitte de tous ſes pechez, & en ſoit abſous. Et neantmoins nous commandons aux Anges de Paradis, qu'ils introduiſent en la gloire de Paradis vne telle ame, eſtant du tout exempte des peines de purgatoire, &c.

Digitized by Google

Outre tout cela il y a des prouerbes en vſage depuis long temps, qui nous teſmoignent cõment le clergé perdoit des lors beaucoup de ſa reputation. Car nous voyons qu'es prouerbes anciens qui reprennent en general les vices & mauuaiſes façõs de faire, l'egliſe eſt touſiours nommee la premiere : comme en ceſtuici qui a eſté allegué en la premiere partie de ce liure,

Trois choſes ſont tout d'vn accord,
L'egliſe, la court, & la mort.
L'egliſe prend du vif, du mort: La court, &c.

Pareillement en ceſtuici,

L'egliſe fait la teneur ſans droiture,
Nobleſſe tient la contre ſans meſure:
Labeur ne peut à la taille fournir,
Si le deſſus ne vient à ſouſtenir.

Semblablement en ce prouerbe, (car il me ſemble qu'on peut bien donner ce nom à toutes ces ſentences qui ſont ou ont eſté en la bouche d'vn chacun: encore que ce mot de prouerbe ſe die pluſtoſt des actions ou ſentences où il n'y a tant de paroles)

Depuis que decrets eurent ales,
Et que les dez vindrent ſur tables,
Gendarmes porterent males,
Moines allerent à cheual,
Au monde n'y a eu que mal.

Au lieu dequoy Menot dit, Depuis le temps que les gens d'egliſe ont commancé à porter les grands layes de velours. Auſſi ſe trouuẽt des prouerbes par leſquels eſt particulierement taxee leur auarice: dont nous auons recité vn au precedẽt chapitre, le prenans de Barelete, aſçauoir, Les preſtres, les moines, la mer, ſont trois choſes inſatiables. Et de ce nombre eſt auſſi celuy que nous venõs d'alleguer, l'Egliſe prend du vif, du mort. Mais il ne faut pas oublier, à propos du curé dõt nous auons parlé au meſme chapitre, ceſte façon de parler de laquelle on vſoit par maniere de prouerbe auſſi, pour ſignifier vne choſe qu'on ne verroit iamais, Quand les curez ne voudront plus d'offrandes. Duquel QVAND s'eſt bien ſerui vn certain bon compagnon, qui a eſcrit (il y a long temps) vn liuret contenant la prognoſtication de la venuë du bon temps.

temps. Car il dit que le bon temps viendra, Quand les femmes feront tout ce que leurs maris voudront, sans aucunement iouër du rebec: Quand les yurongnes hairont le vin: Quand les sergens seront fideles & loyaux: Quand filles de quinze ans ne voudront point qu'on les marie. Quand les boulengers dõneront leur pain, les tauerniers leur vin, pour l'honneur de Dieu: Quand on verra vn Picard sans bauërie, & vn Normand sans flatterie, Vn riche François sans orgueil, vn Allemand de net accueil: Quand d'vn proces on n'en fera plus cinq ou six: Quand il n'y aura plus en France de ialoux, cocus, ni flateurs. Mais entre plusieurs est aussi ce Quand (duquel i'ay parlé) auec vn autre que ie n'ay pas voulu omettre.

Quand vous verrez que les curez
Defendront d'aller à l'offrande,
Et porter escus & deniers,
Voire sur peine de l'amender:
Et d'autre part, mais que l'on pende
Tous larrons griuez & estranges,
Bon temps verrez (quoy qu'il attende)
Accourir au trauers des fanges.

Il y a aussi des prouerbes anciens contre la paillardise & l'yurongnerie des gens d'eglise: item il y en a contre le lieu où le Pape fait sa residence: dont cestuici est l'vn.

Iamais ni cheual ni homme
N'amenda d'aller à Rome.

Et contre luymesme il y a non seulement des prouerbes mais des chansons faictes par nos predecesseurs, dont vne commance ainsi:

Le Pape qui est à Rome,
Boit du vin comme vn autre homme,
Et de l'ypocras aussi.

Ce prouerbe aussi est ancien, qui semble auoir esté pris des paroles de Iesus Christ,

Loups rauissans & faux prophetes
Portent habits de brebiettes.

Lequel prouerbe ie di auoir esté pris (à mon iugement) de ce qui a esté dict par Iesus Christ en S. Matthieu chap. vii. Or donnez vous garde des faux prophetes, qui viennent à vous en habits de brebis, mais par dedans sont

Digitized by Google

loups rauissans. Et ce qui le me fait penser, c'est qu'il a esté en vsage particulierement contre les moines, (& notamment contre les mendians, & encore specialement les Cordeliers) lesquels moines nous sçauõs auoir esté moquez & brocardez ia de long temps, quand on les a appelez cafars, cagots, faiseurs de simagrees, chatemittes: lequel dernier terme vaut quasi autãt que contrefaiseurs de brebiettes. Et quant à ce qu'ils sont appelez Loups rauissans, S. François n'eust failli d'aduouer cela, pour le moins ce mot de Loups, veu ce qu'il disoit à vn loup, (cõme il a esté allegué ci dessus) Mon frere le loup. Nous sçauons aussi que chacun de ces quatre ordres de mendians a eu ia depuis le tẽps de nos predecesseurs sa louãge à part, comme en maniere de prouerbe, quand on a dict Iacobin en chaire, Cordelier en cœur, Carme en cuisine, Augustin en bordeau. Ce qui doit toutesfois estre entendu sainement, non pas que les Iacobins & les Cordeliers ne soint assez habiles gens pour se mesler du mestier des Carmes & des Augustins: mais pource qu'outre ceste habilité ils auoint aussi plus de grace que les autres, les vns à papelarder en chaire, les autres à faire resonner leur gros bec au cœur de leur temple, & bien entonner vn Alleluya. Car de dire que les Iacobins & Cordeliers ne fussent aussi vaillans champions de Bacchus que les Carmes, ce seroit vne heresie, veu ce que dit le texte formel de la chanson qu'on chantoit dixans (cõme ie croy) deuant que ma mere grand fut mariee,

Iacobins, Cordeliers, Carmes,
En beuuant iettent les larmes,
Disans que c'est pour les ames, &c.

Et qu'ils soint pareillement les mignons de Venus, il appert assez par leurs actes racontez ci dessus. Voila pourquoy ie di cela deuoir estre ainsi entendu.

Nous lisõs aussi es histoires des attaches que plusieurs personnes de toutes qualitez donnoint au clergé ia du temps de nos prochains predecesseurs, & encore deuant nous y lisons aussi plusieurs sornettes & risees qu'ont inuenté sur les sottes superstitions de l'eglise Romaine: comme sur l'eau beniste, (qu'on appele) sur le purgatoire (le lieu duquel on nommoit le trou S. Patrice, & le vulgai-

Digitized by Google

vulgaire disoit le trouS. Patri) item sur les pardons ou indulgences, sur l'adoration des saincts. Dequoy nous ont donné des exemples ceux qui ont faict des recueils de facetie. Il est vray qu'ils racontent aussi aucuns propos tellemẽt brocardans la superstition des papicoles, qu'ils passent outre, & tiennent du lucianisme. Mais laissant ceux qui sont de telle sorte, i'allegueray quelques vns des autres, dont pour le present i'ay memoire. Premierement donc quant à l'eau beniste, il me souuient de trois rencontres sur le propos d'icelle, qui sont d'assez bonne grace. L'vne est de celuy qui estant repris de ce qu'il n'ostoit point son bonnet quand on lui donnoit de l'eau beniste sur la teste, respondit: Si l'eau beniste passe bien iusques en purgatoire, elle passera bien à trauers mon bonnet. L'autre rencontre sur la superstition de l'eau beniste est moderne, l'auteur de laquelle fut vn conseiller de la cour de Parlement, nommé Godon, homme qui auoit l'esprit naturellement fertile de faceties. Ce Godon se trouuant vn iour où on tenoit propos au Roy François premier de ce nom, des moyens qu'il auroit de faire teste à l'empereur, qu'on disoit venir auec grandes forces, & oyant l'vn souhaiter au Roy tel nombre de bons Gascons, l'autre tel nombre de bons Lansquenets, les autres, faisãs quelqu'autre tel souhait. Sire, dit il, puis qu'il est question de souhaiter, ie feray (s'il vous plaist) aussi mon souhait: mais ie souhaiterai vne chose à laquelle ne vous faudroit faire aucune despense, au lieu que cela qu'ils ont ici souhaitté, vous cousteroit beaucoup. Le Roy luy ayant demandé, quelle estoit ceste chose, Sire, dict il, ie souhaiterois seulemẽt de deuenir diable pour l'espace d'vn quart d'heure. Et que feriez vous! Ie m'en irois tout droit rompre le col à l'empereur. Vrayement, dit le Roy, vous estes vn grand fol de dire cela, comme s'il n'y auoit pas de l'eau beniste aussi bien au païs de l'empereur, qu'au miẽ, pour faire fuyr les diables. Alors il repliqua: Sire, vous me pardõnerez s'il vous plaist: ie croy bien qu'vn ieune diable qui ne sçauroit pas encore son mestier, s'enfuyroit pour de l'eau beniste: mais vn diable qui auroit esté autrefois Godon, toute l'eau beniste du monde ne le feroit pas fuyr. La troisieme rencontre, ou facetie est encore plus recente. car l'auteur est le greffier Lori, qui dict à

Digitized by Google

vn certain Cardinal, parlant d'vne femme qui auoit le diable au corps, lequel on ne pouuoit faire sortir par aucun moyen. Il y a, dict il, bon remede: il ne faut que bailler à ceste femme vn clystere d'eau beniste. Sur le purgatoire aussi se faisoint desia deuant nostre temps plusieurs risees, comme de vray ç'a esté vne inuention vrayement ridicule. I'en raconteray deux dont il me souuient. Le Pape Clement VII. estant assiegé au chasteau S. Ange, auec quelques prelats ses amis, vn gentilhomme Romain vient à dire: Iusques à present i'ay creu que le Pape peut deliurer les ames de purgatoire: mais maintenant voyant qu'il ne se peut deliurer soymesme de prison, ie suis contraint de croire que beaucoup moins il peut deliurer les ames de purgatoire. L'autre risee fut faicte à Florence il y a assez long temps: & fut telle: Vn Florentin estant importuné par quelques Cordeliers de faire dire des messes pour retirer de purgatoire l'ame d'vn sien fils. Allez, dit il, & si vous la deliurez par vos messes, ie vous donneray vn escu. Eux incontinent qu'ils eurent dict les messes, n'oublierent de venir querir l'escu. Mais le Florentin leur fit response: Faitez moy apparoir que vous l'auez deliuree de purgatoire auãt que ie vous donne l'escu. En fin les Cordeliers apres auoir long temps conteſté contre luy, se retirerent vers le duc, le supplians de leur vouloir faire iustice. Il le fit donc appeler, & luy demanda pourquoy il ne leur payoit ce qu'il leur auoit promis. A quoy il respõdit, qu'il ne leur auoit promis, sinon à la condition qu'ils deliuraſſent de purgatoire l'ame de son fils: & qu'incontinent qu'ils luy feroint apparoir l'auoir faict, il les payeroit. Ce qu'oyant le duc, se retourna vers les Cordeliers, & leur dict: Il a raison: & pourtant faites que l'ame par vous deliuree m'en vienne elle mesme rendre tesmoignage: ou bien m'enuoye deux autres ames pour m'en tesmoigner: ou bien qu'elle m'enuoye vn mot d'escrit soubsigné de la main de Christ: & alors ie ne faudray de vous faire bailler l'escu. Vn autre en France ioua d'vn autre tour: car quand on luy vint demander payement pour les messes qui auoint deliuré de purgatoire vne certaine ame, interrogua les prestres, si depuis que les ames estoint vne

fois

soit sorties de purgatoire, elles n'estoint plus en danger d'y retourner: & luy ayant esté respondu que non, Il n'est donc pas besoin (dict il) que ie vous donne de l'argent pour ceste ci qui est ia deliuree & mise en seureté: mais il le vaut mieux garder pour vn'autre qui y sera encore detenue. Vn Italien pareillement eut assez bonne grace, qui dict à Venise au legat du pape, que si le pape eust esté bien conseillé, il n'eust pas dict qu'il deliuroit les ames de purgatoire, mais qu'il les deliuroit d'enfer. Car sur le purgatoire, il ha deux choses à prouuer: premierement, qu'il y a vn purgatoire, secondement qu'il en deliure les ames au lieu que chacun croit desia qu'il y a vn enfer: ainsi n'eust resté qu'à prouuer qu'il deliuroit les ames d'iceluy.

Quant à l'adoration des saincts, il appert aussi par certains prouerbes anciens, qu'aucuns y vsoint de quelque discretion plus que les autres. Comme (pour exemple) ce prouerbe, Il n'est miracle que de vieux saincts, ne peut estre venu que de ceux qui estoint d'opinion qu'on s'adressast plustost aux anciens saincts qu'aux modernes: lesquels tacitement ils condamnoint, pour le moins declaroint qu'ils deuoint estre tenus pour suspects. Mais il y a vn'autre chose à noter quant à nos predecesseurs, c'est qu'ils ne tenoint pas si grand conte de leurs saincts qu'il ne leur chantassent bien leur leçon, & parlassent à eux des grosses dens, quand ils leur semblоint auoir tort en quoy ils se monstroint plus hardis que n'ont esté leurs successeurs. Tesmoin le Florētin qui dict à S Ieā Baptiste (c'est à dire à son image) Que de Dieu sois tu maudict: tu as touiours esté mesdisant, & pour cela mesme Herode te coupa la teste. Et q̄ le mouroit à dire ceci, ie l'ay recité en la page 112. où aussi sont les mots Italiens, ausquels respondent ceux dont i'ay ici vsé. Or au mesme liure dont i'ay pris ceste histoire là, (intitulé *Piacevoleze del piovano Arlotto*) se trouue ceste autre, qui vient au mesme propos. Vn charcuitier de Florence auoit accoustumé de venir faire ordinairemēt ses deuotions & donner des chandeles à l'image d'vn Iesus Christ fort ieune, (à sçauoir de ceste aage qu'il auoit quand sa mere le trouua au temple conferant a-

Digitized by Google

uec les docteurs:) & s'estoit ainsi entretenu en sa bonne grace par l'espace de plus de vint ans: au bout duquel temps il auint qu'vne tuile tomba sur la teste de son fils, & la luy accoustra de telle façon qu'on n'esperoit point qu'il en deust eschapper. Ce que luy voyant, il s'en vint trouuer son ieune Iesus Christ, luy apportant vn assez beau cierge, au lieu qu'il n'auoit accoustumé de luy apporter, que des chandeles: & luy fit ceste priere, *Dolce signore mio Iesu Christo, io ti priego, renda la sanita, &c.* C'est, à dire, Mon cher seigneur Iesus Christ, ie te prie de rendre la santé à mon fils que i'ayme tant. Tu sçais qu'il y a plus de vint ans que ie te sers fidelement, pendãt lesquels ie ne t'ay iamais requis d'aucũ plaisir: maintenant ie suis venu pour me recõmãder à toy, ayãt mon fils en danger de mort, qui est tout mon bien & toute mon esperance, de sorte que s'il mouroit, incontinent apres luy ie mourrois desesperé. Pour le moins dois-tu auoir esgard à la deuotion qu'il te porte aussi bien que moy. Ayant fait ceste oraison, s'en retourne en sa maison, où il trouue son fils mort. Et pourtant le lendemain estant en grande cholere s'en vint de grand matin trouuer son petit Iesus Christ, sans luy porter aucune chandelle: & luy vint à dire, sans s'agenouiller & sans oster le bonnet, Ie te renonce, & t'asseure que tu ne m'auras iamais aupres de toy. Ie t'ay serui fidelement l'espace de plus de vint ans, & en tout ce temps ie ne t'ay requis que de ce seul plaisir, & encore tu m'as esconduit. Si i'eusse fait ceste requeste à ce grand crucifix qui est aupres de toy, ie sçay bien qu'il me l'eust ottroyee: Ie te promets bien que toute ma vie ie me garderay d'auoir à faire ni auec toy, ni auec enfant aucun Et pour toute raison adiousta ce prouerbe Italiẽ, *Chi s'impaccia con fanciulli, con fanciulli si ritroua.* Laquelle histoire (qui est la recitee plus au long, & iusques à specifier le temple, & l'endroit de la ville auquel demeuroit ce chartuitier) vient fort bien à propos du prouerbe susdict pour raison de ceste conclusion. Auec laquelle s'accorde bien aussi ce qui fut dict par vn qui prioit vne Nostre-Dame qui tenoit son petit enfant, car au bout de sa priere ayant eu quelque response qui ne luy plaisoit point, par vn qui s'estoit

mis

Digitized by Google

mis derriere l'image, (ainsi que celuy de Florence se mit derriere l'image de S. Iean Baptiste, & parla comme estãt luy) il iugea à la voix que ce n'estoit pas la mere qui auoit parlé, mais l'enfant, & pourtant luy dict: Taisez-vous petit friand: laissez parler vostre mere qui est plus sage que vous. Mais vn Bourguignon vsa bien de plus grosses paroles contr'vn ieune crucifix fils d'vn vieil, par lequel il auoit esté blessé. L'histoire est telle: En Bourgõgne pres d'vn village nommé Chaleule, vn payſant qui passoit par vn temple demãda à des sonneurs pour quel trespassé ils sonnoint: ayant sceu le nom, il se mit à dire quelque oraiſon pour l'ame d'iceluy, deuant vn crucifix qui estoit pres desdicts sonneurs, lequel au lieu de luy faire seulement signe de la teste, tomba sur luy, & le mit en tel estat que ceux la laisserent leur sonnerie pour l'ẽporter vitement en sa maiſon: où il demeura long temps malade. Apres laquelle maladie retournant au temple & voyant vn beau ieune crucifix, qui auoit vne face riante (car il faut noter que le vieil en tombant sur ce poure homme s'estoit rompu le col) ne se peut tenir de luy dire. Quelque belle mine que tu me faces, si ne me fieray ie iamais à toy. Car si tu vis aage d'homme, tu seras auſſi meschant comme ton pere qui m'a cuidé tuer. Ces trois histoires nous peuuent suffiſamment tesmoigner de ce que i'ay dict, à ſçauoir que nos predeceſſeurs ne tenoint pas si grand conte de leurs saincts qu'ils ne leur chantaſſent bien leur leçon, & leur parlaſſent des groſſes dens quand ils leur sembloint auoir tort: en quoy ils se monſtroint plus hardis que n'ont esté pluſieurs depuis. Toutesfois la hardieſſe de mes voiſins (i'entẽs ceux de Ville neufue S. George, qui sont pres de Paris) est encore beaucoup plus grande. car ils ne se contenterent pas de dire iniure à S. George de ce qu'il auoit laiſſé geler les vignes le propre iour de sa feſte, mais apres luy auoir dict iniure, luy en firent auſſi, le iettans en la riuiere de Seine, où il cuida estre gelé auſſi bien que les vignes. Et d'autant plus est grande ceſte hardieſſe, qu'ils s'adreſſerent à celuy qui est le Mars entre tous les saincts.

Auſſi estoint les gens d'egliſe brocardez en pluſieurs

sortes

sortes ſa du tẽps de nos predeceſſeurs, quant à leurs perſonnes. Et meſmement les preſtres & moines n'eſtoint pas ſeulement appelez de ces beaux noms que i'ay tantoſt recitez, par leſquels eſtoit repriſe leur hypocriſie: mais on leur en donnoit vne infinité d'autres. car les vns taxoint leur gourmandiſe, les autres reprenoint leur paillardiſe, les autres leur ignorance. Mais Laurens de Medecis entr'autres leur ſceut bien faire l'honneur qui leur appartenoit, quand eſtant interrogué par vn ambaſſadeur du Turc, dont venoit qu'en Florence on ne voyoit point tant de fols par les rues comme au Caire & es autres citez de ce pays là: il fit reſponſe, Nous tenons nos fols tous enfermez en diuers lieux, ſelon la diuerſité de leurs phreneſies. Et le menant hors de Florence luy monſtra vn grand nombre de monaſteres, & luy dict que là eſtoint leurs fols & leurs foles, qu'on appeloit moines & nonnanins. Toutesfois Laurens de Medicis euſt encore mieux rencontré (ce me ſemble) s'il euſt dict qu'on ne laiſſoit courir par les rues autres fols que ceux qui n'eſtoint point malfaiſans, & que quant aux mauuais fols, on les tenoit enfermez: & pareillemẽt des foles. Mais ce n'eſt rien de tout ce qui a eſté dict par nos predeceſſeurs contre le clergé, au pris de ce qui ſe diſoit des lors contre le pape, & contre ſa perſonne, & cõtre toute ſa trafique. Car il y a ia long temps que Paſquin a commãcé à le brocarder en toutes ſortes, & luy donner des atteintes ſi bonnes qu'il n'eſt poſſible d'en trouuer de meilleurs. Pluſieurs poëtes auſſi qui ont eſté vn peu deuant noſtre temps, n'ont pas eſpargné les papes qui eſtoint pour lors, comme *Pontanus*, *Sannazarius*, & quelques autres. Toutesfois ie commenceray ce diſcours par la reſponce que fiſt vn certain peintre à vn Cardinal de Rome. C'eſt homme ayant peint S. Pierre & S. Paul ſi bien que chacun s'en contentoit, vn Cardinal vint à dire qu'il y trouuoit vne faute, à ſçauoir qu'il leur auoit faict les viſages trop rouges. A quoy ce peintre fit ceſte reſpõſe ſur le champ, Ceſte rougeur leur procede de honte. car ils ſont honteux de voir le train que vous menez au pris de celuy qu'ils ont mené. Laquelle

Digitized by Google

esponse s'acorde fort bien auec ceste epigramme d'vn çauant personnage de ce temps.

Semimuros quicunque Patres radiante galerò
Conspicis, & rubræ syrmata longa togæ:
Crede mihi, nullo saturatas murice vestes,
Diuite nec cocco pallia tincta vides.
Sed quæ rubra vides, sanctorum cædè virorum,
Et mersa insonti tota cruore madent.
Aut memor istorum quæ cælet crimina vestis,
Pro dominis iusto tacta pudore rubet.

Ce qui me fait souuenir aussi du prescheur mentionné ci dessus (en la page 447.) qui commança & acheua son preche par ces mots, Fy S Pierre, fy S Paul. Ie di, commença & acheua, pource qu'il ne dict rien que cela: bien est-il vray que plusieurs fois il le reitera. Mais ie reuiẽ à Pasquin, qui a si biẽ frotté & estrillé les papes: sous le nõ duquel il faut entendre (ce que ie di pour le commun peuple) plusieurs personnages de bon & gentil esprit, qui ayans composé quelques vers en langage Latin ou Italien contre quelcun desdicts papes, faisoint attacher le papier auquel ces vers estoint escrits, à vne statue dicte Pasquin. Voila pourquoy il ne se faut esbahir si Pasquin rẽcõtre quelquefois si bien, veu qu'il s'attribue les inuentions de plusieurs gentils esprits. Toutesfois ie croy que iamais il n'eut meilleure grace qu'alors qu'il disoit qu'il s'en alloit mourir de tristesse, & qu'on luy auoit dict vne iniure qui luy auoit percé le cœur. Quelcun luy demandoit. Mon ami Pasquin quelle iniure t'a esté dicte? t'a on appelé larron? ou meurtrier? ou empoisonneur? Helas non: (respondit il) on m'a bien dict pis. T'a on appelé sacrilege, ou parricide, ou bougre, ou atheiste? Helas non: on m'a bien dict pis. Apres qu'on l'eut interrogué de plusieurs autres iniures les plus grandes dont on se pouuoit auiser, Helas ce n'est point tout cela respondit il: & iamais vous ne deuineriez que c'est. En la fin apres s'estre beaucoup fait prier de dire son desconfort, iettant vn grand nombre d'helas, dict qu'on l'auoit appelé PAPE. Ce mesme Pasquin monstra bien aussi en vn epigramme Latin qu'il fit depuis, combien nous de-

deuions penser qu'emportoit ce mot de pape, quand il escriuit ainsi.

Hic Caraphа iacet superis inuisus & imis:
Styx animam, sellus putre cadauer habet.
Inuidit pacem terris, diis vota precesque:
Impius & clerum perdidit & populum:
Hostibus insensis supplex, infidus amicis.
Sire cupis paucis cætera? PAPA fuit.

Or à ceci s'accorde aussi treſbien le prouerbe, qui dit qu'vn bon pape eſt vn meſchant homme. Au demeurãt qui voudra voir comment ledict Paſquin celebroit les vertus des papes, en voici d'autres exemples,

Sixtum leones, Iulium vexere cinædi,
Imperium vani ſcurra Leonis habet.
Clementem furiæ vexant & auara cupido,
Quæ ſpes eſt regni Paule futura tui?

Il (eſt vray que Paſquin à vn peu vſé de licence en ce nom *Iulium*, quant à la quantité) Auſſi ſe trouuent quelques epigrammes qui taxent particulierement, l'auarice de quelques vns: comme il eſt dict d'Alexandre VI,

Vendit Alexander claues, altaria, Chriſtum:
Emerat ille prius, vendere iure poteſt.

Que i'ay traduict,

Clefs, autels, Chriſt auſſi vend le pape Alexandre:
Il les a achetez, il les peut bien reuendre.

Et Mantuan a ainſi eſcrit de l'auarice des papes en general.

Or voulez vous ſçauoir quelle trafique meine
La marchande portant nom d'egliſe Romaine?
Elle vent pour argent temples, preſtres, autels,
Couronnes, feu, encens, meſſes, & ioyaux tels:
Et en ſon auarice elle eſt ſi fort extreme,
Que vendre elle oſe bien le ciel, voire Dieu meſme.

Le meſme auteur a declaré aucuns de leurs autres vices deteſtables en ces vers,

Le ſainct champ du ſeigneur eſt plein de paraſites,
Et l'autel precieux ne ſert qu'aux ſodomites:
Brief, les temples à ſaincts vſages ordonnez
Par ces Ganymedes bougrins ſont profanez.

Et Pontanus qu'à il dict du pape Alexandre ſixieme de ce nom,

nom, en escriuant l'epitaphe de la fille d'iceluy?

Conditur hoc tumulo Lucretia nomine, sed re
Thais pontificis filia, sponsa, nurus.

Lequel epitaphe ie trouue traduict par deux: l'vn l'a ainsi interpreté,

Ci gist le corps d'vne certaine dame,
Du nom Lucrece, & d'effect (dont ie tremble,)
Du pape fut ribaude tresinfame,
Espouse, bru, & fille tout ensemble.

L'autre l'a ainsi traduict.

Ci dort qui fut de nom Lucrece,
De faict Thais, putain de Grece:
Qui iadis d'Alexandre fille
Et femme fut, & belle fille.

Le poëte Sannazare aussi a escrit l'epitaphe de cestuy-ci, pour la conclusion duquel (apres auoir declaré non seulement ces meschancetez, mais plusieurs autres) il dit, Et toutesfois cestuy ci a presidé onze ans, estant pape en la ville de Romme. Va maintenant, & parle des Nerons & des Caligules, & des vilains Heliogabales. C'est assez de ceci: honte m'empesche de dire le reste. Et l'epitaphe de Boniface quelles louanges contient-il? *Intrauit vt vulpes, regnauit vt leo, mortuus est vt canis*: c'est à dire, Il est entré comme vn renard, il a regné comme vn lion, il est mort comme vn chien. Et afin qu'on voye comment ceux qui n'ont peu escrire leurs louanges en bon Latin, les ont escrits en tel Latin qu'ils ont peu, plustost que de les taire, ie produiray l'epitaphe de Benoist douzieme,

Iste fuit verò laicis mors, vipera clero.
Denique à verò, turba repleta mero.

Or ne s'escriuoint point ces beaux epitaphes des papes seulement, mais les cardinaux, les eueſques, & autres prelats en auoint aussi qui tesmoignoint de leurs vertuts dont aucuns se trouuent encores auiourd'huy: entre lesquels cestuy-ci est de bonne grace, contre vn eueſque qui auoit esté cordelier,

Nudipes antistes, non curat clerus vbi stes:
Dum non in cœlis, sis vbicunque velis.

Mais (pour ne parler que des papes) le moyen aussi duquel

quel on vsoit pour euiter qu'on ne fist vne papesse (ainsi qu'il estoit vne fois auenu) au lieu de faire vn pape, a esté fort moqué desia du temps de nos predecesseurs: touchant lequel vn nommé *Iohannes Pannonius* a faict vn epigramme où il rencontre assez bien, & a esté ainsi traduict,

Nul ne pouuoit iouir des sainctes clefs de Rome
Sans monstrer qu'il auoit les marques de vray hõme:
D'où vient donc qu'à present ceste preuue est cessee
Et qu'on n'a plus besoin de la chaire percee?
C'est pource que ceux là qui orés les clefs ont,
Par les enfans qu'ils font mõstrent bié ce qu'ils sont.

Pareillement quant aux ordonnances papales, on trouue que nos predecesseurs aussi se sont opposez à quelques vnes tant qu'ils ont peu: & n'a tenu à bien crier à l'encontre, qu'il ne les ayent abolies: mais ç'a esté principalement contre l'ordonnance qui commande aux prestres le celibat. Contre laquelle en premier lieu nous trouuons ces vers faicts à la bonne foy,

O bone Calixte, nunc omnis clerus odit te,
Olym presbyteri poterant vxoribus vti,
Hoc destruxisti tu quando papa fis sti:
Ergo tuum festum nunquam celebratur honestum.

Et puis des autres qui commancent ainsi,

Prisciani regula penitus cassatur.
Sacerdos per HIC *&* HAEC *olim declinatur,*
Sed per HIC *solùm nunc articulatur,*
Quum per nostrum presulem HAEC *amoneatur.*

Et vn peu apres,

Non est Innocentius, immò nocens verè,
Qui quod facto docuit, verbo vult delere:
Et quod olim iuuenis voluit habere,
Modò vetus pontifex studet prohibere. Cignere, &c.

Mantua aussi a condamné ceste ordonnance, disant entre autres choses,

N'eust-il pas mieux valu suiure la droite voye,
Par où la loy de Dieu nous mene & nous conuoye,
En ensuiuant les pas de nos anciens peres,
Desquels la vie estoit chaste & sans vitupetes,
Quand ils se contentoint d'auoir chacun leur femme!

Helas,

Helas, & qu'eſt-ce au pris du celibat infame
Que maintenir on veut contre Dieu & nature,
Sinon impieté pleine de forfaiture?

Il n'a pas eſté iuſques à maiſtre Alain Charretier qui n'ait crié contre ceſte ordonnance, ou loi, eſcriuant ainſi en ſon liure appelé L'exil: (comme l'allegue Maiſtre Iean le Maire.) Or fut il pieça fait vn nouuel ſtatut en l'egliſe Latine, qui deſleura l'ordre du ſainct mariage d'auec la dignité de preſtriſe, ſous couleur de pureté & chaſteté ſans ſouilleure. Maintenant court le ſtatut de concubinage au contraire, & les a attraits aux eſtats mondains, & aux delits ſenſuels & corporels: & (qui plus eſt) ſe ſont rendus à immoderee auarice, &c. Vn peu apres, Qu'apporte la conſtitution de non marier les preſtres, ſinon tourner & euiter legitime generation, pour conuertir en auoutrerie, & l'honneſte cohabitation d'vne ſeule eſpouſe en multiplicatiõ d'eſchaudee luxure? Si ie diſoye tout ce que i'en penſe, ie diroye &c.

MAIS comment nos predeceſſeurs n'euſſent ils apperceu les meſchancetez de celle qui s'appelloit la mere ſaincte egliſe, veu quelle ne les cachoit aucunement, mais les monſtroit à tous ceux qui vouloint ouurir les yeux? Et meſmement à propos de la defence du mariage, nous liſons touchant les ſucceſſeurs du pape qui s'auiſa d'icelle, qu'aucuns n'ont pas faict conſcience de ſe marier à leurs propres filles: comme tantoſt il a eſté teſmoigné d'Alexandre VI, par l'epitaphe que luy a fait Pontanus, auec lequel auſſi s'accordent ceux qui ont eſcrit ſa vie. En quoy ie penſe qu'il enſuiuoit l'exẽple de pluſieurs ſiens predeceſſeurs, outre ceux qui en ſont taxez par les hiſtoirens: ie dy les hiſtoriens qui ont redigé par eſcrit les vies des papes. Et comme luy faiſoit cela à l'exemple de ſes predeceſſeurs, auſſi à l'exemple de lui fut faict le meſme acte par le pape Paul III. car nous liſons qu'il entretenoit vne ſienne fille nommee Conſtance: & meſme, que quand elle fut mariee à vn ſurnommé Sforce, voyant qu'il ne pouuoit iouyr d'elle ſi bien à ſon aiſe qu'auparauant, il le fit mourir par poiſon: Ie ne parle point de ſa ſœur qu'il a auſſi entretenue, pource que c'eſt vn inceſte qui ſemble vn peu moindre

que l'autre. Et quant à ce qu'il empoisonna ceste sœur quād il vit quelle ne prenoit pas tant de plaisir à lui qu'à quelques autres, cela est moins que rien à l'endroit des cō sciences papales: tesmoin Hildebrād q pour paruenir au papat, auoit fait mourir de poison sept ou huict papes. Ce q est le plus à noter, c'est qu'apres que de leurs filles, ou leurs sœurs, (cōme auſſi le an xiii) ou autres parentes, ils en auoint faict leurs paillardes, ils les marioint a des princes. cōme on dit que la susdicte Lucrece d'Alexādre, ie di Luerece sa fille, sa belle fille, & sa paillarde (c'est à dire, auec laquelle estāt sa fille il couchoit, & son fils aussi, frere d'elle) fut mariee, à trois princes successiuement en premieres noces, à vn duc nommé Iean Sforce: en secondes, (quand cestuy-ci l'eut repudiee) à Louys fils bastard d'Alphonse, roy d'Arragō: en tierces, à Alphonse d'Est, duc de Ferrare. Et ne se sont contentez ceux qui ont defendu le mariage, aux autres, d'vser de la liberté de Iupiter en tels mariages incestueux, mais ont voulu à l'exemple d'iceluy auoir aussi leurs Ganymedes. Il est vray que les vns ont eu des grans Ganymedes, les autres des petis. & quand Mantuan en parle es vers alleguez ci-dessus, ie ne sçay pas desquels il entend: mais cela sçai ie bien, que le Ganymedes du Pape Iean Marii De monté, dict Iules troisieme, estoit de la taille de celui de Iupiter: & auoit aucunement le trait de visage. (selon que les poëtes l'ont descrit) ce que ie di pour l'auoir veu & contemplé à loisir, & mesmement vne fois qu'il estoit à table auec son Iupiter. Mais on ne peut reprocher à ces dieux terrestres iupitrizans (c'est à dire imitateurs des actes de Iupiter) qu'ils se soint dispensez en cest endroit d'vne chose de laquelle ils n'ayent volontiers donné dispense aux autres aussi (voire à toutes sortes de gens) plustost que du mariage. Tellement que ie croy que si les prestres, apres que le mariage leur fut defendu, fussent venus d'vn commun accord presenter vne supplication a leurs sainctetez (en tenant la supplication en vne main, & l'oblation en l'autre) pour auoir recours au sexe masculin, puis qu'on ne leur permettoit vser du feminin, ils n'eussent point esté esconduits. Et ce qui me cōferme d'auantage en ceste opinion

Digitized by Google

eſt que nous liſons en la vie du pape Sixte IIII, qu'il octroya à toute la famille du cardinal de S. Luce d'auoir la compagnie charnelle des maſles, durant trois mois les plus chauds de l'annee. Pareillement ce qu'õ lit en la vie d'Alexandre VI, qu'il permit à Pierre Mendozze Eſpagnol, cardinal de Velẽce, de faire ſon Ganymedes de ſon fils baſtard nommé le marquis de Zannet.

Or outre ce que les gens d'egliſe commettoint leurs meſchãcetez à la veuë de tout le mõde (comme il appert par ce que ie vien de dire, & par pluſieurs autres paſſages de ce liure) il y a vn autre poinct, c'eſt qu'ils ſe mocquoint eux meſmes de pluſieurs choſes leſquelles ils faiſoint tenir au poure ſimple peuple pour articles de foy. Comme quand le pape Leon dixieme, à vn ſien confeſſeur, qui lui remonſtroit qu'il ne deuoit rien craindre, veu qu'il auoit les clefs de paradis, & de tous les merites de Chriſt & des ſainctz, fit reſponſe, Vous ſçauez que celuy qui a vendu vne choſe, il n'y a plus rien: ayant donc vendu aux autres paradis & tout le reſte, ie ne doy pas faire mon conte d'y auoir plus rien. Ce meſme pape eſtant vn iour repris par quelques cardinaux de ſon mauuais gouuernement & de ſa meſchante vie, comme celui qui ſe ſeroit fort changé depuis eſtre creé pape, reſpondit, Si ie ſuis meſchant, vous en eſtes cauſe: car vo' m'auez faict tel que ie ſuis. Eux s'eſmerueillãs de ce propos, & ayans demãdé cõment il l'entendoit, C'a eſté en me faiſant pape, (dit il) car il eſt impoſſible d'eſtre pape & homme de bien enſemble. Ils faiſoint bien d'auantage: c'eſt qu'il profanoint tant par leurs propos que par leurs actes ce qu'ils vouloint qu'on creuſt eſtre ſacré. comme quand Iules II. ietta les clefs de ſon ſainct Pierre dedans le Tybre, & prit l'eſpee de S Paul, diſant que les clefs de S. Pierre ne lui pouuoint de rien ſeruir à faire la guerre, au contraire que l'eſpee de S. Paul lui ſeruiroit bien. Toutesfois ceci eſt peu de choſe au pris de ce que fit le pape Gregoire VII. nommé auparauant Hildebrand. car quand il vid que ſon hoſtie (que les papicoles nõmment le ſainct ſacrement de l'autel, & le corps de Ieſus Chriſt) ne lui donnoit reſponſe de ce qu'il lui demandoit, deſpité de cela il la ietta dedans le

feu, à la veuë de plusieurs cardinaux, qui ne l'en peurent empescher. Laquelle histoire nous pourroit estre suspecte si la personne dont elle est venue l'estoit: mais l'auteur d'icelle est vn cardinal nommé Benno, qui escrit aussi qu'vn certain euesque du Pot, nommé Iean, qui estoit secretaire & fort familier d'Hildebrand, estant monté en la chaire du temple de sainct Pierre, dict vn grand peuple l'oyant, entre plusieurs autres choses, (voulant signifier ceste profanation de leur sainct sacrement) Hildebrand à faict telle chose & nous aussi, que nous meritons bien d'estre bruslez tous vifs. Et qui ne voudra croire à ce cardinal, il trouuera encore d'autres tesmoins. De ma part ie ne trouue rien en ceste acte de Hildebrand, qui ne soit plus que vray semblable. Car quand nous lisons sa vie, nous trouuõs qu'il a bien profané en autres sortes sa religiõ: Ie di qu'il a profané sa religion: pource que selon la vraye, la susdicte hostie pouuoit bien estre iettee dedans le feu, sans aucune profanation, à sçauoir en qualité de morceau de paste, & en telle qualité qu'elle descend au ventre non seulement des hommes, mais aussi des bestes (comme nous auons entendu ci-dessus) pour puis deualer au lieu que par honnesteté on n'osé nommer. Quelcun dira (peut-estre) qu'il ne se faut pas esmerueiller que Hildebrand ait faict ce tour cõtre l'hostie, pource qu'il estoit necromancien, comme il est amplement raconté en sa vie: mais ie croy au contraire que s'il eust demãdé conseil à celuy en l'eschole duquel il auoit appris l'art de necromãce, il n'eust pas esté conseillé de ce faire. Et ce qui me le fait penser, c'est que le maistre des Necromanciens, (qui est aussi le precepteur des sorciers & de toutes sortes de magiciẽs,) ne veut point de mal à ce dieu de paste, ains s'accorde tresbien auec luy. Qu'ainsi soit l'an 1538. furent bruslez quelques prestres en Sauoye pour estre sorciers, & entr'autres fut brulé vn à Rolle (qui est vn bourg, à quatre lieues de Lausanne) ensemble sa paillarde qui estoit aussi sorciere: lequel confessa auoir esté vintquatre ans sorcier, pendant lesquels il n'auoit laissé de chanter ordinairement sa messe. Ce qui me fait dire qu'il y a vn grand accord entre le dieu de la messe & le diable: car si

au-

autrement estoit, comment ce prestre sorcier eust il esté capable de chanter la messe? veu que deuant qu'estre des disciples du diable en cest art, il faut se donner à luy, corps & ame, tripes & boyaux, & renier Dieu son createur, renoncer à son baptesme? ainsi qu'on peut voir par les proces qui se font contre les sorciers & sorcieres. Ce ne fut donc point par le conseil du diable (cõme ie pense) que Hidebrand ietta l'hostie au feu, mais il fut despité de ce qu'elle, qui estoit appelee dieu par ceux de sa religion, ne sçauoit pas donner response aussi bien que vn Apollo dieu des payens, ou vn Bacis, ou vne Pythie, par leurs oracles.

Que si quelcun ne peut encore croire par ce que ie vien de dire, ni par ce que i'ay raconté ci dessus en diuers lieux (& notamment où i'ay parlé de l'hostie empoisonneresse) qu'il y ait accord, voire intelligence, entre le diable & le dieu de paste, i'allegueray ici des tesmoignages de ceux-mesmes qui sont les sacrificateurs de ce dieu: lesquels tout d'vn train seruirõt pour la continuation de mon propos touchant la profanation susdicte. Et premieremẽt i'allegueray le tesmoignage d'vn prestre Sauoyẽ dict dom Antoine le Goetreu, (car Don est en Sauoyen ce que nous disons Messire) lequel en chantant sa messe, voyant que son compere qui lui aidoit à la dire, attendoit trop à luy respondre Amen, lui vint à dire, Di Amen de par le diable. Et incontinent le compere ne faillit de dire Amen de par le diable. Il est vray que ce ne fut sans se fascher, & sans adiouster audict Amen, ces paroles ici, Le chancre te ronge compere: si tu n'eusses tant crié, ie prenois la souri (car il faut noter qu'il guettoit vne souri qui estoit venue pour ouyr la messe, ou bien pour manger le dieu de la messe, comme nous sçauõs que ce tour a esté faict par plusieurs.) Mais voici les propres mots, qui ont meilleure grace en leur dialecte, Amen, le sancrou te rauzay compere: se te n'ousse tan cria, zussou prey la ratta.

Nous auons aussi touchãt c'est accord du dieu de paste auec le diable, le tesmoignage d'vn prestre, qui disoit, Quant à moi ie confesse n'entendre rien à ces messes des saincts, mais vne messe cõmune ie vous la gringuenot-

Digitized by Google

te en diable. A ce mesme propos il ne faut pas oublier celuy qui chantant sa messe en vn lieu qui auoit veuë sur son iardin, ainsi qu'il tenoit son dieu de paste par dessus sa teste, ayant apperceu au mesme instant vn garçon monté sur vn sien cerisier, commença à crier, Descen de par le diable, descen: adressant sa parole (comme il est vray semblable) aussi bien à son dieu de paste qu'il tenoit sur sa teste, qu'au garçon monté sur l'arbre. Or s'accordoit tresbien auec les prestres susdicts celui qui disoit à vn, Venez dire la messe de par tous les diables: monsieur se courrouce, Aussi faisoit le gentilhomme de Lorraine, qui disoit à vn sien fils (qui n'estoit pas fort amoureux de messes) Ala messe de par tous les diables, à la messe. Mais voici vne question qu'on me pourra faire, si ainsi est que le diable s'accordoit & s'accorde bien auec le dieu de paste, & sont amis, d'où vient que les prestres le menacent quelquesfois du diable. comme (pour exemple) vn messire Iean au pays de Lorraine menaçoit son dieu de le donner au diable. L'histoire est telle: Va qui vouloit mal à vn messire Iean, & auoit grande enuie de le dober la premiere fois qu'il le trouueroit, l'ayant rencontré par la ville portant son dieu, O comme ie te froterois maintenant (dit il) si ce n'estoit pour le respect du dieu que tu tiens. Alors messire Iean, se sentant bien homme pour lui, respond, Ne laissons point pour cela de voir lequel de nous deux sera le plus fort pour porter les coups. Voila mon dieu à terre: (car il l'auoit mis là, pour se reposer, & iuger cependant des coups) au diable soit il donné s'il se mesle ni pour l'vn ni pour l'autre. C'est ici (dit ie) vne question qui est à la verité plus que Sorbonique: voire plusieurs ont este proposees es conciles qui ne la valoint pas, car comment se peut faire, veu qu'il y a accord & amitié entre le dieu de paste & le diable, (ainsi qu'il a esté mõstré ci dessus que le dieu de paste ait peur de lui, comme monstrent ceux qui lui font telles menaces? On me peut encore faire vne obiection, prise d'vn acte qui fut faict il y a enuiron trente ans par vn prestre Sauoyen, curé ou vicaire d'vn village dict Felinge, aupres de Bonne, en Fousigni. car ses parroiciens l'estans venus querir pour faire cesser vn

grand

Digitized by Google

grand orage, (pource qu'il s'estoit vanté qu'il ne falloit craindre tempeste ni orage en sa parroisse pendant qu'il y auroit le pied) il vsa premierement de force coniurations qu'il sçauoit par cueur, puis apporta son breuiaire & son messel, & choisit les plus rebarbatiues qui y fussent (estant cependant sous vn arbre qui le defendoit vn peu de la dicte tempeste, & outre cela se faisant tenir à quatre ou cinq de peur de renuerser) voyant en la fin que tout cela ne seruoit de rien, apporta son sainct sacrement, c'est à dire son dieu de paste, & lui tint ce language. Cour di se te né ple for que le diablou, ze te zeteray de quien le paco. C'est à dire, Par le cor dieu, si tu n'es plus fort que le diable, ie te ietteray dedans la fange. Voici (di ie) vne autre histoire sur laquelle on peut fonder vn obiection semblable à la precedente, à la solution de laquelle me trouuant fort empesché, ie la remettray au prochain concile: sinon qu'en attendant on vueille se contenter de ceste solution: à sçauoir que les diables & les dieux de paste font quelquesfois comme les procureurs & auocats, qui en public font semblant de se vouloir entre-manger l'vn l'autre, en criant harol pour le droit de leurs parties: mais au sortir de là se prennent par la main & s'en vont boire ensemble, voire aux despens d'icelles. Il se pourroit faire (di ie) que les prestres auroint esté abusez par vne telle ruse de ces dieux & de ces diables. Pour le moins voila tout ce que i'en puis dire pour c'est' heure.

Au demeurant, quant aux autres sortes de profanations (c'est à dire leurs faicts ou dicts par lesquels les sacrificateurs des papicoles profanent eux mesmes ce qu'ils veulent estre tenu pour sacrement) i'en donneray ici des exẽples: laissant iuger au lecteur, qu'elle reuerẽce les simples papicoles doiuẽt porter à leur religion quant aux autres poincts d'icelle, veu que les sacrificateurs mesmement la profannent ainsi. Ie commẽceray par vn prestre de Lorraine, lequel tenant vne boiste pleine d'oublies qui n'estoint point encore consacrees (ainsi qu'ils parlent) les hochoit, disant, Ribaudaille, ribaudaille, lequel de vous sera auiourd'huy dieu? Du prestre Lorrain, ie viendray au Prouençal, qui en leuãt le dieu de sa mes-

se luy ayant mis les iambes en haut & la teste en bas, & apres la messe en ayant esté repris, C'estoit (dit-il) de peur que ses chausses ne luy tombassent. Apres ces deux i'allegueray le prestre Sauoyard qui se vantoit que luy & ses compagnons faisoint de leur dieu de la messe, comme le chat fait de la souris: c'est asçauoir qu'apres s'en estre ioué, ils le mangoint. I'ay ouy parler aussi de quelques vns qui inseroint voire incorporoint à leurs messes quelques propos d'autre sorte que ceux que nous auons dicts: car nous auons parlé de celuy qui disoit à son compere, Di amen de par le Diable: & de l'autre qui tenant son dieu leué en haut, commanda cependant à vn qu'il voyoit monté sur vn arbre, de descendre de par le diable: mais nous n'auõs pas parlé du chapelain de feu monsieur le mareschal du Bié, lequel chapelain s'estant faict bailler (selon qu'il auoit accoustumé) du vin pour son desieuner, auec celuy qu'il luy falloit pour chanter la messe puis l'ayant serré en quelque coin de l'autel, ou aupres, & couuert d'vn linge, pour iusques à quand il auroit dict sa messe, il aduint qu'vn laquais dudict seigneur eut deuotion de reuisiter ce pot: & pour ce faire attendit iusques à ce que le prestre se fut mis à son Memento: mais ce bon sacrificateur, nonobstant son Memento, ayant vn œil aux champs & l'autre à la ville, quand il vit son pot en tel danger que d'estre en la misericorde d'vn laquais, adiousta voire incorpora à son dict Memento, ces paroles, Laisse cela fils de putain. Quant à celuy qui s'estant endormi en son Memento, puis s'esueillant en sursaut crie Le roy boit, (se souuenant de l'antienne qu'il auoit gringuenotee toute la nuict, de laquelle il auoit encore mal à la teste) nous en auons parlé ci deuant: mais nous n'auons pas fait mention de celuy qui cria I'ay ftus, pensant estre encores au ieu de cartes. Ie croy bien que tous n'y inseroint pas des pieces venantes si mal à propos, ains qu'aucuns y alloint à la bonne foy en ce qu'ils y adiousteint. Comme le poure prestre d'vn certain lieu pres de Paris, qui ayant trouué en vn sien almanach *Sol in cancro* en lettres rouges, pensant que ce fust quelque sainct, se mit en deuoir de cercher la messe qui luy appartenoit: mais en la

Digitized by Google

en la fin apres auoir bien fueilleté son messel, n'ayant trouué ce sainct, fit ceste conclusion par despit, *Sol in cancro, sol in cancrus, nec est virgo, nec martyrus: venite adoremus.* Et quand seroit ce faict, s'il falloit alleguer tous les exemples de telles decorations du sacrifice Missal? (Car considerant maintenant ce qu'est la messe, & non pas ce que les papicoles l'estiment estre, i'appele decoration & ornement, ce que selon leur iugemẽt i'appelerois profanation.) Si faut il que i'en adiouste encores vn, qui est notable entre dix mille millions d'autres. C'est d'Octauian de S. Gelais eueſque d'Angouleſme, & toutesfois traducteur des liures d'Ouide *de arte amandi*. Il auoit faict gageure qu'en quelque temps & lieu qu'on parleroit à luy en ryme, il feroit la reſponſe pareillement en ryme ſur le champ. Suiuant laquelle gageure, on luy vint propoſer ces trois vers, pendant qu'il eſtoit bien empeſché à deſbrider ſa meſſe,

L'autre iour venant de l'eſchole
Ie trouuay la dame Nicole,
Laquelle eſtoit de verd veſtue.

Luy (ſans aucunement rompre ſa deuotion meſſifique, ou meſſifiquale, ou meſſifiquãte) fit ceſte reſponſe prõptement:

Oſtez moy du col ceſte eſtole,
Et ſi bien toſt ie ne l'accole,
I'auray la gageure perdue.

Auſſi eſtoint decorees les meſſes par des propos ioyeux, dicts par les complices des meſſotiers: comme quand on crioit haut & clair, (ô quels effrontez.) A l'offrande qui aura deuotion: ſus femmes leuez le cul. Mais il n'y auoit pas pour rire, quand le preſtre ne deſbridoit pas la meſſe aſſez viſte au gré des auditeurs: ains alors le diable y eſtoit à pied & à cheual. Au diable ſois tu donné meſſire Iean. Haſte toy de par le diable: on deſieunera ſans nous. Tes fieures quartaines, meſſire Iean, tu ne ſçais pas lire à demi. Leſquels ſuffrages ne ſont encore rien au pris de ceux qui furent dicts par des gentilshommes François à vn preſtre, qui au lieu de leur epitomizer ou abbreger leur meſſe extraordinairement, la leur alongea de toute la paſſion. Ce qui aduint par leur faute: car au lieu de luy

Digitized by Google

demander vne messe de chasseur, ils luy demanderent vne messe de gendarme, pensans l'auoir encore plus courte Luy, apres auoir long temps songé quel euangile faisoit mention de gendarmes, en la fin s'auisa de ces mots de la passion, *cum fustibus & armis:* & pourtant mit toute la passion dedans sa messe, faisant cependant despiter & renoncer tant le sacrifice que le sacrificateur messal à ses auditeurs, qui estoint ia bottez, & auoint ia leurs cheuaux tous prests, & se morfondans à la porte du temple.

Ces exemples sont (à mon iugement) plus que suffisãs pour prouer ce que i'ay tantost dict: asçauoir, que celle qui s'appeloit la mere saincte eglise, ne cachoit aucunement ses meschancetez à nos predecesseurs, mais les leur faisoit voir, au moins à tous ceux qui n'estoint aueugles, & ouyr à tous ceux qui n'estoint sourds. Il est vray que ces exemples monstrent specialement comment ils profanoint ce qu'ils tenoint pour vne vraye & saincte religion. Car de leur meschante vie & de leur fausse doctrine il en a esté parlé plus amplement en quelques autres chapitres. Mais quant à nos predecesseurs, pour vn qui se plaignoit de leur fausse doctrine, cinquãte se plaignoint de leur mauuaise vie: & la plus part du monde les accusoit de choses fort legeres, leur laissant passer cependant de grands crimes, sans en mot dire. Comme quand ils ne les accusoint pas de leurs malefices en ce qu'ils tenoint des benefices en telle & telle sorte, mais de tenir des benefices incõpatibles, ou d'en tenir trop grand nombre, ainsi que nous lisons que le Roy Loys XII. dict à vn euesque, qui luy demãdoit quelque benefice outre plusieurs qu'il auoit desia, Ie vous en donneray tant, que le diable emportera tout. *Tot dabo sibi,* (comme le recite Menot) *quòd diabolus portabit: omnia.* Lequel prescheur, auec ses compagnons alleguez souuentesfois ci dessus, peut fournir autres exemples de ce dernier poinct.

Ie vien aux faux miracles, dont les vns ont esté descouuerts du temps de nos predecesseurs, les autres de nostre temps: & commenceray par Ieanne, la saincte pucelle d'Angleterre. Ceste pucelle fut tenuë long temps pour

pour saincte & pour prophetesse par la subtile inuention des Cordeliers: qui mesmes faisoint accroire qu'elle estoit descenduë du ciel: & donnoint à entendre (afin que cela fust plus vraisemblable) qu'elle ne mangeoit ne beuuoit, combien qu'en cachette elle bāquetast & paillardast fort & ferme auec les saincteteez des beauxperes. Entr'autres choses ils persuadoint au poure peuple, qu'elle sçauoit les pechez de toutes personnes: & de faict, à chacun qui alloit vers elle, elle disoit les pechez qu'il auoit commis. Mais les Cordeliers vsoint de ce moyen pour les luy faire sçauoir, c'est qu'ils ne laissoint aller vers elle que premierement on ne se fust confessé: or pouuoit elle entendre aiseement du lieu où elle estoit tout ce que disoit vn chacun en sa confession, les Cordeliers luy ayans choisi vn lieu tresconmode à cela. En fin l'abus estant descouuert, (apres auoir abusé vn nombre infini de personnes) elle fut executee à mort auec les bōs freres auteurs du miracle. Aucuns disēt que l'abus fut descouuert par le moyen d'vn gentilhomme, qui se doutant de ce moyen, duquel les Cordeliers vsoint pour luy faire sçauoir les pechez, se confessa des choses que iamais il n'auoit faictes: lesquelles luy estans apres redictes par elle, la tromperie fut aperceuë. Les autres disent qu'elle fut descouuerte par autre moyen. On recite aussi d'vn crucifix que les mesmes Cordeliers faisoint pleurer & parler. Du faux miracle, ou plustost des faux miracles des Iacopins de Berne, & des Cordeliers d'Orleans ie me contenteray d'en faire souuenir au lecteur, estimant n'estre besoin de luy en faire le recit, veu que ces histoires ont esté imprimees, & outre cela sont en la bouche d'vn chacun. Mais il faut noter que deuant l'esprit miraculeux des Cordeliers d'Orleans, les Cordeliers d'Eureux auoint eu le leur, duquel aussi i'ay faict mention ci dessus.

Voici vn autre faux miracle, qui n'est pas de mauuais esprit, & est recité par Iean Menard en son liure intitulé Declaration de la regle & estat des Cordeliers. Vn porteur de rogatons de S. Antoine ayant à prescher sous vn noyer, vn peu deuant sema de poudre à canon le nid d'vne pie qui y estoit, & puis y attacha vne petite corde, mettant le feu à l'autre bout d'icelle. Or ainsi qu'il presch

oi

choit ſes pardons, la pie ſentāt ceſte poudre, ſe mit à faire grand bruit: luy qui n'auoit attendu que cela, & penſoit bien qu'il ne s'en faloit guere que le feu ne fuſt monté iuſques au haut, vint à dire, Meſchante beſte qui empeſches la ſaincte predication, monſieur S. Antoine te vueille bruſler de ſon feu. Et bien toſt apres le feu qui eſtoit paruenu iuſques au nid par le moyen de ceſte cordette, le bruſla auec les petis qui eſtoint dedans. Ce qui ne fut ſans bien crier Miracle, qui luy fit faire vne queſte fort pecunieuſe. Il recite au meſme lieu qu'il a ouy racōter à eux meſmes (ie di à quelques vns de ces porteurs de rogatons, ou queſteurs de S. Antoine) que quand l'opportunité ſe trouuoit, ils chauffoint des petites croix ou images de cuiure, pendant que la bonne femme leur alloit querir quelque choſe au grenier ou celier: & quand elle retournee auoit offert ſon don, ils luy faiſoint baiſer ladite croix ou image: laquelle eſtāt trouuee chaude par elle, ils luy donnoint vne merueilleuſe crainte diſans, que monſieur S. Antoine monſtroit qu'il ne ſe contentoit du don qu'elle luy faiſoit, & eſtoit courroucé. Pour laquelle cauſe la bonne femme retournoit querir dequoy augmenter ſon preſent, & l'apportant trouuoit l'image refroidie: ce qu'ils diſoint eſtre ſigne que monſieur S. Antoine eſtoit appaiſé. Il eſcrit au meſme paſſage d'vn tout qui auoit eſté ioué en Italie vn peu auparauant (qui pouuoit eſtre enuiron l'an 1530.) par vn du meſme meſtier, & ſeruiteur du meſme maiſtre: c'eſt que ce galand deſpité de ce qu'on ne luy auoit rien donné chez vn laboureur, mit le feu à l'eſtable de ſes vaches, qui bruſla nō ſeulement l'eſtable, mais auſſi tout le reſte de la maiſon, enſemble tous les biens qui y eſtoint, & vouloit faire acroire que c'eſtoit par vn miracle de S. Antoine, mais la verité fut cognuë. Il adiouſte encores vne hiſtore qui eſt fort notable, & a eſté deſcrite par pluſieurs, touchant vn autre queſteur de S. Antoine, qui mit le feu en la toile d'vne femme, faiſant acroire que c'eſtoit par vengeance de S. Antoine, ce qu'il dit eſtre aduenu au pays de Vaux. Les autres diſent que ce fut au pays de Calabre: & racontent ainſi l'hiſtoire. Vn de ces queſteurs allāt par le pays, auec vn valet qui conduiſoit l'aſne porteur des beſaces, paſſa

par

deuant le logis d'vn boucher: où le valet ayant sonné a clochette, la femme vint ouurir, & les ayant faict entrer dedans, leur alla querir quelque piece de chair. Cependant ce bon frere ayant apperceu deux beaux pourceaux se goguayans sur vn fumier, attendit que la femme fut reuenue: & alors se tournant vers son valet, C'est grand dommage (dit il) que ces deux belles bestes meurent si soudainement. Ceste femme dresse l'oreille à ce propos, & s'enqueste plus auant du beau pere. Lequel luy fait response: M'amie, ie ne vous puis dire autre chose, sinon que ces deux pourceaux me font grand' pitié, qui s'en vont mourir soudainement: & si il n'y a homme viuant qui s'en peust apperceuoir s'il n'a la grace du benoist S. Antoine. Mais il y auroit bien remede, si i'auois deux des glands que le secretain de nostre eglise benit tous les ans. La femme, l'ayant prié à iointes mains de luy faire tant de bien que de lui en donner, auec promesse de recognoistre ce plaisir: il commença à regarder son valet (qui estoit faict au badinage, & au proffit de la besace) & luy demanda s'il en auoit de reste de ceux qu'il auoit donnez au village duquel il estoit nouuellement sorti. Le valet, apres auoir bien cerché, respond qu'il n'en trouuoit que deux, lesquels il gardoit pour leur asne qui estoit souuent malade. A quoy il replique: Si nostre asne deuoit mourir, si faut il faire plaisir à ceste bõne dame, que ie cognoy estre fort affectionnee à nostre religion. Et cependant d'vn œil enuieux ayant guigné vne piece de toile, luy dit, en continuant son propos, Ma bõne sœur, ie m'asseure tant de vostre liberalité, que vous ne refuserez vn peu de linge pour les poures malades de nostre maison. Elle luy offre & linge & tout ce qu'il voudra, pourueu qu'il haste de remedier à ce mal. Prenant donc ces deux glands en sa main, il demande vn vaisseau plein d'eau, dedans lequel il met vn peu de sel: puis s'estant descapuchonné, vient à dire force menus suffrages, (le valet respondant touſiours Amen: & la femme auec ses enfans estans cependant à genoux.) Les oraisons estans dictes, il met ces glands en poudre dedans ceste eau, & puis ayant brouillé le tout ensemble, le fait boire aux pourceaux, leur donnant vne grande benediction

sur

sur le dos, & inuoquant le bon baron sainct Antoine à ce miracle. Ce qu'ayant faict, il dict à la femme, que ses pourceaux estoint hors de danger. Elle, pour s'acquiter de sa promesse, changea sa toile à vn grand merci du beau pere. Le mari estant arriué vn peu apres leur depart, & ayant entendu toute la farce, & commẽt sa toile estoit du ieu, court apres eux, menant deux ou trois de ses comperes auec soy. Le moine de loin les voyãt venir vers soy embastonnez, fut aussi estonné qu'vn coupeur de bourses pris sur le faict: toutesfois il s'aduisa de gagner vne maison qui estoit assez pres du lieu où il se trouua: en laquelle le valet entre, & secretement apporte deux charbons, & les enueloppe au milieu de la toile. Cela faict, ils poursuiuoint leur chemin, sans faire semblant de rien. Le boucher bien tost apres attint le moine, & le saisit rudement par le froc, luy demandant sa toile, en l'appelant larron. & luy vsant de grandes menaces. A quoy il respõdit doucement: Mon ami, ie la vous quitte volontiers: priant Dieu vous pardonner l'iniure que vous me faites, en m'ostant ce qui m'auoit esté donné pour recompense du grãd proffit que i'auois porté à vostre maison. Ie n'ay pas regret à la toile, mais pourtant i'espere que le glorieux baron monsieur S. Antoine monstrera vn euident miracle, & de bref, pour vous apprendre à ne traiter pas ainsi les bons seruiteurs & amis de Dieu. Le boucher, qui ne prenoit garde à telles paroles, s'en retournoit tout gay d'auoir sauué sa toile: mais estant vn trait d'arc loin du moine, il commença à sentir le bruslé, & voir quelque peu de fumee entour de soy: ce qui le rendit si estonné & ses compagnons aussi, que la toile estant iettee sur le champ, chacun d'eux commença à crier S. Antoine l'hermite, S. Antoine de Pade. A ceste voix accoururẽt le moine & son valet, faisans aussi bonne mine l'vn que l'autre mais le valet se mit incontinent à esteindre le feu, le moine commença à descharger force benedictions sur les testes de ces poures supplians, qui estoint agenouillez, ayans ia perdu la parole à force de crier merci à luy & au sainct. Ce qu'ayant faict, il les mena à la messe de paroisse, où la toile ayant esté desployee & bien visitee, ainsi l'histoire racontee, fut solennellement crié Miracle mira-

cle.

Digitized by Google

le. Et pour penitence fut enioint au poure boucher de faire compagnie audict moine par tout le pays de Calabre, pour porter tesmoignage de ceste histoire. Lequel par ce moyen ne gagna seulement la toile, mais amassa grãde somme d'argent: (se tenans bienheureux ceux qui luy pouuoint donner) le poure boucher au contraire ne perdit pas seulement sa toile, mais receut grand dommage de ce voyage, tant pour l'argent qu'il y despendit, que pour sa traffique qui cependant cessa.

De Calabre ie viendrai en France, laquelle ne doit rien (comme ie pense) aux autres pays en fertilité de faux miracles. Et commenceray par S. Pierre des Boudins, du pays de Berri: duquel l'histoire est telle: La chambriere d'vn prestre (à parler par reuerence) auoit receu le sang d'vn pourceau dedans vn grand plat d'estain, ayant au milieu l'image de S. Pierre esleuee en bosse: duquel plat le curé se seruoit à receuoir ses offrandes, & lequel aussi il mettoit en parade sur l'autel, où estant vn iour, fut apperceuë quelque goute de sang sur la face de S. Pierre: dont le curé commẽça à faire grand bruit, n'oubliant entr'autres choses d'en faire les cloches sonner, comme d'vn tresceretain & tresbien qualifié miracle. Ceci y fit incontinent assembler les processions de toutes les parroisses d'alentour. Ce que voyant vn curé voisin, fut tenté du peché d'enuie: & pourtant s'enquit si soigneusement de ce faict, qu'il trouua que du sang que ceste chambriere du curé auoit receu en ce plat, quelques gouttes estoint entrees en la concauité de ladicte bosse par quelque endroit où elle n'estoit bien iointe au plat: lesquelles s'estãs gelees, y estoint demeurees iusques au temps du degel: & alors en sortant estans apperceuës sur la face de S. Pierre, firẽt courir le bruit qu'il pleuroit. Lequel bruit depuis (ceci estant aueré) fut changé en risee, & en mocquerie de ce poure S. Pierre d'estain: car il en fut appelé S. Pierre des boudins.

Ie produiray vn autre exemple sans partir dudict pays. Au temple du chasteau hors la ville de Bourges, aduint qu'vn oiseau (vn pigeon, selon aucuns) saignant d'vn coup qu'il auoit receu, se vint poser sur la teste d'vne Nostre Dame du choeur dont aduint que le sang decoula par la face

Digitized by Google

la face de ladite Dame. Et alors ce fut à qui crieroit plus haut Miracle. Mais le lieutenant du Roy ayant faict visiter ceste teste, on trouua encore des plumes de l'oiseau, auec le sang dedans le creux d'icelle: & pourtant le miracle qui auoit esté crié bien haut, fut descrié tout bellement.

I'ay ouy aussi parler d'vne Nostre Dame dicte Nostre Dame la neuue, laquelle ayant esté descouuerte miraculeusement, fit pareillement force miracles, ou pour le moins on luy voulut faire accroire qu'ell'en faisoit. On l'auoit enfouye sous l'herbe, laquelle on auoit arrousee d'eau salee: ce qui fut cause que les vaches en broutant la descouurirent.

Aussi a esté fort renommee la fausseté du miracle du crucifix de Muret pres de Thoulouze. Car on fit accroire à ce crucifix il y a enuiron trente ans, qu'il pleuroit, & faisoit plusieurs miracles à l'endroit des boiteux, des aueugles, & autres, qui ont tels maux surmõtãs l'art de medecine. Or quant à l'artifice duquel on vsa pour luy faire sortir de l'eau des yeux qu'on disoit estre des larmes, il y en a deux opinions: les vns disent que c'estoit par le moyen de quelque mixtion d'eau auec de l'huile: les autres disent qu'on auoit mis vn sep de vigne dedans la teste dudict crucifix au temps qu'elle iette sa seue, ou (selon que parlent aucuns) elle pleure. Mais le miracle dura plus long temps que ceste saison de l'annee, & pourtãt encore qu'on eust vsé de ceste inuention pour vn temps, il eust esté besoin d'en trouuer vne autre.

Or il faut noter que les moyens pour faire entrer quelque crucifix ou quelque sainct en credit estoint tels: mais pour l'entretenir & augmenter, on attiroit quelques bõs gueux de l'ostiere pour contrefaire les boiteux, ou les aueugles, ou faire semblãt d'estre venus malades de quelque bien dangereuse maladie, & s'en retourner guaris. Quelquesfois aussi ils vsoint seulement de ce moyen là pour donner bruit à leur sainct. De laquelle tromperie souuent ont esté veus des exemples: & pour ceste heure me souuient de trois. Le premier est de S. Renaud à Paris, aux fauxbourgs de Nostre Dame des champs, auquel les moines du lieu voulurent faire accroire qu'il estoit

sainct

laincte, & le plus habile faiſeur de miracles qui fuſt à cinquante lieuës à la ronde. Et pour ceſt effect ils auoint apoſté quelques boiteux, & quelques aueugles. & autres contrefaits, auſquels ils auoint donné le mot du guet. Mais il aduint qu'vn entr'autres ſe preſenta diſant eſtre aueugle de naiſſance, lequel apres pluſieurs agiots cria miracle, diſant qu'il voyoit. A laquelle parole prit bien garde vn certain perſonnage, qui eſtoit là eſpiant l'occaſion de deſcouurir ceſt abus: lequel, ſi toſt qu'il luy ouyt dire qu'il venoit de receuoir le don de ſa veuë, luy preſente la doubleure de ſon ſaye, qui eſtoit de couleurs: & luy dit, S'il eſt ainſi que tu ne vis iamais, & tu vois maintenant, (ce que ie ne croi pas) dimoy quelle couleur c'eſt là: L'aueugle (qui ſe faignoit eſtre) nomma incontinent la couleur que c'eſtoit, chacun l'oyant. Alors ce perſonnage ayant ce qu'il demandoit, Voyez, dit il, mes amis, s'il eſt ainſi qu'il ne vit iamais, comment peut il iuger des couleurs? Voila comment l'abus vint en euidence. Le ſecond exemple eſt de ceux qui feignans eſtre malades du haut mal, dict le mal S. Iean, s'en alloint le trouuer le iour de ſa feſte, & apres auoir bien eſcumé, & crié long temps, Iean, Ieã, Iean, autour de ſa chaſſe, ou du lieu où il eſtoit, faiſoint ſẽblãt d'eſtre guaris. En quoy il y auoit vne fauſſeté manifeſte & impudente: d'autant que ceux qui tõbãt de ce mal, ne parlent ni ne ſe remuent aucunement. Le troiſieme exemple eſt des miracles d'vn moine qui fut quaſi auſſi toſt decanonizé que canonizé, en la ville de Veniſe, il y a enuiron treize ans: lequel on nommoit *Frã Matthio*, ſi i'ay bonne memoire. Là venoint les gueux à grandes troupes, l'vn contrefaiſant le boiteux, l'autre l'aueugle, l'autre le paralitique, l'autre l'impotent de quelque membre, l'autre faignant auoir quelqu'autre mal: & ne venoint qu'à bonnes enſeignes, eſtans treſbien ſalariez par les canonizateurs. D'iceux l'vn s'en retournant diſoit qu'il commençoit à ſentir guariſon, l'autre, qu'il eſtoit ia du tout gueri. Mais ceſte farce ne ſe iouoit pas ſãs grand murmure: car pluſieurs qui alloint pour voir ceſte impoſture (du nombre deſquels ie fu) ne ſe pouuoint tenir de dire ce qu'ils en penſoint, ayãs pitié du ſimple peuple, qui ne s'appercẽuant que ces gros maraux eſtoint

attitres, se persuadoit que ce gētil moine en mourant estoit deuenu miraclifiqueux Il est bien vray que desia en sa vie il auoit acquis quelque bruit de saincteté: ce qui estoit cause que le peuple tant plus aiseement se laissoit persuader ce qu'on disoit de sa miraclificence. Et entr'autres choses i'ay ouy racōter de luy qu'il crioit fort & ferme contre la cour de Rome, quand sa phantasie le prenoit: aussi vsoit il d'vne licence Diogenique à brocarder & à reprendre tous ceux qu'il rencontroit. Il me souuient aussi d'vn conte que fit vn appelé le capitaine Franchot à feu Odet de Selue pour lors ambassadeur du Roy vers les seigneurs de ladicte ville, touchant ce gentil personnage. Vn iour de quaresme (dict il) i'amenay disner ce moine auec moi, qui ne s'ē estoit pas fait prier deux fois. Ce que ie fis pour donner passetemps à vne compagnie que i'auois inuitee, le cognoissant homme qui sçauoit tresbien dire le mot quand il vouloit. Ce disner quadragesimal estoit de cheureaux & autres viandes à la chardonnerette, (aux vz & coustumes de Rome.) Desquelles ledict moine se farcit le ventre aussi bien qu'homme de la compagnie, sans faire aucun semblant de trouuer rien mauuais. Il est vray que nous apperceuions bien qu'il mangeoit comme vn homme qui a grand' haste. Ce qu'aussi il nous monstra depuis par effect: car il acheua beaucoup plustost que nous, & sortit de table, nous y laissant. Plustost ne fut il en la ruë, que nous oyons crier à gorge desployee: *Allo'n ferno tut quelli che mangiano carne la quaresima.* Laquelle voix nous disions estre fort semblable à celle dudict moine, ne pouuans penser que ce fust elle mesme, veu qu'en criant contre ceux qui auoint mangé de la chair en quaresme, il eust crié contre soy-mesme, qui en venoit de māger auec nous, sans nous en rien dire. Mais quand on eut regardé par la fenestre, on trouua que c'estoit luy, & non autre. Et qui est bien d'auantage, tant plus on le prioit de se taire, tant plus haut il crioit: & n'y eut autre moyen de lui imposer silence, que de lui approcher le poing à deux doigts pres de son nez. Ce conte acheué par ce capitaine, furent faicts quelques autres du mesme moine, se rapportās tresbien à cestui là: par lesquels on pouuoit cognoistre quel l'auoit esté sa

Digitized by Google

humeur qui lui auoit procuré la susdicte canonization.

Il me souuient aussi d'auoir ouy parler de plusieurs faux miracles à l'endroit des enfans mors nez, pour les faire retourner en vie, ou pour le moins reprendre quelque sentiment, iusques à ce qu'ils fussent baptizez. Mais pour conclusion, nous ne deuons douter qu'il ne fust aisé aux gens d'eglise de faire acroire au poure peuple tout ce que bon leur sembloit : car (comme dit le prouerbe) bienaisé est à tromper qui à nul mal ne pense. Or comment il faisoit grande conscience de penser aucun mal de chose aucune dicte ou faicte par eux, voire de iuger que la tromperie des gens d'eglise (quand il s'en apperceuoit) fust tromperie, cela peut estre assez cognu par plusieurs passages de ce liure, & nommeement de ce chapitre. Il y a toutesfois vn autre poinct à noter, quant aux miracles que ces imposteurs mettoint en auant, c'est qu'en aucuns aussi ils s'aidoint des charmes, en aucuns ils esblouyssoint les yeux du simple peuple par illusions diaboliques. Et qui voudra auoir des exemples de tels miracles, aussi bien que des autres, (outre les exemples que ie vien d'alleguer) il en trouuera bon nombre au liure intitulé, La conformité, ou Les conformitez de S. François auec Iesus Christ: duquel liure nous auons souuent ci dessus faict mention. Là nous trouuons tant de personnes guaries par S. François, ou ses disciples, tant de personnes resuscitees, que si cela estoit vray, nous pourrions dire, qu'ils auoint toutes sortes de miracles à leur commandement, voire que faire vn miracle (& notamment quant à resuscister les morts) leur estoit aussi aisé que boire vn verre de vin. Car que pouuoit estre impossible à celui duquel le froc estoit si miraclifique, qu'il donna la veuë à trois aueugles, à vn homme & deux femmes, comme nous lisons au 72. fueillet? Quant aux brayes, comment miraclifiquement elles faisoint enfler le ventre aux femmes qui de nature estoint steriles, il n'est pas iusques aux petis enfans qui n'en puissent auoir ouy parler. Mais en ce mesme liure il y a aussi des actes racontez pour miracles, où il semble bien que le diable ait employé ses charmes & sorceleries ou illusions.

A ceste sorte de tromperie nous pouuons bien adiou-

ster l'autre dont nous auons parlé ci dessus, de ceux qui des os du premier pendu qu'ils trouuoint, (à faute d'autres) faisoint à croire que c'estoint quelques miraclifiques ossemens de tel sainct ou telle saincte, qu'on appeloit reliques. De laquelle tromperie, pource qu'il y a vn exemple fort notable, qui est tesmoigné par les papicoles mesmement, & dont toutesfois n'a esté faite mẽtion ci dessus, ie l'adiousterai ici: mais d'autant que ie l'ay ouy raconter autrement que Bocace ne le racõte, (estant toutesfois la difference non au faict, mais és circonstances seulement) ie le racõteray en toutes les deux sortes, pour donner le chois au lecteur. Voici donc premierement comme ie l'ay ouy raconter. Vn porteur de rogatons qui auoit engagé ses reliques en la tauerne, & ne pouuoit rẽdre l'argent qu'il auoit emprunté dessus, pour les retirer, s'auisa de ce tour: C'est, qu'ayant pris vn charbon en presence de l'hostesse à laquelle il deuoit l'argent, il l'enueloppa dedans vn beau linge blanc: dequoy elle se moqua. Vous moquez-vous de mõ charbõ? (dict il) si est ce que ie le vous feray baiser auant qu'il soit nuict. Elle voulant gager qu'il n'estoit pas en sa puissance de le lui faire baiser, Et bien donc, dict il, gageons la somme que ie vous doy: à la charge que vous me rendrez mes reliques si ie gagne. La gageure faicte, ce gẽtil moine, qui n'estoit despourueu d'esprit, quelques heures apres vint à l'eglise, où il dict au peuple, qu'il ne leur monstreroit pas les reliques qu'il auoit accoustumé de leur monstrer, mais vne bien plus precieuse. Alors desployant ce beau linge, monstra ledict charbõ, disant, Voyez-vous bien ce charbon? C'est vn des charbons sur lesquels le glorieux sainct Laurent fut rosti. Mais il y a bien vn point, c'est que toutes les filles qui ont perdu leur pucelage, & toutes les femmes qui ont rompu la foy à leurs maris, n'en doiuent pas approcher: autrement elles seroint en grand danger. Lui ayant dict cela, il y auoit grand presse à baiser ce charbon, les poures femmes & les filles voulans mõstrer qu'elles sentoint leurs consciences nettes. L'hostesse, d'vn costé voyãt bien qu'en l'allant baiser elle perdoit la gageure, d'autre costé qu'en n'y allant point, elle se rendoit

doit suspected'auoir ioué vn mauuais tour à son mari, & qu'elle ne seroit pas creue si elle racontoit sa gageure, alla baiser le babouin apres tous & toutes les autres. Ainsi ce bon frere desgagea ses reliques sans rien desbourser, & adiousta ceste nouuelle relique aux anciennes. Menot cor delier, (duquel le tesmoignage ne nous doit estre suspect, veu qu'il estoit de mesme bois dõt estoint faicts les porteurs de rogatons) ne touche ceste histoire qu'en passant, mais s'accordant toutesfois auec moi quant à ceste circonstance, que les reliques estoint demourees en la tauerne. Voici ses paroles, au fueillet 41. col. 4. *Dic de illis quæ reliquias suas in taberna perdiderunt, & pipitem inuentum in sudario, loco reliquiarum suarum, dixerunt esse quo beatus Laurentius combustus fuerat.* Ie mettray maintenant l'histoire comme Bocace la recite, mais vsãt de plus grãde briefueté: sans toutesfois omettre ce qui sert à faire entendre le stile de papelardisme que tenoint ces freres frapars. Vn religieux de S Antoine, nommé frere Oignon, ayant accoustumé d'aller tous les ans vne fois en vn village pres de Florẽce appelé Certalde, pour recueillir les aumosnes, vne fois entr'autres y estant arriué, s'en alla le dimanche au matin en la principale eglise, où tout le peuple nõ seulement du village, mais aussi d'autour, estoit venu à la messe. Estant là, quand il luy sembla estre temps, vsa de ceste harangue, Messieurs & mesdames, vous auez accoustumé tous les ans (de vostre grace) d'enuoyer aux poures du baron monsieur sainct Antoine, de vos blez & auoines, les vns plus les autres moins, chacun selon son pouuoir & selon sa deuotion: à fin que le benoist S. Antoine soit garde de vos beufs, asnes, pourceaux, & brebis: & outre ce vous auez accoustumé de payer (& ceux notãmẽt qui sont escrits en nostre cõfrairie) ce peu de deuoir qu'on paye vne seule fois l'an. Pour lesquelles choses recueillir, ie suis enuoyé par nostre superieur, mõsieur l'abbé. Et pourtant, regardez bien que ne failliez de venir apres midi, (quand vous orrez sonner les clochettes) ici hors de l'eglise: là où à la mode accoustumee ie vo⁹ ferai le sermon, & vous donneray la croix baiser & d'abondãt (pource que ie vous cognoy tresdeuots seruiteurs du baron monsieur S. Antoine) ie vous monstreray de gra-

ce speciale, vne tressaincte & belle relique, laquelle moymesme ai iadis apportee de la terre saincte d'outre mer, sçauoir est vne des plumes de l'ange Gabriel, laquelle demeura en la chambre de la vierge Marie, quand il luy vint faire l'annonciation en Nazareth. Et ceci dict, il s'en retourna ouyr la messe. Or entre ceux qui auoint ouy ceste harangue se trouuerent deux bons compagnons, qui delibererent de donner la trousse à ce beau pere touchant ceste plume de l'ange Gabriel. Ayant donc espié l'occasion, ils allerẽt visiter ses bardes, entre lesquelles ils trouuerent vn coffret enueloppé dedans du tafetas, où estoit vne plume de la queuë d'vn perroquet, laquelle il vouloit faire croire estre celle de l'ange Gabriel. Ce qu'il pouuoit persuader aiseement à ses auditeurs, qui non seulement n'en auoint point veu, mais (quant à la plus part) n'en auoint point ouy parler. Ceux ci ayans pris ceste plume, pour ne laisser le coffret vuide, l'emplirẽt de charbons. Frere Oignon apres disner, estant venuë l'heure qu'il deuoit monstrer ceste relique, fit venir son valet auec les besongnes qu'il luy auoit baillees en garde, & lui ayant faict sonner les clochettes sur la porte du temple pour faire assembler le peuple, quand il le vit assemblé, commença son sermon, où il dict ce qui luy sembloit seruir à son propos, touchant sa relique: en la fin quand il vint à la vouloir monstrer, il fit premierement la confession en grãde deuotion: puis estant eclairé de deux torches, osta doucement le tafetas, dedans lequel estoit enueloppé le coffret: & ayant dict quelques paroles à la louange & recommandation de l'ange Gabriel & de sa relique, finalement il l'ouurit. Or voyant le tour qu'on luy auoit ioué, sans rougir, & sans faire l'estonné, hausla la face & les mains au ciel, & dit: O Dieu, louee soit touſiours ta puissance. Et apres, ayant refermé le coffre, se retourna vers le peuple, & dit: Messieurs & mesdames, vous deuez sçauoir, qu'en ma ieunesse ie fu enuoyé par mon superieur en ces pays où le soleil apparoit, & me fut donnee charge, &c. Et en faisant vn assez long discours de sa peregrination, il dict entr'autres choses que le Patriarche de Hierusalem luy monstra outre plusieurs autres reliques, celles ci, Vn peu du doigt du S. Esprit, aussi sain & aussi

auſſi entier qu'il auoit iamais eſté, & le muſeau du Seraphin qui apparut à S. François, & vne des ongles du Cherubin, & vne des coſtes du *Verbum caro*, & des habillemens de la ſaincte Foy Catholique, & quelques rayons de l'eſtoile qui apparut aux trois Rois en Orient, & vne phiole de la ſueur de ſainct Michel, quand il combatit le diable. Voila quant aux reliques que ledict Patriarche luy monſtra. Mais voici celles qui ne luy furent ſeulemẽt monſtrees par luy, mais auſſi donnees: Vne des dens de ſaincte croix, & vn peu du ſon des cloches du temple de Salomon: & la plume de l'ange Gabriel, auec vne des galoches de S Guerard de granuille: & outre tout ceci, des charbons ſur leſquels fut roſti le bienheureux martyr monſieur S. Laurens. Et puis il dit, Leſquelles choſes i'ap portay deçà deuotement auec moy. Toutesfois mon ſuperieur n'a iamais ſouffert que ie les aye monſtrees, iuſques à tant qu'il a eſté deuëment certifié ſi c'eſtoint elles, ou non: mais maintenant que par certains miracles qu'el les ont faict, & par lettres qu'il a receu du patriarche, il en a eſté bien certifié, il m'a donne permiſſion de les mõſtrer: & ne m'en voulant fier à autre, ie les porte touſiours auec moy. Il eſt bien vray que craignant que la plume de l'ange Gabriel ne ſe gaſte, ie la porte en vne petite boiſte: & les charbons ſur leſquels fut roſti S. Laurens, en vn'autre, qui luy reſſemble ſi bien, que pluſieurs fois ie pren l'vne pour l'autre: comme il m'eſt maintenant aduenu. Car pẽſant apporter la boiſte ou eſtoit la plume, i'ay apporté celle où eſtoint les charbons. Mais ie ne pẽſe point qu'il y ait faute en ceci, ains que Dieu l'a ainſi voulu, & que luymeſme m'a mis entre les mains celle des charbõs. Car ie me ſuis ſouuenu tout maintenant, que la feſte S. Laurens eſt d'ici à deux iours: & par ainſi, &c. Car ie laiſſe le reſte à ceux qui en voudront ſçauoir plus auant: confeſſant que ce conte eſt enrichi, (comme ſont les autres du meſme auteur) mais enrichi de menteries couſtumieres & ordinaires aux cafars, leſquelles pour ceſte raiſon ie n'ay voulu omettre.

Vous voyez lecteur comment leurs faux miracles ont eſté deſcouuerts, auſſi bien que leur autre tromperie: mais tout ainſi que les aueugles ne voyent non plus

Digitized by Google

quand il fait beau temps & serain, que quand le ciel est nubileux, voire nō plus en plein iour qu'en pleine nuict: ainsi deuons nous penser que le poure monde auoit tellement perdu l'vsage des yeux de l'entendement, à l'endroit de ce qui concernoit la religion, que tous ces abus luy passoint par deuant iceux sans estre par luy cognus. Car mesmes on a veu quelquesfois auenir, que le peuple se mutinoit contre ceux qui disoint, ce qu'on auoit pensé estre miracle, auoir esté trouué faux miracle: combien que l'abus eust esté descouuert par les iuges du lieu. Voire en sont venus iusques là quelquesfois, de vouloir rompre les portes, qu'on leur fermoit apres que l'abus estoit fort bien verifié. Sur quoy il faut noter ce qui a esté dict en ce chapitre, que cela mesmement qui leur deuoit seruir d'esclarcissement, a esté par eux tellement renuersé, qu'ils s'en sont aidez à l'entretenemēt de leurs tenebres. Or s'ils se sont monstrez bien aueugles, encore se sont ils monstrez plus sourds. Car nous sçauons quelle trompette a esté Martin Luther, (apres les susdicts VVicleff, Iean Hus, Hierome de Prague, & plusieurs autres) & toutefois le son d'icelle a esté long temps perdu en l'air, sans pouuoir penetrer à trauers leurs oreilles. Ie di que le son de ceste trompette a esté long temps perdu en l'air, rencontrant les oreilles bouchees: mais en la fin celui qui l'auoit enuoyee, a contraint ceux mesmement qui n'auoint pas enuie de l'ouyr, de desboucher leurs oreilles. Et quoy? depuis que ce son a esté ouy depuis que la venuë de l'antichrist a esté proclamee par tous les coins du monde, & qu'il n'a pas esté iusques aux petits enfans qui n'ayent touché du doigt toutes les sortes d'abus: les gens d'eglise ont ils bien peu se maintenir? Sçachez posterité (quoy que soyez estonnez d'ouyr ceci) qu'ils se sont encore maintenus, mais par autres moyens qu'auparauant. Car quand ils ont veu que la verité leur faisoit guerre ouuerte, & gaignāt pays peu à peu, leur emportoit auiourd'hui vne piece, demain l'autre, ils ne se sont monstrez moins cruels & furieux alencontre des soldats d'icelle qu'ils ont peu attraper, que se monstre le lion & le tigre, ou la lionne & la tigre, contre ceux qui leur emportent leurs petits: comme il sera declaré au chapitre suiuant.

Qui a

Qu'apres que la posterité se sera émerueillee de la longue folie des abus, elle s'esmerueillera comment le plein descouurement d'iceux aura cousté la vie à tant de personnes, poursuyuies par le clergé: & qu'elle ne trouuera cest' histoire moins estrange qu'on trouue plusieurs actes recitez par Herodote.

CHAP. XL.

DV TEMPS de nos predecesseurs, la folie des abus estãt encore en vogue, les gẽs d'eglise ne se sõt contẽtez de se faire reuerer & adorer, de se faire donner la bourse quãd bon leur a semblé, de gehner les personnes de la crainte de leurs excõmunicatiõs: ils sont venus iusques à mettre le pied sur la gorge, non pas cõme on le dit par prouerbe, mais realement & de faict. Voire vn de leurs chefs a biẽ osé mettre le pied sur la gorge d'vn empereur. Car c'est vn'histoire assez commune, & qui n'a point esté oubliee par ceux qui ont escrit les vies des papes, qu'Alexandre III. ayant commandé à l'empereur Frederic de se prosterner en terre, & lui demander pardon (deuant vn grand peuple assemblé au mesme lieu, à sçauoir en l'Eglise de S. Marc à Venise) l'empereur obeyssant à son commandement se prosterna. Mais incontinent ce gentil pape, lui mettant le pied sur la gorge (ou sur le col, selon les autres) vint à dire, il est escrit, Tu marcheras sur l'aspic & le basilisque, & fouleras aux pieds le lion & le dragon: L'empereur fort indigné d'vn tel outrage, Respondit, Non pas à toy, mais à S. Pierre. Alors le foulant derechef du pied, dict, Et à moy & à Pierre. Or faut il noter que cest empereur venoit principalement pour estre absous de l'excommunication papale. Nous lisons aussi que les Venitiens enuoyerent au pape Clement V. vn ambassadeur nommé Francesco Dandalo, pour estre deliurez du lien d'excommunication (car il les auoit excommuniez, voire aggrauez, reaggrauez & maudits: & ne se contentant de toutes sortes de fulminations ecclesiastiques, auoit faict publier la

Digitized by Google

croisade contr'eux en Italie) mais ce pape ne les voulut absoudre que premierement ceſt ambaſſadeur, pour amande honorable ſollennelle, n'euſt receu en ſon col vn colier tel qu'on met aux chiens, & ayant ce colier euſt marché à quatre pieds du long de la grand' ſale du palais d'Auignon. Dont il fut touſiours depuis à Veniſe appelé chien. Ce meſme pape ſe pourmena par la ville de Bogenci ſur Loire, en grande pompe, & ayant (entr'autres) pour ſes conducteurs, ou pluſtoſt pour ſes eſtafiers ou laquays, le roy de Frãce & le roy d'Anglettere, l'vn à coſté dextre l'autre à ſeneſtre: dont l'vn tenoit la bride du cheual. Auſſi liſons nous que le ſuſdict empereur Frederic ſeruit d'eſtafier au pape Adrian IIII. predeceſſeur de ceſtuy ci: pour le moins luy tint l'eſtrier pour deſcendre: à telles enſeignes que pour recompenſe d'vne ſi grande humilité, il en receut de la moquerie par luimeſme: à ſçauoir pource qu'il auoit tenu l'eſtrier gauche, au lieu du droit: de laquelle moquerie eſtant vn peu eſmeu, il luy dict, Ie n'ay iamais appris à faire vn tel office, & es le premier à qui ie l'ay faict. Et Boniface VIII de quelle arrogance vſa il enuers le roy Philippe le Bel? iuſques à dire que pour la contumace d'iceluy le royaume de France eſtoit deuolu à l'egliſe Romaine. Ce meſme pape ayant l'eſpee au coſté, s'oſa bien vanter (refuſant pour la troiſieme fois au duc Albert d'Auſtriche le titre de l'empire d'Allemagne) qu'il eſtoit empereur luy meſme, & ſeigneur de tout le monde.

Et à propos de ce que nous auons dict de l'excommunication du pape Alexandre III. contre l'empereur Frideric, il nous faut noter ce qu'eſcrit Machiauel, à ſçauoir que les papes ſe ſont faicts grans par trois choſes, par excommunications, par pardons, & par armes: voire ſi grans qu'au lieu qu'auparauant ils obeyſſoint aux rois en choſes ciuiles, ils leur ont commandé. Mais il faut noter que par les pardons ou indulgences ils ſe faiſoint adorer & amaſſoint deniers, par les excommunications ils ſe faiſoint redouter: dequoy nous voyons grand nombre d'exemples es vies des papes. Et ces mots de foudre, & de foudroyer, leur aidoint bien à iouer leur perſonnage à l'endroit de ceux qui le penſoint eſtre celuy

celuy qu'il se disoit estre. Ie ne veux pas dire toutesfois qu'ils ne se soint aussi enrichis par quelques excommunications. Car tout ainsi qu'ils defendoint plusieurs choses à fin qu'il fallut puis apres acheter les dispenses, aussi excommunioint ils afin qu'on achetast l'absolution, comme nous lisons que le susdict empereur Frederic acheta son absolution du pape Gregoire IX. pour le pris de cent mille onces d'or. Mais que dirons nous de Boniface VIII, qui ne se contenta d'excommunier le roy en la façon ordinaire, mais excommunia luy & tous les siens iusques à la quatrieme generation? En ceci pouuons nous voir comment bien à leur aise ils mettoint le pied sur la gorge aux rois & empereurs aussi bien qu'aux autres: voire en se mocquant euidemment & de la patience & de la sottise du monde. Car quelle apparence y a il d'excommunier vn homme auec toute sa posterité iusques à la quatrieme generation? De semblable moquerie vsa le mesme pape, quand par despit du roy susdict Philippe le Bel, il annulla toutes les indulgences dõnees aux François par ses predecesseurs. Car si ces indulgences auoint eu la vertu telle qu'on leur attribuoit, elles deuoint auoir retiré de purgatoire plusieurs milliõs d'ames: ces mesmes indulgences estãs declarees abusiues & nulles, il sensuiuoit que ces poures ames peussent retrogarder audict purgatoire, tout ainsi qu'vn qui seroit sorti de prison par le moyen d'vne grace qu'il auroit impetree, s'il auenoit que sa grace fust annullee, il seroit force qu'il y rentrast.

Nous pouuons aussi cognoistre par vne histoire que nous lisons en la vie du pape Honoré III, comment ceux qui estoint excommuniez entroint en desespoir, & combien cruellement estoint vengees les offenses des seculiers contre les prelats. Car elle contient que l'an 1223, Adam euesque de Cathane en Escosse, ayant esté bruslé en sa propre cuisine par ses subiects, pource qu'il en auoit excommunié aucuns, à cause qu'ils n'auoint pas bien payé leurs dismes, ce pape n'eut iamais repos iusques à ce que pour vn, quatre cents d'iceux eurent esté pendus & estranglez, & leurs enfans chastrez. Ie di que ceste histoire nous monstre entr'au-

tres

tres choſes en quel deſeſpoir l'excommunication mettoit les poures ſimples perſonnes: pource qu'il eſt vrayſemblable que ceux qui traiterent ainſi ceſt cueſque duquel ils auoint eſté excommuniez, ne vindrent à commettre ceſt acte que premieremẽt ils ne l'euſſent inſtamment ſupplié de leur donner abſolution, du refus de laquelle ils eſtoint entrez en deſeſpoir.

Voila, lecteur, comment ces antechriſts faiſoint trembler tout le monde ſous eux. Que ſi vous reſpondez que toutes les gens d'egliſe n'eſtoint ni papes, ni prelats, pour ſe faire ainſi craindre, ie vous prieray de vous ſouuenir du prouerbe qui dit que, de grand maiſtre hardi valet. Lequel ie penſe auoir eſté par eux verifié & pratiqué mieux que par gens du monde. car à grand peine oſoit on regarder en face vn meſchãt preſtre croté pour le reſpect qu'on portoit à mere ſaincte egliſe. Et puis il faut conſiderer que leur maiſtre ne ſe reſeruoit pas la foudre d'excommunication, mais la leur preſtoit toutes & quantes fois qu'ils en auoint beſoin: laquelle ils eſpargnoint ſi peu, que meſme pour demi teſton, voire pour ſix blancs (ainſi que confeſſe Menot) ils excommunioint les poures perſonnes, leſquelles alors entroint en deſeſpoir, comme penſans eſtre damnees. Mais ie produiray le paſſage dudict Menot, ſeruant fort bien à ce propos. Il dit dõc au fueillet 143. col. 4. Quand vn homme eſt excommunié, il eſt renoncé de Dieu, & donné en la puiſſance de tous les diables. & pourtãt c'eſt vn grand ſcandale de mettre vn ſi dangereux baſton en la main d'vn fol prelat. Ce n'eſt pas petit cas d'enuoyer vn homme à tous les diables. Et à ce propos, vn gentilhomme de robbe courte dict vn iour à quelcun de noſtre ordre, Beau-pere ie vous demanderois volontiers vne difficulté. Ie ne me puis aſſez eſbahir de la façon de faire qui eſt pour le iourd'huy en l'egliſe, en ce que nous ſeculiers enuoyons en paradis ceux dont nous faiſons iuſtice, vous gens d'egliſe les enuoyez à tous les diables. Et voici comment: Quand nous condamnons vn hõme à la mort, laquelle il a bien deſſeruie, auãt que l'enuoyer au gibet, nous lui pouruoyons de quelque homme de bien pour le confeſſer: & quand on le meine, nous le re-

con-

conforcons & luy donnons bon courage, & taschõs par tous moyens de le bien disposer, & faire qu'il meure en bon estat: mais au contraire l'eglise, qui doit auoir le soin des ames, pour six blancs, pour vn bonnet perdu, enuoye vn homme tout chaussé & tout vestu à tous les diables. Voila comment vous estes zelateurs de nostre salut. Alors ce beau-pere (comme lui m'a confessé) congnoissant que ce gentil homme disoit la pure & reale verité, ne luy peut respondre auec toute sa theologie: & est encores maintenant à songer quelle responsе on lui peut faire. Si ce poure Cordelier estoit contraint de confesser ceci (qui auoit dict vn peu auparauant que tous ceux qui estoint excommuniez par les prestres n'estoint plus en la sauuegarde de Dieu ni de l'eglise, mais estoint iurez à Satan: de sorte qu'au sainct vendredi mesmemẽt, auquel on prioit non seulemẽt pour les Chrestiens, mais aussi pour les Iuifs, pour les payens, & autres infideles, on ne prioit pas pour eux) si dis-ie, sa conscience le contraignoit de confesser ceci, quelle pitié pensons nous qu'il y auoit en ceux qui estoint ainsi tannisez par la crainte de ceste foudre?

Et ne se faut esmerueiller s'ils craignoint tant vne excommunication sortant de la bouche des prestres, veu l'opinion qu'ils auoint d'eux. laquelle on leur nettoit en la teste: i'enten l'opinion qu'ils auoint de leur puissance: voire iusques à dire, *potestas Mariæ maior est potestate angelorum, non tamen potestate sacerdotum.* lequel passage est allegué par Menot au fueillet 107. Et Dieu sçait les beaux mensonges historiez qu'ils alleguoint pour prouuer la puissance, la dignité, la grandeur des prestres, comme quand Barelete raconte au fueillet 247, col. 3, que l'empereur Constãtin apres auoir esté baptizé enuoya deux prestres qui estoint venus vers luy pour vn different qu'ils auoint, & qu'il leur dict, Il ne m'appartient pas de iuger mes dieux. Et que voulõs-nous d'auantage, quand ils appliquoint aux prestres plusieurs passages escrits de Iesus Christ? Mais encore ne se contentoint ils pas de tout cela, ains forgeoint des contes touchant les punitions miraculeuses de ceux qui auoint faict quelque mal aux gens d'eglise, ou leur auoint

Digitized by Google

uoint dict pis que leur nom. Et quant à eux, la couron qu'ils portoint (laquelle il estoit defendu de toucher en mal sur peine d'excommuni at on) les exemptoit de la iurisdiction & de la subiection des magistrats seculiers, voire des rois & empereurs, par plusieurs priuileges de leurs papes, en telles sorte que nous lisons d'aucuns brigans qui se faisoint faire vne couronne de prestre, à fin qu'estans pris ils fussent renuoyez à leurs iuges ecclesiastiques, c'est à dire qu'ils eschappassent à tel marché qu'ils voudroint. Toutesfois de ces priuileges d'exemption iouyssoint aussi les gens d'eglises qui n'auoint pas couronne, mais seulement la moindre marque de la beste.

Quãt aux abus aussi, il ne se faut esbahir s'ils y demeuroint plongez si auant, veu la crainte qu'on leur donnoit de la dicte excommunication, si seulemẽt ils osoint penser quelque chose qui fust au preiudice de la moindre ceremonie receuë en leur religion. Outre cela, on leur faisoit peur de quelques punitions qu'ils deuoint receuoir ou en purgatoire, ou en enfer, selon la grandeur des pechez, comme nous lisons au liure des confermitez de S. François auec Iesus Christ, d'vn qui pour auoir seulemẽt failli à faire la reuerence en vn *Gloria patri* endura vne tresfauuage punition en purgatoire. Aussi alleguoint ils des exemples de quelques punitions qui auoint esté faictes en ce monde: à propos dequoy nous lisons vne chose fort ridicule: c'est qu'au temps du pape Iean xxi. on fit courir vn bruit au pays de Saxe, que quelques vns furent vn an sans cesser de danser, en vertu de la malediction qu'vn prestre leur auoit donnee, pour qu'ils n'auoint point faict d'honneur à son dieu de pain qu'il portoit.

Par cela aussi qu'on faisoit au commencement à croire au poure monde touchant ceux qu'on appeloit Lutheriens, nous pouuons cognoistre comment il estoit entretenu en ignorance. Car on se gardoit bien de leur donner à entendre qu'ils estoint hommes comme les autres, & qu'ils n'auoint point de cornes: que c'estoint gens qui auoint receu le sacrement de baptesme, qui s'armoint des passages de la saincte escriture à l'enui

Digitized by Google

te de l'Eglise Romaine: sains c'estoint gens qui estoint faicts tout autrement que les autres, qui se mocquoint de Dieu & de toute religion, qui auoint les femmes communes, bref, qui estoint pires que Iuifs, que Turs, que Sarrazins. Il y a bien d'auantage: c'est qu'vne grand part du simple peuple a long temps ignoré si Lutherien estoit le nom de quelque homme, ou de quelque beste. Mesmes on raconte d'vn qui ayant esté vne fois appelé Lutherien par quelcun, demanda depuis à ses amis que c'estoit à dire Lutherien: dont l'vn luy donna à entendre que c'estoit vne maladie dix fois pire que d'estre ladre. Ce qu'il se laissa persuader si bien, que peu de temps apres se trouuant mal disposé, enuoya de son eau au medecin, & donna charge de luy demander s'il estoit point deuenu Lutherien.

Mais en la fin le pot aux roses estant totalement descouuert, les abus estans si bien manifestez que les petis enfans s'en moquoint, il leur a falu trouuer autres moyens pour se maintenir que les iusdicts. Car comme mettes gens d'eglise eussent ils faict peur aux autres de leur foudre d'excõmunications, quand ceux mesmemẽt de leur religion ne la craignoint aucunement? Tesmoin l'empereur Charles v. qui estant non seulement fauteur mais protecteur d'icelle, toutesfois estant menacé d'excommunication par le pape Paul iii. s'il ne luy rendoit Plaisance (apres la mort de Pierre Louys) luy fit tresbien entendre par son ambassadeur qu'il tonneroit & foudroyeroit par son artillerie, si luy vouloit tonner & foudroyer par ses excommunications. De quels moyens donc se sont ils aidez pour empescher que la lumiere de la verité ne fust plus forte que les tenebres de leurs mensonges: Des moyens qu'ils ont trouuez és regists des Phalaris, des Busiris, des Nerons, & de tous leurs semblables. Que di ie? ceux ci ne s'estoint auisez de la dixieme partie des cruautez qui ont esté exercees contre ceux qui tenoint le parti de la verité, & qui se presentoint armez de la parole de Dieu pour soustenir son honneur. Car on leur respondoit par glaiues & par feux & par toutes sortes de tourmens: & ceux qui leur faisoint telle rẽponce, estoint iuges & parties, qui prenoint

noyent ceſté matiere ainſi à cœur pource qu'ils preuoyoint que ceſte lumiere à laquelle on vouloit donner entree, eſteindroit vn iour le gros feu de leur graſſe cuiſine. On auoit beau alleguer les paſſages des ſainctes eſcritures: leurs vētres (qui trembloint ia de peur pour leur intereſt) n'auoint point d'oreilles, comme auſſi nous ſçauons que ſelon le prouerbe ancien nul ventre n'en a. On perſuadoit au frere d'accuſer le frere, à la femme d'accuſer ſon mari, au mari d'accuſer ſa femme: les peres & meres eſtoint induits à deferer leurs propres enfans, voire à leur ſeruir de bourreaux, à faute d'autres. Ceux qui eſtoint apelez inquiſiteurs auoint leurs eſpions de tous coſtez, auſquels ils donnoint le mot du guet. Teſmoins ne pouuoint eſtre refuſez, quelques voleurs, quelques meurtriers, quelques malfaicteurs qu'ils fuſſent, mais au contraire ils eſchappoint ſouuent la peine pour le ſalaire de leur fauſſe depoſition. On prometoit la foy aux accuſez ou ſuſpects, pour les faire venir, mais on eſtimoit peché de leur garder la foi promiſe: en alleguant ce beau texte, *hæreticis, fides non ſeruanda*: Aucuns, auant q̄ venir entre les mains du bourreau, n'auoint plus que demi vie, ſortans des baſſes foſſes, où ils auoint eſté combatus par les crapaux & autres telles beſtes: & quelquesfois en ſortoint vieux ceux qui y eſtoint entrez ieunes. On permettoit aux perſonnes qui portoint des aumoſnes aux priſōniers d'en dōner à tous, fors qu'à ceux qui y eſtoint detenus pour le faict de la religion: & eſtoit en grand danger celui qui diſoit en auoir pitié, quand bien il n'en euſt eu pitié qu'en la ſorte qu'on l'auroit d'vn chien. Surquoy il me ſouuiēt d'vn douzain compoſé alors par vn ſçauant perſonnage, & doué de grans dons, leſquels encores aujourd'huy fleuriſſent en lui, eſtāt pour le regard d'icelui fort aimé des bons, & fort hay des meſchans.

Liſet monté deſſus ſa mule
Trouue vn pourceau demi brulé:
Tout ſoudain ſa beſte recule,
Comme s'ell'en euſt appelé:
En fin tant y eut reculé,
Que monſieur Liſet en picquant,
Parcillement & quant-et quand

Trauer

Trencha vn chemin tout nouueau.
Vieil pourri au rouge museau,
Deshonneur du siecle ou nous sommes,
Ta beste a pitié d'vn pourceau,
Et tu n'as point pitié des hommes.

Et à propos de Liset, que pensons nous que dira la posterité quand elle orra parler d'vne chambre ardente? Ne doutons pas que ce mot ne soit interpreté diuersement, & que la plus part ne iuge ceste chambre auoir esté le nom de quelque chambre d'enfer, ou pour le moins du purgatoire de ses predecesseurs. Ie laisse les cruautez exercees en secret, ie laisse les confiscations des biens des condamnez, & souuent de ceux qui ne l'estoint encores: voire quelquesfois des personnes qui n'estoint pas encores accusees: tant leur proces estoit aisé a faire. Ie n'omettray toutesfois vne sorte de cruauté laquelle eust semblé estrange à Phalaris mesmes: c'est que quand on vouloit faire receuoir le dernier supplice & tourment aux susdicts, on vsoit bien du feu ainsi que Phalaris: mais en leur coupant la langue premierement on leur ostoit le soulagement de la parole, lequel Phalaris laissoit aux siens: & quelquesfois la langue estant coupee, encores on les embaillonnoit, pour les empescher de ietter aucune sorte de voix. Comme aussi il n'estoit permis de dire qu'on en eust pitié, ou en faire quelque semblant: & encore moins de louer la constance de ceux ausquels on laissoit le moyen de la monstrer au milieu des tourmens.

Or quand ie parle ainsi, qu'on exerçoit telle & telle cruauté, ce n'est pas à dire qu'elle ne s'exerce plus auiour d'huy: mais c'est pource que ceste cruelle persecution n'est auiourd'huy vniuerselle, ne se trouuant (graces à Dieu) en quelques lieux du bois assez pour continuer les feux du temps passé. Car nostre Seigneur Iesus Christ a donné aux cendres de ses martyrs la vertu qu'on dit estres es cendres du phœnix: mais l'a dõnee en beaucoup plus grande abondance: veu que les cendres d'vn phœnix ne produisent qu'vn phœnix, les cendres d'vn fidele seruiteur de Iesus Christ produisent vn nombre infini d'autres.

Digitized by Google

Maintenant ie feray iuge la posterité (qui pourra mieux iuger sans passion) si Herodote raconte aucune folie si estrange que la susdicte, de ceux qui depuis si lõg temps ont presté & de ceux qui prestent encores autourd'hui l'oreille à tant d'abus: & si d'autre part il recite vne merueille qui deust sembler aussi incroyable que ceste-ci à sçauoir que le descouurement de tels abus, semblables aux ieux denfans, ait coustè la vie à tant de mille personnes. Au demeurant ie prie à Dieu, au nom de son fils nostre Seigneur Iesus Christ, qu'il face la grace à celle que ie pren pour iuge, de ne voir tels abus autrement qu'en papier, ainsi qu'on les voit ici.

FIN.

Digitized by Google

quelques matieres contenues au liure susdict: à sauoir de celles qui ont semblé pouuoir mieux estre reduites à certains lieux où les lecteurs s'auiseroint de les cercher. Ce qui ne s'est peu faire en plusieurs: & quand il se feroit, la table seroit excessiuement grande, & pourtant est laissé le reste à la discretion du lecteur.

A

A prononcé soutement pour E page 353 ligne
l'Abaye du bec dont nommee 465
Abbez faisans grand chere dont sont venus ces prouerbes, Table d'abbé, & Face d'abbé: 285. 286, 287
abbé Anglois qui ne se contentant de trois paillardes eut deux enfans de sa propre sœur 280
abbesse se leuant à la haste d'aupres vn prestre pour aller surprẽdre vne de ses nonnains couchee aupres de son ami, s'accuse soymesme par les brayes de ce prestre, qu'elle met sur sa teste au lieu de son voile 277
Abdias & Nicephorus profanes & meschans en leurs escrits 388
Aduocats qui prennent à dextris & à sinistris 33
aduocat qui accompare à deux chappons gras, deux qui le venoint prier de plaider leur cause, ayans tous deux dequoy, dont l'vn estoit demãdeur, l'autre defendeur en vne mesme cause 33
aduocat qui ne laisse de trahir celui duquel il auoit receu present, pource qu'il en auoit reçeu vn meilleur de l'aduerse partie d'iceluy 205
Alphonse Diaze Espagnol fit massacrer son frere pource qu'il ne vouloit point adherer à la religion Romaine 230
vn Ambassadeur Alemand, voyant que le pape appeloit le maistre d'icelui, son fils, respondit que son maistre n'estoit point fils de prestre. 13
l'ambassadeur du Pape Iule 11. enuoyé au roi d'Angleterre, fut soupçõné de trahison par vn seul mot qui lui eschappa 167
l'ambassadeur du Turc demanda à Laurent de medecis, d'où venoit qu'à Rome on ne voyoit point tãt de fol

par les rues qu'on faisoit au Caire: il respondit qu'on les tenoit tous enfermez, en luy monstrant les moines enfermez es monasteres. 308
Apothiquaires donnans des qui pro quo & se monstrãs ignorans & peu soigneux de leur deuoir 172.173
apothiquaire de Bloys lit en vne recepte d'vn medecin ce mot de OPII pour OPTIMI 173 174
brigans Arabes vsans d'humanité 225
vn Archeuesque de Benuent auteur d'vn liure faict à la louange du peché de Sodomie 57
vn Archeuesque de Colongne ayant pris le Conte Frideric, luy fait rompre d'vne roue les bras, les iambes, les cuisses, le dos, & le col, & pour le reste de sa vie l'exposé aux corbeaux 305
l'archeuesque de Tours auteur de la chambre ardente à Paris est frappé de feu, & meurt enragé 433
Aué comment exposé par Barelete. 442
Aueugles plus de mille illuminez par S. François & ses freres, ainsi que tesmoigne le liure des Conformitez de S. François auec Iesus Christ. 318
Augustins se tenans par la main chantent, Brunette suis, iamais ne seray blanche, cependant que les autres chantent Libera me & Requiem 441

B

BAisé dõné à la feu royne de Nauarre, au lieu de baiser la lettre qu'on lui presentoit. 13
Banni de Venise tue vn autre banni, & par ce moyen racheta son bannissement. 214
Barbier baillant vne bouteille pleine d'eau forte, au lieu d'vne autre, à vn personnage lequel en mourut 176
Barbier disant Sacrifier, au lieu de Scarifier 137
Barelette souuent mentionné es chapitres, & ailleurs.
barelete dit q̃ plustost q̃ Iesus Christ eust failli à estre crucifié, la vierge Marie l'eust crucifié de ses deux mains 323
barelete raconte quels propos furent tenus en paradis quand il fut deliberé & conclu de faire prendre à Iesus Christ chair humaine 324 Et quelle cõtrouerse il y eut entre ceux qui s'offroint pour aller annoncer la resurrection de nostre Seigneur à la Vierge Marie 326. Et quel debat il y eut en paradis entre le Pere & le Sainct Esprit

Digitized by Google

Esprit refusant descendre en terre de peur qu'on ne les traitast de mesme sorte que Iesus Christ 323
Bastard de la maison de Campois pour ne s'estre trouué dispos à iouyr d'vne damoiselle, par despit se coupa la partie dont venoit telle indisposition 169
Beda s'efforce d'empescher la volonté que le Roy François auoit touchant l'establissement des professeurs des langues, Latine Hebraique & Grecque 361
la Bible ne se lisoit qu'en cachette il y a enuiron trente ans 362
bible glosee de la glose d'Orleans 363
Blasphemes, voyez par tout le chapitre 14 & le 25
blasphemes de François de Billon secretaire 100
blasphemes execrable d'vn prestre à Rome 102
blasphemes des prescheurs supposts de la religion Romaine, depuis 322, iusques à 327
blasphemes de Menot 323
Bonauenture des Periers moqueur de Dieu se met son espee au trauers du corps 249 & 250
Brigans & brigandages 218
brigands qui se faisoint faire vne couronne de prestre pour eschaper des mains de la iustice 542
Budé rembarre vaillemment nostre maistre Beda 361

C

CApitaine Italien qui menoit ordinairement auec soy vn muet auquel il faisoit pendre ceux qu'il rencontroit 257
Cardinal adiourné par des Iacobins pour leur rẽdre vne couronne d'or par luy desrobbee 296
cardinal qui en mourãt estant exhorté d'adorer vn seul Dieu, dit qu'aussi faisoit il, mais q̃ c'estoit le pape 512
cardinal demeurant possesseur d'vne que le mari ne luy auoit pensé que prester 80
Carme appelé Nicolas, ayant esté general de l'ordre, ne peut supporter la mauuaise vie de ses compagnons, mais renonça à l'ordre, & composa vn liure contre eux appelé Sagette de feu 462
coeur de Cartes faisant renoncer Dieu à son valet 91
Castalion vsant de mots de gueux en sa traduction Frãçoise de la bible 103

Chambriere pendue à Paris pour auoir ietté son enfant aux priuez 244
chambrieres qui pour iouyr plus à leur aise de leurs amis, contrefont l'esprit, & en fin sont descouuertes 152
vn Chancelier de France qui dit en mourant, Ha Cardinal tu nous fais tous damner 203
le chancelier du Prat lisant vne lettre Latine que le roy d'Angleterre escriuoit au roy François premier, expose ce mot molossos mulets 358
le chancelier du Prat meurt en maugreant 333
Chanoine soulpeçonné de lutheranisme pource qu'il prononçoit quelques mots mieux que ses cõpagnõs 380
deux chanoines de Colongne menent vn consul de la ville en vne chambre voir vn lion, & y estant entré l'enferrent dedans auec luy 305
deux chanoines de Blois nomment au bapteſme deux enfans d'vn qui s'appeloit Iean Dieu, le fils, Mort, & la fille, Vertu: tellement qu'en adioustant le surnõ paternel, le fils auoit nom Mort Dieu, & la fille Vertu Dieu 429 430
le Chapelain d'vn marquis d'Italie entretient la femme d'iceluy. 272
le Chapelain du mareschal du Bié, ayãt serré du vin pour son desieuner en vn coin aupres de l'autel, & le laquais dudit seigneur le voulant prendre lors que ce chapelain estoit en son memento, il luy dit, Laisse cela fils de putain 520
Cheminee qu'õ fait reculer de peur de se bruler 65
Cheual qui mange vn Dieu de la messe 499
Chien du magnifique Maigret mange à son desieuner quatre vingts dieux de la messe sans boire 481
Claude des Asses cõseiller en parlemẽt meurt d'apoplexie, venant de condãner vn autre à mort 334
Clerc au palais de Paris saisi de 80 bourses & 3000 escus 114.
Cõcubinage permis par vn concile de Tolete 266
Confesseurs courans apres celles qu'ils entendent estre du mestier 46
la Conscience donne de grans tourmens aux meschans 329 & 330 & 331, & en apres

Digitized by Google

la conſcience fait le proces aux meſchãs, iuſques à en cõ-
traindre aucũs d'eſtre meurtriers d'eux meſmes. 248
les Cordeliers ont treſexpres commandement de n'al-
ler ſans leurs brayes 457
cordelier preſchant à Paris que les femmes ayans pris la
vertugale, auoint quitté la vertu, mais que la gale leur
eſtoit demeuree 166
cordelier cauſe de trois meurtres, pour auoir commis
vne paillardiſe treſmeſchante 26
cordelier qui eſtant conuié aux noces s'alla coucher par
humilité aupres de l'eſpouſe 269
vn cordelier marie ſon compagnõ, auſſi cordelier, à vne
ieune damoiſelle luy faiſant croire qu'il eſtoit eſcolier
de noble maiſon 270
vn cordelier ſe diſant eſtre ſainct François, fait en ſorte
auec vne poure femme bigote qu'elle luy permet de
venir auec elle 272
vn cordelier ſoux pretexte de porter ſes reliques de S.
Bernardin à la femme d'vn medecin, ſe couche aupres
d'elle: ou ayant laiſſé ſes brayes les reuint querir le lẽ-
demain en belle proceſſion 276
cordelier offrant cent & vingt mille ducats pour eſtre pa-
pe 296
cordelier qui pour iouyr d'vne damoiſelle tua quatre per
ſonnes de la maiſon d'icelle 297
cordelier appelé Bardotti preſche la raiſon pourquoy le
bon larron alla tout droit en paradis, ſans paſſer par
purgatoire 389
le cordelier Ruffin fit fuyr le diable, le menaçant de luy
fienter en la gueule 391
cordelier qui alla nu par la ville de Viterbe 392.393
cordelier porté ſur la queuë d'vn dragon au ſepulchre
de Daniel 397. Ce meſme fut ietté en la mer comme Io
nas, & fut porté par vne nuee au paradis terreſtre, où
il trouua Henoch & Elie, leſquels le voyans ſe mirent
à danſer 397
cordelier qui ſe coupa le pouce par humilité, afin qu'il
ne chantaſt meſſe 397
cordelier qui fit en vn meſme temps rire vne moitié du
peuple & pleurer l'autre 424

Digitized by Google

cordelier se vantant de faire venir les larmes aux yeux de ses auditeurs toutes & quantesfois que bon luy sembleroit 424
cordelier portant en chaire l'habit de soldat sous celuy de S. François 425
cordelier préschant deuant le Pape, commence son sermon par ces mots, Fy S. Pierre, Fy S. Paul 425
cordelier qui dit que S. François descend tous les ans en purgatoire 436
cordelier preschant aux femmes, leur disoit qu'on ne se deuoit point esbahir si le beau pere auoit engrossi la fille de son hostesse, mais bien si la fille l'auoit engrossi 440
cordelier qui estant faict cardinal, est si somptueux qu'il a les coutres & couuertes de sõ lict de drap d'or 460
deux cordeliers à Venise sont trouuez par les saffi auec vne caisse ou il y auoit deux testes d'hommes fraischement coupees. 214
cordeliers passãs l'eau voulurẽt paillarder auec la bastelliere pour son payemẽt: ce qu'ils ne peurẽt executer 269
cordeliers iouans à la paume auec les dames de Paris à la condition que ceux qui gagneront, choisiront les premiers 463
cordeliers à Orleans & à Eureux contrefont l'esprit 463
cordeliers & Iacobins disputent si la vierge Marie est conceue en peché ou non 413
cordeliers & Iacobins publient vn meschant liure intitulé l'Euangile eternel. 492
le cordelier de Cornibus estãt mort de verole le peuple le voyant porter en terre ayãt la face rouge, a opinion qu'il est deuenu seraphin 491
Coursaire interrogué par l'empereur Alexandre cõmẽt il osoit entreprẽdre d'exercer tels larrecins sur la mer, Moy (dit il) pource que ie fay cela auec vn seul petit vaisseau, ie suis appelé larron: & toy qui le fais auec grand nombre, es appelé roy 138
Croisade larrecin tyrannique 294
Cruautez de plusieurs sortes, voyez au chapitre 19
cruautez exercees à Merindol & à Cabriere par le president d'Oppede 242 249

cruautez des Espagnols enuers les François en vne isle des Indes, appelee vulgairement la Floride 227
cruautez enuers ceux que l'on executoit pour le faict de la religion, en leur coupant la langue 545
Crucifix anciens ayans barbe rase, ou barbette, ou grande barbe, selon la mode des pays où ils estoint 350 351
Curé d'Onzain, en voulant faire semblant de se faire chastrer, est chastré à bon escient 159
curé qui le iour de grand vendredi est trouué derriere le grand autel paillardant auec vne femme, sous pretexte de confession 278
curé qui au lieu d'administrer le Baptesme à vn petit enfant, luy administre l'extreme onction 291
curé de Sauoye qui exhorte ses paroissiens à ne suiure pas l'exemple de Caïn, lequel ne vouloit iamais payer les dismes, n'aller à la messe 382
curé qui preschoit que quand l'ange Gabriel vint à la vierge Marie, il la trouua disant les heures nostre Dame 382
le curé de Pierrebuffiere 428
vn curé preschant à Paris, s'esbahit que les autres curez du pays ne preschent aussi bien que luy 430. Et presche sa chasteté par le tesmoignage de sa sœur 430. Et excommunie ceux qui estoint au trou, c'est à dire, qui estoint escrits en vn papier qu'il auoit laissé tomber dans vn trou 430. Et crie contre vn tas de petis fils de putains, desquels il souhaite estre le pere 431. La puãte responce faicte par ce curé au Roy 431. Ce mesme curé prouue le purgatoire par son cheual 431. Il accompare l'idole erigee par Nabuchodonozor à son S. Eustace 433
vn curé de Noyon dit en vn prosne, qu'il prioit ses auditeurs d'auoir patience, pource qu'il estoit prié à disner d'vn cochon: autrement qu'il leur eust dict rouge rage enragee 437
curé de Bourg en Querci en son sermon du mardi gras recommãde à ses paroissiens S. Panfard, S. Mangeard, S. Creuard 437
curé donnant au diable ses paroissiens, pource qu'ils ne luy bailloint point d'offrandes, ni aussi ne mouroint point 462

Digitized by Google

Damoiſelle qui appela le Roy lepreux, penſant dire preux 13
damoiſelle de Brie bruſlee à Paris pour auoir tué ſon mari dedans ſon lict 234
damoiſelle ſauuee par ſon mari d'entre les mains d'vn Cordelier 268
damoiſelle qui ſouhaitte auoir en paradis la charge de petis chiens, nõ de quelques beſtes ordes & ſales 470
Danſe qui dura vn an ſans ceſſer, venant d'vne malediction donnee par vn preſtre 542
Democharez fait vn argument de verre 375
le Diable eſtant malade deſira de manger d'vn paſté de langues de femmes 52
le diable de iour en iour nous dreſſe nouuelles embuſches 76. & 235
le diable ne pourroit eſtre ſauué par autre moyen qu'en prenant l'habit de S. François, ainſi que diſoint les Cordeliers 491
diabolus comment interpreté par Hugo Carrenſis 360
Dieu moqué & blaſphemé par pluſieurs atheiſtes de noſtre temps 96 iuſques à 104
dieu execute ſes iugemẽs ſecrets es conſciences des meſchans 248. & 328
dieu vſe des chaſtimens plus grands & extraordinaires, ſelon que la meſchanceté des hommes croiſt, Voyez par tout le chap. xxvi, 328. iuſques à 337
dieu nous fait ſentir ſa main plus rude qu'à nos predeceſſeurs 75
dieu punit aucuns pechez en ceſte vie, reſeruant la punition des autres apres icelle 328
dieu permet qu'aucuns meſchans entrans en deſeſpoir ſoint en la fin bourreaux d'eux meſmes 248
les dieux des payens ont grande conformité auec les ſaincts de la religion Romaine 468. & 480
vn docteur vieillard confeſſa auoir eu plus de cinquãte ans auant qu'il ſceuſt que c'eſtoit du nouueau Teſtament 363
docteur qui n'euſt honte de dire que s'il n'y auoit que lui qui euſt les epiſtres S. Paul, il les ietteroit au feu 372

Digitized by Google

docteur disant que si les liures de la saincte Escriture estoint perdus, on en trouueroit vne grand'partie es Ethiques d'Aristote. 402
docteurs qui s'informent du nõ du chien de S. Roch. 408
Dominique, voyez S. Dominique.
Duc de Parme (fils du Pape Paul III.) grand sodomite 88
duc de Bourgongne prenant plaisir aux subuils larrecins 114

E.

E pour OI, en Frãçois, Angles : pour François, Anglois 353
l'Empereur Friderie estafier du Pape Adrian IV. 538
l'empereur Constantin appele les prestres ses dieux 541
l'empereur Charles v. estant menacé d'excommunication par le Pape Paul III. luy fit faire ceste response, que s'il vouloit tonner par ses excommunications, il tonneroit par son artillerie 543
vn Enfant de cinq à six ans tue son frere d'vn cousteau, pource qu'on luy bailloit la plus grosse piece de pain 232
Epitaphe du Pape Boniface, Il est entré cõme vn renard, il a regné comme vn lion, & est mort comme vn chien 511
epitaphes Latins d'autres Papes 510 511. 512
vn Esclaue Maure ayant esté a demi assommé de coups par son maistre, vse de vengeance estrange 254. 255
Escossois s'estonnant de voir en France les poures demãder l'aumosne en François, & les petis enfans aussi parler ce langage 14
Escolier François qui chasse son pedagogue 75
vn Espagnol fait massacrer son frere qui ne vouloit tenir la religion Romaine. 230
Espagnole s'estant abandonnee à vn gentilhomme qui depuis s'estoit marié à vne autre femme, en eut tel despit, que l'ayant prié de la venir reuoir (ce qu'il fit) estãt couché auec elle, elle le tua, & pour ce faict elle fut decapitee 251
Euangile de S. Iean pendu au col pour preseruatif contre tous dangers & plusieurs autres 376

euangile dict eternel (ou du S. Esprit) controuué par les freres mendians 492
Eueſque ordonnant par ſa derniere volonté que ſa tombe fuſt eſleuee debout en l'egliſe, craignant qu'apres ſa mort ſes chanoines piſſaſſent ſur ſa teſte 15
eueſque ne ſçachant Latin: mais bien du paſſelatin 86
eueſque qui pria le Roy de lui laiſſer pour le moins vne trentaine de proces pour ſes menus plaiſirs 195
vn eueſque de Verdun ayant baillé l'inuention au Roy Louys xi. de faire des cages de fer, y fut luymeſme logé le premier, & y demeura quatorze ans 258
eueſque de la Caua & Greguetto s'entrebattent au Concile de Trente 287
vn eueſque de Coulougne par trahiſon fait mettre le Conte de Mont en Haynaut en vne cage de fer ointe de miel 304
vn eueſque de Mayence aſſembla vn grand nombre de poures en vne grange, & les y bruſla 304
vn eueſque d'Angouleſme en chantãt ſa meſſe, compoſa trois vers de rime Françoiſe touchãt dame Nicole. 521
eueſque demandant au roy Louys xi. quelque benefice outre ceux qu'il auoit deſia, quelle reſponſe il eut 522
vn eueſque Eſcoſſois bruſlé en ſa cuiſine par ſes ſubiects pour cauſe qu'il en auoit excommuniez aucuns 539
les eueſques diſent que les deux cornes de leurs mitres ſignifient le vieil & le nouueau Teſtament 444
l'Excommunication, foudre du Pape, combien crainte le temps paſſé 539

F.

FAbles des dieux des payens couſines germaines des legendes des ſaincts 468
Faux teſmoins conuaincus & pendus 204
Femme bruſlee à Thoulouſe pour vn peché infame 89
femmes vſans de grandes fineſſes pour cacher leurs adulteres. Voyez depuis 151. iuſques à 158
femme à Orleans eſtant amoureuſe d'vn eſcolier, n'en ſçachant rien, fit ſon confeſſeur ſon maquereau, ſans qu'il y penſaſt 161
femmes garniſſans leur ventre de couſſines, pour paroir eſtre enceintes, & ſuppoſans des enfans 164

femme

Digitized by Google

femme du Dauphiné, laquelle pour gratifier à son mari, pource qu'elle ne faisoit que des filles ; fit semblant d'auoir enfanté vn fils, l'ayant pris d'vne femme de basse condition 165
femme de Suisse s'apperceuant qu'elle auoit esté trompee en ce qu'vn autre auoit couché auec elle, empruntant la place de son mari, par vn creuecœur s'alla noyer 246
femme du roy Xerxes, ayãt en sa puissance celle que son mari entretenoit, luy fit couper les mammelles, le nez, les aureilles, les leures, la langue. 253
femme amoureuse du roy d'Hõgrie, l'empoisonne, pour ce que contre sa promesse il se marioit ailleurs 254
femme d'vn boucher de Strasbourg estãt desrobbee par quelques cordeliers du lieu, fut habillee en nouice, & puis mescognuë par luy 269
femme Parisienne prie vn prestre de luy mettre en sa messe pour deux liards de sainct Esprit 475
la femme qui bailloit vne chandelle non seulement à S. Michel, mais aussi à son diable 478
Fiancee respondant sottement à son fiancé 14
Fille d'auprés de Blois desguisee en homme, se marie auec vne fille du fauxbourg de Fois 89
vne fille esclaue Chrestienne fort vertueuse à garder sa pudicité 163
vne fille qu'on disoit estre enceinte par œuure du S Esprit, fut trouuee l'estre de l'œuure de son frere, curé du lieu 279
le Florentin dit, que pour deuenir riche, il faut auoir bras de fer, ventre de formi, conscience de chien 39
florentine ayant deux paillards tout à la fois en sa maison, son mari arriuant, fait en sorte qu'ils sortent tous deux à sauueté en presence d'iceluy 156
Franciscus comment interpreté 44
Françoise Bentiuole tue son mari 233
François, voyez en S. François.
Frater Iuniperus, disciple de S. Frãçois, voyez Iuniperus.
François Rabelais, voyez Rabelais.
Frere tue le frere 228
vn espagnol fait massacrer son frere, qui ne vouloit adherer

Digitized by Google

G.

George (dict S. George) fut ietté en la riuiere, comme ayant laissé geler les vignes 507
Gracum est, non legitur 359
Guelphes & Gibelins 228
Guillaume Postel inuenteur de plusieurs resueurs blasphemes, & particulierement touchant sa mere Ianne 99. Il veut faire vn meslinge de la superstitiõ Iudaïque & Mahometique auec la religiõ Chrestienne. 100, 386
Guillaume Parent faux-monnoyeur deliuré des mains de la iustice par vn subtil moyen 206
Guillaume de S Amour publie vn liure contre l'hypocrisie des Freres mendians 494. Et est banni du royaume de France pour auoir dict la verité 495

H

HArpagus fut serui à table de la chair de son fils en vn festin que luy faisoit Astiages roy des Medes 250
Hermite sous ombre de confession desbauchant plusieurs femmes 277
Herodote, Voyez es pages 338. & 339. & en la preface adressee au lecteur, au deuant du liure. Aussi sont quelques histoires d'iceluy en ladicte preface, & en plusieurs endroits de ce liure, comme es pages 208. 250. & 253
les Histoires anciennes ne doiuent estre iugees par ce que nous voyons en nostre temps 339

I.

IAcobin ou Iacopin empoisõne l'empereur Henri VII. par l'hostie 305
Iacopin inquisiteur à Merindol & Cabriere, estoit luy-mesme iuge & partie, contre ceux de l'euangile, leur faisant chausser des botines pleines de graisse bouillante, quand il les vouloit interroguer 306
ce Iacopin inquisiteur à Merindol & Cabriere, mourut d'vne maladie espouuantable 335
vn Iacobin pour prouuer la presence de Iesus Christ en la messe, amene la comparaison d'vn pasté 432
vn Iacobin dit, que la vierge Marie descendoit en purga-

toire

gatoire de sept en sept iours 437
l'histoire des iacobins de Berne 523
Iean Guy de Chastillõ sur Loing tua son pere Emé Guy, & fut executé 236
Iean André libraire à Paris en cheminant fut frappé d'vne fureur estrange, en laquelle il mourut 334
Iean Rusé Conseiller en Parlement est frappé de feu, 338
Ieanne la pucelle d'Angleterre tenue pour saincte par les subtiles inuentions des Cordeliers 522
Iaques Syluius medecin extremement auare 180. 181
Iesus Christ inferieur en miracles à S. François & à ses freres, si le liure des Conformitez estoit veritable 316. Ce nom Iesus Nazarenus rex Iudæorum, attribué à S. François 322. Speculations sottes sur ce mot Iesus 360. Plusieurs choses dictes de Iesus Christ en la Bible, attribuees à S Frãçois, & à autres saincts ou saincte de l'egliſe Romaine 317 & 403. Fables pleines de blasphemes touchant l'incarnation de Iesus Christ, touchant sa resurrection, & touchant l'enuoyement du sainct Esprit aux Apostres, preschees par Barelete. 323. iusques à 328
Inceſtes fort communs auiourd'huy 79
inceſte horrible commis par meſgarde 80
inceſte d'vn curé auec sa sœur 279
inceſte d'vn abbé auec sa sœur 280
Inquisiteurs ayans espions de tous costez, persuadoint aux peres & meres d'accuser leurs enfans, aux freres & sœurs d'accuser leurs freres, aux maris d'accuser leurs femmes 544
vn Italien mourant en guerre, le recommande au Roy, & non à Dieu 97
vn italien banni de Naples, estant rentré secrettement, trouue sa femme en adultere, la tue, & obtient sa grace 149
vn italien tue le cheualier du guet se leuant de table pour luy donner l'accolade 217
vn italien tue le lieutenant criminel de Rouan d'vn coup de dague, puis se sauue sur le cheual mesme sur lequel il estoit monté 219
vn italien ayant gardé vne haine dix ans, en fin se vante d'auoir

d'auoir faict perdre à son ennemi non seulement le corps mais aussi l'ame 217
Italien qui pour refuser le combat, lequel il auoit accepté allegue qu'il n'est pas desesperé comme son ennemi 221
vn italien assommant les personnes qui venoint iouer auec luy 219
vn italien demeurant à Padouë, apres la perte d'vn proces. craignant que la poureté ne fust cause que ses filles se prostituassent, delibera cependant qu'elles estoint ieunes, de les tuer: ce qu'il fit 234
vn italien ayant tué celuy qu'il soupçonnoit estre adultere de sa femme, fut assiegé par le frere d'iceluy: en sorte que ne voyant aucun moyen pour eschapper, il tua sa femme & ses enfans, puis apres se precipita du haut d'vne tour 247
vn italien se faisant mourir de faim 249
vn italien pour se venger de son ennemi, met de la poudre à canon à la caue d'iceluy, & puis le feu, de sorte que la maison fut renuersée 255
italiens ayans pris vn de la famille contre laquelle ils auoint querelle, le hacherẽt en menues pieces: & ayans faict rostir son foye sur les charbons, en mangerent chacun vn morceau auec grande ioye 250
italienne ayant son paillard caché sous son lict, luy faict contrefaire le sergent, & faict cacher son mari au colombier 257
Iugemens de Dieu, voyez en Dieu.
vn Iuif perça à Paris vne hostie d'vn coup de cãniuet, lequel depuis fut appelé S. Canniuet, & mis en reliquaire à Paris au temple S. Iean en Greue 489
Iuniperus, disciple de S François, vn tresvilain ordou, dont toutesfois il est loué au liure des Conformitez de S. François 390. Voyez ses autres actes 397
gens de Iustice venus iusques à dire Or ça, & Or donc 198. Et de plusieurs sortes de presens qu'ils prennent 198. De leurs larrecins & iniustices 195. iusques à 211.

K.

KAtherine interpreté plaisamment au liure dict La legende d'oree 443

Lan-

Digitized by Google

Langage François de nos predeceſſeurs eſtoit lourd 352
Larron deſrobbant vne couſtre ſe fait aider à la charger par celuy à qui elle appartenoit 117
Iarron ſe diſant eſtre le cardinal Sermonette, fut pendu à Boulongne en habit de cardinal 127
Iarron ayant contrefait les lettres & ſeaux du Roy de France, fut pendu 128
Iarron ayant deſrobbé à Paris deux ſacs, l'vn plein d'or, & l'autre d'argent, eſt volé par vn autre 130
Iarron ou voleur italien, chef de 600. larrons, pris & expoſé aux beſtes, du temps de l'empereur Seuere 136
Iarrons fins & hardis deſrobbent le threſor du roy d'Egypte 132
Iarrons qui eſtans menez au ſupplice gauſſoint au lieu d'auoir repentance de leurs pechez 141
Iarronneſſe ayant coupé vne bourſe, la fait recognoiſtre entre pluſieurs autres, à celuy, auquel elle l'auoit coupée 141
Iarrecins diuers 119
vn Limoſin ayant veu vendre à Lion vn fort petit chien quatre eſcus, s'en retourna tout court en ſon pays, pour amener des gros maſtins qu'il y auoit laiſſez 14
Liures meſchans publiez fauſſement ſous le nom de S. Iaques 383
Lonchi (c'eſt à dire lance) eſt faicte ſainct 359

M.

Maillard, Voyez en Oliuier Maillard.
Marchands vſans de pluſieurs tromperies, 189. 190. 191
Mari qui ayant trouué deuant le lict les ſouliers de celuy qui eſtoit couché auec ſa femme, dit aux parens d'icel le, que de cholere peu s'en eſtoit falu qu'il n'auoit mis en pieces les ſouliers d'iceluy 150
vn mari ialoux, pour cognoiſtre ſi ſa femme s'abandonnoit à autres, le fit chaſtrer 160
vn mari fit manger à ſa femme le cœur d'vn gentilhomme amoureux d'elle: laquelle depuis en eſtant aduertie, mourut de regret 258

Digitized by Google

Marie, Voyez vierge Marie.
vn Medecin de Paris ayant guari vn abbé, & n'ayant eſté ſalarié, luy baille vne medecine qui le rattacha tellement au lict, qu'il n'eut meilleur expedient que de luy enuoyer argent 177
vn medecin de Boulongne ſe faiſoit payer pour aller voir vn malade hors la ville, cinquante eſcus pour chaſque iour 179
vn medecin qui receut du Roy Louys onzieme cinquante quatre mille eſcus, pour cinq mois, auec pluſieurs autres bienfaicts: & toutesfois vſoit de grande rudeſſe audict ſeigneur, meſmes en paroles 179
medecin auquel apres ſa mort fut trouué enuiron trente mille francs 180
medecin de Sarragoſe en Sicile ſe diſant le Dieu Iupiter 182
medecin paillardant auec la fille d'vn roy, ſous ombre de la penſer malade 183
vn medecin prend par force la femme d'vn couſturier de Florence, & le couſturier lui rend la pareille 184
vn medecin auquel on porta l'vrine d'vn hõme, dit que c'eſtoit d'vne femme groſſe 187
medecins qui diſent criſtiere au lieu de cliſtere 185
medecins ignorans pratiquent auec les apothicaires de leur garder les receptes des ſçauans medecins 186
recepte de medecin mangee, c'eſt à dire, le papier où elle eſtoit eſcrite 14
Membre d'vn cerf adoré autresfois à Geneue pour le bras S. Antoine 464
Menot ſouuent allegué en chapitres 5. 6. 7. & 31. & 35. & ailleurs.
menot amplifie quelques hiſtoires de la Bible à ſon plaiſir 365. & 368. & 370 & 371
menot reprend les baiſers & reuerences qui ſe font dedans le temple 45. il reproche aux preſtres, qu'au lieu de trouuer des liures en leurs maiſons, on y trouue des armes 354. menot dit que Ieſus Chriſt ne permit point à S. Pierre d'vſer de ſon eſpee, pource qu'il n'en ſçauoit pas iouer 408
menot fait comparaiſon de paradis aux hoſteleries d'Eſpagne

pagne, & d'enfer aux hosteleries de France 434
menot accompare le miracle de Iesus Christ quand il repeut cinq mil hommes, à vn disner du Limosin, disant qu'apres qu'ils eurent bien mangé, ils allerent boire à la riuiere à tirelarigaud 435
Messes de plusieurs sortes 496
Messe qu'on commande de venir dire de par tous les diables 313: Et celle qu'on commande d'aller ouyr de par tous les diables 314
en la messe combien de sortes de ferremens, de vireuoustes & tourdions, & leurs expositions mystiques 444. iusques à 447. Item 496
dieu de la messe (autrement dict dieu de pâste) empoisonneur: item subiect à estre mangé par les chiens, par les cheuaux, voire par les souris 488.489
Meurtres de plusieurs sortes, Voyez au chap. xviii.
meurtres entre parens commis dans Sienne 228
Milanois arriuât en poste en sa maison, fait venir sa femme à la porte, où il la tue, & puis remonte a cheual 233
milanoise qui par despit de son paillard qui l'auoit laissee, fit sortir le fruict de son ventre trois mois deuant le terme 252
Miracles faux de plusieurs sortes, Voyez depuis 523. iusques à 535
miracles faux & reuelations fausses de l'inuention des Cordeliers & Iacobins, pour faire approuuer leurs opinions de la conception de la vierge Marie, les vns contre les autres 419
Moine hermite qui par tẽtation diabolique se iette dans vn puits profond 307
moine qui en preschant presenta à ses auditeurs vn homme masqué, ayant les yeux flamboyans, vn gros bec crochu, & iettant vne voix espouuantable 426. Vn autre qui en preschãt à Blois le iour de la Toussaincts, monstra vne teste de mort, pour faire peur des trespassez 429 Vn autre qui en preschant monstre vn crucifix, duquel il fait sortir du sang 427.428
moine qui en preschant fit comparaison du trou d'enfer & du derriere du sonneur des cloches du village 427
moine preschant dit à ses auditeurs qu'il leur monstreroit vn cocu 428

Digitized by Google

moine qui en preſchant fit manger à chacun de ſes auditeurs vne goulee d'herbes, pour monſtrer qu'ils n'eſtoint point Lutheriens 428
moine commençant ſon ſermon ainſi, Par le ſang, par la chair, par la mort, &c. 429
moine Gaſcon predit les largeſſe sde l'Antechriſt 461
moine qui preſcha que S. Creſpin pouuoit eſtre Pape, roy de France & Empereur, mais qu'il auoit mieux aimé eſtre cordonnier 479
moine appelé fra Matthio, à Veniſe, ſortant de la table où il auoit mangé de la chair en temps de quareſme, crie en la rue contre ceux qui en mangeoint 531
moines confeſſans les poures perſonnes eſtans à l'article de la mort, ne leur donnoint autre eſperãce d'eſtre ſauuez qu'en faiſant heritier S. François ou S. Dominique 293
moines à Blois deterrent vne femme pour deſrobber la biere de plomb en laquelle on l'auoit miſe 296
moines preſcheurs Italiens crient Miſericordia 427
Mule accuſee d'auoir donné vn coup de pied à celuy qui eſtoit deſſus 15

N.

NIcodeme en dependant Ieſus Chriſt de la croix mit du ſang d'iceluy en vn des doits de ſon gant 46
Nonnains tenans le lieu des Veſtales 79
nonnains faiſans mourir leur fruict en leur ventre 51
nonnain rendant bien le change à ſon abbeſſe 277
Noſtre Dame de Lorette, De Boulongne, & vn grand nombre d'autres 482.483
noſtre dame de toutes beautez à Tours 483
le Nouice d'vn Cordelier (c'eſt à dire, vne femme habillee en nouice) fait vn enfant dans le bateau où il paſſoit la Garonne 282

O.

OFfrande d'vn coq blãc qu'on faiſoit à S. Chriſtofle de Tours 469
Oliuier Maillard ſouuent allegué, principalement en chap. 5. 6. 7. 8. 9. Il crie fort & ferme contre la mauuaiſe vie des gens d'egliſe 46 & 47. Auſſi crie il contre les porteurs de bulles & reliques, autrement porteurs de rogs.

Digitized by Google

rogatons 51.& 52. Il en veut auſſi aux femmes des aduocats 60. Auſſi ne ſe peut il taire des tromperies des apothiquaires 175
Tel Oiſeau dict par iniure,& comment interpreté 16

P

PApe Alexandre III. foule aux pieds l'Empereur Federic à Veniſe 537
le Pape Alexandre IIII. abolit tant qu'il peut les liures de Guillaume de S. Amour 495
le Pape Alexandre VI. entretient ſa propre fille 511. Et permet à vn Cardinal Eſpagnol de faire ſon Ganymedes de ſon fils baſtard 515
le Pape Boniface VIII. dit le royaume de France eſtre deuolu à l'egliſe Romaine, mais on ne luy voulut pas croire 538. Ayant l'eſpee au coſté, dit au duc Albert d'Auſtriche, demandant l'empire, qu'il eſtoit empereur luymeſme & ſeigneur de tout le monde 538 Ce meſme excõmunia le roy de France iuſques a la quatrieme generation 539. & annulla toutes les indulgences qu'il auoit baillees aux predeceſſeurs d'iceluy 539
le Pape Clement V. met le colier d'vn chien au col de l'ambaſſadeur de Veniſe,& le fait marcher par la ſalle à quatre pieds 537
le Pape Clement VI. commande aux Anges de porter en paradis les ames de ceux qui mouroint par les chemins allans en pelerinage à Rome 499
le Pape Gregoire VII iette l'hoſtie dedans le feu 515 516
le Pape Gregoire IX. abſoult l'Empereur Federic de ſon excommunication, moyennant cent mille onces d'or 539
le Pape Honoré III. fait pendre 400. Eſcoſſois, pour punition de ceux qui auoint bruſlé vn Eueſque Eſcoſſois 539
le Pape Iules II. iette les clefs de S. Pierre dans le Tibre, & prend l'eſpee de S. Paul 515
le Pape Iules III. dit que ſi Dieu s'eſtoit ſi fort courroucé pour vne pomme, il ſeroit bien permis à luy qui eſtoit vicaire de Dieu, de ſe courroucer pour vn paon 313. Ce meſme commanda qu'on luy apportaſt vn certain plat de viande en deſpit de Dieu 313. il a vn

Digitized by Google

Ganymedes comme Iupiter 514
le Pape Leon x. dit ces mots au Cardinal Bembe, Que de biens nous a acquis ceste fable de Iesus Christ 314. & 419 Ce mesme dit à son confesseur, que puis qu'il auoit vẽdu paradis aux autres, il n'y pouuoit plus rien pretendre 515. Et estant repris par ses Cardinaux de sa meschante vie, leur dit, qu'ils en estoint cause, l'ayans fait Pape 515
le Pape Paul III. estant en vne processiõ, & le peuple s'arrestant, se cholera en sorte qu'il dit, qu'on luy feroit renier Christ, si ceux qui estoint deuant ne marchoint 313. Ce mesme entretient sa propre fille nommee Constance 513
le Pape Sixte IIII permet au Cardinal saincte Luce d'estre sodomite 515
les Papes faicts grands par le moyen de trois choses, par excommunications, pardons, & par armes 538
Pape faisant deux rois ses laquais 538
les Pardons ou indulgences du Pape ne plaisoint gueres à Oliuier Maillard, & encore moins ceux qui les portoint 53
Payſant, faisant sa priere deuant vn vieux crucifix, qui luy tomba dessus 507
Parisien ne couche auec son adultere, fait demeurer son mari en la ruë frappant à la porte, iusques à ce qu'elle eut acheué sa besongne 158
Pasquin à Rome disoit qu'il s'en alloit mourir de tristesse de ce qu'on l'auoit appelé Pape 509
S Paul repris d'auoir dict plusieurs choses dont il se fust bien passé 372
Peintre qui estant repris par vn Cardinal d'auoir faict le visage trop rouge à S. Pierre & à S. Paul luy respondit, Ceste rougeur leur procede de honte. Car ils sont honteux de voir le train que vous menez 508
le Pere tue le fils, en le pensant seulement battre: la mere noye son petit enfant, sans y penser: & tous deux de desespoir se pendent 248
Perillus ayant faict vn present à Phalaris d'vn taureau de cuiure, seruant de fournaise pour bruſler les hommes, fut contraint par ledict Phalaris d'en sentir le premier l'essai

Digitized by Google

Passay 258
des Perruques qu'on portoit anciennement 350
Petrarque appele Rome Babylone 498. Et dit que Christ en est banni, & l'Antichrist y est maistre 499
Petrus Castellanus mort de maladie estrange, qui le saisit en preschant pour la religion Romaine, à laquelle il auoit autresfois renoncé 336
vn Picard aima mieux estre pendu, que racheter ce supplice en espousant vne boiteuse 142
vn picard ayant esté quelques annees en la guerre sans desgainer son espee, allegua qu'il n'estoit mie entré en cholere 221
nostre maistre Picard disoit que sainct Paul & saincte Barbe ne saignirent que du laict quand on leur coupa la teste 437. Passage de l'Escriture malitieusement & impudemment detorqué par luy 375.376
vn Piemontois ayant trouué sa femme en faute, la contraignit auec la vieille qui luy seruoit en ceste affaire, de pendre & estrangler le paillard, & puis luy tenir compagnie le reste de leur vie 252
vn Porteur de rogatons dit, que si le sainct Esprit estoit mords d'vn chien enragé, encores faudroit il qu'il vint à S. Hubert
vn porteur de rogatons de S. Antoine fait brusler vne pie feignant estre miracle de S. Antoine 524
vn porteur de rogatons fait baiser vn tison ou charbon au lieu de ses reliques qu'il auoit engagees 532
vn porteur de rogatons fait croire d'vne plume de perroquet que c'estoit vne de celles de l'Ange Gabriel 534
quelques porteurs de rogatons de S. Antoine faisoint baiser des croix de cuiure par eux chauffees, faisans acroire que S. Antoine estoit courroucé 524
vn porteur de rogatons met le feu en l'estable aux vaches d'vn laboureur, pource qu'il ne luy auoit rien donné 524
vn porteur de rogatons met le feu en la toile d'vne femme, faisant acroire à son mari que c'estoit le feu S Antoine 526
orteurs de rogatons vsans d'imposture trop grossiere

Poulonnois qui ayant contrefaict les lettres & seaux de son prince, s'en alla en Angleterre comme sien ambassadeur 130
Pourceaux & moines de S. Antoine d'vne mesme nature 288
Pourpoints anciennement appelez nichilodo 349
Prescheur qui en preschant la passion, dit, N'en pleurez pas: peut estre n'est il pas vray 312
vn prescheur de Tours dit que si Iesus Christ luy commandoit vne chose, & le Pape vn'autre, il obeyroit plustost au Pape 312
prescheurs disans qu'Abraham, Isaac, Iacob, & les autres Patriarches ne s'alloint iamais coucher sans faire le signe de la croix, & dire leur Pater & Aué Maria 382
prescheurs faisans comparaison de la grace de Dieu, aux crottes d'vne cheure montee sur vn four 433
prescheur faisant comparaison de la Trinité à vn haut de chausses, & à vn Cordelier 433
prescheurs faisans comparaison de Iesus Christ à des soldats 433
prescheurs recommandans leurs conuents, disent qu'en leurs caues on n'y voit goutte, & en leurs greniers on n'y voit grain. Aussi vsent d'autres telles façons de parler en demandant 436
prescheur en son sermon demandant la queuë 436
prescheurs, Voyez aussi en ce mot Moine.
President voulant faire payer à vne damoiselle l'audience qu'il luy promettoit bailler, d'vn payement extraordinaire & fort sale 199
au president Liset fut reproché qu'il n'auoit pas pitié des hommes, sa mule ayant bien pitié des pourceaux 544
vn Prelat qui auant qu'estre Pape, par humilité mangeoit sus vne rets: estant Pape, Ostez moy (dit il) ceste rets: i'ai peché ce que ie voulois prendre 287
Presbyter interpreté en deux plaisantes sortes 359. & 360
Prestres viuans en concubinage, au lieu de viure en celibat: & comment desia deuant nostre temps on a crié contre le commandement de ce celibat 46. 47. 48. & 512. 513

Digitized by Google

l'empereur Constantin appelle les prestres ses dieux 541
prestre pour grande punition condamné à ne mettre le pied en aucune tauerne 278
vn prestre voulant mal à vn sommelier, le fit chasser de sa messe comme excommunié 290
vn prestre endormi en son Memento, s'esueillãt crie Flus 520 Vn autre en s'y resueillant crie le roy boit 291. 520. A vn autre estant aussi endormi en son Memento furent desrobbez tous ses outils, de sorte qu'estant resueillé il courut en la rue criant au larron 292
vn prestre ayant entendu par la confession d'vn qu'il auoit trouué vne bourse de trois cens escus, fait tant qu'il la tire des mains dudict confessant 295
vn prestre Limosin faux-monnoyeur commet plusieurs meurtres 299
vn prestre executé à Geneue pour auoir creué les yeux à son frere & puis l'auoir assommé 301
vn prestre à Orleans feignant se iouer auec sa putain, la iette sur vn lict, & là luy coupe la gorge 303
vn prestre de Noyon tua à Paris vne fille aagee de sept ans, laquelle lui auoit esté baillee pour estre mise en vn monastere 302
prestre qui en disant sa messe deliura de purgatoire nonante neuf ames 399
vn prestre de Gennes dit auoir apporté de Bethlehem du souffle de Iesus Christ, & les cornes de Moyse 467
vn prestre Sauoysien, pource que son hostie ne faisoit cesser vn grand vent, la menaça de la ietter en la fange 470
vn autre prestre Sauoysiẽ se vante qu'il fait du dieu de la messe tout ainsi comme le chat de la souri 520
vn autre du mesme pays chantant sa messe, dit à son cõpere. Di amen de par le diable 517
vn prestre Lorrain tenant vne boiste pleine d'oublies, les hochoit, disant, Ribaudaille, ribaudaille, lequel de vous sera auiourd'hui dieu? 519
vn prestre Prouençal en leuant le dieu de sa messe lui mit les iambes en haut & la teste en bas, & en estant repris, C'estoit (dit il) de peur que ses chaulles ne lui tombassent 520

Digitized by Google

vn prestre cerche en son messel la messe de Sol in cancro, pensant que ce fust quelque sainct 521
vn prestre voulant chanter vne messe de gendarme, prit pour son euangile, la passion toute entiere 522
prestres qui donnoint conseil à leurs parroissiennes de contrefaire les demoniacles, à fin que les maris allans en pelerinage, les leur recommandassent 275
prestres ignorans iusques à ne sçauoir lire 356
prestres Sauoysiēs sorciers bruslez auec leurs putains 516
contre la loy du celibat des prestres 512 Ignorance de quelques-vns qui venoint pour estre passez prestres 355 & 441
prouerbe des prestres, Allons boire sur le premier cuit qui viendra 462
le preuost la Vouste, ayant demandé à vne damoiselle le plaisir d'vne nuict, à telle condition qu'il luy rendroit son mari, obtint d'elle ce qu'il demandoit, & puis luy rendit mort 199 Ce mesme preuost sauua pour argent vn qui estoit ia à l'eschelle, luy faisant accroire qu'il auoit couronne 204
vn preuost des mareschaux fait pendre vn poure homme incoulpable, au lieu d'vn larron, auec lequel il participoit au butin 200 201
Procureur trahissant sa partie 205
Prouerbes anciens reprenans les vices des gens d'Eglise 500
prouerbes anciens contre Rome, & contre la paillardise & yurongnerie des gens d'eglise 501
prouerbes anciens touchant les quatre Mendians 502
contre les Puces finesse de souffler la chandelle 15
Pour auoir tué vne puce S Macaire fait sept ans penitence 394
Purgatoire prouué par vn cheual 431 442 Les ames n'ēt en purgatoire au son de l'argent 295 pourquoy le bon larron ne passa point par purgatoire 389

Q

QVadragesimal (spirituel autremēt dict, Quaresme allegorié, liuret contenant des subtilitez tresridiculement plaisantes, Depuis 449 iusques à 454
Questions d'aucuns docteurs modernes de l'eglise Romaine

Digitized by Google

maine non moins meschantes que friuoles, Voyez au chap. xxxv.
Quintin comment interpreté en la legende doree 443
R
Rabelais, vn secõd Lucian en cas de brocarder toute sorte de religion 99
Riccius Monteclarius, ayant deliberé de tuer quelcun le caressoit, le priant de venir banqueter chez luy 257
Rome la saincte n'auoit que quarantecinq mille courtisanes du temps de pape Paul III 461
rome descriee par vn prouerbe ancien 501
le Roy François premier de ce nom estably des professeurs des langues 361
Il fait pẽdre deux qui s'estoint coupez les mains de peur d'aller aux galeres 99
les roys anciens n'estoint pecunieux 343
les roys bergers 343
vn Roy de Turquie fit fendre l'estomach à l'vn de ses valets de chambre, pour sçauoir s'il auoit mangé le laict d'vne poure femme laquelle luy demandoit iustice 207
roys de France & d'Angleterre estafiers ou laquays, du pape Clement V 538
royne qui realement & de faict mettoit les mains à la paste 345
S
Sacerdos comment interpreté 442
Sacremens. Quot sunt septem sacramenta? Tres 441
Sages femmes ausquelles on bande les yeux pour aller à celles qui sont en trauail d'enfant & craignent d'estre cognues 242.243
les Saincts de l'egliſe Romaine ont grande conformité auec les dieux des payens 468
les saincts ayans diuers mestiers, ou offices, & principalement ceux qui se meslent de l'art de medecine 473
Ils sont equippez de diuerses sortes 484
aucuns saincts ont donné leurs noms aux villes 480
sainct Antoine colere, & vindicatif 478 Il a plusieurs corps, l'vn à Arles, l'autre à S. Antoine de Viennois.
sans plusieurs autres membres qui sont çà & là 478
S. Apollone & S. Christofle guerissent du mal des dẽs

dens 475
S. Clair, S. Claire, & S. Otilie guerissent les yeux 474
S. Cosme & S. Damian guerissent vn homme qui auoit le chancre à la cuisse, en la lui couppant & mettant en son lieu celle d'vn trespassé 395
S. Crepin rapporté au Grec vaut autant à dire en François que sainct Pantoufflier 472
S. Dominique tient les diables assiegez dans le corps d'vn homme iusques à ce qu'ils ayẽt baillé les saincts martyrs pour pleges 391. 392 S. Dominique guerit vne nonnain d'vn mal quelle auoit en la cuisse, auec vn onguent appelé onction d'amour 394
Sainct François pour prouuer qu'il estoit vierge, se despouilla tout nud deuant l'eueſque d'Assise 392
S. François appelle les oyseaux ses freres, & leur commande d'ouir la parole de Dieu 393 Item, Vne cigale demeura huict iours auec lui 393
Item, Vn rossignol & lui chanterent vn iour entier l'vn apres l'autre 393 Itẽ, il fit arrester le caquet à quelques arondelles les appelant ses sœurs 393. Item, En faisant le signe de la croix il guerit vn loup enragé & l'appela son frere 393. S. François tue vn homme par grieueté de cœur pour puis auoir le plaisir de le ressuſciter 396. S. François embrasse frere Massé 394 S. François chantant messe trouua vne araignee dans son calice, laquelle il beut, puis lui sortit par la cuisse 407. 408 L'habit de S. François est dict estre le seul moyen de sauuer le diable 491 S. François & ses freres ont faict beaucoup plus de miracles que Iesus Christ selon le liure Des conformitez. Aussi a esté S François plus parfaict en beaucoup de choses & plus excellent que Iesus Christ 315. 316 On a exposé de S. François quelques passages escrits de Iesus Christ & autres 316. 317
S. Friand vendit sa robbe pour auoir de la friandise 476
S. Germain depossedá vn Roy de son Royaume, & le bailla à vn bouuier 395
saint Guerlichon saint Gilles, saint René, & nostre dame de Liesse font engroſſir les femmes 477
sainct Hubert garde les chiens 474 S. Iean garde les agneaux 474. S. Loup & S. Vvendelin gardent les brebis 474

Digitized by Google

S.Main & S Iean peuuent auſſi bien enuoyer la maladie que la guerir 477
S.Maturin guerit les fols,S.Acaire les acariaſtres, S. Auertin les aruertineux,S Eutrope les hydropiques, S. Mammard les mammelles, S. Genou, de la goutte,S. Agnan,ou Tignan,de la tigne 471
S.Medard ſemble venir d'vn mot grec midan, qui ſignifie Rire 472
S.Quentin guerit de la toux 475
ſaincte Barbe fait ceſſer les tonnerres 70
ſaincte Geneuiefue de Paris fait haſter & ceſſer la pluye 470
S.Katherine prie Dieu luy creer vn cœur net:ce qu'il fait, lui oſtant le ſien,& au bout de trois iours luy en baillant vn autre 400
vn Sauoyard ayant promis monſtrer vne belle antiquité monſtre ſa femme aagee de 80 ans 10
vn Sauoyard eſtant condamné à eſtre pendu,prioit que pour la pareille on luy fiſt couper la teſte 14
Sienoiſe eſtant couchee auec ſon cõpere frere Renaud, ſon mari arriuant trouue vne eſchapatoire ſubtile 154
Simon Turc en Anuers tua vn Italien dedans vne chaire faicte pour cela 228 216
Sornettes de larrons & autres malfaicteurs eſtãs ia à l'eſchelle entre les mains du bourreau 141.142
ſornette d'vn qui n'oſtoit point ſon bonnet quãd on luy iettoit de l'eau benite 503
ſornette d'vn conſeiller de la cour de Parlement touchant l'eau benite,dite au Roy François premier 503 Autre de lui meſme,ſur ceſte façon de parler tu es vn bel oiſeau 16 Voyez autre ſornettes ou rencontres plaiſantes en pluſieurs autres paſſages de ce liure
Sot & fol comment ils ſont differens 16
Souri prenant le dieu de la meſſe ſur l'autel en preſence du preſtre au temple S.Marri à Paris 489
ſouri canonizee pour auoir mangé vn dieu de la meſſe 489
vn Suiſſe demandãt recompenſe de la verole qu'il auoit gagnee

vn Suisse demandãt recompense de la verole qu'il auoit gagnee au seruice du Roy 14
vn suysse ayant surpris sa femme en paillardise, lui pardonne, puis de sang froid la tue, & ses enfans: & apres se precipite soy-mesme 259

T

TEmple de Rome qui anciennement nommé De tous dieux, a esté appelé De tous saincts, par le pape Boniface III. 469
en Terre sont adorez les corps de plusieurs dont les ames sont tourmentees es enfers. 463
Trois choses d'vn accord, &c. 54
Trois choses insatiables 54
S. Tiphaine comment forgee 359

V

VAudray cheualier du guet tué en trahison par vn Italien 217
Venitien approchant de x c. ans n'eut iamais desir de sortir de Venise sinon depuis qu'il eut la ville pour prison 4
venitien estant potestat à Padoue fait bailler deux traits de corde à vn escolier plus qu'aux autres, parce qu'il allegua estre fils d'vn sien ami. 211
venitiens ont appris des ambassadeurs François, si le perdreaux & leuraux estoint bons à manger 347
la Verole, est vne nouuelle punition de Dieu 78 Falopius promettoit à ses escoliers monstrer comment ils ne craindroint point la verole 79
vn Vicaire estant venu voir son curé au college d'Autun à Paris, tue le seruiteur dudict curé & luy apres 301
le vicaire de Villers preschant dit à ses auditeurs, Puis que vous ne tenez conte de vous amender, le diable vous emportera, & moy apres vous 428
les Vestales anciennement en telle estime qu'auiourd'huy les nonnains 79
Vestemens de nos predecesseurs de lourde façon 348
Vieillesse honoree anciennement 21
le vieillard de Claudian, demeurant à vn quart de lieue de Veronne, s'estoit passé toute sa vie d'y aller 4
la Vierge Marie selon aucuns conceue en peché originel,

Digitized by Google

nel, & selon les autres sans iceluy, & des grandes dis-
putes qui en ont esté 414 iusques à 422
la vierge Marie prend le cousteau de sa chambriere pour
couper l'oreille à Alexandre Niccã pource qu'il prou-
uoit qu'elle estoit conceue en peché originel 405
la vierge Marie, à faute d'autre, eust elle mesme crucifié
son fils, comme ont presché Menot & Barelete 332
la vierge Marie, desguisee en plusieurs sortes sous le titre
de nostres dames 482
la vierge Marie entra en la chambrette d'vn moine nom-
mé Alain, au quel entre autres choses presenta ses te-
tins à manier, & tetter, se rendant aussi familiere auec
ledict moine que la femme fait auec son mari 422
Vin theologal & Table d'Abbé 285
Vniuersité de Paris condamne la bulle de la croisade fai
te par le pape Clement vi. 524 499
Voleur Sauoyien ayant quelques façons de faire par-
ticulieres 223
Vsures reprises par Maillard, Menot, & Barelete, 29.30.
31.32
vsures fort estranges & diaboliques. 193
vn vsurier de Vincẽce importunoit vn prescheur de crier
contre les vsuriers, à fin qu'ayans quitté le mestier, il
demeurast tout seul 192

FIN.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Google